This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Louis MASSON
Ingénieur Civil
2576

c 1500

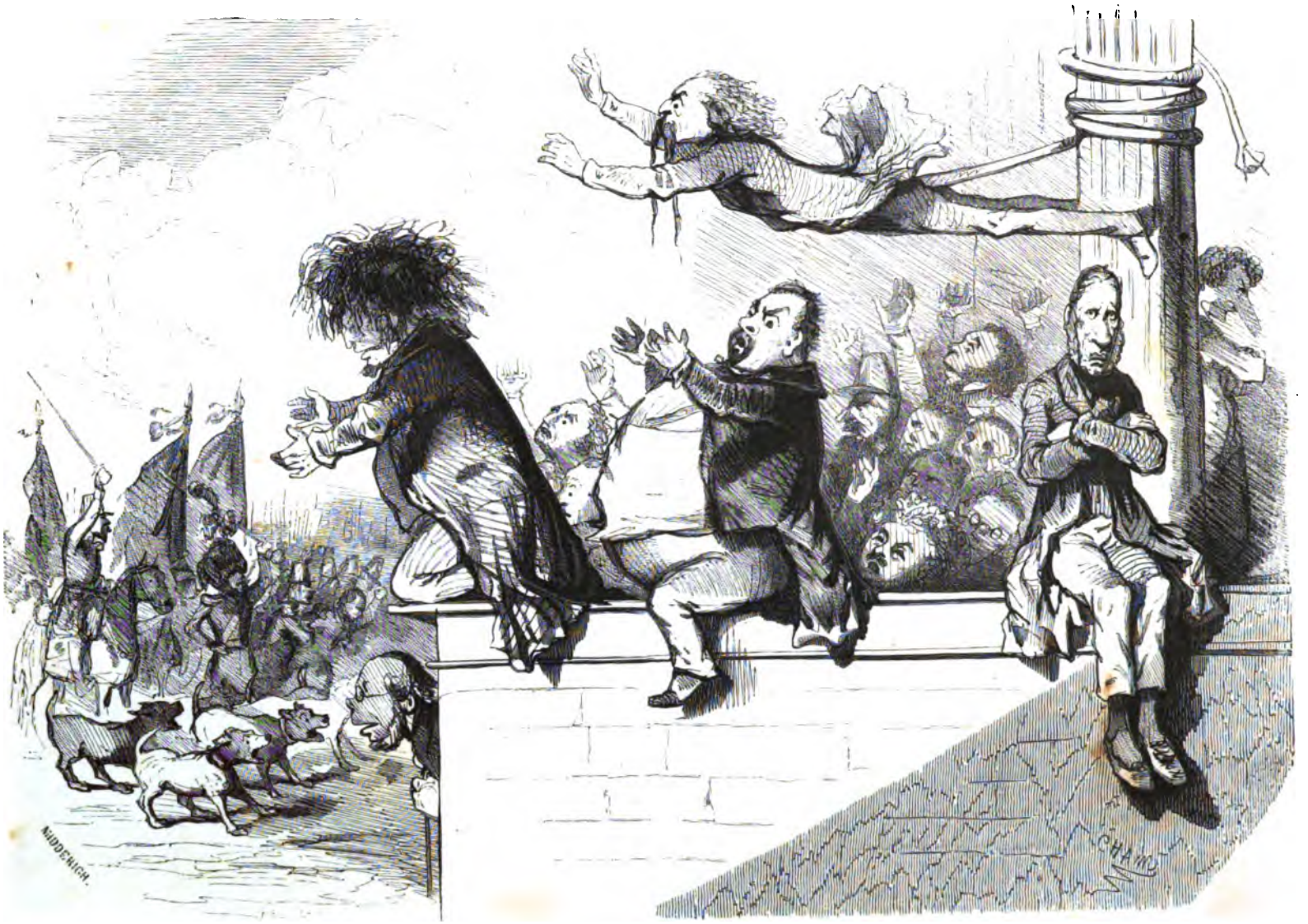

Proclamation de la République française.

ASSEMBLÉE NATIONALE COMIQUE

PAR

AUGUSTE LIREUX

Illustré par

CHAM

PARIS

MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 1.

1850

AKD 2777

4 mai.

Ouverture. — Cérémonial. — Proclamation de la République.

A l'intérieur, le palais provisoire de l'Assemblée nationale a la physionomie d'un vaste hangar, comme on en construit pour les magasins de décors. Afin que la ressemblance soit complète, on l'a enjolivé sur sa face de trois appliques peintes à la détrempe, lesquelles figurent deux statues de chaque côté de la porte, et un groupe au-dessus, le tout dans le style des théâtres forains exploités par la famille Bouthor, — athlètes du Nord, — et la femme géante. — L'architecte et les maçons n'avaient que six semaines devant eux. — Peut-être aurait-on pu en quarante-huit heures faire quelque chose de moins laid. — Chasser les rois des Tuileries pour installer la Nation dans une baraque, c'est donner aux badauds une triste idée de la République.

L'intérieur vaut le dehors. Non point que le badigeon, les drapeaux tricolores et les tons criards n'y abondent. Mais cette profusion de mau-

vais goût met la décoration générale au niveau des salons de cinq cents couverts qui ornent la banlieue. Autrement, la salle, par sa configuration, paraît calquée sur l'ancien concert Musard. — Au-dessus des loges, le jour vient par des fenêtres pratiquées à la façon de celles d'un jeu de paume. — C'est sans doute une allusion. — Il semble qu'il ne puisse jamais rien se passer de solennel dans une pareille enceinte. Tout y est rapetissé, ridiculisé, endimanché d'avance, hommes et choses. Je ne sais pas si on trouvera un orateur ou un événement capables d'émouvoir une assemblée siégeant sur ces banquettes de bal public, au milieu de cette décoration de guinguette.

Nous voilà à notre poste, dans la tribune des sténographes, dont le double banc allonge sa double ligne de petits pupitres noirs.

Les tribunes publiques regorgent de spectateurs; femmes parées au premier rang, citoyens en blouse au second. Les tribunes, comme par le passé, sont *publiques* de nom; cependant il y a des gens qui, pour l'espoir d'entrer, ont passé la nuit à la porte. Ils doivent avoir envie de dormir ce matin. Rien ne les retient; qu'ils aillent se coucher!

Quelques représentants sont déjà arrivés; ils examinent curieusement

leurs places, leurs bancs, leur horloge, leur sonnette, et nous les entendons qui demandent aux huissiers si la buvette est toujours à la même place; — ce à quoi les huissiers ayant répondu d'une façon satisfaisante, les honorables sortent.

Puisqu'il est question des huissiers, ces importants personnages de

l'État, les seuls peut-être qui, après les révolutions, conservent la tradition gouvernementale, nous dirons que les huissiers nous ont paru à la hauteur de leurs nouvelles fonctions, qui ne diffèrent en rien des anciennes. Les huissiers ont conservé l'habit noir et perdu la chaîne. Il n'y a plus de chaîne depuis que le peuple est affranchi. En revanche, ils portent au bras un brassard tricolore qui permet de ne les point confondre avec les représentants. Le Gouvernement provisoire a pris la peine de dessiner un costume pour les représentants, le modèle en a même été fourni par M. Flocon. Le costume était simple : habit noir et

gilet blanc à revers. Ce costume est avantageusement représenté par les redingotes qui se promènent dans la salle. Il y a bien quelques habits, et, sous ces habits, nous soupçonnons des gilets blancs taillés sur le patron officiel; mais une fausse honte retient les ailes de ces gilets courageux.

Onze heures. — Les représentants entrent en foule ; nous citons au hasard : — Étienne Arago a déjà parcouru la salle du haut en bas; il court, cause, rit, comme un facteur. C'est à propos de cet aimable directeur des postes qu'on faisait tout à l'heure, dans la salle des Pas-perdus, un jeu de mot médiocre aujourd'hui, mais qui donnera plus tard une idée de notre gaîté révolutionnaire : Étienne Arago a pris les lettres et renoncé aux *belles* (lettres).

Voici les citoyens : Considérant, sans gilet blanc; — Perrée, le directeur du *Siècle*, avec la tenue magistrale que lui ont donnée déjà ses fonctions de maire du troisième arrondissement; — Pyat, tête fine et

d'un caractère charmant, tenue simple, et l'air sérieux qu'il a le soir de ses premières représentations; — l'avoué Péan, en costume de référé; — M. Auguste Avond, jeune homme de Saint-Flour, qui a touché le cœur de ses compatriotes en leur prouvant qu'il n'a point perdu à Paris l'accent auvergnat.

Béranger cherche sa place, M. Dupin la lui indique; le chansonnier y voit mal avec ses lunettes bleues; il se résigne timidement à rester debout, n'osant déranger M. Boulay (de la Meurthe), qui dort déjà comme un juste.

Lacordaire, en costume de dominicain, traverse tout droit la foule, et monte au dernier banc de la deuxième travée à gauche de la tribune. Lacordaire, dont le profil ascétique se détache en pleine lumière, s'est assis à côté d'un abbé à face réjouie, le portrait vivant du bon curé de campagne qui ramène sa servante en croupe, dans le dessin de Giraud.

Emmanuel Arago... ! il lève un œil attendri vers notre tribune : probablement il pense encore à la triste position de la ville de Lyon qu'il vient d'administrer.

Dans cette foule de revenants et de nouveaux venus, que d'inconnus, combien de masques plats, — et quel petit nombre de jeunes visages ! — L'âge mûr et la vieillesse triomphent.

Voilà le citoyen Vaulabelle. On dit ce représentant dans un grand embarras. Vaulabelle est un pseudonyme, et il lui faut donner à la questure son vrai nom de Taillefesse.

Nous ne disons mot des anciens députés; ils reviennent comme ils sont partis, et n'ont point fait de frais de toilette. La journée n'est pas à eux; nous verrons bien si l'avenir leur appartiendra.

Un costume complet, remarqué sur la place, se montre dans l'hémicycle : gilet blanc, habit, tricorne et ceinturon tricolore... Enfin ! — Ce n'est point un représentant, c'est un huissier...

Midi. — Les bancs se garnissent, chacun se case; s'il faut deviner l'opinion par les bancs et le voisinage, l'opinion qui prédomine est la *confuse*. Pourvu que ce ne soit point le chaos, ou pourvu qu'un monde en sorte !

Au milieu du brouhaha, le bureau provisoire prend modestement place : quatre secrétaires à gauche, quatre à droite. Ces huit messieurs sont les plus jeunes de l'Assemblée. Sauf M. Avond, qui a la fraîcheur d'un nouveau-né, tous ressemblent à de petits vieillards.

Une heure. — Le Gouvernement provisoire se montre vraiment ré-

publicain ; il n'a point la politesse des rois, qui est l'exactitude : il se fait attendre.

— En place ! — Le président d'âge, M. Audry de Puyraveau, monte

au fauteuil. Le silence se fait. — Émotion solennelle des huissiers, qui se rangent à la porte.

Le Gouvernement ne paraît pas, mais une voix crie : « On n'entre pas à la Chambre en armes ! Vous passerez plutôt sur mon corps ! »

Cette scène de mélodrame vient de M. Château-Renaud, ancien acteur du Cirque, qui a profité de la Révolution pour mettre un uniforme de fantaisie et devenir gouverneur du palais. On l'appelle : Mon commandant ! C'est un titre qu'il a mérité sur les champs de bataille de M. Dejean, en mettant bien souvent les Autrichiens en fuite. — On ne violait pas l'Assemblée ; il s'agissait d'un officier qui voulait entrer sans avoir ôté son sabre.

Le canon tonne ! le tambour bat, et le Gouvernement arrive enfin !

Que les Gouvernements arrivent ou partent, c'est toujours le même bruit.

Voici sur tous les bancs les représentants qui se lèvent à la fois, la main tendue comme au serment du Jeu de Paume, en criant : Vive la République ! — On ne regarde jamais ce beau dessin sans un peu d'émotion.

Parfois, le hasard s'avise d'avoir une opinion politique, et il trouve moyen de l'exprimer ; le hasard a poussé une petite porte qui ouvre la tribune réservée aux membres du Gouvernement, et quatre d'entre eux, Ledru-Rollin, Flocon, Albert et Louis Blanc, ont été complètement séparés de leurs collègues.

Le Gouvernement provisoire avait préparé un discours ; ses occupations ne lui ont pas permis de le faire long ; il serait trop court s'il n'était vide. C'est le vénérable Dupont (de l'Eure) qu'on a chargé de le lire. L'émotion du lecteur venait sans doute plutôt du grand âge, qui rend sa voix tremblante, que des phrases qu'il prononçait. Dans ce discours il n'y a rien qui ressemble à l'autorité ou à l'éloquence, à la raison ou à la poésie, à la grandeur ou à l'esprit. Pas de simplicité, et pas même d'emphase : ni la force, ni le bruit. — Allons, ce n'est point là un monument d'éloquence : c'est peut-être un mausolée ; déposons au pied cette épitaphe philosophique : « Quand on marche au milieu d'un peuple avec le signe du commandement, il faut dominer tout le monde, dût-on monter sur des échasses. »

Aux acclamations que pousse l'Assemblée, on voit bien qu'elle n'a écouté que sa propre pensée. Les cris de Vive la République ! sont entendus du dehors ; la foule qui entoure le palais veut s'y mêler. Par un beau mouvement, — et sans doute aussi par le désir bien naturel de se faire voir, — les représentants sortent de la salle et viennent se grouper en masse sur le péristyle du quai d'Orsay, très-propre d'ailleurs à servir d'amphithéâtre de circonstance. — Tableau !

L'enthousiasme est au comble ; les habits se déboutonnent : la timidité des gilets blancs cesse ; tous étalent leurs revers républicains ; en ce moment la plupart des représentants du peuple ne regrettent qu'une chose, c'est de ne point avoir des bottes molles, des culottes collantes et la redingote à petit collet. Il n'en est pas un qui, au fond du cœur, ne se croie Barnave, Vergniaud, Brissot ou Danton. Plusieurs font de grands efforts pour ressembler au beau Saint-Just. — O passé, tu as tué le présent !

Entre l'Assemblée et le peuple il n'y a plus que la grille ; on échange des poignées de mains à travers les barreaux. Les poignées de mains ne

suffisent pas aux âmes tendres, et nous voyons Étienne Arago faire de grands efforts pour presser sur son cœur un de ses concitoyens. — Ce concitoyen profite de l'embrassade pour solliciter un bureau de poste. — O nature !

Une fois rentrée chez elle, l'Assemblée a passé la fin de la journée à vérifier les pouvoirs. — Quart d'heure de Rabelais.

5 mai.

Vérification des pouvoirs. — Election du président Buchez.

L'exaspération de l'auditoire ne connaît plus de bornes. Le principal avantage de la nouvelle salle s'est révélé ; la salle est sourde comme

une boîte. Cela révolte les hommes consciencieux ; l'un d'eux qui siège sur les bancs du fond, et qui, grâce à sa position, est aussi bien instruit de ce qui se passe à la tribune que s'il habitait Asnières, se lève exaspéré ; — L'architecte est un royaliste !... — Nous sommes ici par la volonté du peuple ! ajoute une voix de basse. — Un autre fait un petit discours en patois, tendant à prouver que ce serait manquer à toutes les lois de l'égalité que de ne pas transporter la tribune à côté de lui. — Par un effet d'acoustique assez remarquable, ces clameurs furieuses arrivent en murmure gracieux à l'oreille de M. Audry de Puyraveau, le président d'âge, qui, croyant que les orateurs du fond lui demandent la parole, leur fait signe en souriant qu'ils parleront à leur tour.

La discussion continue. — Le citoyen LAURENT, avec autant de dignité que lorsqu'il portait un chapeau à plumes et ses bottes par dessus son pantalon pour étonner les départements : « Je puis paraître devant vous le front serein comme ancien commissaire, comme magistrat! On conteste mon élection !... Il s'agit d'une pâture communale. Question grave à Privas ! Les paysans veulent se partager les bois...

Le citoyen CHAMPANHET. — Je défends les populations ! C'est le citoyen Laurent qui avait un habit à revers rouges... Ah ! je commence à vous connaître !... »

Il y a des actes de naissance qui deviennent le sujet des plus graves embarras. Beaucoup de représentants n'ont pu se procurer les leurs. Il est vrai qu'ils excipent d'un demi-siècle de domicile dans la même localité. Cela ne prouve pas légalement qu'ils aient l'âge de majorité électorale, — vingt-cinq ans révolus. — A quoi un rapporteur spirituel, qu'on chicanait depuis une demi-heure, a répondu : « Si nous n'avons pas vu l'acte de naissance de M. un tel, nous avons vu sa figure ; regardez-le ! » A ces mots, un petit vieux monsieur, assez semblable au bûcheron chargé d'années, se lève avec peine et tousse comme s'il allait rendre l'âme. Il n'en a pas fallu moins pour comprendre que l'acte de naissance de ce représentant avait bien pu se perdre dans la nuit des temps.

Une observation, en passant : à voir comment une partie de la Chambre s'agite, gesticule, marche, court, se démène d'une façon étrange, on dirait que ces républicains se laissent aller aux surprises de quelque rêve charmant et impossible. — Ce beau rêve est la réalité !... Hâtez-vous donc, rêveurs éveillés, de fonder une république, si vous voulez, au réveil, trouver la France républicaine !

Il est convenu qu'on va nommer un président d'un mois. L'accent de *bouillabaisse* du marseillais Démosthène Olivier n'a point été sans influence sur cette détermination. On procède à l'appel nominal, que l'inexpérience des votants peut faire durer deux jours. Rien de plus amusant que de voir ces citoyens entrer en explications avec le bureau, et offrir leurs bulletins au président, qui les refuse par délicatesse, en indiquant l'urne disposée pour les recevoir.

Le secrétaire a commencé par appeler MONSIEUR un tel ; sur l'observation d'une grosse voix, partie des environs du préfet Caussidière, il continue en disant CITOYEN.

On nous dit qu'un léger fumet religieux et centre droit s'est exhalé du scrutin lors du dépouillement des votes. Cela s'explique par l'habitude qu'a depuis longtemps l'auteur de l'*Histoire parlementaire de la Ré-*

volution de mêler quelques gousses de catholicisme à son pot-au-feu démocratique.

6 mai.

Le président Buchez. — Le faux Schmitt. — Les Discours du Gouvernement provisoire.

Voici M. Buchez, le président du premier mois ! M. Buchez a l'air à la fois paterne et résolu, moitié clerc, moitié laïque, une physionomie de prêtre marié : au demeurant, bonne voix qui porte dans toute l'enceinte. — La sonnette croit qu'il lui vient un maître ; elle a pris sur le bureau un air solennel et impartial.

C'est dans cette séance que nous avons entendu déclamer, pour la première fois, le citoyen Germain Sarrut, — présentement *montagnard*,

et ci-devant auteur de la *Biographie des hommes du jour*, où l'on trouve celle de tous les républicains du... lendemain. L'orateur termine son rapport par un coup de poing. Ce mouvement brusque a lieu de surprendre, venant d'un homme qui ressemble, autant que le citoyen Sarrut, à un pédicure.

Mais Schmitt, l'amphibie, réclame l'attention. L'honorable citoyen Schmitt, représentant nommé par les électeurs de la Seine, est un mythe.

Le citoyen Schmitt est-il un ouvrier, ou bien un maître des requêtes?

Si le citoyen Schmitt est un Schmitt du conseil d'Etat, comment aurait-il pu être nommé par les voix données à un Schmitt en blouse?

Enfin, le citoyen Schmitt serait-il, par hasard, l'ancien Schmitt, chef de la division des cultes, lequel fut révoqué de ses fonctions, sous le prétexte bizarre qu'il avait figuré entre deux ours noirs, en costume d'ours blanc, dans le ballet de *Gustave*, à l'Opéra? Il est bon de faire observer d'ailleurs que Schmitt, l'ours blanc, est le même que Schmitt, maître des requêtes et inspecteur des monuments religieux, — à preuve que l'ours blanc, en perdant sa place de chef de division, obtint les autres à la recommandation des deux ours noirs, MM. Malitourne et Mérimée.

Quant à Schmitt l'ouvrier, tout ce qu'on a pu connaître de lui, c'est qu'il est cordonnier, et qu'il ne veut pas qu'on confonde son tire-pied

avec l'orthographe de son homonyme. Prise entre les deux Schmitt, l'Assemblée ne sait auquel donner la palme; elle annule l'élection. Nonobstant, l'emploi des Schmitt est créé; les Schmitt resteront dans le nouveau répertoire électoral.

La séance, agréablement incidentée par la comédie des Schmitt, s'est terminée par une mélopée. Un peu de poésie ne saurait déplaire au milieu de cette prose dont les flots montent. Lamartine, qui est le barde

de la révolution de Février, prend sa lyre des mains du vénérable Dupont (de l'Eure) et chante... Il chante la liberté, l'égalité, la fraternité, et toute l'épopée de l'Hôtel-de-Ville! Il chante... et l'Assemblée, s'enveloppant avec lui dans les plis du discours qu'il agite, entonne en

chœur la dernière strophe de la cantate. Ce concert paraît plaire même à ceux qui n'aiment pas la musique.

Le tribun succède au poëte. Si Ledru-Rollin n'avait pas de si larges épaules et sa grosse voix, on ne l'eût jamais comparé à Danton. C'est à sa taille et à son organe peut-être qu'il a dû d'être un républicain de la veille, et de passer pour le Croquemitaine du lendemain Pauvre tribun,

comme on l'a calomnié! Est-ce avec ce cœur ouvert, ce regard franc, cette bonne lippe, ces joues roses et cette transpiration abondante qu'on peut être un méchant homme? La violence de Ledru-Rollin ne m'a jamais inspiré qu'une crainte, celle de lui voir faire craquer son habit aux entournures en levant le bras. Ledru-Rollin est un orateur sanguin,

point du tout un politique sanguinaire; aux efforts surnaturels qu'il fait pour froncer le sourcil, je juge que ce personnage terrible a deux torts plus graves que ceux qu'on lui prête : la sensibilité et la faiblesse.

A côté de Lamartine et de Ledru-Rollin les autres ministres ressemblent à des commis. M. Crémieux a effrayé un vieux magistrat, qui nous dit sententieusement : — Ce ministre de la justice... est trop juste!

Quant à Louis Blanc, comme il a la taille et l'aspect de ces petits prodiges qui font en public des tours de force d'arithmétique, un garde national, près duquel il passait, s'est écrié : — Ah! mon Dieu! c'est un enfant. — Oui, citoyen, l'enfant terrible de la République.

Que dirons-nous du citoyen Carnot, le ministre de l'instruction publique, — cette figure de férule au bout d'un manche de martinet? — N'ayant pas la victoire à sa disposition comme son père, il *organise* l'ignorance.

Nous avons failli apprendre l'histoire de la révolution de Limoges.

Le Chemin de la Montagne

M. Bac — Mazaniello de cette ville — montait à la tribune. Un ajournement lui a coupé la parole. Mais nous savons déjà que Limoges avait songé à s'ériger en capitale de France ; que M. Coralli voulait infliger à Paris un sous-commissaire ; qu'il s'en est peu fallu que la République ne fût condamnée au régime des châtaignes, et que le blé ne passât à l'état d'aristocratie. — M. de Pourceaugnac eût été bien vengé!

8 mai.

Suite des Discours du Gouvernement provisoire. — Le citoyen Barbès — Proposition Dornès.

Changement à vue! la tribune s'est détachée du mur auquel elle était adossée, et s'avance vers la plaine. — Nous avons déjà la *montagne* et la *plaine*. — C'est un habitant de la plaine, grand ami des discours, qui disait hier dans son désespoir de ne rien entendre : « Troun dé diou ! la plaine, elle n'est pas d'humeur à se laisser faucher! » — La plaine d'ailleurs prétend qu'elle a ses laboureurs pour elle.

Un faible et doux murmure monte d'en bas. Toutes les figures sont placides ; les drapeaux de l'enceinte pendent d'un air débonnaire ; le vert des banquettes semble un pré fleuri ; va-t-on voter tout à l'heure un chemin vicinal? Qu'est-ce que peut dire le président Buchez aux

représentants qui l'entourent? — Peut-être lui demande-t-on quel est son traitement, et sans doute il répond : « Huit mille francs par mois comme par le passé. » — Il n'y a pas de loi qui abroge les traitements. Heureux traitements!

C'est aujourd'hui que le Gouvernement provisoire achève sa confession. M. Duclerc, *jeune homme* du *National*, va paraître. M. Duclerc joint à une excellente tenue de banque, cheveux ras et favoris imperceptibles, l'élégance commerciale d'un *chef de rayon*. Il a toute la gravité américaine qui convient pour vendre avantageusement aux dames les cachemires tarés. M. Duclerc jouit, dans un âge encore bien tendre, des honneurs et des avantages que procure à un jeune homme la spécialité de rédacteur sérieux, lorsqu'il la pratique sans rire. M. Duclerc a fini par se convaincre lui-même, avec ses articles, qu'il avait des connaissances particulières en finances; et Garnier-Pagès, qui n'eut point de rival pour le placement des savons, lorsqu'il était courtier à Montpellier, l'a confirmé dans cette opinion. M. Duclerc est à proprement parler le Mallac de la république *blonde*. On le choie, on le gâte, on le mariera; et, en attendant, on l'a fait secrétaire général du ministre des finances. C'est à lui que M. Garnier-Pagès, — qui a ses nerfs, — a confié le soin filial de lire son discours.

En ce moment Barbès entre. Nous serions effrayés de son air sombre, si nous ne savions qu'il est à la fois triste et charmé de la révolution de février. Barbès s'était si bien accoutumé à être le héros et le martyr de la république, qu'il ne peut pas se faire à l'idée qu'il y ait maintenant en France d'autres républicains que lui. Toute générosité a un fond d'égoïsme!

Le plus noble visage du Gouvernement provisoire, c'est à coup sûr celui de François Arago. L'habitude de méditer sur ce qui se passe dans la lune a rendu notre illustre astronome très-calme, très-majestueux, et l'a mis au-dessus des événements terrestres; il a un peu l'air d'un homme qui se serait trompé de planète; mais, à cela près, ses calculs militaires ne peuvent manquer d'être aussi exacts que rassurants, puisqu'il a dû les établir à l'aide des télescopes de l'observation!

On ne saurait pas que le citoyen Marie, présentement ministre des travaux publics, sort du Palais, que son extérieur le dirait suffisamment. Maître Marie est le type de l'avocat qui met sa toque sur le coin de l'oreille. Propret, disert et froid, M. Marie n'exprime ni une idée, ni un sentiment. D'ailleurs la politique l'a laissé dans sa spécialité. On peut dire que cet excellent avocat a fait du ministère des travaux publics le ministère des *murs mitoyens*.

Il fallait un bouquet au feu d'artifice : Lamartine prend feu, et son manifeste, comme une immense gerbe, monte, éclate et illumine de

ses mille fusées le sombre horizon. L'Assemblée enthousiasmée veut rendre hommage à Ruggieri, et décrète, séance tenante, que le Gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie!

Décidément, l'enthousiasme que l'Assemblée éprouve pour Lamartine est sans bornes. C'est à qui pourra le presser sur son cœur; nous voyons le citoyen Xavier Durrieu faire de grands efforts pour se glisser jusqu'à lui par dessous les représentants qui l'obstruent, et lui baiser les mains. Aimé de la France, adoré de l'Europe, acclamé au dedans et au dehors, chanté sur le mode Ionien, par les journalistes lycanthropes de la république nouvelle, Lamartine remplit en ce moment le

véritable rôle réservé aux poëtes : un rôle d'arc-en-ciel! Quel sujet de *méditation* n'y a-t-il pas pour lui sur les sommets de ce Pinde révolutionnaire, où il est monté la lyre en main et la prose tricolore aux lèvres! Nous avons remarqué qu'afin d'entretenir son inspiration Lamartine, lorsqu'il est à la tribune, répudie l'eau sucrée des orateurs vulgaires, et se fait verser par les huissiers attentifs le Bordeaux à plein verre; — si bien que la péroraison de ses discours, s'empourprant au divin jus de la Gironde, semble se perdre dans les vapeurs idéales d'une ébriété lucide.

Sans doute que du haut des nuages, cher arc-en-ciel, le monde vous apparaît comme un vaste concert dont l'Assemblée nationale est l'orchestre... — Mais quel horrible *couac* a rompu tout à coup l'harmonie!... c'est le piston qui détonne!... ou plutôt c'est Barbès qui met la musique en fuite. Décidément, ce Barbès est un homme qui ne supportera pas facilement les conséquences du suffrage universel. Barbès voudrait qu'il n'y eût que lui qui fût le représentant du peuple; il ne le dit pas, mais il le pense, et cette monomanie, dont le fond est peut-être chevaleresque, le rend inquiet, irritable, et même tant soit peu arrogant. Le représentant Barbès ne parle pas à ses collègues d'un autre ton que celui qu'il prenait à la Chambre des pairs vis-à-vis de M. Pasquier. Si même il arrive que pour mettre fin aux discussions, comme cela a eu lieu plusieurs fois déjà, l'Assemblée prenne le parti de crier : Vive

la République! ce bruit, qui devrait être le plus flatteur du monde pour les oreilles de Barbès, semble lui causer des crispations. Il crie : Vive la République! mais d'une voix terrible, en roulant des yeux mena-

çants; ses amis se croient obligés d'imiter son attitude, et ce : Vive la République! très-unanime et très-touchant que les deux côtés de la Chambre poussent à la fois, ressemble singulièrement à une ironie et à un défi que l'un adresserait à l'autre. — On imaginerait difficilement une unanimité plus irréconciliable. — Cependant chaque fois que le : Vive la République! part de quelque coin de l'Assemblée où se trouve l'un de ces représentants enthousiastes et agrestes qui se croient envoyés à Paris exprès pour faire ce bruit-là, M. Odilon Barrot ne manque jamais de répondre poliment à l'appel; il force même ses voisins à se lever; il tend le bras avec autant d'entraînement que M. de Larochejaquelein, et nous entendons d'ici ronfler ses notes basses. Il faut que le citoyen Barbès soit bien difficile pour ne pas se contenter de cela. Ne fût-ce qu'en faveur de ce tendre accord, le Gouvernement provisoire aurait, ce nous semble, bien mérité de la patrie; nous trouvons Barbès injuste de lui contester son laurier sous le prétexte qu'on a chargé M. Franck-Carré, magistrat de la *veille*, de l'enquête à faire sur l'émeute du *lendemain* qui a eu lieu à Rouen. — Mais à ce propos-là Barbès est tombé entre les mains d'un avocat normand; il n'échappera pas avant deux heures au moins au premier discours de Me Senard, orateur sensible, qui se ferait un crime de ne point mettre au service de sa cause tous les arguments qu'un homme seul peut tirer des cinq Codes.

L'Assemblée a donc le temps de songer à autre chose. Après avoir payé sa dette de reconnaissance au Gouvernement provisoire, elle avait un dernier hommage à lui rendre... le voilà supprimé! Par qui le remplacera-t-on? Ici, combat. Le vacarme tient lieu d'éloquence et de réglement. Le président se couvre! Personne ne s'en aperçoit. Voyant son effet manqué, le pauvre Buchez ôte son chapeau, et comme il est tout honteux du spectacle que son assemblée donne en public, il l'envoie dans ses bureaux nommer une commission chargée de faire un rapport sur la meilleure forme de gouvernement dans la meilleure des Républiques possibles. O Pangloss! où êtes-vous?

Petite réflexion pendant la séance.

Messieurs les clubs de Paris se sont fait donner aujourd'hui le privilége d'une tribune particulière et réservée. Ce petit privilége viole la liberté et l'égalité : la liberté, en apportant au dedans la pression du dehors : l'égalité, en confisquant au profit de quelques-uns une partie du droit de tout le monde. Ensuite, si les clubs obtiennent un

privilége, est-ce que l'Assemblée ne perd pas le sien ? Les clubs devien-

nent l'Assemblée nationale, et c'est l'Assemblée nationale qui n'est plus qu'un club.— Combien il est difficile de s'entendre sur le droit commun et la liberté de tout le monde !

9 mai.

Rapport de la commission et Vote.

La commission conclut à la nomination directe par l'Assemblée, de neuf ministres, ornés d'un président, responsables et révocables. — Le citoyen Vignerte, chez lequel nous nous affligeons, dans l'intérêt de son avenir, de ne point rencontrer l'émotion inséparable d'un premier début, considère le rapport « comme un tissu de sophismes dicté par de bonnes intentions. » — Cette agréable appréciation allait être contredite fort éloquemment par M. de Brie, si l'orateur n'avait été interrompu par un accident d'éloquence vulgairement appelé *chat*. Le rédacteur du *Courrier français*, Xavier Durrieu, voudrait prononcer à son tour un discours... qu'il faudra lire dans son journal. Le citoyen Dur-

rieu se félicite lui-même de partager l'avis du citoyen Vignerte, qui supplie le Gouvernement provisoire de rester à son poste. — Quant au citoyen Saint-Gaudens, — trombonne du barreau de Pézenas, — il voudrait dissimuler plus longtemps son affection pour un Directoire de cinq membres, qu'il ne le pourrait pas; voulût-il aussi dissimuler son accent qui le rendra célèbre, s'il s'en sert souvent, il n'y réussirait point davantage.

Ces discours naïfs auraient duré longtemps sans fixer précisément l'opinion de l'Assemblée. C'est alors que le parti des *matois* a cru pouvoir donner. Par le parti des *matois*, on entend l'ancienne gauche dont

M. Odilon Barrot est le Rominagrobis. Le parti des *matois* s'est réuni sur les bancs de l'extrême droite, et c'est de là qu'il prête aux discussions une attention assez semblable à celle du chat qui guette les souris. — Quatre *matois* prennent successivement la parole : Lherbette, charmant orateur de gouttières; Charamaule, qu'un I de plus ajouté à son nom suffit pour dépeindre (chara mlaule), — et dont on ferait facilement un rébus (chat-rat-miaule); Lasteyrie, véritable angora, et Odilon Barrot, dont le ron-ron majestueux est capable d'inspirer la crainte à toutes les souris du moulin. — Les quatre *matois*, sous prétexte de rendre hommage à la souveraineté de l'Assemblée, allaient certainement attirer les neuf ministères dans leur souricière, si Lamartine ne s'était dévoué pour enlever l'amorce. L'Assemblée émue de cette belle action, qu'elle n'a pas eu l'air de comprendre, s'est prononcée pour une commission exécutive de cinq membres. — Mais avant le vote, quels discours n'a t-il pas fallu subir? et le citoyen Frédéric Bastiat, le

Voltaire du libre-échange, qui demande à son pays de pratiquer une politique *originale;* et le dominicain Lacordaire, qui a prêché le *respect des minorités,* du ton dont les anciens moines invitaient leurs ouailles à prendre part à la croisade contre les Albigeois; et M. Lacaze, venu des Hautes-Pyrénées,— pour succéder à Barrère, disent ses concitoyens, — mais en réalité pour tenir école de pathos transcendant où l'Etat est comparé à un vaisseau, l'Assemblée à une ancre, et les lois à des câbles. M. Lacaze ne se compare lui-même à rien; nous savons pourtant bien avec qui il pourrait supporter la comparaison sans se faire de tort. M. Favre, l'aimable rédacteur des circulaires de Ledru-Rollin, a parlé aussi pendant deux heures. C'est un avocat qui ne se taira pas souvent; nous le retrouverons. L'impression qu'il a produite aujourd'hui est assez heureuse. En regardant cette face blême, cette bouche pendante d'où suinte une parole laiteuse, on sent un frisson courir dans ses veines, et l'on se dit involontairement : — Voilà un homme qui me condamnera peut-être à mort! — Quant à Barbès, il s'est trouvé d'accord avec M. Odilon Barrot. — Cela est bien flatteur pour le parti des matois.

Un mot d'explication. — Il y a dans l'Assemblée trois partis : — Les républicains *qui ne le sont pas;* — les républicains *qui le sont trop,* — et les républicains *de raison et de sentiment.* — Les premiers et les seconds se sont rencontrés au scrutin contre Ledru-Rollin, les uns avec l'arrière-pensée de l'expulser, les autres croyant peut-être le servir; singulier accord de la frayeur et de l'imprudence. Le troisième parti, — la majorité, — oubliant rancunes, divisions et logique même, n'a songé qu'à la République. Il est instructif de tirer sur l'heure le sens de ce scrutin qui appartient à l'histoire : Odilon Barrot a voté avec *le préjugé,* Barbès avec *le principe,* et Lamartine selon *la circonstance.*

10 mai.

Nomination de la commission exécutive. — Louis Blanc.

Il n'y a en ce moment qu'une seule curiosité à voir dans Paris, c'est l'Assemblée nationale. Je me suis rendu aujourd'hui à la séance, ma carte dans ma poche, mon provincial sous le bras. — Vous ne prenez pas d'armes? m'a-t-il demandé. — Comment, des armes! — Sans doute; moi j'ai des pistolets de poche. On ne sait pas ce qui peut arriver quand on doit traverser ces multitudes de

démagogues furieux qui entourent l'enceinte de l'Assemblée nationale.

— Où prenez vous donc ces multitudes?

— Parbleu ! dans le journal de mon département.

Pendant cet entretien, nous descendions de cabriolet devant la grille du pont de la Révolution. Deux lanciers de la garde nationale, endormis

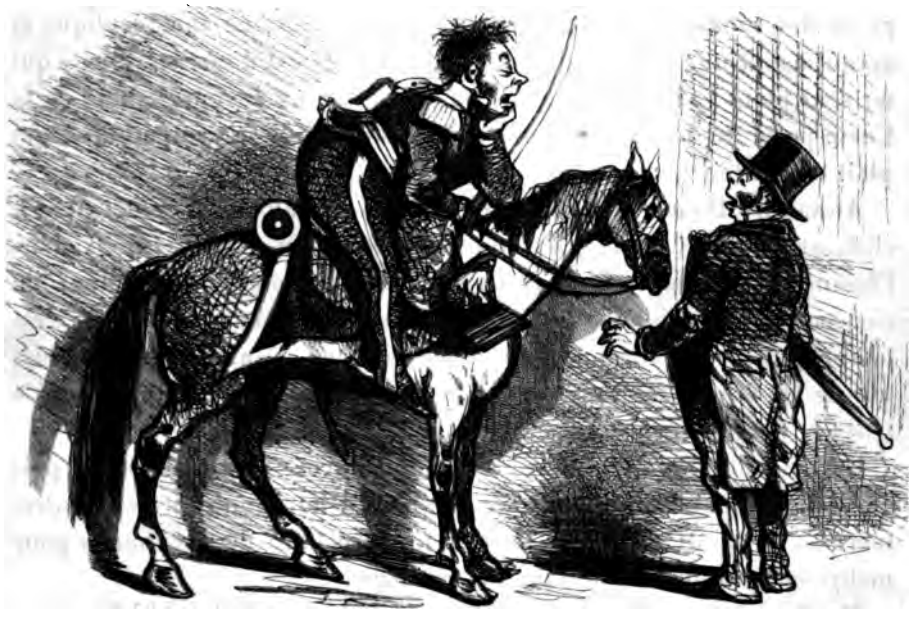

sur la selle, montaient la garde comme autrefois sous l'arc de triomphe du Carrousel. Sur l'exhibitiou pure et simple de ma carte, un garçon à collet rouge nous ouvrit la grille au grand étonnement de mon compagnon, qui s'attendait à traverser un triple rang de baïonnettes, et à s'entendre demander le mot d'ordre par des sentinelles placées de distance en distance.

Comme nous allions pénétrer dans la salle des Pas-Perdus, un marchand nous arrêta pour nous vendre des cigares.—On fume donc ici?— Regardez le citoyen Lesseps qui se dissimule dans l'embrasure de cette fenêtre pour déguster son havane. Il se console ainsi d'avoir été dégommé. Voyez ce fumeur qui traverse la salle en ce moment, avec quelle majesté il lance les bouffées! A son aplomb on reconnaît un représentant. — Ce doit être un démagogue ; il fume un bout coupé. N'est-ce point par hasard Barbès? — C'est le citoyen Baroche, membre de l'ex-centre gauche, bâtonnier de l'ordre des avocats. — Et il fume des bouts coupés? — Que voulez-vous! les modérés une fois lancés vont

toujours plus loin que les autres. Le citoyen Baroche ferait bien pourtant d'enrayer, il est sur les bords du cigare à paille.

Nous voici placés! l'Assemblée nomme la commission exécutive. On procède par l'appel nominal. Un nom retentit, et fait lever les têtes : le citoyen Bonaparte! Tous les spectateurs se penchent et regardent avidement un jeune homme qui dépose en ce moment son bulletin dans l'urne. Le citoyen Bonaparte porte sa race écrite sur son visage : il a le profil des monnaies de l'empire : figure fine et ferme, mélancolique et accentuée. Toute l'allure du citoyen Bonaparte est d'une simplicité qui ne sent point l'affectation ; mais en même temps le représentant de la Corse porte en lui quelque chose de distingué et de sympathique qui plaît et qui touche.

Alexandre Dumas vient d'entrer dans la tribune des rédacteurs en chef, précisément en face de nous. Il plonge un regard curieux dans l'hémicycle. Le spectacle de cette procession de votants qui défilent n'a rien cependant qui doive beaucoup étonner. Si Dumas est surpris, c'est peut-être d'être en loge au lieu d'être en scène. Comment les électeurs ont-ils été si injustes que de ne pas mêler au drame un auteur qui a tant fait pour le répertoire?

On vote toujours avec un calme et une douceur exemplaires. Des poignées de main s'échangent entre gens qu'au dehors on dit prêts à s'entretuer. — Il paraît que nous aurons un Directoire de *conciliation* pour mettre en pratique la politique de *sentiment!*

M. Pagnerre, qui a voté, monte familièrement à la présidence, et s'assied sur le... comptoir. Parlez-nous des libraires républicains pour être sans gêne. On nous fait remarquer d'ailleurs que les grands airs du citoyen Pagnerre ne datent point de la révolution, et qu'on ne les saurait imputer à son avénement politique. Le citoyen Pagnerre est assez hautain depuis qu'il n'est plus colporteur, et depuis qu'il est riche. Or, le citoyen Pagnerre est riche depuis longtemps. La République lui avait donné la fortune avant le pouvoir. Le libraire Pagnerre est un républicain de la veille vraiment trop heureux. Pendant qu'on emprisonnait les auteurs qu'il éditait, il s'enrichissait en les éditant. Ces auteurs, à vrai dire, sont aujourd'hui sortis de prison, mais ils en sont sortis pauvres, et ils sont sans places pour la plupart. Ce qui doit consoler leur désintéressement patriotique, c'est la fortune, c'est la gloire du libraire Pagnerre. Il en rejaillit quelque chose sur eux, puisqu'ils les ont faites.

Le scrutin se prolongeant, je redescendis avec mon provincial dans la salle des Pas-Perdus. Une foule nombreuse se pressait autour de la porte qui donne sur le jardin réservé. Cet empressement était causé par

la vue d'une femme qui, assise sur l'herbe à l'ombre des arbres, fumait sa cigarette. — Les femmes, me demanda mon compagnon, ont donc le droit d'entrer ici? — Pas toutes, celle-ci seulement. — C'est sans doute quelque vésuvienne notable, ou tout au moins la présidente du club des femmes? — C'est George Sand!

Mon compagnon se tut, puis il reprit après un moment de silence:— Et ce Tytire, ce berger aux traits ouverts, au sourire bienveillant qui paraît si heureux de fumer son cigare à côté de George Sand, *sub tegmine fagi*, comment le nommez-vous?

— Ledru-Rollin; et voilà Lamartine qui passe à son côté. Derrière lui s'avance le citoyen Flocon, fumeur intrépide, qui n'a pas l'air seule-

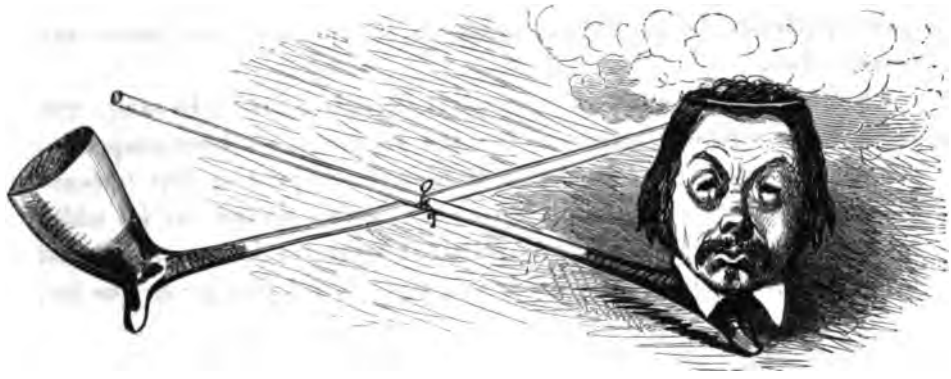

ment de se douter qu'il n'est plus membre du gouvernement et qu'il va peut-être devenir ministre; plus loin regardez le vice-président de la commission du Luxembourg, l'ouvrier Albert, également étendu sur le gazon un cigare à la bouche. Les oiseaux chantent, les fleurs embaument, les brises murmurent, les représentants fument, causent ou rêvent; que dites-vous de ce décaméron parlementaire?

Mon provincial cherchait une réponse, mais il fallut remonter. On allait dépouiller le scrutin. Les députés regagnent leurs places, le président proclame à haute voix le résultat du vote, qui crée une commission exécutive composée des citoyens Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin.

Étonnement général de voir Lamartine l'avant-dernier sur la liste. Mon compagnon surtout n'en revenait pas.

— Ainsi vont les choses, lui dis-je, les fédérés de la peur et de la niaiserie punissent aujourd'hui Lamartine d'avoir agi hier en homme politique et en collègue sincère. Ils voulaient le pousser au coup d'état de la défection. On lui inflige la minorité de la rancune. Convenez ce-

pendant qu'il est impossible de renverser un gouvernement, et d'en fonder un nouveau avec plus de calme et de tranquillité.

Après ce vote, mon provincial voulait partir.—Quoi ! sans écouter le citoyen Wolowski, *ancien polonais*, qui vient déposer une pétition en faveur de la patrie à laquelle il n'appartient plus : jamais on ne va dîner avant d'avoir écouté Wolowski ; c'est un orateur qui creuse ; il remplace l'absinthe.

Mon provincial ne se serait d'ailleurs point pardonné de s'en être allé trop tôt. M. Wolowski s'étant avisé de terminer son allocution, en proposant à l'Assemblée de former dans son sein une commission du Luxembourg, les huissiers se sont empressés d'apporter un tabouret. Ils avaient bien prévu que Louis Blanc n'entendrait pas quelqu'un parler de l'organisation du travail, sans prendre cela comme une personnalité.

En effet, à peine avait-on renvoyé la Pologne à lundi (15 mai), que Louis Blanc a grimpé agilement sur son escabeau. — Ainsi suspendu, comme une capote dans un carton de modiste, le petit orateur ressemblait très-bien à ces nains du moyen-âge, qu'on servait sur les tables féodales, dans un pâté, d'où ils sortaient fièrement lorsqu'on enlevait la croûte. M. Louis Blanc possède une voix qui est plus grosse que lui.

C'est cependant une voix de phénomène, claire, tenue, et qui se renfle, dirait-on, par des crans dans l'intérieur de la mécanique, comme les

notes graves de la serinette. Tous les petits hommes ont le tort d'aimer la pompe; Louis Blanc plus qu'aucun autre de sa taille. Que si jamais le sort du Corse qui prit de Talma des leçons de noblesse, lui était réservé, Louis Blanc ferait à coup sûr venir M. Ligier pour apprendre à draper sa pourpre. Il porte déjà naturellement ses périodes sur le bras gauche comme un confident de tragédie. Singulier mélange d'inspiration et de lieu commun, de rhétorique et de passion, ce petit homme vibrant et prétentieux qui cache une raison sèche sous un faux illuminisme, ce petit homme qui prend sa tête pour son cœur, — de bonne foi peut-être, — et qui ne s'avoue pas à lui-même, par modestie sans doute, que son furieux amour du prochain est la rancune d'une ambition jalouse, ce petit homme peut devenir un orateur, un politique: il est déjà un danger. Chose remarquable! c'est que tous ces pasteurs d'hommes, qui vont depuis février prêchant la solidarité et l'abnégation, sont ivres de leur personnalité. Folie qui les perd et nous sauve! Que Louis Blanc parvienne à s'oublier, l'on pensera beaucoup à lui!

Telle a été du moins l'opinion de mon provincial en entendant le jeune orateur demander la création d'un ministère du travail après avoir parlé de lui-même, de sa tristesse et de ses ennemis, avec une incohérence qu'il était permis de prendre pour l'attendrissement inséparable d'une improvisation pénible.

11 mai.

Commissions des travailleurs et de la Constitution.
— M. Vivien et le règlement.

Il y a dans toutes les réunions un certain nombre de membres dont l'exactitude est tout le talent. Les voilà qui entourent M. Buchez; le tremplain de la présidence est devenu un petit forum. Voulant répondre à tout le monde, M. Buchez se met à genoux sur son fauteuil et tourne le dos au reste de l'Assemblée. Combien ces familiarités d'attitude doivent réjouir les cœurs un peu trop démocratiques!

Rien de fort intéressant dans cette journée. David (d'Angers) éprouve le besoin de rendre un nouvel hommage au gouvernement provisoire : Cet hommage serait une médaille. —Vous êtes orfévre, M. Josse! — La médaille est coulée. — Un orateur timide fait un calembourg modeste. C'est au nom des jeunes soldats de la réserve qu'on prétend séparer de leurs épouses : — Citoyens! s'écrie-t-il, respectez de tendres liens; un époux ne peut être *mobile!*

Un émouchet se pose quelques instants à la tribune. On nous dit qu'il s'appelle Bouvet. — Cet orateur, à profil d'oiseau de proie, laisse tomber de son bec une proposition qui vaut bien un fromage. Le citoyen Bouvet voudrait qu'on nommât douze commissions d'un coup, afin qu'il n'en fût plus jamais question ! — Et bien alors, qu'est-ce que l'Assemblée aurait à faire? Vignerte lui-même serait privé de l'occasion de s'écrier, d'une voix forte, que ses collègues n'ont point *d'opinion politique arrêtée!* ce serait vraiment dommage. — Plus de commissions! Autant dire à l'Assemblée de se taire, car voilà une demi-journée qu'elle passe dans la plus adorable confusion de discours et de votes pour se décider seulement à nommer deux commissions dans les bureaux, — celle des travailleurs et celle de la constitution.

Mr Senard, avocat du barreau de Rouen, se croit obligé de plaider à *l'heure* pour prouver qu'il ne le cède point à son confrère Baroche, du barreau de Paris.

Un certain Durand de Romorantin vient encore embrouiller la discussion. On lui résiste, il fait sa barricade. Germain Sarrut, auteur de la *Biographie des hommes du jour* en général et de celle de la duchesse de Berry en particulier, se joint à l'insurrection de Romorantin. Sur quoi le président Buchez lâche un *sacredieu* bien excusable, — car il faudrait être le président bon Dieu lui-même pour n'être point poussé à bout par l'orateur Sarrut et ses semblables.

Il n'y a pas moyen de vivre davantage sans règlement. — M. Buchez suspend donc la séance jusqu'à ce que M. Vivien en apporte un.

M. Vivien est, comme on sait, un veritable ébéniste en règlements, il a dû sa réputation à des chefs-d'œuvre de ce genre dont les nombreux tiroirs et les incrustations sont l'honneur de l'industrie parlementaire. M. Vivien avoue qu'il a eu fort peu de temps; mais que néanmoins il est remonté dans ses recherches jusqu'à la plus haute antiquité où il a trouvé de fort bons éléments. M. Vivien ne dit pas précisément que l'ancien règlement du sénat romain et celui de l'aréopage d'Athènes lui ont servi de modèle, mais il le laisse supposer. Son projet d'ailleurs se ressent aussi des progrès de l'esprit moderne. Il est presque textuellement copié sur celui de la Chambre des députés, — sauf les attributions de général en chef qu'on avait oublié de donner à M. Sauzet.

La discussion du règlement laisse le temps de faire quelques bons mots dans les conversations intimes. — M. Buchez, président de l'Assemblée est médecin, M. Recurt, ministre de l'intérieur, est médecin, M. Trélat, des travaux publics, médecin aussi. — Il faudra, dit M. Du-

pin, l'un de nos spirituels de *la veille*, que la République ait une forte *Constitution* pour en réchapper ; — et qu'elle ait cent fois raison, a ré-

pliqué assez légèrement M. Odilon Barrot, pour ne point perdre sa cause, puisqu'elle a tant d'avocats chargés de la défendre! — Ledru-Rollin, Marie, Crémieux et Bethmont! quatre à la fois! — La médecine et le barreau ne se plaindront pas ; ils se sont fait la part belle.

Un avis : n'oubliez pas, citoyen Ducoux, qui avez une grosse voix, dont vous pouvez être tenté d'abuser, citoyen que je suppose inspiré par les meilleurs sentiments, n'oubliez pas, vous et tous les républicains d'*éloquence* dont cette Assemblée fourmille, que la tribune est, comme l'enfer, pavée de bonnes intentions.

12 mai.

Nomination dans les bureaux. — Projets divers.
— Défense aux pétitionnaires d'entrer.

L'Assemblée, à ce qu'il paraît, a été terrible dans ses bureaux. Il s'agissait de nommer la commission du travail. Sur ce terrain plus vague que neutre, économistes et socialistes ont croisé le discours. Il y a eu des flots de phrases répandus. Enfin la commission est nommée! Travailleurs, réjouissez-vous! On nous dit que le président de la commission est un libre-échangiste ; il a fait partie de cette fameuse députation d'économistes, qui vint, il y a quelque temps, pleurer à chaudes larmes devant le gouvernement provisoire, portant dans ses mains les fragments de la chaire du frère Michel Chevalier.

Aujourd'hui, l'économie politique se relève dans la personne de dix-huit apôtres pour le moment enfouis dans un des bureaux de l'Assemblée nationale, leur front enfoncé dans leurs mains, leurs lunettes au-dessus du front, la perruque hérissée, la cervelle en feu, cherchant dans Ricardo, dans Malthus, dans toute la librairie économique de Guillaumin, les moyens de sustenter la population ouvrière sans qu'il en coûte rien à personne, — à l'aide d'un excellent bouillon extrait des anciens boutons de guêtre, par le procédé Larissole (sans garantie du gouvernement).

M. Beaumont (de la Somme) avait un autre système plus simple encore, et infaillible, disait-il; le système du sucre de betteraves! faisons tous du sucre de betteraves! hors de là point d'avenir pour les classes pauvres! Quel dommage que l'on ne se soit pas rallié à ce système-là! Le sixième bureau, — celui de M. Beaumont (de la Somme), — en avait été pourtant enthousiasmé.

Je voudrais savoir maintenant en quels termes il est possible de raconter à la postérité les travaux que la Constituante a accomplis aujourd'hui. Cent motions, cent propositions; projets, contre-projets, et cent orateurs à la fois! Le pouls de l'Assemblée bat plus de soixante interruptions à la minute; elle va avoir un coup de sang; docteur Buchez saignez-la! Heureusement une hémorrhagie nasale la soulage. Il est décidé que la commission de Constitution se composera de dix-huit membres. Sachez cela, nos descendants!—C'est le 12 mai 1848 qu'on a pris cette grande résolution :

LUNEAU, BIZOIN, FALLOUX,
LHERBETTE, CORNE, KREMIOUSKOF,
ET MULTIS ALIIS PARLANTIBUS.

C'est à la mention que les journaux font dans leurs colonnes du nom des députés qui montent à la tribune, que nous devons une intempérance oratoire qui conduirait le pays à sa perte. Nous demandons formellement que, par mesure de salut public, on cache dorénavant le compte rendu des discours sous le voile du pseudonyme; ainsi par exemple on dirait :

Caton d'Utique occupe le fauteuil de la présidence.

Caton. — La séance est ouverte.

Scipion l'Africain de sa place. — Nous ne sommes pas en nombre.

Un huissier vient annoncer que l'on voit du côté du Janicule une foule de tribuns du peuple se diriger vers la chambre.

Le citoyen Xavier Durrieu de sa place. — Tant mieux! (Approbation unanime.)

Le citoyen Xavier Durrieu est le seul pour qui l'on n'ait pas encore trouvé un nom romain.

Céthégus à la tribune. — Je viens déposer sur le bureau une pétition en faveur des Volsques.

Le citoyen Xavier Durrieu. — Et des Samnites!

Céthégus. — Il ne s'agit en ce moment que des Volsques.

Xavier Durrieu.—Il s'agit aussi des Samnites; je demande à expliquer mon vote. Dans l'âge le plus tendre, comme j'annonçais les plus heureuses dispositions, on me mit pour apprendre le latin chez un curé d'alentour. C'était une noble tête de vieillard...

Cris unanimes. — Assez! assez!

Xavier Durrieu. — Je suis le rédacteur en chef du *Courrier français*, et je me retire sur le mont Aventin.

Caton. — La parole est à Menenius Agrippa.

Menenius Agrippa raconte une fable pour calmer le ressentiment du citoyen Xavier Durrieu.

Xavier Durrieu de sa place. — C'était une noble tête de vieillard, calme et belle; je lui servais la messe avec succès, lorsqu'un jour il me surprit à boire le vin blanc qui restait dans les burettes.

Cris unanimes : — Assez! assez!

Le citoyen Durrieu. — Je demande que l'on constate au procès-verbal que je suis rédacteur en chef du *Courrier français*.

La proposition est mise aux voix et rejetée à l'unanimité.

Du moment que l'on donnera aux détestables orateurs des noms de fantaisie, rien ne s'opposera plus à ce qu'on leur dise nettement leur fait. Calpurnius est un traître, Fabius une ganache, Sempronius une oie, Coclès un poisson et Appius un criquet. Si Fabius vient se plaindre, on lui dit : « Il ne s'agit pas de vous, mais du célèbre Fabius Cunctator qui est mort depuis deux mille ans, et avec lequel vous n'avez aucun rapport. »

Il y a cependant une chose sérieuse dans la séance de ce jourd'hui 12 mai : L'interdiction formelle faite par l'Assemblée aux citoyens d'apporter en personne des pétitions à sa barre.

Ensuite, quelqu'un parlant de M. Flocon a dit : que ce ministre de l'agriculture allait manger son blé en herbe.

13 mai.

Pétition des clubs en faveur de la Pologne — Creation de quinze comités.

L'intérêt est au dehors.

On a battu le rappel dans Paris. Cinquante mille baïonnettes entourent l'Assemblée à midi, et barrent le passage à la procession des clubs qui s'arrête — toute seule — à la Madeleine, et envoie poliment, par des délégués, sa pétition en faveur de la Pologne. C'est M. Vavin qui reçoit dans la salle des pas perdus la pétition des mains d'un jeune étudiant, de bonne tournure, qui s'exprime avec facilité. L'étudiant se nomme Buchais. Quant à M. Vavin, il gardera de cette journée polonaise le surnom de Vawinski, que plusieurs de ses collègues viennent de lui décerner.

Au dehors, les gardes nationaux s'en vont fort mécontents d'avoir été dérangés par le rappel qui a alarmé la ville. Au dedans, la séance com-

mence par la lecture du procès-verbal. Rien de plus charmant que l'étonnement naïf que je lis d'ici sur la figure des provinciaux des tribunes. Il y a des familles entières qui s'imaginent que la séance va se composer de lectures de procès-verbaux! C'était bien la peine de venir de Château-Chinon!

Cependant Vawinski veut achever de se couvrir de gloire en lisant la pétition des clubs; la Pologne est impitoyablement renvoyée à lundi : — jour des interpellations en sa faveur. M. de Montalembert s'est fait inscrire. Il prendra la parole.

Est-ce que M. de Montalembert, l'éloquent sacristain de l'Eglise légitimiste, le marguiller dévot de l'ancienne paroisse des pairs de France, l'enfant de chœur du trône et de l'autel, voudrait défendre la cause des peuples, et essayer de rendre à la Révolution, par des paroles, ce qu'il a toujours essayé de lui enlever par ses pensées? Nous sommes curieux d'entendre ce que pourra dire à l'Assemblée de la République le fanatique insulteur de la Convention. Quelqu'un comparait la faconde furieuse de M. de Montalembert à la logique impitoyable de M. de Maistre. — Le style de M. de Maistre est rouge comme du sang. — Le langage de M. de Montalembert, c'est de l'eau rougie; — de l'eau bénite rougie par le vin d'une burette. — A lundi!

Aujourd'hui le citoyen Sarrut se croit obligé de monter à la tribune. — Cela s'explique par la position favorable qu'il occupe au pied de ce monument. L'orateur se contente de dire qu'il n'avait pas besoin de parler. M. Vivien lui répond qu'alors il aurait pu se taire; et le président Buchez saisit naïvement cette occasion d'engager tous les représentants à ne prononcer dorénavant que des paroles *nécessaires*. — A l'instant même M. Dupin caractérise, sans s'en douter, le bavardage de ses collègues, en s'expliquant sur ce qu'il appelle le JEU DU POUVOIR SOUVERAIN.

Le ministre Flocon a pris le mot pour lui : — « L'Assemblée prétend-elle, oui ou non, donner des ordres aux ministres? » Belle question d'un républicain de la veille, à laquelle il faut voir avec quel rigorisme démocratique ont répondu d'un air narquois les républicains du lendemain !

Dans le but de fournir à toutes les capacités modestes et peu éloquentes l'occasion de rendre des services à la patrie, un orateur, — qui supplie l'Assemblée de ne pas faire attention à lui, et de ne pas même lui demander son nom, — propose la création de quinze comités spéciaux. — Oui, s'écrie Vignerte, à la condition qu'ils seront purement scientifiques et littéraires! — On avait besoin d'un peu d'hilarité. — Plusieurs mécaniciens l'entretiennent, en parlant des rouages administratifs, en hommes qui ont l'habitude de mettre des machines en mouvement. Un d'eux, surtout, propose un contre-projet qui s'engrène, dit-il, avec le premier; mais comme ce citoyen mécanicien est

habillé d'un fourreau de parapluie, son costume le gêne et lui ôte la grâce du débit.

Les déplorables essais d'éloquence de tous ces petits orateurs d'occasion ont mis le célèbre avocat Barrot hors de lui : comme il a l'air en colère M. Odilon Barrot! il faut voir comme il est en colère aujourd'hui ! c'est le Prudhomme d'Henri-Monnier passé à l'état de père Duchesne. Grâce à lui, nous aurons quinze comités spéciaux et permanents. Il en manque un, M. Barrot : le comité de salut public. Félix Pyat, qui est pourtant un montagnard, ne demandait qu'un comité des *arts :* on le lui a refusé.

Madame Récamier assistait à la séance de l'Assemblée nationale, dans la tribune du corps diplomatique. En sortant de la Chambre, madame de Récamier rencontra madame Georges Sand ; la déesse du directoire salua l'Egérie du gouvernement de février.

— Eh bien ! madame, demanda l'auteur de *Lélia*, vous daignez vous intéresser encore à la politique des hommes?

— Mais vous-même, répondit l'ancienne rivale de madame Tallien, il me paraît que vous vous intéressez beaucoup aux hommes de la politique?

— Quand on connaît votre spirituel dédain pour les choses d'ici-bas, reprit madame Sand, on se demande quel désir secret vous amène aujourd'hui dans une assemblée révolutionnaire...

— Un désir bien simple et bien naturel, madame : j'ai cherché une occasion de me rappeler le beau temps où j'étais jeune !

— Et avez-vous eu le bonheur de trouver ce charmant souvenir, dans le spectacle de nos intérêts et de nos débats politiques?

— Précisément, madame : je me suis souvenue tout de suite de ce temps où j'étais belle, de ce temps où *la République tombait de la tragédie dans l'intrigue, du spiritualisme dans l'ambition, du fanatisme dans la cupidité.*

— Mais, répliqua madame Sand, c'est M. de Lamartine qui a écrit cette phrase, en parlant des petits principes et des petites personnes du directoire?

— Oui, madame.

Quant à M. Armand Marrast qui n'a pas encore dit un mot, pas encore fait un geste, il est toujours à la même place, calme, tranquille, presque impassible. Il semble sourire à quelqu'un ou à quelque chose d'invisible. Quand il lève les yeux il regarde la tribune des journalistes, il se souvient peut-être, avec un plaisir secret et un regret qu'il n'avoue pas, du temps *heureux* où son parti était malheureux. M. Armand Mar-

rast se recueille : il se rajeunit, il rêve; il nous plaît de croire qu'il se raconte à lui-même un premier-Paris dont il ne peut plus, hélas! faire

attendre les feuillets jusqu'à trois heures du matin par les compositeurs du *National;* et, s'il regarde la tribune des journaux, c'est qu'il voudrait trouver un moyen de souffler à l'observation des journalistes la critique de ce qu'il voit et de ce qu'il entend.

15 mai.

Invasion de l'Assemblée (1).

S'éveillera-t-elle aujourd'hui, cette Assemblée endormie? Le bruit du canon de Cracovie, le tocsin de Posen et le râle de la Pologne qu'on égorge retentiront-ils jusque dans cette enceinte?

Il est midi. — Sur les boulevarts commence à se dérouler une longue procession d'hommes partis de la Bastille, où des affiches

(1) Cette histoire de la Constituante n'a point été faite après coup, mais écrite au jour le jour. — Je crois qu'elle perdrait quelque chose de son originalité propre, et de sa vérité de flagrant délit, pour ainsi dire, si, par des interpolations posthumes, par un arrangement rétrospectif, j'altérais la sincérité de cette vivante image des événements tracée à l'heure même où ils s'accomplissaient, et sous l'impression que j'en ai ressentie. Voici donc la journée du 15 mai telle que je l'ai prise sur le fait; l'incohérence du récit, commencé dans le calme et fini dans une quasi révolution, peint mieux, à coup sûr, par le désordre même des idées et des réflexions, la séance du 15 mai, que ne le saurait faire un *Roman* plus apprêté.

les avaient conviés à se réunir ce matin à dix heures (1). Les délégués des gardes nationales des départements, assemblés dès huit heures dans le jardin du palais National, ont décidé qu'ils se rendraient à la manifestation polonaise, et sont partis en ordre pour aller la rejoindre.

Sur la place Bellechasse, sur le quai, des groupes nombreux stationnent, et grossissent de minute en minute; des orateurs improvisés parlent de la Pologne avec un enthousiasme si vif, que l'un d'eux, auquel on faisait observer que l'Allemagne empêcherait notre armée de passer, s'est écrié : et bien, nous jetterons cent mille hommes sur les côtes de Varsovie!

L'Assemblée est gardée, comme samedi, par deux bataillons de la mobile. — Il est probable qu'on se dispensera aujourd'hui de faire battre le rappel. Cependant des aides de camp, des officiers d'état-major traversent depuis une demi-heure la salle des séances d'un air très-affairé. En ce moment, le président Buchez prend le soin de calmer ces militaires, — et l'on commence la lecture du procès-verbal avec la tranquillité ordinaire.

Les bancs des représentants sont très-peu garnis. Si l'on ne lisait l'anxiété sur les figures; si l'on n'entendait le bruit des curieux avides, qui se pressent aux abords de la salle, on ne croirait guère que la séance d'aujourd'hui va décider de la paix du monde.

Mais voici l'heure de la Pologne. Les pétitions amoncelées couvrent le bureau du président. — A la faveur des pétitions polonaises quelques autres se glissent. — La forêt de Compiègne croit le moment venu de solliciter les faveurs du gouvernement. — A son exemple, deux citoyens touchés des maux de la guerre, demandent la création d'un congrès européen devant lequel ils expliqueront leur système, qui a déjà fait le texte d'une affiche jaune.

Puis vient une lettre de Béranger. Le chansonnier supplie l'Assemblée d'accepter sa démission qu'elle a refusée une première fois. — Faut-il le dire? à la peine que nous lui avions vue le premier jour pour trouver une place, nous nous étions douté que Béranger ne resterait pas longtemps dans une réunion où il lui était si difficile de s'asseoir.

Quant à la modestie du citoyen Martinet, ouvrier de Rouen, qui donne aussi sa démission, la fondant sur son insuffisance, je la prends au sé-

(1) Les départements avaient envoyé des dé[illegible]tations de leurs gardes nationales pour assister à la fête de la Fraternité, qui devait avoir lieu [illegible] dimanche 14 mai, et qui fut remise.

rieux. Mais cette modestie rare est d'un honnête homme. Votre probité vous eût suffi, citoyen Martinet, pour siéger dignement parmi les plus illustres de vos collègues.—Qu'on me montre donc ceux qui valent mieux que vous! Qu'a-t-elle produit, cette révolution de 1848? — Abondance d'idées, et disette d'hommes : — Rêveurs qui se croient des socialistes; — employés qui se croient des administrateurs; — romanciers qui se croient des publicistes; — commis de banque qui se croient des financiers; — indifférents qui se croient des républicains; — grands seigneurs qui se croient des ouvriers; — industriels qui se croient des patriotes; — bavards qui se croient des orateurs; — prêtres qui se croient des citoyens; — avocats qui se croient des législateurs; — commissaires qui se croient des préfets; — écoliers qui se croient des maîtres; — ministres qui se croient des organisateurs; — des fusils qui se croient des soldats; — des habits religieux qui se croient des moines; — des paroles qui se croient des idées; — et des femmes qui se croient des hommes!

L'ordre du jour amène enfin les interpellations.

Ce n'est point, à coup sûr, l'éloquence de M. d'Aragon qui sauvera la Pologne et délivrera l'Italie? cependant nous avons le plaisir d'apprendre, de la bouche même de ce citoyen, qu'il a toujours désiré l'expulsion des Autrichiens. — C'est un sentiment que partage M. le ministre des affaires étrangères, quoiqu'il soit bien enroué.

— Eh bien! s'écrie le jeune monsieur d'Aragon : respectons le principe de non-intervention, mais ordonnez à l'Autriche de s'en aller.

Après quelques instants de réflexion, le pauvre M. Bastide, — qui aborde toujours la tribune avec l'empressement, la bonne grâce et la satisfaction visible d'un orateur qui se jetterait à l'eau sans savoir nager, — M. Bastide fait signe qu'il est trop enrhumé pour répondre. Peut-être sa pantomime veut-elle dire aussi : — Monsieur d'Aragon, vous m'en demandez beaucoup trop. Je n'ai aucun pouvoir sur les Autrichiens; attendez qu'on fasse un congrès pour réorganiser l'Europe, je vous promets de vaincre ma timidité dans cette réunion, et de parler avec une facilité que vous ne me soupçonnez pas.

— A d'autres! s'écrie l'impétueux d'Aragon, qui abuse du silence de son adversaire; tant qu'il y aura un Autrichien en Italie, je vous presserai de questions. Faites-moi le programme de votre politique étrangère.

Du coup le manifeste est touché; Lamartine monte à la tribune! Il

était temps, car le malheureux ministre des affaires étrangères commençant à perdre la respiration, se trouvait assez bien dans la position d'une carpe qu'un pêcheur tient à fleur d'eau au bout de sa ligne afin de la noyer.

Lamartine promet de répondre à tout, — et victorieusement. En voilà assez pour mettre le citoyen d'Aragon hors de combat.

L'orateur Wolowski s'apprête à lui succéder. Il repasse sa leçon au pied de la tribune, il monte doctoralement comme un professeur qui va faire son cours; il vide le verre d'eau à petites gorgées; il s'essuie les lèvres, il va parler... mais à ce moment une voix puissante couvre la sienne. Une clameur immense venue du dehors ébranle la Chambre. C'est la clameur de soixante mille hommes, qui entourent, qui pressent, qui étouffent le palais tout entier! — Quelle éloquence peut rester à M. Wolowski au bruit de cette terrible éloquence d'une population qui mugit, et dont l'irrésistible exclamation porte l'émotion dans l'âme de tous les représentants assis là sur leurs siéges, disons plus, la pâleur au visage de quelques-uns?

— Continuez! crie-t-on de toutes parts à l'orateur. Continuez!

M. Wolowski donne une preuve de sang froid et de mémoire dont il serait injuste de ne pas lui faire honneur; il retrouve sa phrase juste au mot où elle est restée suspendue, et il l'achève.

Les cris du dehors ne cessent pas. Les représentants qui étaient pendant un instant sortis sont tous rentrés et occupent leurs bancs.

Tout-à-coup M. Degousée, le questeur, monte à la tribune, coupe la parole à M. Wolowski, et déclare d'une voix émue que le général Courtais, contrairement à l'ordre du président de l'Assemblée, a ordonné tout à l'heure, aux soldats, de remettre la baïonnette au fourreau.

L'Assemblée se lève frémissante. — Ce peuple qui est là, lui crie Clément Thomas, n'est mû que par un sentiment d'enthousiasme. — A ce moment, les tribunes du fond de la salle s'ouvrent, et sont envahies par une foule qui agite des drapeaux, aux cris de : Vive la Pologne!

Cependant le péril physique n'est point aussi grand que le péril moral. Les femmes épouvantées veulent s'enfuir; le président, par ses gestes, les représentants par les leurs, les retiennent. Quelques individus s'étaient introduits dans l'hémicycle; les huissiers les expulsent; M. Buchez, cherchant à dominer le tumulte, par la fermeté de son attitude, réclame le silence d'une voix impérieuse. Barbès s'élance à la tribune; la foule l'a reconnu; elle

l'acclame et le salue de ses drapeaux ; mais vingt représentants se précipitent avec fureur contre Barbès, que ses amis protègent de leurs corps et encouragent de leurs serrements de main. C'est une scène d'inexprimable confusion. Tout à coup les cris, les gestes, s'arrêtent ; on dirait que les cœurs ont cessé de battre ; un silence de mort se fait pendant une seconde. Une détonation terrible et si voisine que l'on croirait que les coups de fusil ont été tirés dans le couloir même, fait trembler la salle. Alors à l'éclair des yeux, à la menace des bouches crispées, nous avons cru qu'une horrible lutte allait s'engager. Dieu merci ! la guerre civile n'a point commencé ; ces coups de feu, ce sont les hommes des postes qui les ont tirés en l'air pour décharger leurs armes.

A l'anxiété succède un redoublement de désordre ; tandis qu'une nouvelle cohue grimpe sur celle dont les tribunes regorgent, les huissiers et les gardiens qui s'étaient mis en travers des portes latérales de l'enceinte, sont repoussés et renversés ; déjà quelques hommes se sont introduits, mais un respect involontaire les arrête sur le seuil. Bientôt l'entrée du fond, qu'on barrait encore, est forcée ; l'avalanche roule, la salle est envahie, et une effrayante clameur, poussée par les envahisseurs d'en bas, répond aux cris d'en haut. Puis les deux bandes se rejoignent ; des tribunes on saute dans la salle ; les uns se laissent glisser

le long des piliers, les autres se font une échelle des corniches, les hommes tombent par grappes, qui sur les bancs, qui sur les membres de l'Assemblée, qu'ils renversent. Des luttes s'engagent corps à corps, à coups de poing. Je ne vois pas une arme dans la main des enva-

hisseurs; plusieurs d'entre eux prennent parti pour les représentants. Singulier égarement! inexplicable contradiction! bizarre assemblage! sait-elle ce qu'elle veut, cette foule, et pourquoi elle est entrée? Hommes en blouse, gardes nationaux, porteurs de drapeaux, poussent des cris confus et divers : — Vive la Pologne! vive l'Italie! J'en entends d'autres crier aussi : Vive l'Assemblée nationale! — Ils se bousculent, s'injurient, s'interpellent, s'embrassent. En voilà qui menacent les représentants, d'autres qui leur pressent les mains. Ni accord, ni ordre, ni chef, ni rien... que le tapage. On dirait que c'est par hasard, à l'improviste, et comme pour faire une farce d'écoliers, qu'ils ont commis ce grand crime d'attentat à la souveraineté de l'Assemblée nationale. Cependant, il suffirait d'un mot, d'un geste, pour changer la folle ivresse en violences sanglantes.

Les représentants sont restés impassibles sur leurs bancs ; M. Buchez, qui avait un instant laissé le fauteuil au vice-président Corbon, vient reprendre sa place entre deux sentinelles : un capitaine d'artillerie et un magnifique pompier de la banlieue, qui se sont installés de faction à ses côtés. Ce capitaine d'artillerie, je l'ai reconnu, c'est Laviron, le peintre. Mais je reconnais bien d'autres visages encore, que je ne me serais guère attendu à trouver dans cette cohue. Amis, ennemis sont là, pêle-mêle; il est entré autant de gens pour défendre l'Assemblée que pour l'attaquer, et, comme à l'ordinaire, plus de curieux que de politiques.

M. Buchez n'a pas renoncé à rétablir l'ordre et à continuer la séance; il a la bonhommie courageuse d'agiter sa sonnette; M. Lemansois, secrétaire de la questure, est, lui aussi, saisi d'une inspiration : Il prend un drapeau, et se pose entre l'artilleur et le pompier. Peu s'en faut que ce mouvement ne satisfasse entièrement la foule; j'affirme que si l'on pouvait consulter en ce moment tous ces braillards, la majorité serait d'avis de porter M. Buchez en triomphe, le gouvernement avec lui, et la Pologne en même temps, sans oublier surtout le magnifique pompier, qui paraît plus satisfait de lui-même qu'on ne le saurait imaginer. — Ce qui se passe est-il bouffon, ou terrible?

Barbès est pâle, de grosses gouttes de sueur perlent sur son front. Etienne Arago veut le retenir à sa place. — Je sens que ce peuple me soulève, répond-il, il faut que je lui parle! Et Barbès retourne à la tribune d'où Ledru-Rollin et Xavier Durrieu essayent d'expulser Antony Thouret, l'ex-commissaire du département du Nord, qui meurt d'envie d'être représentant, et qui a profité sans doute de l'émeute pour visiter

Le 15 Mai

la salle; car ce gros homme n'est pas, que nous sachions, un factieux. — Barbès élève la voix, la foule l'écoute. — Faites silence, s'écrie-t-il, pour que votre orateur lise votre pétition.

L'orateur, c'est Raspail. Le voilà au pied de la tribune; il monte... un instant sa tête paraît au-dessus de la foule; une poussée le rejette. Un second flot d'envahisseurs vient de se ruer dans l'hémicycle; ces nouveaux-venus portent une bannière sur laquelle on lit, en lettres d'or : « Les blessés des barricades de Saint-Méry! » Il semble que l'âme de l'insurrection soit avec eux. Quelques individus, à figures sinistres, escaladent les bancs de l'Assemblée, et cherchent des représentants qu'on leur désigne du doigt. — Raspail a reparu à la tribune. — Lisez la pétition! lui crie-t-on. — Il n'a pas le droit de parler ici! répond M. d'Adelsward, tout debout à son banc, et protégé contre des furieux qui l'assaillent par quelques-uns des gardes nationaux mêlés à la foule.

L'ivresse des uns, la violence des autres, s'exaltent de minute en minute par l'impunité. Louis Blanc, assis au-dessous de nous, la lèvre amère, le front plissé, et que de notre place nous entendons répéter, presque avec désespoir : Les insensés! les insensés! Louis Blanc cède aux instances de ses amis, et se décide enfin à parler à cette foule dont seul, peut-être, il a chance d'être écouté. La tribune est engorgée, on hisse Louis Blanc sur le bureau des secrétaires; il est reconnu. Une acclamation effrayante l'accueille. Cet enthousiasme ne laisse point au représentant tout à l'heure indigné, le courage de compromettre sa popularité en faisant entendre, à ses amis égarés, une voix sévère. C'est le tribun qui déclame! — Et maintenant, l'Assemblée est destituée de sa souveraineté; car l'orateur de l'émeute, Raspail, a lu librement la pétition des clubs.

Il y a deux heures que cette incroyable scène dure!

Je vois à la tribune le profil aigu, la tête rase de Blanqui. — Parlez, hurle la foule! — Silence au parterre! crie distinctement un jeune citoyen en blouse, qui s'est familièrement installé sur mon encrier, et qui se croit au théâtre de la Gaîté. Cependant Blanqui, sans autrement s'émouvoir que s'il était dans son club, élève sa voix grêle, et s'exprime avec cette douceur assassine qui fait involontairement songer à ces merveilleux poignards indiens, dont on dit que la lame effilée pénètre, rien que par le poids du manche.

Chaque instant aggrave le péril. L'envahissement de l'Assemblée n'a été qu'une surprise, mais les conspirateurs qui ont poussé les enthousiastes, sont là tout prêts à changer le hasard en révolution. Il

faut pourtant renvoyer cette foule. Qui lui parlera? Lamartine serait impuissant, il le sent, et il se tait; Ledru-Rollin se dévoue : et sa voix se perd dans l'émeute. C'en est fait; l'insurrection est maîtresse; ce n'est plus un vœu qu'elle apporte à la barre de l'Assemblée, c'est sa loi qu'elle prétend dicter : — Décrétez la guerre! crient des voix furieuses. L'Assemblée reste muette. Alors, un homme dont le nom est fameux dans l'histoire de nos insurrections, Huber, montant par-dessus tous les émeutiers sans nom qui se heurtent, se débattent et s'engouffrent dans la tribune, fait voir son rude visage, bien connu de toute cette multitude, et d'une voix résolue et retentissante : — Au nom du peuple, s'écrie-t-il, l'Assemblée nationale est dissoute!

L'Assemblée dissoute par Huber à la tête d'une poignée d'hommes sans armes! dissoute, quand les neuf cents représentants, s'ils avaient recours à leur seule force, chasseraient l'émeute de leur enceinte! dissoute, quand la ville en armes descend sans doute en ce moment même au secours de la souveraineté outragée de la nation!... dissoute!... et cependant, il faut que ceci soit acquis à l'histoire : pas une protestation ne s'est élevée contre Huber...! Tandis qu'il restait debout, entouré de sa bande hurlante, j'ai vu les représentants douter, je ne dirai pas de leur courage, car ils ont été courageux depuis quatre grandes heures, mais douter de leur pays; je les ai vus dis-je courber la tête, quitter leurs bancs, et sortir de la salle sous la menace d'Huber.

Il est quatre heures et demie, l'invasion s'est empilée dans les couloirs, jusque dans la tribune des journalistes. Malgré la politesse de ces visiteurs, qui se donnent vraiment une peine infinie pour ne point nous empêcher d'écrire, nous commençons à étouffer. Je sors à grand'peine en escaladant un mur... et je tombe sur le quai au milieu d'une foule qui ignore absolument ce qui se passe, et attend que ses délégués viennent lui dire l'effet qu'a produit la pétition. — Un peu plus loin, je rencontre une légion rangée depuis deux heures devant la caserne de dragons du qu'ai d'Orsay. Cette légion, me trouvant l'air très-échauffé, m'arrête comme alarmiste, et prétend me faire un mauvais parti, parce que je lui raconte la séance à laquelle je viens d'assister. Si mon ami Hetzel, le chef du cabinet de M. Bastide, n'avait pas fait valoir en ma faveur quelques circonstances atténuantes, je ne crois pas que la garde nationale eût consenti à me laisser aller!

Je viens de rentrer à la Chambre, une demi-heure après en être sorti. L'émeute se croit en pleine révolution, et elle proclame un gouverne-

ment provisoire. Le tintement de la sonnette d'un marchand de coco qui s'est installé au pied de la tribune, m'empêche d'entendre les noms. Mais le tambour bat la charge ! enfin !... le marchand de coco, le gouver-

nement provisoire, Huber et sa bande, disparaissent en un clin-d'œil; M. Duclerc, lorsqu'il arrive à la tête d'une compagnie de la garde nationale, trouve la salle vide; si bien que, pour arrêter quelqu'un, les vainqueurs sont obligés d'arrêter leur général Courtais. Pourquoi ne sont-ils pas venus un peu plus tôt? le pauvre Barbès et son ami Al-

bert, n'auraient eu ni le temps, ni la pensée d'aller à l'Hôtel-de-Ville, où tous deux croyaient prendre le pouvoir, bien moins par ambition, j'en jurerais, que pour ne le point laisser à Blanqui.

16 mai.

Le lendemain de l'invasion. — Démission de Caussidière.

Je m'attendais à trouver l'Assemblée transfigurée par le danger d'hier; elle n'est que bruyante et irascible! Heureusement qu'elle ne s'est pas montrée comme cela à l'émeute, car elle lui aurait donné une bien mauvaise idée d'elle.

Est-ce que l'état-major de la place est dans l'hémicycle? on n'y voit que des généraux en grand uniforme. Le plus affairé de tous, c'est

Clément Thomas, le nouveau commandant de la garde nationale, qui

ne sait pas comment s'y prendre pour être à la fois à la séance, et sur la place du Carrousel, où ses légions l'attendent. Peu s'en est fallu que le général Clément Thomas n'entrât à cheval, et ne montât à la tribune avec son coursier.

La solennelle lecture du procès-verbal, qu'on écoute avidement cette fois, remémore à l'Assemblée son outrage; on dirait que les représentants voudraient se venger un peu de leurs propres mains, et qu'ils cherchent quelqu'un à qui donner le fouet. — Le pauvre président Buchez lui-même a bien du mal à garer ses chausses du martinet. On ne lui pardonne pas de n'avoir point fait assassiner quelques-uns de ses collègues, en donnant l'ordre de battre le rappel. Le plus exalté, c'est M. Grandin, fabricant d'Elbeuf, qui aurait sans doute désiré poser pour la tête de Féraud.

A l'entrée de Ledru-Rollin et de Lamartine, nous avons craint que la salle ne croulât, et nous avons aussi fait la réflexion qu'un bruit pareil aurait suffi hier pour mettre les envahisseurs en fuite.

La position du Gouvernement provisoire est assez singulière : il y a trois jours à peine l'Assemblée décrète, par acclamation, qu'il a bien mérité de la patrie; et aujourd'hui, malgré la confiance qu'elle continue à avoir en lui, elle ne serait pas très-éloignée de visiter ses poches pour voir s'il n'y a point de conspirateur dedans. M. Garnier-Pagès, comprenant qu'un ancien commerçant ne doit pas même être soupçonné, s'empresse de vider les siennes publiquement; ses collègues l'imitent, et le rebord de la tribune est bientôt couvert d'explications, de révélations et de commérages de toute espèce. C'est un vrai *petit Dunkerque*.

Chose inexplicable, cette Assemblée, qui n'a pas sourcillé hier, semble aujourd'hui chercher à s'excuser d'avoir eu peur. — La discussion produit son effet. Dans les tribunes on croit entendre le bruit du canon : c'était celui du tonnerre.

A propos de canon, le général Bedeau achève de rassurer tout le monde, en disant qu'on ne l'a point braqué contre la préfecture de police, par la bonne raison qu'il n'y avait pas d'ennemis dedans. — *Sacrebleu!* ajoute Caussidière, vous voyez donc bien que nous sommes d'accord!

Ce *sacrebleu* a failli être le gage d'une réconciliation générale. Comment soupçonner un préfet qui pousse le fanatisme jusqu'à jurer à la tribune? Mais l'avocat Baroche doute de tout; grâce à lui et à ses amis, Caussidière a donné sa démission.

17 mai.

Scrutin, — et sieste oratoire.

L'Assemblée, très-lasse d'émotions et de discours, désire prendre quelques instants d'un repos favorable en consacrant la journée à deux scrutins : — nomination d'un vice-président et des dix-huit membres de la commission de Constitution. — Au fait, citoyens, n'oubliez pas, s'il vous plaît, la Constitution ; il est temps que la révolution finisse, et que la République commence.

Il est arrivé, depuis hier, vingt mille gardes nationaux des départements. Ces militaires se sont réunis à ceux qui montent la garde autour du Palais. L'aspect qu'offre cette armée est très-rassurant : une lieue carrée de baïonnettes; et la circulation interdite. L'intérieur du camp est égayé par quelques vivandières.

Au moment de se retirer dans leurs bureaux, les représentants sont arrêtés par M. Senard, qui sort tout à coup de la tribune, où il s'était caché. On passe néanmoins sur son discours, après avoir accepté la

démission de Caussidière, qui veut en appeler des soupçons de M. Baroche, au suffrage des électeurs.

Le citoyen Avond ne sait par quel moyen l'Assemblée pourrait témoigner sa reconnaissance à la garde nationale, qui est très-fatiguée; il propose de la passer en revue dimanche.

18 mai.

Concours de proclamation au peuple français.
— M. Isambert et les clubs.

Plus de sentinelles! On arrive tout droit aux grilles qui s'ouvrent sans façon. — La belliqueuse garde de Meaux : infanterie, cavalerie, artillerie et pompiers, se contente de l'honneur de battre la caisse et de présenter les armes à l'entrée du président. C'est elle qui fait le service du Palais; et j'ose affirmer qu'elle ne le fait pas sans se rafraîchir.

Il paraît que les tribunes, ébranlées par l'émeute, ont été consolidées, car elles regorgent aujourd'hui de spectateurs. Il y a beaucoup de dames en toilette. Les femmes, toujours avides d'émotions, semblent attendre quelque drame plein de péripéties. Si elles avaient lu l'affiche, c'est-à-dire l'ordre du jour, elles sauraient qu'on ne jouera que de bien petites pièces.

Il va sans dire que *messieurs* les clubs ont renoncé à leur privilége. La tribune, consacrée naguères à ces citoyens, appartient maintenant à la garde nationale! Les anciens occupants sont, pour la plupart, à Vincennes. On ne saurait être partout à la fois.

Clément Thomas cause très-tranquillement avec le président Buchez; nous voilà rassurés sur le compte des *montagnards* qu'on disait *réunis* à la caserne Saint-Victor.

Louis Blanc entre; sa présence est la preuve qu'on ne l'a point arrêté hier, et qu'il ne s'est pas enfui.

Il s'agit d'une : *Proclamation de l'Assemblée nationale au peuple Français.* Deux auteurs ont concouru sur ce beau sujet : MM. Dornès et Bérard. L'un a fait une amplification, l'autre une brochure; M. Bérard ne lit pas bien, mais M. Dornès lit mal. Voilà l'Assemblée embarrassée. L'élève Bérard a pour lui les professeurs de rhétorique : Barrot, Baroche et les autres; le doyen Dupin, dont les maîtres d'étude Flocon, Durrieu et Emmanuel Arago partagent l'avis, se prononce en faveur du jeune Dornès, et la distribution des prix est renvoyée à demain. Nous voyons le moment où Bérard, qui est un petit rageur, va se venger sur le pauvre grand Dornès, républicain studieux, mais lymphatique. Heureusement, M. Flocon s'en aperçoit, et retient Bérard par l'oreille.

Mais voilà M. Isambert de retour. Eh! mon Dieu oui : bonjour, citoyen Isambert, comment vous portez-vous depuis la République? Elle a

comblé tous vos vœux, cette bonne République ; les nègres sont affranchis ; d'où vous vient cette mine renfrognée?

— Laissez-moi, répond M. Isambert, je n'ai pas le temps de causer avec vous ; il faut que je monte à la tribune pour sauver la République.

— Diable! diable! auriez-vous par hasard découvert quel était au juste le pompier du 15 mai? Voyons, de quoi s'agit-il?

Il s'agit tout simplement de supprimer le droit d'association, et de faire fermer tous les clubs indistinctement. Guerre aux clubophiles! Le citoyen Isambert demande qu'on les transporte aux colonies, pour y

tenir l'emploi de nègres, vacant depuis le décret d'affranchissement.

Pendant que nous cherchons à deviner ce que les clubs ont pu faire au citoyen Isambert, l'Assemblée se lève en masse pour repousser sa proposition. Les représentants refusent de s'associer à l'acte de *timorisme* de l'ami des noirs. — *Timorisme!* ce mot nous plaît ; presque toutes les grandes situations politiques sont caractérisées par un barbarisme. L'honneur d'avoir inventé celui-ci appartient au citoyen Caussidière. Ne crée pas qui veut des substantifs en politique.

19 mai.

Adoption de la proclamation Dornès avec l'amendement Montreuil.
— L'orateur Durrieu.

Il y aurait cependant quelque chose de bien utile à faire dans les bureaux, d'où les représentants ne sortent plus qu'une heure ou deux après

le commencement des séances. On nous dit que le président Buchez y songe ; il est touché au vif des reproches que l'on adresse à son Assemblée, qui ne sait ni voter, ni écouter, et qui pèche absolument — il faut qu'on nous passe le mot — par la mise en scène ; les discours sont mal sus ; les orateurs n'ont point le diapason de la salle ; les répliques manquent, ou bien tout le monde parle à la fois ; cela ne peut durer ainsi : un pareil spectacle finirait par lasser le public payant.

Il faut que le premier théâtre politique du monde, un théâtre subventionné, soit plus digne de la République et du budget. Le président Buchez, qui a la responsabilité de la sonnette, sent bien qu'on attend quelque chose de lui. C'est pourquoi il aurait, sur l'avis éclairé de Félix Pyat et Étienne Arago, auteurs dramatiques d'un talent incontestable, pris un parti excellent : celui de faire répéter généralement dans les bureaux, la séance publique. — A la bonne heure, et si l'on veut que la répétition soit complète, qu'on mette de fortes amendes.

Certainement, citoyen Xavier Durrieu, vous avez raison, l'orateur, pour se former, a besoin de franchir souvent les degrés de la tribune.

Franchissez-les sans cesse et les refranchissez.

Mais franchement vous abusez de la permission. Ce n'est pas tout, citoyen Xavier, de monter souvent à la tribune ; l'orateur a encore d'autres études à faire. Il faut qu'il assouplisse son organe et qu'il apprenne l'art difficile de se moucher. A votre place, je partirais pour le Havre, et là en face des flots courroucés de l'Océan, je mettrais des cailloux dans mon nez, et je me moucherais plus fort que la tempête. Cicéron recommande également à l'orateur enchiffrené, de prendre du tabac. L'éternument chasse l'éloquence enfouie dans les fosses nasales ; allez trouver le citoyen Roosmalen, qui donnait des leçons de déclamation sous la monarchie, il doit enseigner la sternutation oratoire sous la République. Un orateur qui parle du nez ne peut servir d'organe aux opinions avancées. On finit par le prendre en grippe et l'empêcher de parler. C'est ce qui vous est arrivé aujourd'hui ; c'est ce qui vous arrivera souvent encore, si vous ne vous hâtez de recourir au citoyen Roosmalen. Votre éloquence a besoin d'être éternuée. Suivez nos conseils, citoyen Xavier ; en attendant, Dieu vous bénisse !

Ces réflexions nous sont suggérées par les efforts que l'honorable préopinant a faits pour empêcher que l'élève Bérard ne remportât le prix de proclamation.

Orateur Durrieu, prenez exemple sur le citoyen Montreuil, que personne ne connaît, qui a la fraîcheur des pêches, et qui vient d'obtenir un succès dont votre ambition se contenterait. Le citoyen Montreuil est venu, il a lu un paragraphe additionnel d'*union et de confiance*, et l'Assemblée, sans lui donner le temps d'ajouter un mot, a adopté sa rédaction aux cris de : Vive la République!

Quant au petit Bérard, il n'a obtenu qu'un accessit ; on s'est aperçu d'une faute énorme dans sa composition. Il avait fait du 15 *mai* le régime direct de la commission exécutive ! L'Assemblée a pensé que c'était là un solécisme très-grossier, et d'autant plus inexcusable, que ce n'est pas par inattention que l'ancienne gauche l'avait commis.

L'Assemblée, dans sa proclamation qui va être affichée dans toutes les communes de France, appelle les envahisseurs du 15 mai une *poignée de factieux!* Un représentant s'est écrié, à ce passage : — Ne dites pas une poignée, j'en ai vu dix mille ! — tant la peur grossit les objets!

20 mai.

L'écharpe des représentants, et le questeur Degousée.

Mais voici à la tribune une bonne voix qui se fait entendre ; c'est celle du représentant Charbonnel. Le représentant Charbonnel est à coup sûr un ancien militaire ; son discours a tout l'éclat du : *Portez armes! présentez armes!* On voit bien que M. Charbonnel a l'habitude de parler à un bataillon, et de peu varier ses formules.

M. Luneau déclare être très-*commémoratif* de la proposition Charbonnel, et il élève sa puissante voix dans le débat. Sur quoi l'on persiste à réclamer l'ordre du jour. Et le vice-président Senard favorise cette opinion cruelle.

C'est une écharpe qui a rempli presque toute la séance d'aujourd'hui. Les représentants ne pouvaient pas se contenter, pour signe distinctif, de la simple rosette qu'ils ont adoptée. Le questeur Degousée, spécialement préposé aux cérémonies, et qui apporte dans les petites choses la gravité du grand sénéchal de la princesse de Navarre, a imaginé de donner à ses collègues une écharpe qui les distinguât des autres hommes. La question était de savoir comment on porterait l'écharpe : en ceinture, ou en sautoir? Pour mieux faire juger l'effet de ces divers modes, le citoyen Degousée monte à la tribune, et là il exécute plusieurs poses qui nous

rappellent vaguement le *pas du châle* dans l'opéra des citoyens Scribe et Auber, le *Dieu et la Bayadère*. Le citoyen Taglioni-Degousée noue l'écharpe

autour de sa taille, puis il la passe en travers de ses épaules comme une espèce de buffleterie tricolore. Cette dernière figure obtient un succès d'enthousiasme. C'en est fait, les représentants du peuple porteront l'écharpe en sautoir!

N'allez pas croire pour cela qu'ils abandonnent la rosette; l'écharpe ne sera de mise que dans les jours de grande cérémonie; les jours ordinaires, la rosette suffira. J'ai vu des représentants qui la portaient hier soir sur les boulevards, et qui entraient majestueusement avec dans un restaurant à quarante sous.

Il paraît qu'il s'est formé un club de mystificateurs spécialement dirigé contre les membres de l'Assemblée nationale. Tout le monde a entendu crier dans les rues la démission du citoyen Wolowski; aujourd'hui même, le président Buchez lisait à l'Assemblée une lettre annonçant la démission du citoyen représentant Dénissel. Aussitôt une voix furieuse répond du fond de la salle : — C'est faux, c'est faux! — Cette voix était celle du citoyen Denissel lui-même, qui n'a jamais songé à renoncer à ses 25 francs. Le procureur de la République s'est chargé de mettre un terme aux espiégleries.

L'impôt des quarante-cinq centimes, objet de tant de récriminations, a été de nouveau attaqué par le citoyen Lavallée, qui s'est exprimé en percepteur capable de réjouir les contribuables.

La fin de la journée appartient à un certain citoyen Dabeaux, dont les premiers mots invitent au sommeil; — M. Senard, qui saisit toutes les occasions d'entretenir sa facilité personnelle, avait fait deux ou trois petits discours de président pour réclamer le silence en faveur de ce citoyen. M. Dabeaux a le don des précautions oratoires; dès ses premières phrases, toute attention trop vive est amortie; et nous voyons plusieurs auditeurs bercés par des songes ravissants au bruit flatteur, cadencé, et monotone du discours de M. Dabeaux.

Un grand appétit qui nous tenait éveillés nous a permis d'entendre l'excellent Dabeaux déclarer : qu'il était franc républicain, qu'il aimait le gouvernement provisoire, et qu'il ne connaissait pas de meilleur moyen de lui témoigner son affection, que de solliciter la révision de tous ses actes législatifs! — Y compris sans doute la proclamation de la République, citoyen Dabeaux?

L'ex-centre gauche a trouvé M. Dabeaux trop patriote, et ne l'a pas appuyé. La proposition pouvait cependant mettre la République en question; et cela n'était pas à dédaigner. Mais le *Journal des Débats*, toujours prudent, dit qu'il est trop tôt.

22 mai.

La fête de la Concorde. — Propositions diverses. — Le questeur Degousée. — M. Desèze. Quelques orateurs.

J'ai suivi hier l'Assemblée jusque sur l'estrade du Champ-de-Mars d'où elle assistait à la fête de la Concorde, dont sa présence était l'un des principaux ornements; l'Assemblée faisait partie du programme, et je lui rends cette justice, qu'en ce qui la concerne, elle l'a fidèlement rempli. Les représentants étaient au complet. On n'est jamais fâché, quoique citoyen, de paraître en public avec une écharpe en sautoir et une rosette à la boutonnière, surtout si l'on espère qu'il y aura des dames... La petite vanité très-naturelle et très-amusante de quelques-uns de nos *ouvriers de la constitution* m'explique comment il y a encore quelqu'un qui veuille être roi ou prince souverain, c'est-à-dire représentant tout seul. — Je dis d'ailleurs, *ouvriers de la constitution* comme on dit *ouvriers de l'intelligence*, en parlant des gens de lettres; *ouvriers de l'administration*, en parlant des fonctionnaires; et enfin *ouvriers rentiers*, maintenant que tout le monde espère devenir aristocrate en mettant une blouse.

Il a fait *grand faim* sur l'estrade. Vers deux heures on se serait cru

Fête de la Concorde — Il a fait *grand faim* sur l'estrade.

sur le radeau de *la Méduse*. Nos législateurs perdaient petit à petit leur dignité pour reprendre les familiarités démocratiques d'hommes expirants d'inanition. L'un d'eux s'était emparé d'un pain et d'une bouteille. — *Part à deux !* crie une voix suppliante. — Oh ! répond l'affamé avec férocité, nous sommes déjà six pour *béquiller* le morceau ! — L'appétit lui avait fait revenir... le patois!

Le soleil et le peuple ont été les véritables ordonnateurs de la fête. La poussière soulevée, les cris, la multitude innombrable, les baïonnettes défilant par centaines de milliers, et tout l'indicible désordre qui fait les grands spectacles révolutionnaires, rien n'a manqué. — Quant aux toiles peintes, aux statues peintes, à la Liberté, à l'Egalité et à la Fraternité à la détrempe, aux lampions vides, aux feux d'artifice mouillés sous la monarchie, tout cela était plus triste et plus honteux que l'ancien mât de Cocagne, commençant par un gendarme et terminé par un jambon. Louis XIV commandait ses fêtes à Vigarani, à Lulli, à Benserade et même à Molière. Pourquoi la souveraineté populaire ne demanderait-elle pas à des poëtes et à des artistes plutôt qu'à des tapissiers de la veille et à des administrateurs du lendemain le programme des solennités de la République ?

La fête de la Concorde a pourtant eu des détails imprévus et d'une originalité saisissante. Ce sont d'abord les légions qui, passant par le

Champ-de-Mars, ont dépouillé les arbres, mis les branches vertes dans

les canons de leurs fusils, et sont rentrées en ville, comme la forêt de Macbeth, chantant à l'unisson l'hymne de Rouget de l'Isle. L'air, la terre, les maisons tremblaient; il fallait retenir son cœur à deux mains pour l'empêcher de sortir de la poitrine.

Des imprimeurs avaient apporté une presse au pied de cette grosse femme de plâtre que M. Clésinger appelle la statue de la République, et qui ressemble à un *cordon bleu* faisant sur ses genoux son compte de cuisine. — Pendant la journée entière, la presse a tiré la *Marseillaise* à milliers. — Quel dommage, nous a dit un ouvrier qui regardait attentivement la besogne, qu'on ne puisse pas aussi bien imprimer en ce moment même des exemplaires de la *Constitution*. — Un mot profond, à coup sûr! — Mais alors, si nous avions déjà la *Constitution*, que ferions-nous de l'Assemblée nationale? — On pourrait toujours l'employer comme aujourd'hui à lire le procès-verbal de sa dernière séance; à recevoir les adresses de toutes les villes qui lui écrivent, — en style d'épopée municipale, — qu'elles sont prêtes à marcher comme un seul homme à son secours; à entendre des propositions saugrenues, et une motion d'ordre de M. Vivien qui devient un oracle; à voter enfin un million pour les ateliers nationaux sur la demande du docteur Trélat, ministre des travaux publics, et orateur un peu humanitaire, qui s'adresse à l'Assemblée avec autant d'émotion qu'il en mettrait à tâter le pouls d'un malade avant de lui couper la jambe. Le bistouri de M. Trélat doit être bien sentimental!

Nous avons eu un spectacle attendrissant. Un pauvre monsieur, rougeaud et chinchilla, que tout le monde encourageait à cause de son âge, voulait offrir un amendement. Sa timidité l'en a empêché. Ce pauvre monsieur s'appelle François, nom qui convient tout à fait à sa physionomie de vieux serviteur blanchi, de père en fils, au service de ses maîtres. Singulière remarque à faire, combien les noms peignent souvent les hommes! Par exemple M. Plaignard, orateur qui a pris la parole aujourd'hui... il n'y a qu'à le nommer... — M. Plaignard est comme M. François, un très-ancien jeune homme. Il est venu de Carpentras. On dirait que la révolution de février a déjà soixante ans en province. Après juillet, on demandait où étaient les carlistes... Je demande où sont les jeunes gens?

L'occasion est bonne d'oublier les orateurs qui parlent, pour jeter un coup-d'œil sur ceux qui se taisent. — Il est impossible de ne pas apercevoir M. Degousée. Il va, il vient, il est partout : à la cuisine et à la tribune; il fait tout, même les verres d'eau sucrée. Qu'on lui

montre une toile d'araignée, il va la balayer! —Cela ne lui ôterait rien de son importance, tant il apporte de gravité dans l'exercice de ses fonc-

tions. — Cet excellent questeur aura sa place dans l'histoire de l'étiquette parlementaire; c'est le *Dangeau* de l'Assemblée nationale; au besoin, il servirait de femme de ménage et poserait les sangsues à ses collègues. — Voici ce qu'écrivait le 15 mai le questeur Degousée au commandant d'un bataillon de la garde nationale; nous copions sur le texte original :

« *Tous pouvoirs sont donnés au citoyen... pour faire évaQuer la Cham-*
« *bre.* »

Mais on était si pressé ce jour-là par les besoins de service! — Prenez-garde, cependant, citoyen Dangeau, l'orthographe, c'est *l'étiquette* des mots.

Là-bas, sur les bancs de la droite, je crois reconnaître M. Aurélien de Sèze, qu'on dit le plus éloquent avocat de la Gironde, — et qui se tait. M. de Sèze fut le premier défenseur de George Sand qui s'appelait alors madame Dudevant; et, depuis cette plaidoirie, il est resté mélancolique. — J'ai vu hier le représentant du peuple rencontrer l'Egérie dans le jardin du palais. Elle ne l'a pas reconnu, et il nous a semblé qu'il se disait, en la regardant : « Voilà ma jeunesse qui revient. » — Ne croyez pas cela, M. de Sèze; quand la jeunesse s'en va, c'est pour toujours; laissant après elle l'ambition qui ne la remplace jamais dans les âmes tendres. — Si M. de Sèze ne prenait pas en ce moment l'air du beau ténébreux pour regarder au plafond, je ne ferais pas cette réflexion-là.

M. Recurt, le ministre de l'intérieur, entre dans la salle. On nous dit qu'il aimait surtout à être le médecin de ceux qui n'avaient à lui offrir qu'une mauvaise santé. Comme le voilà servi à souhait!

23 mai.

Reprise des interpellations sur la Pologne.

Nous reprenons la séance du 15 mai au discours interrompu par l'émeute : cette fois l'éloquence est à l'abri d'un coup de main. Les généraux de l'Assemblée l'ont entourée de vingt mille hommes. Précaution inutile; M. Wolowski suffisait pour éloigner l'ennemi. Quel dommage que M. Wolowski n'ait pas eu l'autre jour la présence d'esprit de continuer son discours quand l'émeute est entrée; elle serait sortie sans demander son reste. — Le texte de l'orateur Wolowski était celui-ci : Prouver, par trois séries de preuves divisées elles-mêmes en trois subdivisions de trois points chacune, que la Pologne est bien changée depuis Sobieski. — A la fin de la première série, il n'y avait plus que des Russes dans l'auditoire.

M. Wolowski n'est cependant pas descendu de la tribune avant d'avoir terminé son cours; il est descendu comme il y était monté : en professeur. — Heureusement, M. d'Aragon, — le jeune homme qui veut que l'on donne aux Autrichiens l'ordre de s'en aller, — renonce à la parole. Où est M. de Montalembert? En Suisse, probablement, auprès du sunderbund. Il nous reste M. Vavin (Vavinski), qui établit les droits de la Pologne dans un acte authentique tel qu'on pouvait l'attendre d'un orateur qui fut si longtemps notaire.

Pauvre Pologne! on dirait que nous allons assister encore une fois à son partage? Sarrans (jeune), qui se croit une puissance du Nord, en prend un morceau.

Le citoyen Sarrans jeune est bien vieilli depuis 1815, époque où il revint dans sa belle patrie, qu'il avait défendue à l'étranger, en faisant l'éducation des petits moscovites de bonne famille. Le citoyen Sarrans jeune, malgré son âge et ses cheveux blancs, a toutes les illusions de la jeunesse; il croit à la phrase, il croit à la pose, il croit au geste, il croit à tout ce qui ne fait pas l'orateur. Il est bien convaincu d'avoir remporté aujourd'hui ce qu'on appelle un beau succès de tribune. Heureux Sarrans jeune!

En fait de style, le citoyen Sarrans jeune est de l'école de Norvins et de Léonard Gallois; en fait de débit, il est de l'école d'Odilon Barrot; en fait de prononciation, il est de l'école de Carcassonne. C'est un désavantage, et il le sent. Que d'efforts, pour vaincre, pour dissimuler cette prononciation rebelle. Il y parvient quelquefois, il s'élance d'un bond à

deux cents lieues du département de l'Aude, il dépiste les oreilles les plus exercées, mais à la première terminaison en *on*, il revient à Carcassonne, il s'enfonce dans l'Aude jusqu'au cou. L'éloquence du citoyen Sarrans jeune est aussi entravée par l'obstacle qui s'oppose à l'essor du citoyen Durrieu. Il a joué à la drogue avec la nature, et il a perdu la partie. Il parle avec trois ou quatre bâtons fendus à cali-

fourchon sur le nez. Plus il crie, moins on l'entend. Enfin, il se noye dans les vagues de son style, au sommet desquelles écument ses métaphores. — Ayant repris pied, par un effort désespéré de rhétorique, le pédagogue mouillé descend en fronçant le sourcil comme s'il allait encore fesser les petits boyards.

La Pologne a déjà été battue trois fois dans cette journée. Dieu merci, il lui vient un défenseur!

Sommes-nous à l'Assemblée nationale de 1848, ou bien à la tribune du sénat conservateur? Je ne me trompe pas, ce profil saillant, cette mèche historique, cet accent où se fait sentir une pointe italienne, cet embonpoint de 1810, oui, tout cela, c'est lui; il vient, avant de partir pour une nouvelle campagne, faire ses adieux à ses fidèles du sénat; entendez-le, il nous parle de reconstituer la Pologne. Salut à Napoléon empereur!... Non... à Napoléon Bonaparte, représentant du peuple français pour le département de la Corse!

Depuis le commencement de la séance, Lamartine était assis à côté du général Cavaignac, et il s'occupait à méditer son improvisation à l'aide de notes et de liasses de papiers qu'il tirait d'un vaste portefeuille. Il se lève, enfin; il a trempé ses lèvres dans le verre de Bordeaux; une prise de tabac (pleurez, cœurs sensibles, Lamartine prise) a ranimé ses esprits; il parle... non, il chante encore! Les dépêches, les correspon-

dances et les *memorandum* s'imprègnent de mélodie en passant par ses lèvres. Les fugues diplomatiques se succèdent; c'est l'art de Gluck, l'art de Lulli, l'art des grands maîtres du contrepoint interprété par la voix du premier de nos barytons.

Les variations de Lamartine, sur les motifs du manifeste, ont duré deux heures. Mais combien je préfère à tous ces points d'orgue la plainte sublime du pauvre paysan de Posen : « Si la Pologne n'a point encore été prise en pitié par Dieu, c'est qu'il n'est pas tombé assez de martyrs! » La nuit sombre de M. Wolowski en a été un instant illuminée comme par un éclair.

24 mai.

Vote de l'ordre du jour de M. Drouin de L'huys. — Lettres des fils de Louis-Philippe.

Les sentinelles sont rares, la garde nationale cherche l'ombre; la ligne se divertit innocemment dans le jardin du palais. — La mobile est absente. — C'est à peine si nous avons rencontré un officier d'état-major errant par les couloirs; — et enfin l'artillerie accroupie d'un air béat sommeille au fond de la seconde cour, sous la protection d'un militaire presque endormi. — Au dehors l'ardent soleil, au dedans l'ombre mystérieuse et favorable aux discours monotones. — Le dernier mot est donc dit sur la Pologne. La guerre s'est terminée dans des flots d'éloquence. Que la Pologne se batte seule si elle veut la liberté, nous n'avons à lui fournir que des vœux et des paroles; et combien de paroles depuis MM. Thiers et Guizot! Ah! si les paroles valaient des armées!

Pour en finir glorieusement avec ses orateurs, l'Assemblée vote d'acclamation trois lignes qui l'engagent à tout sans l'engager à rien. — « Pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne, affranchissement de l'Italie. » — M. Drouin de L'huys — un diplomate de vocation — a employé toute la nuit à préparer cet ordre du jour. — Date à prendre.

Avant-hier, au milieu de la discussion, M. Buchez a jeté violemment sur le bureau sa sonnette, qui n'en pouvait mais; sa malheureuse sonnette s'est fêlée; elle a perdu la voix dans l'exercice de ses fonctions. Nous avions reconnu la sonnette de M. Buchez, et il nous avait été facile de prévoir qu'elle ne sonnerait pas très-loin.

La sonnette de l'Assemblée nationale appartenait autrefois à la Chambre des députés de la restauration : elle joua un grand rôle dans l'or-

chestre parlementaire de la *comédie de quinze ans.* — Elle interrompait très-souvent et très-volontiers les airs de bravoure du général Foy, les récitatifs de Casimir Périer, les variations spirituelles de Benjamin Constant, et un jour elle faillit disparaître dans le bruit que faisait autour du bureau le fameux *finale* des *deux cent vingt et un.*

La sonnette de M. Ravez, de M. Dupin, de M. Sauzet avait une peur affreuse d'être dénoncée à l'Assemblée nationale; aussi n'avait-elle ni le courage ni la force de lutter contre les voix... contre les cloches de la nouvelle Chambre. Elle avait le frisson dans la main de M. Buchez; l'étreinte républicaine lui glaçait le timbre; elle s'ennuyait horriblement par-dessus le marché : on peut dire qu'elle est morte des suites d'un accès de fièvre, des suites d'un rhume de poitrine, d'une maladie de langueur qu'elle devait à l'absence de M. Sauzet. — Une sonnette est presque une femme : il nous paraît tout naturel que la première sonnette de l'Assemblée nationale adorât l'ancien président, — parce qu'il avait su la gouverner.

Il faut être juste avec toutes les sonnettes politiques de ce monde. Nous soupçonnons la sonnette du régime constitutionnel d'avoir eu un scrupule de cœur, une délicatesse de mémoire, quand il s'est agi de diriger les discussions du régime démocratique. Elle se souvenait d'avoir sonné violemment le 24 février pour que la Chambre permît à MM. Barrot et Dupin de proclamer la

régence; elle se souvenait d'avoir sonné, ce jour-là, pour tâcher de nuire, avec le bruit de son petit carillon, à l'éloquence républicaine de MM. Ledru-Rollin, Crémieux et Lamartine; elle se souvenait de s'être encore agitée, le 24 février, afin que l'on daignât entendre une phrase, un mot, un soupir de la duchesse d'Orléans. — Elle tenait à honneur de n'être point comparée à bien des clochettes qui ont sonné pour tous les pouvoirs, pour toutes les opinions, pour tous les intérêts.

La nouvelle sonnette de l'Assemblée nationale a débuté aujourd'hui, à propos de la lecture des lettres écrites au président par les princes de la maison d'Orléans. La mort a épargné à l'ancienne sonnette la plus triste des infidélités, — celle qui s'attaque aux personnes et qui fait des ingrats.

En écoutant la protestation de ces trois fils de roi qui réclament de la République, par laquelle leur père a été détrôné, le simple droit de citoyen, je me disais qu'il était étrange de voir une révolution qui gouverne se défendre comme une dynastie qui règne : par un décret de bannissement. — Je me disais aussi qu'il en est de ces pauvres princes que les peuples ont repoussés, comme des amoureux que les femmes délaissent; ils regrettent et ils espèrent. Il faut les plaindre. Qui est-ce donc qui n'a point eu sa passion malheureuse? — Quant aux prétendants, peut-être suffirait-il, graves législateurs, de les renvoyer au *vingt-septième* chapitre de *Candide*.

Il est trois heures, la séance nous semble assez bien engagée, la discipline s'introduit; nous remarquons avec plaisir les progrès réels d'un grand nombre de représentants qui savent maintenant comment il faut se lever ou s'asseoir pour ne point voter à rebours. Que va-t-on discuter? il y a un instant d'attente. M. Buchez considère attentivement les papiers qu'il a devant lui, puis d'un ton de professeur satisfait : — Citoyens représentants, dit-il, on travaille tant dans les bureaux, et vous discutez ici avec une si touchante unanimité qu'il ne reste rien à faire.

A ces mots consolants pour la France, un représentant se précipite à la tribune, et retenant du geste l'Assemblée qui va s'enfuir par toutes les portes. — Citoyens, s'écrie-t-il, je viens *alimenter l'ordre du jour!* — Cet orateur est M. Ducos, — un gascon, qui voudrait devenir girondin. — La Marne et le Lot sont sacrifiées à son ambition. Après s'être un instant disputé la tribune ces deux rivières rentrent fort tristement dans leur lit.

M. Lamennais vient de donner sa démission de membre de la com-

mission de Constitution ; c'est, dit-on, par amour-propre. Il a fait déjà

lui-même deux projets de Constitution, et il y tient trop pour en accepter un autre. — O vanité en costume de patriotisme !

25 mai.

Solde des Représentants. — Amendement Flocon.

« La caisse sera ouverte, pour Messieurs les représentants, à dix heures et fermée à trois heures précises. »

Cet ordre du jour explique pourquoi l'Assemblée n'est pas en nombre, et comment la séance aurait été entièrement perdue si, à l'occasion de je ne sais quel décret d'enquête agricole, le ministre citoyen Flocon ne s'était avancé avec solennité pour offrir un léger amendement.

Aux premiers mots de l'orateur, une voix polie lui dit : — Un peu plus haut, monsieur le ministre !

Le citoyen Flocon salue d'un air de protection, et continue son discours. — Décidément le voilà tout à fait un personnage, notre citoyen Flocon. A peine a-t-il fini de parler qu'un petit murmure plein de chatouillement l'accompagne jusqu'à son banc, et que le premier contradicteur qui ose monter à la tribune contre lui, commence sa réfutation par un éloge bien flatteur de l'éloquence irrésistible de M. le citoyen

ministre, qui vient de faire à l'Assemblée l'honneur de lui adresser la parole.

Flocon répond à cette flatterie avec aménité, et soutient son amen-

dement qui est adopté. — Le citoyen ministre daigne sourire. Ses voisins le félicitent. Allons, *la Réforme* sera bien contente demain matin!

26 mai.

Proposition Charbonnel. — Bannissement des d'Orléans. — Projet Crémieux sur le rétablissement du divorce.

Le président Buchez l'a dit : il ne tient pas son Assemblée quitte à moins d'un décret nouveau par jour. Décret du lendemain pour défaire le décret de la veille. Cette législation de Pénélope coûte 22,500 fr. par séance.

Les représentants ont trouvé un joli mot : — Allez-vous à *Longchamps?* — par *Longchamps* on entend cette promenade que toute l'Assemblée fait chaque matin à la tribune pour y déposer des adresses et des pétitions : on prend la file à gauche du bureau et l'on sort par la droite. Les contre-allées sont réservées aux orateurs à pied. Un de ces derniers vient de s'arrêter en s'ecriant : « Je m'étonne qu'on ne s'occupe pas des pétitions que j'apporte ici avec ardeur de mon département! » Disant cela, notre homme descend comme un Cicéron courroucé; il ne lui manque que la toge. Le *Moniteur* sera forcé de conserver à la postérité

cette énergique protestation, qui produira un grand effet dans la petite ville de l'orateur.

Le major Charbonnel avait fait deux propositions en faveur des travailleurs; un certain rapporteur Waldeck s'en occupe aujourd'hui. En six arguments capables de démolir un mur mitoyen, il renverse la première; le brave Charbonnel se casemate dans la seconde. Waldeck somme le commandant de se rendre : — La garde meurt et ne se rend pas! répond Charbonnel, en vrai grognard. — Mourez, dit l'Assemblée; et elle enterre Charbonnel sans même lui rendre les honneurs dus à son grade. Peut-être les travailleurs élèveront-ils un modeste monument sur la fosse où gisent les deux propositions Charbonnel.

C'est ainsi qu'on commence la journée. — Un sujet plus sérieux, — le bannissement de la famille d'Orléans, — fait ensuite couler... bien des phrases. — Le citoyen Vezin, traité de *philippiste* au premier mot, s'enfuit comme un renard auquel on aurait coupé la queue.—La queue est sans doute restée entre les dents de monsieur Laurent. — Imaginez un

petit homme maigrelet, criard, à figure de pomme de canne, qui s'emporte, qui passe du fausset au glapissement; qui bat les rebords de la tribune avec fureur, qui piétine dans sa cage, et qui débite frénétiquement des tirades éraillées de rhétorique épileptique. — C'est affreux! En somme, qu'est-ce qu'il demande, ce petit énergumène? Ne dirait-on pas qu'il a pris, avant son discours, une horrible médecine, et que la médecine fait son effet? — Eh bien! personne ne s'en serait douté, eh bien! cet énergumène, c'est un buveur..... d'ordre public, un enragé... de douceur, de modération et de justice. — Il demande que le bannissement des d'Orléans ne soit que temporaire.

Le terrible Vignerte, orateur de la force d'un bœuf, ne supporte pas ce moyen terme, et le combat avec les armes d'un batteur en grange. Le citoyen Bonaparte reçoit un coup dans la bagarre, et saute incontinent à la gorge de Vignerte ; — voilà le citoyen Ducoux obligé de s'interposer comme vétérinaire; et enfin, le pauvre président Buchez, ne pouvant venir à bout de rétablir l'ordre, s'écrie : — Vous êtes tous insupportables! — Cela termine la discussion.

L'Assemblée n'a pas même daigné *faire* une loi contre les membres de la branche cadette; elle s'est contentée de *refaire* celle de 1832. On peut dire que Louis-Philippe a signé lui-même, contre les prétendants légitimes, le décret qui devait proscrire sa famille. L'histoire est donc toujours le jeu de l'ambition et du hasard!

Comme M. Avond sortait de la Chambre, une jeune femme, jolie, un peu court-vêtue, l'a arrêté au passage pour lui demander, avec un sourire : Croyez-vous que l'on vote bientôt le divorce? — A tort ou à raison, il m'a semblé qu'il y avait déjà un commencement de divorce dans cette question-là. — Madame, ai-je répondu poliment, voyant que le représentant se taisait, il faudra discuter d'abord le projet de loi y relatif, que le citoyen ministre de la justice, Crémieux, a déposé aujourd'hui, et qui calmera, j'espère, l'effervescence toujours croissante de madame Niboyet, présidente du club des femmes.

27 mai.

Le projet de journal de M. Mathieu (de la Drôme). — Proposition Paulin-Gillon. — Arrestation d'Emile Thomas, directeur des ateliers nationaux.

Pauvre monsieur Buchez, je le plains sincèrement. Ce doit être le plus familier, le plus simple, le moins terrible des hommes, et le respect humain le condamne à la solennité. La solennité devant les banquettes vides, c'est le supplice de Tantale! Quant au vice-président Senard, il se trouve bien partout, s'il peut parler, et je me plais à reconnaître qu'il a profité aujourd'hui du fauteuil pour prononcer lui-même un discours chaque fois qu'il a accordé la parole à quelqu'un. Cela est généreux de la part d'un avocat qui ne s'est jamais fait payer moins de cinquante francs par ses clients une simple remise de cause. M. Senard a donc fait, presqu'à lui seul, les frais de cette séance.

On a encore entendu, — sans l'écouter, — un certain économiste maigre, du nom de Léon Faucher; le même qui disait, il y a trois ans,

aux électeurs de Poissy : « Qu'il se croyait appelé, par ses études, à représenter plus spécialement les bestiaux! »

Puis — le citoyen Mathieu (de la Drôme), inventeur d'un projet de journal unique, odontalgique, excellent pour les campagnes, destructeur des punaises, bref, d'un *Moniteur* en flacon. — Et combien coûtera ce *Moniteur?* — Rien. Je ne le vends pas, je le donne, s'écrie le citoyen Mathieu. — Pour deux sols, ajoute un loustic du fond de la salle. — Ce mot met fin au *boniment* du Fontanarose (de la Drôme).

Un *prône* du citoyen Montreuil, en faveur de l'Algérie! — *Prône* est le mot, car l'orateur Montreuil rappelle, à s'y méprendre, l'excellent curé de Flambèche, lequel avait été un peu hussard avant de dire la messe.

Il ne nous reste plus que M. Paulin-Gillon, dont on ne saurait donner une juste idée avec la plume. La prononciation, le geste, l'emphase bouffonne, la délicieuse *prud'hommie* de cet orateur, sont au-dessus de toute expression. Je ne crois pas qu'il soit possible d'attaquer les cabaretiers avec une plus comique indignation. Le bon Gillon, défenseur du consommateur honnête, s'adresse, en pleurant des larmes de petit Bourgogne pur à 5 sous le litre, il s'adresse, dis-je, aux cultivateurs qui habitent la Chambre. Un cultivateur accourt, avec sa charrue, et laboure la proposition Gillon. L'Assemblée, prise d'un fou rire, s'ef-

force de s'excuser de son hilarité par son vote. M. Paulin-Gillon est si content d'être pris en considération, que nous le voyons se mettre à genoux sur son banc et remercier ses collègues, les mains jointes et en bêlant.—Il n'y a plus moyen d'y tenir. —Continuez donc à parler, d'ailleurs, et surtout à entendre... Le tambour bat, les régiments se rangent en bataille, le galop de la cavalerie résonne... Encore une alerte! — On vient d'arrêter M. Thomas, directeur des ateliers nationaux.

29 mai.

Interpellation Taschereau sur l'arrestation d'Emile Thomas.
— Les attributions du pouvoir exécutif.

— Qui vive? — Rédacteur. — Avancez à l'ordre. — *Interpellations Taschereau ; attributions du pouvoir exécutif.* — Passez. — Le palais est redevenu place de guerre; on y entre aussi facilement que dans un camp retranché.

Monsieur le citoyen Taschereau, l'un de nos premiers amateurs de curiosités, tient essentiellement à savoir si le directeur des ateliers nationaux, dont l'arrestation met la ville en émoi, ne serait point, par hasard, un nouvel homme *au masque de fer*?... Emile Thomas a-t-il, oui ou non, été conduit à Pignerolles?... Est-il vrai qu'il ait jeté un plat d'argent dans le fossé de la forteresse?

Voilà ce que personne ne pourra jamais savoir; car le citoyen Trélat, ministre des travaux publics, n'est pas homme à trahir les secrets d'État, même en faveur de la *Revue rétrospective*. Quant aux ateliers nationaux, dont on craignait la visite, ils se sont réunis à Saint-Mandé pour manger... quelques discours — à cinq sous par tête.

Parlons politique, puisque nous avons le temps. — *Attributions du pouvoir exécutif!* Cette question remontait directement à Aristote. — M. Bac a cité le *Chapitre des chapeaux*. Le chapeau est-il celui qui coiffe ou bien celui qui est coiffé? L'Assemblée paraît se prononcer pour les casquettes!... A demain la suite du débat.

Nous avons de bien bonnes nouvelles des comités. Tous les cultivateurs appartiennent au comité des affaires étrangères, — tous les diplomates appartiennent au comité de l'instruction publique, — tous les avocats au comité du commerce — et les juges au comité de la guerre.

David (d'Angers), le statuaire, a été classé d'office dans le comité de la marine.

30 mai.

La question de misère. — Le fabricant Sevaistre et l'ouvrier Pelletier. — Attributions de la commission exécutive.

Avec ce mois, la présidence temporaire de M. Buchez expire. Le vice-président Senard s'est d'avance emparé du fauteuil. Depuis une demi-

heure qu'il y est installé, il parle, il s'écoute, il s'interrompt, et il se répond. Avec lui on se passerait d'Assemblée.

C'est à M. Degousée qu'on doit l'invention d'un petit pavillon construit cette nuit, et dont le dôme s'élève ce matin au dessus du bureau et de la tribune ; il faut l'en féliciter. Cela ressemble tout à fait à une estrade de faiseur de tours : — une... deux... trois... muscades disparaissez ! —

Regardez le fond de la sonnette de M. Senard... Il a fait cuire un discours dedans.

Une pluie d'orage, qui bat la générale sur la toiture de zinc, coupe la parole au fabricant Sevaistre auquel le citoyen Joigneaux, défenseur des ouvriers, répondrait mieux s'il pleuvait moins. Entre deux ondées, Pelletier, le lyonnais, prétend qu'on ne sait pas ce que c'est que la misère quand on a cent mille livres de rentes! — Revenons vite à Aristote et à sa *docte cabale*; ils nous effrayent bien moins que ce terrible mot que nous venons d'entendre, et dont l'Assemblée a peut-être cru conjurer la menace en décrétant la réorganisation des ateliers nationaux; — comme si l'on organisait le chômage et la faim! — Parlez, Lamartine, parlez, citoyen Dufaure! personne du moins ne mourra de vos belles phrases... car je vois bien que le pouvoir exécutif fait bon marché de ses attributions, pourvu qu'il garde..... sa place. — L'Assemblée la lui laisse; tout est dit. Maintenant que les attributions du pouvoir sont réglées, pourriez-vous, s'il vous plaît, me dire où est l'autorité?

31 mai.

Interpellations Durrieu sur les massacres de Naples. — Le conseil d'amirauté et le ministre Casy. — Demande en autorisation de poursuites contre Louis Blanc.

Puisque le citoyen Xavier Durrieu était décidé à interpeller le gouvernement sur les massacres de Naples, il pouvait bien laisser dans son cabinet la polémique du *Courrier français*, et dire simplement à Lamartine : « Vous nous avez promis la liberté de l'Italie, comment vengerez-vous les morts? — Ce bref discours eut dispensé l'orateur de parler du nez pendant longtemps... quoique avec de bonnes intentions. Peut-être aussi Lamartine aurait-il répondu lui-même, et cela aurait déchargé monsieur Bastide d'une rude corvée d'éloquence. Jamais le ministre des affaires étrangères, avec sa redingote boutonnée jusqu'au menton, avec sa maigreur nerveuse, son faux-col de crinoline, sa moustache d'uniforme et sa mine renfrognée, n'avait autant ressemblé qu'aujourd'hui à un sergent-de-ville déguisé en bourgeois. L'Assemblée se met bien à la place du pauvre Bastide, elle sait que c'est un honnête homme qui s'exprime toujours difficilement; et voyant qu'il n'a rien à dire, elle ne lui en demande pas davantage.

Après cela nous avons assisté à un engagement qui mérite de prendre place dans les annales de la marine française, sous le nom de *combat du Casy avec le Dahirel*.

L'amiral Casy, ministre de la marine, — Jean-Bart bourru du répertoire de l'Opéra-Comique, — a rencontré le Dahirel à la hauteur du conseil d'amirauté. Le Dahirel a lâché le premier une bordée d'interpellations que l'amiral a reçue dans ses hautes voiles. Mais Casy est un vieux loup de mer qui n'aime pas à brûler sa poudre; il monte tout de suite à l'abordage de la tribune, et quoique ses rhumatismes le gênent beaucoup dans la conversation : — « Mille millions de sabords! crie-t-il d'une voix goudronnée, s'il fallait s'inquiéter du comité de la marine, on ne tarderait pas à sombrer sous voiles! » — Ainsi pris de travers dans ses œuvres vives, le Lacrosse, garde-côte du comité, vire, accoste la tribune

et de cette bonne position d'embossage, enfile le Casy. Comme on pouvait craindre que l'intraitable amiral ne voulût se faire sauter, et que cet acte de courage ne mit ses voisins en danger, M. Crémieux est venu en parlementaire entre les feux; il a dit à Casy, à Lacrosse et à Dahirel qu'ils étaient tous les trois des marins *français*, et qu'ils étaient bien faits pour s'embrasser. M. Crémieux est, comme on sait, l'un de hommes les plus sensibles qu'il y ait au barreau de Paris; son dossier est toujours plein de larmes; il en a répandu quelques-unes pour obtenir de l'Assemblée un ordre du jour, — qu'elle a prononcé au moment où Dahirel revenait sur l'eau. — Ce Dahirel est un orateur sous-marin;

il a parlé deux fois sur la même question, et il n'est pas noyé. Quelle respiration!

Ici la séance se transfigure. Un silence plein d'anxiété se fait. Le vice-président Senard, la pâleur sur le visage, d'une voix tremblante vient, au nom du procureur de la République, demander à l'Assemblée une autorisation de poursuites contre l'un de ses membres, contre Louis Blanc, complice de l'attentat du 15 mai!

— Qui donc, s'écrie Louis Blanc, ose dire que j'ai violé les convic-

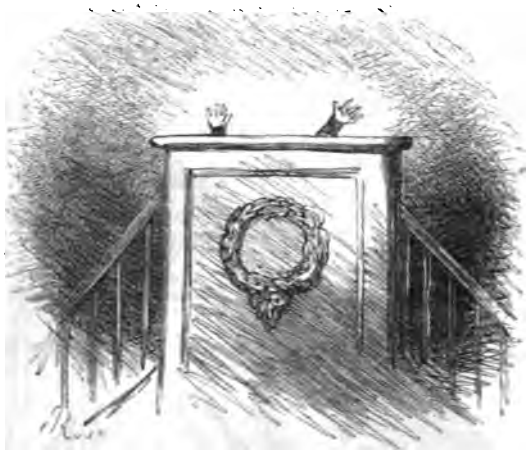

tions de toute ma vie en encourageant la révolte à envahir cette Assemblée? que celui-là se montre, pour que je lui dise : vous en avez menti!

Ces mots, jetés avec une incroyable énergie, ont fait battre les cœurs. Tremblant, indigné, et pourtant maître de lui-même, Louis Blanc continue sa défense.

Dans cette improvisation, prononcée sous le coup d'une surprise qui a dû être violente, — car le secret du réquisitoire avait été gardé jusqu'au dernier moment, — pas une parole qui manque de réserve, ou qui décèle le trouble. Pour se défendre, Louis Blanc pouvait peut-être accuser ; il s'est élevé au-dessus des préoccupations personnelles, il est devenu éloquent, il a dominé à la fois ses accusateurs et l'Assemblée.

Louis Blanc avait à peine cessé de parler que cent voix ont protesté pour lui. Quelques-autres l'ont accusé, mais celles-là ont été étouffées sous de si énergiques démentis, qu'on a un instant cru que le réquisitoire allait être repoussé par un ordre du jour. Le ministre Crémieux a obtenu qu'il fût renvoyé à l'examen d'une commission.

2 juin.

Rapport de Me. Favre. — Le Hochet de vanité de Clément Thomas.

La commission accorde l'autorisation de poursuites!

C'est en vain qu'avec des précautions oratoires qui ressemblent à la plus cruelle perfidie, le rapporteur Jules Favre pare des fleurs de sa rhé-

torique la victime qu'on immole. C'est en vain que le rapport prétend s'élever au-dessus des humaines passions; c'est en vain qu'il va jusqu'à s'attendrir à l'endroit de l'honneur outragé de Louis Blanc. Le rapport est sinistre, et dès les premières lignes nous en avons lu la fatale conclusion, sur la pâle figure de l'homme chargé de la triste besogne *d'exécuter les hautes œuvres* de la commission.

Ça été quelque chose de sombre et de menaçant que d'entendre la lecture faite par cet homme de justice qu'on nomme Jules Favre; que de contempler le masque impassible, terreux, cadavérique, de cet avocat, pendant que de sa bouche mielleuse, les considérants tombaient comme des lames tranchantes, enguirlandées de fleurs.

La dernière phrase expire au milieu d'un silence glacial. — M. Favre descend de la tribune, et Pyat, le montrant du doigt, dit à ses amis : Regardez-le : c'est Marat converti!

Le rapport pèse sur l'Assemblée et l'étouffe; à peine trouve-t-elle la force de balbutier quelques mots. — M. de Mornay, avec autant

d'égards que s'il parlait à un condamné en chapelle, demande à Louis Blanc ses dernières volontés : — N'a-t-il pas quelque chose à faire dire à sa famille? quand lui convient-il qu'on discute le rapport?—Je m'abstiens, répond noblement, et cette fois sans rhétorique aucune, le jeune montagnard. — Sur quoi l'on fixe la discussion à demain, après avoir ordonné l'impression du nouveau chef-d'œuvre que nous devons à la plume du spirituel auteur des circulaires.

Vers la fin de cette séance, il est arrivé à ce pauvre Clément Thomas, général de la garde nationale, un accident auquel nous prenons bien part ; il a eu le malheur de dire à la tribune que la croix-d'honneur n'était qu'un *hochet de vanité*. Ce mot imprudent a appelé l'attention sur le général Clément Thomas, et tout le monde a remarqué qu'il n'était pas décoré. C'est un oubli impardonnable.

3 juin.

Refus de l'autorisation de poursuites. — Me Favre. — Me Bac. — Me Dupont de Bussac.

La ville est inquiète et l'Assemblée indécise. Quel conseil la nuit a-t-elle porté? On serait bientôt d'accord si l'on voulait écouter le bon monsieur Larabit, orateur qui a eu le malheur de perdre ses dents de devant, et qui a le tort, puisqu'il conserve des prétentions à l'éloquence, de ne point les faire remplacer. Le bon Larabit est tout prêt à voter en faveur de Louis Blanc, mais à la condition que ce *jeune homme* ne refusera pas plus longtemps de s'associer aux travaux du comité du travail qui lui tend les bras. — Laurent (de l'Ardèche) est de la force du bon Larabit. Quand on est aussi honnête et aussi ridicule que ces deux citoyens bien intentionnés, on se tait et on vote. Car en France le ridicule tue. L'accusé est à son banc; nous croyons lire sur sa figure qu'il souffre plus aujourd'hui de l'amitié de ses défenseurs que de la haine de M. Favre.

Voici quelqu'un qui me fait observer que le mot haine est un peu fort; que les douceurs de ce temps où nous vivons sont loin des cruautés du temps passé; que le rapport est une véritable réclame; et que tout ambitieux pourrait avoir envie d'être poursuivi si tendrement. — Pauvre dupe, qui n'a pas vu la férocité froide et parée; les haines, l'envie, et toutes les mauvaises passions politiques d'un avenir prochain, sous le masque aussi bien que sous les phrases de l'avocat Favre! La Convention, elle aussi, a ri au nez de Vergnaud, la première fois qu'il compara la révolution à Saturne, disant que, comme lui, elle dévorerait ses enfants !

Cette cause solennelle n'inspirera-t-elle pas un orateur véritable? J'appelle un orateur : trois avocats me répondent : Me Bac et Me Dupont pour l'intimé, et Me Favre.... pour faire la chouette à tous ses confrères.

Me Bac est cependant un défenseur habile. D'abord, il sait parler longtemps, ce qui le met au premier rang dans sa spécialité; ensuite, il trouve parfois le moyen de dire quelque chose en parlant, chose rare de la part de ses semblables. La parole de Me Bac ne manque ni de clarté ni d'élégance; mais elle rappelle trop l'éloquence des criminalistes; M. Bac a toujours l'air de s'adresser à *messieurs de la cour* et à *messieurs les jurés*. Il a dû faire pleurer bien des gendarmes! Mais aujourd'hui,

l'avocat de Limoges a le droit d'être content de lui-même. Sa cause l'inspirait, et il a retrouvé le beau mouvement avec lequel il faillit sauver madame Lafarge.

M. Dupont, autrefois du barreau de Paris, — présentement Dupont (de Bussac), — vient de passer dix ans à oublier son ancien métier de phraseur; il a joué pendant dix ans le rôle d'un muet, afin, sans doute, d'apprendre à parler par le silence. La révolution de février l'a surpris au fond de la Charente-Inférieure, où il défrichait, philosophiquement, une lande.—Qu'avez-vous donc pu faire à la campagne, depuis votre départ de Paris? lui demandait-on l'autre jour. — J'ai passé mon temps, répondit-il, à planter des arbres de la liberté! — Un mot fort spirituel, qui vaut mieux que ses discours; — car, il faut que je le dise en confidence à maître, — à monsieur, — au citoyen Dupont : les avocats sont

comme les Bourbons de la branche aînée : l'exil ne leur apprend rien, et ne leur fait pas oublier grand'chose. A peine Me Dupont de Bussac a-t-il ouvert la bouche, que nous avons retrouvé, tout entier, notre ex-maître Dupont, le robin; — c'est le même orateur : figure commune, et même un peu repoussante; une bouche qui occupe les deux tiers du visage, un front chauve, sans être imposant, une voix qui glapit, un œil qui ne regarde pas; et l'audace de paroles suffisante pour se faire interdire deux fois par le tribunal. On ne dira pas, d'ailleurs, que Me Dupont puisse donner jamais l'entraînement comme excuse de la violence des mots; car c'est avant tout un ergoteur. A ce point de vue, il a peu de rivaux, et je comprends qu'il ait si bien tenu tête, autrefois, aux procureurs du roi sur le terrain de Bridoison, qu'on n'ait pu se débarrasser de lui qu'en lui ôtant le code des dents. Grâce aux rapports qu'il y a bien souvent entre les débats parlementaires et la chicane de première instance, Me Dupont peut être fort utile. C'est surtout lui qui inventera les moyens dilatoires. D'ailleurs, avec ses rubriques, et la tournure que lui donnent sa cravate tortillée en corde, son mouchoir de couleur, son linge un peu jaune et son paletot de justice de paix, l'ancien avocat Dupont ressemble très-bien maintenant à un agent d'affaires. A première vue, on pourrait le ranger dans la classe des *hommes de loi* qui dirigent les bureaux de placement, et achètent les reconnaissances du Mont-de-Piété. Bref, Me Dupont, aussi bien que Me Favre, est un avocat doublé d'un procureur. Tous deux sont également dangereux en politique, parce qu'ils sont tous deux timides de cœur et audacieux de paroles, et que la faiblesse qui ose est impitoyable. Tous deux possèdent, au suprême degré, cette impertinence de *profession* qu'on acquiert sous l'impunité de la robe; tous deux sont également capables de trouver dans la fausse indignation, dans les besoins d'une réplique, assez de courage pour prononcer, quoique mourants de peur, des mots qui servent à tuer. C'est quand les avocats tremblent, qu'ils s'écrient comme Barnave : « Le sang qui coule est-il donc si pur? »

Louis Blanc a été plus éloquent que ses défenseurs. D'une voix vibrante, et avec une émotion contenue, il a déclaré qu'il ne se défendrait pas.— J'aime moins la proposition un peu mélodramatique qu'il a faite à ses accusateurs de venir opposer leur serment au sien à la barre de l'Assemblée; et pourtant c'est peut-être cette scène à effet qui l'a sauvé. M. Crémieux lui-même en a été tellement saisi qu'il a oublié son état de ministre de la justice pour voter avec la majorité contre le réquisitoire de ses deux procureurs. Il n'y a pas d'homme plus impressionnable que M. Crémieux.

5 juin.

Attaques de Me Favre contre la Commission exécutive. — M. Sénard, président. — Démission Crémieux.

Le tambour bat une marche funèbre; M. Buchez monte au fauteuil, et c'est pour la dernière fois. Les banquettes affligées et vides contemplent leur président. La lecture du procès-verbal clapote à la tribune et tombe goutte à goutte sur le tapis. La salle entière présente un spectacle plein de mélancolie. C'en est fait, le président du mois passé va mourir! Déjà l'on apporte les urnes où sera déposée sa cendre. Profanation! le général Clément Thomas ne respecte pas même la cérémonie funèbre, le voilà qui grimpe sur le cercueil du président, et d'une voix tonnante : — Je préférerais, s'écrie-t-il, *que ma langue séchât dans ma bouche* que d'offenser des braves!... — Si Clément Thomas a traité la croix d'honneur de hochet, c'est qu'il avait pour lui l'autorité de Napoléon, avec lequel il est heureux et fier de se rencontrer sur ce terrain comme sur tous les autres. — Ah! tant mieux! — L'incident permet à l'observateur de remarquer combien les militaires ont le don de plaire au beau sexe. Toutes les capotes jaunes frémissent et palpitent visiblement pendant le discours de Clément Thomas, — grand garçon bien découplé, qui porte la tête au vent, qui possède un organe de trompette, qui a toujours l'air de sortir de Saumur, et qui, d'ailleurs, est la bravoure même.

Revenons au scrutin d'hier. Trois démissions sont restées au fond de l'urne; celles des procureurs Portalis et Landrin, et celle de leur complice le sous-secrétaire d'Etat Favre.

Or, il faut savoir qu'il existe dans le sein de l'Assemblée nationale un certain citoyen Payer que la révolution de Février trouva occupé à empailler des oiseaux au jardin des Plantes, et qui se crut obligé, par les devoirs de sa profession, de s'attacher à la personne de M. Lamartine en qualité de chef du cabinet. Le nommé Payer, grâce à son dévouement patriotique que nous venons de révéler, est devenu représentant du peuple. Depuis ce temps-là il n'a qu'une préoccupation : celle d'obtenir une loi sévère sur l'affichage. On ne voit pas précisément quel rapport cette loi peut avoir avec l'art d'empailler les animaux; mais on pardonne volontiers au citoyen Payer une innocente monomanie. Cette faveur de ses collègues a encouragé le naturaliste, et comme il se sent en outre très-fort des services qu'il a rendus à Lamartine, — en fourrant du foin dans toutes ses dépêches, en allant jusqu'à lui proposer de mettre à so-

manifeste des yeux de verre; — comme il se sent, dis-je, très-présentable dans un muséum avec les poils de sa moustache gommés, avec sa tête gracieusement maintenue par un fil de fer intérieur, il n'hésite pas à provoquer une explication extrêmement désobligeante entre les démissionnaires du parquet et le ministre Crémieux qui a voté contre leur réquisitoire.

Par la même occasion, Mᵉ Favre n'aurait point été fâché de faire couper la tête à ses amis du gouvernement, pour les punir de ne l'avoir point aidé à obtenir celle de Louis Blanc qu'il sollicitait. J'ai compris, d'aujourd'hui seulement, toutes les perfidies que l'on peut attendre du beau talent de M. Favre. Cet homme ne pardonnera jamais à personne le soufflet qu'a reçu sa plaidoierie : il porte au flanc un réquisitoire rentré. Aussi n'est-ce pas le politique, c'est un procureur qui se venge! O race implacable des Laubardemont et des Fouquier-Tinville!

Pendant que M. Favre décochait sur la commission exécutive, en la quittant, un discours de Parthe, on dépouillait le scrutin présidentiel, et M. Senard changeait de visage... Le spectacle de son émotion n'a point tardé à attirer tous les regards. Alors M. Senard a mis la main sur son cœur, il a voulu parler... mais, pour la première fois, la parole lui a manqué, tant sa joie était apoplectique.

M. Senard est nommé président! — Puis, comme il fallait une victime

pour apaiser Mᵉ Favre et les dieux infernaux, M. Crémieux a donné sa démission.

6 juin.

Réclamation des sourds. — L'Assemblée aux Tuileries. — Traitement de la présidence. — Le secret de M. Duclerc : projet de rachat des chemins de fer.

On dit ce matin qu'il ne va plus rester de ministère du tout; que Lamartine et Ledru-Rollin suivent le convoi du pauvre Crémieux; que Pagès, Marie et Arago vont se partager le trône, et qu'on donnera à leur royauté le nom de gouvernement DES TROIS MAGES.

En attendant l'ouverture des successions ministérielles, le citoyen Buchez demande à ses collègues la permission de leur lire son testament. M. Senard l'écoute avec la componction d'un légataire universel, et profite de ce que la voix lui est revenue, pour prononcer sur le fauteuil de M. Buchez une oraison funèbre dont le défunt sera fier, à juste titre, dans le séjour des ombres politiques qu'il va désormais habiter.

Est-ce que l'abbé Fayet va dire une messe basse? Regardez-le monter à la tribune les mains jointes et l'air béat. — « Mes frères!... » — L'abbé prie spirituellement ses frères de remarquer que, si le premier devoir d'un représentant est d'écouter, le second est d'entendre; que tous les représentants du fond de la salle sont sourds malgré eux, et que la moitié de l'Assemblée ne connaît que le lendemain matin, par le *Moniteur*, les questions sur lesquelles elle a voté la veille.—M. Trélat, ministre des *travaux publics*, répond à cela qu'il a déjà songé à *purifier* et à *sanctifier* le palais des Tuileries en y installant l'Assemblée nationale. — Les Tuileries plaisent fort à notre citoyen Flocon, — sans doute parce qu'il espère y pouvoir installer un billard.

Passons à la salle d'enchères. — A combien le traitement de MONSEIGNEUR le citoyen président de l'Assemblée nationale?... Personne ne dit mot? — Mille — deux mille — trois mille — quatre mille francs par mois? — Adjugé à quatre mille francs! avec le traitement des questeurs pardessus le marché : deux mille écus l'an! — ce qui est bien peu, si le bon Degousée est obligé de fournir la cire et les brosses. — Il s'est dit de jolies choses bien fines, bien délicates et tout à fait démocratiques pendant la vente...! les brocanteurs ont toujours le mot pour rire.

Le bruit courait depuis ces derniers jours que le jeune M. Duclerc, présentement ministre des finances, tenait de M. Garnier-Pagès un secret pour rétablir le crédit, mais qu'il s'obstinait à ne le point faire connaître. — Cette réserve a mis l'économiste Faucher hors de lui, et il s'est adjoint quelques orateurs pour sommer publiquement le jeune

Duclerc, au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans le trésor : — les bons, et les livrets des caisses d'épargne, — de s'expliquer. Le jeune Duclerc est demeuré imperturbable. Je n'aurais jamais espéré trouver tant de fermeté chez un financier aussi tendre. C'est en vain qu'on a voulu l'entraîner hors des quatre règles, dans des calculs difficiles, il est resté ferme à la colonne des unités où M. Pagès l'avait placé, demandant la priorité sur toutes autres mesures financières pour un certain projet de rachat des chemins de fer très-capable de remplacer avantageusement l'argent monnayé. L'Assemblée ne voulant pas faire de peine à l'élève de M. Pagès, le respectable chef de cette école de financiers

qui a pour devise : *Ne jamais payer ses dettes plutôt que de les nier une seule fois ;* — a pris le projet en considération.

7 juin.

Les citoyens Legrand. — Bouvet. — Pelletier. — Loi sur les attroupements.

Ce vieillard qui s'en vient avec des larmes dans la voix et une attitude à la fois douloureuse et solennelle, c'est le citoyen Leyraud...! Non, jamais il n'a mérité un rappel à l'ordre, et il est homme à mourir de

chagrin politique, si le procès-verbal persiste à constater que M. Senard a menacé l'excellent Leyraud, citoyen de mœurs douces, interrupteur plein de modération, ancien député réservé et parlementaire sous tous les rapports, de le rappeler à l'ordre.

Mais le plus courageux des hommes, c'est à coup sûr le citoyen Francisque Bouvet! Il possède un déplorable organe, il bégaie, il mange la moitié de ses mots, il est embrouillé, empâté, incompréhensible; on voit facilement, qu'à la seule pensée d'être obligé de parler en public, il doit tomber malade, et néanmoins, malgré tous les obstacles de l'art et de la nature, il ose venir demander compte à la commission de Constitution de ce qu'elle fait depuis un mois.

— Croyez-vous qu'on improvise les Constitutions, répond M. Vaulabelle? La Convention a mis dix-huit mois à faire la sienne, l'Angleterre sept ans, la Chine cinq siècles, et si j'empruntais d'autres exemples à l'antiquité, je pourrais facilement vous confondre! — L'étonnement dans lequel cette réponse plonge le citoyen Bouvet lui enlève le peu de syllabes dont il dispose ordinairement.

Un projet de loi sur les attroupements fait sortir le loup du bois. On nomme ce loup le citoyen Pelletier. Il est trapu, nerveux, barbu; il a l'œil ardent, la voix stridente, et le langage d'un orateur qui mord. Pelletier le lyonnais est ouvrier typographe; l'élection l'a pris à la casse, mais je vous prie de croire qu'il a la tournure d'un homme qui manie le fusil aussi bien que le composteur. — Le voilà qui, sans se gêner, dépave la tribune, et tire de derrière sa barricade un discours de calibre sans s'inquiéter du feu des municipaux qui l'ajustent de tous les bancs de la salle.—La cavalerie charge; Pelletier la reçoit la phrase au poing, et comme il a un sang froid superbe : — Si vous ne voulez pas d'attroupements, ne faites pas de patrouilles, crie-t-il!

Le citoyen Pelletier paraissait déterminé à ne point se disperser; il a fallu faire venir un commissaire. Heureusement l'Assemblée avait sous la main Me Marie qui possède toute la distinction et toute la gravité qui conviennent à ces difficiles fonctions : cravate blanche, habit noir et... je suis sûr qu'il a l'écharpe dans sa poche. — Me Marie ayant fait distinctement les trois sommations, les orateurs qui entouraient Pelletier, ont déposé leurs discours; on a relevé les amendements, repavé la discussion et fait passer le décret. — Il paraît qu'on s'en servira ce soir même contre les attroupements de la porte Saint-Denis.

La commission exécutive a eu l'honneur, pendant cette séance, de donner elle-même des nouvelles de sa santé en faisant annoncer à l'Assemblée qu'elle avait remplacé M. Crémieux par M. Bethmont.

8 juin.

La buvette. — Question des incompatibilités.

M. Kœnig est un député du fond de la salle. — Il a été hier victime d'un malentendu. Kœnig et plusieurs autres *sourds* n'ont rien entendu de la discussion du décret sur les attroupements, ils n'ont pas su quand il fallait voter, et ils sont arrivés au scrutin trop tard. — C'est pourquoi M. Kœnig déclare ce matin, qu'ayant pris connaissance du décret dans le *Moniteur*, il le trouve attentatoire à la liberté. A ces mots, le président Senard se lève, et d'un air terrible que nous ne lui connaissions pas encore, il rappelle M. Kœnig à l'ordre. — Un tumulte inouï s'élève. M. Senard fait un discours dont la longueur calme les passions. Les exaltés s'apercevant que M. Senard s'est enroué, reviennent aux plus doux sentiments. — Quelqu'un propose de supprimer la buvette, ou bien de la laisser à la charge des consommateurs. — Cet important sujet met de nouveau la Chambre en rumeur. Les estomacs sont hors d'eux-mêmes ; tous parlent à la fois : — Le comité secret ! — Sommes-nous au cabaret ? — L'addition ? — La carte ? — Orgeat, limonade et glaces ? — Ces discours sauvent la buvette. Les orateurs y vont aussitôt réparer leurs forces, et déposent ensuite à l'envi des projets pour lesquels la postérité a commencé avant qu'ils ne sortissent des poches de leurs auteurs.

Oh ! la mauvaise nuit que les fonctionnaires-représentants vont passer ! On a commencé ce soir à discuter la question de savoir s'il faut les forcer d'opter avant huit jours entre leur place et leur mandat.

9 juin.

La question des incompatibilités remise. — Conflit sur un article du règlement. — Le citoyen Kœnig et le général Cavaignac. — Retour de Caussidière.

Sauvés ! La commission de Constitution réclame le décret qui les menace, et le pasteur Coquerel retient l'incompatibilité suspendue sur leurs têtes.

M. Brunet sera tôt ou tard un rival de M. Vivien. Il parle un peu plus vite que lui à la vérité ; il ne sait point encore laisser tomber ses mots comme des perles fines du haut de sa cravate ; mais l'habitude parlementaire des discours inutiles, vides et insignifiants, le grand art d'*a*-

muser le tapis, qu'il acquerra à la longue, modéreront son ardeur et sa vivacité encore un peu juvéniles, et lui permettront de faire durer deux heures les discours qu'il débite en vingt minutes. — M. Brunet a dans ce moment-ci l'intention de soutenir l'opinion de M. de Lasteyrie, laquelle est tout à fait contraire au sentiment de M. Vivien sur un point controversé par M. Louis Perrée, dont l'argumentation s'appuie de citations des meilleurs auteurs qui se soient occupés de l'importante théorie du réglement depuis la féodalité jusqu'à nos jours !

Quoi ! les haines politiques divisent-elles la famille des Lasteyrie? Un autre Lasteyrie, le cousin Jules, celui qu'on reconnaît à son abat-jour vert, monte à la tribune et *disperse* son cousin Ferdinand, sans même lui avoir adressé les trois sommations. Le cousin Jules marche comme un seul orateur sous le drapeau de l'orateur Vivien. — Voyant que Ferdinand est renié par ses propres parents, ses collègues l'abandonnent et votent du côté de M. Vivien, qui jouit de son règlement avec modestie.

— Le citoyen Kœnig a la parole !

Président Senard vous êtes généreux ; mais le citoyen Kœnig pousse le désintéressement à l'excès. Il est incapable d'accepter ce qu'on lui offre. C'est en vain que son desir secret veut triompher de sa générosité. La générosité l'emporte. Le citoyen Kœnig ouvre la bouche, mâche des mots, ingurgite des syllabes, écartèle ses mâchoires, et rend des sons confus assez semblables aux sonneries de trompette qui sortent de la trompe de l'éléphant... Mais il ne parle pas...—Les paris s'ouvrent sur tous les bancs. — Parle-t-il ou ne parle-t-il pas? — On parie qu'il n'a pas parlé. — Cependant M. Kœnig descend de la tribune, et l'on m'affirme qu'à Strasbourg il est très-éloquent. — Mais à Strasbourg il parle allemand.

M. Cavaignac n'a point entendu plus que ses collègues le langage extraordinaire de M. Kœnig ; cependant il lui sait gré de ses efforts, et comme après tout il est possible de supposer au bruit de mots inarticulés, de certaines diphtongues sorties du gosier de M. Kœnig : marchand d'*houmes !* prix du *sanque !* traite des *blanques !* — comme il est possible, disons-nous, de supposer que l'orateur strasbourgeois a voulu parler du remplacement militaire, M. Cavaignac déclare qu'il présentera incessamment un projet de décret destiné à faire à tout citoyen français une loi impérieuse de l'égalité sous le drapeau.

La promesse du ministre de la guerre comble de joie le bon Kœnig, et au risque de s'étouffer en parlant, il trouve une demi-douzaine de mots du meilleur français de Strasbourg pour exprimer qu'il est satisfait et qu'il renonce à toute réclamation.

En somme, le retour de Caussidière a été la véritable curiosité de la

journée. Caussidière est le seul des nouveaux représentants de Paris nommés hier, qui se soit présenté aujourd'hui ; il est remonté à son ancienne place, portant toujours sur son grand corps, sa petite tête au front bas, à l'œil de chouette, au nez en bec ; avec son immense carrure, son col engoncé, et ce même extérieur qui lui a valu de la part de son ami Thoré le surnom flatteur d'Hercule de l'Assemblée nationale.. — Quant à moi, j'ai une opinion faite sur Caussidière : il est bien fin ou bien gros; choisissez.

Depuis ces derniers temps, M. Marrast a toutes les peines du monde à se dérober aux politesses des Coyslins de la République. MM. Duvergier, Berryer, Malleville, le cherchent, le rencontrent, le saluent, avec une affectation évidente, et comme s'ils voulaient le complimenter ; — de quoi? de ses anciens articles du *National*; de son courage à l'Hôtel-de-Ville, ou bien du rôle qu'il a joué dans le procès de Louis Blanc? — On s'y perd. Enfin, M. de Hauranne a tout à l'heure abordé le maire de Paris : — Cher citoyen, lui disait-il à demi-voix, soyez prudent... vous serez le président de *notre* République. — Ce *notre* a fait tressaillir M. Marrast, et comme il se sentait troublé, il a fait semblant de sourire. — Si vous avez besoin d'aide, a ajouté à demi-voix M. Duvergier, nous vous en donnerons, voici Thiers qui arrive. — La contre révolution est donc faite! s'est écrié quelqu'un qui avait tout entendu. Ce

quelqu'un était le citoyen Flocon, dont M. Marrast a toujours eu une peur horrible.

11 juin.

Les nouveaux représentants. — On attend le prince Louis.

Qu'attend-on pour commencer? — les nouveaux représentants de Paris, peut-être. C'est trop de politesse. — M. Thiers est arrivé depuis une heure, je l'ai vu entrer; il venait à pied, en simple mortel et sans exciter de transports sur son passage. Il y avait cependant déjà beaucoup de monde sur le pont et aux abords de la Chambre. Mais ce n'est point à M. Thiers que la curiosité s'adresse. Le citoyen Bonaparte en fait les frais, et comme les amateurs, à ce qu'on nous dit, sont sur pied et à la même place depuis le grand matin, on peut bien supposer que ce sont des amis à la *journée*. — En réalité, dans cette histoire de l'élection du prince Louis, — qui ne s'est pas présenté, — il y a une une intrigue très-sérieuse, très-habile, très-menaçante. — Mais le prince Louis n'arrive pas et il est deux heures bientôt.... Le Sénat lui-même n'aurait pas attendu le grand Napoléon aussi longtemps que cela.

Antony Thouret, le nouveau représentant de Lille, est à son banc; Proud'hon et Pierre Leroux se promènent dans la salle. Je n'ai point encore vu Lagrange, mais ce n'est pas par égard pour un si franc républicain qu'on différerait l'ouverture de la séance. Proud'hon et Leroux sont à leur aise déjà comme s'ils étaient deputés depuis dix ans. Personne ne fait attention à eux, car on ne se doute guère que ces deux hommes, dont l'un ressemble à un épicier en gros, et l'autre à un infirmier en tenue de *sortie*, sont les lamas du socialisme.

Quant à Antony Thouret, immense citoyen, qui a la taille et l'ampleur d'un éléphant, on le prend pour un personnage très-intéressant, et ceux qui ne le connaissent pas, l'observent avec une véritable surprise. Ce gros homme obtient toute l'attention du public. Mademoiselle Nathalie, du Vaudeville, placée dans une tribune de premier rang, le lorgne assiduement. Il lui semble voir le pauvre Lepeintre jeune ressuscité, avec un air terrible et une barbe noire. — Les tribunes sont fort galantes aujourd'hui; MM. les questeurs en ont fait des corbeilles de jolies femmes. C'est peut-être une surprise qu'ils réservaient au prince Louis bien connu par son estime pour le beau sexe. (style empire).

En ce moment, une femme voilée entre sans bruit dans la tribune de mademoiselle Nathalie et s'assied avec mystère derrière un pilier; serait-ce madame Gordon?

Voilà un huissier qui se trompe, et qui, voyant entrer M. Buchez, crie à tue-tête : — En place ! — Le paternel Buchez tire amicalement l'oreille de ce jeune huissier, et lui rappelle qu'il n'est point le président Senard.

Point encore de séance ! Aurons-nous une séance muette ? Cela contrarierait vivement mademoiselle Nathalie, qui n'aurait pas manqué sa répétition, sans y être contrainte par les motifs les plus sacrés : des raisons de famille et de convenance. Elle veut assister à l'entrée de son cousin Louis.—Quel cousin Louis ?—On m'explique la parenté ; mais je n'y comprends rien,—sinon que le prince Louis est le cousin de M. Clary, chef de bataillon de la mobile..., ce qui n'établit pas qu'il soit celui de mademoiselle Nathalie, autrement qu'à la mode de Bretagne, — c'est-à-dire pas du tout.

M. Thiers, avec le même pantalon gris que par le passé, a du succès en ce moment. Il est debout au coin de la tribune, et on l'entoure. M. Vieillard veut l'embrasser. M. Thiers tient ses mains dans ses poches ; il a l'air souriant et malicieux. Jamais il n'avait aussi bien ressemblé qu'aujourd'hui à Auriol. Regardez-le bien : au moment où l'on s'y attend le moins, il va faire une cabriole, le charmant petit clown, et retomber les pieds joints au milieu du cerceau !

Victor Hugo arrive et fait sensation. Décidément, les grands noms ne sont point encore oubliés. — Du pas dont il gravirait l'Olympe, le poëte va s'asseoir au troisième banc de la dernière travée de l'extrême droite.

Enfin, vers trois heures, le tambour annonce M. Senard. Cet excellent président passe d'un air affairé en faisant... broum... broum, broum... et avec toutes les manières d'un avocat qui a été retenu à la cour !... — Pendant la lecture du procès-verbal, M. Thiers, en politique qui sait vivre, vient saluer poliment son président et lui serrer la main ; — Sur quoi la séance est finie. — Mademoiselle Nathalie ne se consolera pas de s'être fait mettre à l'amende pour cela.

12 juin.

Exposé financier de M. Duclerc. — La Commission exécutive pose la question de confiance.

Encore une journée ! — Comme les abords du palais étaient encombrés de marchands de petits drapeaux tricolores ornés de cette inscription séditieuse : Vive le prince Louis ! et que ces commerçants fourraient de force leur marchandise à la boutonnière des passants, on a donné l'ordre de battre le rappel. Les légions accourent, les régiments sortent,

et l'on disperse les groupes, qui demandent très-naïvement s'il est vrai que l'*Empereur* doive arriver de Sainte-Hélène?

Il a paru ce matin onze feuilles impérialistes : *le Petit Caporal*, — *le Thurgovien*, — *l'Aigle vivant*, — *le Constable*, — *Tout pour les Dames*, — *Oscar*, — *le Poniatowski*, et plusieurs autres *violettes*. — C'est pourquoi, justement effrayé de ce débordement de *canards*, le gouvernement réclame le banissement de l'ex-prétendant Louis Napoléon, présentement représentant de la Seine. Il m'a semblé qu'en parlant des précautions que son gouvernement entend prendre contre l'*Empire*, le citoyen Flocon songeait, à part lui, au 18 brumaire, et qu'il mesurait de l'œil la hauteur des fenêtres du palais.

On va connaître le secret de M. Duclerc! il est contenu dans un gros livre que le jeune ministre des finances dépose avec quelque fierté sur le bureau du président. — C'est le bilan de la République!... fruit de mes veilles! dit M. Duclerc!—Pourvu que ce ne soit pas le compte des *Mille et une Nuits*, murmure le petit Thiers à l'oreille de son grand ami Malleville.

Nous allons assister maintenant à un exercice de haute politique. Cela s'appelle : poser la *question de confiance*. Un orateur sans conséquence, M. *Trissotin* ou M. *Vadius*, ou bien M. Pascal Duprat, monte à la tribune et s'écrie : Que la loyauté est le *plus bel ornement du front d'un gouvernement!* il ajoute que le droit de révoquer les ministres est *le fondement de la racine* de la *souveraineté nationale*; et, pour en finir, il invite ses collègues à prouver la continuation de leurs sympathies envers la commission exécutive, en lui votant un crédit de 100,000 fr.! — Silence; émotion et intrigue. M. Marrast baisse les yeux; Odilon Barrot regarde au plafond, et tous les autres politiques, les faux Barrère, les faux Tallien, les faux Barras, affectent le plus pur désintéressement des choses de ce bas monde parlementaire. — C'est alors qu'un nouveau Trissotin, — on le nomme, je crois, M. de Laussat, — paraît, et récite un passage de Montesquieu sur la destinée des empires. — Nous sommes assez loin du crédit de 100,000 fr. — Le citoyen Sevaistre, qui a le rare talent de parler à coups de marteau, et comme s'il enfonçait chacun de ses mots dans le velours de la tribune, y revient par des arguments détournés : « Il y a des conspirations partout! On l'accusera de réaction si l'on veut; ça lui est égal!... Les clubs doux, les clubs isolés, les clubs de trois personnes, et même les clubs de femmes sont supportables; mais qu'on ne lui parle pas des clubs d'hommes; il ne donnera sa confiance, — et un million avec si l'on veut, — qu'à ceux qui les supprimeront! » — Ici, Lamartine s'écrie éloquemment : J'ai con-

spiré avec les factieux... oui, comme le paratonnerre conspire avec la foudre!... — Et le vote du crédit est enlevé!

Voilà donc la *question de confiance* résolue malgré l'orateur Laussat, qui ne craint pas d'affirmer que la commission exécutive est *interogène*.

13 juin.

L'Election du citoyen Louis Bonaparte est validée.

C'est décidément aujourd'hui que la banlieue doit descendre avec des

drapeaux *bleus*, couleur d'impérialisme, et amener à l'Assemblée le prince Louis. — Afin de donner plus de solennité à cette ovation; les dragons exécutent quelques petites charges amicales sur la place de la Concorde, et le général Cavaignac, ministre de la guerre, a mis son grand uniforme. Mais au commencement de la séance, on apprend, de source officielle, que l'*Empereur* n'a point quitté l'*Ile d'Elbe*, et que M. Louis Bonaparte est encore à Londres. Rien n'empêcherait donc d'examiner, avec une complète liberté d'esprit, la triple élection du citoyen prétendant, si de temps à autres des cris de : vive Poléon! vive Poléon! poussés par des bandes de braillards, ne parvenaient par bouffées jusque dans l'enceinte.

Voici Me Favre! on l'a choisi pour rapporteur de l'élection de la Charente; Ledru-Rollin a l'imprudence de lui dire que l'ex-ministre Crémieux n'exprimait pas la pensée du gouvernement en se prononçant pour l'admission du prince Louis; mon Me Favre devient vert, et jette a la figure de ses anciens complices un discours que Ribeyrolles, le rédacteur de la *Réforme*, appelle poétiquement *une jatte de lait empoisonné*. — Me Favre a eu un autre beau moment dans cette mémorable séance; c'est quand il s'est écrié que la protestation de Bonaparte, fils de Jérôme, en faveur de son cousin l'avait ému aux larmes. Par exemple, à ce mot de larmes sorti de la bouche d'un avocat sec qui n'est pas fait pour avoir jamais pleuré, un rire homérique s'est emparé de l'Assemblée. — On a dit ensuite des choses plus sérieuses. M. Vieillard, ancien précepteur du prince Louis, est venu faire l'éloge de son élève dans des termes que Mentor aurait employés avec bonheur, en parlant de Télémaque : Que le petit Louis avait toujours été bien sage, qu'il aimait bien sa patrie, et que s'il avait fait autrefois l'école buissonnière à Strasbourg et à Boulogne, c'était parce qu'on avait puni sa famille injustement.

Il n'a pas été possible de résister à cette prière touchante, et bien que le citoyen Pascal Duprat ait fait entendre la voix d'un maître d'études impitoyable, l'Assemblée a cru devoir satisfaire tous les braillards de la place de la Concorde; elle a validé l'élection du citoyen *prince* Louis, — rejetant ainsi, par son vote, le projet de bannissement.

Louis Blanc, — peut-être pour faire voir qu'il s'appelle Louis aussi, qu'il est du pays de Napoléon-le-Grand, et enfin qu'il est corse avant d'être républicain, s'est cru obligé d'élever la voix en faveur de l'ex-prétendant, comme s'il était son proche parent. — Tous les Corses sont un peu cousins. — Il ne faut pas oublier néanmoins que Louis Blanc a déjà voté contre le bannissement des d'Orléans.

14 juin.

Seance d'acoustique. — Question des incompatibilités. — Elle est reservée sur le rapport du pasteur Coquerel.

L'abbé Fayet était bien résolu à ne plus tolérer une position acoustique aussi effroyable que celle que les architectes lui ont faite à lui et à la moitié des représentants de son canton parlementaire. On lui a promis une chambre neuve; M. Flocon s'est même engagé à fournir à ses collègues les Tuileries remises à neuf dans le plus bref délai; mais M. Fayet sait ce que valent les promesses des ministres; il s'est donc ce matin même réuni à quelques *sourds*, décidés comme lui à ne plus rien écouter sans entendre; il a tendu avec eux un piége aux architectes du palais; une fois que ces architectes ont été pris, M. Fayet les a conduits à la questure, et il a déclaré qu'il les y tiendrait enfermés jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé moyen de rendre l'ouïe à tous les auditeurs de bonne volonté qui font partie de l'Assemblée.

Les architectes confus, et sachant bien qu'un vieux prêtre est plus entêté qu'une jolie femme, se sont mis à l'œuvre; on a commencé par fait entrer dans la salle toute la garnison qu'on avait sous la main : Mobiles en haut, la ligne en bas, la cavalerie partout, et les expériences d'acoustique ont commencé.

L'abbé Fayet, suivi d'un nombre assez considérable d'orateurs de bonne volonté, s'est mis à la tribune. Tandis qu'il y déclamait, ses amis cherchaient attentivement l'endroit d'où l'on pouvait le mieux entendre; — à droite, à gauche, au centre, dessus ou dessous les banquettes. Ensuite M. Fayet, qui est un homme de génie dans sa spécialité, et qui eût fait à coup sûr un facteur d'orgues très-distingué, a essayé les effets de voix des différents orateurs; il a essayé la voix douce de M. Favre, la contrebasse de M. Sarrut, la cloche rouillée de M. Buchez, la piaillarde de M. Lherbette, le welche de M. Pietri, le *tron dé diou* de M. Démosthènes Olivier, le piaulement de M. Laurent (de l'Ardèche), et enfin tous les organes violents, charmants, timides, et même les rhumes de cerveau ou infirmités de larynx des orateurs ordinaires de l'Assemblée.

Bien qu'il n'eût point d'autre prétention que celle de juger de la portée des voix, le bon abbé Fayet n'a point oublié qu'on avait rempli la salle de troupiers, et il leur a improvisé ma foi un sermon fort joli, fort patriotique et acoustique, qu'il a terminé crânement par un cri de : Vive la République! — auquel cri, nous avons le chagrin de le dire, beaucoup de jeunes mobiles de l'assistance ont répondu par : Vive Poléon!

A la suite des expériences acoustiques de l'abbé Fayet, on a reconnu qu'il n'y avait que deux moyens de rendre la salle excellente pour la voix : — Le premier, de la démolir entièrement; — le second, de transporter la tribune au milieu même de l'hémycicle; — ce qui est absolument impossible.

L'abbé Fayet était en veine; c'est lui qui a eu les honneurs de la seconde séance, en faisant remarquer à ses collègues que le scrutin par division était intolérable, qu'il exposait l'Assemblée à se bousculer et à voter d'assaut; — chose bien pénible, ajoute le bon abbé, pour ceux d'entre nous qui n'ont point les habitudes militaires. — Là-dessus, il a proposé un nouveau système dont il est l'inventeur; et qu'il désigne sous le nom de *vote à domicile*, parce que les secrétaires viendraient chercher les bulletins de *porte en porte* au banc de tous les représentants qui ne sortiraient pas de chez eux.

M. Martin (de Strasbourg) est bien heureux d'être malade aujourd'hui; cela l'empêche d'entendre le pasteur Coquerel exprimer à sa place l'avis de la commission de Constitution sur les *incompatibilités*. S'il l'avait entendu, il en serait mort. — Un seul mot qui caractérise trop fidèlement cet orateur : « C'est un Prudhomme enragé! »

Pour répondre au pasteur Coquerel, il fallait un berger terrible. M. Lherbette paraît, orné du discours qui lui a si longtemps servi de houlette à l'ancienne Chambre des députés. J'aurais bien du plaisir à entendre le berger Lherbette déclarer que tout le troupeau des représentants gagnera la clavelée, si l'on ne renvoie pas sur-le-champ de la bergerie les moutons qui ont des places; malheureusement, je crains toujours que le berger Lherbette ne perde ses lunettes. Ah mon Dieu! elles vont sauter, tant il remue la tête avec vivacité! Cela le force de les assurer à chaque instant sur son nez, par un geste qui n'a rien d'imposant.

On est général ou caporal, citoyen Clément Thomas; il ne fallait pas vous mettre en colère pour déclarer, très-généreusement, que vous n'entendiez pas recevoir 50,000 fr. d'appointements. Vous avez du courage; ayez donc du sang froid!

Triomphe du pasteur Coquerel! Les fonctionnaires sont en majorité, et décident qu'ils ne s'en iront pas, — par respect pour le suffrage universel, et sous le prétexte honnête de réserver, sur la question des incompatibilités, tous les droits de la prochaine Constitution. — Vive la réforme!

Le vice-président Lacrosse a aujourd'hui occupé le fauteuil pendant quelques instants, et il en a profité pour offenser deux fois la grammaire. — Je vous ferai observer qu'on ne dit pas : *Je vous observe*, ex-

cellent citoyen Lacrosse. Conservons la langue, afin de ne point tout perdre. Qui sait si la commission exécutive nous restera jusqu'à demain?

15 juin.

Raccommodement dans la coulisse. — Discours sur l'Algérie. — Pierre Leroux. — Première lettre du prince Louis.

Une chose certaine, c'est que, depuis hier, la commission exécutive veut s'en aller, parce qu'on a laissé le prince Louis entrer malgré elle. La commission prétend qu'il faut qu'*une porte soit ouverte ou fermée*, et qu'elle ne peut pas gouverner entre deux airs. — Le besoin de nouvelles explications se fait sentir : un compère s'est chargé de les provoquer, c'est le compère Pascal Duprat. — *Rompons-nous, ou ne rompons-nous pas?* — L'Assemblée et la commission vont jouer encore une fois ce matin la scène du *Dépit amoureux*. Le citoyen Pascal Duprat fait son entrée. L'on s'attendait à *beaucoup de bruit pour rien*, mais par exemple l'on ne s'attendait pas à l'aveu que le compère Duprat vient faire d'un air attendri. Il se mouche... et renonce aux interpellations. — *Gros-Réné* et *Marinette* se sont réconciliés dans la coulisse, avant le commencement de la pièce. La comédie finit comme un proverbe.

Ensuite, on a traité la question algérienne. — Un petit jeune homme en *pet-en-l'air*, — c'est le nom vulgaire de la jaquette dont il est vêtu, — et qui se présente sous le pseudonyme d'Astouin, *portefaix* de Marseille, venait de communiquer à l'Assemblée les renseignements par lui obtenus de tous les commis-voyageurs expulsés d'Alger; M. Astouin venait dis-je de terminer sa lecture, et paraissait étonné que sa brochure fût si courte, quand le président Senard, se levant en sursaut, s'est écrié : — J'invite les représentants qui assiégent en ce moment le banc des ministres à regagner leurs places!

Imaginez l'inexprimable confusion de ces représentants ainsi pris en flagrant délit d'école buissonnière. — Ils ne savaient plus comment s'en aller. Tout le monde les montrait au doigt, et nous avons vu le moment où leurs collègues allaient demander à M. Senard de les faire mettre à genoux au milieu de la classe, avec les oreilles d'âne et un écriteau sur le dos.

Le citoyen Pascal (d'Aix) ne pouvait pas se dispenser de lire un mémoire intitulé : *Colonisation de l'Algérie*, qui lui a valu une mention honorable de l'académie de Carpentras, et plus tard un prix aux comices agricoles de Bagnolet. — On voit facilement que le citoyen Pascal a la grande habitude de débiter son *beau travail* en public, car il le sait par

cœur, — et il s'arrête avec complaisance sur les passages à effet. Cet agréable morceau est d'un emportement académique tout à fait distingué. L'auteur procède par l'interrogation, toujours si saisissante. Il est prodigue de tropes ; il parle poétiquement des *balances de la justice*, et il peint les peuplades africaines de manière à rappeler à tous les cœurs bien nés cette belle gravure que l'on intitule : *l'Arabe et son Coursier.* — Voici maintenant que le mémoire s'élève aux plus extraordinaires digressions. Quoi ! s'écrie M. Pascal, vous ne voulez pas réunir l'Algérie à la France et la diviser en départements ! Avez-vous oublié que l'Empire avait réduit en départements la moitié de l'Europe ? — A partir de là, M. Pascal, comme un véritable lauréat d'académie de campagne, répète tout ce qu'il a dit déjà, mais en ayant soin de changer les termes, de façon à montrer combien son dictionnaire est abondant. Le mémoire est enfin terminé. M. Pascal le complète par une belle phrase à panache : « Nous avons planté sur le sol de l'Algérie un poteau sur lequel on lit : PROPRIÉTÉ NATIONALE ! Je vous demande d'ajouter à cette enseigne les trois mots sacramentels : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. » — Après quoi il descend de la tribune, comme s'il était Scipion l'africain en personne.

La discussion n'est pas close. — M. Charles Dupin, — baron de la

statistique, — manquerait à ses serments s'il ne saisissait pas l'occasion

de répéter son fameux discours au laudanum que l'ex-Chambre des pairs, — dans ses accès de goutte, — employait toujours avec succès contre l'insomnie. Depuis la révolution, l'orateur n'a changé qu'un mot à son discours; — en place de *messieurs*... il a mis *citoyens*..., (lire la suite au *Moniteur* des années 1845-46 et 47.)

Notez bien que M. Charles Dupin n'a jamais mis le pied en Algérie, qu'il n'est ni marin, ni militaire, et que par conséquent la question serait tout à fait hors de sa compétence, s'il n'avait pour lui la supériorité des chiffres. Or, c'est par les indiscrétions des chiffres qu'il a appris que le port d'Alger resterait forcément sans défense pendant dix-huit ans. Le général Cavaignac, ministre de la guerre, qui arrive d'Alger, a répondu qu'en trois mois le port pouvait être mis en état de dédaigner complètement toute espèce d'attaque. M. Charles Dupin a paru surpris, non sans raison, car enfin c'était supposer que ses chiffres n'avaient pas le sens commun; c'était lui dire : Mettez-vous à la tête de tous vos chiffres, armez-les et embarquez-vous avec eux à Toulon pour aller conquérir Alger. Je vous donne dix-huit ans pour forcer l'entrée du port, et encore vous ne la forcerez pas. — Où allons-nous, si la statistique est méprisée à ce point?

Nous allons tout droit à Pierre Leroux qui se présente dans la tenue

d'un ancien vicaire de Saint-Eustache, qui aurait profité de la révolution pour épouser sa cuisinière ; redingote longue, perruque sur le nez; mouchoir à carreaux, et discours presque éloquent s'il n'était un peu trop roupillard. Avant de commencer, Pierre Leroux a le soin de déposer sa tabatière sur la tribune à côté du verre d'eau sucrée ; si malheureusement il l'oubliait, il lui serait impossible de continuer sa discus-

sion ; mais, comme il paraît fort distrait, j'ai bien peur qu'un de ces jours il ne se trompe et ne boive son tabac. Autrement, on a beaucoup regardé et très-bien écouté Pierre Leroux. Il parlait pour la première fois. Chacun semblait se dire : Voyons un peu ce que c'est qu'un socialiste? — Eh bien ! ce socialiste ne manque ni de sensibilite, ni d'inspiration ; et si l'on ne savait pas qu'il est Pierre Leroux en personne, on serait tout naturellement tenté, en l'entendant prêcher un sermon sur l'Algérie, de le prendre pour l'abbé Châtel. Il y a chez Pierre Leroux de la charité, de l'amour et de la philosophie. Il a fait de la prose de Jean-Jacques et des métaphores de l'apocalypse, un style à son usage ; l'on pourrait même supposer, tant il est tendre, qu'il a pris son évangile dans les odes d'Anacréon. Peut-être bien que, pour favoriser l'émancipation des femmes, Pierre Leroux ne serait pas éloigné de procréer à la façon du philosophe de Genève ; mais je suis sûr qu'il recueillerait les orphelins comme saint Vincent de Paul. Au fonds, ce Pierre Leroux est à son insu un épicurien du portique tempéré par le néo-christianisme de Limoges ; il a les sens à la tête, les ongles malpropres, et son éloquence sent le bouc. — En quittant la tribune, l'orateur reprend sa tabatière et la met machinalement sous son bras gauche en guise de bréviaire.

L'Assemblée n'a point eu le temps de rire de cette naïveté ; une grande colère vient de s'emparer d'elle à la lecture d'une missive équivoque du citoyen Louis Bonaparte, qu'on pourrait, en effet, bien plutôt prendre pour l'Empereur son oncle que pour le député de Paris, à en juger par la façon dont il écrit à ses collègues, qu'il est tout prêt à *remplir les devoirs que le peuple lui impose.* — Les représentants, après avoir crié : Vive la République d'une façon vraiment terrible, se séparent en tumulte — comme s'ils allaient construire, pendant la nuit, des barricades contre le prétendant.

16 juin.

Deuxième lettre et démission du citoyen Louis Bonaparte. — Annulation de l'élection Laissac.

Lettres sur lettres ! Le prétendant arrive... par la poste.. c'est-à-dire par un exprès. — Il n'y a point à en douter ; c'est une vraie lettre ! le courrier qui l'apporte est un vrai courrier. Le président Senard a vu cet homme ; il l'a touché, palpé, reconnu ; l'homme vient de Londres à franc étrier ; quant à la lettre, le prince Louis l'a écrite avant d'avoir pu savoir l'effet de celle d'hier. Réparation d'honneur ! le prince s'était mal expliqué, mais ses sentiments sont patriotiques ; c'est un bon ci-

toyen ; il donne sa démission... — Ouf! — Quand le président Senard a fini, tout le monde respire; on congédie la garde nationale, les curieux s'en vont désappointés; et pour avoir l'air de continuer la séance, on donne la parole au citoyen Saint-Romme qui la garde deux heures durant. Ce discours me donne le temps d'aller voir aux archives la lettre du citoyen Louis Bonaparte. Il y a foule autour.—Papier bleuâtre, commun, sans armoiries ; pas de ponctuation, mots raturés, écriture de femme, tremblée, mais lisible; cachet de cire portant un soleil, et au-dessous cette devise : Je CROIS ET J'ESPÈRE; voilà le signalement de la pièce curieuse.

Pendant l'absence de ses collègues, l'orateur Saint-Romme n'avait point cessé de s'occuper de l'élection contestée du citoyen Laissac, rival de M. de Genoude dans l'Hérault. Ce sujet a fourni à l'abbé Fayet l'occasion d'une citation latine, contre laquelle M. Grandin, fabricant d'Elbeuf, a murmuré pour faire croire qu'il l'avait comprise. Le latin l'emporte; on fera une enquête. — Décidément, l'usage de battre la générale avec les couteaux de bois entre dans les mœurs parlementaires. C'est un moyen excellent de couper la parole aux orateurs. Cet usage a du bon, mais il faut prendre garde de ne pas en abuser.

17 juin.

M. Bethmont veut rétablir le cautionnement des journaux. — Plaintes des 230 officiers généraux mis à la retraite. — Interpellation sur les troubles de Guéret.

Au moment ou le secrétaire Peupin célèbre la cérémonie du procès-verbal en présence de trois de ses collègues, une demi-douzaine de représentants arrivent tout mouillés, et annoncent avec effroi que la pluie qui tombe n'a pas empêché un homme de crier, tout à l'heure : Vive Henri V à la porte du corps-de-garde!

Mais voici du neuf : Me Bethmont, voulant témoigner ouvertement ses sympathies en faveur de la liberté de la presse, s'avise de rétablir le cautionnement. A cette nouvelle, des barricades se sont élevées dès ce matin, comme par enchantement, dans tous les journaux de Paris; et les anciens rédacteurs, Babaud, Pascal Duprat s'étant emparés de la tribune, font pleuvoir une grêle de pavés sur la tête du ministre de la justice. — Le président obtient une suspension de discours. — Un grand nombre d'officiers généraux profitent de l'armistice pour se battre contre un décret du gouvernement provisoire qui a mis à la retraite 230 d'entre eux. Un seul avocat, le jeune Avond, rapporteur du comité de la guerre, s'est enfermé dans le bastion de *l'ordre du jour*, et il le défend

en orateur bien plutôt fait pour être caporal que membre du barreau. Les assaillants sont forcés de lever le siége, et l'on trouve avec douleur sur le champ de bataille, la liste de tous les officiers depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, que le baron Charles Dupin a perdue en s'enfuyant.

Le généreux Avond, incapable d'abuser de la victoire, rend la liberté à ses prisonniers. L'armée française va retrouver quelques-uns de ses braves soldats : le vieux Lebreton, qui a six pieds de haut, une figure

de dogue à moustaches grises, et qui a fait accompagner son discours, pour le rendre plus imposant, par un roulement de tambours;

Larabit, si souvent éprouvé dans des combats où il pousse des cris insupportables, et qui ne s'est rendu, après avoir déployé une valeur digne d'un directeur destitué du personnel de la guerre, qu'en s'écriant : Parmi les officiers généraux mis à la retraite par le décret, j'en connais un qui était mort depuis six mois :

Et Garnier, le brave capitaine Garnier, modèle de fidélité à la discipline; Garnier qui n'a pas pris la parole avant d'avoir reçu de ses chefs, les orateurs à graines d'épinards, le mot d'ordre pour venir reconnaître *t'rouille;* Garnier, l'un des militaires qui commandent le mieux l'exercice, mais dont la déplorable habitude qu'on a dans les manœuvres de manger la première partie des mots afin de donner plus de valeur aux dernières syllabes, a altéré la prononciation.

Il ne manque maintenant qu'une chose à M. Duclerc pour être un excellent ministre des finances : c'est d'avoir le caractère bien fait. Il vient de donner une fâcheuse idée de lui, en se mettant en colère au lieu de répondre à Pierre Leroux, qui lui demandait si l'on ferait longtemps encore rentrer à coups de fusil l'impôt des 45 centimes. La colère de M. Duclerc ne rendra pas la vie aux pauvres paysans qu'on a tués à Guéret.

19 juin.

Armand Marrast et le projet de Constitution. — M. de Falloux demande la dissolution des ateliers nationaux.

Dieu me pardonne, il a mis des manchettes ce cher Saint-Marrast, pour venir présenter son projet de Constitution. Quelle toilette et quelle tournure de gentilhomme républicain ! cheveux crêpés, le col dans les épaules, une impertinence du meilleur goût sur les lèvres; en un mot, toute l'adorable fatuité d'un député du tiers en rendez-vous presque galant avec la cour sous les charmilles de Versailles. Ce cher Saint-Marrast! gageons qu'il eût été amoureux de Marie Antoinette!

Le projet de Constitution a obtenu un double succès; on critique ce qui s'y trouve et ce qui ne s'y trouve pas. Marrast l'a lu comme si c'était un de ses articles du *National*, — en première épreuve, — avec une solennité tempérée par les *coquilles*.

Il était temps que le cher Marrast se fît poudrer, mît du rouge, et se posât des mouches; car il a bien vieilli depuis la révolution. Voici que mon voisin, le doyen des journalistes, un homme plein de souvenirs et de philosophie, prétend le reconnaître pour l'avoir vu en 1789, dans le comité des électeurs de l'Hôtel-de-Ville; — ces bourgeois patriotes, qui n'avaient ni vices ni vertus, mais seulement de l'esprit et quelques qualités.

Mon voisin me dit qu'Armand Marrast jouissait alors d'une véritable influence, parce que l'on savait qu'il avait été l'un des correspondants

de Voltaire, et le meilleur ami de d'Argental et de Damilaville. Bref, mon voisin veut à toute force que le Marrast du *National* soit son Marrast de 89, lequel devint un des plus aimables républicains du Direc-

toire, puis idéologue sous l'Empire, libéral pendant la Restauration, et enfin mécontent de juillet.

En tout cas, les deux Marrast se ressemblent; et je ne serais pas étonné qu'ils fussent le même de père en fils. Armand Marrast a la figure et l'esprit qu'il faut pour être le Cagliostro de la révolution. Que si l'on voulait le presser, je crois qu'il nous lirait les épigrammes sanglantes qu'il fit du temps de la fronde contre ce *gueux* de Mazarin, et même qu'il laisserait soupçonner, en petit comité, que madame de Longueville a eu des bontés pour lui. La discrétion seule retient l'aveu sur ses lèvres. Jamais, au grand jamais, Cagliostro ne compromit les dames!

Il ne faut pas que le projet de Constitution me fasse oublier qu'il a encore été question des ateliers nationaux.

Le citoyen Turk, — docteur-médecin accoucheur, et même, nous dit-on, un peu vétérinaire, ne connaît qu'un moyen de débarrasser la surface de la France des vagabonds : c'est de faire *déporter* tous les travailleurs surpris sans ouvrage hors de leur commune. Le bon Turck propose en outre, d'un air débonnaire, de poursuivre selon la rigueur des lois tous les capitalistes déguisés qu'on pourra surprendre dans les ateliers nationaux. — Ceci est le côté plaisant de la question terrible de l'organisation du travail, — bien que l'excellent Turck soit, en la traitant, sérieux comme un herboriste.

Je m'effraye davantage d'un certain M. de Falloux, orateur tendre, fade et mou, sorte d'éloquent Basile que je définirais d'un mot, si j'osais lui conserver en politique le surnom universitaire de *grand caffard*, que lui avaient décerné ses camarades du collége de Versailles. Ce citoyen Falloux vous a des cheveux châtains, plats et rares, une longue figure à barbe de filasse, et des manières décentes de s'exprimer, qui conviendraient à un alguazil de la très-sainte inquisition. On ne parlerait pas à des hérétiques sur le gril avec plus de douceur et d'égards que Fra-Falloux n'en a mis a demander la dissolution des ateliers nationaux. C'est au point qu'à la fin de la discussion, le ministre Trélat était complètement rissolé. — J'aimerais bien aussi à savoir le nom de l'homme instruit qui a renforcé le rapport de Fra-Falloux, par une citation de Tacite : *Omnia serviliter pro dominatione*. En disant cela l'orateur faisait des yeux ronds, qu'il croyait très menaçants, à la commission exécutive. Quel dommage qu'il n'ait pas eu une cagoule, il aurait paru bien plus effrayant.

20 juin.

Encore les ateliers nationaux. — Discours de Victor Hugo.

Le poète Hugo succède à l'inquisiteur Falloux, et tente de nobles efforts pour ramener la confiance et l'union par des antithèses. Victor Hugo deviendra sans doute orateur quand il connaîtra le diapason de la salle, — car le style ne gâte rien à l'éloquence ; — mais il ne faut pas avoir de chats dans la gorge pour prononcer une péroraison ainsi conçue : « Le lion et le tigre sont en présence, ne les démuselez pas ! » Par tigre, Victor Hugo entend la guerre civile, et par lion, la guerre servile, qui ne sauraient manquer d'éclater si l'on supprimait un des côtés du binôme social ; — c'est pourquoi les ateliers nationaux ne sont utiles à rien, quoi qu'ils ne servent pas à grand chose ; et il serait désirable qu'on les

supprimât en les maintenant! — M. Léon Faucher, libre-échangiste, partage — en prose — l'opinion de Victor Hugo. A ces mots, le jeune ministre Duclerc ne cache plus sa mauvaise humeur, et offre de rendre *dans un quart d'heure*, à M. Boulay de la Meurthe, membre du conseil municipal, tout ce que le Trésor doit à la ville de Paris. — Avec cet argent, s'écrie M. Falloux, on construira des halles; car, ainsi que le disait Napoléon : les halles sont le Louvre du peuple! — Cette discussion un peu embrouillée exalte Clément Thomas, qui donne sa démission de commandant en chef de la garde nationale. L'histoire reprochera peut-être à Clément Thomas d'avoir parlé trop haut, mais jamais d'avoir manqué de franchise, de résolution et de patriotisme. — S'il eût été sergent aux gardes françaises, Clément Thomas aurait pris la Bastille à lui tout seul, — ou bien il se serait fait tuer.

21 juin.

Le terrible Charbonnel. — Allocation de 100,000 fr. aux condamnés politiques.

Il a été impossible d'empêcher le citoyen Charbonnel de s'emparer violemment de la tribune, et d'exciter l'un des plus effroyables tapages dont jamais assemblée délibérante ait été affligée. Rien au monde ne donnerait une juste idée de l'intrépidité de ce Charbonnel. L'Assemblée entière se lève, les banquettes et les couteaux à papier le menacent; sa fureur ne fait que s'accroître; il proteste, il rugit, il se retourne contre le président comme s'il voulait le dévorer. Les secrétaires épouvantés se reculent. — Bravant les cris, les représentants, le président et les huissiers, Charbonnel se défend en lion de l'Atlas. — Traqué dans la tribune, il se précipite au milieu de l'hémicycle et prend ses collègues au collet pour les forcer de l'écouter. Il a fallu qu'on le pourchassât jusqu'à son banc; et encore a-t-il plus d'une fois fait tête aux huissiers avec des grondements qui les glaçaient d'épouvante. — Pendant toute la séance, personne n'a osé s'approcher de l'antre de l'orateur Charbonnel; on lui a abandonné deux de ses voisins, dont il s'était emparé pour leur faire part de sa proposition, que l'Assemblée avait refusé d'entendre.

Supprimera-t-on l'impôt des boissons? Quel droit faut-il mettre sur les nankins? On demande un crédit de cent mille francs pour les détenus politiques! — Le vice-président Portalis, qui occupait le fauteuil, racontera sans doute dans ses mémoires, les excès dont ces questions insi-

gnifiantes ont été le prétexte; il a failli perdre la vie dans la discussion. M. Portalis est cependant un homme très-fort; il a six pieds de haut, des épaules redoutables, et la nature, au lieu de voix, a enfermé un ouragan dans sa poitrine; il souffle comme un monstre marin. Eh bien! ce géant a été vaincu en une seule séance! A la fin de son mois de présidence, M. Buchez crachait le sang; au bout de quinze jours M. Senard est aujourd'hui mourant; et M. Portalis... ah! dans quel horrible état les orateurs l'ont mis! Sa main laisse aller la sonnette, il tombe épuisé : le voilà étendu sur le fauteuil fatal, les yeux clos et les joues cramoisies; il va mourir d'une congestion cérébrale. — Cette Assemblée est un autre Minotaure; elle dévore les présidents!

J'accuse les sieurs Faucher, Flocon, Grandin, Mauguin, Bouvet, Brunel, d'être auteurs et complices de la tentative d'homicide commise sur la personne du vice-président Portalis; et je cite comme témoin l'honorable citoyen Perrée, qui, dans son indignation, n'a pu s'empêcher de s'écrier d'une voix de Stentor : « Il faut signaler au *Moniteur* les représentants qui font profession d'interrompre....! » Le citoyen Perrée rendra hommage à la bravoure du malheureux Portalis, qui n'a cédé qu'au nombre, après une résistance désespérée, — quand il ne lui est plus resté dans les mains qu'un tronçon de sa sonnette, qu'il avait brisée en sonnant à tour de bras aux oreilles, sur le dos des orateurs les plus acharnés, pour les étourdir, les jeter à bas de la tribune et leur faire lâcher la parole qu'ils se disputaient. Grandin, Faucher et Flocon sont bien coupables; je ne crois pas qu'on puisse admettre de circonstances atténuantes en leur faveur. Quant à Brunel, s'il prétendait être étranger au crime parce qu'il fait clapoter sa langue entre ses lèvres pincées, il suffira, pour le convaincre, de citer ce mot qu'il a dit contre l'indemnité des condamnés politiques : — « J'aurais bien pu me faire condamner aussi, moi, si je l'avais voulu ! » — Brunel est déjà puni par le vote du crédit de 100,000 fr.; mais cela ne suffit pas, et je voudrais qu'on l'envoyât à son tour passer quelque temps à Doullens, — quitte à lui donner ensuite une indemnité. Nous verrions si en sortant il croirait ne pas l'avoir méritée.

22 juin.

La lettre de M. de Poissy — Interpellations de M. Perrée au ministre des affaires étrangères. — Nouvelles des Antilles. — Les ateliers nationaux.

Tout le monde a entendu parler d'un certain original de l'ex-chambre des pairs, qui s'était fait connaître sous le nom de Poissy, et que

ses collègues appelaient Mirabeau-Jocrisse. Cet *excentric* fut l'un des passe-temps les plus agréables du haut parlement de la dernière monarchie; la Faculté en recommandait l'usage aux cacochymes du Luxembourg, comme d'un excitant propre à fouetter le sang, à mettre les humeurs en mouvement et à déterminer l'expectoration chez les catarrheux. — L'ancien chancelier Pasquier a peut-être dû à ses luttes avec M. de Boissy, et aux violents exercices de sonnette auxquels ce pair de France le contraignait, de conserver, dans un âge aussi avancé que le sien, une remarquable facilité de digestion. Autrement personne n'avait jamais pris M. de Boissy au sérieux. Ceux qui ne l'acceptaient point comme un original, — les pairs de France à rhumatisme, par exemple, gens moroses et quinteux, — le considéraient comme un maître fou qu'il eût fallu envoyer en ambassade à Charenton. Car l'*excentric* Boissy a eu de tout temps une marotte, celle d'entrer dans la diplomatie. Bref, on l'avait classé parmi ces politiques sans emploi et remplis d'ambition, qui posent au coin des cheminées et à la tribune comme hommes d'État incompris.

Dès que la révolution de février fut accomplie, M. de Boissy se dit que le temps d'un personnage comme lui était arrivé; il courut chez Lamartine, qui alors était à la fois poëte, gouvernement provisoire, ministre des affaires étrangères et drapeau tricolore. L'antichambre était remplie d'une foule bizarre de solliciteurs de toute espèce : femmes de lettres en chapeaux-calèche, portant leurs œuvres dans des cabas, et venant solliciter des consulats pour de grands dadais par qui elles se faisaient accompagner; marchands de contre-marque se donnant pour des auteurs tragiques parce qu'ils ne laissaient pas voir leur linge; gentilshommes de Baccarat; des nuées de rimeurs de province tous munis d'autographes dans lesquels le poëte les traite de confrères et se dit modestement leur inférieur, en les remerciant de la dédicace de leurs *Soupirs à la Lune*, *Méditations d'une Biche*, *Volcan du Cœur*, et autres recueils à couverture jaune. Il y avait aussi des pianistes philanthropes, des pédicures, des mouchards, et même de très-honnêtes gens; bref, une société mêlée qui faisait queue pour obtenir une place, un sourire, une promesse, une apostille, ou bien à la rigueur un encouragement de dix écus, voire même de cinq francs, de la main du grand, du mémorable, du sublime Lamartine,—lequel n'a jamais su distinguer un homme de mérite d'un intrigant, une capacité modeste et fière, de la vantardise de tant de plats drôles à la filouterie blasonnée de merlettes et d'alerions; faux nobles, militaires de table d'hôte, aventuriers, bohémiens et saltimbanques, valetaille insolente ou bassement flagorneuses, qui fait

sa proie des hommes faibles et vaniteux à qui la nature a accordé le rare talent et refusé le caractère !

Un personnage nommé M. de Boissy est toujours connu des huissiers de service; notre *excentric* entra donc tout droit chez le poëte, dont la sensibilité avait atteint son paroxisme, et qui le reçut dans ses bras... ouverts ce jour-là à tout le monde. — Ami, s'écria M. de Boissy, quelle ambassade me donnez-vous ? — Celle que vous voudrez, répondit Lamartine, transporté sans doute du généreux espoir de voir l'union fraternelle des pairs de France et des marchands de peaux de lapin devenir une réalité. — M. de Boissy n'en demanda pas davantage, et s'en alla immédiatement faire ses malles sur lesquelles il écrivit : ambassade française à Turin, — pensant que le mari de la Guiccioli ne pouvait pas choisir sa résidence diplomatique ailleurs qu'en Italie. Fort de la promesse de Lamartine, M. de Boissy avait aussi fait l'emplette d'un secrétaire qui devait obtenir de grands succès dans les cours étrangères, puisqu'il a tenu très-avantageusement l'emploi des jeunes premiers à Paris. C'était M. Thibaudeau, dit Milon, ancien acteur de l'Odéon. —

Donc l'ambassadeur Boissy et son secrétaire Milon étaient prêts à partir et n'attendaient plus que leurs lettres de créance. Par un malheureux hasard, le poëte Lamartine commet une erreur involontaire, les donne à d'autres, et voilà MM. de Boissy et Milon retenus à Paris. Notez que l'Odéon était fermé. La position de nos diplomates dans la capitale deve-

nait insoutenable; personne ne les rencontrait plus sans leur dire : — Eh bien! vous n'êtes pas encore partis? Milon fit alors remarquer à M. Boissy qu'un homme comme lui ne pouvait pas supporter plus longtemps un pareil affront, et qu'il fallait que *monseigneur* s'expliquât avec le ministre des affaires étrangères. — M. de Boissy, accompagné du secrétaire Milon, qui avait approprié à son nouvel emploi un de ses anciens costumes de théâtre, se rend à l'hôtel des Capucines, et il y trouve M. Bastide dans l'ancien cabinet de M. de Lamartine. — M. Bastide voyant le secrétaire Milon, qu'il reconnaît pour l'avoir applaudi au théâtre, s'empresse de dire, avec cette facilité qu'il a dans la conversation et qu'il perd malheureusement à la tribune, il s'empresse de dire à M. de Boissy qu'il est bien fâché de ne pas pouvoir être utile à son protégé, mais que les théâtres ne le regardent nullement et sont du ressort du ministre de l'intérieur. M. Boissy veut expliquer qu'il ne sollicite pas d'engagement pour Milon, mais qu'il réclame l'ambassade que Lamartine lui a promise. — On lui répond que M. de Lamartine en a promis bien d'autres, qu'il avait même également promis sept cent trente-trois préfectures qu'il a été impossible de donner à ceux qui les avaient obtenues de lui; que la seule chose que M. Recurt ait pu faire pour se venger des apostilles inconsidérées de M. de Lamartine ç'a été de nommer préfet de Saône-et-Loire un certain Cerfbeerr, recommandé d'une façon toute particulière par le poëte, et qui, grâce à ses engagements avec M. Guizot, ne manquera pas d'enlever à son protecteur, aux élections prochaines, toutes les voix de son département.

Là-dessus, M. de Boissy sort furieux. — Milon hésitait à quitter son uniforme; M. de Boissy l'invite à ne point porter plus longtemps la livrée d'un gouvernement méprisable, et à l'accompagner en habit bourgeois jusqu'aux bureaux du *Constitutionnel*, journal toujours disposé à accueillir les réclamations des anciens pairs de France.

Il va sans dire que M. Véron, qui se croit aussi un homme d'État méconnu, tendit les mains à M. de Boissy, et que Merruau, le rédacteur en chef, lui offrit avec empressement l'encrier, le papier et les plumes, — en un mot tout ce dont un journal peut disposer pour tenir lieu d'une ambassade. On fit même au secrétaire Milon la politesse de le prier de s'asseoir dans l'antichambre. M. de Boissy n'avait plus de ménagements à garder; il écrivit incontinent cette fameuse lettre qui prouve que la diplomatie française a eu grand tort de se passer de lui. La lettre fait scandale depuis hier matin. Comme ce citoyen Boissy a été pair de France, presque ambassadeur, et que tout le monde ne sait pas qu'il est à peu près fou, on s'est demandé s'il était bien vrai, ainsi qu'il l'af-

firme, que la République fût représentée à l'étranger par des républicains soi-disant de la veille, mais en réalité de la *treille*, sortis depuis février des maisons de politique clandestine, des chancelleries de correction, ou bien rencontrés pour la plupart sur la lisière de ce bois planté par les hommes, que l'on appelle le code pénal.

Il n'y avait que le ministre des affaires étrangères qui pût donner à ce sujet des explications satisfaisantes. Le citoyen Perrée s'est fait près de lui l'interprète de la curiosité publique. On a beaucoup goûté la réponse de M. Bastide, homme timide mais honnête, qui, sans disconvenir de la nécessité où il est d'épurer le corps diplomatique constitué par Lamartine sur la double base de l'attendrissement et de la poésie, a du moins fait ressortir le mérite qu'a eu le poète, au milieu de ses torts, de ne point pousser la faiblesse jusqu'à envoyer en ambassade M. de Boissy et le jeune premier Thibaudeau (dit Milon).

Je ne sais pas si ce débat endurcira un peu le cœur de notre Lamartine; je crains fort que cet homme étonnant ne soit toute sa vie incapable de résister aux solliciteurs qui l'appelleront « ange de la diplomatie, ministre des consolations ! » et qui lui demanderont dans leur enthousiasme la permission d'emporter la plume avec laquelle il aura signé leur nomination ; en tout cas la leçon profitera, j'espère, à ses amis. Ils connaissent maintenant sa faiblesse, c'est à eux de ne point en abuser. Qu'ils cessent donc de lui recommander les maris de leurs modistes, les neveux de leur épicier, les vieux habitants de leur salon ou de leur table, et enfin tous ces quatrièmes au whist, dont on ne sait plus que faire depuis qu'on ne joue plus et qu'on réduit le personnel de sa maison. Il y a là un cas de conscience; car c'est à toutes ces recommandations équivoques que nous devons d'entendre crier par les *satisfaits* de l'ancien régime que la république est dévolue aux subalternes, aux faquins, aux parasites et aux démocrates d'industrie. Entre satisfaits, disant honnêtement : « Depuis que nous sommes riches, nous ne pillons plus, » et ventres vides dont la capacité se double de l'espace que n'occupe point la conscience, à qui voulez-vous que la France donne la préférence ?

Revenons à la séance. Antony Thouret, représentant du Nord, présente, sous forme de projet relatif à la culture de son département, un véritable *Code du tabac* qui n'est point prisé par l'Assemblée. — Sur quoi, l'honorable orateur regarde ses collègues avec un certain mépris, et se fait restituer immédiatement son manuscrit; on nous dit qu'il se réserve d'en faire une comédie en cinq actes pour le théâtre de l'Odéon, où sa belle pièce de l'*Antiquaire* obtint l'an dernier un succès si justement mérité. — Ce bon Thouret, je le contemplais au moment où il pre-

nait à la tribune sa plus noble attitude ; avec sa barbe crêpue, sa face lippue et son teint enfumé, c'est le portrait vivant du terrible fumeur qui orne l'enseigne du débit de *la grosse pipe*.

L'amiral Casy communique les nouvelles qu'il a reçues de la révolte des Noirs dans nos Antilles. — Pour détourner les esprits de ce sujet navrant, on se rejette sur une question de chiffres, — le rachat des chemins de fer. — Au moment où M. Duclerc faisait des prouesses d'arithmétique, le bruit des tambours, le pas des régiments, le galop des chevaux se sont mêlés à la discussion. Le palais vient d'être entouré de troupes; une indicible anxiété règne dans Paris. On dit que les ateliers nationaux se soulèvent.

23 — 24 — 25 — 26 juin.

Journées de Juin (1).

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Dates sanglantes de douleur et de deuil, que je voudrais effacer de ces pages !... Pendant quatre mortelles journées la lutte fratricide a duré... Le bruit du canon et de la fusillade vient de s'éteindre; l'insurrection est

(1) Séance du 23. — Dès neuf heures du matin, les barricades s'étaient élevées; l'insurrection avait commencé avant la séance ; le bruit de la fusillade et du canon accompagnait la lecture de la conclusion implacable du rapport de M. de Falloux sur les ateliers nationaux. — L'Assemblée pensa qu'il était de sa dignité de ne point laisser interrompre ses discussions par l'émeute; — on ne croyait encore qu'à une émeute. La question du rachat des chemins de fer est reprise; mais les nouvelles terribles se succèdent, l'anxiété l'emporte, l'Assemblée est toute aux périls de la rue. Le général Lebreton demande que des représentants soient envoyés sur le lieu du combat. — Attendez que votre commission exécutive se soit fait tuer! répond Lamartine ; jusque-là, laissez la direction à ceux qui ont la responsabilité. — Lagrange renonce à des interpellations qu'il devait adresser au ministère. — La séance est suspendue. A quatre heures et demie, le vice-président Lacrosse, en habit de garde national, monte au fauteuil, pendant que M. Senard va communiquer au ministre de la guerre Cavaignac les nouvelles et rapports qui arrivent de toutes parts. Les angoisses augmentent de moment en moment. Clément Thomas est blessé; Arago et Lamartine, à la tête des troupes, ont emporté plusieurs barricades. C'est le représentant Payer qui les a vus et qui raconte leur acte de courage. — Qu'est-ce que cela nous fait? répond une voix, celle de M. Bineau. — L'histoire gardera le mot et le nom de cet homme. — Le ministre Duclerc revient de la barricade Saint-Maur. Le sang coule à flots. Considerant, Caussidière, Lagrange, voudraient arrêter cette guerre impie, fût-ce au péril de leur vie. — Faisons une proclamation, dit Considerant, — et allons la porter nous-mêmes aux barricades, ajoute Caussidière. — Point de concessions, répond Baze avec fureur. — Je demande à interpeller demain le ministre de l'intérieur, s'écrie d'un ton rogue M. Faucher. En ce moment, le pauvre Lagrange verse des larmes. Qu'il ne regrette pas de les avoir laissées voir à quelques stoïques qui en rient ! ceux qui sourient en ce moment sont des lâches; et je comprends l'indignation avec laquelle Caussidière crie à tous ceux qui refusent d'aller se jeter entre les coups fratricides : «Vous tenez donc bien à la vie ? » — Il est dix heures et demie.

vaincue... mais à quel prix!... des milliers de morts... Paris en état de siége... la liberté de la presse suspendue...

27 juin.

Funérailles des victimes. — Décret de transportation.

Il faut songer aux funérailles. L'Assemblée aura, elle aussi, ses cadavres dans le convoi! — Le brave Négrier, tombé l'un des premiers, ne s'est pas relevé. Dornès est mourant. Bedeau, Duvivier, Bixio, Clément Thomas ont été frappés. On craint pour les jours des trois premiers. Le représentant Charbonnel, que j'ai vu rapporter avant-hier sur un brancard, de la barricade Poissonnière, et qui tout le long du boulevard saluait encore du cri de : Vive la République! la foule, respectueusement

Cavaignac entre ; son récit ne laisse plus de doute sur la gravité immense de l'insurrection; l'Assemblée se déclare en permanence, au cri de vive la République, poussé par Lagrange. — Les représentants Bedeau, Dornès, Bixio sont blessés; c'est M. G. Pagès qui en apporte la nouvelle. Le questeur Degousée, fort ému, demande la suspension des journaux dangereux. — Le gouvernement aura de l'énergie, mais ne fera pas de coup d'État, répond fort noblement M. Duclerc. A minuit la séance est suspendue, — le bureau veille.

24 Juin, *huit heures du matin.* — La nuit n'avait point terminé la lutte qui devenait, au contraire, le samedi matin, plus terrible d'heure en heure. — Sur la proposition de M. Sénard, l'adoption des veuves et des orphelins par la patrie fut décrétée. C'est à la suite de ce vote que le citoyen Pascal Duprat, organe d'une conspiration parlementaire ourdie dans les couloirs contre la commission exécutive, que son courage personnel à l'heure du danger n'excusait pas aux yeux de la majorité de ses fautes administratives, vint proposer la mise en état de siége de Paris et la concentration des pouvoirs dans la main du général Cavaignac. — Le représentant Bauchard et l'avocat Favre, incapable d'oublier sa haine, voulaient qu'on fît à la commission exécutive l'injure d'une destitution formelle. — Ne votez pas une rancune après une mesure de salut public, dit M. Duclerc. Il fut entendu. Une demi-heure après, la commission exécutive envoyait sa démission à l'Assemblée, et Lamartine cherchait à se faire tuer devant la barricade du Faubourg du Temple. Il y eut une voix qui protesta encore contre l'état de siége, même après le décret rendu, celle de Lagrange ; pour la faire taire, il fallut suspendre la séance ; on la reprit à une heure; mais l'Assemblée ne délibérait plus. De ce moment, et pendant la journée du dimanche 25, que le combat dura avec toute sa violence; que la ville fut remplie d'angoisses et de tumulte, l'artillerie tonnant, les morts et les blessés encombrant les chemins, les régiments, les innombrables légions de gardes nationales accourant avec des clameurs de tous les points de la France, comme pour une croisade nouvelle ; à partir, dis-je, du samedi à trois heures, le palais de la Constituante, encombré d'allants et venants, de généraux d'ordonnance, de bataillons qui défilaient, de mobiles qui apportaient les drapeaux pris sur les barricades, devint l'état-major de cet immense Paris à qui l'insurrection donnait l'assaut. — Il n'y avait plus d'autre souveraineté que l'épée de Cavaignac; c'est le dictateur qui rédigeait et signait les proclamations, et le décret contre les journaux, repoussé la veille par l'Assemblée, il l'avait mis à exécution de par le droit terrible de l'état de siége.

26 Juin. — Le lundi à 8 heures, l'Assemblée sortait de son trouble. Les représentants, qui depuis deux jours avaient pris place au feu comme des soldats, siégèrent en législateurs. Une commission d'enquête fut nommée, et le décret de transportation présenté. — C'est à la reprise de la séance que le président Sénard s'élance au fauteuil avec un cri de joie : « Gagné! gagné!» La lutte était terminée ; le faubourg Saint-Antoine venait de se rendre.

découverte devant lui ; le pauvre Charbonnel n'a point survécu à sa blessure. La nouvelle de sa mort arrive aujourd'hui en même temps que celle de Denis Affre, l'archevêque martyr.

Hier, à l'heure où la bataille finissait, l'assemblée nommait une commission d'enquête sur cette insurrection formidable, mystérieuse et désespérée, qui avait des armées et à laquelle on ne connaît point de chefs. On a discuté aujourd'hui une loi de salut public : — la transportation, sans jugement, de tous ceux qui ont été pris les armes à la main.

28 juin.

Adoption du décret de transportation. — Proclamation. — Cavaignac chef du pouvoir exécutif.

Résolus dans le péril, les représentants ont su prendre un parti après la victoire. Cette nuit, a été rendu le décret de transportation. A midi, l'Assemblée rentrait en séance.

Pendant qu'au bruit du tambour et des acclamations les légions innombrables de gardes nationales, que chaque heure nouvelle amène, défilaient devant le palais, les représentants émus prenaient place sur leurs bancs.

Le président Senard a d'abord lu un projet de proclamation, que ses collègues ont accepté d'enthousiasme; ensuite Cavaignac, le dictateur, est monté à la tribune, et les quelques mots qu'il a dits simplement l'ont grandi plus qu'une victoire ne l'aurait pu faire. Cavaignac venait abdiquer ! L'Assemblée comprenant que celui-là était le plus digne d'être à la tête du gouvernement, qui venait de descendre de lui-même au rang de simple citoyen, a fait de ce dictateur *du danger* le chef du pouvoir exécutif.

29 juin.

Pension au fils et à la veuve du général Négrier. — M. Marie, président. — Adieux de M. Senard.

Un décret, un vote et les adieux de M. Senard.

L'Assemblée a honoré la mémoire du général Négrier, l'un de ceux qui ont péri dans les fatales journées, en votant une pension à sa veuve et à ses deux fils ; — elle a nommé M. Marie président, et entendu les touchantes paroles que M. Senard, devenu ministre de l'intérieur, a prononcées en quittant le fauteuil.

30 juin.

Le nouveau président Marie.

M. Marie, le nouveau président, est un avocat honnête et solennel, mais glacial. — A peine était-il assis, qu'il a semblé qu'un manteau de plomb tombait sur l'Assemblée. La gravité ne messied point à la présidence; peut-être cependant la froideur gourmée de Me Marie conviendrait-elle mieux à un bâtonnier de l'ordre qu'au personnage politique chargé de diriger les débats d'une Constituante.

Lent, mesuré, pompeux, laissant tomber ses mots comme un réquisitoire, Me Marie a conservé précieusement le geste arrondi, l'improvisation arrangée, en un mot, toute la tradition à trois marteaux des anciens parlements. Il est impossible de contempler Me Marie sans se

rappeler ces princes de la basoche, majestueusement montés sur leur mule, dont un huissier à verge tenait la bride.

Me Marie a ouvert la séance par un discours de bienvenue ; — discours écrit, court et vide, mais d'un grand mérite : dans dix ans comme aujourd'hui, il pourrait être d'une parfaite actualité; c'est une allocution dans le goût de celles que la vieille magistrature appelait *le compliment*. En retournant les phrases et en dérangeant les mots, on a toujours sous la main un lieu commun rempli d'à-propos.

Au ton dont Me Marie a déclamé sa harangue, l'Assemblée devait supposer qu'elle était très-neuve ; elle a fait semblant de le croire. Je suis tenu à moins de politesse, et très-franchement je déplore que le salut de Me Marie ait fait si vivement regretter les adieux de M. Senard.

Hier est-il déjà si loin d'aujourd'hui? allons-nous sitôt en revenir aux rhéteurs et aux discussions oiseuses?

M. Senard a souvent eu le tort des avocats qui improvisent; il a beaucoup parlé, mais combien de ses trop fréquents discours ont été rachetés par ses dernières paroles! M. Senard s'est ému sincèrement, et pour cette émotion du cœur, il faut excuser la prolixité de l'avocat. Me Marie parlera peu: on voit bien que la facilité lui manque; dès aujourd'hui il n'a fait que quelques phrases; elles sont sèches, banales, et la rhétorique y tient lieu de sentiment.

La fin de la séance s'est inspirée du début. Cinq heures de discours, et point une parole touchante, point une idée élevée; pas un acte; des mots, rien que des mots, qui ont abouti à un décret transitoire sur le renouvellement des conseils municipaux, qu'on pouvait expliquer et voter en vingt minutes. Sans doute il faut que les beaux esprits s'exercent; nous avons retrouvé à la tribune nos orateurs du 22 février. La guerre civile ne leur a point fait perdre le fil d'une seule de leurs phrases, si bien qu'il leur semble naturel de profiter de ce que le canon s'est tu pour achever de les débiter.

1er juillet.

Les pétitionnaires peints par eux-mêmes. — Rapport du citoyen Babaud.

Me Marie est décidément le plus compassé et le plus magistral des hommes. La sonnette, qui fut une massue dans les mains de M. Senard, semble être dans les siennes la cloche du couvent qui appelle les moines au dortoir. Le nouveau président en tire des sons nobles et réguliers qui invitent au sommeil.

L'orateur auquel Me Marie, avec une affabilité majestueuse, venait de donner la parole, n'était point fait pour égayer la discussion. Le citoyen Babaud-Laribière est un représentant dont la voix résonne comme la trompette du jugement dernier. La nature l'a doué d'un instrument métallique dont Sax, le facteur, ne saurait trop étudier les notes surhumaines. En outre, l'orateur Babaud possède une certaine figure méridionale accentuée, crépue, deux yeux flamboyants au milieu d'une barbe noire et sinistre, en un mot, une tête assez semblable à celle que les peintres italiens prêtent au mauvais ange terrassé par saint Michel.

L'orateur Babaud avait déjà tiré de son instrument un LA retentissant, et nous nous apprêtions à frémir... Qui l'aurait cru? cette musique de guerre, ce *rinforzando* des cuivres, n'était que l'accompagnement d'un

pot-pourri dont Cham l'humoriste fera tout un poëme. — Cela s'appellera : les *Pétitionnaires peints par eux-mêmes.*

Sous prétexte de pétitions, tout âne bâté en la tête de qui survient une idée saugrenue, les fous de Charenton, sans distinction de sexe, les fonctionnaires sans emploi, les vieilles filles sans mari, et tous les songe-creux , et tous les importants, et les importuns, qui de Paris, qui des 86 départements, se croient permis d'adresser leurs billevesées à l'Assemblée nationale? Que ne les force-t-on d'affranchir leurs envois? Mais non, il faut que la sottise publique ait son libre cours.

A coup sûr on ne me croirait pas si le *Moniteur* véridique n'était là pour rendre témoignage. Devinez à qui l'orateur Babaud et dix autres après lui ont fait aujourd'hui les honneurs de leur éloquence?

« — Un certain prisonnier Poulet demande qu'on élargisse tous les detenus dans le plus bref délai. »

« — Le nommé Néry, domicilié à Paris, sollicite un décret qui défende aux représentants de se battre en duel pendant la session. »

« — Le citoyen Roche, de Toulouse, exige le rétablissement du calendrier républicain. »

« — M. Bart, parisien, éprouve le besoin de voir autoriser la polygamie. Son mémoire détaillé prouve que la pluralité des femmes ferait le bonheur du genre humain. »

« — Enfin, un pétitionnaire plus hardi que les autres, enjoint à

l'Assemblée nationale de mettre Louis Bonaparte à la tête du gouvernement avec le titre de premier consul. »

Jusqu'à cinq heures du soir, ces impertinents coqs-à-l'âne ont occupé la séance; et six rapporteurs, presque aussi éloquents que M. Babaud, ont gravement discouru à leur propos, au nom de cinq comités.

L'Assemblée s'apercevant qu'il lui faudrait lever la séance bientôt, et qu'il restait encore cinquante pétitions dans le sac, a renvoyé la suite à demain, afin d'avoir le temps de causer pendant dix minutes du décret d'organisation communale avant d'aller dîner. Bon appétit, citoyens!

3 juillet.

Dissolution des ateliers nationaux. — Système de M. Goudchaux, le successeur de M. Duclerc aux Finances.

M. Cavaignac, le président du conseil, n'est point homme à abuser de

l'attention qu'on lui prête; il parle peu, en termes simples, comme

quelqu'un qui, sachant bien qu'il a quelque chose d'intéressant à dire, ne vise point à l'effet, et le trouve naturellement. Ensuite un grand mérite de M. Cavaignac, c'est d'être un général très-résolu et de s'exprimer pourtant en citoyen. Son langage n'a rien du commandement, ni du tribun; M. Cavaignac parle pour dire la vérité; il ne lui semble pas que cela nécessite beaucoup de phrases. En trois mots il est venu annoncer à l'Assemblée la dissolution des ateliers nationaux. Un politique de profession n'aurait pas manqué à ce propos d'incriminer ses prédécesseurs; M. Cavaignac s'est contenté de les justifier en déclarant qu'ils avaient tenté sincèrement de faire avant ce qu'il venait d'accomplir après le combat. Le gouvernement, d'ailleurs, n'entend dissoudre les ateliers, qui sont un danger et une menace, qu'à la condition de donner du pain et du travail aux ouvriers qui les composent. M. Goudchaux, le ministre des finances, afin de ne point laisser d'illusions sur les moyens de résoudre le problème, s'est chargé de formuler en chiffres la déclaration de M. Cavaignac.

Si ce pauvre M. Duclerc s'était avisé de venir demander les cinq millions qu'on a failli donner sans discussion à son successeur, quelle mine on lui eût faite! Il n'y a point à en douter, le désir qu'avait l'Assemblée de déplaire à M. Duclerc est pour moitié dans le bel accueil qu'elle a fait à M. Goudchaux. Croyez-vous pour cela que l'Assemblée fasse une grande différence entre le système de l'un et celui de l'autre? non pas. Le premier l'effrayait, tandis que le second la rassure. Toute l'histoire du crédit est là: refuser un petit écu à un véritable millionnaire sur sa mauvaise mine, et jeter sa fortune à la tête d'un agioteur en réputation.

Ce n'est pas que nous veuillons établir une telle comparaison entre les deux ministres; mais le fait est que nous ne comprenons pas qu'on ait jamais eu l'espoir de faire accepter M. Duclerc comme le représentant du trésor de la République. Ce fut là une des grandes fautes de l'ex-commission exécutive.

Quoi! ce jeune homme maigre, à l'extérieur de quaker, rogue, rêche, qui fit des livres et n'en tint jamais, vous l'avez affublé en ministre des finances!... Voyez donc M. Goudchaux, à la bonne heure! voilà l'embonpoint de la spécialité, voilà le ministre véritable! C'est un préjugé peut-être, mais on gouverne les peuples avec des préjugés; le préjugé veut qu'un financier ait du ventre, qu'il ait l'affabilité méthodique de l'escompteur habitué à éconduire les valeurs douteuses, qu'il ait surtout le grand art de grouper les chiffres.

Quoi de plus attrayant que M. Goudchaux? — ton modeste, extérieur

d'un grand-livre de bonne maison, mansuétude de caissier, qui ne s'irrite pas parce qu'il sait que les chiffres ne doivent jamais s'émouvoir; — il parle posément, doucereusement, et avec tant d'arithmétique que les soustractions deviendront des multiplications dans ses discours.

Avec une réserve dont on ne saurait trop le féliciter, M. Goudchaux, sans avoir l'air de vouloir faire injure à M. Duclerc, n'a proposé aujourd'hui que cinq petits décrets, dont le moindre démolit de fond en comble tous les travaux, systèmes, projets et inventions adorablement algébriques de son prédécesseur. Oh! par exemple, M. Goudchaux est trop poli pour contester à M. Duclerc les principes et la beauté de la théorie : il ne lui conteste que l'application; — rien que cela.

La Bourse a dit son opinion sur le discours de M. Goudchaux. Le cinq pour cent montait de trois francs. Qu'est-ce que cela prouve? sinon que M. Duclerc avait des idées peut-être, et que M. Goudchaux a du crédit. Hélas! il n'y a que le crédit qui sauve de la banqueroute.

Après le discours de Cavaignac et l'exposé de M. Goudchaux, la journée était terminée. On a continué la discussion du décret sur les élections municipales. Pendant ce temps-là M. Duclerc, très ému, achevait des calculs qui seront cruels, à ce qu'il assure, pour son successeur.

4 juillet.

Nomination du questeur Lebreton. — Crédit de cinq millions ouvert aux travailleurs.

Justice à tous les orateurs! le scrutin seul a parlé. Néanmoins la discussion a été très-vive au fond de l'urne.

Il n'a pas fallu moins de trois tours pour nommer un questeur en remplacement du général Négrier. La place vacante du général mort a fini par échoir à M. Lebreton, général vivant. Trois heures de scrutin, deux votes et un ballotage n'avancent pas autant qu'on le désirerait la fin de l'état de siége. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée, qui sent encore le besoin de s'appuyer de la force des armes, a sous la main un sabre de plus.

Après l'élection, il est resté tout juste assez de temps pour entendre un projet de décret présenté par M. Corbon au profit des associations de travailleurs, et pour voter un crédit demandé hier en faveur de l'industrie du bâtiment. — Ne nous plaignons donc point du temps perdu au commencement de la séance, si c'est pour le regagner que l'Assemblée a généreusement concédé au travail cinq millions, sans permettre qu'aucun petit esprit en retînt l'escompte.

5 juillet.

La rancune de M. Favre. — Violation du domicile du représentant Raynal.

Me Favre est, à coup sûr, un modèle de rancune. Comme il faut se défier de ces pâles visages, masques impassibles, au sourire figé dans le coin de la lèvre! Le doucereux Me Favre est homme à haïr les gens même lorsqu'ils sont morts, surtout s'il a eu des torts envers eux. Aujourd'hui que les ateliers nationaux sont dissous, Me Favre est venu, de cet air innocent qu'on lui connaît, demander la suite du rapport de M. de Falloux interrompu par l'insurrection. Un fleuve de sang a coulé, dans lequel l'ex-commission exécutive est tombée à côté des morts, et Me Favre, dont le cœur est trop plein de fiel pour qu'une généreuse pensée y trouve place, était prêt à s'acharner sur le cadavre du pouvoir déchu. Que Me Favre y prenne garde cependant; il est bien pâle, mais peut-être parmi ces morts a-t-il quelque ancien ami, qui, le jour où il se dressera en face de lui, le fera pâlir encore. L'Assemblée d'ailleurs n'a point eu de goût pour Me Favre, elle a passé à l'ordre du jour. L'avocat en est pour une méchanceté rentrée.

Il est convenu qu'on ne discutera point les projets de M. Goudchaux, sans doute parce qu'ils sont excellents. C'est peut-être un peu aussi parce que l'on sent involontairement que l'état de siége qui bâillonne les écrivains ne laisse à la parole que la moitié de sa liberté. A voir comment le décret d'emprunt de 150 millions a été enlevé et voté, on se serait cru au sénat dans le bon temps de l'empire. M. Goudchaux, comme un Napoléon, a même trouvé quelques flatteurs consommés qui ont feint de le combattre juste autant qu'il le fallait pour donner plus d'éclat à son triomphe.

Franchement, le citoyen Raynal prenait aujourd'hui assez mal son heure pour venir se plaindre. Il n'avait pas songé que la hausse continue. De quoi d'ailleurs le citoyen Raynal se plaignait-il? nous ne le soupçonnions pas capable de tant d'émotion et d'énergie. Sa petite voix aigre a pour un instant dominé l'Assemblée. Le citoyen Raynal s'étonne que cette nuit même, sous prétexte de visite politique, un commissaire de police et des soldats aient osé violer son domicile et pousser leurs investigations jusqu'au fond d'un petit meuble que la pudeur nous défend de nommer.

Et c'est là le sujet d'une si vive indignation! Mais il n'y a pas un député de l'ex-gauche qui ne soit prêt à remercier la police de ses erreurs

les plus désagréables. Ce petit M. Raynal se fourvoie. M. Thiers, d'ordinaire si réservé, le montre au doigt.

Bref, M. Senard lui-même a été obligé de prendre le citoyen Raynal sous sa protection. Certainement, M. Senard est trop républicain, quoique ministre de l'intérieur, pour souffrir qu'on dérange ainsi pendant la nuit des représentants. Il fera *tout son possible*, *autant que possible*, pour que les commissaires soient un peu plus réservés à l'avenir, si *cela est possible*. Nous n'attendions pas moins de M. Senard ; il a, ma foi, rappelé l'Assemblée au respect de sa souveraineté.

En sa qualité de collègue de M. Senard et de M. Goudchaux, le citoyen ministre Carnot pensait peut-être qu'il lui suffisait de demander des crédits pour les obtenir ; c'est pourquoi ce M. Carnot, si réservé et même si pédant d'habitude, s'est cru tout permis. Ne s'est-il pas avisé de dire aujourd'hui qu'il était un ministre sorti des barricades de Février ! On

l'avait oublié, mais dès l'instant que M. Carnot a pris la peine de le rappeler à l'Assemblée, il a fallu voir comme on lui a su gré de son aveu. Puisqu'il vient des barricades, et bien qu'il y retourne ! Seulement, pour qu'il n'emportât pas son portefeuille, la Chambre l'a repris, en contestant d'une façon significative à M. Carnot un crédit qu'il demandait.

Regretterons-nous beaucoup M. Carnot? M. Carnot est un homme

lettré, qui nous a semblé avoir les lettres et les littérateurs en aversion ; c'était un ministre de l'instruction publique qui, par patriotisme et amour de l'égalité, n'aurait peut-être rien trouvé de mieux que de mettre toute la France à l'A B C; — mais enfin c'était un ministre de février, dans le ministère de juin.

7 juillet.

Continuation de l'état de siége. — Rétablissement du cautionnement des journaux. — Interpellations Baboud à ce sujet.

Paris est sauvé, mais Paris est triste. L'état de siége pèse sur cette grande ville, et la liberté dont elle jouit par tolérance commence à devenir un malaise assez semblable à celui qu'éprouve l'esclave au service d'un bon maître. Ni l'air, ni le soleil, ni la nuit, ni le jour, ne nous appartiennent : à tout prendre, et quelque gré que nous sachions au pouvoir qui nous les prête, de l'extrême délicatesse qu'il met à cacher la main d'où vient l'aumône, il faut bien le dire, vivre ainsi du bienfait d'autrui c'est exister, ce n'est point vivre.

On pensait qu'aujourd'hui l'état de siége serait levé ; la nouvelle en avait même été donnée par des gens qui prétendent avoir le secret de tous les gouvernements. Mais à coup sûr le général Cavaignac connaît mieux sa propre pensée qu'aucun de ses confidents, si bien instruits qu'ils soient, et il faut l'en croire sur parole. L'état de siége n'est point levé ni près de l'être, le président du conseil l'a formellement dit à l'Assemblée, quoique d'un ton qui prouverait que le régime exceptionnel est cette fois plus à charge encore à celui qui l'exerce qu'à ceux qui le subissent.

Dure loi cependant que celle de la nécessité ! Qui aurait cru qu'à quatre mois de la révolution de Février il aurait fallu suspendre la liberté de cette pensée dont le monde s'inspire ? Ainsi, quatre mois de République nous ont reculés de dix-huit ans, et nous en sommes aux lois de 1830. Le parquet s'est expliqué ce matin par la voie officielle du *Moniteur :* le droit d'écrire n'appartient plus qu'à celui qui le peut acheter. Il faut payer le *cens* pour penser, quand le cens électoral est aboli. Le suffrage universel est proclamé, et la presse redevient un monopole ; le cautionnement est rétabli !

Il est rude, le métier de dictateur ! Risquer sa vie dans la bataille, c'est un jeu pour le brave soldat ; mais s'attaquer à la liberté, même en la voulant sauver, ce doit être pour un républicain sincère une triste

corvée. Aussi nous a-t-il semblé que la parole de Cavaignac était moins assurée que d'habitude en répondant à l'interpellation du citoyen Ba-

baud. Le président du ministère de juin, en avouant que la loi de 1830 ressuscitait sous sa dictature, se rappelait peut-être que le premier acte de Cavaignac, gouverneur de l'Algérie, le lendemain de la révolution de Février, fut de proclamer la liberté de la presse.

10 juillet.

Nouveaux embellissements de la salle. — Les discours de M. Senard. — Touchant accord, et décrets insignifiants.

Ces deux jours derniers ont été employés à faire une salle nouvelle ; les orateurs l'étrennaient; dans la crainte sans doute de la fatiguer, ils ont été d'une modération dont M. Joly, l'architecte, doit leur savoir

bon gré. On se plaignait de n'être point entendu, même en parlant bien haut; il faut craindre maintenant de faire crouler les murs, pour peu qu'on ne parle pas tout bas. La salle, qui offrait hier à la voix humaine à peu près autant de ressources qu'une place publique, est sonore aujourd'hui comme un ventre de guitare ; l'on peut ajouter que, grâce aux dispositions nouvelles introduites par l'habile architecte, elle ressemble assez à une vaste mandoline peinte à la détrempe. En tant que salle provisoire, c'est une fort aimable salle. Redoutons seulement qu'on ne la conserve longtemps, précisément parce qu'elle est faite pour ne point durer. M. l'architecte Joly, artiste ingénieux, s'est inspiré du procédé dont on use dans les salons de cent couverts, quand on veut les transformer en cabinets particuliers. A l'aide d'un refend il a créé l'intimité.

L'important c'était l'acoustique ; et l'acoustique ne laisse plus rien à désirer,—à ce point que Me Marie, dont la voix éloquente mais sans timbre arrive difficilement à son plus proche voisin, ce qui faisait dire de lui au palais qu'il n'avait point l'oreille du tribunal, — à ce point, disons-nous, que le président Marie s'est fait aujourd'hui écouter de M. Fayet lui-même, qui n'avait encore pu entendre que le clairon de l'orateur Babaud. — Par exemple, l'architecte Joly a conservé précieusement le pavillon chinois, ornementé dans le style empire, qui abrite, en guise de baldaquin moyen-âge, le bureau et la tribune. C'était bien le moins qu'il respectât son propre ouvrage.

Non, rien ne saurait rendre l'effet extraordinaire que produit, dans cette nouvelle salle, l'organe remarquable du ministre de l'intérieur. Ce n'est plus le simple M. Senard, c'est le tonnerre en personne! Les éclats s'en prolongent avec d'autant plus de majesté que M. Senard, a conservé cette belle tradition normande de changer en diphtongues toutes les syllabes aiguës, qui fait de l'art oratoire un mugissement agréable. C'est surtout, maintenant qu'il est ministre, que M. Senard va redevenir avocat ; certes il n'est pas homme à souffrir jamais qu'un autre que lui ait le dernier dans la discussion. Un ministre, a le droit de parler tant qu'il veut, M. Senart le sait et il en use de façon à ce que le reste du gouvernement puisse éternellement garder le silence. Était-ce le portefeuille de l'intérieur qu'il fallait donner à M. Senart? nous aurions préféré qu'on créât pour lui un *ministère des discours*.

Dans cette seule séance, M. Senart a parlé à cinq reprises, sans qu'on l'ait contredit une seule fois. Ceux qui s'aviseraient dorénavant de lui répliquer savent le sort qui les attend.

M. Senart est très-franc ; il ne cache pas ses intentions ; il a aban-

donné l'ancien banc des ministres, qui était à dix pas de la tribune du côté gauche, et il est venu s'établir à droite, au pied même de l'escalier par lequel on y monte. Il ne lui faut qu'une enjambée pour prendre la parole ; de sa place il tient ses discours braqués sur toute l'Assemblée ; nous espérons bien que cette forte position ôtera aux plus hardis le désir d'attaquer le ministère ; — à moins que le danger n'excite les autres avocats, gens toujours si téméraires...! il faudrait alors nous attendre à voir bien des paroles couler.

La journée a pourtant été rassurante. Qu'il est beau de contempler une assemblée votant sans restriction, sans discussion, comme un seul homme, et d'écouter un ministre qui parle presque tout seul ! Comme M. Senard aura raison, pour peu que cela dure ! et combien il serait coupable, ayant si facilement raison, de donner à la République d'autres lois que les lois libérales qu'il lui suffit de demander s'il les veut obtenir pour elle !

Il y avait six projets de décrets à l'ordre du jour ; les rapporteurs et le gouvernement sont dans un tel accord qu'en moins de deux heures l'Assemblée avait eu la politesse d'en adopter quatre ; le cinquième aurait pu devenir gênant : son auteur s'est glissé sous le bureau et l'a retiré sans qu'on s'en aperçût. Quant au sixième, qui concernait la comptabilité de l'Assemblée, les représentants l'ont voulu discuter en comité secret, afin de terminer cette belle journée sans rien se dire de désagréable en public.

11 juillet.

Décrets sur la sténographie du Moniteur. — MM. Ducos, Avond, Flocon.

Si l'on n'apporte point, dans le plus bref délai, d'aliment à la discussion, l'Assemblée nationale sera obligée de suspendre ses travaux, faute d'avoir la moindre besogne à faire ! M. Marie est incapable de supporter un pareil état de choses, on l'a nommé président pour un mois, et il se doit à lui-même de présider un mois entier. Ensuite, la République s'arrangera comme elle pourra.

Croirait-on bien que, pour avoir quelque chose à dire, les orateurs en ont été réduits à traiter une question presque littéraire? la politique est maintenant tellement familière à toute l'Assemblée qu'elle ne s'y arrête plus. On vote les décrets avant qu'ils ne soient mis aux voix, et même beaucoup de représentants ne prennent plus la peine de se

lever, ils font un signe d'approbation ; le président comprend à demi-mot, et la loi est rendue.

Heureusement la sténographie du *Moniteur* était à l'ordre du jour. Cette question, toute nouvelle pour la grande majorité des représentants, a été accueillie avec un intérêt bien vif. On s'est disputé la tribune; les citoyens Ducos, Avond et Flocon n'avaient peut-être encore jamais été aussi brillants.

M. Ducos, si l'on s'en souvient, était l'un des hommes de l'ancienne chambre qui s'était le plus occupé de se créer une spécialité,—sans pouvoir y réussir. Faute d'en pouvoir trouver cette année une seule qui n'appartînt pas à l'un des quinze comités, M. Ducos s'est rejeté sur la sténographie, que personne ne s'était attribuée; et, à force d'études secrètes, il est devenu d'une telle force d'amateur dans cet art que c'est lui qu'on a naturellement chargé du rapport sur le projet de décret y relatif.

Les citoyens Avond et Flocon, voyant le succès tout à fait spécial qu'obtenait M. Ducos, n'ont pas voulu laisser échapper l'occasion d'éblouir l'Assemblée. M. Avond s'est d'abord emparé, en sous-œuvre, des sténographes, et il a dit sur les *rouleurs* et les *réviseurs* des choses si belles et si techniques que M. Ducos a été écrasé, et que les généraux et les anciens notaires du comité de la guerre, auquel M. Avond ap-

partient, en sont restés stupéfaits, au point de croire que leur collègue était un homme universel. M. Avond s'était exprimé en artiste ; les personnes qui ignorent que, la veille du jour où on le nomma représentant, il consacrait encore à la sténographie judiciaire les loisirs continuels

que lui laissait sa clientèle d'avocat, ont dû le trouver colossal. En descendant de la tribune M. Avond a reçu les félicitations des sténographes du *Moniteur*, — mais d'un air à la fois modeste et glorieux.

L'Assemblée, sous le charme du morceau qu'elle venait d'entendre, croyait bien que personne ne pourrait dépasser M. Avond, quand le citoyen Flocon a paru comme s'il était encore ministre du commerce. M. Avond n'était qu'un professeur ; le citoyen Flocon s'est posé en homme d'État de la sténographie. A la façon dont il a abordé la question, il a été facile de comprendre que si M. Avond était un habile *rouleur*, le citoyen Flocon avait dû être pendant dix ans au moins un *réviseur* de première classe. Le citoyen Flocon ne s'est point tenu dans des détails subalternes : il a pris dès l'abord les choses de plus haut, et porté la sténographie jusqu'à la politique et au socialisme ; enfin, il s'est donné lui-même comme un exemple vivant du degré d'honneur et de fortune auquel pouvait aspirer un véritable sténographe, et, pour prouver en républicain son amour de l'égalité, il n'a point hésité à proposer à l'Assemblée de faire de l'art de la sténographie la base de l'instruction primaire, afin qu'il fût permis à tout citoyen français de devenir un citoyen Flocon.

La proposition a paru un peu exagérée, — ce dont l'ancien ministre du commerce s'est fâché tout rouge pendant qu'on lui riait au nez.

Après l'adoption du décret de M. Ducos, il ne restait plus que deux ou trois petites misères politiques — la formation d'un camp de cinquante mille hommes à Paris — et un crédit d'un demi-million, — dont l'Assemblée a fait à peine une bouchée.

Puis, M. Senard a présenté deux projets qu'on discutera d'urgence. Le gouvernement demande un secours de 500 mille fr. pour les théâtres de Paris, mais en revanche il offre de frapper les journaux d'un cautionnement de 24 mille fr. — Compensation.

12 juillet.

Une séance d'été. — Décret sur le remboursement des bons du Trésor. — Pétitions saugrenues.

Arrêtons-nous ici, et reposons-nous un peu à l'ombre des pétitions. Le président Marie marquera de blanc cette journée heureuse : les aréopages, les sénats romains et les autres assemblées nationales de l'antiquité en offriraient difficilement une qui puisse lui être comparée.

Comme l'ombre solaire allait bientôt marquer sur le cadran la deuxième

heure du jour, les représentants du peuple ont pris doucement le chemin sans ombrage qui conduit à leur palais. Ils n'avaient point revêtu la laticlave à cause de la chaleur, mais on pouvait les voir, qui sur les routes, qui sur les places, s'avancer frais, dispos et rasés, presque tous en costume d'été de l'aspect le plus rafraîchissant.

M. Lasteyrie, entre autres, avec le petit auvent vert qui garantit contre l'ardent soleil sa vue fatiguée dans les veillées parlementaires, avec son pantalon familier, couleur de l'auvent, et tout l'élégant débraillé de son habillement de bain, semblait plutôt aller vers la plage de Trouville que vers l'endroit consacré aux discussions politiques.

Cependant, lorsqu'une cinquantaine de représentants — il était trois heures environ — furent nonchalemment étendus sur les banquettes, le président Marie, que le sentiment de l'inflexible discipline retient en sentinelle auprès de la sonnette, crut qu'il était de bon goût d'ouvrir la séance.

M. Marie, cet esclave des dignités, n'a point, comme ses collègues les simples mortels, le privilége des doux loisirs, des vestes de chasse et des pantalons à la cosaque. M. Marie n'oublie pas que la garde porte les armes sur son passage et que rien ne le saurait dispenser de la cravate blanche qui vous étrangle noblement, non plus que de l'habit noir indispensable aux cérémonies françaises. Tel on nous dépeint le célèbre Carême, alors qu'il commandait la table chez M. de Talleyrand, tel on voit chaque matin le président Marie. Pour la solennité, pour le sérieux, pour la sévérité du costume, il n'est point dans l'histoire de maître d'hôtel qui l'égale.

A l'insouciance adorable des représentants, à leur laisser-aller de campagne, on aurait pu les prendre bien plutôt pour des convives que pour des hommes politiques. Les femmes charmantes qui devaient à des faveurs particulières leur accès dans les tribunes, ont dû croire un instant qu'elles allaient assister à un immense déjeuner de garçons. — Ne craignez rien, belles dames, les représentants du peuple sont sobres, et c'est à peine si l'on nourrirait la diète helvétique avec leur menu.

Le premier service se composait d'un seul plat; au premier plat l'on parle peu ; aussi l'Assemblée a-t-elle avalé, sans mot dire, un certain décret relatif au remboursement des bons du Trésor. Ce décret, d'une incontestable fraîcheur, avait été pêché dans les étangs poissonneux du ministre Goudchaux. Tout le monde a opiné de la fourchette.

Après le décret sont venus à la fois : hors-d'œuvre, entremets et dessert, le tout composé de salaisons de toute sorte sous forme de pétitions

diverses. Jamais encore l'on n'en avait vu un aussi grand nombre et d'aussi saugrenues. La sottise des 86 départements était là réunie sur la table. Quel dommage! les feuilles de vigne manquaient! Comprend-on un dessert de pétitions sans feuilles de vigne?

C'est alors que quelques orateurs, échauffés par la bonne chère, ont pris la parole pour se rafraîchir. Entre autres un certain citoyen Kapo, à l'occasion de la pétition du sieur Boissier, a prononcé un in-folio manuscrit sur la liberté des cultes, auquel, nous a-t-on dit, il travaille depuis sa première jeunesse. C'est à coup sûr le plus étonnant morceau de pâte ferme qui soit encore sorti de la tribune française.

Qu'on juge donc combien M. Avond a dû paraître vif, léger et guilleret, venant après un manuscrit aussi monumental que celui du citoyen Kapo! M. Avond pétillait à pleines phrases, et le bourgogne très-ordinaire de son improvisation coulait comme des flots d'aï mousseux par dessus les bords de la tribune. Il a, ma foi, fait sauter le bouchon et lancé trente pétitions au plafond. — Puis, une fois hors de lui-même, il est allé familièrement s'asseoir au banc des ministres, à la place même du général Cavaignac, — ce que voyant, un étranger nous a demandé si ce gros jeune homme était bien réellement le pouvoir exécutif.

Cette méprise, et la pétition du club de Vaize qui exige qu'on cache la statue de Louis XIV dans les profondeurs de la terre, avaient porté au plus haut point l'intérêt de la séance. Dans la crainte qu'il ne se refroidît, M. Marie s'est empressé de la lever.

13 juillet.

Rien. — Bruits de bureaux. — L'éloquence est dans la rue de Poitiers.

Encore un petit effort, et nous arriverons insensiblement à ces grandes journées parlementaires que l'un des présidents de l'Assemblée, — c'était M. Marie, je crois, — a prédites dans son discours d'installation.

Par grandes journées parlementaires on entend les séances extraordinaires qui commenceront à quatre heures et se termineront à cinq, après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la veille.

L'Assemblée tient-elle absolument à cette formalité quotidienne de la séance publique? Il faut le croire, puisqu'elle ne l'a point encore sup-

primée. Entre nous cependant, à quoi sert la séance publique, sinon à faire perdre, par pur respect humain, beaucoup de temps qu'on pourrai consacrer à des travaux utiles!

On comprendrait, à la rigueur, une séance publique qui serait consacrée à d'importantes discussions, dans laquelle on ferait des lois dont les gens mal intentionnés persistent à soutenir que la République a un besoin urgent. — Besoin de lois! que voilà bien mes pessimistes! comme si nous n'avions pas les anciennes qui sont encore presque toutes neuves! Cela nous fait songer à un certain code inédit de Louis XIV qu'on vient de retrouver, dit-on, au fond des archives, et dans lequel l'organisation du travail est réglée de façon à trancher toutes les difficultés de la matière. Chose surprenante, Louis XIV et Louis Blanc se sont rencontrés! Despotes et communistes sont tout un.

Il va sans dire que si les représentants n'ont rien à faire dans la journée, c'est qu'ils travaillent comme des malheureux le matin et la nuit. On sait que le travail du matin et du soir est le meilleur, les médecins l'ont reconnu. Le travail mystérieux surtout est le véritable travail d'Etat, celui par lequel on constitue les bons gouvernements.

Il y a des gens de province qui abordent leur représentant et lui disent : Que faites-vous donc? vous me donnez des cartes pour entrer, j'entre et je ne vois que M. Avond, ou M. Thillancourt, ou M. Eymery qui parlent... moins bien que mon curé!

Ce qu'ils font, ingrat citoyen des départements! mais vous ne voudriez pas exercer leur état pour dix écus par jour. A onze heures du matin, été comme hiver, ils se rendent dans leurs bureaux. — Et que font-ils dans leurs bureaux?... Voilà ce que de hautes raisons poli-

tiques empêchent de vous dire. Ce mystère n'est encore connu que de trois individus assis autour d'une table noire dans la salle des Pas-Perdus. Ces individus sont les hommes de confiance qui rédigent dans les journaux de Paris, sous le titre de BRUITS DE BUREAUX, ces petits articles consacrés à faire connaître les talents de *couloir* de beaucoup de représentants que la timidité empêche de se produire en public.

Le travail pénible quoique préparatoire des bureaux laisserait peut-être quelque chose d'intéressant aux séances publiques. Mais n'avons-nous pas la réunion de la rue de Poitiers?

Il faut être étranger à toutes les habitudes parlementaires pour croire que des hommes aussi éminents que MM. Thiers, Barrot et autres, puissent consentir à parler dans une assemblée de neuf cents personnes et devant le public; cela est bon pour les petits orateurs qui s'essaient; M. Thiers et ses amis font fi du vulgaire; quand on veut les entendre, c'est rue de Poitiers qu'il faut aller. L'entrée est interdite. D'après ce que l'on nous dit de cette rue de Poitiers, il paraît que toute l'éloquence française s'y est donné rendez-vous. Paris, complètement privé

de ses spectacles, Paris, qui ne trouve plus qu'une distraction bien insuffisante dans les réunions officielles que préside M. Marie, meurt du désir d'assister aux soirées de la rue de Poitiers. Il est impossible de refuser plus long-temps à des électeurs cette légitime satisfaction. Qu'on ait donc le courage de supprimer les séances de l'Assemblée nationale, et qu'on les remplace par celles de M. Thiers.

Néanmoins, afin de satisfaire les convenances, on pourra toujours laisser les urnes à la chambre et y venir voter.

14 juillet.

La salle des Pas-Perdus. — Les solliciteurs. — Décret sur les associations d'ouvriers.

Voulez-vous connaître le fond de la politique? il n'est pas besoin d'aller plus loin que la salle des Pas-Perdus.

C'est là que bat le cœur du monde parlementaire, c'est là qu'on trahit les secrets, c'est là que parlent les orateurs qu'on croit muets, c'est là que les vanités s'affichent, que les ambitions impossibles se révèlent; c'est là surtout que la moitié de la France vient chaque matin solliciter les places que l'autre moitié occupe.

Depuis qu'on y fume, la salle des Pas-Perdus est à la fois un palais, une antichambre, un corps-de-garde et un estaminet. La familiarité républicaine en fait les honneurs. A la juger sur cette salle des Pas-Perdus, la France est véritablement démocratique. Rien de plus curieux pour un étranger que l'aspect bariolé et omnicolore de ce caravansérail politique.

Mais un personnage important traverse les groupes avec autorité : c'est le questeur Degousée, le véritable maire du palais. Il est impossible de contempler cet excellent homme sans se rappeler le grand air de *Jean de Paris* :

C'est la princesse de Navarre,
C'est la merveille la plus rare, etc.

L'Assemblée ne trouvera jamais un pareil majordome. M. Degousée est questeur de vocation plus encore que par devoir. Affable et solennel à la fois, il ne donne pas au moindre huissier l'ordre d'ouvrir les fenêtres que ce ne soit du ton dont Ligier prie Cinna de s'asseoir. Les plus petits mots du questeur Degousée sont des alexandrins.

Ce bon M. Degousée possède l'un de ces visages que l'on n'oublie pas. Il est peu de laideurs aussi aimables que la sienne; son nez extraor-

dinaire, sa bouche fendue jusqu'aux oreilles et sa grosse voix dissimulent très-mal une grande bonté naturelle; dans toute sa tenue, dans son empressement, dans son habit noir, dont les grands revers battent comme deux contrevents, dans son ruban rouge, qui lui pend en draperie jusqu'au ventre, on juge l'homme affairé qui n'a plus souci de lui-même, tant il s'est absorbé dans son palais, tant il a fait de sa questure, de ses consignes, sa vie entière. Le verre d'eau sucrée viendrait à manquer une fois à la tribune, que M. Degousée se jetterait de désespoir dans la carafe.

Il est impossible à M. Degousée de faire un pas sans que vingt per-

sonnes s'accrochent à lui; il traîne suspendues à ses basques des grappes d'importuns. Les militaires se fourrent dans ses poches; celui-ci veut de la paille pour ses soldats, l'autre demande une carte d'entrée; qui une réponse, qui les nouvelles. Mais une femme voilée s'avance modestement; le questeur n'entend plus rien, il est tout au beau sexe. — Oserais-je, monsieur, solliciter... — Par discrétion nous n'écoutons point le reste.

La dame a soulevé son voile; c'est une veuve entre deux âges. Il ne faut qu'un peu d'habitude pour reconnaître sa spécialité : cette dame demande un bureau de poste; elle est recommandée par onze généraux de division. Etienne Arago, à qui le bon M. Degousée la conduit, est sur le point de lui présenter les armes.

Les dames des postes, — c'est ainsi que les nomment les habitués de la salle des Pas-Perdus, — ne peuvent être confondues avec les dames des tabacs. Les dames des tabacs se tiennent plus spécialement sur la banquette à gauche de la porte d'entrée, près du socle de la statue. Les

dames des tabacs amènent leurs demoiselles pour briguer la protection de M. Durrieu et de quelques autres membres très-influents de l'Assemblée. Les mobiles de service, MM. les consuls destitués et les sous-préfets sans emploi leur tiennent compagnie en attendant l'arrivée de M. Avond, de M. Sarrut et de M. Pascal Duprat, qu'on ne manque jamais de prendre pour un ministre, à cause de son air imposant et du gros portefeuille qu'il a toujours sous le bras. Le portefeuille contient une collection de la *Revue indépendante*.

Un ministre véritable traverse-t-il la salle des Pas-Perdus? aussitôt une rumeur se fait; vingt hommes à barbe ébouriffée se précipitent sur son passage. Ce sont pour la plupart d'anciens proconsuls qui demandent la faveur d'entrer dans le corps des gardiens de Paris. Le ministre les accueille d'un air affable, mais il exige des certificats. M. Flocon, qui n'est plus ministre et qui s'en console en fumant tout seul un cigare dans une encoignure de fenêtre, contemple cette scène d'un œil philosophique.

Mais quel est ce représentant qui sort de l'Assemblée comme un homme épuisé, nu-tête, et trempé de sueur? trois citoyens de Falaise le reçoivent dans leurs bras. — Ouf! je viens de parler, s'écrie d'une voix mourante le représentant... — Les citoyens de Falaise félicitent l'orateur Benard avec la plus vive émotion, sur son discours qu'ils n'ont point entendu.

Quoi! la séance est donc commencée? courons pour n'en point perdre un mot. — A ses cris de courlis effarouché, j'ai reconnu l'orateur. M. Luneau est à la tribune. Il agite ses bras comme deux ailes, et il s'envole jusqu'à sa place. L'Assemblée profite du moment où M. Luneau reste tranquille dans son nid pour voter un décret sur les associations d'ouvriers, — après quoi se trouvant fort altérée, elle rétablit en comité secret la buvette... par souscription.

15 juillet.

Lamennais réclame les poursuites intentées contre le gérant de son journal, *le Peuple constituant*.

M. de Lamennais, qui a cessé d'écrire, vient de parler... L'orateur fait regretter le journaliste; je comprends que M. de Lamennais tienne plus qu'aucun autre à exprimer avec la plume ce qu'il ne fera jamais entendre par la voix.

L'éloquence de M. de Lamennais est un murmure, un souffle, un bruit de lèvres imperceptible. L'acrimonie de l'écrivain, que nous impu-

tions à la passion politique, n'est peut-être qu'une rancune contre la nature. M. de Lamennais se venge d'être muet, et il n'écrit si haut que pour faire croire qu'il ne parle point tout bas.

Si l'on recherchait la cause des colères, de la méchanceté et même du talent maladif de certains hommes, on la trouverait souvent, bien moins dans une conviction, dans un écart d'imagination, dans une utopie, que dans une infirmité.

Il en est qu'une disgrâce de la nature, aussi bien qu'une injustice du monde, rend bons, compatissants, et qui, par la faiblesse ou la douleur, rentrent davantage dans l'humanité; il en est d'autres qu'une infériorité physique, bien plus encore qu'une ambition mal satisfaite, exaspère et change en ennemis de l'espèce, qu'il ne leur a point été donné de dominer par des qualités brillantes, de conquérir par la magnétique et souvent pernicieuse influence des dons extérieurs.

M. de Lamennais est peut-être du nombre de ces derniers.

Sur ce sombre visage, sur cette lèvre dont le pli s'affaisse, dans cette

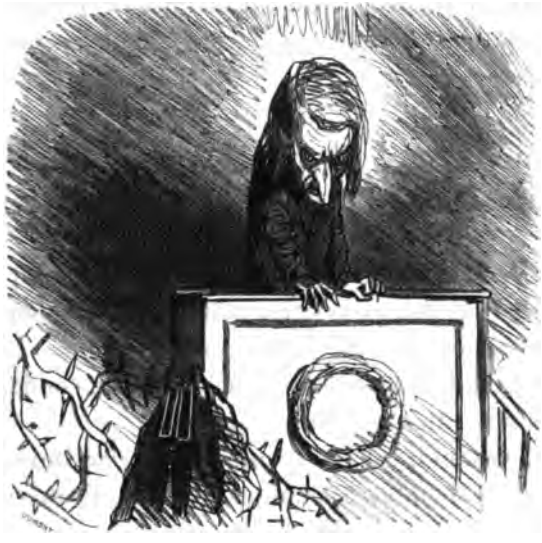

ride du front qui accuse tant de fiel sourdement dévoré, dans cet effort convulsif pour jeter en éclats la pensée stridente qui expire invinciblement dans le gosier paralysé, il nous semble que nous lisons tout le passé, tout le présent, toute la vie de cet homme auquel Dieu n'a sans doute refusé d'être bon que parce que sa bonté même lui eût enlevé ce qui fait la force de son talent et de son individualité.

Ce n'a point été un spectacle sans émotion, que de voir M. de La-

mennais à la tribune. Un silence profond s'est fait, qui prouve le respect qu'on a toujours pour un grand nom, fût-il terrible; mais l'orateur, perdu dans la vaste enceinte, paraissait plus silencieux que le silence même qui l'étreignait; alors chacun a quitté sa place et s'est empressé au pied de la tribune, pour aspirer le souffle de ce prêtre dont les écrits ont failli plus d'une fois ébranler le monde.

M. de Lamennais méritait d'être entendu ; il venait s'excuser, par une bonne action, d'un cruel article qu'il a fait contre la République, et non pas pour la liberté ; il venait réclamer la responsabilité de son tort, et la rigueur des poursuites qu'on intente au gérant de son journal. M. de Lamennais a bien servi la cause de la presse. En disant à la tribune de l'Assemblée nationale que celui-là doit être sincèrement responsable qui veut user du droit d'écrire, il a donné la mesure de la loi qu'il faudrait faire pour protéger à la fois la liberté et l'Etat.

Cependant l'Assemblée n'a point voulu s'engager par un précédent à reconnaître le principe.

M. de Lamennais demandait qu'on mît hors de cause le gérant du *Peuple constituant*, et qu'on le livrât lui-même à la vindicte de la loi; ses collègues ne lui ont pas accordé cette faveur. N'est pas martyr qui veut.

17 juillet.

Interpellations Lherbette sur l'intervention russe dans les provinces danubiennes.

« Citoyens, s'écrie M. Lherbette, je ne me servirai point du mot interpellation ; je suis trop poli pour cela, mais permettez-moi d'adresser au ministre des affaires étrangères une modeste question. »

A ces mots M. Xavier Durrieu se mouche avec le coude, ce qui est le signe de la plus vive attention de sa part.

M. Lherbette, voyant qu'il est écouté par Xavier Durrieu, se trouble involontairement et boit avec émotion le verre d'eau sucrée, dont la moitié tombe sur un sténographe du *Moniteur*.

— Mon intention, balbutie l'orateur, de plus en plus fasciné, est de de-man-der... po-li-ment...

— Quoi ? fait ironiquement le citoyen Durrieu.

— Ce qui se passe en *Moldachie* et en *Valavie*, achève tout d'un trait le pauvre M. Lherbette.

A ces mots, Xavier Durrieu, hors de lui, oublie son nez et se plonge dans le dictionnaire géographique qui lui assure une si grande prépondérance au sein du comité des affaires étrangères.

M. Lherbette profite de la diversion pour retrouver les accents faux et criards qui rendent son éloquence pénétrante comme un perce-oreille. Lui seul pourrait redire tout ce qu'il a dit de passionné, de diplomatique, d'européen et de goguenard sur les *Valaves* et les *Moldaches*. Je n'entreprendrai point cette tâche impossible.

Xavier Durrieu cherchait toujours avec fureur, dans son dictionnaire, la Moldachie et la Valavie, les deux seules provinces à interpellations que le *Courrier français* ne connaisse pas, lorsque M. Bastide, en personne, est monté à la tribune avec cet air consterné qu'on attendrait peu d'un homme si résolu.

Je ne saurais trop redire que M. Bastide, chaque fois qu'il va parler, me fait l'effet d'un personnage forcé de se jeter à l'eau sans savoir nager. Heureusement on avait eu le soin de lui mettre dans sa manche un petit discours de sauvetage, qu'il a récité presque couramment. Encore un effort, et vous verrez que M. Bastide piquera sa tête comme le citoyen Flocon lui-même, l'un des jeunes nageurs de l'Assemblée qui soient le plus à l'aise dans le fleuve de l'éloquence.

Quant à la *Moldachie* et à la *Valavie*, le ministre des affaires étrangères a pris la peine de calmer M. Lherbette, en lui apprenant qu'il était fort au courant de ce qui se passe chez les Moldaves et les Valaques, et qu'il le priait de ne point lui en demander davantage, dans l'intérêt bien entendu de la politique et de la géographie.

M. Lherbette, auquel jamais aucun gouvernement n'eut encore la politesse de répondre d'une façon aussi explicite, s'est déclaré bien satisfait. Aux mots de Valaques et de Moldaves, Xavier Durrieu avait fermé violemment son livre pour contempler son collègue Lherbette d'un air qui signifiait : « Voilà un pauvre homme qui aurait bien besoin que je lui prêtasse mon dictionnaire ! »

Il est à remarquer que les séances sont du plus vif intérêt, pourvu que l'ordre du jour n'en laisse rien prévoir. L'incident était à peine vidé que Victor Hugo s'est présenté, comme il convient à un demi-dieu, — au moment où l'on s'y attendait le moins.

Nous aimerions qu'il y eût un nuage à l'Assemblée pour que M. Hugo en sortît chaque fois qu'il doit paraître. Il faudra que le questeur Degousée en fasse faire un. Sans le nuage, M. Hugo perd toujours un peu de son effet, tant il est difficile aux poëtes d'agir en simples mortels.

Aujourd'hui cependant, Victor Hugo s'était résigné à être familier, car il s'agissait de demander de l'argent ! Prosaïque besogne s'il en fût ! C'est Victor Hugo que le comité de l'intérieur a chargé du rapport sur le décret d'urgence présenté en faveur des théâtres de Paris. Que de sim-

plicité, que d'arguments bourgeois et convaincants ne fallait-il pas pour tirer 680,000 fr. de l'âme de l'Assemblée? Le poëte l'a bien senti, et nous lui devons rendre cette justice que, par ses efforts heureux, il n'est point sorti du terre à terre que comportait la question d'argent. Il y a surtout une phrase du rapport qui a saisi toutes les imaginations, c'est celle où il est dit très-politiquement — que le théâtre est un calmant et qu'une émeute céderait à un spectacle gratis! On a beaucoup ri de cette ingénieuse idée; mais elle a porté coup, et, à partir de cette phrase-là, le reste du rapport a obtenu le succès du quatrième acte de *Ruy-Blas*, un succès de comédie. — Victor Hugo n'avait peut-être point cru être si plaisant.

L'Assemblée, fort intriguée par ce prologue, n'a point voulu remettre au lendemain le dénouement de la discussion; et M. Félix Pyat s'est chargé d'achever la pièce. On sait par quelles qualités brille cet écrivain, et comment il mêle le pathétique au plaisant, la raison à la raillerie. M. Félix Pyat s'est donc mis à faire un discours comme s'il avait Frédéric pour le jouer.

A la chute du rideau le décret a été adopté, et, comme on demandait l'auteur, M. Senard a reparu sournoisement, tenant par la main un certain figurant que personne n'avait vu dans l'ouvrage. Ce nouveau venu n'est autre qu'un soi-disant inspecteur *in partibus* des théâtres, qui ressemble, à s'y méprendre, à feu Perpignan, ex-limier de l'ex-censure. Il a fallu un scrutin de division pour le faire accepter.

18 juillet.

La rue de Poitiers. — Décret sur l'admission gratuite dans les écoles Polytechnique et militaire.

Depuis la Révolution, nous avions perdu la grande tradition de la stratégie parlementaire, — c'est-à-dire l'art de voter contre sa conscience, et de sacrifier les intérêts de son pays aux exigences d'un parti, — c'est-à-dire à l'ambition d'un individu.

Enfin M. Thiers vint et s'aperçut de ce danger que courait la République. On votait beaucoup, mais sans ensemble, au hasard, chacun pour soi, si bien que le plus souvent le vœu de la véritable majorité sortait de l'urne. — C'était l'enfance du scrutin. — M. Thiers, patriote très-exercé, comprit qu'on avait besoin de ses leçons, et il ouvrit gratuitement un cours rue de Poitiers, offrant d'y professer, le soir, suivant la belle méthode Favarger *de Hauranne*, qui transforme en moins de vingt jours un vote rebelle, solitaire et sans déliés, en un vote cursif à l'anglaise, capable de faire honneur à un expéditionnaire politique. — Le cours de M. Thiers est très-suivi et fort bien tenu; il y vient des gens de la meilleure société, en équipage; on y enseigne tous les genres de vote : le vote simple et le vote en partie double, le vote secret et le vote public, et même le vote en bâtarde à l'usage des élèves entachés de légitimisme qui tiennent à leurs vieilles habitudes.

Il y a dans l'établissement une grande salle consacrée aux exercices en commun, comme qui dirait aux répétitions générales. C'est là que les élèves se rompent aux dernières difficultés de l'art et achèvent de perdre la timidité qui nuit tellement devant le public. On leur fait exécuter le vote par assis et levé, à bras tendu, enfin le vote dans toutes les positions difficiles, le vote solo, le vote au quatuor et le vote d'ensemble.

En moins d'un mois, les habitués du cours sont devenus de première force; et M. Thiers en est si content qu'il a permis à son prevôt, M. Favarger de Hauranne, de les faire travailler aujourd'hui devant l'Assemblée nationale.

La figure de M. Thiers était véritablement à peindre pendant que ses élèves développaient leurs talents. Immobile sur son banc, la tête légèrement penchée en arrière, les prunelles tournées jusqu'au blanc, comme celles d'un homme entièrement détaché des choses de ce bas monde, M. Thiers semblait s'occuper de politique à peu près autant que l'un des anachorètes de la Thébaïde, qui passent la vie à tourner leurs pouces au-dessus de leur ventre.

De temps à autre il y avait bien un regard luisant qui perçait le verre des lunettes, un tressaillement ironique qui crispait le coin de la lèvre, et même il nous a semblé voir les ailes du nez frémir, ce qui est, chez M. Thiers surtout, le signe involontaire d'une émotion intérieure que l'indifférence du dehors ne dissimule point tout à fait; mais il faut posséder l'intime secret du personnage pour le deviner à ces indices.

Que nous serions curieux pourtant de savoir ce que M. Thiers pense lorsqu'il feint de dormir, si quelque républicain d'importance parle, ou lorsqu'il feint d'écouter avec une attention de la plus désespérante ironie le citoyen Germain Sarrut! Et que pense-t-il surtout quand il se donne avec une incroyable bonhomie la peine de voter, lui qui a pris à tâche de se taire?—Ce qu'il pense?... c'est que la France se meurt d'envie de l'écouter et qu'il la traînera à ses genoux par l'appât d'une parole; c'est que la République n'est qu'un mot et qu'on attend qu'il en fasse une idée; c'est que, M. Guizot parti, il n'y a que lui pour gouverner convenablement son heureuse patrie! — Ce qu'il pense des orateurs, ce qu'il pense des généraux et ce qu'il pense au fond de la République, M. Thiers vous le dira plus tard, quand ses élèves de la rue de Poitiers auront terminé leur cours et seront en état de tuer d'un vote les ministres et le gouvernement, que le professeur *use* par son silence, — à ce qu'il croit du moins.

Le vote d'ensemble nous mènera loin.

Les jeunes gens de M. Thiers sont déjà bien forts; c'est au ministre de

la guerre lui-même qu'ils se sont attaqués aujourd'hui; — sabre à sabre, deux Africains en face l'un de l'autre, Baraguay-d'Hilliers contre La-

moricière. — A combien de lieues croyez-vous que M. Thiers soit du pouvoir exécutif? — A vingt-sept voix de minorité!

L'affaire d'aujourd'hui n'était qu'une escarmouche; la rue de Poitiers entrait en ligne sur un simple prétexte — le décret démocratique qui ouvre gratuitement à la capacité les écoles spéciales. — Demain on livrera bataille pour la présidence.

19 juillet.

M. Marrast est nommé président à 80 voix de majorité.

M. Marrast l'emporte! mais il a fallu deux tours de scrutin pour battre l'armée du général Thiers, tant il est vrai que la discipline double la force de cette poignée de braves.

On aurait vaincu plus tôt si un corps irrégulier, emporté par son bouillant courage, n'était allé se perdre dans l'urne. Ces tirailleurs, au nombre de 37, servaient sous le drapeau de M. Bac; tous se sont fait tuer résolument autour de leur candidat. C'est un beau fait d'armes, mais qui ne profite à personne, pas même aux survivants.

Je me suis informé cependant du nom des trente-sept victimes, afin de constater leur identité et de faire connaître leur malheureux sort à leurs familles; mais je n'ai pas obtenu de renseignements exacts. — On dit seulement, pour expliquer comment ces trente-sept individus ont voté pour M. Bac, que ce sont des partisans de madame Lafarge.

L'avénement de M. Marrast au fauteuil ne laisse point que d'être à la fois politique et littéraire; à ce double titre il nous satisfait. — Autrement, et si l'on n'avait pas prétendu faire de la présidence une question gouvernementale, M. Lacrosse, le candidat de la rue de Poitiers, ne nous aurait pas déplu. M. Lacrosse manie la sonnette comme une cloche de bord; il a le parler franc, quoique peu grammatical, du matelot mal endurant, et la nature l'a doué d'un porte-voix qui lui permet de dominer les tempêtes de l'Assemblée nationale.

M. Marrast est à coup sûr un président très-distingué et d'un style vif et mordant; mais c'est grand dommage qu'on ne puisse présider avec la plume. Nous ne savons trop comment l'ancien rédacteur du *National* s'y prendra pour diriger les séances dont il faisait des comptes-rendus si charmants. Les bonheurs du journaliste seront le désespoir du président. La présidence est un honneur qui convient à merveille à la réserve habile de M. Marrast, mais convient-elle autant à son organe et à la délicatesse de son tempérament?

Maire de Paris, M. Marrast s'est rendu populaire en ne disant mot et en observant beaucoup; président, son rôle est encore de se taire pour son compte; malheureusement il faut souvent parler bien haut afin de réduire les autres au silence. Là est l'épreuve et le danger. Si M. Marrast subit l'une et évite l'autre, il peut mener très-loin la discussion et la République.

20 juillet.

Mort du représentant Dornès.

Séance bien triste! L'Assemblée a appris qu'elle avait perdu encore un de ses membres, un des plus dignes, un des plus dévoués, un bon citoyen et un noble esprit. M. Dornès a succombé ce matin; la science et les soins ont été impuissants; la République doit ajouter à son deuil le deuil d'un fils qui, lui ayant donné toute sa vie, est mort pour elle.

L'émotion qu'a produite la douloureuse nouvelle a fait oublier la politique; pour un instant il n'y a plus eu de partis; le regret était le même sur tous les bancs; le patriote sincère qui n'est plus, part comme il a vécu, entouré de l'estime commune.

21 juillet.

Proposition du citoyen Astoin sur le salaire des ouvriers privilégiés en cas de faillite.

On attendait avec une assez vive curiosité la présence et l'allocution du nouveau président, qui ne s'est manifesté hier que par une lettre dans laquelle il s'excusait d'avoir la fièvre. M. Marrast n'a point paru, mais on nous a donné des nouvelles rassurantes de sa santé.

M. Corbon occupait le fauteuil, ou pour mieux dire, en parlant de cet homme timide, c'est le fauteuil qui occupait M. Corbon; car tel est le respect du modeste citoyen Corbon pour les hautes fonctions dont il remplit les entr'actes, qu'il ne s'assied jamais qu'avec la plus grande réserve sur le bord du velours foulé par ses supérieurs, et qu'il regarde toujours la sonnette avec trop de respect et de déférence pour être tenté de s'en servir. L'attitude ordinaire du vice-président Corbon est absolument celle du petit parent de campagne en visite chez son grand cousin le notaire. — On dirait qu'il a peur d'user les siéges.

Par exemple, le jeune Astouin ne craint rien; à la façon dégagée

dont il monte à la tribune, on reconnaît de suite un gaillard qui se vante d'avoir porté les fardeaux les plus lourds. M. Astouin, portefaix de Marseille, ne répond point à l'idée qu'on se fait de lui d'après son état. Il est petit, fluet, imberbe, et sans la jaquette de commissionnaire qu'il a eu le bon esprit de mettre depuis son arrivée à Paris, je croirais qu'il n'a jamais exercé sa profession que sur le dos des autres. Mais comme M. Astouin se met en colère quand on l'accuse de n'avoir pas soulevé des paquets à bras tendu, nous ne nous occuperons que de ses discours, qui, convenons-en, témoignent en faveur de ses épaules.

Ce n'est pas par l'organe que brille l'orateur ; il a précisément la voix d'un clown, et dès le premier mot qu'il prononce on s'attend à une cabriole dont son costume léger lui rendrait d'ailleurs l'exécution facile. Mais aujourd'hui, pour la première fois, M. Astouin avait mis une redingote ; nous savions bien que tôt ou tard l'élégance de M. Xavier Durrieu l'impressionnerait, et qu'il voudrait devenir aussi imposant que le citoyen Sarrans (jeune) qui doit tout à son habit ; malheureusement la redingote est trop étroite, et l'éloquence de M. Astouin s'est trouvée fort gênée aux entournures.

Il est peu de souffrances pareilles à celles que M. Astouin a dû endurer. Son geste ressemblait assez bien à celui d'un mime très-vif auquel on aurait mis la camisole de force. Il y a eu un moment où, emporté par ses habitudes de portefaix de Marseille, ce pauvre M. Astouin allait lever le bras... la redingote a craqué, et il a fallu qu'il gardât pendant tout le reste de son discours les coudes collés au corps pour dissimuler la déchirure. — Quel est l'orateur placé dans une position aussi pénible qui n'inspirerait pas quelque intérêt à ses concitoyens ? aussi chacun écoutait-il M. Astouin avec un malaise évident et une bienveillance qui voulait dire : — Mon cher monsieur, allez donc défaire votre redingote et reprenez votre jaquette.

M. Astouin, en homme qui comprend ce que l'on doit à un habit de cérémonie, n'a consenti à se rendre au vestiaire qu'après que son projet a été renvoyé au comité de législation. L'Assemblée entière l'y a suivi.

22 juillet.

Projet de décret sur les clubs. Discours du pasteur Coquerel.

Pareil à Calypso au milieu de ses nymphes, l'orateur Coquerel s'élève comme un cèdre majestueux au-dessus de ceux de ses collègues qui ont

la force du chêne, la mélancolie du saule ou la grâce modeste de la fougère. C'est au pasteur Coquerel que M. de Fénelon songeait en décrivant l'amante d'Ulysse.

Le pasteur Coquerel est à la fois Ulysse et Télémaque, le sage Nestor et la nymphe Calypso; il en a les qualités diverses, et de plus il possède les talents que Brard et Saint-Omer, ces deux célèbres professeurs, ont seuls donnés à leurs élèves. Qu'on l'enferme avec M. Prudhomme, qu'on les fasse composer tous les deux; nous mettons Henri Monnier au défi, malgré sa partialité, de ne point décerner le premier prix à l'orateur Coquerel. Se peut-il bien que tant d'aménité, des ronds de bras pareils, un ventre aussi solennel, cette tabatière et ce mouchoir de couleur soient réunis chez un seul mortel? Nous ne connaissons point l'écriture de M. Coquerel. . . . quel beau paraphe il doit avoir!

On n'aurait jamais cru, avant d'entendre le *Petit-Carême* de M. Coquerel contre les clubs, que le prêche ressemblât autant à un sermon.

« Citoyens,

« Je n'ai point la prétention de dire que je désapprouve absolument les clubs, mais je dois à la justice d'affirmer devant Dieu et devant les hommes que je les méprise! Telle est mon opinion personnelle.

« Vous me permettrez, par égard pour la pudeur, de ne point entrer dans de plus grands détails; je n'oublierai jamais qu'il y a ici des dames, et quand ce ne serait point à cause d'elles que je me tairais, ce serait à cause de madame Prudhomme, qui est du même sexe.

« Moi, l'ennemi d'une réunion honnête où des personnes respecta-

bles viendraient jouir des charmes de la société ! vous ne le pensez pas, citoyens ! Les naturalistes ont reconnu que l'homme n'était pas fait pour vivre isolé, et je crois avoir des raisons suffisantes de partager l'opinion de M. Buffon.

« Mais il appert des rapports de la police, (oserais-je, à ce propos, remercier M. le préfet, messieurs les gardiens de Paris et la gendarmerie de leurs renseignements ?) il appert, dis-je, que nous avons deux sortes de clubs : ceux dont la pudeur m'empêche de parler, et les seconds auxquels je me plais à donner ici publiquement un témoignage de mon estime.

« Quant aux clubs politiques, j'ai l'honneur de les confier à M. le procureur général et à MM. ses substituts ; les autres, j'ose le dire, méritent d'être spécialement encouragés ; le club des Échecs surtout, dont les membres, je me plais encore à le reconnaître, sont restés totalement étrangers à l'insurrection de juin.

« Pourquoi, s'écriera-t on, voulez-vous supprimer les clubs de dames? êtes-vous donc l'ennemi du sexe ? Il faudrait peu me connaître pour me traiter avec une semblable injustice ! Loin de moi la pensée injurieuse d'adresser la moindre personnalité à madame Niboyet ; mais peut-on supporter plus longtemps que des mères de famille, entraînées par les communistes, négligent le soin de mettre au monde les enfants que la patrie attend d'elles ? J'ajouterai que le lieu des séances est fort mal éclairé ; on y mène des demoiselles, on est pressé dans la foule, et puis... va te promener !

« Cependant, afin de concilier les exigences de la morale avec le droit sacré de réunion, que moi, Joseph Coquerel, je suis déterminé à défendre au péril de mes jours contre toutes les puissances étrangères, je proposerai à l'Assemblée un moyen auquel des personnes respectables, plusieurs diplomates et le rédacteur du *Constitutionnel* ont bien voulu donner leur approbation.

« Citoyens, soyons toujours à la hauteur des circonstances, et inébranlables dans les principes républicains ! d'autres vous diraient : Fermez les clubs !.. Les personnes de la réaction peuvent seules s'exprimer ainsi ; vous me permettrez de comprendre leurs opinions que je respecte sans les partager ; — moi, je ne veux pas descendre de cette tribune sans m'écrier à la face de l'univers : Laissons les clubs ouverts, à la condition qu'on ne s'y réunira que pour jouer au loto ! »

Sur cette péroraison, le pasteur Coquerel s'est arrêté, afin de recevoir avec gravité les félicitations dont on l'accablait. Mais le discours avait produit tant d'effet qu'on n'a plus rien écouté de toute la séance.

Le projet de loi sur les clubs est renvoyé aux bureaux ; on pense que le parti avancé obtiendra, par un amendement, de faire ajouter au loto le jeu de l'oie et celui du petit cochonnet.

24 juillet.

Première séance du président Marrast.

M. Marrast vient de jeter sa béquille ; les cardinaux de l'Assemblée en sont tout suffoqués d'étonnement.

On sait quelle mine avait M. Marrast sous le camail ; pâle, défait, épuisé, mourant, n'eût-on pas dit qu'il allait tomber avec la feuille jaunie au premier souffle de ventôse ? C'est l'excès du bonheur qui le tuait. Cet amoureux de la République succombait à l'extrême joie de la posséder ; — semblable à l'amant platonique et passionné dans les bras de qui sa maîtresse se jette un beau matin, après quinze ans de résistance et de mariage de raison.

M. Marrast se mourait de consomption ; sa bonne fortune l'avait rendu mélancolique ; si bien que le voyant à son banc, les joues creusées, les yeux demi-clos, la bouche fermée, et écoutant chanter en lui comme une musique de l'autre monde, ses anciens articles, les premiers bouquets à Chloris qu'il fit pour sa chère République, ses collègues se dirent : — Ce patriote n'a plus que bien peu de temps à vivre, préparons-lui de nobles funérailles ; nommons-le président pour l'enterrer ; il ne fera pas le mois !

A peine fut-il nommé qu'on le crut mort. — C'est l'émotion et la modestie qui l'ont achevé, s'écria-t-on, répandons quelques décrets sur sa tombe ! Encore un républicain de la veille qui est trépassé ! Hélas ! il n'en restera bientôt plus que du lendemain !

Sur quoi M. Thiers cachait ses larmes dans le sein de M. Barrot le stoïque. Ils avaient tant de chagrin tous les deux, que le *Constitutionnel* vagissait comme un nouveau-né.

Au moment où l'on n'y comptait plus, voilà-t-il pas que ce matin M. Marrast est arrivé. Nous avons entendu les tambours et l'huissier : « Le président ! » — Aussitôt chacun de se précipiter : Quelle imprudence ! Il est sorti du lit ! veut-il expirer au milieu de nous ? Voyons-le donc... Ah ! Dieu du ciel ! ce n'est plus le même ! est-il bien possible qu'on nous l'ait ainsi changé ?

Dites transfiguré ! — de pâle, penché, ravagé, négligé et muet qu'il était, le moribond est devenu vif, droit, rose, frisé, allègre, — un Sixte-

Quint moins la tiare. Il monte au fauteuil d'un pas assuré; d'un regard il domine son assemblée; la sonnette tremble, sentant qu'il lui vient un tyran; le président parle, et les vieux échos de la maison croient entendre M. Sauzet.

Nous avons vu trois présidents présider déjà : — M. Buchez en maître d'école, — M. Sénard en... police correctionnelle, — et M. Marie en maîtres des cérémonies; le citoyen Marrast est le premier *gentleman* qui se soit assis au fauteuil. M. Marrast, qui a toujours été un républicain de distinction, s'est présenté aujourd'hui comme un président des Etats-Unis. On l'aurait pris pour le véritable M. Polk. Les Américains de Paris pourront s'y tromper.

Quant à l'éloquence de M. Marrast, ce n'est point d'après son discours de bienvenue que nous voulons la juger, car ce discours est un article, — non pas du *National*, — mais un article de *maire de Paris*, une proclamation. Le conseil municipal en sera fort satisfait. M. Marrast y parle en bons termes de la République de tout le monde, qui n'est encore malheureusement que la propriété de quelques-uns... bien malgré lui probablement. En ce qui touche les droits de la capacité dont il est également fait mention dans le discours, il va sans dire que nous sommes de l'avis de M. le président, pourvu qu'il ait voulu parler des honnêtes gens sans intrigue, et non pas faire une avance à M. Thiers, lequel a trop visiblement pris la chose pour lui tout seul.

25 juillet.

Projet de loi sur les clubs.

Entraîné par son patriotisme américain, le *gentleman* président Marrast ouvre la séance en ces termes :

Mylords,

Yes, si vô voloir, nô povommes examinaire le petite discuchionne de les *cleubs?*

Le citoyen Germain Sarrut, d'une voix forte. — Mort aux Anglais! vive la garde nationale! Dites *clubs*, monsieur le président.

M. Marrast. — Wery well, yes, milord, je dirai comme vous voudrez... les cleubs?

Xavier Durrieu, bas à M. Sarrut. — Il prononce à l'anglaise...

M. Sarrut. — Je ne le souffrirai pas dans l'intérêt de notre marine. (Haut.) Les clubs!...

L'Assemblée entraînée. — Les clubs ! dites clubs...

M. Marrast. — Goddam ! ce n'être point le pronounciécheune véritèble.

M. Sarrans (june) avec éclat.—A bas la perfide Albion !... les clubs.

M. Marrast. — Les clubs, si vous voulez, mais taisez vous ou je vous rappelle à l'ordre !... La parole est au citoyen Flocon.

Le citoyen Flocon. (Il porte à la main un bouquet de violettes et s'accoude sur la tribune avec une adorable nonchalance, comme s'il venait dire une douceur à la demoiselle de comptoir.) — Messieurs, c'est au nom des dames que j'élève ici la voix. Quoi ! vous voulez bannir les dames des clubs ; mais elles en sont le plus bel ornement... Un club sans dames c'est un parterre sans fleurs !

Sur ce mot tout à fait littéraire, M. Flocon descend de la tribune en se dandinant comme un François Ier ; Xavier Durrieu, qui semble très-ému parce qu'il a envie de se moucher, le reçoit dans ses bras avec

effusion : Merci, confrère, merci pour ces dames ! — Après quoi, par un violent effort du nez, il saisit lui-même la parole.—Je me permettrai de demander au gouvernement, s'écrie-t-il d'un ton sévère, s'il a l'intention avouée de rétablir le corps des sergents de ville?

Le gouvernement, habitué aux interpellations du citoyen Durrieu qui l'épouvantent, ne répond pas.

Peu satisfait de cette explication, le citoyen Durrieu continue. — Je vois que le gouvernement a compris mon allusion transparente. Quoi ! c'est après la révolution qu'on prétend rendre un uniforme à la police! S'il vous faut absolument des agents dans les clubs, ah ! je vous en conjure, que ce soient des agents secrets, des agents en habit noir, de simples mouchards ! Voilà tout ce que je vous demande.

Ce prologue de la discussion du projet de loi sur les clubs paraissait plus gai que dramatique. Quelques autres orateurs ont cependant rendu le débat sérieux. M. Bac, qui a le tort de s'emporter, a provoqué une réplique de M. Senard. Enfin M. Dufaure, en personne, est venu défendre le droit de réunion contre M. Dupin, et même contre le gouvernement de la République ! Cette belle résistance a déterminé le renvoi du vote à demain.

26 juillet.

Rapport de M. Thiers sur la proposition du citoyen Proudhon relative à la gratuité du crédit.

Un petit homme assez semblable à ceux que dessinait Grandville, de spirituelle mémoire , — figure de chouette dont l'œil rond-brille sous le verre des lunettes fièrement plantées sur un nez crochu, — apparaît à la tribune. — C'est M. Thiers !

La tête fixe, les cheveux en houppe, les bras croisés et les basques de l'habit tombant comme deux lourdes ailes sur de courtes jambes de nankin jaune, on dirait de quelque oiseau extraordinaire qui serait venu se percher en face de l'Assemblée,

L'orateur parle et l'illusion dure ; c'est d'abord un petit cri net, strident, qui perce l'oreille comme le bec l'écorce d'un arbre. Puis le cri devient un air distinct, modulé sur la gamme extrême d'une serinette perfectionnée ; les sons maigres et tenus sont clairs, incisifs, si bien que le fil du discours ressemble assez bien à celui d'un rasoir fraîchement émoulu. Avant de parler, M. Thiers prend tous ses avantages. D'un coup d'œil il embrasse l'Assemblée, reconnaît l'ennemi et fait signe à sa troupe, qui se tient en bataille ; puis il se retourne et sourit

au président afin de se ménager l'alliance de ce puissant personnage.

Nous voyons le terrible Malleville, ce guerrier à la taille herculéenne que des plaines fertiles ont nourri, prendre place à la tête du corps de réserve de la rue de Poitiers, tout entier composé de vieilles têtes chinchilla qui ont blanchi dans les rangs de l'ancienne gauche. M. Thiers sent sa droite fortement appuyée par Favarger de Hauranne, ce claqueur politique contre lequel les cabales parlementaires n'ont jamais prévalu; alors il prend sa pose favorite, celle de l'empereur à Marengo, et commence son discours.

Un discours de M. Thiers! soudain tous les bancs se couvrent. Les ministres sont au complet. Les gardes nationaux de service envahissent leur tribune; ceux qui ne peuvent entrer écoutent à travers les portes.

M. Thiers est à coup sûr un homme très-rusé, très-habile, très-expérimenté, un orateur éminent, un ambitieux du plus rare esprit, et cependant on croirait qu'il n'a rompu aujourd'hui pour la première fois le silence qu'afin de ménager au général Cavaignac l'occasion de détruire avec dix paroles l'effet de son éloquence. M. Thiers, qui a entrepris dans le comité des finances la destruction totale du citoyen socialiste Proudhon, venait achever en séance publique de mettre le comble à la confusion d'un ennemi d'autant mieux confondu qu'il ne lui reste plus de journal où pouvoir se défendre. Le discours de M. Thiers est un simple rapport sur le projet de réforme financière du citoyen Proudhon.

Ayant à parler d'un utopiste, on comprend tout ce que M. Thiers a pu trouver d'arguments remplis de bon sens et de railleries cruelles. Cela va si loin que, pour mieux défendre la *propriété*, il s'est attaqué à la personne de son collègue. Jusque là, et comme il s'agissait d'un pauvre diable, tout était permis et allait au mieux. Mais voilà qu'entraîné par le sujet M. Thiers, après avoir critiqué Proudhon, qui était en cause, s'est avisé de houspiller l'*impôt progressif* qui ne lui disait rien, afin sans doute de se faire un peu de popularité aux dépens de celle de M. Cavaignac.

La rue de Poitiers était donc ravie de son orateur, que nous aurions aussi trouvé charmant, sauf le dernier mot qui sortait de son discours comme un bout d'oreille. Mais il a fallu voir comment, trouvant ce bout d'oreille sous sa main, le général l'a tiré. Ça n'a pas été tout : il a fallu encore que M. Thiers, qui venait de tancer si vertement Proudhon, reçût lui-même le fouet publiquement comme un petit polisson. Il a eu beau défendre ses chausses, le général les lui a mis bas et ne l'a tenu pour quitte qu'en le laissant dans un état présentable... à Grandvaux.

M. Thiers se promet bien de rendre les coups avec usure à ce pauvre Proudhon, sur la tête duquel son rapport est tombé comme une douche, et qui, après s'être secoué un instant comme un caniche mouillé, a fini par demander à l'Assemblée qu'on lui laissât le temps de se sécher jusqu'à samedi prochain.

27 juillet.

Amendements au decret sur les clubs.

Comme la tribune était assiégée par un nombre considérable de personnes qui avaient l'air bien affairé, j'ai demandé à un homme instruit ce que c'était que cette foule, et si par hasard on prétendait décerner une ovation au président Marrast ou même lui offrir un bouquet à l'occasion de sa fête. L'homme instruit m'a répondu que cette foule incroyable était un rassemblement parlementaire d'auteurs d'amendements, réunis au pied du bureau pour prendre la queue, suivant les exigences du réglement. En effet, ces orateurs, au nombre de quatre-vingt-trois, se sont rangés sur une longue file en attendant que M. Marrast leur ouvrît les portes.

Le premier qui soit entré, c'est le citoyen orateur Vergnes, arrivé depuis la pointe du jour ; on nous a assuré que, pour obtenir ce tour de faveur, il avait été obligé de voyager toute la nuit. Aussi l'orateur Ver-

gnes paraissait-il bien fatigué. C'est un homme d'un certain âge, plein de modération et d'une naïveté qui laisse bien voir qu'il habite ordinairement la campagne. M. Vergnes n'aurait pas fait le voyage de Paris au moment où les travaux des champs sont en pleine activité, si ce n'eût été pour une raison du plus haut intérêt politique. M. Vergnes a pensé qu'il devait à son pays de venir proclamer devant l'Assemblée nationale cette éclatante vérité : « Que les sociétés secrètes sont celles qui se cachent ! »

M. Gillon n'a pas été ensuite moins heureux que le citoyen Vergnes. Au nom des sociétés savantes, académies de province et autres Instituts historiques de Carpentras dont il fait partie, M. Gillon, avec toutes les grâces d'un jardinier d'opéra-comique, supplie ses collègues de ne pas confondre les sociétés d'horticulture, réunions d'amateurs de tulipes et cercles de tireurs d'arc, avec les clubs incendiaires qui offensent la pudeur. A ce point de son discours, le sensible citoyen Gillon paraît disposé à fondre en larmes. — Là ! là ! calmez-vous, lui crie l'Assemblée. Rassuré par ces marques d'approbation, M. Gillon descend de la tribune pour se jeter dans les bras de M. Coquerel.

Mais Joseph Coquerel est incapable de transiger avec ses devoirs. — Le discours du préopinant, s'écrie-t-il, est incomplet...

A ces mots le citoyen Gillon veut reprendre la parole, on le retient fort heureusement ; cinquante personnes l'entourent et lui font un rempart de leurs corps.

Joseph Coquerel, maître de la tribune, se livre à un massacre d'amendements, — digne pendant de celui des Philistins, — dont il a dû s'inspirer pour être si éloquent. N'ayant pas de mâchoire d'âne sous la main, il prend les sabots de M. Dupin pour mieux écraser le venimeux

Fabre, comme un insecte ; puis il jette M. Senard à la tête de Glais-Bi-

zoin, un des orateurs les plus laids qu'on connaisse ; enfin il extermine trente amendements en moins de deux heures, et, après avoir remporté une victoire complète, il vient déposer son laurier, — le décret sur les clubs, — au pied du gouvernement, de l'air qu'on peut supposer à Sargine, élève de l'amour ; — ou bien encore avec les belles manières de M. Prudhomme, élève de Brard et Saint-Omer, lorsqu'il offrit sa main et son cœur à Rosamonde Torchonnet.

28 juillet.

Adoption du décret sur les clubs.

La discussion du projet de loi sur les clubs se prolonge indéfiniment, et commence à aigrir les caractères les plus doux. Cela n'est point sans danger en ce temps de chaleur caniculaire, qui rend les morsures dangereuses.

Les orateurs les plus calmes d'ordinaire montrent déjà les dents. M. Dupont (présentement de Bussac), avantageusement connu par sa modération excessive devant les tribunaux, vient de descendre de la tribune avec un œil qui nous aurait sérieusement alarmés, si nous ne l'avions vu vider le verre d'eau d'un trait.

Enfin M. Base, qui ne reçoit que 25 francs par jour, comme tous ses collègues, a parlé cinq fois dans cette seule séance. Il est impossible que des citoyens fassent longtemps encore d'aussi grands sacrifices à la patrie sans qu'on accuse les contribuables de spéculer sur leur désintéressement oratoire.

C'est pourquoi le journal *le Charivari*, voulant mettre un terme à des débats qui affligent visiblement M. Thiers et retardent la constitution, qu'on attend toujours avec quelque impatience, n'a point hésité à proposer un décret qui a rallié les opinions les plus avancées, et M. Senard lui-même. — Ce décret, adopté à une grande majorité, a dès à présent force de loi.

DÉCRET DU CHARIVARI SUR LES CLUBS.

CHAPITRE Ier.

Attendu que le droit de réunion est imprescriptible, et qu'un grand nombre de personnes recommandables ont fait des bassesses pour l'obtenir,

Le Charivari décrète :

Art. 1er. Le républicain français a le droit de former des clubs, sans que le préfet de police puisse s'y opposer sous aucun prétexte.

Art. 2. Nul ne pourra faire partie d'un club s'il n'est vacciné, s'il ne jouit de 10,000 livres de rentes et s'il n'a cessé d'appartenir à la garde nationale depuis trois ans pour raison d'âge.

Art. 3. Tout membre d'un club sera revêtu d'un costume spécial, — jaune-serin doublé de vert,—conformément au plumage des perroquets.

Art. 4. On sera conduit au club entre deux gendarmes et fouillé à la porte par des douaniers.

Art. 5. Dans l'intérêt de l'art oratoire, de l'éducation politique des citoyens et afin que les séances ne dégénèrent pas en conversations banales, le gouvernement se réserve le droit de faire parler, pendant deux heures, des orateurs assermentés tels que les citoyens Sarrans (june), Xavier Durrieu, Sarrut et Base.

CHAPITRE II.

Le droit imprescriptible de réunion publique et politique étant ainsi établi dans le présent décret, *le Charivari* croit devoir interdire avec une rigueur inexorable toutes les sociétés secrètes.

Sont considérés comme sociétés secrètes : les cercles, cabinets de lecture, cours de danse, salles d'escrime, gymnases de boxe française, réunions littéraires, maçonniques et autres, dîners de plus de vingt personnes auxquels les citoyens se permettraient d'assister sans avoir préalablement obtenu de la police une médaille et des passeports spéciaux.

Toute contravention en cette matière sera réputée crime d'Etat, divisée en trois catégories et assimilée, pour la première fois, au parricide, à l'infanticide et au fratricide.

Cependant, afin de ne point soustraire les citoyens français à leurs juges naturels, et afin aussi de tenir compte de l'amendement libéral accepté aujourd'hui par M. Senard, ministre de l'intérieur, les contraventions seront déférées au juri.

Le parricide sera pendu immédiatement, — après le réquisitoire de M. le procureur national ou de l'un de ses substituts.

L'infanticide sera condamné à entendre un discours de M. Base et un autre de M. Gillon.

Le fratricide sera publiquement interpellé par Xavier Durrieu sur la *Moldachie* et la *Valavie*.

Dans l'espoir qu'un décret aussi véritablement spartiate mettrait d'accord M. Senard et la rue de Poitiers, le *Charivari* avait déclaré qu'il n'accepterait aucun amendement, fût-il proposé par le citoyen Joigneaux qui, dans la séance d'aujourd'hui, a demandé effrontément au

L'Assemblée en Représentation

général Cavaignac la levée de l'interdit du journal *la Presse* et la mise en liberté d'Abd-el-Kader.

29 juillet.

Changement de spectacle. — Décret relatif aux dépenses de la garde mobile à cheval.

L'affiche était splendide. Jamais depuis celle du *Bénéficiaire* de Théaulon, jamais depuis celle de Gaspard, père de la *Débutante*, l'époux de madame Gaspard — qui ne voulait pas faire cette enfant-là, — jamais l'on n'en avait rencontré une aussi belle... excepté à l'Odéon. — Mon Dieu, la belle affiche jaune !

LE PETIT THIERS

enfant terrible, mais d'une dialectique serrée, massacrera

Sans douleur

LE REDOUTABLE PROUDHON,

rapporté du fond des forêts de l'Hircanie, le même qui ne se nourrit que de propriétaires vivants, qui mange les portiers et autres objets les plus durs, et qui sera démuselé pour cette seule représentation !

A la fin du combat,

dans lequel le REDOUTABLE PROUDHON aura montré toute sa férocité et ses talents, on ouvrira immédiatement une SOUSCRIPTION destinée à acheter

UNE PROPRIÉTÉ D'HONNEUR

qu'on offrira à ce jeune sauvage du Nord, afin d'adoucir ses mœurs et de le naturaliser en France, où l'on espère obtenir de lui, par le croisement, des produits véritablement philosophiques.

Le spectacle sera terminé par

UN COMBAT A QUATRE

livré suivant la manière antique de M. Pixérécourt et en cadence par

les citoyens **DURRIEU, CRESPEL DE LATOUCHE** et deux autres

PREMIERS SUJETS DE L'INTERPELLATION,

avantageusement connus dans les cours étrangères, lesquels prendront

le gouvernement corps à corps et feindront d'expirer d'une manière gracieuse, en lui prêtant le flanc comme les gladiateurs romains, — qui ne se mouchaient pas avec le coude.

TABLEAU FINAL.

L'interdit du journal *la Presse* ne sera pas levé, mais M. de Girardin paraîtra au milieu d'un feu d'artifice d'alinéas, et montera en ballon avec son ami Gille et tous ses crieurs pour se rendre en Russie, où il est attendu avec la plus vive impatience. — Du haut des airs on le verra répandre des brochures et des pétitions avec profusion sur la tête de son orateur Durrieu — en s'écriant : Je donne ma démission de Français; le gouvernement s'arrangera comme il pourra !

Cette affiche véritablement extraordinaire, — unique — et sans remise, avait attiré une affluence d'autant plus considérable que la représentation était gratuite — au bénéfice des pauvres.

Mais à l'ouverture des portes, M. le président Marrast, en tenue de régisseur américain et sans faire, suivant l'usage, trois saluts au public, — il y avait bien des dames pourtant ! — s'est présenté à l'anglaise et a posé une bande sur l'affiche :

Pour cause d'indisposition de M. Marie, ministre de la Justice, le spectacle des interpellations est remis à lundi.

Cependant quelques spectateurs ayant consenti à un changement de pièce, on a joué pour eux le décret sur la *garde mobile à cheval*, mimodrame militaire dans lequel ont paru beaucoup d'officiers dont M. Senard a triomphé. Tant il est vrai que les avocats ont toujours le dessus et qu'il est bien dommage que quelques-uns d'entre eux n'aillent point offrir leurs services au roi de Piémont pour chasser les Autrichiens d'Italie. *Cedant arma togæ !*

31 juillet.

Interpellation de M. Mauguin, sur les affaires étrangères. — Ordre du jour à l'unanimité, moins le citoyen Greppo, — sur la proposition Proudhon.

M. Proudhon a parlé cinq heures durant — en trois volumes. Il a véritablement eu tous les honneurs de la séance. On l'a comblé. Jamais un autre, avant lui, n'avait été aussi galamment traité par une assemblée délibérante. En vérité, c'était navrant. Mais le philosophe Proudhon est

stoïque, et il a supporté l'averse comme si c'était une maison qui lui tombait sur le dos. Or, rien ne pourrait charmer davantage cet ennemi de la propriété que la démolition de l'immeuble de son voisin.

Avant Proudhon nous avons eu M. Mauguin, mais cela ne vaut pas la peine d'en parler. M. Mauguin est un interpellateur qu'on peut appeler de *la veille*; il exécute l'interpellation monarchique et constitutionnelle avec des haut-le-corps, des ronds de jambes, l'apostrophe en cœur, la géographie transcendante et une diplomatie de ballet. M. Mauguin, qui parle si facilement, comptait sur le silence ordinaire de M. Bastide, qui se dédommage de son peu de paroles en pensant beaucoup. M. Mauguin a trouvé le général Cavaignac en face de lui à la tribune: aussi s'est-il empressé d'en descendre, comme s'il avait eu Charles-Albert aux trousses.

1er août.

Interpellations sur l'interdit du journal LA PRESSE. — Projet d'impôt hypothécaire.

Je comprends pourquoi le citoyen Crespel Latouche s'est fait un devoir d'interpeller le gouvernement. Il était impossible qu'un homme de si grande taille ne voulût pas s'élever publiquement à la hauteur qui lui appartient. Quand ce personnage imposant s'est dressé à la tribune comme un clocher, l'assemblée a compris de suite qu'elle allait entendre un carillon. M. Crespel a débité son morceau sur l'air favori des habitants de Dunkerque, qui sont de véritables connaisseurs. Ce charmant motif du carillon de Crespel a mis en branle le faux-bourdon de M. de Bussac (Dupont); et enfin l'orateur Vezin, dont l'organe flatteur a tous les charmes de la vielle des petits Savoyards, est venu faire sa partie dans le concert.

M. Vezin ne saurait se passer du journal *la Presse*; voilà son sentiment! Il trouve que c'est un journal charmant, sensible et auquel il n'a manqué que de paraître deux fois de plus pour que l'ordre fût promptement rétabli. Il voudrait être Gille, l'ami d'Emile Girardin, ce bon M. Vezin; peut-être est-ce lui qui signe des complaintes sous ce pseudonyme; enfin on ne peut pas l'empêcher d'être abonné. Supposez qu'il soit abonné... un abonné de la banlieue!... qu'est-ce que doivent penser du gouvernement les abonnés de la banlieue qui ne reçoivent pas leur numéro? C'est au gouvernement de s'expliquer, — s'il l'ose!

M. Senard n'est point embarrassé; il n'y a jamais eu de ministre qui ait eu l'art de ne rien répondre avec autant d'émotion que lui. La

sensibilité de l'ancien acteur Desmousseaux, dans son rôle d'Agamemnon, n'est point comparable à la sienne. L'émotion de M. Senard gagne M. Vezin, et les deux collègues pleurent à la fois.

Alors Victor Hugo se lève avec solennité, quoique fort attendri aussi; mais il a un impérieux devoir à remplir : L'ÉVÉNEMENT vient de paraître! il s'agit de revendiquer la liberté de la pensée!—Permettez-moi, s'écrie le poëte, de vous lire le feuilleton que le jeune Meurice a consacré dans son recueil à Tragaldabas! Tel est le sévère argument que moi, homme de la presse, ouvrier de l'intelligence, je ferai valoir en faveur de M. de Girardin. Je ne crois pas qu'un dictateur qui aurait vu *Tragaldabas* consentît à prolonger l'état de siége et à empêcher les journaux suspendus de reparaître. Que dira la France si nous la privons de comptes-rendus sur cet important ouvrage !

Malheureusement, le général Cavaignac n'a point eu le temps d'aller voir *Tragaldabas* ; il lui est impossible de dire tout ce qu'il pense de cette pièce, et il se contente, sans plus d'explication, de prier l'Assemblée de lui apprendre par un vote son propre sentiment. — Les classiques qui sont en majorité, passent à l'ordre du jour.

Il va sans dire que Victor Hugo, en parlant pour la pensée contre l'état de siége, cédait à l'inspiration très-libérale de sa muse; il y a un côté par lequel Victor Hugo sera républicain sous tous les régimes, c'est le côté littéraire. Quant à MM. Crespel et Vezin, ils accepteraient peut-être gaîment du jeune Henri V ce qu'ils ne supportent pas du général Cavaignac. O liberté ! si ta force n'était en toi, ceux qui souvent te défendent ne t'en prêteraient guère!

Pour se calmer un peu, après de si violentes péripéties, on a mis en discussion un projet émollient d'impôt sur les prêts hypothécaires. La gaîté est aussitôt revenue, car au moment où M. Marchal, orateur spécial, s'écriait : On a voulu frapper les capitaux !... — Ah ! il faut être bien méchant! — a répondu une voix.

Il est facile de prévoir que la question sera fort agréablement traitée; le président Marrast vient de dire à M. Baze, qui lui demandait la parole : — Vous êtes le trente-troisième inscrit.

2 août.

Adoption de l'impôt sur les créances hypothécaires.

N'ayant pu exterminer à son aise le terrible Proudhon, qui était tué

depuis quelque temps quand il s'est avancé pour lui porter le coup mortel, le brave petit Thiers s'est écrié, comme M. de Crac dans son castel,

en brandissant son sabre : « S'il n'est pas mort de ma main, j'en tuerai bien d'autres ! » Après quoi, il s'est immédiatement embusqué sous un buisson de chiffre pointus comme des épines de cactus, attendant au passage le bon M. Goudchaux qui s'en venait portant avec précaution sous le bras son décret précieux sur les créances hypothécaires. A l'air méfiant du banquier, on l'aurait pris pour un garcon de banque allant toucher un billet dans la forêt de Bondy. En effet, M. Goudchaux n'était point très-rassuré. En longeant la rue de Poitiers il avait entendu des bruits alarmants et vu briller dans l'ombre des regards formidables. Ces regards étaient ceux de M. Gaslonde, qui s'était joint à M. Thiers pour dévaliser le ministre des finances. On ne se serait attendu à rien de semblable de M. Gaslonde. M. Gaslonde, professeur de droit de la Faculté de Dijon, qui néglige son cours pour venir traiter les questions de finances à l'Assemblée nationale, est un calculateur du temps de Justinien ; il demande que l'on impose le revenu des professions libérales, c'est-à-dire le travail. En revanche, cet orateur de Dijon, s'en référant à l'opinion de Bélisaire, croit pouvoir affirmer qu'une taxe sur les créances hypothécaires porterait le plus grand tort à la fabrication de la moutarde. (*Institutes*, *livre* XVLI, *page* 601.)

M. Thiers a pris ensuite la parole pour exposer les vrais principes de la finance monarchique, qu'il connaît pour en avoir fait personnellement un usage édifiant ; les élèves de la rue de Poitiers l'ont écouté avec une extrême complaisance ; le reste de la Chambre paraissait autrement disposé, et l'a accueilli comme un revenant ; l'extrême gauche semblait vouloir l'exorciser. L'air innocent du bon Goudchaux a achevé de dissi-

per tous les doutes. On s'est dit que ce brave homme ne pouvait rien avoir de commun avec le dangereux Law; que l'ancienne routine avait vidé le Trésor et qu'il était bon de le remplir de nouveaux systèmes, faute d'écus; on s'est dit enfin que M. Goudchaux était un honnête père de famille, et qu'il serait cruel de le réduire au désespoir; alors tout le monde s'est cotisé au scrutin pour lui fournir l'impôt, qu'avec la meilleure volonté du monde il n'aurait jamais pu trouver sur ses économies! — Voici donc les créanciers hypothécaires devenus contribuables. Ça ne les ruinera pas; ils feront payer leur cote par les emprunteurs. — Nous sommes encore assez loin de la gratuité du crédit dont le généreux Proudhon prétendait doter la République.

3 août.

Rapport de la commission d'enquête sur les evenements de juin. — Le rapporteur Bauchart et Ledru-Rollin.

On avait, si je ne me trompe, chargé une commission de faire une solennelle enquête sur les causes morales de l'insurrection de juin, — sous le prétexte que les boulets de canon, quoique sans réplique, ne sont pas l'unique réponse qu'il y ait à faire au désespoir et à la misère. Suivant l'usage, il s'est trouvé que les philosophes de la commission d'enquête étaient tous des procureurs; aussi n'est-il pas étonnant que le rapport présenté par l'un d'eux au nom des autres soit un réquisitoire. L'homme de loi qui s'est chargé de compulser le dossier se nomme M. Bauchard. Sa besogne politique lui fera une célébrité qu'il n'eût pas obtenue par dix ans de triomphes en cour d'assises. — Grand, large des épaules, vêtu d'une ample redingote taillée sur le patron des gens sérieux qui font profession de braver la mode; la cravate lâche, la chemise rabattue, le cou dégagé, rasé de près, sans favoris, paterne, affectant une modestie empreinte de gravité, M. Bauchard est le véritable type de ces fils de fermier, modèles de l'Ecole de droit, qui prennent toutes leurs inscriptions sans entrer une fois à la Chaumière, et dont l'assiduité a tellement flatté les professeurs qu'on les nomme accusateurs publics, sur la recommandation du doyen, dès qu'ils ont passé leur thèse. — Sous l'ancien régime, on faisait des baillis de ces jeunes gens-là. — Ils n'ont presque pas eu d'enfance: la jeunesse, c'est-à-dire le cœur, la passion, les joies et les douleurs qui préparent à l'âge mûr la haute raison et la tolérante bonté, la jeunesse leur est demeurée étrangère. C'est par l'ennui qu'ils s'instruisent. On croit facilement qu'ils ont

toutes les vertus, parce qu'on ne leur connaît pas de vices, parce qu'ils se marient de bonne heure; que sais-je? parce qu'ils mangent le vendredi des pois secs, et qu'ils n'ont jamais plus de deux enfants, — signe infaillible d'extrême réserve et de sobriété judiciaire. — Voilà de mes magistrats! exempts de passion, et ne connaissant d'autres chaleurs de tempérament que celles que développe l'habitude de vivre éternellement assis sur un fauteuil de cuir dans les bas-fonds d'un parquet de province.

La lecture du rapport de la commission d'enquête n'a pas pris moins de quatre heures. On se demandait ce qu'il fallait le plus admirer de la belle respiration de M. Bauchard, dont l'organe conservait toute sa fraîcheur, ou des détails du réquisitoire. Ce morceau politique est traité dans le goût du procès Fualdès. L'art de l'auteur tend principalement à évincer les circonstances atténuantes. Comme la pièce deviendra historique, on sera surpris plus tard, en l'examinant, de l'habileté avec laquelle une douzaine de procureurs émérites, d'ambitieux déconfits, — commission mi-partie composée de laquais des régimes déchus et d'intrigants du régime nouveau, — ont, sous le prétexte de mettre à nu la plaie saignante de leur patrie, — tâche immense digne des plus grands cœurs et de la plus haute impartialité, — exprimé leur petite rancune contre la révolution de Février; faisant ainsi servir les douleurs récentes, les larmes brûlantes encore dans les yeux, la passion mal éteinte du combat, aux menées équivoques de leur coterie. Joli travail que ce réquisitoire Bauchard!

En fait d'études morales et de vues élevées, tout délateur a donné son avis. Les dénonciations forment le côté philosophique. Bref, le mémoire, à défaut de preuves, s'aide de la complicité morale; on le croirait rédigé par feu Marchangy. Grâce aux progrès accomplis depuis les cours prévotales, les instructeurs du procès de Juin sont assez forts pour faire remonter la culpabilité jusqu'à sa source, non pas au 15 mai, au 16 avril, au 17 mars ou même aux barricades de Février, ce qui serait un procédé vulgaire, — mais à la prise de la Bastille, qu'il est facile de rattacher par d'invincibles suppositions, par le lien d'une argumentation serrée et rehaussée de témoignages apocryphes, violentés ou dénaturés, à toutes les insurrections subséquentes, y compris celle de Juillet 1830, et les émeutes criminelles ou glorieuses — suivant qu'on croira devoir les envisager — du règne de Louis-Philippe. — Bien leur en prend à Mirabeau, à Camille Desmoulins, à Barnave et à tous les autres, girondins ou montagnards, d'être depuis longtemps absous de leurs fautes par leur trépas, car le rapport de M. Bauchard, dans lequel ils sont fortement

compromis, les eût tué une seconde fois, si la peine de mort n'avait été abolie en matière politique.

Quand M. Bauchard a eu fini, et qu'il a quitté la tribune sans rien perdre de l'impassibilité de comédie que n'avaient pas troublée, il en faut convenir, les sanglants démentis jetés à vingt reprises aux accusations du rapport, Ledru-Rollin s'est levé. Cette fois, l'indignation l'avait rendu pâle; la sueur ruisselait sur son front; sa lèvre tremblait: plus rien de l'avocat; tout le tribun, presque Danton! Du premier regard, du premier mot, il a fait rentrer les procureurs sous leurs toques; puis c'est lui qui s'est posé en juge de ses accusateurs. On peut dire, par allusion à l'aphorisme de Talleyrand, que l'éloquence a été donnée à l'homme d'État pour faire oublier sa politique. En entendant Ledru-Rollin, beaucoup de ceux qui le haïssaient une heure auparavant l'auraient pressé dans leurs bras; enfin Cavaignac s'est levé et lui a tendu la main! — Pendant ce temps-là, les procureurs de la commission d'enquête, pour ne point se laisser gagner par l'émotion, songeaient à l'impression de leur rapport et des pièces y annexées, le tout formant la matière de trois volumes in-folio.

4 août.

L'impôt sur les créances hypothécaires supprimé par l'amendement Derodé. — Gratuité de l'enseignement à l'Ecole Normale.

M. Goudchaux avait été assez imprudent pour ne point mettre un double cadenas à sa caisse. M. Derodé est venu, il a forcé la serrure à l'aide d'un amendement et enlevé l'impôt des créances hypothécaires.

On discute ensuite la gratuité d'enseignement à l'École Normale.

M. Roux-Lavergne a la parole. — Messieurs, deux et deux font quatre, trois fois cinq font quinze, le tiers de trente est dix, tandis que la moitié de quinze n'est que de sept et demi.

M. Morin. — Je m'en doutais. Bravo! Écoutez!

M. Roux-Lavergne. — Je connais mon Bezout, je ne me laisserai pas humilier par M. Charles Dupin. Il est clair que, si on décrète la gratuité d'enseignement à l'École Normale, cette gratuité profitera à tout le monde, excepté à l'État (manière spirituelle de dire que c'est l'État qui paiera l'enseignement). Or, Messieurs, savez-vous ce qui m'est arrivé hier à minuit, comme je rentrais chez moi? Un monsieur avec un faux nez m'a arrêté dans la rue pour me demander un petit sou. Ce monsieur, c'était un percepteur des contributions dans la gêne; passez-

moi cette manière ingénieuse quoique paradoxale de dire que l'État est pauvre.

Sarrans (jeune). — A l'ordre!

M. Morin. — Parlez! parlez! Il est plein d'une fantaisie que je partage.

M. Roux-Lavergne. — Mais ce n'est pas tout. Etes-vous logiciens ou ne l'êtes-vous pas? Voilà la question : si vous êtes logiciens, après avoir décrété la gratuité d'enseignement à l'Ecole Normale, il vous restera une foule d'autres gratuités à décréter : gratuité des écoles d'équitation; gratuité du tir au pistolet; gratuité du tir aux pigeons; gratuité du jeu de dominos, des académies de danse, de clarinette, de cor de chasse; gratuité de l'apprentissage de la tragédie, des jeux innocents, du jeu de bouchon; gratuité des bottes et des manteaux en toile cirée.

Messieurs, ne prenez pas ce qui précède à la lettre. J'ai prétendu seulement vous montrer, sous une forme hardie et piquante, que la gratuité d'enseignement à l'Ecole Normale vous engage beaucoup. Mais je vais plus loin et je le dis avec douleur, on attaque la religion catholique! on veut nous contraindre à adorer les faux dieux.....

M. Jules Simon, *avec force.* — C'est une attaque contre la philosophie!

M. Roux-Lavergne. — Jamais! Je suis philosophe moi-même; Sarrans aussi est philosophe, nous sommes tous philosophes... — A cette occasion, je prierai Sarrans (jeune) de ne pas fixer sur moi ce regard pénétrant qui trouble les cours étrangères; ce regard m'inquiète, me transperce, il paralyse mes facultés. Je l'en prie, au nom de la liberté de la tribune.

Sarrans (jeune). — Je vais donner une preuve de mon respect pour cette liberté. (Il tire un foulard de sa poche et se bande les yeux. Il a un faux air de l'Amour.)

M. Roux-Lavergne. — Oui, messieurs, on attaque le catholicisme. Le bruit court que le ministre des cultes, ayant découvert chez un marchand de bric-à-brac un ancien faux-dieu qui a depuis longtemps perdu son nez par l'injure des siècles, prétend le faire apporter dans cette enceinte et nous contraindre à nous prosterner devant lui. C'est odieux! D'un autre côté, j'ai été secrètement averti que le gouvernement traitait du rachat de l'Hippodrôme pour y établir un cirque où les catholiques seraient livrés aux bêtes. Il paraît même qu'on voudrait renouveler les combats de gladiateurs, et l'on m'a communiqué le programme de la représentation d'ouverture. Moi qui vous parle, on me contraindrait d'engager la lutte, le glaive en main contre M. de Montalembert, mon honorable ami; ce seraient ensuite les chrétiens Xavier Durrieu et Sarrans (jeune) qui se combattraient au javelot. Où allons-nous, messieurs? (Rumeurs prolongées.)

Je me hâte, messieurs, de déclarer que ce qui précède n'est qu'une piquante plaisanterie; mais ce paradoxe m'a paru heureux pour faire entendre au ministre de l'instruction publique qu'il serait temps de s'occuper des séminaires.

M. Roux-Lavergne regagne modestement son banc.

M. Morin, *s'élançant à la tribune.* — Messieurs, je demande la parole, pour répéter le discours de M. Roux-Lavergne. Deux et deux font quatre, trois fois cinq font quinze, le tiers de trente...

Voix nombreuses. — Assez ! assez !

Vivement impressionnée par le discours de M. Roux-Lavergne, l'Assemblée nationale vote à une grande majorité le décret sur la gratuité d'enseignement.

5 août.

Nouvelle réclamation de Lamennais. — Ledru-Rollin demande la discussion du rapport Bauchard.

Un petit bruit s'est fait tout à coup. Il venait de M. de Lamennais, qui s'était introduit à la tribune, et qui, depuis assez longtemps, s'efforçait de joindre la parole à la pantomime. Enfin on a compris que M. de Lamennais prétendait donner suite à son acte de grandeur d'âme, et qu'il interpellait le ministre de la justice. Désespérant de se faire entendre, M. de Lamennais a, par un signe énergique, porté la main à son col, ce qui voulait dire évidemment : Prenez ma tête ! — Le ministre de la justice persiste à se contenter de celle du gérant du *Peuple constituant.* — Du moins l'on ne pourra pas reprocher à M. de Lamennais de ne s'être pas conduit comme Régulus avec les Carthaginois. Est-ce sa faute si M. Marie refuse de le faire rouler dans un tonneau rempli de lames de rasoirs ?

L'incident Lamennais, quoique assez insignifiant, avait un peu éveillé l'Assemblée, quand un coup de canon l'a fait tressaillir. M. Ledru-Rollin venait demander à ses collègues de fixer le jour de la discussion du rapport de la commission d'enquête, et la communication préalable et prochaine des pièces qui doivent y être jointes. — Nous vous montrerons les pièces dès qu'elles seront imprimées, a répondu d'un ton rogue M. Odilon Barrot, le président de la commission. — Quand le seront-elles ? a demandé M. Ledru-Rollin. — Allez à l'imprimerie, riposte un aimable impertinent de la compagnie de M. Thiers.

Sur ce mot, il a fallu voir comme Ledru-Rollin s'est redressé. Il a d'abord traité l'interrupteur comme un domestique ; ensuite il s'en est

pris au maître Odilon Barrot avec assez d'énergie pour retrouver la moitié de son effet d'avant-hier.

On a eu l'air de penser que, pour s'attaquer à l'honneur et à la vie des gens, il était bon d'avoir les pièces en main.

7 août.

Nouvelle loi sur le juri. — Projet de loi sur la presse.

L'Assemblée n'a fait qu'une bouchée de deux ou trois demi-douzaines d'articles d'une nouvelle loi sur le juri; on a répandu sur ces huîtres l'éloquence de divers orateurs en guise de vin blanc — fort épais. Voilà la loi rendue; plusieurs la trouvent si charmante qu'elle donne, disent-ils, envie de devenir criminel.

Le tour du cautionnement est venu.

Cependant Antony Thouret ne parvenait pas à s'établir dans la tribune. Le pauvre homme tournait, virait, s'agitait, levait le pied, cherchant à se débarrasser de quelque chose qui le faisait trébucher, et ne pouvant, à cause du ventre considérable qui l'empêche de rien voir au-dessous de lui, deviner sur quel obstacle il marchait. Le gros citoyen Thouret suait sang et eau, et se retournait de temps à autre vers M. Marrast comme pour lui dire : Qu'est-ce donc qu'on a mis dans la tribune? Enfin on lui a fait remarquer qu'il avait M. Louis Blanc au milieu des jambes. Aussitôt le bon Antony Thouret, qui a toute la générosité de l'éléphant, de lever son pied avec beaucoup de précaution pour ne point écraser son petit collègue, et de descendre en passant par-dessus lui, bien plus délicatement qu'on n'aurait pu l'espérer de sa taille extraordinaire.

Louis Blanc a donc pris, le premier, la parole, — sur le ton qu'aurait pu posséder la grenouille, au cas qu'elle fût devenue aussi grosse que le bœuf. — Le fait est que Louis Blanc paraissait convaincu d'avoir triomphé d'un géant, et d'avoir expulsé de vive force M. Antony Thouret, qui mettrait facilement la tribune et Louis Blanc dans sa poche. Le discours de l'orateur s'est un peu ressenti de sa préoccupation triomphale. Tout le monde a cru qu'il se servait d'un porte-voix.

M. Léon Faucher, — premier défenseur du décret de M. Senard, — s'est déjà fait connaître par les beaux discours empaillés dont il a ses poches pleines. Cet ancien libéral aurait mérité d'habiter, longtemps avant la révolution, la chambre des députés. Par le cheveu, par l'œil et la faconde élémentaire, par toute la tradition Glais-Bizoin, en un mot,

M. Faucher appartient bien réellement à cette partie subalterne et lettrée de la gauche-Barrot, qui professe des opinions économiques en chenille, et qui prononce au besoin des morceaux fabriqués par le procédé en usage pour les chaussons de lisière.

Le citoyen Thouret, pur républicain de la veille, n'a pu entendre son collègue Léon Faucher sans se lever, quoique cela doive lui être bien difficile, et s'étant assuré avec prudence qu'il n'y avait plus personne dans la tribune, il s'y est installé et a récité avec chaleur le sixième acte de sa comédie de l'*Antiquaire*, acte entièrement inédit, qui n'a point été représenté à l'Odéon. On imagine l'effet qu'a pu produire une pareille tirade. L'auteur, écrivain véritablement trop modeste pour sa taille, en était confus.

Un nouveau champion du cautionnement s'est présenté : ayant affaire à un colosse, il s'était précautionné d'une canne ; mais forcé de déposer son bâton au coin de la tribune pour parler, il a boité tout le long de son discours.

Quant à l'ardent Sarrans, il est droit comme le peuplier et vert comme le sureau. Un murmure flatteur accueille ce jeune homme, dont la haute école révèle l'orateur de distinction qui a acquis l'habitude de parler dans les athénées devant trois auditeurs enveloppés jusqu'au nez de leur manteau, parce qu'il n'y a pas de feu au poêle.

Après le discours de M. Sarrans, nous étions sur le point de nous écrier : « Pauvre liberté de la presse ! elle ne résistait pas, on l'a assassinée ! — Félix Pyat est alors monté à la tribune. Ce que Pyat a dit de noble, de sincère, de puissant, son discours seul le peut rendre. Magnifique et simple dans la forme, inflexible et logique par l'idée, le discours de Félix Pyat est le plus remarquable morceau d'éloquence républicaine qu'ait produit la révolution de février.

8 août.

Suite de la discussion du décret Senard, sur le rétablissement des cautionnements.

M. Marie l'avoue : s'il soutient le décret des cautionnements, qu'on ne s'en prenne pas à lui, mais à la République qui lui a fait perdre ses illusions. — Pour dire cela, M. Marie prend le ton modeste et un peu confus d'un amant trompé, ce qui ne laisse point que de le rendre intéressant. M. Marie est du nombre de ces amants passionnés et exigeants qui, lorsqu'ils ont bien roué de coups leur maîtresse, s'étonnent qu'elle

les trompe. Et puis ils viennent vous dire, après qu'ils l'ont prise sur le fait : — Ami, j'ai perdu encore une illusion ! — Que si vous aviez été aimable, prévenant, aux petits soins, point bourru, point brutal, point égoïste; que si, au lieu de la mettre sous clef, vous l'aviez conduite dans le monde, aux promenades, pour jouir vous-même des succès qu'elle eût obtenus, la belle ne vous eût pas trompé. Mais elle vous trompe! Vous pleurez d'un œil, et comme vous l'aimez encore, pour la ramener à vous, vous lui faites des *noires*. Hélas ! M. Marie, j'ai bien peur que, malgré vos sentiments, vous ne soyez toujours..... George Dandin.

Voyez M. Ledru-Rollin. Celui-là est un véritable amant, large des épaules et d'un cœur inépuisable; on peut croire qu'il a perdu au moins autant d'illusions que vous. Il battait sa maîtresse la République plus fort encore que vous la vôtre; et même il a conduit plus d'une fois chez elle des hommes de bien mauvaise compagnie, des commissaires qui ressemblaient à des agents de police, des professeurs de circulaires qui s'escrimaient de la plume comme d'autres tirent la savate. Bref, il a eu bien des torts, mais la République les lui pardonnera, parce qu'il n'a pas de rancune.

Qui l'aurait cru cependant que c'était M. Marie qui avait perdu ses illusions et Ledru-Rollin qui avait gardé les siennes? Tous deux étaient les amants de la République ; c'est Ledru-Rollin, le premier trompé des deux, qui vient la défendre contre l'autre. — Laissez-moi me venger de la traîtresse, dit M. Marie, et lui attacher les mains. — Laissez-lui les mains libres pour qu'elle vous les jette autour du cou, répond Ledru-Rollin, qui porte encore les traces de sa cruelle sur la figure.

C'est entre ces deux discours que s'est prolongée la séance. M. Marie prétend qu'on lui fournisse un cautionnement, sur lequel il se rattrape des traits que la liberté de la presse lui fera; Ledru-Rollin veut être aimé pour lui-même. La presse l'injurie et le hait; — La haine, se dit-il, est bien proche de l'amour.

Quand les discussions en arrivent à ces hauteurs sentimentales, il est temps que M. Senard paraisse. M. Senard a le don, je ne dirai pas précisément des larmes, mais de la transpiration oratoire; c'est à lui qu'il appartenait de remonter jusqu'au déluge à l'occasion du décret sur les cautionnements. A la fin de la séance, M. Senard en était déjà au passage de la mer Rouge, c'est-à-dire aux temps antiques. Demain l'Assemblée, pour peu qu'elle veuille suivre le ministre de l'intérieur, passera le Rubicon.

9 août.

Ukase du czar Nicolas à l'occasion du rétablissement du cautionnement des journaux en France.

Boyards, Tartares, Kalmoucks, Moujiks et autres concitoyens,

Moi, le père, je gémis tous les jours en secret de n'être point assez aimé par mes enfants de la Russie blanche et de la Russie noire; ce sont mes Polonais surtout, mes Caucasiens et mes exilés de Sibérie qui m'affligent le plus par leur injustice.

On me traite de tyran et on m'accuse de n'être point libéral! Est-ce parce que j'ai rétabli un peu d'ordre à Varsovie et fait descendre au fond des mines quelques individus qui avaient besoin d'occupation?

Vous croyez qu'on est bien mal dans les mines? il est rare pourtant qu'y étant entré une fois on en soit jamais sorti.

— Père, à quoi employez-vous donc vos mineurs?

— Ingrats, je les emploie à vous préparer une constitution.

Chers Moujiks, il y a longtemps que j'ai résolu de faire votre bonheur et de vous accorder la liberté de couper vos barbes, — qui est la première de toutes les libertés politiques; — mais j'ai été arrêté par des circonstances indépendantes de ma volonté.

Si M. Guizot, qui avait mon secret, voulait parler, l'Europe me connaîtrait mieux. — Ne vous pressez pas, autocrate, me disait cet ancien homme d'État; attendez que la République soit proclamée en France. Maintenant qu'elle l'est, je n'hésite plus, ô Moujiks, ô Kalmoucks, ô Tartares, Polonais et Moscovites, à vous appeler tous : Mes concitoyens!

Cependant, qu'on ne me confonde pas avec le roi de Prusse, que je considère comme un patriote médiocre et bon tout au plus pour des populations rasées depuis longtemps, et constitutionnelles.

Vous croyez peut-être, pauvres Moujiks, que je vais vous donner une constitution de Francfort, ou bien une charte de rebut, ou quelques fuéros entièrement passés de mode. Pour qui prenez-vous le père? Quant à moi, je ne connais que la République.

Voilà que vous ouvrez tous de grands yeux! — Père, qu'est-ce que c'est donc que la République? — On vous l'apprendra, mes enfants.

Vivre et mourir républicain, tel avait toujours été mon rêve; nous avons cette idée-là dans ma famille depuis l'incendie de Moscou. Combien de fois me suis-je écrié : Le jour où je pourrai me proclamer empereur de la République russe sera le plus beau jour de ma vie!

Malheureusement votre éducation politique n'était pas faite. Or, je

vous demande s'il était possible de donner la République à des Tartares qui n'ont pas commencé leur éducation politique? Mais par qui la faire faire? Il y avait bien un réfugié de Juillet, que j'ai accueilli dans mon intimité et accablé de bienfaits, qui me conseillait de me servir de la liberté de la presse : cela lui était facile à dire, au réfugié! Où aurais-je trouvé des rédacteurs, puisqu'ils étaient tous occupés à faire l'éducation politique des autres peuples de l'Europe?

Quand donc un de ces peuples, me disais-je avec la plus vive impatience, aura-t-il terminé ses études? Il est évident que si la France double sa rhétorique, c'est pour me contrarier.

Dieu merci, chers moujiks, elle a fini! et comme son éducation politique est complète, elle vient de supprimer la liberté de la presse, qui ne lui sert plus à rien. J'en reçois la nouvelle à l'instant même.

Mon premier soin est d'en profiter.

A partir d'aujourd'hui, le cautionnement sur les journaux est aboli à Saint-Pétersbourg; le timbre est aboli; au lieu de payer le droit de poste, les journaux recevront quatre centimes par numéro.

Tous les journalistes français, tous les écrivains, imprimeurs, plieuses et crieurs qui vont se trouver sans ouvrage, sont invités à se rendre en Russie pour utiliser leurs talents. Je tiens un grand nombre d'abonnés à leur disposition.

Post-scriptum. Je prie MM. les hommes de lettres politiques, qui seraient retenus par crainte de ne pas savoir le russe, de ne point s'inquiéter de cette difficulté grammaticale, car ils savent le russe sans s'en douter, ainsi que le prouvent leurs articles écrits généralement en moscovite vulgaire.

Signé : LE CZAR.

Pour copie conforme,

SÉNARISKOFF.

Cet ukase, destiné à changer la face de la Russie, est parvenu à l'Assemblée nationale au moment où l'on venait de décréter le rétablissement du cautionnement. Il paraît que Nicolas avait eu le pressentiment du vote.

10 août.

Interpellations de M. Baze sur les élections, et du citoyen Baune sur les affaires d'Italie.

Il y a longtemps qu'on n'avait entendu M. Baze, et ceux qui aiment

cet orateur se plaignaient de son silence. M. Vezin lui a dit en le poussant du coude : — Parlez donc, mon ami Baze. — L'ami Baze n'a point été fâché de montrer un peu de sévérité tempérée par un peu de douceur. Il s'est fait l'honneur de demander pourquoi l'on ne procédait pas aux élections dans les départements qui ont des représentants à nommer. Ce discours a abouti à l'ordre du jour. Enfin l'incident avait duré une heure; c'était autant de gagné. On parlera de M. Baze dans Landernau.

Quant à l'éloquence du citoyen Baune, elle est de première qualité... mais elle sent un peu le bouchon. — M. Baune a-t-il été bien généreux d'abuser de son extrême facilité pour interpeller ce pauvre M. Bastide, qui ne demande qu'une chose au monde, de ne jamais parler? Nous ferons de plus observer à M. Baune que la curiosité ne sied pas à un homme bien élevé. M. Baune avoue que M. Bastide est son ami: pourquoi lui joue-t-il le mauvais tour de le faire monter à la tribune, et pourquoi vient-il lui demander ses secrets en public quand il pourrait aller le trouver familièrement au lit le matin, et lui dire : — Ah ça, entre nous qui sommes des vieux de la *veille*, voyons, pourrais-je définitivement savoir ce qui se passe en Italie? Est-ce que vous voudriez, Bastide, faire des mystères à ton ami? — Voilà comment on se conduit avec un ancien camarade, et l'on ne cherche pas à le mettre dans l'embarras devant le monde, en lui demandant des choses qu'il ne sait pas et qu'il serait bien embarrassé de dire, même s'il les savait.

Heureusement, on se forme vite au ministère des affaires étrangères. Il y a dans ce département-là une tradition utile aux ministres qui veulent prendre leur art au sérieux, celle qui consiste à répondre par le silence. La prudence doit être le fond du caractère d'un diplomate; le meilleur ministre des affaires étrangères serait un sourd et muet. M. Bastide n'est point sourd, donc il est incomplet. Il a eu aujourd'hui le grand tort de faire usage de la parole; nous lui en adressons le reproche mérité, car jamais il n'avait rencontré une aussi bonne occasion de montrer son côté de supériorité naturelle — en se taisant. M. Baune voulait savoir ce qui se passe en Italie; un geste expressif suffisait pour lui répondre : Allez y voir! — A la vérité, le discours de M. Bastide ne signifie rien de plus que le geste; mais il a le tort de ressembler par les termes à quelque ancien morceau de discours de M. Guizot, lequel a tant parlé que les ministres de la République ne peuvent pas dire deux mots sur la question d'Italie sans avoir l'air de répéter quelque chose de lui. — C'est fort plaisant!

11 août.

Décret sur les crimes et délits de presse.

Si jamais il y eut une petite séance inoffensive, gracieuse et coquette, la voici : Discours en sourdine, écoutés par des auditeurs qui bâillent, président guilleret comme un maître d'école faisant sa classe un jour de congé, la sonnette immobile, les huissiers courant après les mouches.

D'abord les représentants ont achevé de voter un décret anodin qui fait suite à leur loi sur le cautionnement. Après avoir emprunté vingt-quatre mille francs aux journaux, il était bon de trouver un moyen de les leur rendre aussi peu que possible.

Rien de plus ingénieux à cet égard que la multiplicité des délits de presse prévus dans le décret que l'Assemblée vient d'adopter. Il y a une contravention à chaque coin d'article, et il est bien difficile de se tirer des divers chapitres sans commettre au moins un crime. Amende de ci, amende de là, prison partout; c'est un traquenard complet. Les plus fins renards du journalisme y perdront le cautionnement, qui est leur queue. On peut comparer cette loi à une caisse Fichet, à laquelle on aurait laissé la clé comme pour inviter les curieux à l'ouvrir. A peine avez-vous la main sur la serrure que vous êtes tué à bout portant ou fait prisonnier dans une grande cage à ressort. Rien n'est oublié : ni offense, ni soupçon d'offense; enfin je ne crois plus qu'il soit permis, avec cette nouvelle loi sur la presse, de parler légèrement de l'ex-garde municipale ! Un pareil décret rendra certainement beaucoup de propreté aux rues de Paris ; il est impossible que, du jour où il sera en vigueur, la capitale ne s'embellisse pas immédiatement.

Un seul orateur, le citoyen Durrieu, s'est permis de faire une observation assez inconvenante contre les précautions hygiéniques de ce décret de salubrité publique ; — Quoi ! s'est-il écrié, voulez-vous donc conserver aussi les anciennes lois qui défendent d'injurier les monarques étrangers et leurs ambassadeurs ? alors c'est me dire de ne plus rédiger le *Courrier français*.

En effet, Xavier Durrieu, membre du comité des affaires étrangères, est connu pour la manière énergique dont il traite les tyrans en général, le roi Ferdinand de Naples en particulier, et pour le cas qu'il fait des diplomates exotiques, qu'il considère dans son journal à peu près autant que de simples Nivières. — Quand il s'est aperçu que Xavier Durrieu parlait, M. Marrast l'a regardé avec de gros yeux, et lui a fait

un geste qui voulait dire : « Je vous prie de vous taire, mon petit monsieur. » Xavier Durrieu s'est mis à sourire comme pour répondre : « Excusez-moi, président, je ne le ferai plus. » Et l'on a voté le décret.

C'est maintenant que nous serons véritablement le peuple le plus poli de l'Europe. Le décret se trouve augmenté, embelli de toutes les lois de la Restauration, dont il n'abroge aucune nominativement. Or, la Restauration avait une législation de luxe. Le luxe ne messied point à la République. La presse française va revenir aux traditions de Fontenoi ; dorénavant, les premiers-Paris les plus violents seront habillés comme des gravures de mode. On écrira avec la plume de M. de la Mésangère ; ce sera charmant. — Ainsi il faut s'attendre à lire des phrases comme celles-ci, par exemple, au cas où Radetzki mettrait Milan au pillage : « L'impétuosité du maréchal l'a entraîné un peu loin ; nous ne saurions l'approuver de s'être mal conduit avec les dames ! »

Cette façon polie de blâmer un général étranger entretiendra nos bonnes relations avec l'Autriche. Quand les princes absolus verront que la République rend les écrivains si polis, ils s'empresseront de lui emprunter son code afin d'adoucir les mœurs de leurs sujets, vrais sauvages, malgré la censure, en comparaison de nous.

12 août.

Un canard du CONSTITUTIONNEL. — Pétitions diverses.

Le *Constitutionnel* et les *Débats*, journaux qui vivent publiquement avec la *Patrie* et l'*Assemblée nationale* en un concubinage politique réprouvé par les mœurs, mais toléré par les lois, ont l'honneur de vous faire part de l'heureuse délivrance de leurs femelles qui viennent d'accoucher d'un rat. *Ridiculus mus*. Les pères, la mère et l'enfant se portent bien.

On avait dit que ce rat était à trompe comme ceux que confectionnent les zéphirs d'Afrique, mais les naturalistes, qui s'étaient rendus en foule aujourd'hui à la séance pour examiner de près l'intéressant petit animal, ont reconnu que c'était un simple rat-mulot dans le museau duquel on avait planté une plume de *canard*, afin de lui donner quelque ressemblance avec son père le *Constitutionnel*.

Voyant qu'on les avait indignement mystifiés, qu'on n'avait à leur offrir qu'un odieux petit mensonge, et qu'il n'était pas le moindrement question de faire arrêter MM. Louis Blanc et Caussidière à leur banc, les naturalistes sont sortis furieux pour aller porter plainte au Jardin

des Plantes, et prier les cornacs d'enfermer le *Constitutionnel*, les *Débats*, leurs femelles et tous leurs petits canards dans des cages d'où ils ne puissent plus jamais sortir.

Ensuite l'Assemblée nationale s'est occupée des pétitions, qui sont, comme on sait, le fond de la représentation du samedi. Joli spectacle à jouer pendant les entractes parlementaires !

Le droit de pétition est un droit sacré, nous en attestons toutes les lois divines ; mais il est temps d'en faire justice par une pénalité spéciale. L'auteur de ces lignes ne croit pas qu'on ait la pensée de l'accuser d'aimer le sang humain ; cependant il n'hésite pas à solliciter de toutes ses forces le rétablissement, en matière de pétitions, de la peine de mort abolie en matière politique. Tant qu'on n'aura pas décimé les pétitionnaires, il faudra perdre tout espoir d'obtenir la constitution. Si l'on réclame la constitution et qu'on dise à un représentant zélé que l'on rencontre : Quand l'aurons-nous donc? — Citoyen, répond ce Durrieu, — Charamaule, — Baze, — Sarrut, — il faut que nous contentions les pétitionnaires. Nous avons chacun vingt rapports à faire chaque samedi.

La peine de mort sera donc rétablie, mais au moral seulement ; — c'est-à-dire qu'on mettra un écriteau sur le dos de M. Crevel de Charlemagne, qui s'est permis d'écrire à l'Assemblée nationale pour la prier d'examiner son poème épique en trente-six chants (douze de plus qu'Homère), et qu'on promènera ce poète pendant trois jours sur toutes les places publiques au bruit du tambour et en l'appelant à haute voix : *Tragaldabas!* — Il en mourra de honte.

Quant à la veuve Francastor, qui trouve plaisant de solliciter de l'Assemblée nationale en séance publique six cents francs pour payer son terme, on la confiera au citoyen Proudhon, qui lui récitera l'article qu'il a fait sur ce sujet, et qui la traitera comme une propriété particulière. La punition paraîtra cruelle peut-être, mais elle est suffisante. — Cet exemple de juste sévérité, donné une bonne fois aux autres pétitionnaires, vaudra le mannequin qu'on accroche dans les cerisiers de Montmorenci pour épouvanter les moineaux.

14 août.

La princesse Belgiojoso. — Fausse nouvelle de l'incendie de Milan.

Pendant qu'on ajournait toutes les propositions, que les orateurs

renvoyaient leurs discours à demain, et qu'on était sur le point de lever la séance, faute de matière pour la remplir, une incroyable émotion pénétrait au cœur de l'Assemblée; en un instant les bancs se sont dépeuplés; les représentants, le public des tribunes, les journalistes sont sortis précipitamment. «Milan, disait-on, est incendié comme le fut Moscou, et les Autrichiens ne règnent que sur des cendres. »

C'est de la princesse Belgiojoso que vient la nouvelle dont Paris entier tressaille. A trois heures, une femme pâle, les yeux ardents, presque échevelée, sinistre comme doit l'être le spectre de l'Italie, arrivait de Turin à Paris, et courait au palais de l'Assemblée nationale ; on l'a reçue dans les bureaux : là, devant les représentants, elle a raconté que Milan, abandonné par Charles-Albert, déserté par sa noblesse, ivre de douleur, de rage et de honte, avait, dans son désespoir sublime, commis l'un de ces héroïques forfaits qui sauvent les nationalités. A l'heure même où les Autrichiens allaient envahir la ville, un immense incendie la dévorait. Le feu mis aux huit quartiers à la fois embrasait la métropole lombarde : le palais des nobles, la maison des pauvres, tout s'abîmait dans la flamme, et pour trésor l'Autriche conquérante ne rencontrait que des cendres. A en croire le récit de la princesse Belgiojoso, la population de Milan, fuyant la ville embrasée et le sol natal, couvrait les routes, se répandait dans les campagnes et soulevait la Lombardie entière. Ce ne sont plus des soldats, c'est un peuple que l'Autriche, prise entre le feu et le fer, aurait à vaincre, à immoler. Ainsi l'Italie, par un sacrifice suprême, aurait prouvé qu'au joug elle préfère le néant, qu'elle est prête à tout perdre, prête à mourir pour la liberté qu'on l'accuse de n'avoir pas su défendre, après l'avoir à demi conquise !

Si le récit de la princesse Belgiojoso, que les journaux et les lettres ne laissaient point prévoir, se confirme; s'il est vrai que l'Italienne de la bouche de qui l'effroyable nouvelle est tombée comme un coup de foudre n'ait point prêté aux Milanais une résolution devant laquelle son cœur exalté n'eût pas reculé, les Lombards ont, par ce grand désespoir, affranchi leur patrie, car les flammes de Milan jetteront leur reflet jusque sur les murs du palais de nos représentants !

16 août.

Discussion du projet de rachat du chemin de fer de Lyon.

Nous devons signaler les sieurs Deslongrais, Benard et Vezin à la vengeance des lois. Ces trois hommes se sont introduits par escalade sur

la voie du chemin de fer de Lyon et y ont commis des dégâts inqualifiables, démoli les stations, bousculé les palissades, arraché les rails.

On a prévenu à temps M. Goudchaux, le ministre des finances, qui s'est immédiatement rendu sur le lieu de la dévastation, et qui a saisi ses collègues au collet en leur disant : « Malheureux, que faites-vous

donc là ? » — Ce à quoi les sieurs Deslongrais, Benard et Vezin ont répondu effrontément : « Nous travaillons dans l'intérêt des actionnaires ! »

Voilà qui est un peu fort, par exemple ! M. Goudchaux en est demeuré d'abord tout saisi ; ensuite il s'est décidé à dresser procès-verbal. « Vous, comment vous appelez-vous ? a-t-il demandé à M. Deslongrais.

— Deslongrais, vainqueur ordinaire des ministres des finances, protecteur des chemins de fer, bourreau de l'injustice !

— Bon, et vous, M. Benard ?

— Je m'appelle aussi Deslongrais ; Benard est un faux nom : je vais remettre mon nez véritable pour que vous me reconnaissiez. Nous sommes trois Deslongrais ; voilà mon opinion !

— Bien, et vous M. Vezin, présentez vos papiers, s'il vous plaît.

— Je méprise les papiers, gardez les papiers pour vous ; un Deslongrais n'a pas besoin de passeport. Allez-vous-en, ou bien je vous

déchire en mille morceaux comme une action de Lyon. Le chemin est à nous, nous ne voulons pas le vendre ; j'ai les pouvoirs des actionnaires, je vais tout casser.

— Ah ! malheureux homme ! s'est écrié M. Goudchaux, voulez-vous donc ruiner tout à fait la compagnie, en empêchant l'État de terminer le chemin ?

A ces mots pleins de sentiment, les trois Deslongrais ont poussé un rire féroce ; ils ont tiré de leur poche trois robes de procureurs, dont ils se sont revêtus incontinent ; après quoi ils ont dansé comme les avocats de *Pourceaugnac*, en chantant sur l'air de la polygamie des discours d'huissier et de procureur à faire dresser les cheveux sur des têtes de notaires.

M. Goudchaux s'est aperçu qu'il ne viendrait pas à bout à lui seul de ces trois hommes-là, et il est allé chercher à son aide un autre personnage éloquent, qu'on appelle M. Lefranc.

Pendant ce temps-là les Deslongrais s'étaient remis à tout ravager, et quand on est venu pour les prendre on les a trouvés cachés dans les wagons ; le nuisible Vezin était en train de déchirer le drap avec ses ongles et d'ôter le crin des banquettes pour le fourrer dans ses poches. C'était un spectacle à fendre l'âme du ministre des finances le plus insensible, d'autant mieux que ces trois malheureux Deslongrais ne cessaient de répéter : — Nous travaillons dans l'intérêt des actionnaires !

Le sieur Benard a même poussé l'ironie plus loin que les autres ; comme il est Bas-Normand et connu pour le premier avocat de Falaise, il a défendu sa thèse avec le mot de Brid'oison : — La a fo...or..me ! la for...me... ! M. Goudchaux, la... a fo... orme !

L'orateur Lefranc pouvait seul répondre à cela victorieusement, car M. Goudchaux n'a de raisons par devers lui que celles d'un honnête caissier, et il est vite à bout. Heureusement le Bas-Normand Benard a trouvé à qui parler en la personne du Haut-Gascon. M. Lefranc est un jeune homme du midi qui a du cheveu, du feu et de la volubilité. Il a même été poétique jusqu'à dire, dans sa plaidoirie, en parlant du rachat du chemin de fer de Lyon, « Que les actionnaires s'étaient réjouis dès que le projet de M. Goudchaux *avait paru à l'horizon !* »

Ce trope a tranché la question. Nous avons vu le président Marrast chercher un laurier pour l'offrir à l'orateur. Faute de couronne, les admirateurs du jeune avocat Lefranc lui ont décerné le surnom de Pompignan, dont il est digne par son lyrisme.

17 août.

Vote du décret de rachat du chemin de fer de Lyon — Les concordats amiables.

M. Goudchaux s'étant enfin emparé des trois Deslongrais d'hier, on a déblayé la voie du chemin de fer de Lyon et adopté le rachat. — Voilà tous les actionnaires devenus rentiers !

Après avoir racheté le chemin, l'Assemblée a voulu faire quelque chose encore pour beaucoup de capitalistes, que son vote n'a peut-être point suffisamment enrichis ; et l'on a commencé la discussion du projet de *concordats amiables* apporté de Bussac par M. Dupont. Ces matières spéciales tirent leur intérêt des orateurs qui plaident le pour et le contre ; aussi n'est-ce point sans une bien vive satisfaction que nous avons retrouvé un Mirabeau que l'on croyait perdu. M. Freslon est venu rassurer par sa présence le petit nombre de ses amis.

On se souvient encore du début du citoyen Freslon ; c'est lui qui, la première fois qu'il monta à la tribune, faillit sauter par-dessus les bords ; aujourd'hui il avait pris ses précautions avant de parler, et s'était fait attacher par les pieds au plancher. Sa pantomime en a souffert, mais combien son éloquence y a gagné. Nous comprenons maintenant l'enthousiasme que l'avocat Freslon excitait à Saumur. Il faut être un bien fort orateur pour parler ainsi, les jambes liées. Quel talent ! le citoyen Freslon est capable de soulever à bras tendu des murs mitoyens ! Malheureusement il se trouvait là un autre avocat, le citoyen Dupont, qui jette les maisons sur le dos de ses adversaires : quand la séance s'est terminée, le pauvre Freslon avait bien du mal à se tirer de dessous les décombres ; mais nous espérons le voir sain et sauf demain matin ; autrement le barreau de Saumur ferait une grande perte.

18 août.

Encore les concordats amiables. — Le petit père Marrast.

Tout le monde remarque que le petit père Marrast devient méchant comme un loup. Si ça continue, on ne le renommera pas président, et sa classe se révoltera. Il fourre des pensums à tout le monde pour un oui et pour un non, et il met les oreilles d'âne aux meilleurs élèves. C'en est vraiment abrutissant. L'autre jour encore, il a humilié ce

pauvre M. Larochejacquelein, un vétéran de la classe des grands, en lui disant tout haut de se taire. M. Larochejacquelein a répondu qu'il

ne parlait pas, mais il est devenu rouge jusqu'aux oreilles. Ça ne peut pas durer comme ça.

Tantôt c'est à la gauche, tantôt c'est à la droite que le petit père Marrast s'en prend; il ne respecte personne, il est comme un *crin* avec tout le monde; on n'a jamais vu d'aussi méchant pion. Si M. Avond s'en vient essayer un peu le banc des ministres pour voir si l'on y est bien : — M. Avond, allez-vous-en à votre place, lui crie-t-il. — Il n'y a pas jusqu'au bon Antony Thouret qui ne soit sa victime; et cependant ce gros élève est un modèle de tenue; il n'a que le tort d'occuper trois places à lui tout seul; mais est-ce sa faute s'il est énorme? Eh bien, le petit père Marrast l'a rappelé une fois à l'ordre, sous le prétexte qu'il interrompait l'orateur, ce qui était absolument faux; il avait seulement respiré un peu trop fort. Enfin on n'a plus le droit d'aller ni de venir dans la classe, et bientôt il faudra lever le doigt pour demander la permission de sortir.

Ce n'est pas tout : le petit père Marrast se fait un malin plaisir d'embarrasser les orateurs qui récitent leur leçon. S'ils s'embrouillent, s'ils oublient leurs mots et répètent dix fois ce qu'ils ont dit, il les laisse à la tribune pendant des heures entières, et même il fait semblant de leur maintenir la parole par impartialité. Il n'y a que Xavier Durrieu qui obtienne quelque chose de lui ; c'est son Benjamin : il l'aime tant qu'il l'empêche toujours de parler. Après cela, il faut dire qu'on sait bien que Xavier Durrieu connaît tous les secrets de la politique étrangère ; de plus, il épouvante le petit père Marrast avec son *Courrier français*.

Encore s'il n'y avait que le président de si méchant ! Voilà-t-il pas que le suppléant Corbon s'est avisé de prendre les manières du petit père Marrast ! A peine est-il au fauteuil qu'il fait sa tête. Mon Dieu, oui, il sonne à tour de bras, il lance des mots aussi ; et comme il n'ose pas trop encore s'en prendre aux représentants, c'est sur les journalistes qu'il se rejette ; aujourd'hui même, il a envoyé un huissier dire dans leur tribune qu'on allait expulser tous ceux qui ne boutonneraient pas leur gilet, ou qui se permettraient de rire pendant le discours de M. Lacase.

Encouragé par la sympathie du vice-président Corbon, l'orateur Lacase a développé tous ses moyens. D'abord, il est impossible d'imaginer un personnage plus solennel que M. Lacase : à la façon noble dont il se drape dans sa redingote-*peplum*, on croirait voir le célèbre confident Théramène. Non, certes, Théramène ne raconte pas la mort d'Hippolyte avec de plus beaux gestes, des effets de voix plus soutenus que ceux de l'orateur Lacase dans son discours contre les *concordats amiables*. C'est là ce que nous appellerons la véritable éloquence tragique ! A coup sûr, M. Lacase, qui jouit en outre d'un pur accent de Cahors, aurait obtenu un beau succès si l'Assemblée l'eût écouté ; malheureusement l'Assemblée était transformée en cabinet de lecture : le premier volume des pièces de l'enquête, qu'on venait de distribuer, l'absorbait, et M. Lacase n'a pu être apprécié que par les sténographes, qui avaient boutonné leur gilet pour obéir au vice-président Corbon.

19 août.

Réélection du président Marrast. — Toujours les concordats amiables. — Réclamation de Louis Blanc.

Les écoliers de M. Marrast ne lui ont pas gardé rancune, ils l'ont réélu président. Cet amour du martinet est d'un bon augure pour la discipline. — Le citoyen Lacrosse vice-présidait tandis que M. Marrast gar-

dait la chambre par convenance. On dirait que notre marin n'est point fort à son aise sur la terre ferme; il a si bien embrouillé le vote des deux premiers articles du décret des *concordats amiables* qu'il a fallu le recommencer deux fois, et qu'à la seconde on s'est aperçu que tout était à refaire. Cet incident, compliqué de cris harmonieux, a varié fort agréablement la discussion; on s'est séparé avant d'avoir pu entendre tous les avocats qui éprouvent le besoin de traiter la question. Il y en a trente-neuf d'inscrits, sans compter les Baze, Vezin, Charamaule et Bizoin, toujours inscrits de droit; Xavier Durrieu a consenti à se taire parce qu'il médite un plan d'intervention en Italie, où il proposerait de se rendre avec des bottes à revers.

Cette journée, qu'on peut appeler la journée des *votes interrompus*, aurait été fort monotone sans une exclamation de Louis Blanc. J'aurais désiré que le jeune orateur parlât un peu plus simplement, mais il a dit une chose juste, et je mets son emportement sur le compte d'une indignation légitime. Louis Blanc demandait justice à la bonne foi de l'Assemblée de la perfidie de certains journaux qui ont reproduit, en les mutilant, les documents de l'enquête. L'accusé, car Louis Blanc est l'un des principaux accusés du réquisitoire, venait signaler à ses juges la diffamation dont il est l'objet, et solliciter d'eux que, par respect pour le droit de la défense, pour la dignité même des représentants, on y mît un terme en interdisant aux journaux la publication des pièces tronquées. La réclamation de Louis Blanc a été accueillie avec faveur; mais les formalités font que ce bon accueil ne servira de rien. L'Assemblée ne se prononcera que dans trois jours d'ici, c'est à dire vingt-quatre heures après que les calomniateurs auront achevé leur besogne.

21 août.

M. Creton demande les comptes du gouvernement provisoire. — L'Italie, Mr Havre et le général Cavaignac.

Parbleu! le citoyen Creton est un véritable crâne! Il l'a fait comme il l'avait dit, ventrebleu! Il avait dit à ses amis : Morbleu! vous verrez comme je secouerai le gouvernement provisoire! attendez un peu que je sois là-bas. Je prétends me poser en bourreau des sycophantes; attendez un peu pour voir!

— Bravo! Creton, avaient répondu les amis; voilà un homme! De la raideur, mon garçon, et montre-leur ce que c'est qu'un Creton.

— Soyez calmes, les amis, vous aurez un beau spectacle! je vous en

réponds, foi d'orateur à trois poils. D'abord, où ont-ils mis l'argent? Je veux voir l'argent; il me faut de l'argent. Il ne s'agit pas de soudoyer le rebut de l'espèce humaine et de boire l'argent du Trésor dans des vases de vermeil; nous examinerons l'addition.

— On dit qu'ils ont volé cinq millions chacun et qu'ils ont tout placé sur les banques de Russie... attention, Creton!

— J'accepte ce renseignement; mais ce n'est pas tout, les malheureux ont dévoré le Trésor avec des fâmes!

— Quoi! avec des *fâmes!*

— Oui, monsieur, des *fâmes* de théâtre! Ah! corbleu, nous saurons ça, et je m'engage à prendre la parole; il faudra qu'on me montre les mains et les poches!

Fidèle à la promesse solennelle qu'il avait faite à ses amis, le citoyen Creton s'est élancé aujourd'hui à la tribune, et là, le poing sur la hanche, il a interpellé l'ex-gouvernement provisoire sur ses dépenses.

Nous n'aurions jamais supposé qu'un homme seul pût être à la fois si gracieux et si énergique.

— Quoi! de quoi? s'est-il écrié, où sont les registres?

— Je les tiens à votre disposition, a répondu M. Goudchaux, et j'ajouterai que le comité des finances approuve la comptabilité.

Ces simples mots ont produit quelque effet sur le citoyen Creton; mais afin de ne point laisser voir son trouble : « Quant aux commissaires de Février, a-t-il repris, c'étaient des corbeaux voraces... »

A ce malheureux mot de corbeaux, de tous les coins de la salle on a vu des représentants s'envoler comme des aigles, et venir s'abattre avec des *couacs... couacs* impossibles à décrire : en un clin d'œil, le malheureux Creton s'est trouvé au milieu d'un nid, et je vous prie de croire qu'il n'y était pas fort à l'aise, surtout quand le père de tous ces oiseaux furieux, Ledru-Rollin lui-même, s'est mis, à grands coups de bec, à défendre sa nichée. Heureusement, le président Marrast s'est interposé en rappelant M. Creton à l'ordre; — sur quoi l'orateur imprudent a regagné son banc, la queue basse.

M. Favre n'est pas homme à supporter, sans se défendre, qu'un autre essaie d'être aussi désagréable que lui; il a donc jugé la séance favorable pour prendre la parole.

Plaignons l'Italie!.. M. Favre s'intéresse à elle!

M. Favre, avec cette douceur qu'on lui connaît, a gratifié le général Cavaignac de deux ou trois questions aussi venimeuses que possible, sur nos relations internationales. Le général Cavaignac a cela d'

qu'il ne craint ni les avocats ni les serpents; il marche dessus tout simplement, et nous ne saurions trop dire avec quelle bonne grâce il a mis le pied sur les phrases à dard et à crochet de M. Favre. Ce général Cavaignac ne ressemble à aucun autre soldat; il parle en citoyen qui n'aurait point d'épaulettes, si bien que, par l'oubli même qu'il fait de son épée, on se souvient davantage qu'il en porte une au côté.

22 août.

Me Favre. — Son projet de concordats amiables repoussé. — Me Favre mord un peu le général Cavaignac.

Il devient nécessaire de détruire Me Favre. Tant que Me Favre s'est contenté d'être laid, de l'une de ces laideurs qui font froid aux gens qui les contemplent, pâle d'une pâleur cadavérique, tête de mort aux yeux caves derrière des lunettes vertes, nous n'y avons rien trouvé à redire; c'était son droit. Nul n'est tenu de ressembler à Apollon.

Un orateur peut être pédant, perfide, doucereux, gluant, hargneux, mais il ne faut pas qu'il morde les mollets de tous les honnêtes gens

qui entrent au gouvernement, autrement on se verrait obligé d'invoquer contre lui la juste sévérité des ordonnances de police pendant la canicule. Nous en prévenons les personnes auxquelles Me Favre appartient, si elles n'ont pas le soin de lui mettre dorénavant une muselière, c'est à elles que nous nous en prendrons de ses méchancetés. Tant pis pour M. Thiers, pour M. Barrot et pour les amateurs de la rue de Poitiers!

quand on veut avoir de ces orateurs-là à soi, c'est à la condition que les autres n'en souffriront pas. Me Favre s'est jeté hier dans les jambes du général Cavaignac, qui l'a corrigé d'importance; eh bien! il paraît qu'il n'avait pas été assez battu, car à peine la séance était-elle commencée qu'il s'est attaché de nouveau par les crocs aux basques de l'habit du général, et qu'on a été obligé de lui fourrer un gros argument entre les mâchoires pour lui faire lâcher prise.

C'est aux ministres, aux hauts fonctionnaires, en un mot, aux personnes du gouvernement, que Me Favre en veut ; et il n'y a pas à dire qu'on puisse l'apprivoiser par la douceur. L'ancienne commission exécutive l'avait, comme on sait, nourri de sucre et de brioche ; il avait pendant quelque temps fait ses délices, ouvrant la bouche en cœur, sautant dans les circulaires, enfin adorable en société. — On lui montrait un commissaire en frac à revers rouges et on lui disait : Me Favre, voilà un commissaire ! — Aussitôt il tendait la... main et exécutait une cabriole. Bref, M. Ledru-Rollin était enchanté de lui; il le vantait à tout le monde, disant : C'est mon petit Favre ; voyez comme il est républicain! — Et puis un beau jour que M. Ledru-Rollin sortait de la commission exécutive, Me Favre lui saute au *verso* et emporte la bouchée.

Pour excuser Me Favre de ce coup de dent, qui ressemblait à une ingratitude, des gens murmuraient : Ce jeune homme a mal aux gencives; s'il dévore un peu ses anciens amis, c'est pour se venger sur eux de les avoir compromis... quoi de plus naturel ? — En effet, cela est naturel et très-politique dans la rue de Poitiers, où l'on a toujours mangé la main qui tend le morceau. — Il paraît que Me Favre a encore faim, et qu'il voudrait bien goûter maintenant du général Cavaignac. Pour peu qu'on le laissât faire, tout le monde serait bientôt mordu, car il est sournois au possible; c'est quand il s'approche avec le plus de politesse qu'il attrape le mollet des gens. Heureusement, M. Marrast commence à se défier de lui, et, aujourd'hui même, il l'a mis à la chaîne. Cependant, comme il faut être juste avec tout le monde, nous dirons qu'il ne faut pas trop reprocher à M. Favre sa méchanceté, car le ministère et l'Assemblée l'avaient véritablement excité en lui prenant son projet de *concordats amiables* — à cent voix de majorité.

23 août.

Annulation de l'élection de M. Laissac, représentant de l'Hérault.

En arrivant au bout du pont, j'ai vu un homme qui faisait semblant

de regarder la rivière. — Eh parbleu ! lui dis-je, monsieur de Genoude, comment vous portez-vous? Me voilà bien ravi de vous rencontrer ici.

— Silence! me répondit-il en enfonçant davantage son chapeau, je vous prie de ne point me reconnaître ; supposez que je pêche à la ligne... Ça mord, ça mord !...

— Comment me ferez-vous croire que vous pêchez à la ligne, puisque vous n'avez pas de bâton ?

— Ça mord, ça mord !...

— Par exemple, continuai-je, je voudrais bien voir avec quoi vous amorcez ; montrez-moi vos mouches.

— Ça mord, ça mord ! fit-il. Chut ! la police m'observe... J'amorce avec du Plutarque et des citations de Montesquieu ; le goujon aime beaucoup cela... Ça mord, ça mord !...

— En finirez-vous ? m'écriai-je hors de moi, et me regardez-vous comme un carême-prenant? Je sais bien que vous êtes un homme trop sérieux pour pêcher à la ligne... mais alors, que faites-vous là sur le pont?

— Eh bien ! jeune homme, daigna-t-il s'écrier avec sentiment, votre franchise me désarme, et je vais tout vous révéler ; — mais d'abord, avez-vous lu mes citations dans *la Gazette de France?*

— Oui.

— Etes-vous pour le suffrage à deux degrés ?

— Oui.

— Alors, tapez-vous les cuisses... Fort bien... Vous saurez donc... Attention ! la police nous regarde... N'ayez pas l'air... Ça mord, ça mord !.... Feignons de parler de Plutarque et de Montesquieu.... — Je vous disais donc que je me suis déguisé en pêcheur pour venir rôder aux portes de l'Assemblée nationale.

— Qui est-ce qui vous empêche d'entrer ?

— Qui m'en empêche? Ah ça! vous n'avez donc pas lu mes citations? Etes-vous bien véritablement pour le suffrage à deux degrés? j'en doute... Tapez-vous les cuisses, s'il vous plaît... Fort bien... — Qui m'en empêche? dites-vous ; c'est ce malheureux Laissac, qui m'a volé mon élection de Montpellier ! tout le monde me vole mes élections ! la France ne demande que moi, mais Laissac a obtenu des lettres de recommandation de Buchez, qui est l'Anté-Christ, et l'on est venu enlever les bulletins dans la boîte à l'aide d'un sortilége ; voilà pourquoi je n'ai pas été nommé. — Attention, s'il vous plaît, la police a l'œil sur moi... Pêchons un peu... Oh ! le beau goujon ! oh ! le beau goujon ! Ça mord !

Un pareil discours eût électrisé un muet. — M. de Genoude, dis-je

au grand homme, après l'avoir écouté, vous seul pouvez sauver la France, car l'avenir appartient à ceux qui s'expriment par paraboles. Quand donc vous ferez-vous nommer représentant du peuple?

— Mon ami, me répondit-il à voix basse, puisque vous avez ma confiance, entrez à la Chambre, et allez voir si l'on renvoie Laissac, car, entre nous, c'est moi qui dois le remplacer. Mais pas un mot de cela à Larochejaquelein, il gâterait tout; gardez-vous bien surtout de vous taper les cuisses ou de faire des citations en sa présence, de peur qu'il ne vous reconnaisse pour mon émissaire!

— Ne craignez rien, m'écriai-je, je vais mettre mes mains derrière mon dos, afin de ressembler à un Bonaparte et de déjouer tous les soupçons.

Aussitôt je courus à la séance; j'entrais au moment même où l'on annulait l'élection du citoyen Laissac. Le reste de la discussion ne signifie plus rien, pensai-je en moi-même, allons bien vite prévenir M. de Genoude. — Quand je revins sur le pont, M. de Genoude n'y était plus, et je ne retrouvai que son Plutarque à citations au pied du parapet.

24 août.

Prime d'exportation aux morues de pêche française. — Réduction de la taxe des lettres.

Aujourd'hui, vers deux heures, à la marée montante, par un vent frais ventant sud-sud-ouest, l'Assemblée s'en est allée à la pêche de la

morue. Au moment où *la Discussion* sortait du port, le représentant Antony Thouret est monté sur le banc de quart, et a adressé aux autres

matelots un discours qui mérite d'être conservé dans les annales de la marine.

— Matelots représentants, s'est-il écrié, je dois vous avouer que je n'ai jamais pêché la morue, car je suis un orateur de terre-ferme... C'est égal, je vais vous dire.... — Comme à ce moment le bateau avait du tangage, l'excellent Antony Thouret a été pris du mal de mer, et il a fallu le porter dans sa cabine. — On a jeté les filets après qu'il a été couché, et, ma foi, la pêche a été bonne : — 18 francs de prime par quintal à l'exportation ! — Voilà les morues... salées !

A son retour de *Terre-Neuve*, l'équipage éprouvait le besoin de donner de ses nouvelles à sa famille ; mais, voulant affranchir ses lettres sans se ruiner, il a pris le parti de diminuer la taxe. M. de Saint-Priest a failli en mourir de joie. Chose plus extraordinaire : l'émotion l'a embelli !

25 août.

Discussion du Rapport de la Commission d'enquête. — Autorisations de poursuites contre Caussidière et Louis Blanc.

La séance — ou plutôt le drame — a duré dix-huit heures. — Le souvenir en restera comme de l'une des grandes journées de la Constituante. Quelques-uns prétendent qu'on se serait cru à la Convention ; n'exagérons rien : chacun sait bien qu'il n'y a point de tête pour enjeu de la discussion ; si cette certitude n'ôte rien de leur vivacité aux avocats, du moins remplace-t-elle dans l'Assemblée la terreur par la simple émotion. D'ailleurs l'émotion était très-vive. Grâce aux insinuations de ce rapport de la commission d'enquête, que M. Bauchard persiste à intituler : « Etude morale des causes de l'insurrection de juin, » la guerre civile des coups de fusil a continué en paroles. Si les mots tuaient, l'hémicycle n'aurait pas tardé à être jonché de cadavres. Depuis midi jusqu'à sept heures du soir, on s'est battu à bout portant, à coups de démentis, d'interpellations , corps à corps, en s'arrachant pour ainsi dire les discours de la bouche. C'était une mêlée dans laquelle tous les partis, amis et ennemis, se confondaient, et que la chûte du jour autant que l'épuisement ont seuls arrêtée, car le président avait perdu ses droits.

Pendant ce temps-là, les principaux accusés du rapport, Ledru-Rollin, Caussidière et Louis Blanc, restaient à leur banc, laissant à ceux dont les noms figurent dans les trois in-folios de M. Bauchard le soin préalable de venger leurs injures personnelles. C'est à qui se dépêtrera des délations, des dénonciations, des insinuations. — Les anciens procu-

reurs de la République ne sont pas eux-mêmes à l'abri de l'enquête. Voici MM. Portalis et Landrin obligés de faire des réquisitoires en faveur leur propre innocence contre le réquisitoire parlementaire. Puis des duels. Le citoyen Turk et le citoyen Baune vont se prendre à la gorge. Me Bac s'écrie qu'on a faussé le sens des notes saisies au domicile violé d'un représentant. Proudhon lui-même, — qui considère les coups de canon et la fusillade comme une *belle horreur*, — perd son sang-froid en s'entendant reprocher cette opinion d'artiste. Il s'agite au pied de la tribune avec une violence qui sied mal à sa figure vulgaire, à sa parole traînante, à son geste embarrassé! On nous a changé notre socialiste. Qui reconnaîtrait dans cet énergumène l'homme qui se présentait l'autre jour pour réorganiser le monde, de l'air à la fois assuré et modeste d'un horloger qui vient remonter les pendules à domicile? — Enfin, comme les cris, les injures et le scandale s'éternisaient et envahissaient le bureau, le président Marrast, par un effort surhumain, a rappelé tout le monde à l'ordre et enjoint aux orateurs, interpellateurs, témoins à charge et à décharge qui auraient encore quelque chose à dire, de déposer leurs explications dans le *Moniteur*, afin qu'elles fussent moins bruyantes.

Il était six heures quand le prologue s'est ainsi terminé. Ledru-Rollin a commencé le drame. Les tribunes avides le dévoraient des yeux. Les représentants, sentant qu'ils devenaient des juges, s'efforçaient de comprimer la passion dans leur sein. M. Odilon, le président de la commission d'enquête, obligé par sa position parlementaire d'être un modèle d'impassibilité, avait croisé les bras, et se distinguait par un visage plutôt encore rogue que solennel, auquel ses amis politiques conformaient leur attitude autant que possible. En somme les cœurs battaient.

Ledru-Rollin, quoique tribun par nature et par talent, est cependant un avocat fort habile. Son organe l'emporte parfois, mais il reste toujours maître de ses mots, dont le choix heureux et la convenance parfaite font souvent un singulier contraste avec le ton dont ils sont dits, et le geste qui les accompagne. Ledru-Rollin excelle aussi à deviner son auditoire. Voyant l'Assemblée émue, il s'est mis du premier mot à son diapason : il s'est oublié, il a laissé de côté sa personne pour défendre la République. Comme procédé oratoire cela était assez fort, mais cela était sincère; aussi la parole de l'ex-membre du gouvernement provisoire, venant ainsi évoquer le fantôme de Février, et conjurer les républicains d'août de défendre la liberté conquise, a-t-elle été d'un grand effet. M. Ledru-Rollin avait placé l'enquête sur son véritable terrain, face à face avec la Révolution.

Chose curieuse! celui qui s'est chargé dans le procès du rôle ordi-

naire de l'avocat, c'est Louis Blanc. Pendant cinq heures, dans un plaidoyer qui restera comme un tour de force de discussion, Louis Blanc s'est attaqué à l'enquête pièce à pièce, pied à pied, par la contradiction, par les preuves d'alibi, par les témoignages, en un mot avec une patience, une méthode, un art que n'aurait pas toute la chambre des avoués de Paris réunie pour préparer un dossier, — à l'instar du chef-d'œuvre que fabriquent les corps d'état. — Et puis après l'interminable et lucide plaidoirie, débitée mot à mot, sans que rien trahît l'épuisement dans un corps si frêle en apparence, sans que le timbre strident et métallique de la voix fût altéré, Louis Blanc a fermé le dossier, secoué sa tête comme un petit lion, et rejeté loin de lui, par un mouvement très-éloquent, le sanglant fardeau de l'insurrection de juin.

Il y avait encore un discours à entendre. Ce qu'on sait de l'improvisation originale de l'orateur, à qui ses précédents discours ont valu le surnom de citoyen *Sacrebleu*, avait redoublé la curiosité. Caussidière s'est présenté; mais il avait un air embarrassé qui a dès l'abord surpris ses amis. Il cherchait ses mots, lui qui a le bonheur de n'avoir jamais été arrêté ni par les expressions, ni par la construction des phrases; lui qui a dû sa popularité autant au moins à ses négligences grammaticales qu'au soin qu'il a pris des rues de Paris, — il semblait mal à l'aise dans cette tribune où d'ordinaire il se trouve tout naturellement aussi bien que naguère à la préfecture de police. Il avait perdu sa familiarité; il faisait des phrases qui ne ressemblaient plus du tout aux siennes et qui se composaient de mots élégants qu'on eût dit sortis du dictionnaire de Sarrans jeune et mis en ordre par Pascal Duprat. Bref, Caussidière était à la torture, il suait sang et eau, il ânonnait; sa nouvelle rhétorique était quelque chose de si étonnant dans sa bouche, que l'on ne savait plus à quoi s'en tenir sur son compte, s'il avait fait des études subites, ou si l'on avait été dupe jusqu'alors de sa feinte ignorance. — Enfin, n'y tenant plus, incapable de plus longs efforts de mémoire, sentant son cerveau se ramollir, Caussidière a pris le parti de tirer de la poche de sa redingote un gros manuscrit, et de lire presque couramment un beau discours en trois points qu'il s'est fait faire par son ami Lingay, et qu'il croyait avoir appris par cœur. — Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que Caussidière n'ait pas compté sur son improvisation; — ses collègues l'auraient certainement préférée au style que M. Lingay prépare pour les personnes de qualité.

Caussidière avait fini. — Tout-à-coup, et sans que le rapporteur de la commission ait répondu un mot, M. Marrast se lève, et, au nom du

Une Séance nautique.

ministre de la justice, demande à la chambre une autorisation de poursuites contre MM. Caussidière et Louis Blanc.

Il était deux heures du matin. L'assemblée, presque assoupie au bruit flatteur de l'éloquence de M. Lingay, à laquelle le pauvre Caussidière n'avait pas prêté un grand charme de lecture, s'est subitement réveillée! — Elle paraît d'abord frappée de stupeur; puis un indicible tumulte l'agite et ne cesse qu'à l'instant où le général Cavaignac monte à la tribune et invite les représentants à se prononcer par un vote immédiat.

Quelques orateurs, MM. Bac et Flocon entre autres, veulent tenter un dernier effort; c'est à peine si leurs voix sont écoutées. L'heure s'avance; il faut en terminer. Au sourire qui plisse la lèvre de M. Barrot et des *matois* qui l'entourent, on voit bien qu'il était, lui et ses complices, dans le secret du coup de théâtre.

Les amis des accusés, Louis Blanc lui-même, lutteraient en vain contre un parti pris.

Le vote! c'est la seule réponse qu'on consente à leur faire.

Et quand les premières lueurs du jour sont venues faire pâlir les lustres, les deux *inviolables* étaient livrés au procureur de la République.

28 août.

Decret sur l'election des juges consulaires.

Les portes du couloir grandes ouvertes, l'ardent soleil dont les rayons se brisaient contre les rideaux flottants, le clapotement de la discussion, la nonchalance d'une centaine de représentants mollement étendus sur les banquettes, toute cette fraîcheur factice et tout ce naturel laisser-aller semblaient dire qu'on était plutôt à l'école Deligny qu'à l'Assemblée nationale. Il ne manquait que les caleçons et les peignoirs. L'éloquence s'étalait dans toute sa nudité.

Chaque fois qu'un orateur montait à la tribune, on croyait entendre : « La pleine eau, citoyens, la pleine eau! A l'eau... »

Ajoutons que le bain parlementaire était présidé par un marin. — M. Lacrosse avait pris le fauteuil. M. Marrast, fatigué de sa dernière classe, s'était retiré dans ses appartements.

Il y a de bien beaux nageurs à l'Assemblée nationale! j'ai vu aujourd'hui des représentants piquer des têtes fort remarquables. Celui-ci brassait, celui-là se livrait à la coupe marinière; l'un plongeait, l'autre glissait entre deux eaux; M. Crémieux surtout ressemblait

à un véritable cachalot. C'est à lui qu'appartiennent les honneurs de la pleine eau ; il a remonté jusqu'au Pont-Neuf, nageant d'une main, et tenant de l'autre son rapport sur *les élections des juges consulaires*. Le rapport n'a pas même été mouillé, et l'un de ces matins nous le trouverons parfaitement sec dans les colonnes du *Moniteur*.

29 août.

Par indisposition de M. Marrast!

Quel est cet important mortel qu'on aperçoit là-bas sous les portiques? Tandis que le murmure confus de l'aréopage fait frémir les échos du palais, tandis que les guerriers groupés sous les platanes tuent les en-

nuis du jour, à l'aide de jeux innocents ou d'occupations diverses ; — qui en folâtrant avec la vivandière thébaine ; qui en fourbissant ses armes, ou bien en préparant dans les gamelles de ferblanc la soupe épaisse si chère aux braves, et qu'Homère a oublié de décrire ; — tandis que les centurions, le hausse-col pendant, dégraffent le ceinturon qui étouffe leur vaste abdomen, — effroi des Perses ! — et causent entre eux des souvenirs de Marathon et du taux de la rente, l'homme du portique, voluptueusement drapé dans sa robe asiatique, laisse tomber son regard olympien sur la foule qui grouille au-dessous de lui.

Sommes-nous chez Périclès, l'aimable tyran? chez le galant Alcibiade? ou chez Aristide le Juste? A coup sûr c'est ici la demeure de l'un des principaux personnages de la République. A sa chevelure, dont les boucles déjà grisonnantes affectent le désordre familier aux patriciens

anglais, à la noble pâleur du visage, qui rappelle celle des convives de Lucullus, à l'éclat de cet œil politique qui brille sous des sourcils consulaires, à la dictature du geste, au sourire protecteur et insolent, comme dut l'être celui des affranchis d'un César, il est impossible de ne point reconnaître un prince athénien, quelque descendant des décemvirs, le grand archonte, ou le chef du sénat.

Cependant on voit de loin la foule des parasites et des solliciteurs s'empresser autour du patron. — Les esclaves vont et viennent d'un air affairé; par un raffinement de luxe américain, au lieu d'avoir le petit manteau et la tunique courte, ils sont de noir habillés, et quelques-uns portent au cou des chaînes d'argent comme emblème de leur servitude. Le maître donne ses ordres d'un geste impérieux; on obéit en tremblant, car chacun sait bien qu'il ferait jeter aux murènes l'imprudent qui ne lui servirait pas son café chaud.

Au milieu de la cour qui assiége le demi-dieu, voici Duponchel le chorége et Nestor le maître des jeux; tous deux viennent s'incliner devant le père des arts; — comme on dit par flatterie dans les coulisses d'Athènes, — devant le protecteur des coryphées, des corybantes et des joueurs de luth.

— C'est bien, daigne répondre Périclès, qu'on m'amène les chœurs et les solistes! vous autres, procurez-moi les violons! et vous, suspendez des guirlandes aux murs d'albâtre! Qu'on ouvre le gynécée et qu'on aille chercher à l'Abbaye-aux-Bois des femmes qui donnent à mes nouvelles Athéniennes la tradition du peplum et de la tunique fendue!

Aussitôt les familiers, les clients et les affranchis s'élancent vers la ville; comme l'un d'eux passait près de moi; — Dave, m'écriai-je en l'arrêtant au passage, dis-moi le nom de ton tout-puissant maître, que je vois là-bas sous les portiques.

— Parbleu, citoyen, me répondit Dave, c'est M. Marrast en robe de chambre; il ne lira pas son rapport sur la Constitution aujourd'hui parce qu'il est indisposé, et qu'il prépare son bal. Mais vous aurez la consolation d'entendre de la bouche de M. Voirhaye le texte du projet : — 12 chapitres et 120 articles!

30 août.

Discours de Pierre Leroux sur l'abolition du decret du 2 mars. (Durée des heures de travail.)

Pierre Leroux est monté en chaire à trois heures et il a prêché jusqu'à six. On n'avait rien entendu de pareil depuis l'abbé Cottin. Notez

bien que tout le morceau est en plain-chant, que le citoyen Pierre Leroux ne se sert d'aucun instrument, et que c'est avec sa bouche et sa voix qu'il imite si bien le serpent. Il n'y a pas de chantre de Saint-Sulpice qui l'égale. Tantôt il fait l'orgue, tantôt il ressemble à une petite flûte, et cela sans jamais rien perdre de sa gravité et de la monotonie qui convient à ce genre de musique. Pierre Leroux appartient à la classe des socialistes doux et lycanthropes. Extérieurement il ne manque point de noblesse, et, quand on le voit enveloppé dans sa vaste redingote à la propriétaire, on est de suite rassuré sur sa philosophie; on l'accepterait volontiers comme un professeur d'écriture dans les pensions de demoiselles. Sa figure nous rappelle beaucoup le célèbre Mapah qui passait pour un véritable bon Dieu aux yeux de plusieurs portiers du Marais. Cette classe d'hommes est habituellement inoffensive, mais elle porte une longue barbe dont le citoyen Pierre Leroux est dépourvu. C'est par le menton rasé — tous les huit jours — que Pierre Leroux se distingue particulièrement des autres chefs de sectes. Ainsi, M. Considérant est orné de moustaches de cavalerie; quant à Proudhon, il n'a pas un poil au visage; mais ses cheveux jaunes et récalcitrants, son attitude altière d'épicier révolté, empêchent de le confondre avec qui que ce soit.

Pierre Leroux, au contraire, est un socialiste brun et patriarcal. On voit bien qu'il descend des anciens pères de l'Église, qui rendirent jadis Alexandrie inhabitable aux personnes qui n'avaient pas le goût de la rhétorique mystique et de la théologie hypocondriaque. Le citoyen Pierre Leroux aurait pu prendre part à la rédaction de l'Apocalypse, si on l'avait publié de son temps. Cependant il faut rendre une entière justice à cet orateur du Bas-Empire : quelle que soit sa ressemblance avec les portraits de Mathieu Laensberg, gravés en tête des almanachs liégeois, il est impossible de ne pas reconnaître immédiatement qu'il vient de Limoges, la patrie de Pourceaugnac. Comme on sait que ce rabbin, ce néo-chrétien, ce prédicateur, ce socialiste académicien, ce lutrin vivant est, au demeurant, le meilleur homme du monde et qu'il est capable de remplir, à lui tout seul, les revues de chefs-d'œuvre nébuleux qui font l'admiration de tous les Allemands qui ne savent pas bien le français, on l'accueille à la tribune avec beaucoup de bienveillance. A peine a-t-il ouvert avec un enthousiasme contenu le manuscrit de son sermon, que toute l'Assemblée se mouche avec un bruit de nez qui veut dire : « Cher monsieur Pierre Leroux, avez-vous bientôt fini? »

Pierre Leroux répond en commençant sa lecture d'un ton qui signifie : Jamais!

Ce qui étonne, en effet, ce n'est pas qu'il commence, mais qu'il puisse finir. — Ces discours-là ne sauraient mieux se comparer qu'aux lectures édifiantes qu'on fait pendant le dîner dans les réfectoires de colléges, et qu'on suspend brusquement au dernier plat pour les reprendre le lendemain avec le potage. On a d'ailleurs le soin de choisir des volumes où il n'y ait ni points ni virgules. Pierre Leroux a consenti à s'arrêter vers six heures un quart. A la suite de ce discours, le président Marrast ayant reconnu que neuf cents orateurs s'étaient fait inscrire pour parler sur la Constitution, et que tous les neuf cents passaient leurs nuits à improviser des manuscrits aussi longs que celui du citoyen Pierre Leroux, le citoyen Marrast, quoique convalescent, a fait immédiatement décider qu'à dater d'après-demain il y aurait deux séances par jour.

L'Assemblée était en humeur belliqueuse : après avoir démoli, — malgré la belle résistance de Pierre Leroux, — le décret du 2 mars, sous le prétexte qu'en voulant affranchir l'ouvrier de l'esclavage, par la fixation des heures de travail, le gouvernement provisoire l'avait rendu libre de mourir de faim ; — elle a rétabli les droits d'octroi sur la viande, par la raison plausible que, depuis cinq mois, les bouchers de Paris et le trésor de la ville s'apercevaient seuls qu'il était supprimé ; — quant aux consommateurs, ils ne s'en doutaient pas.

31 août.

Suite de la discussion relative au décret du 2 mars. (Durée des heures de travail.)

Un usage excellent vient d'être introduit dans les mœurs parlementaires. C'est au citoyen Léon Faucher, économiste, que nous devons cette innovation ; il est le premier qui ait amené la *claque* à l'Assemblée nationale. Le service, bien que pour un début, a été admirablement fait. On doit supposer que la claque de M. Faucher avait assisté à plusieurs répétitions, ou bien que l'auteur avait communiqué son manuscrit au *chef*, en prenant le soin de marquer les endroits à *chauffer*. L'exemple de M. Faucher sera suivi par tous les premiers sujets jaloux de leur gloire ; on se croira bientôt à l'Odéon, tant les applaudissements seront nourris et le public peu nombreux.

D'ailleurs, les orateurs de la spécialité de M. Léon Faucher ont toutes sortes de rapports avec les principaux personnages de la tragédie classique. — Ils cultivent exclusivement l'art sérieux, l'art pour l'art,

comme on dit, et sont entraînés à la tribune par une vocation au moins égale à celle qui pousse des jeunes gens de bonne famille à venir déclamer en public le récit de Théramène. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la claque de M. Léon Faucher fût la même que celle du célèbre Saint-Ybars ; — nous avons cru reconnaître sa manière.

D'abord, M. Léon Faucher a conservé la vieille tradition de la Comédie Française ; il s'est fait *faire son entrée* à la tribune, dans le genre consacré pour M. Ligier lorsqu'il revient de congé. Toute la rue de Poitiers a applaudi comme une seule main. Encouragé par ce succès flatteur, M. Léon Faucher n'a point tardé à mériter de nouveaux témoignages d'approbation. A peine était-il au milieu du premier acte de son discours que les *bravi*, les *brava* ont éclaté sous le lustre... suspendu sur la tête de M. Odilon Barrot. Enfin toutes les *répliques* ont été enlevées ; pas un effet de négligé ; et même, vers les dernières phrases, au moment où la cabale de la Montagne manifestait un peu d'opposition, M. Baroche a décidé le succès en se levant avec tous les signes d'un enthousiasme irrésistible, et en retombant sur son banc comme un homme qui se pâmerait d'admiration. Depuis la représentation du *Lys d'Évreux*, joué par autorité de justice, je n'avais rien vu d'aussi chaud ; peu s'en est fallu qu'on ne rappelât M. Léon Faucher.

Ce beau triomphe de l'intéressant orateur rappelle celui qui accueillit son premier début politique, à Poissy, avant la révolution de Février. M. Léon Faucher se présentait ce jour-là comme candidat à la députation, et il avait pour concurrent un redoutable éleveur de Normandie, qui prenait les électeurs par leur faible en leur parlant de l'intérêt qu'il portait aux animaux à cornes. Soudain, M. Léon Faucher s'élance sur une table et s'écrie : « Messieurs, ne croyez pas que je veuille représenter les bestiaux moins spécialement que mon honorable adversaire ! » M. Léon Faucher ne fut pas nommé, mais il fit un effet dont les gens de Poissy ne perdront jamais le souvenir.

M. Léon Faucher était lié par ses antécédents ; un économiste comme lui ne pouvait prendre place ailleurs que dans le comité du travail, dont il est devenu, nous disait ce matin un des vaudevillistes de l'Assemblée, *la chenille ouvrière*. — Au fait, le citoyen Léon Faucher ne saurait être bien défini que par le surnom de *limaçon féroce!* — Il est violent, mais gluant, et il laisse sa traînasse sur les sujets qu'il parcourt. Sa rhétorique à la guimauve et la bonne réglisse de son argumentation méritent l'estime des gendarmes de M. Odry, qui ont, comme on sait, d'affreux rhumes de cerveau. Je vous défie d'entendre cet orateur si éloquent sans éternuer.

La séance tout entière appartenait aux économistes. Les rivaux de M. Léon Faucher, voyant qu'il avait fait entrer une claque dans la salle, n'ont pas voulu qu'il en profitât seul, et tous, les uns après les autres, sont venus faire leur cours devant l'Assemblée. La présence d'une foule nombreuse enflammait ces professeurs, très-souvent réduits, d'ordinaire, lorsqu'ils parlent en public, à donner trois francs au commissionnaire du coin pour pouvoir prétendre qu'ils ont un auditoire.

Le professeur Volowski s'est d'abord présenté à la tribune. Il a prononcé d'une voix lente et monotone un discours qu'on peut considérer comme bien extraordinaire venant d'un ancien Polonais.

Puis le suppléant Brunet a pris son tour. C'est l'homme de l'Assemblée qui a le plus de mémoire. Il sait ses discours par cœur et il les récite sans reprendre haleine; — ce qui lui a valu le nom de *Coupe-Toujours*, par comparaison avec le fameux marchand de galette du Gymnase.

Enfin M. Pascal Duprat, le Durrieu du comité du travail, a succédé à ce four d'éloquence qu'on appelle le citoyen Brunet; Pascal Duprat avait commencé par secouer sa belle chevelure d'une façon orageuse et solennelle à la fois, qui ne promettait rien moins que la collection entière de la *Revue du progrès;* nous avons cru pouvoir nous retirer sous le prétexte que nous recevons depuis plusieurs années cet intéressant recueil et que nous avons eu la délicatesse de ne jamais en couper les pages. D'ailleurs, à la vue de Pascal Duprat, M. Taschereau lui-même affichait une attitude *rétrospective*. C'est notre excuse.

Pour en finir, je dirai aux économistes qui ont pris à partie M. Pierre Leroux, que tous les discours des rhéteurs n'ont jamais produit au jour une vérité, et que de la théorie des socialistes au parti pris des économistes il n'y a pas l'épaisseur d'un fêtu. Les uns et les autres, sous prétexte de justice exacte, ou de rester conséquents avec ce qu'ils nomment la rigueur des principes, concluent pour l'impossibilité; et s'il fallait les en croire, ce n'est pas l'existence humaine ou l'exigence du droit qui seraient satisfaites, ce serait leur orgueil. — Il s'agissait de trouver un moyen terme entre le décret du 2 mars, qui sacrifiait le patron à l'ouvrier, — décret abrogé hier, — et la vieille loi qui immole l'homme au produit. — Le sujet est digne de l'étude des amis sincères du droit et de l'humanité! ils en ont fait, de part et d'autre, un conflit d'amours propres. Système contre système! c'est un défi. — Ni l'ouvrier, ni le maître, ni l'industrie n'intéressent en réalité les philosophes et les soi-disant praticiens; la passion et les discours tendent au triomphe d'arguments égoïstes. Cela se voyait dans l'in-folio de

M. Pierre Leroux; cela se retrouve tout autant dans les livres que MM. Wolowski, Léon Faucher et Pascal Duprat, sont venus réciter. Le ministre de l'intérieur, M. Senard, assez heureux cette fois pour n'être que l'avocat de la conciliation, appuyait un amendement qui met d'accord l'humanité et l'intérêt d'État avec l'intérêt industriel et le capital; les économistes l'ont vilipendé comme un ignorant qui ne rougit pas d'avoir la prétention d'être un honnête homme. M. Léon Faucher, plus violent que les autres, s'est même emporté jusqu'à traiter M. Senard de communiste — à mots couverts!

1er septembre.

Rétablissement de la contrainte par corps.

Pour rien au monde je ne serais entré! Tous les abords du palais étaient cernés par des gens de mauvaise mine, dont l'aspect menaçant

et sournois m'a glacé de terreur. Une personne officieuse a bien voulu m'apprendre que la PRISE DE CORPS venait d'être rétablie; il m'a dès-lors été facile de reconnaître que les groupes postés aux différentes issues étaient exclusivement composés de recors, praticiens, huissiers et gardes du commerce, qui guettaient les représentants au passage... sans doute pour les remercier de la faveur qu'on venait de leur accorder. Afin de ne point empêcher par ma présence ces individus

d'opérer et de témoigner leur joie à leurs bienfaiteurs, je me suis immédiatement retiré par discrétion. — C'était la place de Schylock, et non la mienne.

2 septembre.

Proposition Liechtemberg sur la levée de l'état de siége. — Discours de Ledru-Rollin et du général Cavaignac. — Maintien de l'état de siége. — Victor Hugo.

M. Ledru-Rollin et le général Cavaignac s'exprimaient avec chaleur; l'Assemblée paraissait les écouter avec un vif intérêt; mais cela ne nous touchait guère: nous savions que Victor Hugo devait faire un discours. Or, un discours de Victor Hugo c'est l'*événement* de la séance, ou bien il n'y a plus d'événement.

— Mon voisin, dis-je à un particulier qui était tout oreilles, comment se fait-il que les autres ne se taisent pas quand ils savent que Victor Hugo a demandé la parole?

— Laissez-moi tranquille! fit ce misérable classique, vous m'empêchez d'entendre.

— Fort bien, répliquai-je avec une amère ironie; monsieur est sans doute un ami de Rolle, le feuilletoniste?

— Porc aux choux! porc aux choux!

— On le mangera sans vous, entendez-vous, clair de lune; entendez-vous, reflet!

Mon voisin ne souffla mot; en le regardant mieux, je reconnus qu'il appartenait au *Constitutionnel*. Sourd et muet, va!

Cependant je souffrais bien. J'avais devant moi Victor Hugo, qui éprouvait des tortures de poëte, bien qu'il affectât extérieurement le calme de la divinité. Par son œil seul il domptait l'Assemblée, en attendant le moment de la subjuguer avec des antithèses. De temps à autre, il croisait ses bras sur sa poitrine comme Ruy-Blas, ou bien il relevait les longues mèches plates qui lui tombaient sur le visage. C'était un spectacle imposant et plein d'enseignement! Le volcan muet sur son banc, et les fumerons à la tribune! Vacquerie, qui s'était déguisé en pompier du 15 mai pour assister de plus près à la solennité, pleurait de rage dans son casque.

Néanmoins, Ledru-Rollin osait continuer son morceau; nous l'aurions peut-être trouvé éloquent, s'il avait eu la décence de se taire dans ce jour consacré à Victor Hugo. — Y a-t-il deux soleils au firmament? que les taupes répondent.

A la rigueur, on permet au général Cavaignac de parler devant Victor Hugo, — en qualité de militaire seulement. Cavaignac est l'épée, Hugo est le bras. Ce qu'on ne supposerait pas, c'est qu'après l'inconvenance qu'avait eue Ledru-Rollin de garder si longtemps la parole, c'est qu'après la réponse du général Cavaignac des orateurs se soient permis de se jeter entre Victor Hugo et la tribune. — Eh bien! oui, nous le disons pour que la postérité le sache, il s'est trouvé deux êtres, deux vers de terre, qui ont dérobé à Victor Hugo son tour, sous le prétexte qu'ils étaient inscrits avant lui ; ce sont les citoyens Chevreau et Fève de Marais!

A ce moment, l'attitude du poëte était foudroyante; il avait quitté son banc pour s'établir en faction au pied du bureau; de là il glaçait d'effroi le président Marrast, qui n'était séparé de lui que par une muraille de planches et une rangée de secrétaires.

Nous ne nous abaisserons point à décrire l'éloquence des orateurs Chevreau et Fève de Marais, car nous nous plaisons à croire qu'ils ont la conscience de leur infériorité; mais nous dirons d'eux ce que l'Auvergnat disait du soulier qu'il avait trouvé dans sa soupe : ce n'est point tant parce que leurs discours sont mauvais que nous les leur reprochons, que parce qu'ils tiennent de la place.

Victor Hugo est enfin apparu. — Aussitôt la jalousie de l'Assem-

blée de se manifester avec une inconvenance dont on n'a idée que

si l'on a assisté aux représentations d'*Hernani*. Croirait-on qu'il a été impossible au poëte, pendant plus d'une demi-heure, de faire entendre un mot. — Assez! la clôture! allons donc! la clôture! — On tremblait que la salle ne croulât. Quant à lui, il avait conservé la fermeté héroïque d'un homme qui a fait représenter les *Burgraves*, et qui est trop sûr de Vacquerie pour redouter les ennemis politiques. — Puis au moment où la cabale devenait aussi féroce que celle de la Porte Saint-Martin dans les jours où feu Harel avait l'imprudence de laisser des payants s'introduire : — Vous demandez la clôture? s'est-il écrié, c'est sur la clôture que je vais parler!

A ces mots, le gros Antony Thouret, qui est un poëte, s'est levé avec transport en vociférant : Parlez, Tragaldabas! parlez, porc aux choux! Tragaldabas! Ainsi encouragé par un véritable admirateur, Victor Hugo n'a point tardé à faire rentrer sous terre toute l'Assemblée. — Je sais pourquoi l'on suspend les journaux, a-t-il dit, c'est pour les empêcher de parler de moi. On ne tolère que ceux de M. Ponsard, — injustice que l'état de siége ne saurait autoriser. J'accepte l'état de siége, mais ce n'est point une raison pour que je sacrifie Tragaldabas! Oui, général, je vous accorde la dictature, mais je réclame la liberté de Tragaldabas. — Sans Tragaldabas, il est impossible de voter sérieusement la Constitution; Tragaldabas est-il coupable, livrez-le au jury, mais ne le suspendez pas!

. . . . . .

Après cela, il n'y avait plus qu'à voter. L'Assemblée s'est prononcée pour le maintien de l'état de siége; — en réservant toutefois la question de liberté de presse, défendue par Victor Hugo beaucoup plus sérieusement que ce récit ne le laisse croire.

4 septembre.

Double séance. — M. de Falloux. — Reponse du général Cavaignac.

Vers la fin de la semaine passée, des hommes robustes étaient montés à la tribune pour s'écrier : « Tu dors, Brutus! Croyez-vous donc, *faignants*, qu'avec une séance par jour nous en finirons jamais? On parle d'abolir le décret sur les heures de travail, et nous autres nous commençons notre besogne l'après-midi! nous ne faisons que des demi-journées! Citoyens, il y a ici des personnes qui n'ont jamais le temps de réciter leurs discours; c'est un vol fait à la patrie. Je propose deux séances par jour à compter de lundi. » — Cette honorable manifestation

fut accueillie par un transport unanime. Aujourd'hui même l'Assemblée s'est réunie dès la pointe du jour, — à l'heure où les maçons vont dîner, — à onze heures sonnant.

A la vérité, on voyait bien que les représentants venaient de se lever; leur attitude était celle de gens récemment arrachés aux bras de Morphée : la plupart encore dans le plus simple appareil... oratoire, la cravate de travers, les yeux gros et la phrase traînante. La moitié dormaient debout; les autres se tenaient éveillés en s'enfonçant des épingles dans les cuisses; quant à ceux qui prenaient la parole, ils ressemblaient à des somnambules.

Rien ne saurait donner une juste idée de l'aspect de cette réunion d'hommes politiques sortis du lit de trop grand matin, par dévouement pour la patrie. Ajoutons qu'ils n'avaient point déjeûné, et que l'appétit se joignait au sommeil pour les mettre dans la plus intolérable position du monde sur des banquettes qui ne sont point rembourrées et qui n'ont presque point de dossier. C'est avec cette disposition d'esprit que l'on a entamé la discussion. Elle aurait été pleine d'intérêt si, au milieu de chaque phrase un peu longue, les orateurs n'étaient pas tombés involontairement le nez sur le rebord de la tribune. Heureusement quelques-uns ont tenu bon à l'aide de prises de tabac réitérées et en se mouillant le bout des doigts dans le verre d'eau sucrée, qui semblait n'avoir été placé là que comme une raillerie amère pour les citoyens orateurs qui n'avaient pas encore pris leur chocolat.

Il y avait cependant dans l'Assemblée un personnage bien éveillé; c'était le citoyen Falloux. Rien d'étonnant à ce que le citoyen Falloux, avec sa tournure de garde-chasse, possède sa vivacité dès le point du jour; il ne lui manque qu'une carnassière. J'ai cru que le citoyen Falloux prenait la parole pour porter un toast à saint Hubert. Le citoyen Falloux a dû tuer bien des renards dans sa vie. Voyez d'ici les chats-huants cloués à la porte de son castel et les bois de cerf dix cors qui ornent sa salle à manger! C'est d'ailleurs un chasseur de bon ton que le citoyen marquis de Falloux; il parle à courre, et, palsambleu! c'est avec des discours Lefaulcheux qu'il tire sur le gouvernement. — Ma petite *paole* d'honneur panachée! dites donc, m'sieu l' général, s'est écrié mon parfait gentilhomme, est-ce que vous voudriez être assez aimable pour m' dire si c'est à moi que vous en aviez l'aut'e soir, en parlant d' mes amis les légitimistes qui conspirent? — Cher monsieur de Falloux, a répondu le général Cavaignac, allez donc vite là-bas.... vous manquez vos perdreaux!

Après cet incident, l'Assemblée a repris sa gravité; mais il était

L'Assemblée en récréation.

impossible qu'elle résistât plus longtemps aux tiraillements d'estomac qu'excitait l'éloquence à l'absinthe de M. Léon Faucher. Une heure a sonné; aussitôt tout le monde s'est levé : c'est en vain que le président Marrast a fait des efforts pour continuer la classe. On lui a dit que l'instant de la récréation était venu et qu'il n'avait pas le droit de retenir les élèves ; comme il s'obstinait à les empêcher de sortir, un grand qu'on trouve toujours à la tête des révoltés, le citoyen Flocon, a jeté son chapeau en l'air et s'est mis à danser dans la chaire : plusieurs petits représentants, excités par cet exemple, ont commencé à jouer aux billes, et alors, ma foi, tous les autres se sont sauvés dans la cour. Voyant cela, le président Marrast s'est couvert, et a déclaré avec sa grosse voix qu'il n'y aurait plus qu'une seule classe par jour, au lieu de deux, mais qu'on entrerait à l'étude à midi, qu'on ne s'en irait qu'à six heures, et qu'on donnerait à la Constitution quatre jours de la semaine. — Ce garnement de Flocon n'a-t-il pas eu le toupet de dire que c'était là ce qu'il avait demandé jeudi dernier ! — Si Gros-Jean en remontre à son curé, où allons-nous?

5 septembre.

Le préambule de la Constitution.

Nous sommes bien ici; plantons-y trois tentes, une pour Pierre Leroux, une pour Coquerel et la troisième pour les passants, car il est probable que nous resterons pendant bien des discours, en cet endroit, que les politiques sérieux appellent poétiquement, dans leurs *pallas*, le VESTIBULE de la Constitution.

C'est, ma foi, bien une maison à six étages que ce vestibule,—non compris la cave et le grenier. On y logerait en garni l'éloquence de l'Assemblée tout entière. L'auberge n'est pas trop grande d'ailleurs, car, depuis hier, des orateurs sur lesquels on ne comptait pas apportent leurs sacs de nuit. On entend de toutes parts ces représentants claquer de la langue pour essayer s'ils ont la bouche facile, la salive suffisante et la mâchoire montée. Beaucoup qu'on croyait muets se disposent à prouver qu'ils ne sont que sourds. Il est incontestable qu'une innombrable quantité d'hommes éloquents de la province se réservaient pour cette occasion solennelle. Jusqu'à présent ils n'avaient pu parler, étant trop consciencieux pour jamais improviser, mais dès l'instant qu'il s'agit de la Constitution, c'est différent; pas un d'eux qui ne possède un gros cahier dont tout son département a connais-

sance, et qu'il lui importe de faire insérer au *Moniteur*. Tous les professeurs de philosophie, tous les anciens notaires, tous les docteurs, tous les savants et tous les pédants font queue à la tribune; — on sera obligé d'y établir des barrières.

Beaucoup d'orateurs étaient déjà entrés hier dans le *vestibule*, et même le citoyen Gerdy, surpris par la nuit, n'avait pu s'en tirer à l'aide du fil de son discours. Heureusement il s'est retrouvé ce matin, et il a achevé de devider sa pelote comme un véritable rouet. On nous assure que le discours du citoyen Gerdy est un discours d'aïeul, ce qui explique qu'on l'ait trouvé un peu rance. M. Gerdy appartient à une famille parlementaire, qui lui a légué en héritage ce morceau préparé par un ancien Gerdy qui se portait candidat à la Convention.

Le citoyen Pierre Leroux est trop modeste. Afin d'ôter tout prétexte aux gens qui lui reprochent d'être en avance sur son siècle, il s'est mis à lire un numéro de la *Revue indépendante*, publié il y a sept ans. Attention, messieurs les sténographes! La reproduction est interdite.... ce morceau est la propriété d'un éditeur.

Remerciez l'abbé Fayet d'avoir jeté quelque gaîté dans le *vestibule*, qui ressemblait à une cave lorsqu'il y est arrivé. L'abbé Fayet est le plus jovial politique qui ait jamais prêché dans une assemblée délibérante. Il monte à la tribune comme le bon curé de Giraud entre au presbytère, — à bidet avec sa servante en croupe. — Bref, on l'a surnommé Fayet de *Pomponne*.

Le pasteur Coquerel se croit obligé à plus de solennité que M. Fayet de Pomponne; il n'en est pas moins amusant pour cela. Seulement c'est un comique sérieux qui ne rit jamais, et cette gravité imperturbable double ses *effets*. Le pasteur Coquerel excelle surtout à rouler les *rrrr*. Chacun de ses mots crie comme une porte cochère. Puis, après avoir jeté son bras par-dessus son épaule, comme s'il relevait le pan d'un manteau de confident, à la manière des Romains tragiques de Daumier qui échangent une prise devant le trou du souffleur, M. Coquerel a terminé en se gargarisant avec une péroraison dont il a seul le secret

Le jeune Fresneau, enfant prodige, devait prendre part au débat en sa qualité de petit savant brun. Cet orateur a sans doute son discours dans les doigts, tant il les remue. Nous pensions que c'était peut-être un harpiste, mais on nous dit qu'il est naturaliste, et qu'il brigue la place d'instituteur du chimpanzé. Il mérite de l'obtenir.

La question était de savoir si l'on discuterait le *vestibule* de la Constitution après ou avant le vote des chapitres.

6 septembre.

Discussion du préambule. — Pierre Leroux lit son *discours aux politiques.* — Improvisation de Lamartine.

Si ce bon Pierre Leroux s'imagine qu'on lui permettra de venir étaler toute sa bibliothèque sur le bureau, il se trompe. M. Grandin n'est pas homme à le supporter, et dès le commencement de la séance il a jeté

à bas les bouquins du philosophe, en lui disant : — Mon brave, allez-vous-en porter votre éventaire sur les parapets des quais.

Pierre Leroux se disposait à une résistance terrible ; il avait déjà préparé onze citations, feuilleté trois in-folios et mis en ordre toute une collection de ses œuvres remplies d'arguments péremptoires ; enfin il prenait son élan pour entamer la controverse quand M. Grandin a eu la malhonnêteté de lui arracher ses livres des mains et de lui faire des cocotes sous le nez avec les pages les plus intéressantes.

Ce qui nous plaît de M. Grandin, c'est que cet orateur coriace, gracieux comme un clou, presque sauvage, met tout de suite les pieds dans le plat avec l'affabilité d'un homme qui a toutes les peines du monde à percevoir ses loyers depuis la révolution. Laissez-le faire, il assommera ses portiers, qu'il traite de — Pierre Leroux — chaque fois qu'il leur trouve les mains vides. Avec l'éloquence de M. Grandin, il y a toujours des coups de bâton à recevoir, mais on peut aussi attra-

per par hasard une bonne vérité, comme aujourd'hui, par exemple, qu'il a dit tout net à l'Assemblée qu'en permettant aux gens de débiter plus longtemps des discours écrits, il faudrait dix ans pour achever la Constitution. Sur ce, il a proposé d'expulser, à l'avenir, de la tribune tout individu porteur d'un manuscrit. La plupart des professeurs d'éloquence ont pris cela pour une personnalité; quelques-uns même se sont emportés jusqu'à reprocher au citoyen Grandin d'être un égoïste qui voulait abuser de sa facilité. — Néanmoins, la sortie a réussi; M. Grandin n'avait pas encore fini de parler qu'un grand nombre de citoyens orateurs ont d'abord fourré doucement dans leurs poches les liasses de papier dont ils avaient les mains pleines, puis se sont esquivés dans la cour, pour cacher leur honte.

La parole se trouvait libre, Lamartine l'a prise, et ne l'a pas rendue avant de s'en être servi pendant deux heures; mais comme M. de Lamartine ne tire pas ses discours de sa poche, et qu'il n'a pas d'autre manuscrit que son inspiration, M. Grandin s'est tenu pour satisfait.

L'Assemblée cherche un préambule à la Constitution, le voilà trouvé, quoiqu'un peu long : — qu'elle prenne le discours de M. Lamartine !

7 septembre.

Le préambule. — L'amendement Deville. — Adoption de sept paragraphes.

A peine le farouche Grandin avait-il le dos tourné que tous les orateurs à papiers, à brochures et à gros becs, sont revenus s'abattre comme une volée de moineaux-francs sur le champ de blé de la tribune.

Le premier qu'il faille citer, c'est un vieux militaire, un grognard, le capitaine Deville, — Dagobert pur sang! — Il a perdu ses moustaches dans les combats; il lui reste encore un peu de chevelure, mais sous le nez plus rien ! Cela ne l'empêche point d'être éloquent à sa manière. L'orateur Deville est l'auteur d'un certain amendement que la pudeur nous défend de décrire. — Apprenez que ce vieux soldat est devenu un intraitable pékin, et que, sous le prétexte d'avoir le *profil* du sabre en horreur, il voudrait mettre la Constitution dans un fourreau. — D'abord le grognard nous a raconté ses campagnes; il paraît qu'il a eu à se plaindre du petit caporal; — suffit. — Quant aux porteurs de graines d'épinards, ce sont tous des propres à rien, désagréables en société dans les pays civilisés, et, sauf meilleur avis, le citoyen Deville

propose de les dégommer, si l'on veut que la France soit peuplée d'hommes libres.

Voilà le sentiment
D'un vieux sergent,
D'un ancien militaire
Qui ne sait pas souffrir et se taire...

sans murmurer, comme celui de *Michel et Christine*. Le citoyen Deville tenait absolument à produire de l'effet; il peut être content. Du haut des cieux, sa demeure dernière, son colonel doit éprouver une vive satisfaction; le grognard Deville a fait presque à lui seul les frais

de la séance. Le beau succès oratoire! on riait jusque dans la cour.

Un simple bourgeois a cependant partagé les lauriers du grenadier Dagobert. La postérité désire connaître ce rival de la grande armée; il se nomme Detours, — gaillard qui n'y va pas par quatre chemins. Ici j'éprouve un bien grand embarras. Le citoyen Detours a parlé pendant deux heures sans discontinuer; — preuve d'haleine d'autant plus digne d'éloges que personne ne l'écoutait. Il serait donc de la dernière importance de révéler aux amateurs ce discours que personne n'a entendu. Malheureusement on s'est engagé par serment à n'en pas laisser sortir un seul mot.

La conspiration dont je suis la première victime a été ourdie dans la tribune des sténographes. L'un de ces messieurs s'étant écrié dès que l'orateur est monté à la tribune : — Bon! Detours est un entr'acte ! » aussitôt tous les autres ont suspendu leurs phrases et mis leur plume au râtelier. C'est alors qu'il a été convenu qu'on passerait l'orateur Detours sous silence, et qu'on a exigé un engagement d'honneur de tous les assistants. On réserve d'ailleurs des peines terribles à quiconque manquerait à sa parole. Dans une circonstance aussi grave, quel parti prendre? D'une part, devons-nous priver l'histoire d'un morceau d'éloquence qui s'élève à la hauteur de l'obélisque? d'un autre côté, pouvons-nous nous exposer à être traité comme un agent de police? Il faudrait un *Detours* adroit pour sortir de cette position difficile; nous allons faire, s'il vous plaît, de vains efforts pour le chercher. D'ailleurs, on a taillé bien de la besogne aujourd'hui : — *sept* paragraphes du préambule,—et la Constitution entière, avec les amendements et contre-préambules, n'en contient que *onze cents!* C'est à peine si la discussion durera deux ans!

8 septembre.

La durée du travail dans les ateliers. — La médiation en Italie.

L'Assemblée nationale nous donne un gage de son zèle; elle a fixé par décret la journée de travail à douze heures dans les ateliers. La France est autorisée à considérer ce vote comme la meilleure réponse que les représentants pussent faire aux gens qui les accusent de ne point aller assez vite en besogne.

Les Autrichiens nous acceptent pour arbitres dans les affaires d'Italie! — Ah! le bon billet de médiation qu'a là M. Bastide!

9 septembre.

Suite et fin du décret sur les heures de travail.

Petit père Marrast s'est retiré dans son gynécée : il est bien fatigué. La couronne de roses est lourde à sa tête allanguie; comment supporterait-il le poids de la séance? Son bal d'hier a épuisé le pauvre président. Aussi quel mal il s'est donné! il paraît qu'il a été charmant, d'une affabilité de maître de pension le jour où ses élèves lui souhaitent sa fête avec une cafetière d'argent achetée par souscription. Il avait re-

mis les pensums à tout le monde et invité les familles des représentants. — Malheureusement il n'y a pas eu de feu d'artifice.

Un beau bal cependant! tout Paris en parle dans la nouvelle Athènes; ce qu'on en disait entre représentants, à la Chambre, a défrayé la politique de la journée. On s'accorde à vanter les violons et les divertissements. Plusieurs Aspasies que nous avons rencontrées se pâmaient encore au souvenir d'une certaine valse qui fait le plus grand honneur à la République. — Belle Aspasie, calmez-vous donc. — Ah! citoyen, on ne faisait point de meilleure musique chez Alcibiade!

Quant à la valse, nous l'appellerons la *valse de Lacédémone;* le pendant de la *valse de Lacédémone,* c'est le quadrille de la *Constitution*; le motif en est adorable, seulement l'accompagnement l'écrase.

A la fin du bal, il s'est passé quelque chose de tout-à-fait galant et qui témoignait en même temps du respect qu'on aime à voir conserver vis-à-vis des autorités. Le chef de la musique, suivi de sa troupe, s'est avancé, suivant la tradition de la ville de Meaux, vers le président et la présidente, entourés de leur société; et après avoir salué, il s'est mis à la troisième position : — Monsieur et madame la présidente est-il content et satisfait? — Très-bien, très-bien.

C'est sur ces mots remplis de dignité que la fête s'est terminée. L'ambassadeur d'Angleterre est sorti transporté. — Ma foi! disait-il, en revenant, à un prince suisse de ses amis, il y avait ce soir chez Marrast des diplomates bien forts; notamment Durrieu du comité des affaires étrangères, qui m'a étonné; quant à Germain Sarrut, j'en suis épouvanté! mais l'homme que je redouterais le plus, si nous avions une conflagration européenne, ce serait Me Avond du comité de la guerre; que celui-là se mette à la tête d'un corps d'armée, je ne sais pas où nous irons!

Donc, pendant qu'on offrait à M. Marrast le tilleul infusé, le vice-président maritime, M. Lacrosse, s'est chargé de mettre la discussion à flot. On a dit de M. Marrast qu'il ressemblait à un méchant pion; on peut dire bien plus justement de M. Lacrosse qu'il a tout-à-fait l'air d'un excellent professeur de natation. A voir comment M. Lacrosse ne s'assied jamais sur son fauteuil, et se tient debout devant le bureau, regardant au-dessous de lui, comme s'il suivait attentivement les mouvements des apprentis nageurs qui barbottent dans la tribune, nous nous rappelons involontairement les premières leçons que nous reçûmes à l'école Deligny; il nous semble encore avoir dans les oreilles la voix retentissante du célèbre Cachalot, baigneur assermenté : « *Elongez*-vous sur la brasse, le nez hors de l'eau! sortez les épaules... Allons, jeune

homme, nagez tout seul.... comme un crocodile! » A ce moment, Cachalot lâchait la corde, et le crocodile coulait à fond.

Eh bien, le vice-président Lacrosse est pour nous la vivante image de Cachalot; ne semble-t-il pas qu'il tient les orateurs à la corde, ou qu'il tend la perche à ceux qui s'enfoncent? Pauvre Cachalot! il aurait eu fort à faire aujourd'hui; jamais on ne vit autant de plongeons en une seule séance! Si le gouvernement ne décerne pas une médaille de sauvetage, au vice-président Lacrosse, ce sera une injustice criante. Il a tiré de l'eau, en notre présence, plus de dix personnes éloquentes, entre autres le marguillier Sibour; et s'il y a une demi-douzaine d'amendements de noyés, ma foi, ça n'est pas de sa faute. — La perte de ces amendements sera d'autant plus sensible qu'ils appartenaient à d'honnêtes fabricants doués d'une âme tendre, se donnant tous pour les pères de l'ouvrier, et tous tellement sûrs de leur affection pour lui qu'ils s'opposaient à ce qu'aucune loi limitât leur tendresse. Grandin (d'Elbeuf), Levavasseur (de Rouen) et quelques autres filateurs se sont écriés— Que fixer la durée des heures de travail, c'était rompre tous les liens d'intimité entre le patron et l'ouvrier; que si on les empêchait de passer ensemble les jours et les nuits, on introduirait la désunion parmi eux parce qu'ils se verraient moins. — Notre sieur Sevaistre et Cie a renchéri encore sur ces protestations. Le sieur Sevaistre, — véritable républicain d'industrie, — est ce même commerçant qui récemment, à l'occasion de la révision des articles du Code pénal, relatifs aux coalitions, n'hésitait pas à affirmer que le prétendu droit pacifique du travail libre était à ses yeux un crime de lèse-fabrique, — c'est à dire de lèse-humanité! — Dites-moi donc la différence qu'il y a entre ce bon M. Sevaistre et l'excellent M. Proudhon, si ce n'est qu'ils emploient les mêmes arguments au rebours l'un de l'autre? Mais en leur qualité d'*extrêmes* il leur est impossible de ne point finir par se toucher. — Voyant le danger, M. Tourret, le ministre du commerce, a jeté entre eux un coussinet destiné à amortir le choc, si tant est qu'on ne puisse pas l'éviter un jour. Ce coussinet, rembourré d'observations justes, de vues élevées, de savoir pratique, s'adapte ingénieusement au *maximum* de douze heures, qui est le principe de la loi du *travail dans les ateliers*, aujourd'hui définitivement adoptée. — Une simple observation encore. — Ne dirait-on pas que ce M. Tourret qui vient de paraître est un homme d'une capacité rare, dont la bonhomie, la simplicité, la parole lucide et l'extérieur de gros fermier de la Beauce, un peu maire dans ses instants de loisir, cachent le meilleur ministre de l'agriculture et du commerce qu'il y ait jamais eu dans ce pays-ci? — Voilà qui se-

rait plaisant, par exemple ! une vraie spécialité sous son véritable jour !... Allons ! ne nous reprochez plus d'avoir fait la révolution !

11 septembre.

Rejet de la proposition Crespel de Latouche relative au droit de suspendre les journaux.

Il ne faut pas désespérer de la liberté de la presse ; elle a trouvé un défenseur obstiné en la personne de M. Crespel de Latouche. Par liberté de la presse, M. Crespel de Latouche entend toujours la liberté du journal de M. de Girardin, dont la suspension prolongée est le motif de sa rancune contre l'état de siége et de ses interpellations réitérées au général Cavaignac. C'est pourquoi M. Crespel de Latouche, voulant soustraire ce qu'il appelle ingénuement la liberté de la pensée à l'arbitraire transitoire d'un dictateur ; — ce nom de dictateur, prononcé avec une emphase tragique, produit toujours un bel effet : on se croirait à Rome du temps de Sylla ; — c'est pourquoi, dis-je, M. Crespel a formulé toutes ses précédentes interpellations en un projet de loi tellement favorable aux journaux que, s'il était adopté, il n'est pas un d'eux qui fût assuré d'obtenir de la police correctionnelle la permission de paraître trois fois de suite. Voyez-vous cela ! ce bon M. Crespel n'y va pas de main morte. Confiez-lui le pavé de l'ours, il en fera bon usage ; — car ce n'est pas seulement dans les fables qu'on rencontre le bienveillant animal dont parle Lafontaine, les assemblées délibérantes sont remplies de cette espèce. M. Crespel a des amis, ses amis partagent son sentiment. Mes honnêtes gens, ces libéraux, ne peuvent pas supporter que le dictateur, — toujours le dictateur gros comme le bras, — conserve le droit de suspendre des journaux pendant l'état de siége ; et pour obvier à cet inconvénient, — disons mieux, à cette tyrannie odieuse, — ils n'hésiteraient point à confier à la modération bien connue des tribunaux ordinaires une loi définitive qui permettrait de supprimer en cas de besoin tous les journaux tout-à-fait. Oh ! les bons défenseurs de la liberté de la presse ! — Que voilà bien de mes puritains, prêts à gémir des *horreurs* de l'état de siége si cela peut servir leur intrigue politique, et qui ont voté le rétablissement du cautionnement, qui ont voté le traquenard où on le prendra, qui voteraient gaiement l'anéantissement des écrivains, des imprimeurs, voire même des crieurs, pour peu que l'on supprimât la République du même coup.

Eh! mon Dieu, messieurs, soyez ou ne soyez pas républicains; tous les goûts sont dans la nature; mais surtout ne soyez pas hypocrites! Que M. Crespel, M. Hugo, M. Barrot et tous ses matois ne se posent pas vis à vis du dictateur en parangons d'indépendance; qu'ils ne viennent pas dire, après avoir accepté, en se léchant les babines, le cautionnement et le traquenard : — Nous sommes les défenseurs de la liberté de la presse! — car on leur répondra : Vous êtes les souteneurs intéressés du journal de *quelqu'un*, mais vous vous inquiétez très-peu des journaux de tout le monde,— c'est-à-dire de la liberté de la presse.

Maintenant que l'Assemblée, souvent bien inspirée, — l'histoire reconnaîtra cela, — quand elle n'écoute que son instinct, a infligé au projet de M. Crespel ce soufflet parlementaire qu'on nomme la question préalable, je me permettrai d'offrir, non pas à messieurs les matois, qui savent à quoi s'en tenir, mais aux honnêtes gens trop disposés à prendre le change, une réflexion quasi-philosophique, à l'occasion de cette liberté de la pensée dont il vient d'être question et à laquelle la loi préventive du cautionnement a porté une bien autre atteinte que celle dont M. Crespel se préoccupe.

Voici ma réflexion : Liberté est un terme complexe; toutes les libertés sont une. Diminuer la première, c'est attenter à toutes. La logique des restrictions en pareille matière est inflexible; il n'y a d'autre terme dans cette voie que la compression absolue. Sous prétexte de résister, on attaque, et le ressentiment légitime que l'agression provoque force tôt ou tard les gouvernements jaloux de conserver leurs mauvaises lois, sous le prétexte de se conserver eux-mêmes, à se faire une ressource extrême de l'arbitraire pur. — Et la fin tôt ou tard justifie les moyens!

12 septembre.

Discussion du preambule. — Le droit au travail.

Que puis-je faire contre onze discours en trois, quatre, cinq, six et même sept points, qui coulent de la tribune comme d'un robinet pendant six heures consécutives, sans que le président Marrast tourne la chevillette? — C'est de l'abondance, il n'y a pas de danger que ça monte à la tête des élèves!

Onze orateurs, tous plus complets les uns que les autres, ont donc inondé l'Assemblée sous les flots de leur éloquence, et la fontaine n'est point tarie! il reste au fond trente-neuf orateurs inscrits pour parler sur le même sujet. La discussion prend la tournure d'un concours aca-

démique. Les orateurs viennent les uns après les autres passer leur thèse. Pourquoi n'ont-ils pas loué des robes d'avocat accompagnées de leur toque? En Sorbonne on ne tolérerait pas un costume aussi négligé que le leur.

Sauf la robe et la toque, le concours a été très-brillant. D'anciens lauréats ont fait leur rentrée de la façon la plus heureuse et mérité de nouvelles palmes en prouvant qu'ils étaient également forts sur toutes les matières anciennes et modernes. Le célèbre Favarger de Hauranne mérite surtout l'attention des examinateurs ; je ne crois pas qu'il puisse avoir d'autre rival sérieux que M. Bignan, tant de fois couronné. Sa composition se distingue par un ton de haute plaisanterie qui ne laisse rien à désirer; l'Assemblée, après en avoir pris connaissance, était sans doute parfaitement décidée à enlever du préambule de la constitution le *droit au travail*, qui donne le *droit* de faire des discours semblables à ceux qu'elle va écouter encore après avoir entendu M. Favarger de Hauranne.

La discussion, quoique très passionnée au fond, est restée calme dans les termes. Une seule chose afflige, c'est qu'il faille tant de paroles pour ne se point entendre sur un non-sens.

En somme, ceux qui demandent la reconnaissance du *droit au travail* et ceux qui la combattent ont un même désir, c'est qu'il y ait du travail pour tout le monde. Les âmes généreuses pensent qu'en décrétant ce droit on obtiendrait la chose. — En tout cas, le grand mot est lâché, et il nous mènera loin, les ambitieux, les paresseux et les philosophes aidant. — Qu'on ait droit au travail qu'il y a, oui, sans doute; mais le droit au travail qu'il n'y a pas, comment l'aurait-on? Si vous reconnaissez le droit, comment en assurer l'exercice? Il n'est au pouvoir de qui que ce soit de tenir un engagement pareil. Prendre l'engagement sans le tenir, qu'est-ce, sinon donner, sous le prétexte de droit au travail, le droit à l'insurrection? — Droit au travail, dans tout esprit logique, emporte le bouleversement social. Proudhon avait bien raison de dire : Concédez-moi le droit au travail, je vous abandonne la propriété!

13 septembre.

Discussion du préambule. — Le droit au travail. — Malthus-Thiers. — Saint Michel-Proudhon.

Quel est ce Malthus sur le dos duquel on s'est battu toute la journée? En fait de Malthus, je connais Malto, pays célèbre par ses navets. Mais il

ne saurait être question de navets dans une circonstance aussi grave — bien que la question du *droit au travail* ressemble assez à un *canard*,— passez-moi le mot.

En tout cas, ce malheureux Malthus a été singulièrement dépiauté. Si jamais il fit du mal à quelqu'un de son vivant, on le rend avec usure à sa mémoire. Cela ne dit point où tant d'orateurs ont pris Malthus. — Ils en parlent tous comme s'ils le connaissaient, ce qui est du dernier bon goût. — Malthus par ci, Malthus par là, passez-moi Malthus! Scélérat de Malthus! — Aimez-vous le Malthus, on en a mis partout. — Enfin, pour savoir à quoi m'en tenir, j'ai pris la liberté de demander au citoyen Greppo, membre du comité du travail, ce que c'était que le citoyen Malthus. Le citoyen Greppo n'a point hésité: — C'est, m'a-t-il dit doctoralement, un personnage ancien à qui saint Michel coupa l'oreille! — A la bonne heure! — Mais les temps sont bien changés! Il paraît que maintenant c'est Malthus qui coupe les oreilles à saint Michel, car on ne peut pas faire autrement que de considérer M. Thiers comme le petit-fils de Malthus, et M. Proudhon comme un faux saint Michel.

Or, Malthus, en la personne du redoutable petit Thiers, a aujourd'hui encore triomphé du citoyen Proudhon, qui s'était caché dans le ventre du *droit au travail*. Ma foi, M. Thiers a extrait l'ennemi de la boîte et il l'a exterminé comme un limaçon en lui écrasant sa maison sur le dos.

Ça n'a point été tout. Le fouriériste Considérant ne pouvait se dispenser de monter à la tribune dans une occasion semblable. Il était enrhumé comme le père Ducantal, mais rien ne l'a retenu; il s'est élancé à la poursuite du *droit au travail* aussi résolument que l'estimable bourgeois de Meaux à celle de son fils Sosthène.

L'Assemblée s'est conduite de la manière la plus injuste. M. Considérant lui a dit qu'il avait un secret, qu'il était tout prêt à le faire connaître dans le tête-à-tête parlementaire, et qu'il ne demandait pour cela que quatre petites séances de nuit. Croirait-on qu'on a eu la prétention d'exiger qu'il vînt trahir son secret devant tout le monde! Si c'est ainsi qu'on espère obtenir des rivières de limonade, on se trompe. M. Considérant était sur le point de déployer sa queue prenante avec un œil au bout; mais, voyant qu'on était sans égard pour son mal de gorge, il a pris la *papillonne* et s'en est allé laissant la tribune à un certain orateur nouveau, du nom de Rollinat, qui s'y est installé comme dans un hôtel garni. On n'a pu faire sortir ce voyageur qu'en levant la séance.

14 septembre.

Discussion du préambule. — Rejet du DROIT AU TRAVAIL.
— Ascension de Lamartine.

Certainement M. Lamartine est un délicieux orateur! Les Ioways, ces Indiens de l'Amérique du nord aux appellations poétiques, auraient surnommé M. Lamartine frow-frow-frow, c'est-à-dire *le nuage qui parle!* — car ce grand orateur est chargé d'électricité; il sort de ses discours des tonnerres, des éclairs et aussi de la pluie.

On peut dire que l'éloquence de M. Lamartine est véritablement tricolore. Quand M. Lamartine monte à la tribune, il est tellement sublime dès le premier abord qu'il semble avoir pris l'arc-en-ciel pour s'en faire une ceinture à la Degousée.

C'est bien l'homme destiné aux régions supérieures! ses phrases en baudruche, gonflées d'hydrogène, s'élèvent naturellement au dessus de la discussion, et s'en vont dans les airs rejoindre les cerfs-volants; encore ont-elles sur eux cet avantage incomparable de ne pas même tenir à la terre par un fil.

Tant que les ballons oratoires du grand poète planent dans l'espace libre, c'est à coup sûr l'un des plus beaux spectacles qu'on puisse contempler. On s'étonne que le génie humain ait ainsi conquis la nature et domine un élément impalpable. — Bravo poète! bravo nuage! bravo l'aérostat! s'écrie la foule; et elle accompagne le discours de ses clameurs enthousiastes, comme si M. Margat lui-même était dans la nacelle.

Cependant M. Lamartine a déjà perdu la terre de vue: c'est à peine s'il distingue ses collègues comme des points noirs sur leurs bancs; et toujours il monte, il monte de phrases en phrases jusqu'au ciel bleu, jetant son lest, jetant tout ce qui charge sa nacelle, jetant les mots qui pèsent et les épithètes qui le gênent; puis, ivre d'immensité, il se lance lui-même comme s'il avait des ailes pour se soutenir dans l'espace. Hélas! le ballon vide continue sa marche altière, mais l'homme tombe et se meurtrit sur le plancher de la tribune, tandis que le discours s'envole toujours vers l'infini.

La séance a donc été consacrée à une nouvelle ascension de M. Lamartine. Un temps favorable, bien qu'un peu froid, a favorisé ce beau spectacle. Vers trois heures d'après-midi l'aéronaute s'est présenté; il avait cette allure à la fois noble et dégagée qu'on lui connaît, et son inimitable élégance de style: période flottante, phrases à revers et les

idées au vent. Les dames qui remplissaient la tribune publique, les représentants qui siégeaient dans l'enceinte réservée étaient animés d'une égale curiosité. Nous avons vu le moment où M. Pelletan, rédacteur du *Bien public*, qui penchait avidement la moitié de son corps en dehors de sa loge, allait jeter son bouquet à M. Lamartine; mais il l'a gardé, songeant qu'il en pourrait faire demain un premier-Paris très odorant. Après avoir salué l'Assemblée et les dames avec une affabilité charmante, M. Lamartine s'est résolument embarqué dans la nacelle; il a donné le signal de couper les cordes qui attachaient le discours à la tribune, et nous l'avons vu s'enlever aussitôt avec une majestueuse rapidité.

Malheureusement la nuit est survenue, qui a trop tôt caché l'aérostat, et nous ne savons pas encore où il est tombé. — Pendant que M. Lamartine achevait son voyage aérien, on dépouillait le scrutin de division, et 596 voix contre 187 repoussaient le *droit au travail*.

15 septembre.

Vote du préambule de la Constitution.

Le préambule entier de la Constitution est adopté! Sur l'offre aimable de M. Dufaure, le *droit au travail* a été remplacé par l'*assistance*, et l'on a commencé sur l'heure la discussion des chapitres.

La question de l'abolition de la peine de mort a pu seule arrêter le zèle des représentants; autrement la Constitution aurait peut-être passé sans coup férir du premier au dernier article, par assis et levé. Maintenant que les orateurs, un instant surpris et déroutés par la rapidité des votes, ont repris la tribune, ils ne la quitteront plus avant d'y être tous montés : nous les y retrouverons demain. Morphée nous garde de les empêcher par une critique prématurée de passer une bonne nuit!

16 septembre.

Interpellation de M. Baze au ministre Senard sur l'envoi de représentants dans les départements.

C'est le samedi que l'Assemblée vide ses cartons; ce jour là on vient à la séance comme l'on va à l'Odéon voir jouer des tragédies en cinq actes par autorité de justice. Cependant on est quelquefois agréablement surpris par quelque pétition gaie ou par des orateurs sérieux qui sont d'une agréable bouffonnerie. Si, par exemple, l'ami Baze monte à la tribune, on sait bien qu'on aura beaucoup d'agrément. Tout le monde s'en va.

L'orateur Baze est une célébrité d'Agen ; il est impossible en passant par cette ville de demander à un coiffeur : Eh bien, mon ami, qu'avez-vous de remarquable ici? — sans qu'il vous réponde : Nous avons moussu Baze, eh donc! — Ce qui a rendu moussu Baze populaire à Agen, c'est un quatrain qu'il improvisa, il y a quelques années, chez madame la préfète et qui eut tant de succès que tous les marchands de pruneaux le mirent en devise sur le couvercle de leurs boîtes. Voici ce quatrain :

Agen, cette ville fameuse,
De tant de belles le séjour,
Si charmante, si dangereuse
Aux cœurs sensibles à l'amour.

Il y eut des femmes de la haute ville qui dérogèrent pour moussu Baze en faveur de ces vers-là ; c'est l'an dernier seulement que le bibliothécaire de la ville, en achevant le catalogue, s'aperçut que le quatrain était de Bachaumont ! Ma foi, tant pis ! Moussu Baze avait sa réputation faite. Oh ! moussu Baze, quel homme qué c'est, mordioux ! Eh bé vraiment, c'est un Sarrans aîné ! — Le mot est juste, et c'est en cela qu'il peut plaire.

Aujourd'hui moussu Baze a entrepris de s'élever encore un peu au-dessus de lui-même. Croirait-on qu'il y a réussi ? Le mélancolique

Falloux est venu se joindre à ses accents, et nous avons eu dès lors le plus aimable duo qu'on puisse écrire pour deux pistons. Moussu Baze chantait en sol : — J'ai entendu dire que le ministre Senard a l'intention d'envoyer dans *nos* départements des représentants en mission ! — Des proconsuls !.. répondait en fa M. de Falloux. — Et tous les deux mo-

Une Séance à la Vapeur

dulaient la ritournelle : — *Nos* départements sont à *nous*, nous ne voulons pas qu'on y aille !

Cette musique, charmante par elle-même, est bien ennuyeuse pour les voisins. Aussi, comme les deux pistons étaient venus se loger à l'étage au-dessus du pouvoir exécutif, le général Cavaignac et tous les ministres ont menacé de donner congé de leur ministère. Cela n'arrangeait pas du tout le propriétaire. — Qu'on fasse de la musique, soit, mais qu'on chasse des gens qui paient leur terme d'avance, ah ! que non pas !... Si vous aimez le cor, allez-en donner sous l'arche Marion, moi je garde mes locataires ! — Voilà ce qu'a répondu l'Assemblée. Entendant cela, monsu Baze, qui vend les meilleurs pruneaux d'Agen, a filé comme s'il avait mangé son fond. — M. Senard enverra des missionnaires, si bon lui semble.

18 septembre.

Discussion de la Constitution. — La peine de mort. — La liberté d'enseignement. Discours de M. de Montalembert.

Je me plais à croire qu'il y a dans la discussion de la Constitution des stations semblables à celles qu'on trouve sur les lignes de chemins de fer. C'est là que les orateurs s'arrêtent pour répandre leurs discours, de même que la locomotive, pour lâcher l'eau qui engorge ses tuyaux. Si les orateurs ne parlaient pas, on sait qu'ils éclateraient comme des machines à vapeur, et feraient sauter tous leurs discours : ce serait excessivement dangereux. Il est donc prudent de leur ménager des soupapes de dégagement et des stations à paroles, où ils puissent évacuer leur trop plein et la vapeur d'éloquence.

Les orateurs étaient arrivés, samedi soir, à la station de *l'abolition de la peine de mort*, près de laquelle nous nous attendions à les voir séjourner assez longtemps. Mais aujourd'hui le convoi a continué son chemin dès le commencement de la séance; il n'y a que la machine Buvignier qui ait ouvert son robinet et vidé sa chaudière. Ce qui n'a point empêché de conserver la peine de mort au scrutin de division.

Ensuite on a marché à toute vapeur et sans arrêt pendant plusieurs amendements; à l'article 7, on s'est aperçu que le train se ralentissait; le petit père Marrast a sifflé du haut de son siége; les cantonniers se sont précipités sur la voie pour voir ce qui l'embarrassait. La voie était parfaitement libre, mais le citoyen Pierre Leroux s'était avisé

d'accrocher un de ses livres au dernier wagon. On comprend qu'un poids aussi effroyable empêchât le convoi d'avancer.

Vers quatre heures d'après-midi, la discussion entrait dans la gare de *la liberté d'enseignement;* M. de Montalembert, en douillette de soie puce, est immédiatement descendu d'un coupé de première classe; il a fermé son livre d'heures, qu'il avait lu pendant toute la route, et il est allé à la tribune. On connaît cet éloquent sacristain, dont le petit père Marrast, actuellement président de l'Assemblée, a fait avant la révolution une description si heureuse. M. de Montalembert n'a jamais autant ressemblé à son portrait qu'aujourd'hui. C'est toujours un cher homme, aux cheveux plats, à la face béate, à la bouche visqueuse; il prend la parole du ton qu'on a pour servir la messe; il monte l'escalier avec la componction d'un notable qui marche derrière le dais un jour de procession. Enfin Etienne Arago en le reconnaissant à la tribune s'est écrié: C'est un pair de France dans un bénitier! — On lira sans doute avec plaisir un morceau de l'excellent sermon du révérend :

« *Sinite parvulos venire ad me*, c'est-à-dire envoyez-moi vos petits enfants pour que je leur enseigne le latin, non pas le latin de cuisine, — *Latinum culinare*, — mais le latin le plus fleuri, le plus savant et le plus expurgé : — *Latinum floridissimum, savantissum, expurgatissimumque*, — le latin, on ne l'apprend pas dans les colléges de l'État, et la preuve, c'est que M. Jules Simon d'Alexandrie, ancien maître de l'Ecole normale, n'en sait pas un mot.

M. Jules Simon. — Vous non plus. *Ignorantus, ignoranta, ignorantum.*

M. Montalembert. — *Bonus, bona, bonnm.* — *Arma virumque cano.* Mes très-chers frères, dans l'état actuel des choses, comme il est urgent de former des citoyens honnêtes et intelligents, nous enseignerons à nos élèves l'art de faire des poèmes latins sur le jardinage et sur l'éducation des lapins. Trois mois de cet exercice suffisent pour obtenir la crétinisation complète de l'individu. Les faits le prouvent,— *probant, acclamant.* Le crétinisme universel est une garantie d'ordre et de stabilité; voilà pourquoi nous ne voulons pas que l'Etat intervienne dans notre système d'éducation. — (Très-bien, à droite.)

Quant à l'histoire, on connaît la nouveauté de nos aperçus. L'Empire n'a jamais existé; le marquis Bonaparte commanda pendant quelques années les troupes de S. M. Louis XVIII en qualité de lieutenant-général; Pharamond, premier roi de France, fut sacré à Reims. Aucun de nos élèves n'ignore que le Pharamond en question fonda la dynastie des Bourbons, qui a duré quatorze siècles et dont la splendeur un moment

éclipsée brillera prochainement d'un nouvel éclat, comme le prouvent les prophéties qui ont cours en ce moment dans le midi et dans l'ouest, et la miraculeuse apparition de M. Genoude à deux bergers. On sait du reste que Voltaire, à son lit de mort, avala un trousseau de clefs, et que Léotade était un professeur de rhétorique de l'Université. Si des colléges dans lesquels les études sont à cette hauteur ne vous paraissent pas devoir être affranchis de toute surveillance, dites-le!

19 septembre.

Réélection de M. Marrast à la présidence.

Il y avait à la porte de l'Assemblée un monsieur qui voulait entrer sans carte et qui faisait un tapage horrible. Tous les gardiens, tous les huissiers et M. Château-Renaud, le commandant en chef des garçons, sont accourus et ont dit au monsieur : — Vous n'entrerez pas! Le monsieur s'est pris à rire d'un air suffisant, et a réitéré ses instances : — Allons, mes amis, allons, laissez-moi passer. — La consigne s'y oppose ! — Fort bien, huissiers, fort bien, je vois que vous faites votre service en conscience, et je vous en témoigne toute ma satisfaction ; mais la consigne n'est pas pour moi. Allons, rangez-vous !

Comme les gardiens ne se rangeaient pas, le monsieur leur a flanqué de grandes bourrades et des coups de coude terribles ; on a envoyé chercher la garde ; le caporal mettait déjà la main au collet du monsieur, quand ce personnage s'est écrié d'un ton à faire reculer toutes les gendarmeries : « Malheureux ! qu'allez-vous faire ! vous ignorez donc que je suis inviolable ? »

A ces mots, les gardiens ont paru consternés ; et, supposant peut-être que le monsieur était un représentant original, ils devinrent polis ; l'un d'eux lui dit : — Ah ça, qui êtes-vous donc ? — L'homme se pencha aussitôt à l'oreille de son interrogateur et lui cria, à voix basse, de façon à être entendu de tout le monde : — Je suis Battur ! — Qui ça, Battur ? — Battur lui-même !... Nommons Battur ! ah ! nommons tous Battur ! N'avez-vous pas lu les affiches ?... il m'est pénible de faire mon propre éloge... Nommons Battur, nommons Battur ! C'est aujourd'hui que l'on vote, je puis donc, à l'heure qu'il est, me considérer comme nommé, et venir faire vérifier mes pouvoirs.... Laissez-moi passer, s'il vous plaît.

Pendant l'explication, un rassemblement s'était formé. A peine Battur s'était-il fait connaître, qu'un très-grand nombre d'autres messieurs,

arrivés sur ces entrefaites, l'entourèrent et lui offrirent des poignées de main en le traitant de collègue. — Battur, bien qu'il ne soit pas fier, aime assez cependant à savoir à qui est-ce qu'il parle, ne fût-ce qu'afin de garder son rang politique. C'est pourquoi il pria ses interlocuteurs de lui dire leurs noms. Alors tous s'écrièrent à la fois : Nous sommes vos

collègues, ô Battur ! Moi, je suis Girardin, la liberté de la presse ! — moi Thomas, la liberté individuelle !— Clic ! clac ! tapez-vous les cuisses, ne reconnaissez-vous pas M. de Genoude ?

Bref, Battur était au milieu de tous les candidats qui voulaient comme lui entrer sans carte à l'Assemblée, sous prétexte qu'ils faisaient partie de la maison. Cependant la force armée avait entouré ces faux représentants et se disposait à les empoigner. Le candidat E. Blanc, entrepreneur de roulage, prit alors une pose héroïque et s'écria : Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes !

Il fallut que M. Degousée se rendît sur les lieux avec son écharpe pour faire comprendre à ces hommes combien leur conduite était illégale ; encore eut-il beaucoup de mal à réussir, car tous s'étaient mis à se taper les cuisses à l'instar de M. de Genoude, et criaient à tue-tête : Nommons Battur ! nommons Battur ! — Le citoyen E. Blanc ne criait pas, mais il répétait sans cesse d'un ton grave : M'étant présenté comme entrepreneur de roulage, j'ai tous les droits d'être député.

Enfin, on a bien vu que ces malheureux avaient pris leurs affiches au

sérieux, et qu'ils croyaient tous être déjà représentants; M. Degousée eut pitié d'eux et les fit entrer dans une grande salle, où il les installa en leur disant que c'était celle des séances. Mes gaillards une fois assis se déclarèrent en permanence; depuis tantôt ils ne font que rendre décrets sur décrets les plus étonnants du monde. M. de Genoude a exigé qu'on votât en se tapant les cuisses, et M. Girardin que les lois fussent toutes en petits alinéas. Quant à Battur, ça lui est bien égal. Voilà un politique accommodant.

Toujours est-il que la véritable Assemblée, en apprenant ce qui se passait près d'elle, a été tellement émue qu'elle a oublié la Constitution qu'elle doit, pour motif d'urgence, discuter quatre jours la semaine, et qu'elle s'est mise à voter sous elle un décret relatif à l'Algérie,— après avoir d'abord réélu président M. Marrast, auquel les matois de la rue de Poitiers devaient opposer, disait-on, un personnage symbolique dont l'avènement eût prophétisé la prochaine apothéose du *divin Thiers*.

20 septembre.

Discussion de la Constitution. — Amendement Montalembert repoussé.

Le révérend M. de Montalembert, prévenu à la buvette, où il faisait ses dévotions, qu'on n'attendait que lui pour continuer la messe de la Constitution, s'est dirigé vers la tribune. En passant devant le bureau, il a failli prendre de l'eau bénite dans l'encrier du secrétaire Péan; mais, s'étant aperçu à temps de son erreur, il a fait le signe de la croix à la grecque et prêché ensuite en des termes qui feront pâmer d'aise tous les frères ignorantins.

Le discours du révérend Montalembert ne saurait manquer d'obtenir l'approbation du chapitre; il est même probable qu'il sera imprimé par privilége pour neuvaines, et comme supplément à l'oraison de sainte Appolline contre le mal de dents.

Après l'édifiante conférence du révérend Montalembert, la moité des représentants, touchés de la grâce, s'en sont allés à confesse au scrutin; mais ils avaient tant de péchés sur la conscience qu'il a été impossible de leur accorder l'amendement de M. de Montalembert, — considéré comme l'absolution en matière de liberté d'enseignement.

Quant à M. Vaulabelle, ministre de l'instruction publique, il mourra bien certainement dans l'impénitence finale. Aujourd'hui encore il a blasphémé; aussi pouvons-nous lui prédire ce qui lui arrivera dans l'autre vie: — lorsqu'il ne sera plus ministre, il tombera tout droit dans le *National*, qui est l'enfer des hommes de l'Université!

21 septembre.

Discussion de la Constitution. — L'art. 15 et M. Servières.

Il était un petit homme tout habillé de gris, biribi ;—ce petit homme est entré en scène, et il a prononcé avec une éloquence de fantoccini un discours de propriétaire qui a fait frissonner M. Proudhon jusqu'à la pointe des cheveux. — Quand je dis éloquence de fantoccini, il va de soi que j'entends parler de la pantomime, car autrement l'orateur s'est exprimé de façon à faire dire par M. Avond, souvent plein de bonne foi,—Voilà un petit homme tout habillé de gris, biribi, qui pourra bien un jour ou l'autre marcher de loin sur mes traces.

Le citoyen Servières est doué d'une volubilité charmante ; on croirait à le voir parler à la fois des yeux, du nez, de la bouche, du menton, des bras et des jambes, qu'il est à ressort, et qu'on le met en mouvement à l'aide d'une ficelle que quelqu'un tire de dessous le plancher de la tribune. C'est un orateur articulé et d'une espèce méridionale extrêmement divertissante. Ajoutez qu'il est rempli de verve, et qu'il dit des choses presque aussi gaies que les caricatures de Cham.

A peine le citoyen Servières était-il en mouvement que toute l'Assemblée, pour l'instant sous le charme des conversations particulières, s'est tournée de son côté avec une vive curiosité. Xavier Durrieu lui-même a interrompu la grande explication qu'il donnait à Germain Sarrut de la médiation en Italie, en lui disant : — Mon bon, venez au *Courrier Français* ce soir, je vous ferai toucher les difficultés du doigt sur la carte, et je vous communiquerai les pièces diplomatiques.

Attention ! s'était écrié le citoyen Servières, je vais défendre la propriété.

A ce premier mot l'Assemblée a ondulé comme une plaine chargée d'épis ; puis les forêts ont agité leur chevelure, les châteaux ont tressailli dans leurs fondements ; il n'est pas jusqu'aux petites métairies qui n'aient poussé un léger cri de satisfaction; quant aux vignobles, ils pleuraient d'attendrissement tout le jus de leurs grappes. Le terrible Proudhon seul contemplait d'un œil stoïque *cette belle horreur*, tandis que le modeste Greppo cachait sa tête sous la redingote de son unique ami.

—Cadédis ! citoyens, continuait M. Servières avec une animation croissante, où est-elle la propriété ? Je ne la vois presque plus; souffrirez-vous, cadédis, que la Constitution l'achève ?

Il était impossible que M. Vivien, membre plaidant de la commission

de Constitution, supportât plus longtemps qu'on le traitât ainsi de communiste lui et ses honorables collègues ; aussi a-t-il répondu au pétulant Servières avec le calme de l'innocence.

M. Vivien est un orateur considérable et d'une grâce académique qui

prête toute son importance à la moindre phrase. M. Vivien estime chacun de ses mots à l'égal d'une perle fine, et il les fait descendre plutôt qu'il ne les laisse tomber, doucement, lentement, grammaticalement, dans la crainte qu'ils ne se blessent, tant ils sont délicats, en arrivant à terre.

Mais le citoyen Servières ne se laisse pas amollir par des douceurs. — Cadédis, s'est-il écrié, je m'en importe peu ! Les gros propriétaires, ils sont les véritables pauvres ! Que parlez-vous de leur faire payer l'impôt ? Si la propriété paie des impôts, cadédis ! ça n'est plus de la propriété.

Une fois à califourchon sur ce raisonnement, le petit homme en habit gris, biribi, a si joliment développé son *speach* que vingt avocats se sont fait inscrire pour lui répondre ; et que l'article 15, — qui pourtant tient en une seule ligne, dans laquelle il est sous-entendu, afin de plaire à M. Goudchaux, que l'impôt peut devenir progressif, — occupera toute la séance de demain.

22 septembre.

Interpellation de M. Sauteyra sur les menées légitimistes.

Une belle profession politique, c'est celle d'interpellateur. L'inter-

pellation pose un orateur qui n'a rien à dire. Le citoyen qui vient d'interpeller n'a plus en sortant de l'Assemblée le même air qu'il avait en y entrant. Le voilà devenu un personnage; il se regarde passer. Les personnes de son quartier voient sur sa mine qu'il lui est arrivé quelque chose d'extraordinaire. — Quel peut être, se demande-t-on, ce représentant dont l'importance se trahit par sa démarche? C'est à coup sûr l'un de nos hommes politiques les plus forts, M. Germain Sarrut ou Me Avond du comité de la guerre, ou même l'aimable Vezin, cette violette parlementaire. Parbleu, il a bon air! — On l'aurait à moins. Ne savez-vous pas qu'il vient d'interpeller le gouvernement? — Oh! oh! oh!

L'effet est beaucoup plus grand encore dans les départements. Le journal du chef-lieu, qui s'honore des communications officielles de son représentant, donne le discours en prime. Le citoyen Maringouin est dorénavant tout-à-fait assuré de l'estime de sa patrie; il peut se taire le reste de ses jours; son interpellation et les lignes favorables du journal le *Chauffeur patriote* lui vaudront d'être élu à tout jamais comme l'homme le plus éloquent de sa localité.

L'interpellation avait été jusqu'à présent assez compliquée; tout porte à croire qu'on va la simplifier, afin de la mettre à la portée des orateurs de bonne volonté. Je m'attends à entendre la semaine prochaine à la tribune quelque Sauteyra de second ordre s'écriant d'un ton solennel et en roulant les rrr : « Je demande à l'honorable assemblée la permission d'interpeller le gouvernement.

— Interpellez! interpellez!

— Me sera-t-il alors permis d'exiger du pouvoir exécutif qu'il me dise comment il se porte?

— Pas mal; et vous?... répondra le gouvernement avec solennité.

Si la France n'était pas satisfaite, c'est qu'elle serait difficile. A plus forte raison la postérité saura-t-elle bien gré au véritable Sauteyra d'avoir provoqué le général Cavaignac à s'expliquer publiquement sur la conduite qu'il tiendrait dans le cas où la *faction* légitimiste lèverait la tête. — Le général a répondu qu'il traiterait la *faction* légitimiste dans les mêmes termes que l'*hydre de l'anarchie*.—Sous le coup de l'émotion de cet incident, on a voté : six millions aux chemins vicinaux, — quelle singulière route ils prenaient là! — et le plus honorable témoignage de confiance au général Cavaignac. — Notez bien que MM. Hugo, Barrot et Napoléon Bonaparte se sont joints aux citoyens Proudhon et Greppo contre l'ordre du jour motivé. Auraient-ils, tous les cinq, contracté une alliance secrète? — On a vu tant de choses...

23 septembre.

Projet du ministre du Commerce sur l'enseignement agricole.

Il s'agissait de choses moins politiques, et plus champêtres; on a beaucoup discuté un projet végétal qui se recommande à l'attention des horticulteurs.

Sous le titre modeste d'*enseignement agricole*, M. Tourret, ministre du commerce, propose de créer en regard du Collége de France l'*université de la luzerne*, où l'on admettra les professeurs de Sorbonne; les élèves y seront nourris de foin; on délivrera des diplômes de bachelier *ès-vaches* et de docteur *en trèfle;* chaque commune de France aura un râtelier d'étude, et l'on instituera dans les gros bourgs une étable académique consacrée au haut enseignement.

Vous devinez quels orateurs se sont mis à brouter, à faucher, à greffer, à labourer, à herser ce beau champ de discussion ! Les bergers, les fermiers, les jardiniers, qui la charrue, qui le râteau, qui la pioche, qui la faux, qui la serpette en main, au son de la musette, au son du tambourin, cueillant la noisette sous les coudriers du projet, défrichant les terres incultes de l'argument, échenillant, pâturant, ruminant.

Les faunes eux-mêmes sont sortis du bois pour prononcer quelques discours. Le plus charmant de tous ces faunes c'est l'orateur Guichard; celui-là a vraiment la figure du dieu Pan,— moins les pipeaux. Mais il est en désordre, mais son poil est dur, épais, mêlé, long, et lui pend sur les yeux; sa voix est rauque, et peut-être bien que son pantalon cache le pied de bouc.

25 septembre.

Discussion de la Constitution. — Chapitre du pouvoir législatif. M. Duvergier de Hauranne.

L'orateur Pierre Leroux ne jouit pas précisément de la faveur de l'Assemblée; c'est un bienfaiteur de l'humanité encore méconnu. — Sa position d'homme éloquent, qu'on s'obstine à ne pas écouter, double le prix de son courage. Chaque fois que le vénérable Pierre Leroux dirige sa houpelande vers la tribune, je ne puis m'empêcher d'être saisi d'admiration à la pensée que ce philosophe va braver pendant deux heures toutes les intempéries d'un auditoire agité par les approches de l'équinoxe.

Pierre Leroux continue à avoir l'aspect d'un apôtre de Limoges qui exercerait la profession de marchand de lorgnettes pour prouver aux hommes que les socialistes doivent être remplis d'humilité. Il a toujours des cheveux longs tombant sur un collet philantropique dont on tirerait un consommé satisfaisant, et jamais il n'est rasé. Sans doute que comme Samson il sent sa force dans son poil. D'ailleurs ce personnage plein de paraboles songe trop à changer la face du monde pour jamais penser lui-même à changer de gilet.

Ce qui complète le costume et l'attitude de Pierre Leroux, c'est son mouchoir à carreaux. Dès que le mouchoir à carreaux est étalé sur le rebord de la tribune, on sait à quoi s'en tenir; les personnes étrangères à la haute philosophie vont immédiatement se promener dans les couloirs. Il faut rendre à l'Assemblée cette justice qu'elle n'empêche pas tout-à-fait l'orateur Pierre Leroux de parler, qu'elle feint même avec assez de bonne volonté de l'entendre pendant la première heure.—Ce pauvre brave homme n'est pas méchant, disent les représentants entre eux, flattons sa manie. — Mais il arrive un moment où l'on a malgré soi des maux de nerfs et des étourdissements assez semblables à ceux qu'on éprouve un jour de gros temps pendant la traversée de Calais à Douvres; alors, ma foi, on tiendrait Pierre Leroux par le cou qu'on le jetterait volontiers à la mer. Pour éviter le bain, l'orateur, qui en sa qualité de philosophe

n'aime point l'eau, quitte à propos la tribune, — sans qu'on puisse se douter de ce qu'il entend par le corps *un* et *triple*—ou *triade*,—formule à la fois philosophique et chirurgicale qui doit, suivant lui, constituer le *pouvoir législatif*. — Ouf!

Un jeune homme charmant, le petit Favarger de Hauranne en costume de ruelles, a remplacé. l'homme à la *triade*. Personne n'est plus aimable que le gracieux citoyen de Hauranne. Il a tout pour lui : le cheveu frisé, le sourire du maître à danser, le mot pour rire et la grande habitude de plaire à la société. Je ne saurais trop à qui comparer ce Coylin oratoire, si ce n'est à quelqu'un des gentilshommes français qui se rendirent autrefois célèbres à Londres en allant faire la salade en ville. M. de Hauranne nous rappelle ce type perdu. Vous verrez l'huilier sortir de sa poche quand il montera à la tribune. Il faudrait être bien difficile pour se plaindre de l'assaisonnement du discours; on n'en prononce point de meilleurs dans les couvents d'Ursulines aux distributions de prix. Cela est à la fois docte, galant, et tout-à-fait digne de plaire aux sous-maîtresses. N'y retrouvez-vous pas la profondeur adorable de Desmoutiers, les précautions oratoires de feu M. Mennechet, si avantageusement connu pour ses procédés de lecture, et quelque chose comme un arrière-goût de confitures de coings?

Ce que M. Duvergier de Hauranne a surtout plus qu'aucun autre professeur de la rue de Poitiers, c'est le franc comique. Cet orateur possède le don de faire pouffer M. Barrot et les autres personnages graves qui l'entourent. Rien ne semble si plaisant à ces messieurs que les traits dont le spirituel M. de Hauranne émaille ses discours; à peine ouvre-t-il la bouche qu'ils sont obligés de se mordre les lèvres et de faire des grimaces horribles pour ne point éclater. Aujourd'hui nous avons vu M. Odilon Barrot prendre le parti de se cacher la figure dans son chapeau. — Ah! qu'il est charmant... est-il permis de traiter ainsi le chapitre du *pouvoir législatif* et de démontrer la nécessité de deux chambres... comme... com... ah! mon Dieu... ah Dieu! j'étouffe... Arrêtez, Duvergier... mon ami..., assez... assez... Maleville, dites-lui donc de finir...

Enfin, après s'être un peu calmé, M. Barrot s'est penché vers M. Thiers et n'a pu s'empêcher d'ajouter : Ne trouvez-vous pas que Duvergier est ravissant?...

— Mon cher Barrot, a répondu M. Thiers,—qui ne rit jamais qu'en dedans, — il l'est bien plus encore dans les couloirs.

P. S. M. Goudchaux a renoncé à son *progressif*, et c'est le *proportionnel* qui reste au *chapitre de l'impôt*.—Prenez-en note, et voyez comme la routine

ressaisit ses droits petit à petit. Quand la Constitution sera finie, il n'y aura peut-être plus de république du tout. En parlant du 24 février, on a d'abord dit : *grand événement*, puis *accident*, — *émeute* viendra plus tard.

26 septembre.

Validation de l'élection de Louis Bonaparte et de Raspail, représentants de la Seine. — Le PRINCE à l'Assemblée ; Raspail en prison.

Avisant à la porte de l'Assemblée un groupe d'invalides que je reconnus pour des gens qui étaient sur leurs jambes de bois depuis hier, j'allai à eux. — Ah ça, mes braves, que faites-vous donc là ?

— Nous attendons le petit caporal, répondit une moustache grise en se mettant au port d'arme. — Bourgeois, ne faites point attention, me dit à l'oreille un jeune citoyen qui tenait à la main une grande cage ; ce pauvre vieux croit que son empereur va revenir ; ça ne fait de mal à personne. Quant à moi, je sais ce qu'il en est, et je guette le prince Louis au passage. Croyez-vous, bourgeois, qu'il va bientôt venir ? c'est que j'ai là un animal dont je voudrais lui faire hommage ; on m'a dit qu'il adorait les aigles, j'ai cherché un aigle partout ; mais l'aigle est très-rare ; alors j'ai dressé un lapin sauvage, gros comme un petit âne. Croyez-vous, bourgeois, que mon lapin ne lui fera pas le même plaisir ?

— Jeune homme, m'écriai-je, votre attention est délicate. Il est impossible qu'un prince qui aime les aigles apprivoisés ne soit pas très-sensible à un lapin savant, — d'autant mieux qu'on peut le faire sauter. Mais pourquoi ne lui avez-vous pas encore offert votre animal ?

Le jeune homme au lapin ouvrit de grands yeux.

— Jeune homme, n'avez-vous donc pas vu le prince entrer tout à l'heure à l'Assemblée ?

— Ohé ! les autres, se mit à crier mon porteur de cage, voilà un bourgeois qui dit que le prince est passé !

A ces mots, un grand homme à favoris, boutonné jusqu'au menton, et qui portait un jonc suspendu à la boutonnière de sa redingote, me fit deux yeux ronds de tambour-major, en m'apostrophant sous le nez de ces mémorables paroles : — Je vous ferai observer, *pékin*, qu'étant un ancien de la Loire je suis *insusceptible* de ne point reconnaître le petit caporal !

— Qui est-ce qui vous parle du petit caporal, ô tambour ! Je vous répète que le citoyen Louis Bonaparte est depuis deux heures sur son banc.

— Suffit, répondit le personnage en me désignant avec mépris à sa

société, c'est encore un monsieur qui veut nous *monter le coup ;* mais vous saurez, *pékin*, ajouta-t-il, qu'on ne m'en conte pas; j'ai trop intimement connu l'oncle pour ne point *dévisager* le neveu. Suffit..

Le grand homme pouvait me faire un mauvais parti, je ne perdis pas mon temps à le détromper et j'entrai à l'Assemblée.

Précisément c'était l'instant où le citoyen Louis Bonaparte montait à la tribune un petit discours à la main. Il y avait dans ce papier une demi-douzaine de phrases qu'il se mit à épeler avec plus encore d'accent allemand que de bonne volonté; puis, quand il eut terminé son compliment, il retourna à sa place, comme M' Avond ou le célèbre Germain Sarrut pourraient le faire; voyant enfin que personne ne faisait plus attention à lui, qu'il était de la maison et qu'on le traitait aussi familièrement qu'un Baze ou qu'un simple Vesin, il ne tarda pas à s'en aller incognito et à pied ainsi qu'il était venu. — Je me précipitai sur ses pas et le suivis jusque sur le pont en criant : — C'est lui, mes amis, c'est lui! — M'entendant ainsi crier, il comprit qu'on allait le remarquer, et mit aussitôt ses mains

derrière son dos avec dignité. — Mais la foule resta indifférente; la redingote boutonnée et les invalides étaient immobiles à leur place. — Offrez donc votre lapin, fis-je au jeune homme à la cage.

— Laissez-moi tranquille, me répliqua l'éleveur; il paraît que vous en avez bien envie de mon lapin, puisque vous êtes allé chercher un compère pour me le prendre!

Voilà où en est cette partie intéressante de la population qui s'obstine à séjourner depuis trois jours sur le pont de la Concorde. Il est temps que l'autorité prenne en considération les crampes et les rhumes que ces pauvres gens vont gagner. Le lapin surtout est digne d'un vif intérêt. On ne détrompera pas ces amateurs-là; ils resteront à la porte de l'Assemblée jusqu'à ce qu'on ait fait passer leur *empereur* devant eux. Or on attacherait un écriteau sur le dos du prince Louis que cela ne leur prouverait rien, parce qu'ils ont *le portrait* dans leur poche, et que M. Louis Bonaparte ne ressemble pas du tout à son oncle.

Il n'y a donc qu'un moyen, c'est de prier M. Gobert, le Napoléon du Cirque, de vouloir bien traverser demain le pont de la Concorde comme s'il se rendait à la séance; on dira aux amateurs que c'est le prince Louis; et, après l'avoir contemplé avec attendrissement, les invalides, l'homme à la redingote et le jeune homme à la cage consentiront à rentrer chez eux.

M. Gobert aura le droit de garder le lapin.

Quant à Raspail — qui ne se nomme pas Bonaparte — il a été décidé que son titre de représentant ne lui donnait pas le droit de sortir de Vincennes.

27 septembre.

Discussion de la Constitution. — Rejet de l'amendement Duvergier. — Une chambre unique. — Discours de Lamartine et de Dupin POUR, d'Odilon Barrot CONTRE.

Il ne faut point dire trop de mal de l'éloquence, car elle ne réussit pas toujours à faire perdre le sens commun aux auditeurs. En la prenant comme aimable intermède ou comme concert, l'éloquence a parfois du charme; nous aurons la bonne foi d'avouer que nous avons entendu aujourd'hui une musique oratoire qui nous a fait un véritable plaisir. Les exécutants étaient tous les trois des virtuoses dans leurs différentes spécialités : M. Lamartine le théorbe, M. Barrot le basson, et M. Dupin en gros sabots, forment un orchestre complet. Ils ont joué pendant toute la séance des variations vraiment inimitables sur le *motif* de la Constitution.

Il faut avoir entendu ces trois artistes distingués pour savoir tout le parti qu'on peut tirer d'une salle qui manque d'acoustique, et de

dilettanti bien déterminés à voter suivant la conviction qu'ils se sont faite d'avance, quels que soient les discours mélodieux au moyen desquels on espère l'ébranler.

M. Lamartine a donc le premier fait sa partie en bémol; puis M. Odilon Barrot a attaqué la sienne en faisant ronfler les notes graves avec une puissance que nous ne lui connaissions pas; — enfin M. Dupin a exécuté en guise de finale un solo de castagnettes qui n'a pas eu moins de succès qu'une chansonnette de Levassor après un grand air de Baroilhet.

L'Assemblée ne pouvait pas moins faire que de voter en sortant du concert; aussi a-t-elle déposé dans l'une 530 voix contre l'amendement de M. Favarger de Hauranne. — Nous aurons donc une chambre unique! — M. Odilon Barrot s'en consolera en songeant que si l'amendement de son spirituel ami n'a pas réussi, la faute ne saurait en être imputée à son zèle.

28 septembre.

Discussion de la Constitution. — Chapitre du suffrage universel. Trois articles adoptés. —Entrée de M Pory Papy, député nègre.

Il y a des personnes qui se plaisent aux amendements, qui aiment à observer comment sur un seul article une vingtaine de représentants peuvent ne pas s'entendre pour proposer chacun de leur côté vingt petits projets qui ont entre eux la différence d'une syllabe au moins; — j'éprouve plus de charme à m'absorber dans la contemplation de quelqu'une de ces individualités que la chambre possède, et que les curieux ne remarquent point de prime abord. Nous manquons à l'Assemblée de cicérones chargés de faire aux spectateurs l'explication des représentants; — la multitude routinière s'obstinera toujours à ne connaître que quelques sommités : les Baze, les Vesin, les Bourbousson et autres personnages qui, étant arrivés avec une réputation extraordinaire, sont l'objet de l'attention particulière de la tribune diplomatique. Me Avond, depuis ces derniers jours, porte tort à ses collègues; on ne regarde plus que lui. Croirait-on qu'il y a des femmes — oui, des *fâmes*! — qui font des bassesses pour obtenir des cartes afin de venir le voir. — Le beau Poujoulat lui-même souffre cruellement de la vogue de Me Avond. L'Avond est véritablement trop demandé. Madame Lafarge n'a peut-être point inspiré une aussi vive curiosité. — On n'entend que ce chuchottement à tous les rangs de loges : — Où est-il? quel âge a-t-il? — Blond ou brun? — Maigre et pâle, n'est-ce pas? — L'air intéressant! — Poitrinaire peut-être? pauvre jeune homme! — Maman, va-t-il parler? — Mademoiselle, je vous rappelle à la décen[illegible] le président .. c'est un homme marié.

Enfin le beau Poujoulat ne sait plus quelle attitude prendre pour qu'on ait les yeux sur lui. Il lui est impossible de dérober le moindre regard à Me Avond. Aussi va-t-il demander à l'Assemblée qu'on entoure Me Avond d'un paravent si l'on veut que les autres *fassent leurs frais*. Le beau Poujoulat a beau poser, on ne s'aperçoit seulement pas qu'il fait la bouche en cœur; qu'il prend la place des ministres à mesure qu'il y en a un qui sort; qu'il se précipite vers les orateurs quand ils descendent de la tribune, et feint de les embrasser; qu'il se lève en sursaut quand tout le monde est assis; et qu'il ne manque jamais, dès qu'un personnage célèbre entre dans l'Assemblée, d'aller à sa rencontre comme s'il le connaissait, et ensuite de s'asseoir à côté de lui, sous le prétexte de lui faire quelque confidence de la plus grande familiarité. C'est hier surtout que le beau Poujoulat a été bien agréable, à l'occasion des orateurs Lamartine et Barrot. Ma foi, s'il ne les a pas étouffés de ses caresses, ça n'est pas sa faute. Qu'il était beau, pressant M. Barrot sur son cœur et semblant dire à la cantonnade : — Vous le voyez, mesdames, c'est mon meilleur ami!

Aujourd'hui M. Isambert a été le lion de la séance. Imaginez qu'au moment où ce bon M. Isambert, absorbé dans ses réflexions, se désespérait d'être un simple blanc, on a introduit tout à coup dans l'Assemblée un député nègre qui arrive des colonies. Peindre le visage qu'a pris à cette vue M. Isambert, c'est impossible. Ses yeux étaient ahuris,

son nez dilaté, sa bouche et son menton frémissaient. Puis, d'un seul bond, il s'est précipité vers le député noir; il s'est emparé de lui, il l'a

amené à sa place, il l'a forcé d'en prendre la moitié, — ce qui paraissait d'ailleurs très-désagréable à ce pauvre monsieur de la Martinique, qui se laissait faire par politesse; — et enfin il s'est mis à lui parler créole : — Moi, pétit bequé à li... pétit blanc, son bon frère... Coco... coco... — A quoi le représentant de la Martinique a répondu : — Mon cher collègue, faites-moi, je vous prie, l'amitié de me parler français, car je le sais aussi bien que vous.

A ces mots, M. Isambert a contemplé son collègue avec anxiété, craignant qu'il ne fût déguisé; mais, voyant que c'était bien M. Pory-Papy

en personne, — Hélas! s'est-il écrié avec deux ruisseaux de larmes, il n'y en a donc plus de véritables!

Pendant cette exclamation, on votait trois articles de la Constitution, et l'orateur Bourbousson prononçait le discours suivant sur le *suffrage*

universel : « Citoyens représentants.... citoyens représentants.... sentants.... enfants.... citoyens représentants.... »

Après quoi le citoyen Bourbousson, avaleur de mots, mangeur de syllabes, a regagné sa place en se gargarisant avec quelques consonnes.

29 septembre.

Interpellation Buvignier. — Discussion de la Constitution.—Adoption de l'art. 28 sur le suffrage universel.

— Cher citoyen Buvignier, le ministre des affaires étrangères est absent, le général Cavaignac n'est point arrivé; soyez assez bon pour remettre vos interpellations à demain.

— *Quousque tandem....?*

— Il n'y a ici personne pour vous répondre relativement à la question italienne qui paraît vous donner le transport au cerveau.

— *Quousque tandem abutere....*

— Arrêtez!... pas un mot de plus, par égard pour vos collègues! Le président ne souffrira pas que vous abusiez de la supériorité de vos premières études.

— *Quousque... Quousque....* supporterons-nous l'hypocrisie des diplomates?

Disant cela, le citoyen Buvignier s'était drapé dans une attitude que l'Autriche n'aurait pas contemplée sans effroi. Grand, maigre, boutonné jusqu'au menton, il s'élevait au-dessus de la tribune comme un immense parapluie enfermé dans son étui, d'où sortait en guise de cou, un long manche terminé par une de ces têtes bizarres que les naïfs sculpteurs du Limousin taillent dans les marrons d'Inde. Les cheveux ras et en brosse sur un front de travers, blême, un œil en France, et l'autre à l'étranger; armé d'un nez considérable, que le patriotisme incline sensiblement du côté de l'Italie, — le citoyen Buvignier a été doué par la nature de l'un de ces visages que l'on n'oublie plus après les avoir une fois regardés. Il aurait sans doute les traits fort réguliers si, pendant son enfance, sa nourrice ne s'était assise quelquefois sur lui par mégarde. Autrement, ce grand garçon qui prend des airs terribles, menaçant du poing les tyrans, jetant sur ses adversaires politiques des regards insoutenables, *torva tuens*, ce grand Buvignier est un cœur excellent, un patriote sincère, — et ce qui ne gâte rien, un homme poli et bien élevé dès qu'il met le pied hors des couloirs. Il appartient à

l'école du grognard Deville, à côté duquel il siége sur le sommet de la Montagne.

Buvignier et Deville n'ont jamais pu entrer dans la salle des séances sans froncer le sourcil, sans changer leur voix, et sans se persuader à eux-mêmes qu'une sourde colère bouillonnait dans leur sein. Ils croient de bonne foi que le salut de la République est à ce prix, et c'est pour servir leur idole qu'ils ont pris le rôle fatigant qu'ils remplissent. Pousser des grognements sourds, frapper du poing sur leur pupitre, se lever tout debout à leur banc, et jeter des défis à la cantonnade, telle est leur principale besogne. Ils espèrent intimider ainsi la réaction, et je dois avouer qu'ils inspirent une certaine terreur au gros *Baby*. — Sous le nom de gros *baby*, on désigne Hortensius Saint-Albin, type grassouillet des enfants gâtés jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans.

Buvignier et Deville ont fait de l'interruption un art véritable. Buvignier trouble l'orateur par vingt-sept procédés différents dont il a le secret; si les procédés échouent, Deville, qui fait sa partie de basse dans toutes les interruptions, a toujours un moyen d'arrêter court les personnes imperturbables à la tribune;—il imite à lui seul le bruit de la foule, et crie : « A bas les chouans! » d'une voix qui semble sortir du principal tuyau de l'orgue de Fribourg. C'est lui aussi qui rappelle le petit père Marrast à la décence, chaque fois que ce président se permet de le rappeler à l'ordre. — Une fois rentré chez lui, l'*ogre* Deville dépose sa figure de séance et son organe politique. Il est bon, il est faible, il parle doucement, il a peur de sa femme, peur d'avoir fait brûler le rôti en s'attardant à ces maudites séances qui n'en finissent jamais et qui sont la mort des ménages; il n'ose pas, quoique mourant de faim, demander si le dîner est prêt; l'air piteux de ce pauvre père de famille fait peine à voir; ses petits garçons montent sur ses genoux et lui tirent les cheveux et les oreilles, tandis que ses petites filles cherchent dans ses poches les *interruptions* en pain d'épices qu'il leur rapporte de l'Assemblée. Quant à *bon ami* Buvignier, il est connu dans la maison pour ses excellents *sucres d'orge*.—Et voilà de nos farouches!

Pour en revenir au *Quousque tandem*, etc., il faut remarquer que l'interpellation est chronique comme la fièvre quarte. En voyant Buvignier monter à la tribune, ses amis se sont inquiétés de sa santé. La pâleur de ce pauvre jeune homme, sa voix brisée, l'exaltation de son regard qui embrassait l'univers entier, la violence avec laquelle il battait le rebord de la tribune, n'étaient pas le fait d'une personne bien portante; il y avait à coup sûr dans son interpellation autant d'indisposition que de tendresse pour l'Italie.—Le général Lamoricière, le seul

membre du cabinet qui fût présent, s'en est bien aperçu; aussi a-t-il donné à Buvignier le sage conseil d'aller se coucher parce qu'il avait la fièvre... *la fièvre scarlatine* probablement. Toute l'Assemblée s'est mise à répéter en chœur: « Allez vous coucher, Buvignier, vous avez la fièvre. » Et Buvignier, commençant à croire qu'il était malade, s'en est allé se mettre au lit jusqu'à ce que le gouvernement fût prêt à lui répondre.

Tout cela n'a pas empêché d'adopter l'article 28 de la Constitution, — bien insignifiant en comparaison de l'*hypocrisie* des diplomates dans les affaires d'Italie, — puisqu'il est simplement consacré au suffrage universel dont il proclame le principe et règle l'exercice en France.

Après tout, me direz-vous, *le suffrage universel* est une affaire de mode! — Si vous voulez que la mode dure, ne forcez pas l'électeur à aller voter à sept lieues de chez lui, au chef-lieu de canton, — sans compter que les frais de voyage font de votre droit politique un nouvel impôt. — Votez donc à la commune, répondait M. Dufaure, pour ne pas trouver, dans les dix-huit feux qui la composent en plus d'un endroit, un électeur qui sache lire les bulletins et écrire un procès-verbal!

Les amendements sauveront la Constitution, — et c'est en cela que je les compare aux oies du Capitole. Il a été décidé par amendement qu'on voterait au chef-lieu de canton, mais qu'il serait permis de couper le canton en quatre pour peu qu'il fût trop grand.

30 septembre.

Interpellation de M. Denjoy sur le banquet de Toulouse. Grand scandale.

Précisément en face du citoyen Buvignier, entre Taschereau et Grandin d'Elbeuf, dans le voisinage de moussu Base et du grand Vezin, siége un personnage qui se croit Girondin parce qu'il vient de Bordeaux, et dont la secrète pensée est de recueillir l'héritage de Vergniaud. On le nomme Denjoy. Cet ambitieux a surtout étudié la tradition de ses illustres prédécesseurs dans les estampes du temps qui les représentent. Les grands airs de tête, le sourire dédaigneux, rien ne lui a échappé de ce que l'on peut copier à l'aide d'un peigne, et en préparant ses attitudes devant une glace. Jusqu'à présent, M. Denjoy ne s'était fait remarquer que par le soin minutieux de sa toilette, par le nœud de sa cravate, l'éclat de son linge, la coupe de son habit, l'impertinence affectée de sa pose, chaque fois qu'un montagnard montait à la tribune; et enfin par les rires indécents avec lesquels il accueillait

les tirades patriotiques. Une des choses qui ont surtout rendu le Girondin Denjoy odieux au grognard Deville, c'est le soin offensant qu'il a de toujours dire *monsieur*, et jamais *citoyen*. Dans les grandes occasions, lorsqu'il se lève en montrant le poing, le brave Deville s'adresse plus spécialement à Denjoy, qu'il traite de *muscadin!* — Ce à quoi Denjoy riposte en appelant *buveur de sang!* le respectable père de famille dont il ne soupçonne guère, sans doute, — le jugeant d'après la bassetaille dont il est doué, — les mœurs patriarcales. Le tort des politiques du jour, c'est de se voir à travers l'histoire, ce qui les expose d'abord à la parodier, et ensuite à être fort injustes les uns vis-à-vis des autres. — Je reviens à mon cadédis. — Grâce à son habit, à ses breloques, à ses manières, à ce je ne sais quoi qu'on n'apporte que des bords de la Garonne, Denjoy a pris de l'importance parmi les célébrités de couloir dont il est entouré. Ainsi Taschereau, ainsi Grandin, le *baby* Hortensius, les *ultras* de la rue de Poitiers, — en un mot, tout le bataillon sacré des politiques marrons, industriels, anciens ventrus, exsatisfaits et autres gentilshommes qui brûlent de relever l'oriflamme, — traitent Denjoy comme un personnage. C'est sur lui que l'on compte lorsqu'il s'agira de fédérer les départements.

On sait que le fougueux Denjoy, voulant soustraire la Gironde au joug de Paris, avait proposé, avant de quitter Bordeaux, de reconstituer le royaume d'Aquitaine. M. Dufour Dubergier, ancien maire du pays, refusa la couronne; c'est ce qui fit manquer le coup: Denjoy est prêt à le recommencer; tout porte à croire qu'avec ses deux collègues Desèze le romantique, et Howyn l'enrhumé, il médite une restauration. Bref, Denjoy appartient à cette espèce de provinciaux terribles qui crient depuis février au milieu des places publiques de leur endroit: « Marchons sur Paris! » qui réussissent à marcher sur Paris en qualité de représentants, et qui, une fois entrés à Paris, s'arrêtent d'abord chez Véfour, — afin sans doute de payer un juste hommage à la mémoire de nos excellents alliés, — lesquels pendant leur séjour avaient fait de ce restaurant leur lieu de prédilection. Tel est Denjoy! il ne pouvait pas s'en tenir là, il avait besoin de frapper un coup; depuis plusieurs jours il s'exaltait, il tenait tête à Buvignier. Dans tous les tapages on a entendu sa voix: c'est lui qui, au moindre amendement difficile, criait à la Montagne: Vous voulez relever l'échafaud! — Muscadin!... muscadin!... muscadin!... — répondait Deville en fureur. Enfin, la bombe vient d'éclater. Denjoy est maintenant tout-à-fait posé.

Un des procédés à l'aide desquels ces *messieurs* ont quelquefois la prétention de faire rougir les *citoyens*, c'est l'extrême politesse: — Mon-

sieur le ministre de l'intérieur aurait-il l'obligeance de me permettre de lui adresser une simple question? — Le président avait hier montré cette jolie phrase à Buvignier pour le faire rentrer en lui-même : Vous voyez, Buvignier, combien nos Denjoys sont polis; tâchez de les imiter! — Buvignier haussa simplement les épaules et interpella à sa façon. — Les gants blancs de monsieur Denjoy nous promettaient d'autres arguments; ce n'est pas sans plaisir qu'on a vu ce joli homme se présenter à la tribune comme un premier garçon d'honneur qui vient offrir la main à la mariée. Mais quelle noce ! on se serait cru dans un salon de cent couverts ! la maison a failli crouler. — Le Denjoy commence donc, la bouche en cœur, avec des phrases à l'eau de Portugal et des questions relevées de mouches assassines, — le tout à l'occasion d'un certain banquet patriotique de Toulouse, dont *Messieurs* les Girondins voudraient bien, palsambleu, avoir au juste des nouvelles. — Au mot de banquet, la Montagne frémit. — Denjoy voit l'effet, et continue : — Est-ce qu'on ne nous délivrera pas bientôt du *veau?* ma *pa'ole* d'honneur, ça devient *intolé'able?* — Buvignier, Deville, Ledru-Rollin et cent cinquante autres qui, la veille, assistaient au banquet du Châlet, comprennent l'allusion. — Tous ces banquets-là, ajoute Denjoy, excité par un coup d'œil de ses *preux*, — c'est pour *rétablir la guillotine!* — Par exemple, on ne lui a pas laissé prononcer une syllabe de plus. Il faut avoir assisté à ce tremblement parlementaire : les bras, les hommes, les bancs soulevés, les cris horribles, l'avalanche roulant sur la plaine, s'amoncelant en un instant autour de la tribune, et Clément Thomas monté sur les épaules de la cohue pour provoquer Denjoy! La rue de Poitiers accourt; Grandin agite son bras comme un drapeau blanc; Taschereau glapit, et le petit Thiers, par un mouvement de pudeur naturelle, se cache derrière le grand Maleville. — Odilon Barrot contemplait la mêlée d'un œil stoïque, en se disant à lui-même : — Il n'y a qu'un homme comme moi qui puisse sauver ce pays; peut-être y consentirai-je si l'on m'en prie fortement. — Quant au héros Denjoy, debout dans la tribune, provoquant encore de la voix, du geste et du regard les assaillants, il ne pouvait plus se faire entendre, mais il se faisait voir; enfin, au comble de l'exaltation, il tire quelque chose de sa poche; je craignais que ce ne fût l'oriflamme... c'était un journal de Toulouse, qu'il s'est mis à brandir en criant à tue-tête : « Denjoy et Saint-Denis, à la rescousse! » A ce moment, les huissiers ont été obligés de lui faire un rempart de leurs corps. Buvignier s'était cependant introduit dans l'escalier; le président voyant cela s'est couvert. — Odilon Barrot, toujours impassible, commençait à penser que le petit Denjoy avait des qualités et

qu'on pourrait bien faire de lui un sous-préfet dans des moments difficiles. Cette opinion aurait bien flatté mon Girondin s'il l'avait devinée.

Après cela, la séance a repris son cours, parce que rien,—excepté les révolutions, je crois — ne peut empêcher une séance de continuer. Buvignier grondait toujours sourdement, mais il était retourné à sa place, et M. Denjoy, pour donner une idée *sublime* de son courage, feignait d'avoir sur les lèvres un sourire enchanteur. Le ministre Senard, avec son émotion naturelle, augmentée de celle qu'il était convenable d'éprouver dans une pareille circonstance, est venu alors donner quelques explications qui auraient pu durer jusqu'à la session prochaine si Lamoricière, dont les oreilles commençaient à s'échauffer, n'avait tiré du fourreau un discours bref, mais tranchant.—Comme à l'occasion de ce banquet de Toulouse on avait parlé de drapeau rouge et de drapeau blanc, de légitimistes par ci, de démagogues par là, Lamoricière, une main sur son cœur et l'autre au côté, par l'habitude qu'ont tous ces militaires de s'appuyer sur la garde d'une épée, Lamoricière a déclaré qu'il ne connaissait pas d'autre drapeau que celui de la République, et que les gens qui *ne s'y conformeraient pas* auraient affaire à lui. — Il y avait peu de chose à répondre à cela; l'œil africain du général n'était pas encourageant; — aussi le brillant Denjoy n'a-t-il répliqué que par son sourire, qu'il s'est efforcé de rendre de plus en plus agréable.

2 octobre.

Interpellation Buvignier sur les affaires d'Italie. — Ordre du jour pur et simple.

L'attitude de l'Europe dénotait l'inquiétude; l'Europe n'a point tout-à-fait la figure que lui a prêtée M. Devéria, peintre connu par ses estampes qui représentent les diverses parties du monde, et qui dépeignent l'Europe comme une créature sentimentale aux yeux bleus et aux cheveux blonds. Nous avons rencontré l'Europe aujourd'hui dans les couloirs de l'Assemblée nationale; elle se composait de plusieurs vieux messieurs qui se rendaient à la tribune diplomatique.

Un autre groupe, entièrement formé de membres du comité des affaires étrangères, entourait le citoyen Buvignier. — La voix de Xavier Durrieu dominait toutes les autres. — Citoyen Buvignier, disait-il, de quel droit vous permettez-vous d'interpeller sur les affaires d'Italie? il n'y a donc plus de spécialité? Ces messieurs et moi, nous nous sommes chargés de la politique étrangère. Connaissez-vous seulement, malheu-

reux, la configuration de l'Italie? Voyons, répondez, à quoi ressemble l'Italie?

— Allez vous promener!...

— Monsieur, continua Durrieu, elle ressemble à un talon de botte. Mais voilà mes géographes d'occasion! quand ils ont dit : « Allez vous promener, » ils ont tout dit. Si vous tenez absolument à interpeller, il faudra que je vous fasse étudier la carte. Quant à l'Allemagne, dont vous allez peut-être parler, avez-vous eu la convenance de demander quelques renseignements sur elle à mon honorable ami M. Pascal Duprat ici présent, qui tient l'Allemagne dans sa manche;— à preuve qu'il a été sur le point d'y être envoyé en ambassade;—vous ne l'avez point fait, ô Buvignier! Cependant il ne m'est point prouvé que vous ayez connu feu M. de Metternich. Je vous examine sur un simple détail. Répondez : quel est le plat que préférait le célèbre Metternich? — Vous ne le savez pas. — Voyez comme vous pouvez vous faire écraser par Bastide! M. de Metternich adorait le gigot aux confitures. Voilà, monsieur, ce qu'il n'est point permis d'ignorer quand on se mêle de parler des traités de 1815. Mon honorable ami Pascal Duprat sait ces choses sur le bout des doigts : il possède son Allemagne, comme moi mon Italie. Ah! monsieur Buvignier, je suis fâché de vous le dire, mais il vous serait bien difficile de vous faire admettre dans le concert européen.

— Monsieur Buvignier, ajouta Pascal Duprat avec beaucoup de noblesse, je vous déclare que, lorsque je serai ministre des affaires étrangères, je ne vous nommerai même pas ambassadeur en Suisse.

Ces réflexions sévères des hommes compétents ne parurent pas faire la moindre impression sur le farouche Buvignier. Ce jeune homme est connu. Son extérieur annonce une invincible témérité. Dans l'intimité, on le qualifie de Blervacq, conquérant de la Belgique! Si le gouvernement voulait lui confier cinq hommes, il s'emparerait de l'Europe et reviendrait caporal en France à la tête de son armée. Comme personnage politique, le citoyen Buvignier s'est jusqu'à présent signalé par les interruptions fréquentes qui dénotent un guerrier. Ce n'est pas Buvignier qui laisserait jamais parler un orateur contraire à ses sentiments. Aussi peut-on imaginer facilement l'indignation qu'il a éprouvée quand il a vu qu'on voulait l'empêcher lui-même de prononcer le discours qu'il a sur le cœur depuis trois jours.

Cependant que demandait le citoyen Buvignier? qu'on déclarât la guerre à l'Autriche. Est-il possible d'avoir une exigence plus modeste et plus raisonnable? — Il faut que Pascal Duprat et Xavier Durrieu soient soudoyés par l'or de l'étranger pour que l'Assemblée entière n'ait

point accueilli avec acclamations le protocole du brave Buvignier. Mais puisqu'on refuse à M. Buvignier le commandement de l'armée des Alpes, c'est bon, il sait ce qu'il lui reste à faire; l'Italie peut compter sur lui, il se met dès demain en campagne lui-même, et il emporte en croupe le misérable Creton, auquel la seule pensée de la guerre arrache des gémissements à fendre l'âme; il l'emporte, dis-je, avec le dessein cruel de se faire un rempart du discours touchant de ce père de famille.

Croirait-on qu'il y a des citoyens entièrement indifférents à la politique étrangère, et que l'un d'eux, le sieur Boussingault, a osé murmurer Qu'il vaudrait mieux s'occuper du projet *d'enseignement agricole* que d'interpellations stériles. — Buvignier, qui s'était déjà posé en Spartacus sur son piedestal, a regardé les timides partisans de l'agriculture d'un œil à les faire rentrer dans leurs granges. — Ledru-Rollin est alors accouru; mais comme il n'avait pas de discours préparé, il a été obligé de prendre le premier qui lui est tombé sous la main, et il s'est trouvé que c'était celui de M. Mauguin, — qui ne manque jamais son effet.

Pauvre Italie, si tu veux que le ciel t'aide, aide-toi!

3 octobre.

Adoption du décret sur l'enseignement agricole.

— Qué qu' t'en dis, m'n ami Piarre?

— Parguienne! v'là un biau projait tout d' même, Nicolas; pour un biau projait, en v'là un, morguenne!

— Dis donc, Piarre, c'est ti ça des bourgeois pas fiars, qui parlent comme toi zé moi; jarnigué! qué bons orateux tout d' même...

— C'est l' gros qui m' plaît le plus, à mé; l'as-tu vu, Nicolas, c' ti-là qu'on dit qu'ais l' ministre, que c'ais le portrait tout craché de not' cousin Coqueret, l' gros marchand de moutons? Ah! ah! l' brave homme! et solide, morguenne! En v'là un qui doit avoir une poigne! Dieu, j' voudrais-ti le voir à bidet, avec une queue comme l' cousin, et s'n houp'lande sur le dos!

— Ah dam, Piarre, y faut que ça soit un laboureux fini; et tous l'zautres aussi q' t'as vu dans la boîte à prêcher, c'ais des farmiers pour sûr; j'avais envie d'y aller aussi, mé, dans leux mécanique.

— Ça t'est défendu, ça, Nicolas, pisqu' gnia qu' lès députais qui montent dedans; mais sois tranquille, mon gas, t'as ben entendu qu'on va nous en donner une cheux nous, où c' que nous pourrons tous prêcher l'zuns après l'zautres, comme l' maître d'

— C'est-ti ça, Piarre, qui sera divertissant, heu... heu... heu... Ris donc, bêta.

— Heu... heu... heu... es-tu bête donc toi, Nicolas?... Vas-tu pas rire d'ces choses-là... Retiens t'n haleine... j'te dis que v'là m'sieu Tourret qui nous fisque.

Là-dessus Piarre se fourra les doigts dans le nez et Nicolas se pinça la cuisse, grâce à quoi tous les deux gardèrent leur décorum et écoutèrent avec une attention soutenue la suite de la discussion du projet de loi sur l'*enseignement agricole*, à laquelle ils prenaient, comme on voit, le plus vif intérêt.

Cette séance offrait une litière excellente pour les orateurs de divers pâturages; aussi se sont-ils empressés tous d'amener des troupeaux d'amendements, en si grand nombre que le projet de loi a été bientôt encombré comme le marché de Poissy. Alors des querelles très-vives se sont engagées, ainsi que cela arrive entre marchands de bœufs; il y a des orateurs qui se sont emportés jusqu'au point de se reprocher réciproquement *de trop aimer le foin*. Heureusement les jardiniers ont fait diversion, et l'un d'eux s'est élancé à la tribune en s'écriant : — En ma qualité de Montreuil, je crois pouvoir parler avec quelque autorité de l'éducation des pêches. Ce mot de pépiniériste a eu le plus grand succès. En même temps M. Luneau s'est envolé en poussant son cri de

courlis, et est venu se percher sur le râteau de M. Montreuil.

Ce tableau enchanteur a terminé le premier acte. On a joué immédiatement après un intermède dont le citoyen Deglet était le principal personnage. Le citoyen Deglet avait certainement intrigué pour obtenir les importantes fonctions de rapporteur du onzième bureau sur les élections du Rhône. Il s'est présenté en grande tenue, avec ses insignes à la boutonnière de sa redingote, et il a commencé son rôle sous le coup de l'émotion naturelle d'un citoyen qui parle pour la première fois. La sueur lui découlait du front; il tremblait de tous ses membres; jamais encore on n'avait vu un rapporteur dans un état pareil. — Calmez-vous, cher monsieur Deglet, lui criait-on. — Buvez le verre d'eau, disait M. Marrast, cela vous remettra. — Cela n'a point empêché M. Deglet de tomber presque évanoui de saisissement. Il a essayé de parler, mais le rapport... *faucibus hæsit*. Le rapport lui restait dans le gosier : il a fallu que le président Marrast usât du manche de la sonnette pour l'extraire.

Pendant qu'on soignait M. Deglet, M. Larochejacquelein et deux de ses amis sont venus se promener un peu dans la tribune. Si l'on y plantait quelques arbres et si l'on y mettait un jet d'eau, la tribune serait un joli endroit; mais alors il y aurait à craindre que M. Jamet ne voulût plus en sortir du tout. Aujourd'hui il y est demeuré une heure entière, si bien que l'on avait fini par croire qu'on l'avait placé là en guise d'épouvantail pour éloigner les orateurs. Cependant ce qui explique que M. Jamet n'osât pas s'en aller, c'est que le citoyen Turk s'était approché et le regardait comme s'il voulait le mordre; heureusement quelques représentants agricoles, qui n'ont peur de rien, ont écarté M. Turk avec leurs amendements de cornouiller, et, tandis que M. Jamet rentrait chez lui, on votait le décret de M. Tourret.

4 octobre.

Discussion de la Constitution. — Les incompatibilités. — Amendement Guérin.

Celle-là est bien bonne, par exemple! Je ne crois pas qu'on en ait fait de meilleure depuis feu Romieu. C'est au citoyen Guérin que nous la devons.

M. Guérin est cependant un petit homme maigre qui ne prête point à rire; toute sa gaîté est en dedans; c'est un comique triste, c'est à dire de l'espèce la plus délicate et la plus rare. Les gens qui ne le connaissent point ne le prendraient jamais pour un loustic, mais une fois connu, il est impossible de le regarder sans pouffer. Charmant petit

homme ! Des gens de son pays nous avaient bien dit qu'il était adorable en société.—Oh ! Guérin, voilà un drôle de garçon ! ah ! mon Dieu, qu'il est drôle ! c'est le plus drôle de Château-Chinon... oh ! oh ! oh ! On l'a nommé représentant à cause de cela... oh ! oh ! oh ! — Ce que disant, les amis se tenaient les côtes en pensant à Guérin.

Maintenant rien de ce qu'on me raconterait du spirituel Guérin ne m'étonnerait. Je le vois d'ici offrant gravement une prise au percepteur de Château-Chinon, dans sa tabatière à ressort qui écrase les doigts des amateurs. L'an dernier, au bal du sous-préfet, c'est Guérin qui avait jeté des balles fulminantes dans l'escalier. Qui est-ce qui avait fourré le carlin de la vieille demoiselle Michon dans le paletot du notaire? c'était Guérin. Personne n'a oublié cette bonne farce-là. Qui est-ce qui tendait des cordes sur le mail pour faire trébucher les filles? Guérin, toujours Guérin. Et dans les clubs, lors des élections, comme il a été amusant ! Il est allé partout, et après que les autres candidats ont eu fait leurs pantomimes et des professions de foi en se martyrisant la poitrine, il a pris la parole avec son beau sang-froid, et il a dit : Citoyens, quant à moi, je ne me présente pas ; je vous prie de ne pas me nommer, ma modestie s'y refuse ; prenez un de ces messieurs.— Alors on n'a pas pu y tenir, et il a obtenu tous les suffrages. Farceur, va ! aimable farceur !

On ne savait pas encore qu'il y eût à l'Assemblée un représentant si plaisant. Les voisins du citoyen Guérin étaient les seuls à soupçonner combien il est gai, parce qu'il leur prend toujours leur mouchoir au moment où ils vont se moucher, et qu'il leur a déjà mis deux fois très-adroitement du crin haché dans le dos. Quand les voisins de l'aimable Guérin l'ont vu se diriger vers la tribune, rendons-leur cette justice qu'ils ont prévu la charge. — Bon, se sont-ils dit, Guérin qui présente un amendement... ça va être gai !...

Il est de fait que ça l'a été. Le petit père Marrast lui-même, fort au courant de tous les tours des élèves, ne se doutait pas de celui-là. — Monsieur le président, lui a déclaré Guérin du ton sérieux d'un entrepreneur des pompes funèbres, j'apporte un amendement ; veuillez le faire connaître à l'Assemblée.

Alors le petit père Marrast s'est mis à lire. Il n'en était pas encore à la fin de la première ligne que tout le monde se roulait. Quant à Guérin, il restait à la tribune comme si de rien n'était, et même il a eu le toupet de demander à M. Péan ce qui faisait rire l'Assemblée. Ça, c'est trop fort. Je crois bien qu'on se souviendra longtemps de l'amendement de Guérin. C'est ce qu'on peut appeler une jolie farce politique. Lors-

qu'ils l'apprendront à Château-Chinon, je crois qu'ils ne seront pas trop mécontents. La charge est d'autant meilleure qu'elle est pleine d'à-propos, et qu'elle restera au *Moniteur!*

On venait de voter l'incompatibilité parlementaire des fonctionnaires. Guérin a choisi ce moment pour présenter son petit papier, ainsi conçu : L'incompatibilité s'étendra aux notaires, aux avoués, aux huissiers, avocats, médecins, négociants patentés, etc., etc., en un mot, à toute la population.

Ma foi, c'est là de la haute comédie, ou il n'y en aura jamais plus.

Après l'amendement de Guérin la discussion a naturellement perdu tout son charme. Cependant le citoyen Rémilly qui passait pour être assez amusant autrefois, quand Guérin n'y était pas encore, a voulu monter aussi à la tribune; on a cru qu'il venait proposer son impôt sur les chiens, et on l'a reçu comme dans un jeu de quilles.

A propos de cette question des incompatibilités, plaidée tout-à-l'heure avec des arguments monarchiques et tranchée par un vote qui eût été fort libéral à la chambre des députés, du temps que M. Barrot poursuivait les réformes, une petite observation, s'il vous plaît :—Ne voit-on pas de différence entre la Charte et la Constitution, et oublie-t-on que le suffrage universel a remplacé le suffrage privilégié? Qui oserait affirmer qu'aujourd'hui l'incompatibilité du candidat ne restreint pas le droit souverain de l'électeur?

5 octobre.

Discussion de la Constitution. — Adoption de l'article 40. — Chapitre V : du POUVOIR EXECUTIF. — Felix Pyat. MM. de Tocqueville, Parrieu, Fresneau, etc., etc.

1 HEURE. — Le petit père Marrast monte à la tribune; — il est fraîchement rasé, — est-ce en faveur de l'article 40 de la Constitution? Non, c'est qu'il donne un bal ce soir.

1 H. 1/4.— Pourquoi présente-t-on tant d'amendements à l'article 40, qui n'offre qu'un intérêt médiocre? C'est un mystère. Personne ne pourra jamais le découvrir.

Si le citoyen Flandin n'affirmait pas à ses collègues qu'il a été chargé par la Providence de faire un discours sur l'article 40, relatif au *cérémonial* des discussions parlementaires, il ne mériterait aucune excuse. — Il paraît que le citoyen Flandin est un *mitoyen*. — On appelle ces orateurs-là des MITOYENS.

1 H. 1/12. — Un mitoyen renonce à la parole. Il reçoit les félicita-

tions du bureau. — Taisons son nom par égard pour sa belle conduite.

On propose un nouvel amendement, que M. Vivien ne peut pas supporter plus longtemps. — Cela nous plaît d'un académicien politique comme M. Vivien.

M. Guichard a une extinction de voix ! — Quel bonheur! — On l'autorise à ne point lire un rapport insignifiant dont il était chargé.

1 H. 3/4. — Le *prince* Louis envoie une lettre dans laquelle il annonce qu'il opte pour le département de la Seine. — Ce jeune homme parle peu ; il est prudent.

2 HEURES. — Le moment solennel est venu. — Chut ! chut! chut! — On va discuter le chapitre 5. — DU POUVOIR EXÉCUTIF. — Les forts orateurs se préparent. Les uns dénouent leur cravate, les autres lâchent la boucle de leur pantalon; plusieurs font des gammes. — M. de Tocqueville retire quelque chose de sa bouche ; on nous dit que ce sont des cailloux qu'il mange entre ses repas, — à l'instar de Démosthène.

Un Bourbousson amuse le tapis; — nous ignorons le nom de ce député parlant.

Pendant la ritournelle, Odilon Barrot et Lamoricière échangent des bouches en cœur avec une grande intimité. — Voici déjà deux jours que Lamoricière et Odilon Barrot vivent sur le même banc. — Oh ! oh! la rue de Poitiers!...

2 H. 1/2. — Mouvement! — Le président appelle à la tribune des orateurs inscrits depuis dix heures du matin. — Personne ne dit mot. — Encouragé par ces hommes modestes, Félix Pyat prend la parole. — Nous remarquons avec plaisir l'émotion des dames de théâtre, qui font semblant de rougir. — Un spectateur de la tribune diplomatique palpite vivement. — C'est l'excellent Porcher, chef de claque de la Porte St-Martin; il s'est posé là en *solitaire* pour soutenir *son* auteur.

Félix Pyat se présente avec un petit manuscrit qui ressemble assez au premier acte du *Médecin de Néron*, drame qu'il était en train d'achever quand la politique l'a enlevé à la littérature. — Cependant c'est un vrai discours qui commence par un apologue dans le goût d'Ésope. — De l'apologue, Félix Pyat passe à l'éloquence et déclare qu'il ne ne peut y avoir de république qu'à la condition de se passer de ce faux roi électif qu'on veut appeler M. le président. — On applaudit comme à l'Odéon. — Et dire qu'il n'y a pas un *payant* dans la salle! s'écrie le bon Porcher au comble de la joie.

3 HEURES. — M. de Tocqueville commence un discours américain. — Pour l'écouter plus attentivement, le bonhomme Tropique est venu se poster à l'encoignure de la tribune. — Par bonhomme Tropique, on

entend M. F. Favre, ex-maire de Nantes, remarquable par une superbe tête coiffée d'une perruque d'étoupe.

RÉFLEXION. — Il m'est impossible de ne point remarquer le citoyen Vezin assis en face de moi. Depuis qu'il s'est fait raser la tête, il ressemble à un Chinois de Macao, — la plus curieuse espèce de Chinois qu'il y ait.

4 HEURES. — M. de Tocqueville termine par un beau mouvement,

qu'un journaliste de New-York me traduit immédiatement en ces termes : « Si vous voulez un bon président de la république nommé par le suffrage universel, donnez-nous à mes amis et à moi les ministères, afin de rassurer le pays! » — Même en français, cette péroraison est consolante.

ENTR'ACTE. — Chapeau bas dans les tribunes! chapeau bas! crient les huissiers. — Pour eux toute la République est là. — Au fait, puisque nous gardons nos têtes, nous pouvons bien ôter nos chapeaux.

4 H. 1/2. — M. Parrieu a fait à sa famille la promesse imprudente de parler aujourd'hui. — Voici son tour venu. — On le regarde; il faut qu'il monte à la tribune — après M. de Tocqueville; c'est dur pour un débutant! — Il prend son élan. — Quelle fausse peur avions-nous donc! — M. Parrieu ne craint personne; c'est un avocat du Cantal; — de plus il est ventriloque; — on croirait entendre l'homme à la poupée.

4 H. 3/4. — A la bonne heure! M. Parrieu retourne l'Amérique contre M. de Tocqueville. Oh! il n'est pas embarrassé. — Sans doute qu'il a des arguments dans ses poches; car il y fourre sans cesse

les deux mains, et il en tire.... son mouchoir.... — Grand effet!

5 H. 1/2. — Rien n'arrête plus M. Parrieu : ni les tropes, ni les métaphores, ni les plus hautes figures de rhétorique. — Je saisis celle-ci au vol : « Il faut que le pouvoir exécutif tienne au législatif par un cordon ombilical! » — C'est-à-dire que l'Assemblée accoucherait d'un président conçu dans son propre ventre, et qu'elle serait à la fois mère et marraine.

NOTA BENE. — Ici on apporte les lampes, on fait descendre les lustres; la salle est illuminée comme pour le concert du petit père Marrast. Le bureau du président a l'air d'un grand piano. On peut croire que M. Parrieu, qui tient son papier à la main, va chanter un nocturne. — Les secrétaires figurent très-bien l'orchestre.

Je m'aperçois maintenant que M. Cavaignac n'assiste pas à la séance, par réserve sans doute, et à cause de l'intérêt trop personnel qu'il a dans la question. C'est l'abbé Fayet qui occupe sa place. — Comme il aime les militaires, cet abbé Fayet de Pomponne! — Il vient toujours s'asseoir entre M. Lamoricière, qui est général, et M. Bastide, qui a des moustaches et une redingote d'officier de la Loire.

6 HEURES. — Il paraît que le petit M. Fresneau va succéder à M. Parrieu. — Il est bien tard, c'est le vrai moment de s'en aller.

6 octobre.

Discussion de la Constitution. — Suite de M. Fresneau; — Le citoyen Grevy; — Lamartine.

Remontez donc à la tribune, si le cœur vous en dit, mon petit monsieur Fresneau, personne ne vous en empêche; il ne faut pas que vous vous posiez en martyr, à qui ses ennemis politiques ont arraché le discours de la bouche, lorsqu'il parlait depuis deux heures à peine. Recommencez, petit monsieur Fresneau; on vous écoute, mon ami. Très-bien. Vous allez redire ce que vous avez déjà dit hier; vous saviez tout le morceau par cœur, n'est-ce pas? j'en suis bien aise. Êtes-vous content maintenant? Eh bien! donnez la main à Clément Thomas, qui a défendu vos droits d'une façon chevaleresque; il va vous reconduire à votre place comme une demoiselle; — aimable petit Fresneau, délicieux petit cuistre, qui avez trouvé le moyen d'être aussi rance, flasque, faux, froid et plat à l'âge de vingt-six ans, qu'un vieux régent de collége communal traînant depuis cinquante ans sa rhétorique, son célibat et ses chausses dans les éditions crasseuses des classiques expurgés. Ce

petit M. Fresneau a dû être bien fort en thème ! Et puis encore en l'écoutant traiter avec sa voix de serinette et ses arguments de sansonnet savant cette grande question politique d'où dépend le sort du pays, je ne pouvais m'empêcher, — dites-moi d'où me venait cette réflexion saugrenue et pourtant saisissante ? — de remarquer que le petit M. Fresneau est le type de cette espèce particulière de *criquets* qui épousent par vocation les femmes géantes, — afin d'attirer l'attention en leur donnant le bras.

Un avocat ne serait point avocat s'il n'avait réponse à tout, — même à ce qui ne vaut pas la peine d'être contredit. Cela explique que Me Grevy se soit cru forcé par sa profession de plaider sur de nouvelles conclusions. — Grevy contre Fresneau : — « POINT DE FAIT. Attendu que ledit sieur Fresneau est un petit *matois*, et que si on le laissait disposer librement du *suffrage universel*, il serait bien capable d'aller l'offrir au czar Nicolas ;

« *Plaise au tribunal* :

« Déclarer que le président de la République sera choisi par lui ; révocable, et solidement attaché des pieds et des mains, avant d'entrer en fonctions, — moyennant quoi, on lui laissera pour le surplus toute sa liberté d'action. »

Jusqu'à présent, jugeant M. Grevy d'après son silence, son flegme et le rigorisme de sa tenue, je l'aurais pris pour un mécanicien anglais attaché au chemin de fer du Nord. Son discours prouve qu'il est avocat, mais je lui rends la justice de dire qu'il parle comme un avoué. Il ne faut pas dédaigner ces talents-là. On ne débrouille jamais la procédure sans eux.

Permettez à M. Jules de Lasteyrie de s'emporter avec la modération d'un homme qui a la vue bien faible, qui porte un abat-jour vert, et à qui les médecins ont recommandé de ne point s'échauffer. S'il n'aimait pas tant M. de Tocqueville, Jules de Lasteyrie se tairait ; mais il sait ce qu'on doit à la tendre amitié ; il sait que M. de Beaumont, l'autre Pollux, est absent, que Castor est tout seul ; il fait un effort ; il joint publiquement ses arguments à ceux de son ami... il eût bien mieux fait de boire un bouillon aux herbes !.... M. de Tocqueville n'y aurait rien perdu ; non plus que le discours transatlantique dans lequel il a démontré, avec toute l'autorité d'un orateur qui a fait un voyage en Amérique, que la République française, *une et indivisible*, n'avait rien de mieux à faire que d'emprunter l'élection de son président à la *République fédérale* des États-Unis. — Pourquoi ne pas prier tout de suite M. Polk de venir ; il nous tirerait d'un grand embarras.

Silence! un homme qui a pu se croire pendant deux mois un peu plus que M. Polk, à cause de la supériorité de ses rimes, — et qui de cette popularité, rapide comme les morts de la ballade, n'a gardé qu'un surnom populaire que je n'oserais dire par respect d'une grande personnalité, si le mot ne peignait à la fois la politique et l'esprit de ce ce temps,—M. Lamartine, l'*ange de la blague*, va exprimer son sentiment. Lamartine redevient poëte de jour en jour davantage. Ce qui l'occupe, c'est sa tragédie de *Toussaint-Louverture*, qu'il songeait à faire représenter lorsque la révolution est venue le distraire, et qu'il ne serait pas éloigné de donner à quelque théâtre. — Faut-il que le poëte sorte de ses méditations pour prendre la parole au milieu de l'Assemblée?... On l'exige impérieusement. Il daigne se faire entendre! Ah! c'est la voix prophétique et sonore d'un mortel désintéressé dans la question qui s'agite! Lamartine sait bien qu'il ne serait pas nommé président de la République par ses collègues. A-t-il plus de chances avec le *suffrage universel*? je n'ose pas le croire, malgré l'allégation des lycanthropes et des thuriféraires de ses antichambres. Cependant il reste de ce côté un dernier espoir pour la poésie française. Lamartine se doit à lui-même — dans l'intérêt de ses éditeurs — de ne point le laisser échapper. Et puis, en somme, qui tiendrait encore à une république dont notre sublime Lamartine a cessé d'être l'arc-en-ciel? Les âmes sensibles, et même un peu vaporeuses, les libéraux du Parnasse, les révolutionnaires de l'Hélicon, et tous ceux qui firent sur les sommets du Pinde des barricades de discours tricolores, sont découragés; le moment est venu de jouer la république à pile ou face : *Alea jacta est!* — Un très-heureux mot en vérité, qui, ramenant l'orateur aux souvenirs de l'antiquité, lui a inspiré cette autre citation avec laquelle les républicains pourront se consoler au cas où le sort — les dieux — le suffrage universel — et M. Thiers leur rendraient la monarchie : *Vixtrix causa diis placuit, sed victa Catoni!...* — Par Caton, M. de Lamartine entendait parler de lui-même, ce qui est modeste ; car il eût été tout naturel qu'il se comparât aux dieux (*Diis*). — Il y a même des journalistes qui veulent que Lamartine soit plus qu'un homme; ce matin quelques enthousiastes, à bout d'expressions admiratives, l'ont appelé *Bacchus* dans leurs articles, — sous le prétexte que son éloquence les avait grisés, et peut-être aussi parce qu'en finissant son discours de trois heures le poëte, qui avait déjà vidé deux bouteilles de Bordeaux, a renversé le dernier verre de vin, qu'on lui apportait maladroitement au milieu de sa péroraison.

7 octobre.

Discussion de la Constitution. — MM Flocon, Bac et Dufaure. — Adoption de l'article 43 ; la présidence au suffrage universel et direct.

Les questions de principe ont cela de particulier qu'elles ne peuvent servir de texte qu'à deux discours : un pour, l'autre contre. Mais la facilité qu'il y a de répéter plusieurs fois de suite ces deux harangues immortelles permet à la discussion de s'éterniser. Sauf le respect que les huissiers m'inspirent, j'aurais crié : Pardon, monsieur Bac, mille millions de pardons, ne vous dérangez pas : Félix Pyat nous a déjà dit votre discours; — M. Ferdinand de Lasteyrie, arrêtez, pas un mot de plus : votre honorable cousin a prononcé hier vos propres paroles. Je sais bien que vous n'avez pas comme lui d'abat-jour vert, mais cela ne vous empêchera pas de vous ressembler comme deux gouttes d'éloquence.

Quant au citoyen Flocon, pas d'observations à lui faire. Celui-là est toujours à peu près sûr de ne ressembler à personne. Il vous a une certaine façon à la fois noble et familière de se poser à la tribune, qui montre la facilité qu'il y a de devenir homme d'état. On a déjà eu l'occasion de le remarquer : le citoyen Flocon s'accoude sur le *comptoir* comme pour dire des grâces à la demoiselle de café; ses discours exhalent un parfum de *brûlot* tout à fait délectable, et j'ose dire que ses plus simples phrases ont le *bain de pied.* — Mais pourquoi le citoyen Flocon est-il venu proposer à l'Assemblée de nommer elle-même le président ! Cela est bien modeste de la part du citoyen ! Renonce-t-il donc pour sa part au suffrage universel? Son amendement n'a point été heureux; le souvenir en restera comme d'un bel exemple d'abnégation personnelle.

Me Bac est plus modeste encore que le citoyen Flocon : Pas de président du tout : il part de là. D'ailleurs, sa péroraison ne souffre pas de réplique. — « Il faut, s'est-il écrié, fermer l'abîme des révolutions avec *un baromètre.* » — On nous affirme que le citoyen Bac n'a point dit le fond de sa pensée, et que son désir secret, en repoussant le président, serait d'obtenir une présidente. — Ceci est un secret entre Me Bac, madame Lafarge et le tribunal de Tulles.

Le seul qui pût espérer ramener quelque gaieté dans ce débat, c'était Saint-Gaudens, le trombone. Il a été digne de son nom.

Enfin M. Martin (de Strasbourg), orateur en lame de rasoir, a prononcé un discours tranchant qui avait la prétention de raser *le suffrage universel* à rebrousse-poil ; le pauvre homme y a perdu sa savonnette !

M. Dufaure, jugeant qu'il était temps d'en finir, a pris la parole. La séance est devenue sérieuse, solennelle. Dans le discours de M. Dufaure,

les métaphores brillantes de M. de Lamartine ont un corps solide; les images sont des raisons; les élans un peu confus du poëte, un résumé puissant, lucide, logique, irrésistible. A peine M. Dufaure avait-il cessé de parler qu'on a couru au scrutin, et que l'Assemblée par son vote a donné au pays cette marque de respect qu'elle ne pouvait lui refuser, dit-on, sans offense à sa propre origine; elle a repoussé l'amendement de M. Flocon, c'est-à-dire livré l'élection du président au suffrage universel. — Cela est généreux; est-ce politique?...

Je voudrais bien connaître l'opinion du général Cavaignac.— Qui ne dit mot consent..., faute de mieux.

9 octobre.

Discussion de la Constitution. — Amendement Deville, amendement Thouret relativement à la présidence. — Protestation du PRINCE Louis.

Je tiens mon orateur ! *Teneo lupum auribus...* Le grognard Deville est un loup d'éloquence ; il s'est jeté dans la bergerie de la Constitution, et il en est sorti emportant à la... bouche l'article 44, comme un pauvre mouton. On s'est mis à la poursuite de Deville, mais il s'était réfugié dans

la tribune, et il a été impossible de l'en chasser avant qu'il n'eût dévoré sa proie.

Cependant nous avions, vers le commencement de la séance, entendu M. Larabit. — M. Larabit est un triste exemple des personnes éloquentes qui négligent leurs dents; nous lui rappelons que Fattet, célèbre par ses râteliers, continue à fournir les corps politiques — sans garantie du gouvernement. — En revanche, notre Loup a les dents longues. La discussion n'a point d'os pour lui, et si l'on veut la lui prendre, alors même qu'il n'en reste plus que la peau, il pousse un grognement à faire reculer d'effroi toute l'Assemblée. Essayez un peu de l'interrompre pour voir ce qu'il répondra. — Il vous répondra qu'il est obligé de prendre son lorgnon afin de retrouver le fil de ses idées. — Ce lorgnon est un microscope solaire, que François Arago ne peut regarder sans envie. On se demande ce que le citoyen Deville va faire du microscope. —C'est à travers ce lorgnon, s'écrie-t-il de son plus pur accent de Cahors, que je considère les fautes du gouvernement! — A la tribune, il s'en sert en guise de loupe pour examiner les petits papiers qui renferment le germe de son discours. — A mesure que les œufs éclosent, il en sort des phrases dignes de prendre place au Muséum d'histoire naturelle. — Enfin M. Thiers, qui a l'ironie de dormir chaque fois qu'un orateur un peu considérable parle, se réveille exprès pour entendre *son* loup. Le loup est le seul qui l'amuse. Qui n'a pas entendu le loup ignore absolument l'éloquence des bois. — Ma foi! notre sauvage s'inquiète peu de savoir s'il y a des dames! Il s'est avisé de parler de la République *rouge*, dont il est amoureux, et de la décrire comme s'il se fût agi de la belle madame Keller : c'était un véritable tableau vivant. Voyant ainsi de près les *formes athlétiques* et les *mamelles abondantes* dont l'orateur se faisait complaisamment le cicérone, M. Marrast a été saisi d'une émotion inexprimable; il a rougi comme une anglaise. — Gazez, monsieur Deville, gazez, je vous prie, disait-il avec pudeur. — Les dames des tribunes, pour ne point laisser voir leur trouble, se cachaient pendant ce temps-là derrière les gardes nationaux.

Le discours en était arrivé au point que M. Recurt le suivait de l'œil avec une attention de médecin, et qu'il a fait signe aux personnes qui l'entouraient de ne point troubler M. Deville, si elles ne voulaient pas être cause d'un malheur.—Effectivement M. Taschereau, dont l'attitude d'ailleurs est des plus inconvenantes, car il met ses jambes dans le dos de ses voisins, M. Taschereau s'étant permis de murmurer, — Deville l'a regardé avec fureur en s'écriant — que la *rouge* poursuivrait ses ennemis jusqu'aux entrailles de la terre.

— Rouge, impair et passe! répond une voix de la droite.

Ce mot est tombé comme une douche sur M. Deville, et a mis un terme à son accès. Il était temps ; le général Lamoricière allait expirer

d'hilarité; les spasmes l'avaient pris au moment où Deville proposait d'interdire la présidence à tous les officiers français jusqu'au grade de sergent-major.—Antony Thouret, moins rigoriste, ne voulait exclure que les prétendants. A ces mots, le citoyen Louis Bonaparte, qu'on commençait à regarder d'une façon inquiétante, a rompu le silence qu'il garde avec tant de conviction : « J'afre bas l'enfie d'être oune brédendante ; j'afre cilui d'être oune pon citoyen ! »

L'*accent* du prince a si bien rassuré l'Assemblée que le gros Antony Thouret, toujours impartial, a déclaré avec une franchise patriotique, mêlée d'un peu de malice, qu'il retirait son amendement. — Imprudent Thouret, cet orateur *prussien* parle peut-être aussi bien le français que vous.—Qui sait?

M. de Kerdrel, un de nos *américains* du lendemain, voudrait qu'à l'expiration de ses quatre années de pouvoir le président pût être réélu; — toujours comme aux Etats-Unis.—Je rappelle à M. de Kerdrel la réponse de Washington à ses concitoyens, qui lui avaient donné pour la troisième

fois leurs suffrages : « Je refuse, parce que cet exercice du pouvoir, sans danger avec moi, ouvrirait à un autre le chemin de la tyrannie? » — Que M. de Kerdrel nous apporte un Washington, on lui passera son amendement.

10 octobre.

Projet de CREDIT FONCIER et de BONS HYPOTHECAIRES, par les citoyens Turk et Prudhomme.

Master Turk est le meilleur type d'orateur hollandais qui soit à l'Assemblée. S'il avait sa grosse pipe à la bouche et la choppe de bière à ses côtés, le tableau de Téniers serait complet.

En contemplant l'orateur Turk dans toute sa majesté il est impossible de ne point reconnaître l'un de ces excellents bourgeois d'Amsterdam qui vont gravement se promener au Rideck, où ils font l'admiration des étrangers. Ce qui plaît surtout dans master Turk, c'est l'aspect débonnaire de tout son personnage : grande, longue, large et rougeaude figure qu'encadrent des cheveux abondamment mêlés; un nez considérable, une vaste bouche et deux belles oreilles qui percent la chevelure; — l'œil est bleu et luisant dans le vague. — Master Turk a l'éternel habit noir à basques carrées, revers mollasses, collet défriché; il a aussi la cravate négligée, cette cravate des savants et des penseurs tortillée négligemment comme une corde autour du cou. Le seul homme qu'on puisse de prime abord comparer au citoyen Turk, c'est le célèbre Brard et Saint-Omer, professeur de calligraphie, histoire et tenue de livres. Néanmoins, le fort de master Turk c'est le calcul; nous avions supposé jusqu'à présent qu'il appartenait plus spécialement à l'agriculture, tant il a l'apparence de pouvoir traiter mieux que qui que ce soit l'importante question des fromages, au sein desquels on croirait qu'il a pris naissance; mais il s'est adonné particulièrement aux finances, et nous n'avons point été médiocrement surpris de l'entendre aujourd'hui exposer d'un ton d'épicier enthousiasmé un certain projet d'*établissement du crédit foncier*, qui nous enrichirait immédiatement de deux milliards de *bons hypothécaires;* — c'est-à-dire de cent écus au moins — au dernier cours des assignats, qui, comme on le sait, avaient fini par se vendre à la livre.

Quoi donc? aurait-on jamais cru que master Turk romprait ainsi qu'il vient de le faire avec les saines traditions des négociants de Batavia, qui durent être ses ancêtres! Est-il bien possible qu'un comptable de Rotterdam tombe dans de pareils excès? devait-on attendre de master Turk, — cet extérieur placide et embelli par des lunettes de caissier fidèle; ce sourire d'arrière-boutique; cette honnête démarche de la rue des

Lombards; cette vivante enseigne de denrées coloniales; — devait-on attendre enfin de cet orateur d'un âge mûr et tout à fait conforme aux plus vertueux pères du répertoire Sedaine, qu'il viendrait s'exprimer comme un communiste et proposer de mettre les immeubles en circulation? — En entendant cela, M. Proudhon a fait un sourire satanique et s'est involontairement léché les babines; Greppo qui l'entourait a poussé un petit cri de satisfaction. — Aussitôt master Turk part de plus belle et déclame en homme qui ne se connaît plus; jamais on ne vit un Flamand aussi violent. Il secouait ses lunettes comme une crinière; il portait des défis à tout le monde; on aurait dit qu'il s'était grisé avec du gruyère!

Un orateur ainsi pris de fromage ne ménage plus rien. — Master Turk a osé faire des menaces à M. Goudchaux, le logarithme vivant; au petit Duclerc, le hérisson de mathématiques; et enfin il a appelé M. Thiers lui-même en combat singulier, après s'être écrié qu'il ne faisait pas plus de cas de lui que d'un zéro avant l'unité! Ce n'est pas tout; pour complément de démonstration, master Turk a tiré des vieux journaux de sa poche, il les a déchirés en mille morceaux, et quand la tribune en a été remplie, il s'est écrié : — Deux milliards d'assignats! les voilà, les voilà! qui en veut? Parlez, faites-vous servir, je les prête sur hypothèques! qui est-ce qui a des hypothèques? j'accepte les vieux habits en gage; vieux habits, vieilles hypothèques! prenez mon papier; prenez, prrrenez! Quant à M. Goudchaux, il n'en aura pas... Nicolas!.. Citoyens, laissez-moi faire la fortune de la France!

Sur ce dernier mot, master Turk s'était attendri; il jugea qu'il était temps de descendre de la tribune avant d'avoir noyé les deux milliards d'assignats de ses larmes. Mais pendant qu'il les ramassait pour les serrer dans son portefeuille, le petit Thiers est venu qui, d'un coup de balai, a jeté au vent la paperasse hypothécaire.

Tous les assignats du pauvre Turk sont perdus! Les personnes qui les trouveraient sont instamment priées de les lui rapporter... C'est la seule fortune d'une honnête famille!! — Ah! l'on ne voudrait point porter tort à un brave garçon de recette; — d'ailleurs, quel intérêt aurait-on à garder les billets, ils sont sans valeur.

11 octobre.

Enterrement du projet de crédit financier. — Discours Flandin. — Proposition Durrieu sur la suppression des journaux.

La discussion du *crédit foncier* se rallume. Voici venir un Hercule capable de soulever Turk à bras tendu. — Je ne parle pas de l'orateur

Prudhomme, le compère de Turk, qui a d'abord présenté ses hommages à l'Assemblée. — O Henri Monnier, où étais-tu? — Je veux parler d'un homme qui s'est acquis l'immortalité par un discours qui irait facilement de Paris à Rouen, si l'on en mettait tous les mots au bout l'un de l'autre sur une seule ligne. — Nommons M. Flandin; il l'a bien mérité: Flandin, rapporteur du comité d'agriculture, défenseur des *bons hypothécaires*, avocat, rue du Bac, n° 11, au 2e au-dessus de l'entresol. — Non, jamais les plus belles haleines d'aucune Assemblée délibérante n'ont encore exhalé, même à plusieurs reprises, un morceau oratoire semblable à celui que M. Flandin a débité sans reprendre sa respiration. Ce M. Flandin n'est pas seulement un avocat, c'est un plongeur; il lui appartenait de démontrer, par une expérience publique, combien de temps une personne vraiment éloquente peut rester sous un discours à travailler au fond de la discussion. Pendant que M. Flandin parlait, on aurait eu le temps de fouiller toute la rivière. — Résultat prodigieux à côté duquel le bateau sous-marin n'offre que de piètres ressources! — Il est probable qu'on va immédiatement construire des cloches à orateurs sur le modèle de celle de M. Flandin, avec un tuyau pour renouveler les idées; ce sera extrêmement commode, et l'on découvrira certainement des coquillages inconnus dans les profondeurs encore inexplorées de la tribune.

M. Wolowski, ancien Polonais, d'une résolution à toute épreuve, voulait plonger après M. Flandin, avant même que la cloche ne fût préparée; comme on craignait que son haleine ne trahît son courage, on l'a retenu de force sur le bord du verre d'eau en criant : Aux voix! aux voix! avec d'effroyables trépignements. Les sténographes eux-mêmes, qui regardaient cette scène pathétique du parapet de leur tribune, y ont pris part à ce point qu'un vieil habitué a été obligé de dire à un jeune apprenti qui faisait à côté de lui autant de tapage que toute la gauche : — Mon ami, il faut augmenter le bruit, mais jamais le dominer, autrement vous seriez reconnu et mis à la porte. — L'observation venait à propos, car, à ce moment même, le petit père Marrast, qui s'était déjà posé en espion derrière le fauteuil du vice-président Bixio, sous le prétexte de lui donner des conseils, regardait avec des yeux de lynx toute la classe afin de marquer à la sournoise des mauvais points aux élèves qui ne se défiaient pas de lui.

L'Assemblée mérite la récompense honnête! elle a rendu à master Turk ses *assignats*, et en même temps elle l'a prié de reprendre définitivement son *crédit foncier*, disant que le *papier-monnaie* n'aurait pas de valeur parce que le discours de M. Flandin était déjà grevé d'hypothèques.

Aux efforts que Xavier Durrieu tentait depuis quelque temps avec son coude, il était facile de voir qu'il avait un projet. — Bon!... il s'élance à la tribune!... (Mouchons-nous.) Il prend la parole... (On éternue de tous côtés, et les mouchoirs voltigent sur plusieurs bancs à la fois, comme pour le railler.) Cependant Durrieu, après avoir trempé son nez dans le verre d'eau sucrée, triomphe de son rhume en ces termes : « Hum! hum! L'état de siége... (Mouchez-vous donc!) oui... car... (Il boit.) Avez-vous lu le *Courrier français?*... permettez-moi de lui faire une réclame... (Il boit.) Hum! hum!... Si le général Cavaignac était ici, je lui demanderais d'abord : Comment vous mouchez-vous! La question est là... Je vous dirai, citoyens, que si je me mouchais aussi facilement que je le désire... (Il boit.) Mouchons-nous hardiment en face de l'Europe si nous voulons lui inspirer quelque respect... (Il boit.) Telle est l'opinion de mon honorable ami Charamaule, qui ne se mouche pas non plus aisément... » (Il boit.) — Après ces premières paroles, prononcées avec l'embarras d'un orateur qui ne fait point de son nez toutce qu'il voudrait, Xavier Durrieu a fini par débiter, sur la liberté de la presse et sur l'état de siége, un discours fort énergique, comme on le pourrait attendre seulement de quelqu'un qui se servirait librement du mouchoir. Oh prodige! en descendant de la tribune, il fait un dernier effort..., et, pour la première fois, il se mouche tout à fait! — C'est une récompense que la nature s'est plu sans doute à accorder à son patriotisme. — Le miracle a failli mener loin le gouvernement. Le gouvernement, qui s'en fiait à l'infirmité ordinaire de Durrieu, se promenait dans les couloirs. Les amis, justement alarmés du tour éloquent que prend le nez de l'honorable préopinant, courent à la recherche des ministres en poussant des « hélas! » en criant : « Arrivez vite, Durrieu éternue, Durrieu se mouche, Sarrans (jeune) s'en mêle, Victor Hugo leur prête le foulard, vous êtes perdus! » — On trouve enfin Me Senard et Me Marie; on les amène... il était temps! cinq voix de plus, la proposition de Xavier Durrieu passait, et l'état de siége était levé. — Demain matin, à son réveil, le général Cavaignac aurait eu le plaisir de lire les journaux suspendus. — Ça l'eût flatté infiniment.

12 octobre.

Discussion de la Constitution. — Le droit de grâce. — Attributions du président. Son traitement fixé à 600,000 fr.

Seize articles de la Constitution et trente amendements y relatifs ont fourni leurs orateurs; il serait difficile de désirer un *arlequin* plus varié.

Le premier qui mérite d'être saisi sur le fait, c'est le citoyen Aylies. Il parle du *droit de grâce* en ouvrant une large bouche à ressort qui laisse voir une double rangée de belles dents de requin. L'orateur Aylies est, nous dit-on, l'une des fleurs du parquet. Il est connu pour faire évanouir les gendarmes en pleine audience, chaque fois qu'il prend lui-même la parole contre les criminels qu'on traîne à sa barre. — A propos de cette question de *douceur* dont l'Assemblée s'entretenait, M. Aylies s'est mis à rugir tout à fait tendrement; il a exprimé sa sensibilité avec des phrases à *menottes*, des mots *bouclés* et des élans de juge d'instruction. En l'entendant parler, on croyait entendre grincer les serrures de la Conciergerie. — Telle doit être l'éloquence des crocodiles du Nil.

M. Bastide, en tenue d'entrepreneur des pompes funèbres, entre sans mot dire, — c'est à ce titre que nous le classons parmi les orateurs.

M. Aylies était à peine sorti du greffe — c'est à dire de la tribune — qu'un certain M. Julien y est entré. Il est impossible de signaler autre chose de remarquable en lui que sa figure de galoche. D'ailleurs, ce substitut est doué du talent qui convient à sa physionomie.

Celui qui lui succède n'a point encore parlé, qu'on s'écrie : Oh! soyez assez *Clément* pour vous taire ! — Il se nomme Auguste Clément.

Est-ce Grassot ou bien est-ce M. Tassel qui se présente? tous les deux ressemblent à s'y méprendre au toucan, le plus comique des oiseaux. Peut-être que le toucan s'est envolé du Jardin des-Plantes et que c'est lui qui est M. Tassel.

Parmi les orateurs qui appartiennent à l'ornithologie, et que nous appellerons des orateurs de volière, brille M. Mortimer Ternaux, beau à la tribune comme le cacatoès sur son perchoir, et dont l'organe mâle imite à s'y méprendre celui de l'ara, grand perroquet qui n'apprend jamais à parler.

Mais voici Me Leblond. — Bonjour, maître Leblond, comment vous portez-vous? — Me Leblond se porte comme un principal clerc de notaire qui est sur le point de traiter de l'étude de son patron. Il a l'air entendu, le ton suffisant, et il vous explique les attributions du président aux clients comme s'il s'agissait d'un placement sur première hypothèque.

L'orateur Larabit a la franchise d'un militaire, mais son fusil crache toujours; nous lui avions cependant indiqué le dentiste Fattet. — « Je vous demande bien pardon, dit M. Larabit, de vous proposer un amendement sur l'uniforme du président, que je voudrais bleu clair, collant, orné de galons et surmonté d'un chapeau à plumes vertes. » —Après quoi

M. Larabit retourne à sa place avec la désolation de n'être pas même appuyé. — C'était un spectacle navrant.

Pour apprécier jusqu'à quel point on peut braver un auditoire et rester maître de la tribune, il faut avoir entendu M. Dabaud. Chaque fois qu'il paraît, l'Assemblée entre en récréation : les uns font leurs pensums, d'autres leur correspondance; les petits jouent aux billes. Encouragé par cet accueil, M. Dabaud ne manque jamais de prononcer son discours de *naissance* qu'il approprie par d'heureux changements aux sujets à l'ordre du jour, notamment à la question de savoir si le président devra loger à l'hôtel ou habiter un palais de l'État. M. Dabaud est connu dans son pays sous le pseudonyme de l'*éloquent percepteur*.

Enfin, un orateur gros comme Falstaff et spirituel comme Poins, s'avance avec la légèreté d'un acrobate qui se promènerait sur des œufs. On a reconnu Antony Thouret. — Le bel homme, ma commère, le bel

homme! — C'est l'auteur de *l'Antiquaire*. — Que va-t-il donc jouer? — Le sixième acte de sa comédie, interrompue à l'Odéon par les intrigues de ses ennemis politiques! — L'habitude du théâtre donne un avantage à Antony Thouret : il est tout-à-fait comédien. La tradition du Conservatoire n'a pas de secrets pour lui; il réunit le geste de Firmin à l'originalité [illegible] suite il sait toujours calculer ses effets, tâter son

public et choisir, suivant les circonstances, son discours dans les meilleures pièces du répertoire. A propos, par exemple, du luxe dont quelques âmes vénales voudraient entourer le président, Antony Thouret a récité avec un bonheur incroyable le rôle de Clitandre des *Femmes savantes*, — ce qui lui a permis de faire les allusions les plus palpitantes à la cour de Louis XIV et aux républicains de garde-robe qui se plaisent à hanter les antichambres.—Il n'y avait pas un courtisan dans l'Assemblée qui ne se sentît monter le rouge au visage.—Profitant habilement de l'émotion, Antony Thouret a entremêlé Molière de quelques-unes de ses propres tirades; puis il a fini par offrir de se charger de la présidence au rabais... pour la gloire! — Qu'on me paie seulement les frais de déménagement et les courses de cabriolet, s'est-il écrié, je ne demande rien de plus!

Sur ce mot, la salle entière est partie. Antony Thouret n'a jamais obtenu un succès pareil, même à l'Odéon.

Après la comédie, on a immédiatement mis au scrutin secret la question de savoir si le président dînerait à vingt-neuf sols et s'il devrait élever des lapins pour se créer mille écus de rente et une existence honorable. — L'amendement du poëte a été repoussé. — Le président sera logé, blanchi, et même un peu nourri aux frais de la république. — Les partisans de la stricte économie regretteront peut-être qu'on n'ait pas adopté le principe vraiment républicain de mettre le traitement présidentiel en adjudication par soumission cachetée, ainsi que cela se pratique pour les fournitures de l'Etat et les entreprises de travaux publics.

13 octobre.

Discussion de la Constitution. — La vice-présidence ; le Conseil d'Etat. — Changement de ministère.

Émotion! — Xavier Durrieu triomphe; — sa dernière proposition a jeté le trouble dans le gouvernement. — Un examen rétrospectif du scrutin d'avant-hier a diminué de trois voix la majorité. L'état de siége ne tient plus qu'à une différence de deux boules. — Échec au ministère! Qu'on pousse encore un pion, et il est *mat*. — Dans de pareilles circonstances, la discussion n'est plus qu'un prétexte. — Odilon Barrot et ses *matois*, toute la rue de Poitiers, les habiles, les malins et les dupes, ont pris l'attitude modeste de gens qui s'attendent à être bientôt récompensés dans la personne de quelques-uns des leurs. — Dès qu'un orateur paraît à la tribune, on le regarde d'un air qui signifie : « Nous apportez-vous le ministère nouveau? » S'il propose avec naïveté un

amendement, on ne l'écoute plus; on lui tourne le dos, on retourne aux cancans. Le petit Thiers fait groupe dans la salle des conférences, et donne gratuitement aux novices des leçons de haute politique; Duvergier de Hauranne, son aide-de-camp, se multiplie; on s'étonne qu'il fasse un pareil service à pied. Donnez-lui donc un cheval, M. Degousée! s'il n'y a pas de cheval à la questure, M. Maleville, qui est fort, pourrait le prendre sur son dos et lui servir de petit éléphant.

Pendant ce temps-là le spirituel Marrast, profitant de la diversion, conduit le centre en silence au vote de la Constitution. Le chapitre de la *vice-présidence* est enlevé. On comble l'article 67 avec un amendement Kœnig. Le vice-président sera nommé par l'Assemblée, sur présentation d'une liste de trois candidats par le président de la République. Les fonctions du vice-président, nettement définies, seront celles d'une troisième roue de carosse; et comme on suppose que la troisième roue sera fort bien chez le charron, et qu'elle n'aura pas besoin de réparations, vu le peu d'usage qu'on en fera, on ne s'inquiète même pas de lui fournir un traitement et une remise. — Rien n'empêche le vice-président d'exercer un état pour vivre; d'être, par exemple, serrurier le matin et vice-président le soir, et de ne s'occuper de la République qu'après sa journée faite, s'il n'a point de rentes; — ou bien d'attendre dans les carrières Montmartre, comme autrefois les prophètes dans leurs cavernes de la Thébaïde, qu'un corbeau lui apporte un petit pain quotidien au lever de l'aurore.

A ce moment là, le général Cavaignac est entré. Xavier Durrieu s'est campé fièrement sur la hanche; le général a prié poliment l'Assemblée de vouloir bien lui indiquer quelques personnes de bonne volonté qui s'entendraient avec lui sur la levée de l'état de siége; puis Clément Thomas ayant demandé, avec son indiscrétion habituelle, les noms des nouveaux ministres, le général a répondu avec une franchise diplomatique qu'il ne savait pas ce que l'on voulait dire. — Sur quoi il a fallu retenir de force M. Senard pour l'empêcher de venir apporter à la tribune une lettre qu'il a reçue hier soir, et dans laquelle son ami le général lui *offre* en termes aimables sa démission de ministre de l'intérieur.—Qu'alliez-vous faire, imprudent Senard? cette lettre est un secret d'Etat. — Vous avez raison, répond à son voisin l'excellent Senard en fronçant le sourcil d'un air entendu, et en se mettant le doigt devant la bouche avec beaucoup de gravité.

On peut facilement croire que, sous le coup de ces grands événements, le chapitre du *Conseil d'Etat* a été adopté séance tenante. — M. Marcel Barthe voulait pourtant y introduire des modifications.—Fi! le cœur sec!

14 octobre.

Le nouveau ministère. Molé. Dufaure, Vivien et Freslon. — Suite de la discussion de la Constitution.

— Cher monsieur Duprat, permettez-moi de vous présenter mes hommages...

— Monsieur...

— A coup sûr, monsieur, cela vous était dû, et je me propose d'en féliciter le général Cavaignac...

— Heu... heu... heu...

— Non, parole d'honneur! monsieur, ce n'est point une flatterie...

— Ho... ho... ho...

— Ne vous en défendez pas, excellence, ce portefeuille vous revenait de droit. Il n'y avait pas de combinaison sans vous; on affirme que l'Angleterre met ses bonnes grâces à ce prix.

— Mais, monsieur...

— Votre nomination est-elle au *Moniteur?*

— Houn... oun... oun...

— Quoi! ne seriez-vous pas nommé, mon cher ami? la Bourse compte sur vous. Les fonds ont monté à la nouvelle de votre entrée aux affaires.

— Vous êtes trop aimable... mais...

— Alors c'est donc Xavier Durrieu?.. Citoyen Durrieu, recevez mon compliment bien sincère...

— Qui... Moi?... je vous dirai que j'ai été obligé de refuser... J'ai donné hier mon dernier mot : six cent mille hommes en Pologne d'ici à huit jours... sinon non. C'était à prendre ou à laisser. Autrement je ne consentirai jamais à remplacer Bastide.

— C'est véritablement dommage! comment fera-t-on un ministère?

— Oh! ma foi, le gouvernement s'arrangera comme il pourra, je m'en lave les mains.

Dès l'instant que Pascal Durrieu et Xavier Duprat ne s'y prêtaient pas, il n'était pas facile de s'en tirer. Les combinaisons les plus saugrenues couraient la salle des Pas-Perdus. Les solliciteurs ne savaient à quel saint se vouer. On suivait chaque représentant qui sortait pour voir s'il n'avait pas un portefeuille dans sa poche. On formait des groupes autour du jeune Avond; Germain Sarrut était entouré; l'ami Baze lui-même était pris aux basques par des personnes qui imploraient de lui des débits de tabac. Depuis hier M. Dabaud a reçu plus de six livres de pétitions.

Vers midi le bruit s'est répandu qu'Antony Thouret allait définitivement à l'instruction publique; — dix minutes après, on affirma que le parti penseur triomphait, que Victor Hugo, chargé de composer le ministère, avait déjà pris Tragaldabas pour chef de cabinet. Ce qui donnait beaucoup de créance à cette dernière version, c'est qu'on avait vu Vacquerie se promener avec Frédéric Lemaître sur le pont de la Concorde. Néanmoins on parlait encore de plusieurs autres combinaisons quand le supplément du *Moniteur* a paru. Il était temps.

Sans contredit, le plus magnifique ministère qu'on pût souhaiter est celui qui aurait contenu à la fois Duprat, Durrieu, Avond, Sarrans (june) et Sarrut, tous hommes du Midi, tous orateurs; mais il n'a pas été possible de réunir ces mortels considérables, par la raison très-simple qu'ils voulaient tous être président du conseil et que pas un n'acceptait les petits portefeuilles, bons pour des subalternes. Il faut se contenter de MM. Dufaure, Vivien et Freslon, que le général Cavaignac a fait connaître vers trois heures — afin de mettre un terme aux obsessions dont leurs honorables collègues ci-dessus nommés étaient victimes.

Peut-être reprochera-t-on à Xavier Durrieu d'avoir fait avorter par son exigence de 600,000 hommes une combinaison à laquelle il eût prêté tant de force; mais franchement, avec l'attitude qu'il a prise en Europe, il lui était bien difficile de rabattre un seul grenadier.

La Constitution va son train : Chapitre VIII. — *Du pouvoir judiciaire.*

16 octobre.

Le Programme du nouveau ministère. — M. Dufaure. — L'ex-prefet Ducoux.

La conciliation nous charme. Depuis la révolution, on court après elle; mais sans doute qu'elle nous prend pour Ulysse, car elle fuit comme l'île d'Ithaque; enfin M. Dufaure est venu ce matin dire qu'il *l'avait attrapée* et qu'il *l'apportait;* c'est bien honnête de sa part; il a ensuite tiré de son portefeuille de maroquin rouge un petit manuscrit dans lequel il l'avait enfermée; — à peine le discours était-il ouvert, avec infiniment de précaution pourtant, que la conciliation s'est échappée; il n'est resté que l'enveloppe. Le programme du nouveau ministère était écrit dessus.

Ce programme excellent ressemble absolument à celui qui l'a précédé, — lequel était exactement copié sur le premier morceau du même genre qu'on se plut à rédiger. La tradition républicaine n'est point rompue; M. Dufaure, c'est une justice qu'il faut lui rendre, remonte aux barricades de février. Bref, pour dire aussi notre sentiment, il nous paraît que Conciliation est le synonyme de République. Le grand malheur, c'est qu'il n'y ait pas de synonyme parfait dans la langue française. Grammairiens et politiques n'auraient donc pas moins de mérite les uns que les autres à en trouver un. M. Dufaure, du côté de la grammaire et du style, est certainement un républicain distingué. Il n'y a point dans l'Assemblée d'homme qui parle une langue plus nette, plus serrée, plus forte que la sienne. En outre, cet orateur était, dit-on, même sous la monarchie, démocrate par les mœurs et la probité de caractère, deux qualités qui lui permettraient sans trop d'exagération de se prétendre républicain de sentiment sinon de *naissance.*

Les deux autres ministres qu'on a mis dans les poches de M. Dufaure ont eu la modestie de se faire un paravent du programme de leur collègue. Cependant on a vu le bout du nez de l'un d'eux, M. Freslon, successeur du citoyen Vaulabelle; il s'est fait rappeler à l'ordre parce qu'il interrompait les orateurs. Ce début promet.

La prudence de M. Vivien, présentement ministre des travaux publics, est proverbiale; il l'a justifiée par son silence. M. Vivien a moins de mérite qu'un autre à se taire, car son grand talent consiste, comme on sait, à ne dire que trois mots en un quart d'heure; — mais très-distinctement.

L'occasion était belle pour M. Senard de monter à la tribune, on le

savait homme à ne pas la laisser échapper ; il a surpris tout le monde par une réserve fort remarquable chez un avocat rouennais qui sort du ministère de l'intérieur, après s'être si bien accoutumé à l'idée d'y demeurer, qu'il avait fait planter des pommiers dans le jardin afin d'y retrouver sa Normandie.

Il faut savoir qu'il y avait un préfet de police nommé M. Ducoux ; que M. Ducoux a donné sa démission et que, voulant révéler cet acte d'hé-

roïsme, il a pris la voix dont M. Senard se sert dans ses jours de colère oratoire. Cela a donné naturellement lieu de faire la réflexion que l'ex-préfet de police serait un bien beau gardien de Paris. M. Ducoux avoue que la conciliation est le fond de son caractère, mais que ses principes l'obligent à se brouiller avec le gouvernement. Cette opinion, soutenue par Ledru-Rollin, a été mise aux voix et partagée par cent cinquante-cinq votants. Le général Cavaignac, fort de la majorité, croit avoir plus que jamais mérité l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. — Comme il connaît bien sa patrie et ses nouveaux amis de la rue de Poitiers !

17 octobre.

Validation des élections de la Martinique. — M. Pory-Papy. — Discussion de la Constitution. — Du POUVOIR JUDICIAIRE.

— Ne me trompé-je pas? est-ce bien à M. Isambert que j'ai l'honneur de parler?

— Mi pas sapir; qu'est-ce que vous dire, petit bequé; moi pas blanc, moi pas Isambert, moi Congo, pauvre Congo à li.

— Comment! vous dites que vous êtes le citoyen Congo? Allons donc, cher monsieur Isambert, je vois bien que vous voulez rire; la

plaisanterie est excellente, mais je vous reconnais parfaitement, vous êtes Isambert lui-même, le véritable Isambert.

— Moi pas rire, petit bequé, moi pas savoir français di tout, moi parler créole, moi mains noires, moi bout du nez noir aussi.

— Parbleu, vous avez mis des gants et vous vous êtes barbouillé la figure avec de la suie, ce qui vous rend très-laid, mais vous ne ferez pas croire pour cela à vos collègues que vous arrivez de la Martinique.

A ces mots, M. Isambert, comprenant qu'il était inutile de feindre davantage, me dit avec une désespérante mélancolie : Je vois bien que je ne pourrai jamais être nègre!

— Vous l'êtes par les sentiments, lui répondis-je.

— Puisque vous m'avez reconnu, continua-t-il, je vous en supplie, ne me trahissez pas.

— Comment l'entendez-vous?

— Je veux me présenter comme député des colonies, et c'est aujourd'hui qu'on doit valider mon élection; cela vous explique que je me sois peint le visage pour réparer les torts de la nature. Si l'on s'en doute, mon avenir est compromis; ayez donc la bonté de me garder le secret.

— Que parlez-vous de faire valider votre élection, puisque vous êtes déjà représentant du peuple?

— Représentant blanc, mon bon ami... mais pas encore représentant noir... ce qui est le but de toute ma vie.

— Vous avez donc été nommé aux colonies?

— Chut! me fit alors M. Isambert mystérieusement, chut!... Les ingrats m'ont oublié... mais à l'aide de ce déguisement, j'espère me faire passer pour Pory-Papy. D'ailleurs si l'on m'interroge, je connais la langue du pays, et je parlerai du nez pour qu'on ne reconnaisse pas ma voix : « Petit blanc, mon bon frère, moi bon noir à li; président Marrast... Congo, bon noir à sa patrie... » C'est ainsi que je m'exprimerai.

— Vous obtiendrez certainement beaucoup de succès.

— Je l'espère, me dit modestement M. Isambert; puis il me quitta en me faisant un grand salut nègre, c'est-à dire en frottant son nez contre le mien sans que je pusse m'en défendre.

Pendant que je m'essuyais, des cris perçants annoncèrent que la séance était commencée. En effet, M. Charamaule, chargé de rendre compte des élections de la Martinique, venait de prononcer un discours, et quelqu'un était en train de lui répondre avec la plus grande facilité.

— Qui est-ce donc qui parle? demandai-je.

— C'est M. Pory-Papy.

— Ma foi, vu de cette distance, M. Isambert est tout-à-fait méconnaissable; d'abord il est bien mieux en noir qu'en blanc; ses traits s'allongent; ensuite sa voix de nez est un organe charmant et que je préfère de beaucoup à son organe naturel; je lui conseillerai de la garder.

Puis, comme Pory-Papy continuait, — Voilà, m'écriais-je toujours en moi-même, puisque j'avais fait serment de ne rien révéler, voilà quelque chose de bien extraordinaire! M. Isambert, sous son déguisement, paraît tout autre qu'à l'ordinaire. Il était véritablement fait pour être noir; c'est son élément naturel : cette couleur-là le met tout-à-fait à l'aise. Le geste, la voix, l'expression, rien ne lui manque plus. On le dirait presque éloquent; ce petit accent sauvage qu'il imite à ravir lui donne un charme particulier; je parierais qu'il va faire valider son élection.

Effectivement l'élection fut validée. — Allons bien vite féliciter

M. Isambert. — Je le trouvai qui s'arrachait les cheveux dans la salle des Pas-Perdus Il était pâle comme un mort.

— Vos couleurs sont tombées, lui dis-je ; effet de l'émotion. N'importe! vous méritez bien le nom de Pory-Papy; recevez mon sincère compliment, vous venez de débiter un discours charmant ! — Ce n'est pas moi. — Ce n'est pas vous !... qui donc? — Lui ! — Qui lui? — Pory-Papy... — Quoi ! un véritable... — Oui. — Diable ! il a du talent. — Le malheureux est avocat et parle français !... hélas, il n'y a plus de noirs ! J'étais le dernier ; il a pris ma place.

Le fait est que le citoyen Pory-Papy n'a point été nommé par les électeurs de la Martinique parce qu'il est mulâtre, mais à cause de ses plaidoiries. Les bons noirs, dès le lendemain de leur affranchissement, croyaient sans doute prouver ainsi à la mère-patrie qu'ils étaient dignes dignes d'elle, en imitant ses usages.

P. S. On est ensuite arrivé sans efforts à l'article 91 de la Constitution, chapitre du *pouvoir judiciaire*.

18 octobre.

Décret sur le juri. — Discussion de la Constitution. — Quatorze articles votés.

Ces dames ont eu le plaisir de voir l'ancien ministre Vaulabelle retourner à son banc primitif. Il était superbe : — physique de premier

garçon d'honneur d'une noce de notaire. Cette tenue de circonstance

a beaucoup plu, en ce qu'elle forme un contraste manifeste avec le pantalon gris que M. Vaulabelle a conservé pendant toute la durée de son administration et qu'il a quitté aujourd'hui seulement. Le pantalon gris appartenait-il au mobilier du ministère? nous n'oserions l'affirmer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en portant pendant près de trois mois ce modeste uniforme, l'ex-ministre de l'instruction publique a prouvé la modération de son caractère. Le pantalon gris de M. Vaulabelle a été sans contredit le plus bel exemple de simplicité de mœurs républicaines qui se soit produit depuis la révolution de février, et M. Vivien ne pourrait mieux faire pour continuer cette honorable tradition que de mettre la même culotte. Il est homme à cela. — Maintenant qu'il n'est plus ministre, M. Vaulabelle a le droit de se livrer à son élégance naturelle; personne n'y saurait trouver à redire; nous ajouterons même que son faux-col et le pantalon noir presque neuf et encore luisant, avec lequel il vient de se présenter, sont du meilleur goût, — en ce qu'ils font comprendre que si l'ex-ministre affecte une grande gaîté dans son habillement, c'est qu'il ne conserve point de rancune contre son successeur, et qu'il prête même le concours de ses pantalons du dimanche au gouvernement; — toilette assez rassurante, convenez-en, pour le pays.

M. Senard n'était pas à sa place. Mais on a appris qu'il avait donné un témoignage de satisfaction au moins égale à celle de M. Vaulabelle. Il s'est fait inscrire au tableau des avocats. Or, quand M. Senard parle il est content.

L'ex-ministre Recurt n'a jamais, pour sa part, laissé d'inquiétudes. On savait que beaucoup de ses malades avaient fait semblant de se bien porter pendant son absence. Le premier soin du docteur à sa sortie du ministère devait être de rendre une visite sévère à ces gens-là. — Le voilà donc occupé pour tout l'hiver.

Grâce à cette sécurité qu'inspire aux nouveaux ministres l'attitude des anciens, la politique est d'une tendresse charmante. Nous avons eu une discussion si douce qu'on peut la dire à la guimauve. On se sentait entre amis. Il y avait quelque chose de pectoral, jusque dans les amendements à l'interminable chapitre du *pouvoir judiciaire*. — Comment le petit père Marrast, qui pense à tout, n'a-t-il pas eu l'idée de faire exécuter par son orchestre cet air de Grétry qui tire toujours les larmes des yeux dans les moments de conciliation :

Où peut-on être mieux
Qu'au sein de la.... majorité.

Les paroles de la Constitution auraient été d'un effet charmant sur cet accompagnement.

Tout prêtait au sentiment et à l'opéra-comique. Etienne Arago est survenu gai comme pinson et pimpant comme le postillon de Lonju-

meau; ce qui confirme sa lettre adressée aux journaux du matin pour annoncer qu'il conserve la direction des postes, — après toutefois avoir consulté à ce sujet une réunion d'amis politiques.

M. Astoin manquait à la fête. Il y a deux jours qu'on ne le voit plus. Où se promène donc M. Astoin, *portefaix de Marseille?* — Comme nous sommes à l'époque des déménagements, il est possible qu'il ait beaucoup d'occupation. — M. Astoin regrettera vivement de n'avoir pas entendu l'orateur Charamaule — que les sténographes, dans leur langage pittoresque, appellent le Chat-re-miaule, — pousser quelques miaou, miaou... comme s'il était sur les toits. Ces tendres accents ont attiré à la tribune M. Alem-Rousseau, citoyen d'Auch. Auch est une petite ville charmante qui ressemble à un tas de pavés. — Les rues y sont en pointe. On ne s'y promène pas, on y dégringole. Il semblerait qu'un avocat

d'Auch dût avoir le pied sûr comme une chèvre, être le plus adroit des hommes et capable de courir sans broncher sur le rebord de la tribune. Eh bien, M. Alem-Rousseau, dès son premier argument, a démoli le verre d'eau sucrée! Ce n'est pas là de l'éloquence.... pas même de l'équilibre.

Pendant qu'on ramassait le verre cassé, l'Assemblée a voté un *décret sur le juri*, et quatorze articles de la Constitution. M. Alem-Rousseau en paraissait tout furieux, comme si c'était lui faire une malhonnêteté.

19 octobre.

Interpellation de M. Bouvet sur les affaires d'Italie. — Levée de l'état de siége. — Discussion de la Constitution : chapitre VII : De l'ADMINISTRATION INTERIEURE.

L'infortuné Cabochard, qui manquait de tout, n'a pas le droit de se dire plus malheureux que le citoyen Francisque Bouvet. — N'interpellez pas, citoyen, c'est inutile. — Personne ne m'empêchera de parler: il me faut les notes diplomatiques, relativement à l'Italie; je somme le ministre Bastide de les déposer à mes pieds!

A ces mots, M. Bastide s'est levé comme un fantôme, et il a monté l'escalier de la tribune avec autant de solennité que le pourrait faire la statue du Commandeur. Une fois sur son piédestal, il a roulé deux gros yeux effrayants, levé le bras droit, puis le bras gauche, et enfin fait des signes de tête qui tenaient du prodige, venant d'un personnage d'outre-tombe, qu'à sa pâleur on pouvait croire déterré exprès pour prendre la parole.

Dans ces circonstances terribles de sa vie politique où il est obligé de prononcer des discours de six mots, M. Bastide ressemble au dieu du Silence diplomatique. La nature a créé le citoyen Bastide ministre des affaires étrangères. En lui refusant la parole, elle savait bien qu'elle lui faisait don de la véritable diplomatie : c'est par son silence que M. Bastide s'élèvera au-dessus de tous les hommes d'Etat de ce siècle, et dépassera Talleyrand, que l'infirmité de sa langue a si souvent compromis. M. Bastide est complet, rien ne lui manque. Il n'a ni voix, ni mots, ni salive... Au moment où l'on croit qu'il va avoir l'imprudence de faire entendre des sons compromettants, une timidité providentielle lui arrête son secret dans le gosier : il regarde devant lui avec fixité et il demeure muet. C'est un diplomate impénétrable.

Cette réserve prodigieuse, qui plonge depuis bientôt deux mois les cours étrangères dans l'étonnement, fait aussi l'admiration de l'Assem-

blée. Il suffit à M. Bastide de se taire pour confondre les imprudents qui lui adressent la parole. Dès qu'il s'est tu pendant cinq minutes à la tribune, tout est dit; on ne permet pas que la discussion se prolonge plus longtemps. L'Assemblée s'effraie justement de ce que pourrait révéler un ministre qui garde un pareil mutisme, et elle se fait un devoir de l'encourager par son approbation à ne jamais se départir d'un système de franchise et de discrétion qui l'honore. Il est sans exemple qu'un autre ait jamais fait aussi bien connaître sa pensée que M. Bastide sans l'exprimer. C'est de lui qu'on peut dire qu'il a l'art de se taire et de s'en faire toute une politique.

L'interpellateur Francisque Bouvet n'ayant pu obtenir d'autre réponse s'est retiré sous le poids d'une indignation bien sentie.

Pendant que le ministre Bastide jouissait de son triomphe oratoire, un monsieur très-poli paraissait à la tribune. Il a d'abord salué tout le monde. — Mon Dieu, messieurs, mille millions de pardons si j'ose prendre la parole en faveur de la *centralisation administrative*; excusez-moi, je vous prie... c'est un début... je suis Boulatignier... Vous voyez l'émotion qui... Puis-je espérer que vous aurez quelques égards pour mon inexpérience... En vérité, messieurs, je tremble comme une jeune personne du Conservatoire... Permettez-moi de respirer quelques sels... Ah! ah! mon Dieu! ah! ah!... Tout en disant cela avec des grâces, des mines et des coquetteries adorables, M. Boulatignier poussait des petits soupirs en soubresaut et en haut-le-corps, à l'ancienne manière de mademoiselle Mars dans sa grande scène avec le duc de Guise. — Un peu plus décolleté, il aurait été d'un effet charmant. — Jamais on ne se serait douté qu'un avocat pût autant ressembler à une grande coquette. M. Boulatignier doit être bien heureuse. Il a obtenu un succès complet... un vrai succès de pianiste; à la fin de son morceau, on l'a traité comme madame Pleyel : c'était à qui lui presserait les mains. L'abbé Fayet de Pomponne lui a, ma foi, jeté son bouquet de violettes.

M. la Rochelle peut passer pour un baryton; sa place était marquée dans les concerts. Après la partie instrumentale il a chanté la romance. M. la Rochelle est un grand orateur, haut sur pattes, dont la tête de girafe s'élève facilement, lorsqu'il est à la tribune, au-dessus du président.— On dit vulgairement de M. la Rochelle : que c'est le *port* le plus imposant de l'Assemblée. — Le mot est médiocre. — Autrement M. la Rochelle a combattu notre *belle* Boulatignier, et le principe *d'unité administrative* avec une facilité qui donne assez bien l'idée de celle qu'aurait la cigogne à boire avec son long bec dans une assiet'

— Qui est-ce qui se serait douté que c'était là le champion du *fédéralisme?* — et dire que nous avons fait quatre ou cinq révolutions depuis cinquante ans pour que M. Dufaure, ministre de la republique française, soit obligé de défendre publiquement contre l'orateur la Rochelle,—ex-bailli de la sénéchaussée de *Belle-Echine*, en la province du Bon-plaisir,—la commune, le canton et le département.—A vrai dire, M. Dufaure répondait plutôt au sieur Béchard, renard légitimiste, doublé d'une peau d'avocat,—qu'à cette cigogne d'éloquence qui avait le cou pris au goulot du *chapitre VII* de la Constitution.

Tels sont les derniers orateurs qui se seront fait entendre pendant l'état de siége ! Peut-être devront-ils l'immortalité à cette circonstance exceptionnelle. L'Assemblée les a interrompus pour abroger son décret du 24 juin. — Respirons !

20 octobre.

Discussion de la Constitution.— Amendement perdu. — Adoption du chapitre VII — Projet de loi sur la presse.

M. Tranchant vient de faire une perte qui le laissera longtemps inconsolable; nous prenons bien part à ce qui lui arrive, et nous le prions d'accepter l'assurance de nos sincères regrets. Peut-être retrouvera-t on ce qu'il a perdu ; dans ce cas nous ne saurions engager trop vivement les personnes à rapporter l'objet à son véritable propriétaire; si M. Tranchant n'était pas chez lui, on pourrait le déposer chez le concierge, en ayant soin de l'envelopper. Le concierge est un homme fidèle et tout à fait incapable de faire le moindre tort à l'un de ses locataires. D'ailleurs le papier que M. Tranchant a perdu n'aurait aucune valeur pour celui qui voudrait s'en emparer frauduleusement. Il serait véritablement ridicule de s'exposer à la sévérité des lois en dérobant un objet dont on ne saurait tirer aucun profit. — C'est un simple amendement au chapitre VII.— Encore une fois, nous supplions les personnes qui l'auraient trouvé de le remettre à son propriétaire, car, bien que l'amendement soit échu, le petit père Marrast en est toujours responsable et serait obligé de le rembourser en sa qualité de tiers porteur.

Quiconque aurait entendu aujourd'hui M. Tranchant réclamer son amendement n'aurait pu s'empêcher d'être attendri. On a bien vu que son chagrin n'était point affecté; c'était réellement la douleur d'un père de famille à qui l'on enlève le pain de ses enfants. — M. Tranchant

comptait sur cet amendement pour faire honneur à ses affaires; c'était le fruit de ses épargnes politiques, aussi, quand il s'est écrié d'un air navré : — Messieurs, mes bons messieurs, je vous en supplie, rendez-moi mon amendement, — tout le monde s'est senti venir les larmes aux yeux. Le petit père Marrast lui-même, visiblement ému malgré sa dignité, n'a pu s'empêcher de dire : Calmez-vous, cher monsieur Tranchant, si l'on ne retrouve pas votre amendement, je vous promets de vous en donner un autre aussi beau que le vôtre, et propre au même usage; il m'en reste plusieurs de MM. Deslongrais, Luneau, Larcy et Dabeaux, tous encore fort propres, en taffetas reteint, et à manche de corne. Vous choisirez.

Là-dessus M. Tranchant est retourné chez lui un peu consolé. Il a bien fait du reste de s'en aller, car le spectacle qu'a offert l'Assemblée après son départ était de nature à augmenter sa douleur. Pendant la fin de la séance, un grand nombre de représentants, très-fiers d'avoir leurs amendements au chapitre VII, sont venus les montrer à la tribune avec une affectation que nous aurions trouvée inhumaine si l'infortuné Tranchant eût été présent. Heureusement il allait, pendant ce temps-là, chez le commissaire de son quartier, donner le signalement de son amendement perdu. — Pauvre M. Tranchant!

Aujourd'hui 20 octobre Me Marie, ministre de la justice, a proposé une petite loi de *septembre* sur la presse. Me Marie, malgré son zèle, est en retard d'un mois; — aussi, prévoyant qu'il ne sera pas long-temps ministre, s'empresse-t-il de faire passer sa loi pour pouvoir défendre les journaux contre elle dès qu'il sera redevenu avocat. — Me Marie n'est pas homme à oublier qu'il doit tout aux procès de presse!

21 octobre.

Discussion de la Constitution. — Article 107 : le REMPLACEMENT MILITAIRE. — M. Thiers; les généraux Lamoricière, Lebreton et Cavaignac.

Une fois sortie cahin-caha des chemins de traverse, la Constitution roulait à travers les dispositions insignifiantes sur une discussion sablée. Les voyageurs s'étaient assoupis. Tout à coup un cahot les réveille en sursaut; la voiture venait de heurter un gros caillou démocratique oublié par les cantonniers. On s'est aperçu que c'était l'article 107, dans lequel il est dit que tout Français devra en *personne* le service militaire.

M. Thiers ne pouvait pas tolérer qu'une pareille atteinte fût portée à l'honorable institution des *bureaux de remplacement* dont les derniers règnes ont joui; et comme le grognard Deville, grand partisan de l'article 107, s'était écrié qu'il se ralliait d'enthousiasme au nouveau système de recrutement dans l'espoir que nous aurions un peu moins d'avocats, — par suite de la nécessité où seraient beaucoup de jeunes gens d'aller faire leur droit à l'armée, — M. Thiers a bien voulu dissiper l'inquiétude des *bonnes* familles, et rassurer les clercs d'huissier en âge de craindre que leur carrière ne soit interrompue par une conscription impitoyable.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que M. Thiers baisse. Sa langue s'épaissit, l'haleine lui manque un peu, les mots se font attendre, et son geste devient difficile. M. Thiers arrive insensiblement à l'état de ces anciens grands comédiens qui, vers la fin de leur carrière, se jettent encore héroïquement à genoux dans les moments pathétiques, au risque de ne pas pouvoir se relever tout seuls. On les applaudit toujours par la force de l'habitude, et l'on craindrait de se perdre dans l'estime des véritables connaisseurs si l'on ne se pâmait sur leur talent chaque fois qu'ils jouent. — Vous avez entendu Thiers! — Quel homme! — Étonnant! — De plus fort en plus fort! — Comme chez Nicolet! — Les finances, la corde roide, la corde lâche, la stratégie, le recrutement et le fil d'archal lui sont également familiers. Jamais de balancier; son propre équilibre lui suffit. N'a-t-il pas même été *remplaçant?* On le croirait, à l'entendre parler de l'excellent commerce des marchands d'hommes, — nos fournisseurs de héros, — dit-il poétiquement.

En réalité, M. Thiers, avec le gros petit ventre qu'on lui connaît depuis assez longtemps déjà, et qui tend chaque jour à s'arrondir, avec ses bras courts dont il est visiblement embarrassé, avec ses petites jambes qu'il voudrait bien mettre dans ses poches pour en avoir l'emploi, avec ses deux petits yeux de chouette qui regardent par dessus les lunettes, n'a rien de la prestance qu'on aime à supposer aux grands orateurs. — La première pensée, en le voyant piétiner, est de se demander quel est ce petit receveur des contributions? — Ce petit receveur est la gloire de la tribune française, l'ex-rival de M. Guizot; c'est enfin l'un des orateurs auxquels la Constituante aura bien voulu faire l'honneur de les écouter en silence. — Qu'adviendrait-il de M. Thiers si l'on ne se taisait pas? Le filet de voix dont la nature l'a doué est clair et tenu à peu près comme la sonnerie d'une montre à répétition; mais il excelle dans l'art de s'en servir. C'est de ce filet de voix qu'il a su

faire plus d'une fois une cloche ou une trompette. Hélas ! il est à craindre qu'il n'en puisse bientôt plus faire qu'un mirliton. Je remarquais avec peine que le filet de voix de l'honorable M. Thiers s'amoindrit, et qu'à mesure que la voix diminue l'accent reparaît. Par suite des efforts qu'il fait pour soutenir sa réputation, M. Thiers en revient insensiblement au provençal, sa langue maternelle; ses gestes prouvent qu'il veut prendre l'inspiration de force; souvent l'ingrate fuit et le laisse haletant. Cependant M. Thiers est encore un modèle que l'on peut proposer à la jeunesse. Quand il n'aura plus de souffle, plus de verve, plus d'esprit, il aura assez d'habileté pour se passer du reste.

Ce qu'on aime chez les soldats, c'est la franchise. Un général académique et qui ferait la phrase en cœur paraîtrait le plus insupportable des mortels ; il n'y a que les avocats du comité de la guerre auxquels on puisse permettre cette éloquence. Donc on n'a pas vu sans un certain plaisir le général Lamoricière se jeter sur les arguments de M. Thiers, comme s'il chargeait à fond une troupe de Bedouins. Pendant tout le temps que le général Lamoricière parlait, on aurait cru entendre battre la charge. Ses phrases défilaient au pas accéléré des bataillons de zouaves. Le discours entier vaut une revue. L'Assemblée paraissait ravie de ce spectacle militaire, lorsqu'un certain général Lebreton, à qui personne n'avait commandé de se mêler des manœuvres, est entré dans les rangs au moment où l'on s'y attendait le moins.—Le général Lebreton passe à juste titre pour l'un des plus grands hommes de l'armée; il a sept pieds de haut. Un militaire de cette taille a tout naturellement la solennité d'un tambour-major: pour peu qu'il monte à la tribune, le reste des orateurs est profondément humilié. Bien que Lamoricière soit ministre de la guerre, le grand Lebreton voulait lui prouver sa supériorité. C'est pourquoi, le considérant de l'air dont Gulliver dut regarder les armées de Lilliput, il s'est demandé de quel droit un petit homme comme M. Lamoricière, qui n'a que cinq pieds deux pouces, avait bien pu devenir général, tandis que lui Lebreton, un véritable colosse, n'était pas encore grand connétable.

La question, faite en des termes dont les tambours-majors se servent sans doute vis-à-vis des petits hommes, ne laissait point que d'être personnelle et blessante. Elle venait très-mal à propos et semblait inspirée plus encore par quelque méchante rancune, que par l'article 107. Cependant Lamoricière y a répondu avec toute la modestie que son infériorité physique, son rang et le respect du lieu lui imposaient; mais le général Cavaignac qui, sans être aussi grand tout-à-fait que M

breton, est cependant d'une hauteur raisonnable, n'a pu supporter tranquillement que quelqu'un fît le colosse aux dépens de son ami le

ministre de la guerre. Il avait machinalement quitté son banc; pâle, frémissant, il s'était posé au pied de la tribune. Au moment où le grand Lebreton y voulait remonter, il l'en écarte d'un geste—presque impérial ma foi;—lui-même il s'est dressé de toute sa hauteur; et au milieu d'un silence solennel, terrible, il a laissé tomber comme d'une bouche d'airain ces paroles fort belles : « Quant à moi, si une chose m'étonne, c'est que cet homme, — disant cela il montrait Lamoricière assis à son banc, — c'est que cet homme soit au second rang quand je suis au premier! » Le mot sent assez son *Plutarque*... d'où peut-être il fut tiré.— Ce n'est point, croyez-le, que j'en veuille faire un reproche au général Cavaignac.

Ce coup de théâtre a presque sauvé l'article 107; on n'y a changé qu'un mot : « le remplacement est... *maintenu.* » Il y avait : *supprimé*

dans le projet. — M. Thiers n'en demandait pas davantage. — Avant de sortir, il est venu faire, avec une très-aimable politesse, compliment de leur éloquence à ses collègues Lamoricière et Cavaignac.

23 octobre.

Discussion de la Constitution. — Chapitres X, XI et XII. — L'article 120e et dernier.

Admirez la pose de l'orateur qu'on ne veut point entendre et qui espère dominer l'Assemblée par son attitude majestueuse : il croise les bras, sourit avec une amère ironie, s'accule au fond de la tribune comme un lion en cage, et regarde ses collègues en fronçant le sourcil : — C'est bien, messieurs, la postérité nous jugera! — L'inévitable Dabaud est le plus remarquable des hommes dans ces circonstances difficiles! — Dabaud a bien mérité le surnom d'*inévitable* que les sténographes lui ont décerné. Sa spécialité est de prendre la parole avec un égal bonheur dans toutes les questions. Il n'y a même pas d'amendement sans lui, — ainsi qu'il vient de le prouver en attachant son nom aux trois derniers chapitres de la Constitution avec une obstination qui fera croire dans la Haute-Garonne que c'est à lui Dabaud qu'on doit le maintien de la *Légion d'Honneur*, la conservation de l'*Algérie*, et les autres *dispositions particulières* du chapitre X. — L'espoir honorable de ce citoyen, c'est qu'on finira par faire semblant de l'écouter une fois avant la fin de la session, et que les journalistes *prendront* un de ses discours. Jusqu'à présent on s'est toujours obstiné à passer l'orateur Dabaud sous silence, — ce qui est fort humiliant pour ses électeurs. N'accusez point cependant l'inévitable Dabaud de la négligence des feuilles quotidiennes à son égard, car, chaque fois qu'il prend la parole, il a le soin d'envoyer sa carte à la tribune des journaux, afin qu'on n'estropie pas l'orthographe de son nom. — La carte m'arrive à l'instant même; j'en profite pour réparer une erreur involontaire : *Dabaud* s'écrit *Dabeaux*; mais on prononce *Dabo*, — au vocatif probablement. — O Dabo, ce n'est point à l'intrigue que vous devez les lignes qui vous sont consacrées dans ce recueil; vous les devez à votre éclatante victoire sur l'orateur Kerdrel, et surtout à l'amendement que vous avez introduit au chapitre XI. — Grâce à vous, Dabeaux, la Constitution est menacée d'immortalité; car dès l'instant qu'il faut pour qu'on y touche que cinq cents membres de la prochaine assemblée en votent la *révision*, je prédis, au pire, que dans cette *Législative*, fût-elle exprès choisie pour renverser la république, — avec modération et dans toutes les formes de la douceur, —

trouvera point de majorité suffisante; — non qu'en somme les cinq cents voix n'y soient peut-être en coalition permanente de rancunes, d'ambitions et d'espérances, mais parce que la moitié au moins des royalistes aura toujours peur de supprimer la Constitution au profit de l'autre. — M. de Kerdrel se doutait bien de cela !

Le petit M. de Kerdrel doit être l'orgueil de sa famille. On admire en lui l'enfant qui n'a pas eu l'habitude d'être contredit par ses parents. C'est un orateur gâté. Il est volontaire, cassant, comme un gentilhomme qui ne connaît point d'obstacles, et qui a toujours poursuivi le lièvre à courre à travers les choux de ses fermiers. Le petit M. de Kerdrel offre un heureux mélange de jeune pair d'Angleterre, — un peu négligé, — et de sportman *à pied* du Jockeys' club français. Il est facile de deviner, à sa mine, quand on l'interrompt, qu'il regrette vivement de ne pas pouvoir apporter sa cravache à la tribune. — Je signale au petit M. de Kerdrel l'individu qui trouble particulièrement ses discours : c'est cet insupportable citoyen Taschereau, dont il faudra se débarrasser si l'on veut qu'il y ait quelque tranquillité dans la discussion. On vient encore de le surprendre à faire la plaisanterie de fourrer une queue de papier sous le collet d'habit de son voisin. — Est-ce une tenue de Constitution, je vous le demande?... Tout ce coin-là est d'ailleurs indignement composé. Le président Marrast a sans cesse affaire à eux : — Taisez-vous donc... tenez mieux vos jambes... je vais aller à vous tout-à-l'heure... Attendez un peu, citoyen Fouyou... — Et les grands hypocrites n'ont jamais que la même réponse à faire. — M'sieu, c'est le p'tit Maleville qui me prend mes amendements dans mon panier! — Fi!... des grands élèves comme cela... Vous devriez rougir, messieurs! — A peine si au milieu du bruit on prêtait l'oreille à M. Bizoin, dont la parole perçante et saccadée a quelque chose du *cri-cri*, et dont la figure originale prouve qu'il appartient à la véritable race des Bizoins sauvages qui habitent les prés salés du Finistère.

M. de Puységur, célèbre magnétiseur, pouvait seul dominer l'Assemblée. C'est en vain qu'on a essayé de résister à son fluide. En quelques passes, il a endormi à distance les plus récalcitrants. Xavier Durrieu est tombé presque immédiatement dans la plus complète insensibilité. M. de Puységur a profité de cela pour lui demander ce qu'il pensait de sa proposition de soumettre la Constitution à la sanction de la nation. — Atchi... atchi... — Vous voyez, messieurs, a continué le magnétiseur, qu'il vient de répondre à sa manière que les *dispositions transitoires* du chapitre XII seraient fort incomplètes, si l'on ne faisait droit à ma réclamation. — Atchi... atchi... — Ainsi provoquée, l'Assemblée s'est

mouchée bruyamment, et M. de Puységur, blessé dans sa susceptibilité, a cessé ses expériences.—Il ne restait plus que l'article cent-vingtième et dernier. Comme ancien libraire du gouvernement provisoire, M. Pa-

gnerre est venu donner le bon à tirer : — Messieurs, je le répète, vous voyez un homme en qui l'on a récompensé le talent et le patriotisme des écrivains qu'il a édités ! C'est ainsi que sous la République le véritable mérite ne restera jamais méconnu ; ma présence ici en est la preuve ! J'ajouterai que ma librairie est toujours rue de Seine, et que le commerce de la politique ne me fait point oublier celui des lettres.

— Très-bien ! très-bien ! a fait M. Marrast ; la Constitution est terminée ! — Ah ! mon Dieu ! n'a pu s'empêcher de dire le pauvre M. Turk au comble de l'anxiété, est-ce que c'est vraiment fini ? — Monsieur Turk, lui a fait observer avec bonté le président, calmez-vous, il nous reste encore la *révision* à faire avant le vote définitif ; — après quoi l'on entamera les lois organiques. — Alors je puis renouveler mon bail, a répondu le bon Turk.

24 octobre.

Rejet de la proposition faite par le questeur Degousée d'augmenter de 2.000 fr. par mois le traitement du Président Marrast. — Adoption de la proposition Creton relative aux comptes du gouvernement provisoire.

Fiez-vous donc aux Athéniens !

Périclès s'était fait remplacer aujourd'hui à l'aréopage par Alcibiade. M. de Malleville n'est pas précisément l'Alcibiade dont l'antiquité nous a laissé le souvenir. Il ne se distingue pas par la fine beauté des traits, par l'élégance efféminée de la parure, et je n'oserais point affirmer qu'il ait un chien dont la queue soit coupée. Notre Alcibiade est un Milon de Crotone; il a des mains à couvrir le Péloponèse, des épaules d'athlète et la figure à la fois redoutable, rubiconde et agréable d'un lutteur olympique. On voit que ce mortel est fait pour lancer le ceste, pour soulever des poids énormes et porter, s'il le fallait, toute la tribune à bras tendu. Nul n'est capable de rivaliser avec lui au jeu du dynamomètre. Son poing pèse douze cents, et chaque fois qu'il lui arrive de s'essayer aux Champs-Élysées sur la tête du Turc, il démantibule la mécanique.—Tel est Alcibiade de Malleville, vice-président de l'aréopage.

A peine les archontes étaient-ils sur leurs siéges qu'Agathon, Clinias et Degousatos, affranchis de Périclès, se sont présentés sous des habits de suppliants et avec tous les signes d'une violente émotion ; l'un d'eux, étant monté à la tribune aux harangues, s'est écrié :

« Athéniens, le souffrirez-vous ? Périclès notre ami, notre père, la gloire d'Athènes, Périclès manque de tout ! N'est-il pas honteux que ce favori des dieux ait à peine de quoi vivre ? Je viens d'entrer chez lui à l'heure où les esclaves cuisiniers préparaient le repas. — Chef, ai-je dit à Cheveton le Nubien, qu'allez-vous faire manger à Périclès ? — Des carottes, m'a répondu l'esclave avec mélancolie. — Quoi ! des carottes, m'écriai-je, il les aime donc ? — C'est tout ce qui nous reste. — Dieux immortels ! un plat de carottes à Périclès ! Chef, je cours à l'aréopage ! — Athéniens, me voici ! Clinias et Agathon, qui étaient aussi invités à dîner, sont venus avec moi ; excusez-nous si nous sommes hors d'haleine ; c'est l'appétit plus encore que la rapidité de la course qui nous suffoque. Des carottes à Périclès ! y peut-on penser sans se sentir un délabrement d'estomac ? que deviendront ses convives affamés ? que deviendrez-vous vous-mêmes, archontes, quand vous dînerez chez lui ? Des carottes ! Rappelez-vous ces mets délicieux qu'il nous a offerts, le mois dernier, sur son abondante table ! — Maintenant rien que des carottes ! — Quant à lui, il ne 'ra pas ; il est trop fier pour cela ; il mangera ses carottes en

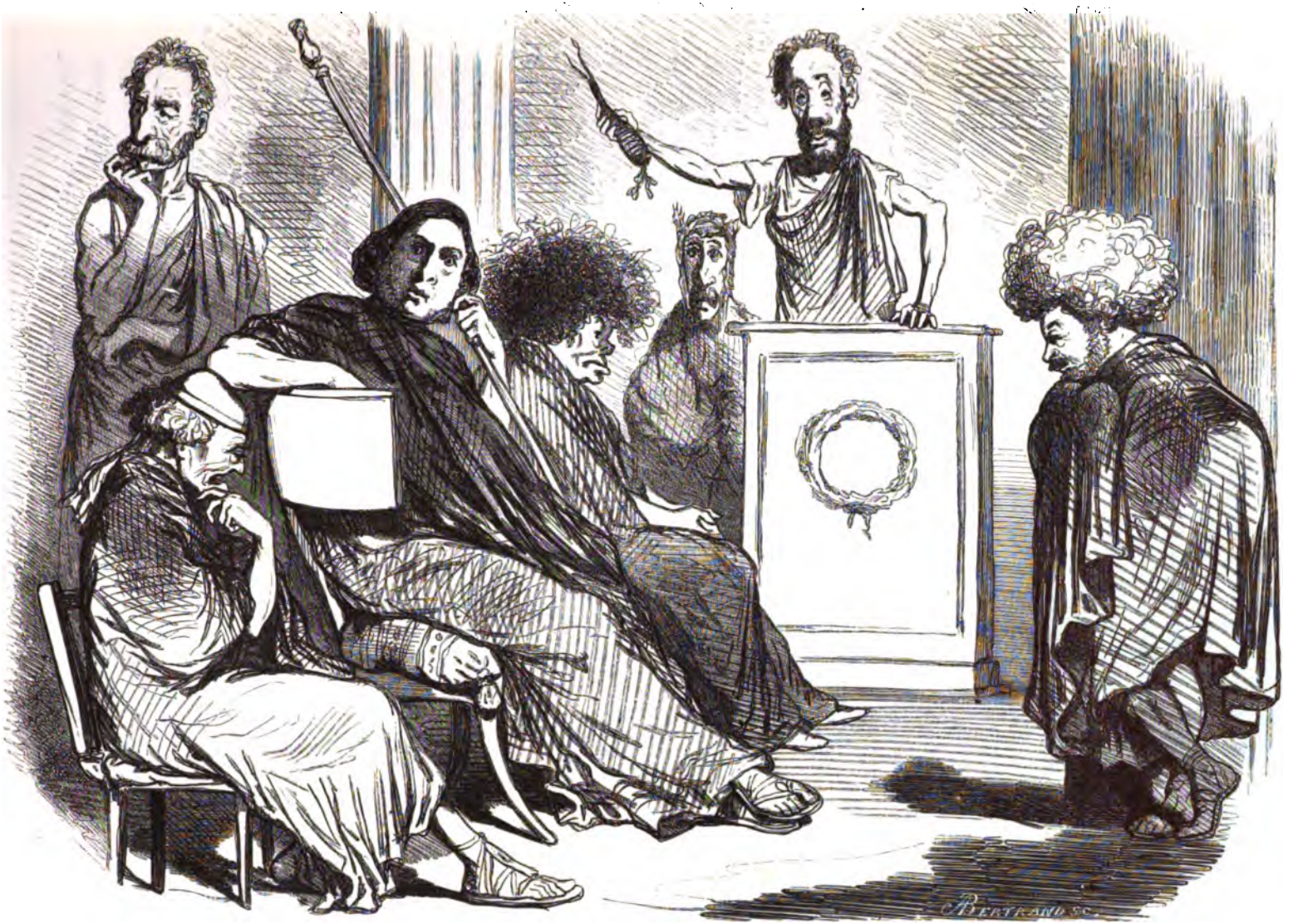

Les Tribuns Grecs.

silence ; mais nous, nous ne pouvons supporter qu'un si grand citoyen en soit réduit à une telle nourriture ! Si la postérité demande un jour quel repas faisait Périclès, et qu'elle apprenne qu'il a mangé des carottes, je le dis en rougissant, la postérité aura pour nous un mépris dont nous ne nous relèverons jamais. — Athéniens, archontes, mes amis, c'est à vos cœurs que je m'adresse, ménageons à Périclès une surprise digne de nous, digne d'Athènes ; votons-lui deux mille drachmes de plus par mois pour sa table, la gloire d'Athènes et des arts, l'honneur de la patrie en dépendent. »

Après que l'affranchi Degousatos eut cessé de parler, les archontes se regardèrent, et, comme Périclès n'était point là pour les surveiller, ils se mirent à hausser les épaules librement, et même un certain Buvignaton, connu par sa brusquerie et qui n'a point encore dépouillé sa sauvagerie des montagnes, car on le voit chaque jour se promener dans la ville revêtu d'une peau de sanglier, Buvignaton se leva et dit :

« Pourquoi Degousatos nous parle-t-il des carottes de Périclès ? Est-ce que nous avons besoin de savoir ce qui se passe dans la cuisine de ce citoyen ? Je crois deviner que Degousatos n'aime pas les carottes. Clinias et Agathon ne les aiment pas non plus ; tant pis pour eux ; quant à moi, j'ai vu hier sur l'Agora un grand nombre de citoyens qui auraient été très-heureux d'avoir, je ne dirai pas les carottes, mais les épluchures des carottes de Périclès à se mettre sous la dent. Je crois qu'il faut garder les deux mille drachmes pour leur en acheter. »

A ces mots, les affranchis firent un geste d'horreur, mais le reste de l'aréopage accueillit Buvignaton avec un murmure favorable.

Alors voyant qu'il fallait décidément renoncer aux deux mille drachmes par mois, Agathon dit à ses deux camarades : — Amis, puisque nous avons partagé la bonne chère de Périclès, prouvons-lui que nous ne sommes pas des ingrats ni des parasites vulgaires ; il lui reste des carottes, allons les manger avec lui !

P. S. M. Creton, — l'homme qui a été envoyé à Paris pour poursuivre de ses rigueurs la comptabilité du gouvernement provisoire, — exige plus impérieusement que jamais les factures de cette époque. Garnier-Pagès lui a répondu avec attendrissement qu'elles étaient sur son cœur ; le ministre Goudchaux a déclaré qu'il prenait cela pour un acquit. — Déposez le bilan au greffe du comité des finances, s'est écrié M. Creton en créancier intraitable. — M. Creton a été nommé syndic. — Comme il y a loin de l'Assemblée aux bureaux du *Moniteur*, et que quelque mot précieux de M. Creton pourrait se perdre en chemin, l'honorable Ducos, persistant dans sa spécialité sténographique, fait décréter sur l'heure

que M. Panckouke transporterait son imprimerie dans le palais même. La fidélité du compte-rendu des débats y gagnera beaucoup; les orateurs pourront plus facilement *refaire* leurs discours sur épreuves.

25 octobre.

Interpellations de M. Grandin à propos des banquets socialistes. — Réponse agréable de M. Dufaure.

M. Grandin est le meilleur compère qu'un gouvernement puisse désirer. Orateur à la fois naïf et bourru, il n'inspire aucune défiance aux

spectateurs les plus incrédules. Ce n'est point d'un fabricant d'Elbeuf qu'on ferait un simple Pascal Duprat. Oh! jamais! Comment en avoir seulement le soupçon? — Quand le véritable Pascal Duprat feint d'aller s'asseoir très-loin des ministres, et monte ensuite à la tribune en homme qui s'impose le rigoureux devoir de leur adresser des questions sévères, personne n'est dupe; on sent qu'il est d'accord avec eux sur les réponses qu'on éprouvait le besoin de lui faire : — c'est ce qui s'appelle au théâtre donner la réplique. La grande utilité, troisième rôle, au besoin, remplit d'ordinaire cette mission-là.

Quant à Grandin, on ne supposera pas que celui-là se laisse flatter. C'est un hérisson parlementaire. Il ne respecte rien, et dès qu'il s'avance, tout le monde craint qu'il ne mette les pieds dans le verre d'eau sucrée.

Ces êtres terribles, indépendants de tout, même de la grammaire, et doués d'une éloquence qui ne leur permet pas de dire le moindre mot sans paraître au comble de la fureur, sont d'une grande ressource pour les ministres habiles. Mais il est bien difficile de les apprivoiser. M. Dufaure a pourtant fait du farouche Grandin un des plus agréables interlocuteurs que le ministère de l'intérieur ait encore obtenus. On ne saurait trop féliciter M. Dufaure de cet excellent résultat; Carter lui-même se trouve un peu dépassé. Le compère Grandin est venu sommer le gouvernement de lui rendre un compte terrible des nombreux banquets où l'on mange du *veau social* et des discours de M. Proudhon au dessert.—M. Dufaure n'attendait que cette occasion de prendre la parole avec la bonhomie qui le rend si dangereux, et de rappeler, avec un incontestable à propos, que, pour avoir voulu empêcher les gens de se mettre à table, la monarchie ne dînait plus aux Tuileries.

Nous sommes véritablement fort embarrassé pour avouer tout ce que nous pensons du discours de M. Dufaure. Il nous semble que ce serait faire notre propre éloge. En effet, M. Dufaure s'est exprimé comme s'il était notre collaborateur. J'envie sa raillerie charmante, ses plaisanteries exquises, et cet art qu'il a eu d'exprimer avec un sérieux inimitable qui en double le prix les choses les plus gaies du monde. Je crains fort, dans les pages où j'ai le plus essayé de cacher sous les mots des vérités utiles, de n'avoir jamais atteint une aussi grande force de comique et de satire. Le discours de M. Dufaure restera comme un modèle du genre. Je ne veux rien dire à M. Dufaure qui ne lui soit agréable et je le prie de prendre en bonne part la seule comparaison qui puisse donner une juste idée du succès qu'il a obtenu : M. Dufaure a rappelé aux amateurs ce grand comédien qu'on appelait Potier dans l'un de ses bons rôles. — L'Assemblée avait ri, M. Grandin était désarmé.

26 octobre.

Plaintes de Clément Thomas à propos des intrigues bonapartistes. — Profession de foi et candidature du PRINCE Louis à la présidence de la république. — Discussion du décret relatif à l'élection. Adoption de l'art. 1er qui la fixe au DIX DECEMBRE.

Le prince se livrait à ses méditations politiques. Il avait déposé son faux nez sur son bureau, et il fredonnait avec mélancolie cet air natal :

Beillons au salut de l'embire...

Pendant ce temps-là l'aigle de Boulogne restait immobile sur la cheminée, — car il est empaillé.

Alors John, vieux serviteur anglais qui pèse soixante-quatre livres

tout habillé, entrebâilla la porte et dit avec un profond respect : — Mylord, une gentleman demander l'altesse à vous.

Le prince se précipita vers son faux nez, mais John ajouta : — C'est la gentleman Sénèque.

Le prince comprit qu'il pouvait rester le visage découvert devant son fidèle précepteur; et le sénateur Sénèque-Vieillard entra aussitôt.

— Prince, s'écria-t-il, j'arrive du sénat; savez-vous ce qui se passe? Le citoyen Clément Thomas a murmuré contre vous.

— Cette colonnelle Clémente Thomas afre une langue insupportable!

— Mais votre cousin l'a joliment relevé.

— Ah! ah! terteifle! j'en suis pien aise.

— Le citoyen Clément Thomas demandait où vous étiez, c'est à vous qu'il en voulait; il prétendait que vous intriguiez pour être empereur de la république, alors votre cousin lui a parlé de la bonne manière.

— Ah! ah! terteifle! c'être une véritable brave que cette jeune homme.

— Le brave des braves, monseigneur, car il s'est fait une querelle pour vous.

— Ah! ah! terteifle! il est plein de courage!

— Quant à moi, prince, je viens me précipiter à vos genoux avec mes cheveux blancs pour vous supplier de résister à votre impétuosité naturelle. O mon fils, — je puis t'appeler mon fils puisque ma grammaire t'a nourri, — mon fils n'abuse point de la parole en cette circonstance. — Il y a des courtisans qui voudront vous conseiller, prince, de monter à la tribune; n'écoutez pas ces vils flatteurs. Laissez votre cousin parler tout seul; c'est son affaire; ne vous compromettez pas; les hommes de votre rang sont faits pour garder le silence.

— Très-bien, je n'afre jamais envie de barler...

— Mais on frappe à la porte... prince, mettez vite votre faux nez.

Alors John annonça le sénateur Burrhus; et Burrhus-Larabit entra avec la franchise d'un soldat.

— Burrhus, dit Sénèque, il n'y a point de mystère pour vous; je crois que le prince peut déposer son faux nez afin que nous causions plus librement. — Nous avons fait prendre un faux nez à son altesse dans l'intention de la dérober sous ce déguisement aux coups de ses ennemis politiques, qui l'auraient immédiatement reconnue, à cause de sa ressemblance extraordinaire avec l'empereur, son oncle; dès que le prince sera définitivement arboré, il quittera son faux nez et se montrera tel qu'il est aux populations. C'est une surprise que nous leur ménageons. Jusque là, quand il n'est pas en public et qu'il n'a à ses

côtés que vous et moi qui l'avons vu naître, je crois qu'il peut se débarrasser d'un masque gênant. C'est notre élève, ô Burrhus, et nous ne devons jamais lui cacher la vérité, si nous voulons qu'il fasse le bonheur de Rome.

— Morbleu! Sénèque, répondit Burrhus, vous me la baillez belle avec vos faux nez qui nous donnent l'air de masques; il ne s'agit pas de cela; je sors du sénat, et je viens chercher le prince pour...

— Pas un mot de plus... Burrhus, arrêtez... vous voulez encore le faire parler!...

— Ventrebleu! je suis las d'entendre son cousin répondre à sa place; on finira par ne plus connaître que le cousin, d'autant mieux qu'il n'a pas de faux nez.

— Malheureux! tais-toi; veux-tu donc fomenter la guerre civile? — Prince, je vous en conjure, ne cédez pas à Burrhus. Ne dissipez pas en un jour le fruit d'un long silence; c'est en parlant une fois déjà que

vous avez failli vous perdre! Ecoutez vos nobles inspirations; ne vous trahissez pas par votre accent. L'antiquité nous apprend que les princes comme vous ont toujours eu la majesté de ne rien dire; si vous voulez prendre un exemple dans l'histoire moderne, voyez Battur. — Battur n'a jamais parlé, Battur ne répond à personne; qu'on l'attaque ou qu'on le loue, il se tait également. Aussi est-il le plus populaire des candidats; personne ne le connaît; son passé répond de lui. — La réputation et la gloire de Battur se sont accrues par ce mystère. — Nom-

mons Battur, nommons Battur! tel a été le cri de l'opinion publique affichée sur tous les murs! J'aspire, prince, à vous créer une pareille popularité; je veux que vous soyez le rival de Battur! vous avez autant de titres que lui! nous prodiguerons les affiches bleues au moyen de la compagnie générale d'affichage, que le colonel Piat a séduite; mais au nom de votre gloire, je vous en supplie, conservez les avantages que vous donne le silence.

— Avez-vous bientôt fini, Sénèque, répliqua Burrhus avec une amère ironie? Que voilà bien mes précepteurs de village avec leur politique de cuistres! Quant à vous, prince, comment pouvez-vous l'écouter? Regardez-moi en face comme un guerrier doit regarder un guerrier; ne vous sentez-vous donc rien contre ce Clément Thomas, et ne voulez-vous pas lui percer le flanc?

— Ah! soudard! s'écria Sénèque hors de lui, ce sont là de tes conseils! tu veux le faire périr dans les combats? J'aime encore mieux qu'il parle au sénat, s'il le faut absolument; qu'il fasse une profession de foi...

— Terteifle! demanda résolument le prince, où est-elle?

— La voici, répondit Sénèque en tirant le manuscrit de sa poche; si vous pouviez l'apprendre par cœur...

— Un homme comme moi n'est pas fait pour avoir de la mémoire, observa sévèrement le prince.

— Cependant, continua avec une grande douceur le pauvre Sénèque, si nous prenions une petite leçon de prononciation.

— J'afre pas d'accent, fit le prince.

— Pas du tout... Certainement... Il y a pourtant quelques mots que... le mot république, par exemple... Je vous prie, mon prince, d'essayer de dire : République.

— Répiplique.

— Ce n'est pas tout-à-fait cela... ré-pu-bli-que... en ouvrant bien la bouche et en serrant les dents.

— Ia... Ri-bi-bli-que... diaple de mot!...

— C'est inutile, mon prince, vous n'y viendrez jamais... il vaut mieux le retirer de la profession de foi.

En effet, ce mot gênant avait entièrement disparu de la *réclame* électorale que M. Louis Bonaparte a lue à la tribune sous le prétexte de répondre aux calomnies,— mais en réalité pour poser sa candidature à la présidence de la république. — Il est juste de dire que, sur la prière de Sénèque, le prince avait mis son faux nez. On espère qu'il l'ôtera le dix décembre, — jour aujourd'hui solennellement fixé pour l'élec-

27 octobre.

Suite de la discussion du décret relatif à l'élection du Président de la République.

Un bien grand malheur vient d'arriver. On s'est aperçu que le scrutin de division ne donnait que des résultats tout-à-fait inexacts; la révision du vote d'hier a montré qu'il était rempli d'erreurs; aussitôt plusieurs représentants se sont écriés avec violence que ça ne pouvait pas se passer ainsi, que tous les votes, depuis le commencement de la session, devaient être aussi erronés que celui-là, et que, pour rendre hommage à la vérité, il fallait les recommencer. — Cela, comme on voit, pourrait nous ramener au déluge.

Il y avait un moyen bien simple de prévenir ce déplorable embarras; nous sommes étonnés que les questeurs n'y aient pas songé. Où donc ont-ils la tête? Comment ne s'être pas douté que sur un si grand nombre de députés, venus des extrémités de la France, il y en aurait quelques-uns d'inexpérimentés et de totalement incapables de distinguer s'ils votaient pour ou contre. Comment alors ne pas avoir publié un MANUEL DU VOTE, ou *Guide du véritable représentant au scrutin?* Ce petit livre eût éclairé chacun sur sa situation politique et évité à un excellent homme que nous connaissons le ridicule de déposer vingt sous dans l'urne la première fois qu'on la lui présenta, parce qu'il croyait que les huissiers faisaient la quête.

Ces vingt sous ont du reste été remis, dans le temps, à la caisse de l'Assemblée et employés en œuvre de bienfaisance.

Un autre représentant, que nous ne voulons pas nommer, a pris longtemps les bulletins bleus pour des billets de concert.

Aujourd'hui, par exemple, MM. Monet et Bauchart avaient voté pour et contre l'amendement du citoyen Langlet. Quand on leur en a demandé la raison, ils ont répondu que leur intention avait été de s'abstenir, parce qu'il leur était indifférent que l'on divisât les cantons en plus ou moins de sections, à l'occasion de l'élection du Dix décembre.

— Comment, s'est écrié M. Favarger de Hauranne, — professeur de vote en vingt-quatre leçons, — voter deux fois vous appelez cela s'abstenir?

— Mais oui, ont répondu MM. Monnet et Bauchart, le bulletin blanc neutralise le bulletin bleu et le bulletin bleu neutralise le bulletin blanc; c'est donc comme si nous n'avions pas voté du tout.

M. Favarger de Hauranne n'avait à la rigueur rien à dire contre ce procédé, si ce n'est qu'il accuse tout-à-fait l'enfance de la civilisation

parlementaire chez les deux honorables représentants. Toutefois il a bien voulu prendre la peine de leur expliquer que le moyen le plus simple pour s'abstenir consistait à ne pas mettre de bulletin dans l'urne. Les deux représentants ont fait un nœud à leur mouchoir pour ne pas oublier cette leçon. — Trois autres ont voté deux fois en faveur de l'amendement Langlet; ce sont MM. Béchin, de Mésanges et Badé. Ceux-ci ont déclaré qu'ils avaient voté deux fois pour exprimer la force de leur conviction, et que c'était ainsi qu'ils comprenaient la division du canton en trois sections au plus, — qui leur paraissait une admirable invention.—Pour rejeter une proposition, on met un bulletin bleu;—si l'on est seulement favorable à une proposition, si on l'accepte, mais sans enthousiasme, on donne un bulletin blanc;—dans le cas d'enthousiasme, de fanatisme, un bulletin blanc ne suffit pas, on en met deux. —Telle est l'explication que les trois amis Badé, Mésanges et Béchin ont donnée de leur double vote.

M. Favarger de Hauranne s'est aussitôt présenté, comme c'était son devoir, pour faire revenir ces honorables représentants de leur erreur. Nous avons le regret de dire que l'autorité et l'expérience parlementaires de M. Favarger ont été méconnues.—On voit bien, lui ont dit les trois honorables, que vous êtes un partisan de la monarchie; quant à nous, républicains sincères, nous ne prendrons jamais conseil que de notre conscience.—Achevez donc avec réponses-là le décret relatif à l'élection du président!

Voilà pourtant où en est la classe du petit père Marrast après six mois d'études et de pratique! L'anarchie dans le vote! Des représentants qui votent deux fois pour; d'autres qui votent pour et contre; ceux-ci prennent les bulletins bleus pour des billets de concert, ceux-là croient que l'huissier fait une quête et déposent un franc dans l'urne. La nécessité d'un cours de vote ne peut plus être contestée, et nous avons besoin de croire que cette institution sera l'objet d'un article spécial dans les lois organiques.

28 octobre.

Adoption du décret relatif à l'élection du Dix décembre. — Amendement Deslongrais. — Le parti Pestel!

Le parti Pestel s'est enfin dessiné! — Par le parti Pestel on entend la réunion de trois représentants qui dînent tous les jours à deux francs par tête chez Pestel, restaurateur de la rue Saint-Honoré; — ce sont: le redoutable Deslongrais, Besnard le rusé, et le franc Luneau.

Ces trois amis forment la confédération politique la plus unie par la sobriété, la force des convictions et la parité des amendements. On

leur réserve tous les soirs une petite table chez Pestel ; c'est là qu'entre six et sept heures ils excitent régulièrement la curiosité des habitués, et préparent au dessert leurs discours et leurs amendements pour le lendemain. Le parti Pestel est d'autant plus formidable qu'il ne se compose que de trois individus, tous les trois également chefs et vivant dans une intimité que des petits soins réciproques augmentent chaque jour.

Ainsi c'est à qui des trois ménagera une surprise aux deux autres à l'heure du dîner. L'ami Deslongrais feint d'être pressé par un besoin, il sort avant la fin de la séance, et en arrivant chez Pestel, Besnard et Luneau trouvent chacun une belle demi-douzaine d'huîtres (plat de supplément) sur leur assiette.

Le lendemain, c'est Luneau qui dit un mot à l'oreille du garçon, et

l'on ajoute un marron au dessert, — sur quoi Besnard ne manque jamais de s'écrier : — Mon cher Luneau, voilà qui est assez galant ! — Puis lui-même il prend sa revanche le jour suivant et ménage à ses amis la surprise d'un anchois pour hors-d'œuvre.

Ces *extra* incessants qui sortent complètement du prix fixe et ne remplacent aucun plat prévu sur la carte font la joie et l'orgueil du restaurateur Pestel. Aussi ne manque-t-il pas de répéter à tue-tête dix fois par soirée : Baptiste, attention au n. 7, c'est la table de messieurs les

représentants! — Il s'approche lui-même de temps à autre avec respect et modestie pour demander : — Messieurs les représentants *est-il content et satisfait?*—Très-bien, très-bien, répond avec affabilité le parti Pestel.

C'est le redoutable Deslongrais qui, le premier des trois, s'est élancé aujourd'hui à la tribune. L'orateur Deslongrais n'est pas précisément éloquent, mais il fait tant de bruit que, lorsqu'il parle, on croirait assister à un combat d'animaux. Ce tumulte ne laisse point que d'étourdir l'Assemblée. Alors l'orateur Deslongrais s'exalte, il ne s'entend plus lui-même. — Oui, je suis souverain ; je dîne chez Pestel avec Luneau et Besnard par la volonté du peuple; je refuse au futur président de la république le droit de m'en empêcher.

A ces mots, le rusé Besnard a senti qu'il était temps de prendre la parole à son tour. — Il est bon de faire connaître les membres de ce parti Pestel, qui jouera un si grand rôle dans l'histoire.

Besnard est le héros d'une célèbre aventure intitulée : *Aventures du Bourgeois de Falaise*, dans laquelle il a commencé, quoique très-jeune encore, sa réputation en résistant ouvertement à l'arbitraire. — Ran, plan... ran, plan, plan!... Gens de Falaise, il vous est fait *à savoir* de ne pas sortir le soir sans lanterne. — Tel est l'ordre que le maire avait proclamé au son du tambour.

Le lendemain Besnard sort et heurte le tambour dans la grande rue. — Ah, mon gas, où est ta lanterne? — La v'là, répond Besnard avec naïveté. — Y gnia pas de chandelle dedans. — Vous l'avez pas dit! — Ran, plan; ran, plan, plan... Gens de Falaise, on vous fait *à savoir* de mettre des chandelles dans vos lanternes. — Besnard sort; le tambour l'empoigne. — Ah! mon gas, où est ta chandelle? — La v'là, répond Besnard.—Elle n'est point allumée.—Vous l'avez pas dit.—Ran, plan; ran tan plan : Gens de Falaise, on vous fait *à savoir* de ne pas sortir sans lanterne avec des chandelles allumées dedans.— Ce fut après cette troisième sommation seulement que Besnard consentit à céder à l'arbitraire.

L'éloquence du citoyen Besnard est celle d'un avocat de Vire qui, depuis l'enfance, se nourrit de pommes. Elle a un arrière-goût de terroir, et exhale un parfum de petit cidre. Tirez la chevillette; ça coule tout seul dans la tribune.

Le fond de la pensée des Pestels c'est d'être présidents tous les trois ou tout au moins de ranger le président sous leur tutelle. M. Vivien a voulu s'opposer à cette prétention; aussitôt Luneau de pousser ses cris de *courtis* effarouché. — Comment pouvez-vous, honorable parti Pestel, interrompre un ministre aussi enrhumé que je le suis? a dit alors M. Vivien avec la plus grande dignité. — Voilà le mot de la séance.

Le redoutable Deslongrais ne se laisse pas abattre, il accourt et tire de sa poche un amendement... C'est une carte de Pestel... il en tire un autre et, profitant de la distraction de l'Assemblée, il le fait adopter par Besnard et Luneau ! — Ce triomphe a dû être célébré le soir même par une omelette au rhum.—Notez que l'amendement, sous le prétexte de conserver à la *Constituante* ses pouvoirs souverains, même après l'élection du président, met le gouvernement aux mains du parti Pestel jusqu'à l'installation de la *Legislative*. S'il ne sort pas delà plus tard quelque conflit de pouvoirs aboutissant au coup d'état, ou à la guerre civile, nous serons bien heureux. Il est d'ailleurs fort curieux d'étudier les impressions de l'Assemblée pendant cette discussion *pro tyrannia*. On dirait qu'au moment de faire nommer le présient et de se trouver en face de lui, elle s'aperçoit que la république aurait peut-être pu s'en passer.

Tous les honneurs de la séance n'ont point été cependant pour le parti Pestel. L'abbé Fayet de *Pomponne* s'est aussi couvert de lauriers. Il a prononcé un discours de Bossuet qui, devant Louis XIV et sa cour, eût été fort audacieux, car les vérités n'y sont pas ménagées aux princes. A la suite de ce discours, l'Assemblée enthousiasmée a décidé que le président prêterait serment...—Mais entre les mains de qui?—comme le décret n'en dit rien, nous ne voyons guère que M. Degousée, le questeur, ou M. Duponceau, le vénérable chef des huissiers, qui soient assez solennels pour le recevoir.

30 octobre.

Présentation du Budget rectifié de 1848, par la commission des finances. — Discussion générale. — M. Portalis!

Le célèbre Gobsek, le baron de Nucingen, Dutillois, l'habile faiseur d'affaires, et M. de Balzac s'étaient donné rendez-vous à la séance. Ces financiers profonds avaient été avertis que M. Portalis devait parler sur le *budget révisé* et exposer ses plans. La discussion offrait un puissant intérêt aux personnes de la spécialité.

Quelques orateurs marrons ont préludé par des discours en chiffres qu'il serait imprudent d'apprécier avant d'en avoir fait la preuve, et enfin M. Portalis est monté majestueusement à la tribune.

M. Portalis est l'un des personnages les plus considérables de l'Assemblée ; il unit la grâce d'Antony Thouret, le poète comique, à la taille du guerrier Lebreton. — Comme financier, M. Portalis ne saurait être classé dans l'emploi des *ventres dorés:* il jouerait mal Turcaret ; mais les

financiers *grimes*, vulgairement appelés les *manteaux*, ne peuvent avoir de meilleur interprète que lui. Il possède à un degré supérieur les qualités du père noble qu'on appelle *Géronte* dans la comédie et celles du troisième rôle. — Comique sans effort, doué d'une voix de basse chantante que relève agréablement un accent méridional, M. Portalis est un des plus agréables orateurs que le répertoire ait à son service.

La nature bienveillante avait particulièrement destiné M. Portalis aux finances. Les excès de l'éducation ont seuls pu le détourner de sa voie. Il est devenu procureur, mais sa vocation véritable en eût fait un superbe garçon de caisse. Aujourd'hui, par exemple, il est monté à la tribune comme s'il avait le sac sur l'épaule, avec cette familiarié noble qui n'appartient qu'à la haute banque. — En le voyant, Gobsek n'a pu s'empêcher de dire : Baron, qu'en pensez-vous? — Che ne le dis bas, a répondu Nucingen, toujours impénétrable. — Dutillois, plus franc, s'est écrié : Voilà mon financier! — Sur quoi Gobsek et Nucingen ont échangé un sourire qui valait six pour cent de prime.—M. de Balzac a coupé court à la conversation par trois mots capables de révolutionner la Bourse : — Silence donc, il va développer mon système!

Le système de M. Portalis confond celui de Proudhon lui-même. La grande difficulté en matière de finances, c'est la recette et la dépense. M. Portalis supprime la dépense, et il remplace la recette par l'impôt *attrayant*, celui qui aura par la suite une queue prenante et un œil au bout. Fourier n'avait pas prévu celui-là. Aussi, dès le premier mot, M. Considerant s'est-il levé de son banc comme un phalanstère.

Par impôt attrayant quel impôt entendons-nous? s'est écrié M. Portalis; celui qu'on paie avec plaisir, l'impôt *volontaire*. Tout le secret est là : substituer l'impôt volontaire aux contributions directes et indirectes! j'y parviens par un moyen bien simple, je frappe le célibat! —Les portes et fenêtres, les centimes additionnels, le foncier et le droit d'octroi, demandons-les aux célibataires! — Ici, messieurs, il devient équitable de rendre l'impôt progressif. Le jeune célibataire ne peut point payer autant que le vieux garçon. Nous établissons des séries : de 20 à 30, de 30 à 40 et de 40 ans jusqu'à la mort. Après quarante ans le célibataire est considéré comme définitif, relaps et impénitent, lors même qu'il se marierait.

Les veufs ne sont point exempts d'impôts.

Tout veuf, non remarié six mois après la perte de son épouse, rentre dans la classe du célibataire.

Nous aurons les célibataires doubles et les célibataires simples. Le simple est celui qui vit dans l'abstinence; le double est celui qui cul-

tive les femmes mariées. Ce dernier paiera à la fois l'impôt ordinaire, les droits d'octroi et le décime de guerre.

N'est-il point juste et moral que le fardeau des ménages et les charges du gouvernement soient supportés par le célibataire ? Qui s'en plaindrait ? Est-ce le célibataire double ? Sa galanterie naturelle lui fait une loi de s'imposer pour le beau sexe. Prenons des exemples autour de nous. Qui est-ce qui paie les petits bancs au spectacle ? le célibataire. Qui est-ce qui offre des bouquets? le célibataire. Qui est-ce qui sert de parrain aux enfants ? le célibataire. S'en plaint-il? jamais ; autrement il se marierait. Il lui sera donc tout-à-fait agréable de payer l'impôt.

Cet admirable raisonnement a plongé l'Assemblée dans une stupéfaction qui s'est exprimée par un de ces rires qu'Odry excitait seul. M. Portalis, visiblement encouragé, a abordé la théorie des dépenses après celle de l'impôt, et c'est sur ce chapitre qu'il a dépassé toute prévision. Les réductions qu'il propose sont radicales : — réunion de l'agriculture et de la police en un seul ministère, afin d'utiliser les anciens sergents

de ville au défrichement des terrains vagues, et réciproquement d'employer les braconniers à surveiller la gendarmerie ; — puis enfin construction des vaisseaux de l'État au rabais, ce qui diminuerait infiniment le prix d'un vaisseau tout *agréé*.

— Du tribunal de commerce! s'est écriée une voix.

M. Portalis, méprisant cette interruption judiciaire, a terminé son discours *gras* avec le sérieux d'un homme qui calcule tous ses effets comiques. Au moment où il cessait de parler, on a été obligé d'emporter MM. Thiers et Larochejaquelein, qui avaient des convulsions. — Quant à M. Goudchaux, rien n'a pu le dérider; on l'aurait pris pour un célibataire double, si sa gravité ne s'expliquait par la contrariété qu'il éprouve sans doute d'avoir été remplacé avant hier au ministère des finances par M. Trouvé-Chauvel.

31 octobre.

Suite de la discussion générale du budget rectifié. — MM. Bineau et Goudchaux.

M. Goudchaux se présente en tenue de célibataire double, portant sur le visage cette fraîcheur que donne à un contribuable une barbe sévèrement faite.

Il n'y a point dans l'Assemblée d'orateur rasé de plus près que M. Goudchaux : le comité des finances reluit en sa personne. La toilette de M. Goudchaux est mathématique; on voit que sa cravate est nouée suivant la règle de trois, et que, pour placer convenablement son col de chemise, il se livre à des opérations sur le carré des nombres. — Les revers de l'habit affectent la régularité d'un grand livre en partie double: rien de négligé, pas une rature; on offrirait cette mise-là à un juge au tribunal de commerce ou bien à un expert en écritures, qu'ils n'y trouveraient rien à redire. Bref, M. Goudchaux est toujours tellement soigné, décent, sérieux et tiré à quatre chiffres qu'on le prendrait pour un logarithme prêt à aller dîner en ville, ou bien pour un caissier destiné à l'insigne honneur de tenir sur les fonts baptismaux l'enfant de son patron; —il monte l'escalier de la tribune comme s'il se rendait à la cérémonie. Le langage de M. Goudchaux complète sa toilette; c'est celui d'un financier qui connaît le prix des mots et se contente de vous dire à travers le guichet : Nous ne faisons point ce papier-là. — Le guichet se ferme et l'affaire est terminée. On n'entend pas autrement la banque à Utrecht, Amsterdam et Francfort, villes célèbres dont M. Goudchaux conserve la tradition avec un soin qui l'honore. — M. Goudchaux se devait à lui-même de ne point passer sous silence l'impôt *attrayant* proposé par le financier Portalis; il a donc rendu aux célibataires l'important service de donner lecture d'un fragment inédit de ses mémoires de caisse où le système Portalis est détruit de fond en comble.

A peine M. Goudchaux avait-il accompli sa mission et achevé son discours par un petit salut fort poli dont il a l'habitude, que M. Bineau, *le bourreau des budgets*, lui a succédé.

S'il est un gaillard qui vous dépiaute une comptabilité et la retourne comme une peau de lapin, c'est bien M. Bineau. Ni les clous ni les reports ne l'arrêtent ; il arrache les chapitres l'un après l'autre, ainsi que des planches de vieux bateau, et quand il a un bon lot de budgets flottés, il vient l'offrir à ses collègues. M. Bineau a fait un bien joli travail, dont on ne saurait trop le féliciter. N'attendez point, par exemple, d'un débardeur financier comme M. Bineau, la moindre condescendance pour les futilités du budget, telles que dépenses consacrées aux arts et aux lettres. Que si vous lui dites : — Arrêtez, M. Bineau, ne touchez pas à ce chapitre-là, c'est un morceau précieux ! — Il ne vous écoute seulement pas, il extirpe par morceaux la subvention du Conservatoire, les chevilles des fonds d'encouragement aux lettres, il déchire les musées, les bibliothèques, puis il s'écrie en se frottant les mains : — J'ai la satisfaction de vous offrir un budget parfaitement raboté, diminué et rectifié ; j'attends avec quelque fierté les témoignages de la reconnaissance de mon pays.

Ce bon M. Bineau ! pour peu que l'Assemblée seconde ses efforts, c'est à lui qu'on devra les progrès de notre agriculture et de la colonisation. Les peintres, rendus à l'étude véritable de la nature, n'auront d'autre ressource que d'aller défricher la Sologne ; quant aux écrivains, musiciens, artistes et savants, on pourra compter sur eux pour peupler l'Algérie. Mais M. Bineau restera à Paris pour y représenter l'art... de rectifier les budgets. — Lui seul, dis-je, et c'est assez, c'est même déjà beaucoup trop.

2 novembre.

Révision de la Constitution. — Discours de Félix Pyat sur le DROIT AU TRAVAIL. — Adoption du préambule et des vingt-huit premiers articles.

Nous venons d'assister à l'une des belles représentations de la Porte-Saint-Martin. C'est encore à Félix Pyat qu'on la doit. Il appartenait à cet auteur dramatique, qui connaît peu de rivaux, et que son patriotisme aussi bien que son talent ont rendu célèbre, d'être le premier à mettre en honneur les spectacles de jour auxquels un public lettré et parlementaire devra de vives émotions. — Ce n'est jamais sans curiosité qu'on voit Félix Pyat se disposer à prendre la parole. En effet, Pyat n'est point un orateur léger qui improvise. Ainsi que tous les bons

— Du tribunal de commerce! s'est écriée
M. Portalis, méprisant cette interruptio
discours *gras* avec le sérieux d'un homme
comiques. Au moment où il cessait de parle
MM. Thiers et Larochejaquelein, qui avaie
à M. Goudchaux, rien n'a pu le dérider; c
bataire double, si sa gravité ne s'explic
éprouve sans doute d'avoir été remplacé
finances par M. Trouvé-Chauvel.

Suite de la discussion générale du budget rect

M. Goudchaux se présente en tenue
sur le visage cette fraîcheur que don
sévèrement faite.

Il n'y a point dans l'Assemblée
M. Goudchaux : le comité des finances
de M. Goudchaux est mathématique;
suivant la règle de trois, et que, pour
chemise, il se livre à des opérations
revers de l'habit affectent la régularité
rien de négligé, pas une rature; on
tribunal de commerce ou bien à un e
veraient rien à redire. Bref, M. Goudc
décent, sérieux et tiré à quatre chiffr
rithme prêt à aller dîner en ville, ou
signe honneur de tenir sur les fonts
—il monte l'escalier de la tribune c
Le langage de M. Goudchaux compl
cier qui connaît le prix des mots et
guichet : Nous ne faisons point ce
l'affaire est terminée. On n'entend
Amsterdam et Francfort, villes céli
tradition avec un soin qui l'honor
même de ne point passer sous si
financier Portalis; il a donc rend
de donner lecture d'un fragmen
le système Portalis est détruit de f

[illegible] telle qu'il les manque rarement. Ensuite
[illegible] pas avoir toujours eu avec la censure des difficultés qui
[illegible] la faveur. Un nouvel ouvrage de lui ne laisse
[illegible] littéraire et politique. On sait que l'au-
[illegible] du Chiffonnier, est [illegible]
[illegible] les mots et qui ne craint point de faire du
[illegible] sociale. — On se flanque bien de temps à
[illegible] parterre pendant la représentation de ses
[illegible] doublé le succès.

[illegible] par exemple, quoique l'affiche de la Porte-Saint-Martin
[illegible] le nouveau discours de Félix Pyat, on faisait queue
[illegible] de l'Assemblée. Les amis devant lesquels l'auteur a
[illegible] petit comité en avaient établi la réputation d'avance.
— Cela dépasse tout ce qu'on connaît de Félix Pyat; c'est d'une verve,
d'une [illegible] !... enfin c'est plus fort que le Chiffonnier !... — Vous n'entendrez pas dire autre chose dans tous les cafés du boulevard du Temple. — Quant à moi, ajoutait Porcher d'un ton pé-
[illegible], la seule chose que je craigne, c'est qu'on ne casse le lustre. Je
[illegible] pas un orchestre à moins de dix francs.

salle avant le lever du rideau ! Cependant
s trois coups, pour annoncer qu'on allait
nstitution, et Félix Pyat est entré en scène
ul il était l'acteur, le souffleur, le décor,
ns l'illusion était complète.

en cinq actes et en prose, » a dit Félix
'eau à petites gorgées, et pris une attitude
se.

public était empoigné ; l'effet a été cres-
ier acte, on trépignait ; au second on bri-
avons vu l'instant, au milieu de la grande
ù, faute d'avoir des bouquets sous la main,
ête de Félix Pyat. Non, jamais de mémoire
u boulevard un succès aussi étourdissant.
rame passe l'imagination. En comparaison,
et le *Chiffonnier* devient *réac*. Bref, Félix
s avec tous les morceaux qui lui ont été
ire. Il les avait mis en réserve dans l'espoir
République serait proclamée. Si la police ne
Paris ira la voir ; — c'est un drame comme
pauvre Harel pour se relever.

ns la salle des représentants peu habitués aux
ayé de nuire au succès de Félix Pyat. Nous
c payant qu'elle risque de se faire confondre
he-t-on au discours? la violence des situa-
mais il faut faire la part des exigences de la
nviendra qu'il est irréprochable. Le discours
ur être lu ; c'est Frédéric Lemaître qui de-
t été superbe. Je l'aperçois d'ici en costume
tonneau pour prononcer sa harangue à
e Macédoine. Qu'on ne fasse donc point un
taire à Félix Pyat de ses qualités dramatiques.
présentant ; songez combien le sujet était
npte, en somme, d'en avoir tiré un si grand
tout qu'il était forcé de se passer de l'amour,
nde ressource au théâtre.

e par des vaudevilles ; on a révisé avec succès
rmède de danse, et les vingt-sept premiers
, ornés de quelques couplets nouveaux.

faiseurs, il prépare ses discours avec soin dans le silence du cabinet, il travaille sur scenario, il médite ses effets, et la connaissance qu'il a du

public et du cœur humain est telle qu'il les manque rarement. Ensuite Pyat est connu pour avoir toujours eu avec la censure des difficultés qui excitent la sympathie en sa faveur. Un nouvel ouvrage de lui ne laisse point que d'être un événement littéraire et politique. On sait que l'auteur de *Diogène*, des *Serruriers*, du *Chiffonnier*, est un homme hardi qui ne recule pas devant les mots et qui ne craint point de faire du théâtre une chaire d'économie sociale. — On se flanque bien de temps à autre des coups de poing au parterre pendant la représentation de ses pièces, mais cela en a toujours doublé le succès.

Aujourd'hui, par exemple, quoique l'affiche de la Porte-Saint-Martin n'eût pas annoncé le nouveau discours de Félix Pyat, on faisait queue dès midi à la porte de l'Assemblée. Les amis devant lesquels l'auteur a lu son ouvrage en petit comité en avaient établi la réputation d'avance. — Cela dépasse tout ce qu'on connaît de Félix Pyat; c'est d'une verve, d'une passion, d'une audace!... enfin c'est plus fort que le *Chiffonnier!*... —Vous n'entendiez pas dire autre chose dans tous les cafés du boulevard du Temple. — Quant à moi, ajoutait Porcher d'un ton pénétré, la seule chose que je craigne, c'est qu'on ne casse le lustre. Je ne donnerais pas un orchestre à moins de dix francs.

Jugez dans quel état était la salle avant le lever du rideau ! Cependant le petit père Marrast a frappé les trois coups, pour annoncer qu'on allait commencer la *révision* de la Constitution, et Félix Pyat est entré en scène avec son manuscrit. A lui seul il était l'acteur, le souffleur, le décor, tout le théâtre enfin. Néanmoins l'illusion était complète.

« Droit au Travail, drame en cinq actes et en prose, » a dit Félix Pyat; puis il a vidé le verre d'eau à petites gorgées, et pris une attitude à la fois énergique et gracieuse.

Dès les premières scènes le public était empoigné ; l'effet a été crescendo. Avant la fin du premier acte, on trépignait ; au second on brisait les banquettes, et nous avons vu l'instant, au milieu de la grande situation du troisième acte, où, faute d'avoir des bouquets sous la main, on allait jeter Greppo à la tête de Félix Pyat. Non, jamais de mémoire de père noble, il n'y eut au boulevard un succès aussi étourdissant. Mais il faut avouer que le drame passe l'imagination. En comparaison, *Ango* semble un peu froid, et le *Chiffonnier* devient *réac*. Bref, Félix Pyat a composé son discours avec tous les morceaux qui lui ont été coupés par l'ancienne censure. Il les avait mis en réserve dans l'espoir de s'en servir lorsque la République serait proclamée. Si la police ne suspend pas la pièce, tout Paris ira la voir ; — c'est un drame comme celui-là qu'il eût fallu à ce pauvre Harel pour se relever.

Cependant il se trouvait dans la salle des représentants peu habitués aux effets de théâtre qui ont essayé de nuire au succès de Félix Pyat. Nous dirons à cette partie du public payant qu'elle risque de se faire confondre avec la cabale. Que reproche-t-on au discours? la violence des situations, le danger des idées ; mais il faut faire la part des exigences de la scène. Quant au style, on conviendra qu'il est irréprochable. Le discours d'ailleurs n'était pas fait pour être lu ; c'est Frédéric Lemaître qui devait le jouer, et il y aurait été superbe. Je l'aperçois d'ici en costume de Diogène et sortant du tonneau pour prononcer sa harangue à la figure d'Alexandre, roi de Macédoine. Qu'on ne fasse donc point un trop grand crime parlementaire à Félix Pyat de ses qualités dramatiques. Voyez l'auteur sous le représentant ; songez combien le sujet était scabreux et tenons-lui compte, en somme, d'en avoir tiré un si grand parti littéraire, alors surtout qu'il était forcé de se passer de l'amour, qui est toujours d'une grande ressource au théâtre.

La séance s'est terminée par des vaudevilles ; on a révisé avec succès le préambule, grand intermède de danse, et les vingt-sept premiers articles de la Constitution, ornés de quelques couplets nouveaux.

3 novembre.

Suite de la révision de la Constitution. — Amendement Thouret tendant à interdire la présidence à tous les membres des familles qui ont régné sur la France.

Par cette journée d'automne un peu pluvieuse, une société choisie d'amendements avait pris rendez-vous de chasse au rond point de la Constitution. A peine la séance commençait-elle à poindre à travers les chapitres, que les braconniers sont arrivés la carnassière au dos, guêtres aux jambes, fusil sous le bras. C'était plaisir de les voir tous au pied de la tribune, comme à l'affût près d'un terrier.

Quant au petit père Marrast, debout devant son bureau qu'on pouvait prendre pour la table servie, il semblait présider le déjeuner. Lorsqu'il a levé sa sonnette, on a cru que c'était le premier toste, et qu'il allait s'écrier : — Messieurs, à saint Hubert, patron de la vénerie ! — Point du tout, il a donné la parole aux amendements, qui ont tout aussitôt fait un feu de file dans les fourrés de la révision.

Beau spectacle! le bruit des chiens, mais quel bruit!—tayaut, tayaut, tayaut ! — la trompe des piqueurs, la feuillée craquant sous les discours, et la commission suant sang et eau pour ramener à chaque instant la chasse dans la voie ! — Automne parlementaire, voilà de tes plaisirs?

Enfin on a battu la Constitution pendant cinq heures à travers bois, à travers choux; et quand on a fait le compte des pièces tuées, on a trouvé quinze amendements à plumes et une douzaine d'amendements à poil, — sans compter un véritable monstre des bois, l'amendement d'Antony Thouret, qui est de la taille d'un fort sanglier, et qu'on a triomphalement exposé sur le bureau. Il a fait longtemps tête, mais, ma foi, M. Dufaure lui a plongé son couteau dans le ventre.

Un joli chasseur, c'est M. Saint-Priest. Il est laid comme Roquelaure et poli autant que M. de Coylin. Quant au brave Larabit, il pousse à lui seul autant de cris que toute la bande des amis de Falstaff. A peine ouvre t il la bouche qu'on croirait avoir aux trousses Poins, Gatschill et les autres.— Pour l'écouter, le prince Louis prend à son banc des attitudes nobles qu'il a dû étudier dans le théâtre anglais pendant son séjour à Londres : « Est-ce d'Hospur qu'on parle ? Quoi ! cette gloire importune... je la coucherai sur le carreau ! » Intérieurement, sans doute, le prince Louis se déclame cette poésie du vieux Shakspeare, mais extérieurement

il a l'air de dormir dans son faux nez, tant il est ahuri.—On a remarqué aujourd'hui, avec un vif étonnement, que Burrhus-Larabit avait des dents neuves. Est-ce donc qu'il aurait pris la parole comme ministre de l'empire? — Déjà !

Pourquoi n'avons-nous pas la place de donner quelques marques de notre sympathie à tous les orateurs qui se succèdent? — C'est d'abord Payer, chimiste; — puis Vesin, le type du Chinois de Macao; — enfin, tous ceux qui accomplissent le devoir impérieux de présenter un amendement pour se rappeler à l'attention de leurs électeurs. — Les amendements sont rejetés, mais ce n'est point sans avoir excité une vive émotion, car on voit des fractions de l'Assemblée se lever jusqu'au nombre de quatre et six membres en leur faveur! Il faut des discours de M. Vivien pour les accabler. Ces discours fréquens sont toujours le même. M. Vivien abuse de la supériorité de sa prononciation : — « La com-mis-sion-est-dé-ci-dée à re-pous-ser l'a-men-de-ment-que-pro-po-se l'ho-no-ra-ble pré-o-pi-nant ! »

Antony Thouret est le seul qu'on écoute du moins avec quelque bonté. — Il a tant souffert ! — Antony Thouret est la victime de l'embonpoint et de la monarchie, de l'embonpoint surtout. Ce pauvre homme est devenu monstrueux de douleur. On nous assure qu'il n'est resté si longtemps dans les cachots du dernier règne que parce qu'on ne pouvait plus l'en tirer; — ce qui se comprend facilement en le voyant à la tribune, d'où son ventre sort comme d'un gilet trop serré. — Pauvre homme! combien il doit souffrir encore! C'est pour se consoler qu'il tricotait avant la révolution des comédies de *lisière* comme on apprend à en faire au fond des prisons; maintenant il tresse des amendements, — toujours avec beaucoup de poésie, grâce à l'habitude qu'il a du théâtre de l'Odéon, où il a tant souffert l'an dernier.

Antony Thouret proposait donc d'interdire dans la Constitution la présidence aux membres des familles qui ont régné sur la France; cela était fort républicain; mais il a eu le tort de déclarer qu'il ne parlait pas par ambition personnelle, et qu'il ne prétendait pas exclure ainsi le pupille de Burrhus - Larabit, au profit de sa propre candidature. Ce désintéressement a compromis son amendement. Voyant que les électeurs ne pouvaient pas compter sur Antony Thouret comme candidat, l'Assemblée s'est crue obligée de leur laisser le prince Louis. — Pauvre Antony Thouret, comme il a dû souffrir ! — Autrement, la révision va vite; nous en sommes à l'article 91.

4 novembre.

Rejet de l'amendement Larabit. — Fin de la revision de la Constitution. — Vote solennel par 739 voix contre 30.

Burrhus-Larabit arma ses souliers de grands éperons à rouet, mit un habit couvert de galons, suspendit une rouillarde à ses côtés, se coiffa d'un chapeau à plumes, et dans cette tenue propre à imposer le respect à Sénèque-Vieillard qui contrarie toujours ses plans, il se rendit chez le prince.

— Prince, dit-il en entrant, je vais vous parler avec la franchise d'un soldat; vos actions baissent. Je me suis transformé moi-même en émissaire pour parcourir les campagnes; arrivé au premier village, j'avise un grognard : — Tu étais à Waterloo, lui dis-je?

— Non, j' sommes à Pontoise.

— Je te reconnais là, mon brave; crions vive l'empereur!

— Qu'est-ce qu'il paye?

— Comment, ce qu'il paye?

— Dam! on dit qu'il est cousu de milliards, que j'allons plus avoir d'impôts, et que son ami Nicolas va nous faire à tous un cadeau.

— Quoi, vous écoutez ces misérables calomnies! Apprenez, villageois, que le prince jouit de la plus honorable pauvreté, et qu'il n'est riche que de ses vertus. Est-ce ainsi qu'on le diffame dans les campagnes? Quant au czar, notre intention est d'aller cueillir des lauriers sur ses bords glacés. Apprêtez-vous, villageois, à courir à la victoire et à offrir le décime de guerre!

— Ah! plus souvent! me répondit le villageois en me tournant le dos... — Voilà, prince, tout ce que j'ai pu obtenir de lui; vous m'en voyez consterné.

Pendant ce récit, Sénèque était visiblement à la torture. — Malheureuse culotte de peau, répliqua-t-il, vous n'en ferez jamais d'autres! Qui est-ce qui vous priait d'aller parcourir les campagnes et de parler aux villageois? Vous ne pourrez donc jamais rester tranquille?

— Le temps de Larabit est à la fin venu!

répondit Burrhus en se posant sur la hanche avec satisfaction.

— Oh! dit Senèque, ce sont ces sabreurs-là qui gâteront tout. Voici trois mois que nous nous épuisons à répandre dans les départements le bruit que le prince possède des trésors cachés, et qu'il est sur le point d'obtenir la fille du czar avec une dot de plusieurs milliards; et mon Burrhus s'en va crier à tue-tête que nous n'avons pas le sou et que nous

voulons voler à la conquête de la Russie! Non, jamais, au grand jamais, on ne fera entrer une idée politique dans la tête de ce soldat? c'est une véritable tête de bois...

— Ya, fit le prince, j'afre pien voulu le foir aux infalides l'homme à le tête de pois...

— Prince, contemplez monsieur, ne put s'empêcher d'ajouter amèrement Sénèque, et votre curiosité sera satisfaite.

— Monsieur Senèque, demanda Burrhus en portant la main à la garde

de sa rouillarde, auriez-vous l'intention de m'adresser une personnalité?

— Bon, il va me provoquer en duel maintenant, le soudard!

— J'ai toujours sensiblement méprisé les pékins; il me plaît de leur couper les oreilles.

— Pourquoi ne pratiquez-vous pas cette opération sur les vôtres?...

A ce moment, le prince fut obligé de faire à Senèque un rempart de son faux nez, car Burrhus, à la suite de violents efforts, avait fini par arracher la poignée de sa rouillarde, et il la brandissait d'un air terrible. — Ya, s'écriait le prince; je gombrends bas di tout bourgoi fous fous disputez; mes pons amis; emprassez-fous, che l'ortonne.— Puis, pour achever de calmer Burrhus, il lui pinça l'oreille. Le grognard ne put résister à cette marque de familiarité, et tendit la main à Sénèque.

— Allons, murmura Sénèque en soupirant, nous en ferons un général d'avant-garde!

Cependant Burrhus, revenu à lui-même, finit par comprendre qu'il avait commis une faute politique à Pontoise; aussitôt il jura de la réparer. Sans même se donner le temps de prendre ses dents neuves

dont il s'est servi hier éloquemment, il est accouru à l'Assemblée, et il a présenté un amendement tendant à avancer le jour de l'élection du président au 26 novembre, afin que les gens de la campagne n'eussent pas le temps d'ici-là de se communiquer les renseignements qu'il leur a donnés avec une naïve franchise de soldat. — L'amendement a été repoussé. Sénèque, au désespoir, va tenter un emprunt de deux milliards; il compte sur les capitalistes de Londres.

Vive la république!!!

Le président a l'honneur de vous faire part de l'heureuse délivrance de l'Assemblée nationale. L'enfant est du sexe féminin, c'est une petite Constitution complétement revisée et définitivement *votée* aujourd'hui 4 novembre; elle a 739 pères connus; il ne reste plus qu'à la baptiser. On l'appellera *Armande*, du nom de son parrain, M. Marrast. — Vive la République! — Il y a vraiment eu de l'écho sur tous les bancs, comme si pas un des *matois* ne devait renier l'acclamation plus tard.

6 novembre.

Suite de la discussion du budget rectifié. — Budget du ministre de la justice.

Ce n'est pas le tout de faire une Constitution, ensuite il faut la nourrir. Dans leur enfance surtout, les constitutions dévorent. Le lait ordinaire de la France ne leur suffit pas; elles ont toujours besoin de grignoter entre les repas quelque petit impôt de 45 centimes. C'est là ce qui rend les constitutions si difficiles à élever. Combien sont mortes pour avoir été trop tôt mises en sevrage! — Ces réflexions arrivaient naturellement avec la reprise de la discussion du budget *rectifié*. — L'Assemblée avait la mine que le quart d'heure de Rabelais peut donner à une société de convives qui s'aperçoivent tous à la fois au dessert qu'ils ont perdu leur bourse. La monarchie disait : La France est assez riche pour payer sa gloire! — La République ne sera-t-elle point trop pauvre pour acheter sa liberté? semblaient se demander les députés d'un air inquiet.

Je me représente le budget sous la figure d'un gros homme hydropique, aux jambes duquel on ouvre de petites fontaines. Pour guérir l'homme il faut le vider; mais si la source tarit, l'homme meurt; sa guérison est sa fin. Cela rend la cure bien difficile. Néanmoins les financiers, qui sont les médecins du trésor, ne manquent jamais, dans ces cas désespérés, de se livrer à des consultations savantes; on les avait aujourd'hui appelés pour tâter le pouls, toujours un peu capricolant, du budget du ministère de la justice, naturellement menacé de pléthore, par défaut d'exercice. Les trois Pestels étaient là en qualité d'a-

pothicaires prêts à prêter main forte; il va sans dire qu'ils se sont prononcés comme un seul homme pour la réduction des traitements. Le parti Pestel comprend très-bien qu'on obtienne des conseillers d'État à cinq francs par jour. — Quoi ! s'est écrié Besnard, ne peut-on pas dîner à deux francs par tête, et avoir encore trois francs pour son luxe !

A la suite de ce discours un incident d'un vif intérêt a interrompu la discussion. M. Charamaule a opéré sa jonction avec le parti Pestel. Séduit par l'éloquence des trois intraitables amis, Luneau, Deslongrais et Besnard, il s'est écrié : — Parti Pestel, je me réunis à votre amendement contre l'élévation des appointements. On est assez rémunéré par l'honneur d'appartenir à la magistrature. La première révolution a supprimé les épices, supprimons les traitements; c'est ainsi que je comprends la gratuité de la justice !

Aussitôt Luneau, au comble de la joie, s'est éclipsé pour aller préparer chez le restaurateur la surprise d'un plat de supplément. Mais une bien autre surprise, c'est celle que Pestel a voulu offrir lui-même à ses habitués. Au dessert, il leur a servi un nougat surmonté de trois petits représentants en sucre portant une banderolle sur laquelle on lit : *Amendement Pestel*. — Le soubassement est formé par des magistrats vaincus et diminués.

Il n'y avait qu'un bâtonnier de l'ordre des avocats qui pût lutter contre les trois Pestel renforcés du violent Charamaule. Me Baroche a

le rare talent de raccourcir ses discours par la volubilité avec laquelle

il les débite. C'est à croire, en l'entendant, que quatre avocats plaident à la fois. Il était vraiment digne d'être bâtonnier, puisqu'il parle à lui seul comme tout un conseil de discipline. Me Baroche fait un dernier effort et consent à une réduction de 2,000 fr. sur la totalité des appointements du conseil d'état.

Voyant qu'un bâtonnier avait parlé, Me Marie, qui se pique d'avoir une des premières toques du barreau français, n'a pas laissé passer les 2,000 fr. sous silence; il s'est d'abord présenté avec sa dignité ministérielle, et en homme d'État qui pose pour qu'on fasse son portrait. Mais l'avocat a bientôt dérangé l'attitude, et voilà Me Marie qui retrouve ses grands gestes de cour d'assises, et qui met la main sur son cœur comme s'il en voulait tirer des arguments pour les jeter à tour de bras à la figure du jury. C'est à cette éloquence qui lui valut de se faire si souvent retirer la parole, et à la cravate blanche qu'il porte depuis son enfance, que Me Marie doit sa réputation, — un peu surfaite.

Les financiers n'ont point l'art des avocats, ils se prennent immédiatement aux cheveux. Les citoyens Bineau et Leroux se sont livrés un petit assaut. M. Bineau est le type du futur citoyen français dans un demi-siècle d'ici ; à ce titre il mérite d'être contemplé. Quand on aura adopté toutes les réductions du sieur Bineau, quand on sera parvenu à supprimer les tribunaux, à réduire la population à un crétinisme économique et complet, alors, au bout d'un certain temps, les indigènes passeront à l'état sauvage, et on les verra paître l'herbe qui croîtra dans les musées ou brouter les manuscrits des bibliothèques abandonnées.

Excusons les infirmités de M. Emile Leroux ; il avait la bonne intention de détruire le Bineau.

— Mais quel est ce fifre qui jette une note aiguë dans la discussion! M. Barthélemy Sauvaire parle. Sa voix de perce-oreilles entre comme un clou dans le tympan.

Il était devenu absolument impossible de savoir à quoi s'en tenir sur la position de la question; — de quelle question? — M. Perrée seul connaissait la position; — c'est sa spécialité. Aussitôt il a pris son organe de combat, et il s'est élevé au dessus de toutes les clameurs. L'Assemblée, craignant de perdre l'ouïe si elle forçait l'orateur à déployer ses moyens, s'est résignée à faire silence; alors M. Louis Perrée a fort habilement posé la question des 2,000 fr. de réduction d'un ton radouci et supportable pour des canonniers. — Après quoi M. Senard, que nous avions un peu perdu de vue, s'est rappelé à

l'attention de la postérité en apportant avec toute la solennité convenable, au nom de la commission des *cérémonies*, le programme de la FÊTE DE LA CONSTITUTION qui sera célébrée le 12 novembre à neuf heures du matin.

7 novembre.

Interpellations de M. Bouvet. — Réponse du ministre des affaires étrangères. — Proposition de prorogation de l'Assemblée par M. Marchal, rejetée. — Suite de la discussion du budget de la justice.

Le citoyen Bouvet est vraiment trop courageux. Quoique doué d'une extinction de voix complète et permanente, il a encore eu le patriotisme de monter à la tribune. — Comme il y était depuis quelque temps, et qu'on n'avait pas entendu un seul mot sortir de sa bouche, l'Assemblée s'est écriée : — Que faites-vous donc là, M. Bouvet? — L'orateur a redoublé de gestes; il a remué ses lèvres avec une nouvelle activité pour faire comprendre qu'il prononçait un discours. On a prêté pendant quelques instans la plus vive attention, mais aucun son humain n'a troublé le silence du monument. Cependant M. Bouvet, encouragé par la faveur de ses collègues, continuait toujours sa harangue énergique — et muette. La situation devenait embarrassante; on voyait bien que l'orateur devait être intérieurement fort éloquent, et cela faisait regretter davantage de ne pas pouvoir surprendre une seule syllabe de son discours. Nous avons rarement assisté à un spectacle pareil. On se serait cru à l'Opéra, un soir de ballet. Et notez bien que M. Bouvet n'avait point, comme Cerrito, la ressource du rond de jambes qui signifie tant de choses. Emprisonné jusqu'à mi-corps dans la tribune, qui ne permet aucun développement et ne laisse pas même la place d'un jeté-battu ou d'un simple entrechat, il en était réduit aux jeux de physionomie et aux mouvements de l'avant-bras pour exprimer sa pensée. Malgré ce désavantage, la pantomime était parlante; il ne lui manquait qu'un peu de voix pour être comprise de tout le monde. Néanmoins, comme parmi les représentants beaucoup sont tout-à-fait étrangers aux exercices chorégraphiques, et n'ont pas même vu la *Fille mal gardée*, nous conseillons à M. Bouvet, la prochaine fois qu'il paraîtra en scène, de faire distribuer d'avance le livret de son discours.

Je n'avais pas, pour ma part, un instant hésité sur le sens de la pantomime oratoire de M. Bouvet. D'ailleurs, rien de plus facile que de lire sur le visage de Xavier Durrieu ce qui se déclamait dans le sein de son collègue. Comment ne point reconnaître, en voyant le nez de Durrieu passer incessamment du blanc au bleu, et du bleu au rouge, dilater ses narines comme pour éternuer, et prendre enfin toutes les attitudes d'un nez vivement préoccupé de choses qui l'intéressent particulièrement, comment, dis-je, ne point reconnaître que M. Bouvet traitait une question de politique étrangère, et interpellait le ministre dans des termes que le *Courrier français* n'aurait pas répudiés! — M. Bastide, que ses fonctions obligent à ne jamais quitter des yeux un collègue dont la physionomie est le baromètre de la diplomatie européenne, n'a point perdu une seule des phrases de l'orateur Bouvet, et au grand étonnement de l'Assemblée il est venu répondre, tout au long cette fois, à l'interpellation, encore énigmatique pour les sténographes. Le discours de M. Bastide nous a plu en ce qu'il ressemble aux meilleurs articles que le ministre des affaires étrangères ait jadis écrits dans le *National*. La fermeté, le bon sens et le loyal langage du journaliste ne laissent pas que de donner au protocole un certain relief que les chancelleries apprécieront. M. Bouvet lui-même n'était sans doute pas trop mécontent de la promesse qu'on venait de lui faire d'affranchir l'Italie, car il a répondu à M. Bastide par le geste avec lequel M. Petipa a l'habitude de témoigner sa plus vive satisfaction.

Mais que se passe-t-il donc dans la classe? tous les élèves quittent leur banc, et il se fait un remue-ménage sans pareil. Ceux-ci sanglent leurs livres, ceux-là achèvent leurs malles. Tous arrivent avec des paquets; qui sa baraque sur le dos, qui le sac de nuit sous le bras, quelques-uns même emportant jusqu'à des boîtes remplies de petits cochons d'Inde. — Où allez-vous donc, messieurs? s'écrie le petit père Marrast hors de lui. — Petit père Marrast, nous allons en vacances, répond avec un toupet d'airain l'élève Marchal. — En vacances! attendez un peu que j'aille à vous, messieurs! En vacances! il n'y a pas de vacances! Voulez-vous reprendre vos places, s'il vous plaît, et continuer l'étude. Vous, Marchal, je vous flanque en retenue pour vous apprendre à vous tenir tranquille! — A ces mots tous les élèves ont commencé à bourdonner; le petit père Marrast leur a lancé un œil terrible, alors ils se sont assis, et l'on s'est remis à réciter les leçons. Mais à peine la classe était-elle tranquille qu'une vingtaine de grands ont levé

le doigt. — M'sieu, m' permette d' sortir? — Allez! — Après les grands vient le tour des petits. — Enfin, il n'est bientôt plus resté que la moitié des élèves; ce que voyant le petit père Marrast est entré dans une colère violente; — heureusement que, pour le calmer, un fameux piocheur, l'élève Aylies, que ses camarades ont surnommé *le Requin*, est monté à la tribune et a proposé spirituellement de créer des *primes à l'importation*, espérant faire ainsi revenir plus vite les représentants qui sont en congé.

8 novembre.

Fin du Budget de la justice. — Budget du ministère des affaires étrangères. — Suppression du traitement de l'auditeur de rote.

Passons du budget de la justice à celui des affaires étrangères; il n'y a qu'une rue qui les sépare.

M. Isambert avait deux questions, — une de moins que Cadet Roussel n'a de cheveux.

La première était tombée, il a perdu aujourd'hui la seconde.

M. Isambert est maintenant tout à fait chauve; il va être obligé, s'il veut se présenter dans la discussion, de porter perruque, une belle perruque d'amendements.

Les deux questions de M. Isambert étaient — noire et blanche, — ce qui lui donnait l'air d'un mistigris.

Sans elles il serait nu comme un genou à la tribune.

M. Isambert a trop de pudeur pour se montrer dans un pareil costume. — Petit béqué, allez vite chercher un troisième cheveu!

Comment parlerait-il encore des noirs, ce bon M. Isambert, puisqu'ils sont tous devenus blancs — au moral? Lui-même il a voulu partager le sort de ses amis. Jusqu'à la révolution il s'était considéré comme esclave; mais à la suite du décret de mars, il s'est fait affranchir publiquement. C'est son propriétaire qui a procédé à la cérémonie.

En apprenant cette nouvelle, *l'auditeur de rote* a compris qu'il n'était pas blanc. Il y a bientôt dix-huit ans que M. Isambert est l'ennemi personnel de l'auditeur de rote. Pourquoi l'auditeur ne s'est-il pas fait teindre? M. Isambert l'eût épargné. Ce diplomate est victime de sa

couleur; à peine a-t-il été aujourd'hui question de son traitement, que M. Isambert a demandé la parole. Aussitôt MM. Pory-Papy, Mazuline,

Louisy Mathieu et M. Schœlcher d'accourir vers la tribune en dansant la bambola, et en criant avec joie : « Bon maître à li va parler à petits noirs; Congo, Congo! »

Ému jusqu'aux larmes par ces transports naïfs, M. Isambert n'a pu résister au plaisir de prononcer un discours créole. « Qué qu'on dit d' l'auditeur de rote, petits béqués! li manger poulet rôti, quand pauves noirs manger manioc! Pauves noirs avoir rigoise, et li avoir carrosse. Congo pas content; Congo s'en aller à g'ande habitation pour voter pour prince Louis, si traitement de l'auditeur pas rogné. Qué qu'il est donc, li! qué qu'y fait? pas grande besogne; — à li rigoise, pas gros traitement. Faut rogner tout, mam'selle, ou bien budget avoir trop gros ventre! »

Le succès le plus étonnant a couronné cette allocution. L'Assemblée a supprimé l'auditeur de rote. — On supposait dans les couloirs que c'était afin de supprimer M. Isambert du même coup, en lui ôtant sa deuxième

question, sa question *blanche*, la seule qui pût désormais lui offrir l'occasion de parler. Quant à l'acharnement de M. Isambert contre l'auditeur, on l'explique par la rivalité du célèbre négrophile avec le pape. Il paraît que, depuis longtemps déjà, M. Isambert s'est mis à la tête d'un culte particulier. On assure qu'il a des fétiches chez lui et qu'il adore surtout vilain un serpent sacré qui lui a été rapporté de la Martinique par un vieux nègre qui jette des sorts. Il est dès lors facile de comprendre que M. Isambert n'ait pas pu supporter qu'il y eût un auditeur accrédité auprès du pape, tandis qu'il n'y en avait pas auprès de son serpent.

Dès que l'auditeur de rote a été supprimé, plusieurs notables du comité des finances, aidés du parti Pestel, ont proposé de réaliser de notables économies en réduisant le personnel des affaires étrangères à un ministre et trois commis, — pour éviter les frais de déplacement. Pourquoi avoir des agents à Calcutta, à Gorée et ailleurs? C'est si loin! — et puis est-ce que les Anglais ne peuvent pas faire nos affaires en même temps que les leurs?

Enfin quelqu'un a signalé le consulat de Yassi comme une prodigalité; — un économe, ayant entendu Passy, se disposait à flétrir l'incroyable abus qu'il y a d'entretenir des consuls dans la banlieue de Paris; on lui a fermé la bouche à temps quoique difficilement, et la parole est restée à M. Bineau, qui, plusieurs fois déjà, avait quitté son banc de l'air dont un loup sort du bois.

Nous avons reconnu aujourd'hui avec une grande satisfaction que M. Bineau se rapproche de plus en plus de l'état sauvage; ses oreilles s'allongent et se couvrent de poil, son nez se dilate en naseaux, son front devient fuyant, son œil rond; déjà même il lui pousse une queue. Tout porte à croire que M. Bineau appartiendra à la famille des *manuscrivores ruminants* dont on ne trouve plus de traces que dans la Haute-Égypte.

Attention, citoyen Bineau! je vous signale — sous le n° 4157 des pétitions — un financier qui pousse les économies plus loin que vous, c'est « le sieur Cochinclord, à Paris, qui demande la suppression des exécuteurs des hautes-œuvres, et que toute exécution de la peine de mort soit déférée à un détachement de la garde nationale, qui fusillerait le condamné. »

Plus tard, quand la civilisation aura entièrement disparu, les Bineaux sauvages et les Cochinclords habiteront les mêmes terriers.

9 novembre.

Lois d'intérêt local. — Décret Ceyras; secours aux invalides des campagnes. — Suite du budget des affaires étrangères. — Rapport de M. Marrast relatif aux lois organiques.

Nous voici entrés dans une série de petites réunions douces et familières qu'on peut désigner sous le titre de *séances d'amis*. Effectivement on voit dans la salle une cinquantaine de membres qui lisent tranquillement leur journal ; ils ont mieux aimé venir à la chambre que d'aller au cabinet de lecture. Ces membres habitent Paris ou demeurent si loin qu'ils n'auraient pas le temps de se rendre chez eux en vacances; aussi n'ont-ils pas demandé de congé. C'est pour les occuper un peu au milieu de la journée que le petit père Marrast tient sa classe. Il ne

règne point une bien grande discipline dans ces séances de pure formalité; chacun emploie son temps à peu près comme il le veut. Celui-là monte à la tribune et s'exerce à parler; celui-ci dessine un amendement ; un autre s'établit dans la buvette et apprend au limonadier la véritable manière de faire le grog à l'américaine. — Quand le grog a été préparé, on a appelé M. Flocon et on l'a prié de le goûter. Il l'a, ma foi, trouvé fort bon.

Pendant la leçon de grog, il est arrivé de la promenade quelques nouveaux représentants. Ces messieurs se sont répandus dans toute la salle et sont allés souhaiter le bonjour à leurs amis.

— Comment vous portez-vous, ce matin?

— Pas mal; il fait froid dehors.

— Nous avons chaud ici.

— Oui, ma foi! il fait très-bon.

— Savez-vous quelque chose de neuf?

— Non, je ne sais rien.

— Ni moi non plus... c'est-à-dire si... nous entrons dans une nouvelle lune.

— Ah bah! je l'avais oublié! vous m'en voyez ravi, car ma femme est en route et j'aime fort qu'elle ait la lune pour elle... les chemins sont plus sûrs.

— Je partage votre opinion.

— Les gens véritablement raisonnables ne sauraient en avoir une autre.

On passe ainsi agréablement une heure politique en visite et en conversation, les uns chez les autres.

Il fallait cependant satisfaire la curiosité du public, que MM. les questeurs ont, par parenthèse, grand tort de laisser entrer en des jours comme celui-ci; quelques représentants se sont prêtés de la meilleure grâce du monde à feindre de commencer la séance et de se livrer aux exercices parlementaires qui piquent toujours si vivement la curiosité des personnes de la province qui y assistent pour la première fois. — On aurait dit d'une discussion véritable; il ne manquait guère à l'Assemblée que d'être en nombre; autrement c'était tout-à-fait le spectacle d'une séance. On a voté divers projets de loi d'intérêt local; on a voté un million, demandé par le sensible Ceyras pour les invalides de la campagne; on a prononcé des discours très-bien imités, et qui ont duré presque aussi longtemps que des vrais. — Bref, il est impossible de mieux *jouer à l'Assemblée nationale.* Tous ceux qui n'étaient pas prévenus ont dû croire que ça se faisait pour de bon.

Afin de compléter l'illusion, M. Lherbette a déclamé avec la plus grande vigueur un de ses trois discours, — son discours sévère contre les dépenses illégales que se permettent MM. les ministres. — C'est ce discours là qu'on met ordinairement en parallèle avec ceux de M. Isambert, malgré la différence de spécialité, et qui a fait dire à M. Thiers que Lherbette était un *Isambert blanc.*

Puis M. Payer, naturaliste, s'est fait aussi un devoir, en sa qualité de professeur qui vit au milieu des plantes exotiques, d'exprimer sa sympathie pour le *budget des affaires étrangères,* — car c'est de ce budget-là qu'on faisait semblant de s'occuper.

M. Étienne a donné la réplique à M. Payer avec la verve qu'on pouvait attendre d'un orateur qui porte le glorieux surnom de « fils de *Joconde*, » — en mémoire du charmant opéra-comique de son père.

Enfin, le public a dû être entièrement satisfait, car M. Charles Dupin lui-même a bien voulu s'opposer pendant deux heures aux réductions proposées au *budget de l'instruction publique*. M. Charles Dupin est un imposant personnage qui ne le cède en rien à l'aimable savant qui montre un télescope sur le pont Neuf, — non plus qu'à celui qui fait des expériences de machine électrique aux Champs-Elysées. (On tient la chaîne pour un sou.) — Les amateurs étaient ravis. — Tout-à-coup, ô surprise ! il se fait un mouvement; les huissiers dégagent la tribune; les uns crient : Silence! les autres font la haie, et M. de Saint-Marrast monte lestement. — Palsambleu! qu'il a été galant aujourd'hui, ce cher marquis! Son œil de poudre, son jabot plein de tabac d'Espagne m'ont paru du dernier bon goût; je crois qu'il portait aussi une épée en verrouil. — La flamberge dans les jambes, le discours dans les dents, il s'est nonchalamment accoudé sur le devant de sa loge, et s'est mis à lire un joli rapport sur les *lois organiques*, qu'il a bien voulu réduire à neuf seulement, — pour ne pas retenir ses collègues à Paris plus de deux années, à dater d'aujourd'hui. — Ma foi, le cher Marrast a été aussi affable avec l'Assemblée qu'avant-hier à l'Opéra pour la Cerrito, à laquelle il a jeté son bouquet. — Charmant seigneur! Et dire qu'en outre il est si fort au domino!

10 novembre.

Encore le budget du ministère de l'instruction publique. — Discours de Victor Hugo contre les réductions.

Ainsi que l'empereur Barberousse faisait son entrée dans le *Burg*, Victor Hugo a escaladé aujourd'hui le roc. Les expressions nous manquent pour dire de combien de pieds la tête de cet orateur s'élève au-dessus du niveau de la mer. — Vu sur la plate-forme oratoire, on le prendrait pour les colonnes d'Hercule. Vacquerie, qui s'était introduit dans la salle sous le costume d'un amendement afin de l'admirer de plus près, n'a pu s'empêcher de crier : « Il est vaste comme un continent! » Ce mot l'a trahi, et on l'a immédiatement expulsé de l'enceinte; c'est alors qu'il a essayé de prendre la voix d'Antony Thouret pour entrer comme représentant par une autre porte; malheureusement il ne s'était pas défait de son nez, qui l'a encore fait reconnaître, et il n'a plus eu d'autre ressource que de se déguiser en nègre afin d'être admis dans

la tribune diplomatique en qualité d'ambassadeur étranger de la connaissance de M. Isambert.

Vacquerie enfin placé, et le courant magnétique établi entre les deux âmes de poëtes,—l'âme du poëte travesti, et l'autre âme de poëte qui était à la tribune,—Victor Hugo a d'abord fait deux ou trois effets de front majestueux; ensuite il a commencé à parler avec sa voix des Burgraves, la seule qui fût assez imposante dans cette circonstance :

Messieurs,

Il m'appartient plus qu'à tout autre de m'occuper du *budget de l'instruction publique*, car ce ministère me reviendra incessamment, et mon intention est d'en faire une trilogie. Le prince Louis n'a pu se dispenser de me l'offrir; je l'accepte. Vacquerie a félicité ce matin même, dans le journal l'*Événement*, le neveu du grand homme d'avoir compté sur moi : je ne le désapprouve pas. Il y a deux noms dans le siècle : le nom de l'empereur et le mien. Il fut le bras, je suis la tête. L'empereur disait à Sainte-Hélène : « Si Victor Hugo avait vécu de mon temps, je lui aurais cédé le trône. » Ce mot excuse bien des erreurs. —Jeune homme (ici l'orateur se tourne vers le prince Louis), jeune homme, vous voulez renouer la grande tradition cyclopéenne...

— Ya.

— Bien, jeune homme, bien! vous irez loin, c'est un poëte qui vous le dit...

— Ya, meinhir Fictor.

— Il serait bon cependant que vous apprissiez à dire : Victor; — mais ceci est un détail. J'arrive au buget de l'instruction publique. Quoi! nous allumons le gaz dans nos rues, et vous voulez éteindre les quinquets de l'intelligence!...

A ce moment un grand vacarme tombe des frises; c'est Vacquerie qui, dans un transport d'enthousiasme, a jeté son masque par dessus sa tête; on le chasse honteusement; le discours est interrompu, et quelques ignares profitent de l'entr'acte pour interpeller Victor Hugo d'une façon indécente à propos de son antithèse.

— Je croyais parler à des poëtes, répond amèrement l'orateur; mais il paraît qu'il n'y a pas un seul être parmi vous qui ait vu Tragaldabas! Alors comment osez-vous vous occuper de l'instruction publique? Je vous considère comme des taupes! des taupes qui font la critique du soleil! Profonde et ténébreuse dérision! Messieurs, le penseur est un roi; formons un peuple de penseurs. Le moyen est simple. Il suffit de transformer les bureaux du journal l'*Événement* en un vaste collége. Vacquerie y remplira les fonctions de proviseur; nous appellerons tous

les poëtes à déployer leurs ailes, et le rayonnement pénétrera dans les ténèbres de la chaumière, Suivez ce plan. Cent bibliothèques à Paris, quarante-huit mille dans les communes, mes œuvres partout ; les éditeurs font un sacrifice ; vous obtenez les volumes à cinq francs ; c'est une modique dépense de quinze millions ! la librairie française est sauvée, et je prouve une fois de plus qu'il n'y a pas un écrivain dont les livres se vendent autant que les miens. N'oublions pas *Tragaldabas* ; je le fais adopter par l'Université, c'est dorénavant un ouvrage de cabinet ; de plus on l'offre aux élèves dans les distributions de prix. — Prince, j'ose espérer que vous avez suivi mon raisonnement.

— Ya, j'afre déjà foulu foir monchir Dragaldabas bour en faire une sergente.

Le discours de Victor Hugo avait produit un tel effet que le rapporteur

Bineau s'est élancé sur lui avec une férocité croissante. D'ailleurs

M. Bineau renonce tout-à-fait au costume d'homme civilisé; il a paru aujourd'hui sous l'aspect d'un Ioway, avec un anneau passé dans les narines, un collier d'os de bibliothèque, une ceinture de plumes, le corps tatoué, et son tomahaw à la main; il a poussé des sons féroces et gutturaux à la façon des Indiens anthropophages quand ils dansent autour d'un ennemi rôti. L'Assemblée était épouvantée.

— Fraw, fraw, fraw! criait le Ioway Bineau, pourquoi voulez-vous donner aux faces pâles, que vous appelez des bibliothécaires, le produit de la chasse des peaux-rouges? Le Grand-Esprit n'a pas besoin qu'on lise dans les livres. Les faces pâles peuvent se nourrir de la chair des animaux sauvages; ils n'ont qu'à leur tendre des piéges. Les bibliothèques sont pleines de rats, je leur conseille d'attraper les rats et de les dévorer; le rat est excellent : un peau-rouge mange du rat et s'habille avec des peaux de fouine et de putois; que les faces pâles fassent comme lui, on se passera de bibliothécaires! Fraw, fraw, fraw!

L'Assemblée, transportée par ce discours, est devenue presque aussi sauvage que M. Bineau; elle a supprimé le traitement des bibliothécaires de la Sorbonne, et réduit ces pauvres savants à vivre dorénavant de rats pour ne pas mourir de faim.

11 novembre.

Discours de M. Gatien Arnould sur le budget de l'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Lherbette signale la CONSPIRATION DES CONGES, et accuse le ministère de complicité. — La proposition de ne plus accorder de congés repoussée.

Le parfum d'un discours qui a terminé la séance d'hier était encore répandu ce matin dans la salle. On respirait je ne sais quelle odeur de tulipe, de jasmin et d'églantine; il était évident qu'un mainteneur des jeux floraux avait déclamé par là.

En effet, M. Gatien Arnoult peut passer pour le véritable type du *bouquetier* oratoire. C'est un homme qui, bien évidemment, a été formé par Clémence Isaure. Il se place à la tribune avec cette grâce du lauréat accoutumé à conquérir les palmes académiques. Tel on se représente habituellement le célèbre Bignan, qui a vieilli sous les lauriers, tel on voit M. Gatien Arnoult. Ces mortels sont l'honneur de leur sexe. Formés dès le jeune âge à s'exprimer devant des dames et à traiter des sujets qui n'ont rien de contraire à la pudeur,—venant du choix éclairé des municipalités elles-mêmes; — formés, dis-je, aux périphrases en cœur et aux arguments de cérémonie, ils sont d'un si parfait bon ton, d'une telle décence qu'on les introduit sans crainte dans les

pensionnats *young for Ladies*, où ils professent avec un égal bonheur la géographie et la littérature française. En un mot, ce ne sont point là des hommes comme d'autres ; ce sont presque des anges ; ils doivent avoir des ailes grises sous leur habit, et l'on soupçonne qu'ils sont du *neutre*. — L'éloquence n'a pas de secrets pour eux. — Voyez le col rabattu, voyez les cheveux ondés, la tête qui se dégage, touchez les mains moites, écoutez cette déclamation en cadence ; l'orateur se révèle tout entier ; sans effort, sans fatigue, laissant tomber de ses lèvres des fleurs de rhétorique que les sous-maîtresses, toujours un peu exaltées, cachent furtivement dans leur corset. — M. Gatien Arnoult ne s'arrête plus ; pendant combien d'heures, de jours ou de mois voulez-vous qu'il parle en faveur des colléges, des académies et des quatre facultés? Il est passé maître dans l'art de prolonger les discours, et comment ne s'en servirait-il pas avec supériorité, lui qui l'enseigne aux autres? Les anciens se contentaient de trois points. M. Gatien Arnoult le premier a obtenu sur l'antiquité cet avantage de porter les points jusqu'au nombre de sept et de neuf. Dans le temps cela fit presqu'une révolution au Capitole de Toulouse ; c'est à cette occasion qu'on décerna exceptionnellement à l'orateur une *abeille d'or*, récompense allégorique qui voulait dire que sa bouche était une ruche dans laquelle se distillait le miel! — Le lauréat avait apporté hier tous ses prix à la tribune pour les faire admirer par ses collègues ; nous excusons volontiers ce mouvement de légitime orgueil ; peut-être M. Gatien Arnoult eût-il mieux fait cependant de laisser sa collection sur l'étagère où il l'expose, et de ne point déranger non plus le discours qu'il a prononcé et qui doit faire un si bon effet sous un globe de verre, comme ornement de cheminée.

Remarquez que les noms sont souvent la personnification des hommes qui les portent. M. Lherbette, par exemple! Ce nom de Lherbette ne donne-t-il pas immédiatement l'idée d'un potage aux herbes où l'oseille domine? Lherbette ! cela vous fait venir à la bouche le vert et le sûr ! Lherbette, rien qu'à le prononcer les dents sont agacées et les papilles du palais s'aigrissent. — Eh bien, l'orateur est fait à l'image de son nom ; ses discours sont à l'oseille ; s'il en tombe par hasard une goutte sur le velours de la tribune, l'acide mange l'étoffe.

Depuis qu'un certain nombre de ses collègues ont ourdi la *conspiration des congés* et désertent l'Assemblée en masse, sous mille prétextes spécieux, M. Lherbette se contenait difficilement. Une douzaine de demandes, jetées imprudemment aujourd'hui dans le vase, l'ont fait déborder ; M. Lherbette s'est répandu, et les éclaboussures du discours ont jailli jusque sur le pantalon du gouvernement. M. Freslon a eu

beau l'essuyer tout de suite, les taches y étaient. — On comprend combien il est désagréable de recevoir ainsi sur ses habits, au moment où l'on s'y attend le moins, de la *Lherbette* que rien n'enlève. — Prenez donc quelque attention, monsieur, s'est écrié avec vivacité le ministre de l'instruction publique, vous nous abîmez! Je ne souffrirai pas que vous accusiez le cabinet d'être complice de la conspiration des congés, et d'envoyer dans les départements des commis voyageurs déguisés faire le placement de la candidature Cavaignac. La maison Dufaure et Cie, dont j'ai l'honneur de faire partie, laisse à ses concurrents le soin de colporter leur carte d'échantillons! — A ces mots, d'*acide* qu'il était M. Lherbette est devenu *prussique*, et s'est approché jusque sous le nez de M. Freslon, comme s'il le voulait tuer subitement en se faisant respirer.

On a vu le danger que courait le ministre; on s'est précipité et l'on a bouché le flacon. Il n'était que temps. Mais pour si peu que M. Lherbette fût resté ouvert, un grand nombre de représentants ont failli être asphyxiés; — puis revenus à eux ils ont demandé, au nombre de trente-deux, la permission d'aller en congé achever leur convalescence. — Elle leur a été accordée au scrutin secret.

13 novembre.

Encore le budget de l'instruction publique. — LA FÊTE DE LA CONSTITUTION.

Il avait été fortement question de faire relâche, mais comme on a décidé qu'à l'occasion de la fête de la Constitution, célébrée hier dimanche, tous les théâtres joueraient gratis aujourd'hui, l'Assemblée nationale a dû, comme les autres, donner sa représentation. Le spectacle a été aussi intéressant que possible dans un moment où l'absence des premiers sujets, pour la plupart en congé, ne permet pas de varier le répertoire. On a été obligé de jouer le *Budget de l'instruction publique*, qui est depuis quatre séances déjà sur l'affiche. La pièce a cependant fait plaisir aux nombreux gardes nationaux des départements qui occupaient les tribunes. N'ayant chez eux que des troupes nomades, ils prennent les doublures parisiennes pour des Talma. — Gardons-nous de les détromper. — Aussi bien quelques détails sur la solennité d'hier n'offriront pas moins d'intérêt que la séance.

Jamais un peuple n'a adopté une constitution sans célébrer cet événement par une fête publique. On vit sans doute des mâts de cocagne

se dresser à Athènes lorsqu'on promulgua la constitution de Solon, et l'histoire laisse supposer que le jour où celle de Lycurgue fut mise en vigueur à Lacédémone, on distribua une double ration de brouet noir. Les fêtes de la constitution de Numa, qui coûtèrent de grandes sommes au conseil municipal de Rome, sont aussi décrites dans Tite-Live. — C'étaient là de beaux exemples; mais on ne pouvait songer à les imiter à cause du discrédit dans lequel les solennités de notre première révolution, aussi bien que les draps de lit à franges et autres oripeaux de la tragédie moderne, ont mis les divertissements renouvelés de l'antique.

Le programme de la fête de la Constitution était donc bien difficile à rédiger. Comment symboliser la joie qu'un peuple éprouve à voir pro-

mulguer sa Constitution? par une grande distribution de cervelas à l'ail, par des joûtes sur l'eau, ou par le spectacle ordinaire du combat glorieux de l'armée française contre les Bédouins, sur les trétaux mimodramatiques du carré Marigny? — toutes démonstrations un peu usées et d'une trivialité déplacée.—S'il se fût agi d'une simple fête de l'Agriculture on s'en serait toujours tiré avec un char traîné par des bœufs; mais comment songer à mettre la Constitution sur une voiture attelée de bœufs ou même de chevaux blancs, et quelle forme allégorique lui donner?

Instituerait-on des jeux olympiques, tels que saut du tremplin, courses dans des sacs, tir à l'arc ou autres exercices dont le vainqueur recevrait pour prix une timbale d'argent de la main de la... de la main de qui?

de la main du petit père Marrast? Quelques-uns proposaient une procession flamande, dans le genre de celle des Incas. Mais quel rapport entre les Incas et la Constitution? ajoutons que la saison compliquait encore les difficultés. En été, les jeunes filles, vêtues de blanc, et figurant les vierges, sont toujours d'un effet poétique et, au besoin, constitutionnel; mais où trouver, en hiver, des vierges qui consentent à se décolleter et à se promener dans la boue avec des souliers de satin? M. Sénard, le rapporteur de la commission, avait songé à une *cérémonie couverte*, mais on lui a dit, avec raison, que cette solennité ressemblerait trop à la distribution des prix du grand concours, et que la Sorbonne était insuffisante. — Enfin, après de grands efforts d'imagination, on s'était arrêté à une espèce de programme amphibie, civil et militaire à la fois, mi-partie de pompe antique et de peinture moderne à la détrempe : — Revue des gardes nationales de France, et des troupes de la garnison; statues de Lycurgue, de Solon, de Numa, de Cormenin, de Pierre Leroux, et des autres grands hommes qui ont rédigé des constitutions, formant la haie sur la place de la Concorde; l'encens allumé au pied des statues... — L'encens, toujours le classique encens. — Soit, remplaçons l'encens par des pastilles du sérail. — Maintenant, pour la deuxième partie du programme, M. Sénard avait épuisé toutes les ressources de la direction des beaux-arts et de l'étiquette républicaine : — L'Assemblée, défilant en cortége, sur le boulevard, et précédée de ses huissiers portant de grandes appliques en forme de tables, sur lesquelles la Constitution serait peinte ! — Le questeur Degousée aurait bien désiré que le cortége fût suivi d'un chœur d'amendements vêtus de blanc pour tenir lieu des vierges; mais on a fini par lui faire comprendre que cette mascarade prêterait à rire dans les temps ironiques ou nous vivons, et que, tout au plus, pourrait-on se permettre de faire exécuter, à grand orchestre, par les instrumentistes et les élèves du Conservatoire, le rapport de M. Marrast, mis en vers par Antony Déchamps, et en musique par M. Musard.

Toujours est-il que la fête a eu lieu hier, avec très-peu de modifications dans le programme : seulement l'histoire dira que cette matinée pluvieuse a plutôt été la fête du président Marrast que celle de la Constitution. Personne n'aurait cru, avant d'en avoir été témoin, qu'un ancien rédacteur du *National* pût braver les frimas avec autant de majesté que le petit père Marrast. Représentez-vous-le : tête nue sous la neige qui lui avait fait une superbe perruque poudrée, et jetant autour de lui des regards assurés qu'il reportait ensuite vers le ciel comme pour en appeler à l'Être-suprême. Lorsqu'au signal du canon, l'Assemblée

s'est mise en marche, il a affecté de se tenir seul de quelques pas en avant de ses collègues, malgré l'apostrophe de Buvignier et de Deville qui lui criaient : « Tu n'es pas encore roi, il reste des Brutus! »

C'était aussi un beau spectacle que celui des départements représentés sur la place de la Concorde par des détachements de gardes nationaux qui battaient la semelle. Ceux du Midi, peu habitués à la température de Moscou, avaient profité de l'obligeance des galopins qui les suivaient, pour se débarrasser de leurs fusils et souffler dans leurs doigts tout à leur aise.

Les représentants ayant pris place sur un vaste *praticable* disposé d'après le plan du décor du quatrième acte des *Martyrs*, le petit père Marrast s'est avancé au bord de l'estrade entre deux trépieds de carton, au haut desquels on avait adroitement adapté des godets de fer-blanc propres à contenir de l'esprit de vin ; il s'est avancé, dis-je, très-majestueusement, bien qu'il eût le nez rouge, et s'est mis à lire la Constitution d'une voix sonore et avec des inflexions que notre excellent acteur Samson, le professeur de Rachel, avait bien voulu lui indiquer. « En présence de Dieu (levez les yeux au ciel, renflez un peu la voix), l'Assemblée nationale proclame (frisez toujours l'r) la France s'est constituée en république (levez le bras droit élégamment)! En adoptant cette forme définitive de gouvernement (la main gauche sur le cœur), elle s'est proposé pour but de marcher plus librement (renversez votre tête en arrière) dans la voix du progrès et de la civilisation. » (Passez la main dans vos cheveux.) — Malheureusement ce geste, toujours si heureux au théâtre, a dérangé la perruque du petit Marrast et fait tomber la neige qu'il avait dans ses cheveux sur le manuscrit qu'il tenait à la main ; — si bien que le reste de la lecture en a souffert. — Cependant, les mères montraient le président à leurs enfants en disant : « Regardez-le, enfants, c'est le vertueux Marrast, l'inventeur de la Constitution suprême. »

Puis, lorsque le petit père Marrast a eu terminé, et que les représentants se sont levés, on s'est aperçu qu'ils étaient ensevelis jusqu'à mi-jambe. En rentrant au palais, le cortége avait l'air de sortir de dessous une avalanche; — le défilé a rappelé fort agréablement le passage de la Bérésina.

Mais nous sommes bien loin du budget du ministère de l'*Instruction publique*. Revenons-y. Il est trop tard, tout le monde sort. Mais pourquoi cette émotion? pourquoi tant de bruit? Est-ce que par hasard Deville, Buvignier et les trois Pestel auraient tiré au sort à qui frapperait *Maximilien* Marrast pour lui fermer le chemin de la tyrannie?

14 novembre.

Demission et réélection de M. Marrast. — Suite du budget du ministère de l'Instruction publique. — Les chaires d'économie politique relevées.

Le petit père Marrast s'est conduit hier comme un auteur dramatique consommé. Il a compris qu'il fallait terminer le quatrième acte du *Budget de l'instruction publique* par une situation palpitante, si l'on voulait que les gardes nationaux des départements vinssent aujourd'hui voir le cinquième ; c'est pourquoi, à la fin de la séance, il a donné sa démission de président. M. Bouchardy lui-même ne trouverait pas un plus beau coup de théâtre ! Ce matin toutes les loges avaient été louées avant l'ouverture du bureau, et la plus grande anxiété était peinte sur la figure des spectateurs. Nos malheureux concitoyens de la province, peu habitués aux émotions fortes du drame, n'avaient pu fermer l'œil de la nuit tant la péripétie d'hier les avait agités ; et l'on avait toutes les peines du monde à leur faire comprendre que la démission du petit père Marrast était simplement une de ces *balançoires* parlementaires qu'on appelle *frimes* dans la langue diplomatique.

Tout à coup le rideau se lève et les huissiers entrent portant les urnes. Rien ne peut donner une idée de cette imposante mise en scène : M. Corbon, occupant le fauteuil, les secrétaires autour de lui et tout l'aréopage se promenant dans l'hémicycle ; ça et là des groupes ; partout un désordre inexprimable.

La situation était poignante :

« Quoi ! Périclès abdique ! — Qu'est-ce qu'Athènes va devenir ? — Qui donc nous ferait danser comme lui ? Un autre nous offrirait-il d'aussi abondants sorbets ? — Clinias, te souviens-tu de son dernier festin ? — Et cet excellent bordeaux que Degousatos, l'aimable échanson, verse à pleine coupe, je le sens encore comme un velours sur mon faible estomac ! — Non, décidément, Athènes ne saurait se passer de Périclès. — La ville de Minerve mourrait de soif et d'ennui sans ce grand homme ! — La rue de Poitiers est soudoyée par le roi de Perse pour l'abreuver de dégoûts ! — Conservons notre Périclès, c'est le moyen d'humilier l'étranger ! — Archontes, emparons-nous de lui, allons le chercher dans son domicile, jetons-le de force dans l'urne ; fourrons-lui les quatre mille francs de traitement dans ses poches ; s'il refuse, eh bien, nous le supplierons ; sa sensibilité vous est connue ; comment résisterait-il aux prières de ses chers archontes ? — « Périclès, lui dirons-nous, tu vois que l'aréopage est dans l'affliction ! ouvre-nous

ta porte, daigne sortir du gynécée ; le fauteuil te tend les bras ! Cher Périclès, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré pour les mortels, par Bacchus et par Aspasie, reviens ! reviens, adorable sonnette ! reviens, miel de l'Hymète, protecteur des discussions, favori de l'Olympe ! O toi qui joins la grâce antique d'Alcibiade et le débraillé de l'Œil-de-Bœuf à l'aménité des mœurs américaines, inimitable, introuvable Périclès, père de la Constitution, beau-frère de la République, gendre du pouvoir exécutif, reviens ou nous nous précipitons devant toi dans le feu de tes cuisines, comme des veuves du Malabar ! »

Tels étaient les discours passionnés que les représentants échangeaient entre eux par des gestes expressifs. MM. les gardes nationaux des départements n'en perdaient pas un mot ; et l'intérêt qu'ils prenaient à la pantomime était si vif que leur gosier se desséchait, et qu'au dénoûment, quand après le dépouillement du scrutin on s'est écrié : Périclès va sortir de la coulisse ! place au président ! ils n'ont pas eu même la force de pousser un cri d'allégresse, — suffisamment motivé pourtant par le rétablissement des chaires d'économie politique et de législation comparée du collége de France. Chacun sait que le gouvernement provisoire avait eu l'impiété de fermer ces chapelles, et que leur desservants en étaient réduits à dire dans des greniers, au péril de leur vie, la messe selon Malthus et Ricardo. — L'abbé Michel Chevalier et le révérend Lherminier vont être rendus à leurs ouailles ; ils officieront publiquement dès demain, puisque l'Assemblée nationale a déclaré que l'économie publique était la religion de l'état, et que ses ministres seraient salariés aux termes du concordat passé avec M. Freslon.

15 novembre.

Budget du ministère de l'Instruction publique. — Adoption d'un décret relatif aux PRÊTS DE L'ETAT AUX ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.

— Eh bien ! dis-je à un artilleur d'Arras qui contemplait la séance d'un air ébahi, qu'en pensez-vous, cher citoyen des départements ? Je suis flatté que vous soyez venu de Lille, d'Amiens, de Château-Chinon, Carpentras et autres lieux voisins pour voir comment les choses se passent ici. Tous tant que vous êtes en province, vous employez votre vie à vous plaindre des impôts : j'espère que vous allez reconnaître votre injustice. Faites-moi le plaisir de me dire s'il est possible de ménager l'argent des contribuables plus qu'on ne le fait. Vous êtes tombé dans un bon moment puisque l'on discute le budget *rectifié ;* je vous prie de

regarder la figure de M. Deslongrais chaque fois qu'on lui fait tort de six francs de réduction en faveur des lettres; ne semblerait-il pas qu'on les

prend dans sa poche, ou bien qu'on lui soustrait un plat de son ordinaire. Examinez aussi ce représentant changé en rat qui ronge là-bas des chapitres entiers.... Au rat! au rat!... Ce fut autrefois M. Bineau! il avait alors deux pieds et il était habillé en bourgeois, comme vous lorsque vous n'êtes pas de garde.... Au rat, au rat!..

— Monsieur que je ne connais pas, et dont l'affabilité me charme, me répondit l'artilleur d'Arras, j'entends bien tous les discours qu'on prononce afin d'obtenir des économies de trente sous; mais je ne puis pas savoir les noms de ceux qui parlent, et c'est ce qui me met hors de moi.

— Vous avez, ma foi, raison! est-il possible qu'on ait ainsi

manqué d'égards vis-à-vis des départements! Je m'en étonne de la part d'un questeur aussi soigneux que M. Degousée, qui compte les morceaux de sucre qu'on met dans les verres d'eau. Quoi! vous assistez aux séances depuis quatre jours et l'on ne vous a pas distribué le programme? Permettez-moi d'aller acheter l'*Entr'acte* et de vous l'offrir;.. ou plutôt, cher citoyen, je veux moi-même vous indiquer de vive voix les personnages et orateurs.

— Monsieur, répliqua l'artilleur, la prochaine fois que vous viendrez à Arras, je vous retiens ; nous avons encore à la maison deux camarades de Paris qui restent à fraterniser depuis quinze jours; ils attendent que je sois revenu pour s'en aller; partez avec moi, nous serons quatre hommes armés, et nous pourrons nous amuser à faire ensemble quelques patrouilles d'amis.

— Vous êtes trop bon.

— Camarade, quel est donc ce représentant là-bas .. celui qui porte un bouquet de violette à la boutonnière?... Il me semble que je l'ai rencontré au café...

— La chose ne serait point impossible... C'est le citoyen Flocon. Tenez, voici le célèbre Odilon Barrot qui entre. Comme il est majestueux en traversant la salle! Remarquez qu'il s'assied avec toute

l'importance d'un homme qui a failli bien des fois revenir au ministère.

— Et ce beau jeune homme séduisant... là, au premier banc, à droite?

— Celui-là, c'est... Chut! n'y a-t-il pas de dames auprès de nous?... non; je ne vois que des militaires, alors je puis vous le nommer..... c'est Me Avond!... celui qui... vous savez... avec la femme de l'un de ses amis!... Le malheureux Roger de Beauvoir a trouvé le *dossier* dans la chambre conjugale!

— Et comment appelez-vous cet autre qui prend toujours des prises dans la tabatière de ses voisins.

— Deslongrais, l'un des trois Pestel; ils n'ont jamais de tabac sur eux, par suite d'un serment qu'ils ont fait. Comment avez-vous trouvé l'orateur Deslongrais? n'est-ce pas qu'il est bien agréable quand il s'échauffe; il a l'air de parler dans une cage et de vouloir passer à travers les barreaux. Quel joli mot il a eu hier à propos de *l'Ecole des Chartes*, lorsqu'il a dit qu'il n'y avait pas de *débouché* pour les élèves. Au fait, je vous le signale comme le type de l'orateur de *naissance*. Il ignore toutes les règles, et, jugeant les autres d'après lui, il est convaincu qu'on n'a besoin de rien apprendre. Un fort aimable homme, d'ailleurs.

— Et le petit monsieur qui lui a répondu?...

— C'est le jeune Kerdrel, surnommé l'*élève reconnaissant*, à la suite de son discours en faveur de *l'Ecole des Chartes*, à laquelle il se flatte d'avoir appartenu. On fera de ce chef-d'œuvre de paléographie le sujet d'une pièce morale pour le théâtre Comte.

— Pourriez-vous me dire aussi quel est ce monsieur si économe, qui a sa voix dans la tête?

— M. Barthélemy Sauvaire, autrement dit l'*homme à la poupée*, à cause de son organe; sa spécialité est de s'opposer fortement à toute espèce de souscription littéraire.

— Et le prince Louis! montrez-moi le prince Louis.

— Le prince brille aujourd'hui par son absence; il avait appris qu'on voulait le faire parler devant les gardes nationaux des départements. Pour rester fidèle à ses principes, il a préféré ne pas venir. Mais vous auriez pu le voir hier; il a même voté, car j'ai remarqué qu'ayant été séparé par la foule de son précepteur Vieillard, il demandait au secrétaire Péan comment on s'y prenait pour mettre les boules dans l'urne. Charmante naïveté!

— Oh! camarade, j'aperçois un bien bel homme. Mon Dieu, qu'il est gros!

— C'est le poète Antony Thouret, il pèse quatre cents! Mais taisons-nous, il y a du monde à la tribune; vous allez entendre un joli orateur, M. Paulin Gillon, qui débite un discours contre les *associations ouvrières* du ton dont le malade imaginaire lit la note de M. Fleurant

thicaire. — Camarade, je commence à avoir faim ; si nous allions dîner?...

— Pourquoi pas, puisque M. Paulin Gillon a obtenu que les prêts de l'état aux associations ouvrières se feraient à *la petite semaine.*

16 novembre.

Encore le budget du ministère de l'Instruction publique. — Discours de Deslongrais en faveur des réductions.

Parti Pestel vous allez trop loin ! Je veux bien que vous soyez tous les trois des hommes politiques qu'on puisse citer comme des modèles de sobriété, en disant : Vous voyez ces trois Pestel, eh bien, ils économisent chacun vingt-deux francs par jour sur leur traitement ; trouvez-moi quelque chose de plus fort en Basse-Normandie ! mais ce n'est pas là une raison de traiter les savants et les professeurs avec autant de violence que le redoutable Deslongrais l'a fait aujourd'hui.

L'orateur Deslongrais était-il autorisé par Luneau et Besnard ? On pourra difficilement le savoir. Toujours est-il que le parti est gravement compromis. L'impétuosité naturelle de Deslongrais nous paraît dangereuse depuis assez longtemps déjà. Cet homme de Vire, lorsqu'il est entraîné par son éloquence, cesse d'être maître de lui ; Luneau et Besnard en ont gémi plus d'une fois ; mais comment adresseraient-ils un reproche à leur ami? il a tant de belles qualités! Personne ne sait accommoder la salade comme lui.

Ce qui met particulièrement M. Deslongrais hors des gonds, c'est d'apprendre qu'il y a encore quelques savants et quelques professeurs qui touchent de modiques appointements.—Jamais l'orateur Deslongrais ne supportera le budget de l'instruction publique ; il lui a voué une haine à mort, et il accuse hautement son collègue Bineau de vouloir se poser en Mécène. — Vous me voyez, s'est écrié le redoutable Deslongrais, je suis une preuve vivante de l'inutilité des savants et des professeurs ! Est-ce que j'ai appris quelque chose? et cependant je me présente ici comme le chef du parti Pestel ! je suis l'élève de la nature ; — ce qui ne m'a point empêché de parvenir aux plus hautes fonctions.— Messieurs, il est temps de couper court aux abus, je demande une réforme radicale ; la suppression des savants et des professeurs ne me suffit pas. Pourquoi entretenons-nous à grands frais au Jardin des Plantes des animaux qui font une consommation effrayante? Je propose de les abattre et de les manger. Vendons les collections au profit du Trésor. Quant à l'éléphant, cette grosse bête m'a toujours singulièrement déplu ; à quoi sert-elle? Vous ne me direz pas que c'est là un professeur. Avec l'éléphant, on peut

nourrir pendant quelque temps une partie de la population. Après qu'on aura mangé l'éléphant, le reste du bétail, les volailles et ces énormes

anguilles que vous appelez des serpens, on démolira toutes les petites maisons des animaux, afin de n'avoir plus à les réparer; ensuite on abattra les arbres qui ne servent à rien, et l'on plantera des pommes de terre partout. C'est ainsi que moi et mes amis du parti Pestel nous entendons les économies dans le budget de l'instruction publique, et la culture en grand. La France est un pays essentiellement agricole, qui n'a pas besoin du tout de professeurs ni de savants; je crois même qu'on pourrait se passer du ministre de l'instruction publique.

— Parlez pour vous, honorable parti Pestel, a répondu le citoyen Freslon.

— Eh bien, qu'on mette mon amendement aux voix...

Effectivement on a voté, et l'amendement a obtenu une imposante minorité. Deslongrais, hors de lui en se voyant ainsi traité, s'était emparé de deux ou trois professeurs qui siégent dans l'Assemblée, et se mettait en devoir de les étrangler. On a eu beaucoup de peine à les arracher de ses mains; enfin Luneau et Besnard l'ont entraîné dans l'espoir de le calmer par un dîner abondant. Il est à craindre que le pauvre Deslongrais ne fasse une bien mauvaise digestion, surtout quand il apprendra que les 40,000 francs de traitement de l'archevêque de Paris n'ont pas été rognés de moitié, et qu'on a entamé, en l'absence du parti Pestel, le budget *du ministère de l'intérieur*.

17 novembre.

Budget du ministère de l'intérieur. — Le citoyen Astaix rappelé à l'ordre pour avoir traité son collègue Luneau de MOUCHARD.

Au secours, ami Besnard! au secours, vigoureux Deslongrais! au secours le restaurant Pestel! au secours tous les garçons, la dame du comptoir! au secours les cuisiniers et les marmitons! au secours toute la maison, venez avec les broches et les manches à balai! au secours!... On assassine le franc Luneau devant votre porte!

Il était sorti pour faire un discours, avant dîner, sur l'ex-préfet de Toulouse, Canavan, que M. Dufaure vient de placer dans le département de la Vendée; il se promenait en amateur dans la tribune, disant modestement qu'il voulait dévoiler quelques abus; tout-à-coup un homme qui le suivait depuis quelque temps lui a demandé : — Bourgeois, quelle heure est-il? — Luneau a répondu qu'il n'avait pas de montre; alors l'homme l'a traité de *mouchard*; Luneau s'est défendu bravement avec son parapluie; l'homme lui a sauté à la gorge. C'est un homme des montagnes qui est de première force; tout le monde le connaît aux barrières, il s'appelle Astaix!... — Mon Dieu! personne ne viendra donc au secours de l'infortuné Luneau? Souffrira-t-on qu'il soit ainsi étranglé en plein jour?... Petit père Marrast, vous qui êtes armé, défendez-le donc avec votre sonnette... bien... prenez le farouche Astaix par derrière; donnez-lui de grands coups sur la tête... rappelez-le à l'ordre... bien... Tapez plus fort... il est tout étourdi; liez-lui les jambes et les bras avec le réglement; et maintenant qu'il est enchaîné, faites-le reporter à son banc.

Il était temps que le petit père Marrast arrivât. Pauvre Luneau! dans quel état le voici, mon Dieu! Mordu partout, déchiré, houspillé, cramoisi, il fait peine à voir. — Bon Luneau, Astaix est parti, il est retourné dans ses montagnes... Revenez à vous, ne faites pas le mort... — Il ne bouge pas... comme on l'a arrangé! — Donnez-lui de l'eau... Garçon, un verre d'eau sucrée à M. Luneau. Desserrez-lui les dents et introduisez le breuvage à l'aide d'un tuyau de plume. — Cher Luneau, répondez, vous êtes entouré de vos amis, de vos Pestels; comment vous trouvez-vous? Là... bassinez-lui les tempes... fourrez-lui une clef dans le dos... soufflez-lui dans les oreilles... Ça revient-il un peu? — Il ne revient pas; que faire? — Oh! si l'on avait de l'eau sédative ou du camphre, on le traiterait par le système Raspail. Quelqu'un aurait-il du camphre sur

soi, par hasard? Non, personne n'a de camphre; Raspail continue d'être la victime de la pharmacie française!... Alors, messieurs les médecins allopathes, déployez vos talents! Voyons, docteur Recurt, docteur Trousseau, docteur Turk, où sont vos trousses?... Quoi! pas un médecin pour le saigner ou lui couper la jambe? Mais il va mourir entre nos bras! il agonise... Il fait : glou... glou... glou... comme un orateur qui trépasse. C'est déchirant!... glou... glou... glou... il se meurt... il est mort!

M. Luneau, l'un des trois Pestels, a cessé d'exister! Pleurez-le, Besnard! Deslongrais, mettez un crêpe à votre chapeau! il n'y a plus de Luneau... plus du tout... plus jamais! Hélas! il ne dînera plus avec vous; hélas! plats de supplément, adieu! Il va falloir que nous portions en terre la dépouille de Luneau; et vous, ô Besnard, ô Deslongrais, vous célébrerez un repas mortuaire sur sa tombe, — à deux francs par tête! Tous les courlis des bois voisins viendront en poussant leur cri funèbre : Lu...neau... Lu...neau... Lu...neau!... becqueter les restes du dîner.

Mais puisque cet aimable homme n'est plus, du moins honorons sa mémoire par souscription; élevons-lui un modeste mausolée orné de cette épitaphe :

CI-GIT LE FRANC LUNEAU
QUI FUT DÉVORÉ PAR UN SANGLIER.
SES AMIS INCONSOLABLES BESNARD ET DESLONGRAIS
CONTINUENT A DINER CHEZ PESTEL,
QUI NE L'OUBLIERA
JAMAIS.

Après la mort et les funérailles de l'infortuné Luneau, l'Assemblée a continué sa séance; et pour donner un dernier témoignage de son estime à celui qu'elle venait de perdre, elle a déposé sur le cercueil qui renfermait ses discours un vote digne de sa sobriété. Ombre de Luneau, réjouis-toi dans le séjour bienheureux des réductions que tu habites au milieu des budgets rognés, fantômes impalpables! l'Assemblée a réduit aujourd'hui tous les préfets à la portion congrue; il y en a trente-six qui n'auront plus que dix mille francs de traitement et qui seront obligés de former une table d'hôte avec le parti Pestel, s'ils veulent recevoir une fois par mois seulement les autorités de leur chef-lieu.

18 novembre.

Suite du budget du MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — Réductions soutenues par l'orateur Besnard.

Le public tiendra compte à l'orateur Besnard de sa conduite. Il s'est posé comme l'un des pensionnaires les plus zèlés de l'Assemblée nationale. Malgré sa douleur légitime de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne du franc Luneau, il n'a pas interrompu son service; dès le commencement de la séance, il est monté à la tribune et il a joué son rôle dans la première discussion. Deslongrais, moins héroïque, succombait à son émotion; il a été impossible de l'arracher des bras du restaurateur Pestel, dans le sein duquel il répandait des torrents de pleurs.

Quant à Besnard, quoiqu'il eût l'œil sec, on sentait bien qu'il faisait un violent effort sur lui-même, et tous les spectateurs étaient tentés de lui dire : — Mon ami, retirez-vous, ne parlez pas aujourd'hui, vous devez trop souffrir, nous réduirons sans vous le *budget du ministère de l'intérieur*, quelqu'un de bonne volonté lira votre discours; il y aurait de la cruauté à supporter l'éloquence d'un homme affligé comme vous devez l'être. — Mais Besnard, quoique vivement touché des égards du public, a fait signe qu'il aurait la force de continuer : — Je sais ce que je dois à l'administration, a-t-il ajouté par un mouvement de tête signi-

ficatif. — Tant de courage a redoublé l'intérêt qu'il inspirait, et l'Assemblée a pris pour l'écouter un air de résignation conforme à sa douleur. Alors, en voyant une si grande tristesse peinte sur tous les visages, le pauvre orateur n'a plus été maître de lui; un gros sanglot qu'il retenait depuis longtemps s'est changé en hoquet; il a pris le verre d'eau pour se donner une contenance; on a cru qu'il le buvait à petites gorgées: point; il achevait de le remplir de ses larmes. Enfin n'y tenant plus, —Chers collègues, s'est-il écrié, je fais des efforts inutiles pour triompher de M. le ministre de l'intérieur et obtenir que les sous-préfets, divisés actuellement en trois catégories fort coûteuses, soient tous assimilés aux bas-officiers de l'armée et contraints de manger à la gamelle. Je vais plus loin que Bineau, je jette le désordre dans l'administration, je suis capable de faire tomber tous les amendements; les auteurs ne me le pardonneraient pas... Eh bien! permettez-moi de ne point achever la discussion et de prononcer ici l'éloge de mon malheureux ami. (Parlez! parlez! parlez!)

« Messieurs, c'est quand les hommes politiques sont définitivement morts que leurs contemporains aiment à leur rendre justice. La consolation véritable du bon citoyen est de plaire à la postérité. Aujourd'hui que la tombe s'est fermée sur lui, nous pouvons juger Luneau avec impartialité. — Souffre, ombre chérie de mon ami, que la voix sévère de l'histoire parle par ma bouche! Vous vous souvenez tous de la circonstance dans laquelle Luneau a perdu la vie; eh bien! chers collègues, il ne méritait pas de mourir ainsi, et je me fais un devoir d'expliquer ici un déplorable malentendu. Astaix! Astaix! rentrez en vous-même! Savez-vous quel était celui que vous avez traité de *mouchard*, sous le prétexte qu'il dénonçait le préfet Casavan? C'était un patriote de la veille... comme vous; un ex-commissaire de Ledru-Rollin... comme vous; un orateur insupportable quelquefois... moins que vous cependant; enfin c'était un républicain sincère! Tant de vertus n'excusaient-elles pas les légers torts d'un collègue trop sanguin? Accusez le tempérament de Luneau, mais n'accusez pas son cœur! Que dirai-je de sa vie privée? Sobre, aimable et même un peu naïf, tel fut Luneau dans le commerce de la vie! C'est au milieu de nos innocents dîners que j'ai pu surtout l'apprécier. Qu'il était charmant quand un modeste plat de supplément l'avait mis en verve! — Chers Pestels, nous disait-il, combien la politique est douce entre la poire et le fromage! Ici point de dépenses folles, point de budget exorbitant : la carte est d'un prix modéré; le restaurateur supporte les réductions avec une bonne grâce qui manque à tous les ministres; je ne forme plus

qu'un souhait, c'est de nous attacher le petit Bineau. Jurons-nous de ne jamais accepter de portefeuille les uns sans les autres. Il faut que le parti Pestel arrive aux affaires comme un seul homme! — Et nous échangeâmes ce serment comme des Suisses! — Madame Pestel en reçut le dépôt. Qu'elle le transmette en héritage à ses enfants, nous ne le lui redemanderons jamais! — Pauvre Luneau! je ne lui ai connu qu'un défaut, celui d'aimer un peu trop les marrons; mais Deslongrais le lui a bien fait expier, car il le lui reprochait tous les jours. — Mon ami, répondait Luneau en souriant, — un dessert sans marrons est un parterre sans fleurs! — Mot charmant où se révèle toute l'aménité du caractère de celui que nous avons perdu! Astaix! si vous l'aviez mieux connu, quoique vous soyez un homme sauvage, vous l'auriez aimé, vous lui auriez offert l'hospitalité dans vos montagnes... et je suis sûr maintenant que vous le pleurerez avec nous... »

A ces mots, qui avaient attendri toute l'Assemblée, le citoyen Astaix s'est levé au comble de l'émotion ; il allait exprimer ses regrets quand une voix partie du centre gauche s'est écriée : — Assez, assez, je suis satisfait!...

— Ombre de la voix de mon ami Luneau, est-ce bien toi que j'entends? répond Besnard en tendant ses bras. Cher fantôme, où es-tu?

— A mon banc... me voilà, parti Pestel, me voilà!. . c'est moi... Luneau qui ne suis pas mort! on a enterré un amendement à ma place... j'avais voulu vous éprouver comme dans le *Légataire*. Maintenant que je suis ressuscité, allons dîner bien vite... Me reprocherez-vous les marrons au dessert, ami Besnard?

. . . . . .

Pendant que le parti Pastel sortait suivi de la multitude, M. Baudet, — orateur chargé des reliques du budget de l'intérieur, — s'est fait adorer à la fin de la séance par les *inspecteurs administratifs* dont il a défendu les traitements.

20 novembre.

Projet de M. Trouvé-Chauvel relatif au remboursement des bons du trésor et des dépôts de la caisse d'épargne.

Une des plus belles colères de financier dont j'aie conservé le souvenir, c'est celle du bon Goudchaux le jour où, dans son désespoir de voir le Trésor manquer à ses engagements vis-à-vis des porteurs de bons et des porteurs de livrets des caisses d'épargnes, il s'écria que les paysans devraient mourir de honte pour avoir réduit leur pays à

une si fâcheuse extrémité. Ce reproche, d'une saisissante naïveté, était celui auquel l'on s'attendait le moins. Beaucoup d'honnêtes citoyens en furent plus affligés que de ne pas obtenir le remboursement de leur argent. En effet l'argument n'était pas seulement nouveau, il était irrésistible. A qui le Trésor doit-il s'en prendre de cet affront douloureux qu'il a éprouvé de ne pouvoir faire honneur à sa signature? A qui, si ce n'est à ceux-là mêmes qui ont eu le tort de lui confier leur argent? Pourquoi ne le gardaient-ils pas? Que ne le plaçaient-ils ailleurs? Est-ce que le Trésor aurait jamais été exposé à ne pas rendre l'argent si on ne l'avait pas fourré dans sa poche? — Répondez à cela, porteurs de bons et porteurs de livrets!— Plutôt que de répondre, vous avez ajouté une nouvelle injure à votre premier tort, vous avez vendu vos titres à perte. Heureusement, ceux auxquels il restait quelque patriotisme ont rougi pour l'État,— et fait ce qui dépendait d'eux afin d'épargner au Trésor une partie de son humiliation, en gardant précieusement leurs titres et leurs livrets jusqu'au moment où il aurait le moyen de les rembourser intégralement. C'est à ces bons citoyens que la séance a été exclusivement consacrée. Le nouveau ministre des finances, M. Trouvé-Chauvel, sachant bien qu'il leur devait une réparation, a mis toute son éloquence à leur faire oublier le reproche un peu amer de M. Goudchaux. Des mathématiciens de distinction, qui ont suivi attentivement le discours de M. Chauvel et fait la preuve du *projet de remboursement* y relaté, affirmaient en sortant que tous les chiffres étaient fort exacts. — Ah! tant mieux. — Il n'y a plus qu'à voter.

21 novembre.

Vote du projet de M. Trouvé-Chauvel.

Mais quand après trois heures de discussion, on a ouvert le scrutin hier soir, on s'est aperçu avec un étonnement naïf que l'Assemblée n'était pas en nombre. — Belle économie, me disais-je, propre à soulager le budget! — Economie de quoi? — De vingt-cinq francs par tête d'absent. — Monsieur, vous êtes à ce qu'il paraît étranger aux usages du piquenique parlementaire Chaque convive présent ou non touche son écot; c'est en quoi l'Assemblée nationale diffère des vulgaires banquets par souscription où les absents paient le leur. Ne trouvez-vous pas cela de bon goût puisque la République fait les frais du dîner?

Donc ce matin encore le scrutin était servi sur le bureau, en guise de déjeuner dînant. Vers deux heures et demie, quand il s'est agi de se mettre à table, le vice-président Lacrosse a sonné la cloche avec

la force d'un homme de mer habitué à piquer le quart.— Dreling... dreling... dreling, din din... — Il n'est guère venu qu'une cinquantaine de représentants de bon appétit. Le scrutin refroidissait; l'on sait qu'un scrutin froid n'a jamais rien valu. — Allons, s'est écrié le capitaine Lacrosse, mangeons toujours : pendant ce temps je vais envoyer les huissiers chercher nos collègues. — Les huissiers se sont tous mis en campagne; qui dans les bureaux, qui dans les couloirs, qui dans les cours, et chacun ramenait de temps à autre une douzaine de retardataires : Messieurs, l'on vote! messieurs, venez voter! le scrutin est servi, on va le manger sans vous !

Enfin, à trois heures les bancs s'étaient garnis ; il ne manquait plus guère qu'une douzaine de membres. Les premiers venus en étaient déjà au dessert; heureusement on avait eu l'idée de placer le scrutin sur un réchaud, et il s'en exhalait une fumée appétissante. — A table! à table ! répétait de sa voix retentissante le vice-président Lacrosse, un peu animé par le premier service. — A table! à table ! fredonnaient en chœur tous les convives en battant la mesure avec leurs couteaux.

Encore un bulletin ou deux, et le vote allait être valable !

A ce moment-là on aurait volontiers donné cinquante francs au lieu

de vingt-cinq au représentant qui aurait consenti à revenir de congé pour déposer sa souveraineté dans l'urne.

En cherchant bien cependant, il était impossible qu'on ne trouvât pas deux ou trois membres dans le palais ; il y en a toujours qui s'endorment dans les coins. Peut-être même en restait-il quelques-uns d'oubliés sous les bancs. Les huissiers allèrent y regarder ; ensuite ils fouillèrent les armoires, ils soulevèrent les meubles, et finirent par découvrir Mᵉ Avond sous les paletots. Il paraît que ce malheureux jeune homme se trouvait dans le vestiaire au moment où ses collègues accrochaient leurs gros vêtements. Comme l'endroit est obscur on n'aperçut pas Mᵉ Avond; une demi-douzaine de *coachmen* en drap pilote tombèrent sur lui à fois, il se trouva pris sans pouvoir crier, et depuis le matin qu'il était enseveli là, il essayait de creuser une mine avec ses ongles pour se sauver, quand les huissiers vinrent l'arracher à une mort certaine.

A peine les huissiers avaient-ils apporté Mᵉ Avond qu'un représentant s'écria : — Je suis certain d'avoir vu tantôt notre collègue le *prince* Louis dans la salle des Conférences ; allez le chercher, il ne nous manque que lui pour être en nombre.— Le vénérable Duponceau, chef des huissiers, s'élança lui-même et rencontra effectivement le prince qui regardait attentivement les mouches voler. — Monsieur le prince Louis, lui dit-il, pourquoi n'entrez-vous pas ?

— Che beux pas, che beux pas... on m'affre oublié dans cette local debuis ce matin... Terteiffle ! che suis empêté, mais che beux bas entrer tute seule...

— Qui donc vous en empêche, monsieur le prince ? répliqua Duponceau, les chemins sont ouverts...

— Ya... che les gonnais... mais ch'attends le brudente Fieillard... On m'afre voulu déchà faire endrer dedans, mais c'être un piéche bour me faire barler.

— Prince, vous avez le droit de garder le silence.

— Ya...

— M. le président ne souffrira pas qu'on vous force de parler...

— Ya...

— Le scrutin vous attend...

— Che le gonnais bas...

— Je veux dire qu'on vous prie de voter.

— Che fote chamais tute seul.

— Eh bien, c'est de la part de M. Vieillard que je viens vous chercher.

— Ya !.. oh !... terteiffle ! alors che volais bien endrer dedans..... pour mettre le betite garte dans le boîte.

Grâce à *le betite garte* de Monsieur le citoyen prince Louis, la bonne intention du ministre Trouvé Chauvel pour les *porteurs de bons et de livrets* est devenue une réalité au scrutin.

Mais voici bien une autre histoire : nous sommes dans *les cancans* jusqu'au col. Il paraît que le portier du *Journal des Débats*, qui le tenait du concierge de *l'Assemblée nationale*, aurait répété au valet de chambre de *la Presse* que certains membres de l'ex-commission exécutive se vantaient d'avoir sur le cœur bien des choses relativement à l'insurrection de juin ; et que notamment le fameux Pagnerre, ancien libraire du gouvernement provisoire, aurait laissé entendre chez madame Gibou, où il se trouvait à prendre le thé avec M. Barthélemy-Saint-Hilaire, que son ami Duclerc savait de Garnier-Pagès lui-même des détails propres à faire rougir le gouvernement actuel, et qu'il faudrait bien qu'un jour ou l'autre, on s'en expliquât par-ci, on s'en expliquât par là, — vu que lui, Pagnerre, n'était pas homme à supporter comme libraire, et pour faire plaisir à M. Cavaignac, les récriminations de la postérité, sur lesquelles Garnier-Pagès, Duclerc, — et Barthélemy Saint-Hilaire, initié à tous leurs secrets puisqu'il est assis à la chambre entre eux et Pagnerre, — savaient à quoi s'en tenir ! — Ces propos-là étant venus aux oreilles du pouvoir exécutif; le général Cavaignac, qui peut-être aurait pu à cause de sa position n'y point prendre garde, s'en est offensé et s'est mis en tête de remonter à la source. C'est pourquoi, venant tout de suite au fait, il a sommé, en face de l'Assemblée, Garnier-Pagès de déclarer si c'était lui qui avait autorisé la veuve Gibou à répandre des bruits dont Émile de Girardin tire parti avec sa perfidie ordinaire. Disant cela, le général était fort pâle, ses gros sourcils remuaient, et l'on sentait que, malgré sa modération de style, il n'eût point été fâché peut-être de terminer l'explication *par un coup de torchon*, comme on dit en Afrique. Vous connaissez Garnier-Pagès, il a une très-haute opinion de lui-même, il porte ses cheveux longs comme un homme qui a besoin de se faire remarquer; enfin il joint à des habitudes vulgaires un certain nombre de poses héroïques qui lui donnent une incontestable autorité sur son élève Duclerc, sur Barthélemy Saint-Hilaire, grand admirateur de l'antiquité, sur Pagnerre, qui croit jouer un rôle dans l'État, et même sur Altaroche, avec lequel il faisait tous les soirs un cent de piquet avant la révolution. — S'entendant ainsi publiquement interpeller par le général Cavaignac, Garnier-Pagès s'est aussitôt drapé dans une phrase à la *Pipelet*, qu'il a terminée en se disant tout prêt à

soutenir vis-à-vis de quiconque et dans l'intérêt de l'ex-commission exécutive les propos tenus chez madame Gibou. On attendra, pour donner plus de solennité au *cancan*, le retour à Paris de MM. Lamartine et Marie, que le télégraphe va immédiatement convoquer. Le télégraphe, comme on voit, est toujours bon à quelque chose.

22 novembre.

Budget du ministère du commerce et de l'agriculture.— M. Laussat et M. Lherbette.

Hop!... hop!... hop!... serrez la botte, hop... hop... hop... les pointes en dedans, ferme sur les hanches... hop, hop... hop... lâchez la bride, allez donc... hop, hop... hop... au trot... allez donc... hop... changement de main!... allez, allez!... — La discussion piaffe, les orateurs hennissent, et le petit père Marrast, coiffé à l'oiseau royal, tient la chambrière. Le manège des célèbres frères Bouthor n'offrirait qu'un spectacle médiocre en comparaison des exercices d'équitation auxquels nous allons assister.

On a fait descendre aujourd'hui sur le turf les haras... de fonctionnaires. Le jockey-club est là le lorgnon à l'œil; on l'a placé dans la tribune diplomatique. Pas un de nos *sportmen* ne manque à la fête. Les voici tous : le petit Godiveau, le fameux éleveur qui va tous les jours au bois sur son incomparable roussin qu'on est convenu d'appeler un arabe pur sang; M. de Saint-Putois, connu par la longueur de ses éperons; le jeune Chamouillard, qui fit courir l'an dernier les deux chevaux de carrosse de madame sa mère; l'aimable et prodigue Champignol, qui se ruine en leçons d'équitation; M. de Grangoulard, qui a rapporté d'Epsom les belles habitudes anglaises, et qui *entraîne* chaque année son portier à l'époque des courses de Chantilly; enfin toute la fleur des écuries du boulevard de Gand.

Attention, les jockeis! vous êtes sous l'œil des connaisseurs! A peine a-t-on ouvert la barrière du *budget du ministère de l'agriculture*, qu'une demi-douzaine d'orateurs sont partis ventre à terre; avant la fin du premier tour, les uns étaient tombés dans la tribune, les autres dans le verre d'eau, celui-là s'était dérobé; le seul qui soit revenu était à califourchon sur le col de son discours en faveur du traitement *des inspecteurs vétérinaires*, et ne gardait plus l'équilibre qu'en se cramponnant aux oreilles de la bête.

Après cette course malheureuse, nous avons eu un assez brillant exercice de haute école. M. Laussat est arrivé au petit galop avec toute

la grâce et la noblesse du vieux Laurent Franconi, dont il est le seul rival. M. Laussat est véritablement fait pour porter le grand costume

de l'ancienne équitation française : la culotte de daim, l'habit bleu à basques, et le chapeau de général orné de plumes blanches. A la façon dont il arrondit les bras pour prononcer la première phrase de son discours, on reconnaît l'homme qui saurait, au besoin, danser une entrée de chaconne. M. Laussat a conservé la tradition des mousquetaires de Fontenoy; son style à l'écuyère, sa dignité en selle, en font un précieux modèle de l'ex-cavalier français, cette gloire oubliée de notre hippodrome national.

Il était impossible que M. Lherbette se dispensât de paraître aujourd'hui sur le turf. M. Lherbette monte assez mal, mais il est cavalier

dans l'âme ; il a fait du cheval sa spécialité, et tout le monde le connaît comme un de nos amateurs distingués. D'ailleurs, M. Lherbette a une écurie à lui, et s'il parle de nos haras, c'est en maquignon qui sait toutes les ruses du métier. Qu'on ne lui dise pas que l'avoine est chère, car il répondra qu'on peut nourrir les chevaux de l'État avec des légumes. — Voyez les miens, s'écrie-t-il, ils ne mangent que des pommes de terre et des carottes ! en sont-ils moins gras à cause de cela ? au contraire, on les prendrait pour des bœufs ou des vaches suisses tant leur santé est florissante.

Il est de fait que les chevaux de M. Lherbette ont l'air d'avoir du lait, et qu'ils donnent envie de les traire. Quand on entre chez eux, on se croirait dans une écurie de nourrisseur. M. Lherbette ambitionne la succession de M. Corne, et il se propose de fournir pour le carnaval prochain un cheval *gras* en place du bœuf, qui est passé de mode maintenant. Il faut dire que M. Lherbette tire cette magnifique race de coursiers de chez un grand seigneur de ses amis qui lui repasse ses poneys lorsqu'ils sont fourbus. Après s'en être fait honneur lui-même pendant quelques années, M. Lherbette consent à les céder à son ami M. Glais-Bizoin, petit amateur de second ordre, mais à la condition qu'il ne s'en défera jamais. C'est ainsi que le sang de ces honorables animaux se conserve dans toute sa pureté. Ajoutons que M. Lherbette, en véritable éleveur qu'il est, traite ses chevaux comme lui-même, ce qui explique leur attachement et leur fidélité. Il ne confie point son écurie à des palefreniers, qui mangeraient souvent la moitié de l'avoine ; M. Lherbette n'a pour ses chevaux et pour lui qu'un seul domestique, Pierre Leblond, son valet de chambre, qui est aussi cuisinier.

Ainsi, quand M. Lherbette parle de l'amélioration de la race chevaline et de l'économie qu'on peut apporter dans l'entretien des étalons, il nous semble qu'il doit faire autorité.

23 novembre.

Fin de la discussion du budget du ministère du commerce. — Me Favre.

Passons à d'autres exercices de voltige ; nous n'avons vu encore qu'une faible partie des écuyers. Aux sons d'une musique guerrière la barrière s'ouvre, et l'orateur Bineau paraît en costume de cavalier sauvage pour exécuter la grande chasse indienne aux *inspecteurs des haras*.

D'abord M. Bineau se livre à quelques poses athlétiques

admirer ses formes. Le corps entièrement nu, sauf une légère ceinture de plumes, le visage tatoué, brandissant de la main droite une massue, agitant de l'autre un drapeau sur lequel on lit : « Mort à la race chevaline ! » il a tout-à-fait l'air d'un homme des bois. Pour compléter l'illusion et répandre la terreur dans l'âme des représentants, il pousse des cris gutturaux comme s'il livrait un combat acharné à quelque ennemi de sa tribu. A ce moment, on lâche dans le manége un discours sans selle, sans bride ni mors, un discours à tous crins qui rue, qui se cabre et qui ressemble bien plutôt à un animal féroce qu'à un cheval apprivoisé. Bineau saisit le discours par la queue, d'un bond il s'élance en croupe ; le discours détale, Bineau s'y cramponne ; le voilà collé aux

flancs de la réduction ; bientôt on ne distingue plus l'homme de la bête, leur souffle se confond, le cri du sauvage et le hennissement du coursier se mêlent ; il n'y a plus de discours, il n'y a plus de cavalier ; il n'y a qu'un centaure. Puis, au moment de la course la plus furieuse, l'orateur se détache tout-à-coup du discours et vient tomber sur ses pieds au milieu de l'Assemblée, à laquelle il fait un grand salut d'écuyer respectueux.

Pendant cette scène violente qui plongeait la salle entière dans l'admiration, il y avait à la galerie un spectateur qui se tordait, qui suait, qui se levait, qui interrompait et qui se faisait remarquer de tous ses voisins. C'était un gros homme à figure débonnaire et naïve, une sorte de campagnard, qu'on pouvait prendre pour un marchand de chevaux incapable

Une Séance équestre

de cacher ses émotions. A peine l'écuyer Bineau était-il descendu de la tribune que le gros homme redouble son tapage et commence à interpeller dans son patois les gens du manége. — Ohé, ohé! dites donc, l'zautres, j'voudrions monter itou, mè, sur l'bidet; j'ai pas peur des bêtes, allais.... M'sieu, voulais-vous m'prêtais vot' cheval?

A ces mots, on rit, on se pousse, tout le monde veut voir le naïf montagnard. — Montais... montais!... lui crie-t-on avec ironie. Le brave homme ne s'effarouche pas; il tient tête à tout le monde, et finalement escalade la balustrade avec des efforts inouïs et tombe dans le manége.

Le petit père Marrast était superbe de sang-froid; la chambrière en main, le sourire aimable quoique un peu moqueur, ainsi qu'il convient à un professeur d'équitation, il avait presque aussi bon air que M. Baucher. — Eh bien! fit-il au campagnard, vous dites donc, mon brave homme, que vous voulez monter à cheval et essayer vos talents devant l'Assemblée.

— Oui, m'sieu.

— Fort bien! qu'on apporte un discours à monsieur.

— Heu... heu... heu... ricana le brave homme, qu'ça soit pas un trop méchant...

— Nous allons vous donner le Petit-Gris, celui que montent habituellement messieurs les ministres; une bête charmante; seulement il ne faut point l'interpeller; vous aurez soin de lui lâcher la bride.

— Et l'bridon itou.

Un écuyer amena Petit-Gris au milieu de la tribune.

— Eh bien, montez donc, mon ami, dit le petit père Marrast d'un ton engageant.

— Par qué côtai, m'sieu, si c'étai un effet de vot' bontai?

— Par le côté qu'il vous plaîra. Allons... une... deux... trois... à cheval...

Et le brave homme de rouler sous le ventre du discours, à la grande satisfaction de l'Assemblée.

— Allons, recommençons ça... Une... deux... trois...

Cette fois, mon campagnard était en selle. On fouette le cheval. — Hai... hai... hai... m'sieu, pas si fort... vot' bidet est trop dur... — Cependant le discours galope. Voici l'orateur qui se redresse, qui s'affermit petit à petit et qui se met tout-à-fait à son aise. — J' vais m' débarrasser de m'n houp'lande, crie-t-il. — Aussitôt la houpelande est à bas, après la houpelande l'habit, après l'habit un gilet, puis un autre, puis deux, puis trois, puis dix, puis trente gilets qui composaient le gros ventre du faux campagnard. — Sous le dernier gilet, reste un excellent

discours collant. On reconnaît M. Tourret lui-même, ministre du commerce et de l'agriculture!

Comme ça été bien joué! Qui est-ce qui se serait douté que ce brave homme-là était un véritable écuyer?

Le spectacle allait se terminer sur cette scène assez divertissante, quand Me Favre est monté à la tribune : ton doucereux, œil plus vert, figure plus blême que d'ordinaire. Nous avons compris que Me Favre trouvait la discussion du budget des travaux publics trop douce, et qu'il voulait autant que possible se donner le plaisir de faire s'entr'égorger quelques-uns de ses anciens amis. Me Favre relève à peine de maladie; on dit qu'il a été atteint d'une *pestilentie* aiguë pour avoir respiré imprudemment l'un de ses discours; les médecins lui ont dit qu'il n'achèverait pas de se guérir s'il ne rejetait tout son venin; c'est pourquoi il a annoncé qu'il interpellerait demain le gouvernement.

24 novembre.

Interpellation de Me Favre sur les intrigues électorales du gouvernement en faveur de la candidature du général Cavaignac. — Budget des travaux publics.

Nos pressentiments ne nous avaient point trompé sur le compte de Me Favre; le beau type d'Yago est retrouvé. La première fois qu'après la lecture des *circulaires* nous pûmes contempler le visage de leur auteur, nous ne manquâmes point de nous écrier : On peut beaucoup attendre de ce charmant avocat; soyez sûr qu'au premier chant du coq il reniera ses amis. Il y a en lui un excellent fond de méchanceté qui lui tient lieu de convictions. La rancune et le besoin de nuire seront la règle de son honorable conduite. Il est froid comme le serpent, et il a le sourire de la hyène; la nature et l'étude l'ont doué d'une éloquence particulière; ses lèvres laissent couler en paroles emmiellées le fiel de son cœur, il distille une ambroisie empoisonnée; il suffit de le regarder pour comprendre qu'il ferait condamner à mort avec un grand choix d'expressions, avec une élégance imperturbable, ses plus chers collègues; je crois même qu'il exécuterait la sentence sans rien perdre de sa grâce. Que si l'on paraissait s'en étonner, comme aujourd'hui par exemple, en l'entendant parler de son affection constante pour Ledru-Rollin :—Eh quoi! répondrait-il, on guillotine un ami, sans pour cela cesser de le chérir tendrement!

C'est surtout en temps de révolution que les hommes de la trempe de

Me Favre sont précieux. Pour peu qu'on ait besoin de perpétuer les divisions, de préparer un scandale, d'envenimer les querelles, on les trouve toujours sous sa main. Il arrive un moment où chaque parti les repousse, mais s'en sert; alors ils ont une spécialité; leur éloquence s'accroît par la conscience qu'ils ont de la répulsion qu'ils inspirent, et ils exercent leur métier en artistes. Si Me Favre était venu au monde deux ou trois siècles plus tôt, on l'eût fait procureur de la sainte Inquisition. Il pos-

sède l'aménité de langage, la douceur de voix, la placidité de physionomie de ces gens qui parlaient avec onction à des auditeurs étendus sur le gril. J'appelais tout-à-l'heure Me Favre : *Iago*, c'est *Gubetta* qu'il faudrait dire; —*Gubetta-poison.*— Il y a des représentants qui ont donné à Me Favre le surnom aimable de *citoyen venin;* mais on peut faire une

meilleure comparaison : Me Favre est un Girardin parlant. Fiel, pâleur et caractère, il a tout de son Sosie. Si la nature lui avait permis de faire des enfants, M. de Girardin choisirait Me Favre pour fils aîné. J'ose dire qu'il serait difficile de trouver un tendre avocat capable de faire un meilleur usage de la littérature de son père. Eh! quoi, c'est au nom de la morale publique, au nom de ce qu'il y a de plus sacré pour le barreau français, au nom de la gendarmerie, au nom des lois divines et humaines, au nom d'une société de puritains politiques dont le journal *la Presse* est l'organe, que Me Favre désirait faire part à ses collègues d'un cas de conscience qui lui est survenu! — Serait-il bien possible que le ministère fût mêlé en quelque chose à la publication de certaines brochures relatives à la prochaine élection du président de la République; et à l'enluminure de certaines images où le général Cavaignac est représenté comme le candidat favori de l'administration? M. Favre rougit de le supposer; mais sa pudeur naturelle lui fait un devoir d'interpeller le citoyen Dufaure à ce sujet, avec une sévérité entremêlée de calomnies douces, de suppositions pointues et de diffamations caressantes.— Répondez, si vous le pouvez, citoyen Dufaure! —Le citoyen Dufaure a répondu, en parlant du nez un peu plus qu'à l'ordinaire; — ce qui s'expliquait par sa légitime indignation; — qu'il n'avait jamais édité de *canards*, et que, depuis Me Favre, le ministère de l'intérieur avait renoncé aux *circulaires* électorales. — Ce trait, parti de la narine gauche, qui est celle où M. Dufaure cache plus particulièrement ses malices, a eu d'autant plus de succès, que l'excellent orateur ne perd jamais son air d'innocence et de parfaite bonhomie, même lorsqu'il tue ses adversaires à bout portant, sans plus lever les yeux ni changer de ton que s'il débitait dévotement deux *pater* et un *ave*. — Quelques personnes prétendaient avoir vu Me Favre rougir au joli mot de M. Dufaure. Laissons-leur cette illusion. Quant au fond de la question, M. le ministre de l'intérieur, après son beau succès de tribune, que le citoyen Taschereau, pour faire preuve d'érudition, comparait à celui de saint Michel, terrassant le diable, — M. le ministre de l'intérieur, dis-je, expliquait, dans les couloirs, avec une remarquable sincérité, qu'il y avait deux hommes en lui: le citoyen et l'administrateur; que l'administrateur avait fait vœu d'impartialité et d'abstinence électorale; mais que le citoyen était bien maître de ses sympathies pour tel candidat plutôt que pour tel autre. — Ce raisonnement naïf a généralement paru irrésistible; si bien que Sarrans jeune, qui sait le latin et qui se croit doué d'un timbre exquis, proposait de donner au ministre, par un [illegible]r motivé, le surnom de *Dufaurus nasica*. — Ces aimables

plaisanteries n'ont point empêché de reprendre, pour la forme, la discussion du budget du *ministère des travaux publics*, que M. Vivien défend comme si c'était le règlement qu'il estime à coup sûr bien plus encore que son portefeuille.

25 novembre.

Explication entre le général Cavaignac et l'ex-commission exécutive.

C'est aujourd'hui enfin qu'on va tirer au clair les déplorables propos tenus chez madame Gibou, sur le général Cavaignac.— Madame veuve Gibou, dont nous avons eu ces jours derniers l'occasion de parler, est une femme un peu équivoque, peut-être, aux yeux de certaines gens, parce qu'on n'a jamais connu son mari, et qu'elle tient une pension bourgeoise; mais les habitués de sa table d'hôte s'accordent à dire qu'elle est la discrétion même, qu'elle ne se mêle jamais de politique, et que le seul tort qu'on lui puisse reprocher c'est d'être un peu coquette, malgré ses quarante-cinq ans. Il faut donc s'en prendre uniquement à MM. Pagès, Duclerc, Barthélemy Saint-Hilaire et Pagnerre. Les *cancans*, s'il y en a eu, viennent d'eux. Il paraît enfin que ce sont eux qui, un jour, au dessert, à la suite de deux bouteilles de champagne gagnées par Pagnerre, dans un pari, ont eu l'imprudence de dire qu'ils se seraient bien rendus maîtres tout seuls de l'insurrection de juin pour peu qu'on les eût laissés faire; que la Commission exécutive n'avait pas besoin du général Cavaignac; que M. Cavaignac avait voulu se *donner les gants* de remporter un triomphe, et patati, et patata; mais qu'on connaîtrait tous les détails plus tard, parce que Barthélemy Saint-Hilaire avait profité de sa position politique à cette époque, et des renseignements à lui fournis par Pagnerre — toujours si bien informé en qualité d'ancien secrétaire du gouvernement provisoire,— pour écrire une histoire secrète de la Commission exécutive, dont la publication serait de nature à jeter un jour tout nouveau sur les événements ainsi que sur le caractère ambitieux de Cavaignac.

Tels sont les propos envenimés par la malveillance dont le chef du pouvoir exécutif, justement offensé, veut faire publiquement justice à la face de l'Assemblée nationale et du pays. — J'ai appris, dit-il avec un sang-froid vraiment militaire, que M. Barthélemy Saint-Hilaire se vante d'avoir rédigé une histoire secrète des événements de juin, je le prie de nous en donner, à l'instant même, communication.

Ces paroles solennelles produisent un effet indicible sur les représen-

tants et sur les assistants entassés dans les tribunes. Pagès, Pagnerre, Duclerc, font néanmoins bonne contenance ; Barthélemy Saint-Hilaire, que sa paleur intéressante, et l'habitude de se placer élégamment à la tribune, favorisent, se présente avec un manuscrit. — Profond silence. — « Ce document, dit le professeur, n'était point destiné à voir le jour de mon vivant ; nous avions fait, MM. Pagès, Pagnerre, Duclerc et moi, la convention de le léguer à la postérité comme *mémoires posthumes*, après la mort du dernier de nous quatre ; mais, puisque l'on nous y force, je vais soulever le voile. — *Soulever le voile* est une métaphore bien connue qui ne manque jamais son effet. Un frisson court sur tous les bancs ; et M. Saint-Hilaire commence..... il commence, dis-je ; mais quand est-ce qu'il aura fini ? la lecture dure depuis deux heures, et nous sommes à peine à moitié du fragment historique. En somme, cet intéressant récit ne contient rien de plus que les *propos* de la maison Gibou ; — c'est à la magie du style qu'il doit ses longueurs. Quoique historien, par circonstance, M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a pas négligé l'occasion de prouver qu'il est ordinairement professeur de rhétorique.

Le général Cavaignac avait tout écouté sans sourciller. Quand l'historien s'est tû, il lui a dit fort poliment : — Avez-vous fini ? — Mais... il me semble... citoyen... monsieur... général... je crois qu'oui, balbutie le professeur visiblement interloqué du ton dont la question lui était adressée. — Fort bien ; alors je vous demanderai la permission de narrer à mon tour avec quelques détails les événements de juin. Sur les points où mes documents ne seraient point d'accord avec votre histoire... — Dites légende, général, j'ai voulu faire une simple légende... — Va pour une légende... nous consulterions les souvenirs de nos collègues afin de fixer l'opinion de la veuve Gibou... — général... — aussi bien que celle du pays, à laquelle monsieur, je tiens infiniment !

Là-dessus le général part avec un sang-froid qui donne la plus haute idée de la distinction et de la belle tenue qu'il devait conserver au milieu des razzias. Nos officiers d'Afrique ont tous la fatuité de charger en gants jaunes. — Vers sept heures, l'imperturbable Cavaignac achevait à peine ; son discours avait duré presqu'aussi longtemps qu'une bataille. La stratégie d'ailleurs y eût difficilement trouvé quelque chose à reprendre ; car les principaux arguments sortaient des archives du ministère de la guerre. Par exemple, le côté romanesque avait été un peu négligé. — Cela ne faisait pas le compte de Garnier-Pagès et de ses amis, qui sont avant tout des hommes d'imagination. — Nous n'entendons rien à votre stratégie, à vos arguments, et à votre *système de concentration*,

criaient-ils ; c'est votre cœur que nous accusons, ingrat ! — Ingrat ! le mot était vif. — Qu'on allume les lustres, que personne ne sorte, répond le général. — Général, nous mourons de faim. — Vous dînerez demain ! — Cependant la nature l'emporte ; on sort ; et deux heures après chacun revient avec cette disposition à la sensibilité que donne le travail de la digestion. Garnier-Pagès, Duclerc, Pagnerre et Barthélemy Saint-Hilaire, étaient plus attendris que tous les autres. — Finissons-en, leur disaient leurs amis, embrassez le général et ne passons pas la nuit ici. — Mais comme le général n'ouvrait pas ses bras, Garnier-Pagès s'est mis à agiter ceux de l'ex-commission exécutive, avec une exaltation, avec des transports propres à faire croire que ses amis et lui n'étaient pas d'humeur à jamais pardonner à qui que ce fût de les avoir remplacés : « Général, votre frère était l'ami de mon frère, car nous avions chacun un frère. Caïn, qu'avez-vous fait d'Abel ? Caïn, comment l'avez-vous récompensé de ses bienfaits ? — Par *Abel*, Garnier-Pagès entendait parler de l'ex-commission exécutive. L'heure, le dîner et l'émotion le rendaient biblique. — Il n'y avait pas de raison pour qu'une fois entré dans l'ancien Testament, l'orateur en sortît jamais ; d'autant mieux qu'il confondait la Genèse avec l'histoire moderne, et qu'à propos des évènements de juin et de la conduite militaire du général Cavaignac, — suffisamment justifiée dans la première partie de la séance ; — il faisait intervenir encore l'opinion de cette malheureuse madame Gibou, la cause involontaire de tout le débat. — Bref, nous tournions à la cacophonie. Le général, voyant qu'il avait affaire plutôt à des commères qu'à des adversaires politiques, paraissait disposé à ne plus répondre, parce qu'il en avait assez dit. — La solennité toujours indispensable aux séances de nuit allait faire défaut, ce qui eût été humiliant pour le petit père Marrast. — Que fait alors notre spirituel président ? Sur un signe de lui le questeur Degousée accourt. Quelques mots sont échangés, et le fidèle Degousée disparaît dans la pénombre des travées de la gauche. Tout-à-coup le vénérable Dupont de l'Eure se lève comme s'il était mû par un ressort. — Écoutez, s'écrie le président Marrast, avec les signes d'une vive émotion, écoutez Dupont de l'Eure ! — On écoute dans un profond recueillement, mais on n'entend rien. L'intérêt s'en accroît. Alors le petit père Marrast, d'une voix perçante : « Citoyens, le vénérable Dupont de l'Eure, que tous les partis honorent comme le modèle de la probité politique, vous propose de déclarer dans un ordre du jour que le général Cavaignac a bien mérité de la patrie ! » — Ainsi s'est terminée la pièce par un coup de théâtre, adopté à une immense majorité.

27 novembre.

Colère de M. Deslongrais — Le budget des TRAVAUX PUBLICS.

Revenons à nos pipeaux. — Au moment où le franc Luneau, après un léger déjeuner du matin, entrait à l'Assemblée, il a rencontré dans la salle des conférences *le prince*, qui semblait s'y être arrêté par mégarde, et qui chantonnait comme un homme étranger à toute politique un air dans son idiome natal :

Mon betit François,
Toi fouloir que je t'abrenne
Comment autrefois
Je valsais à la brussienne
Ou bien à la dyrolienne,
Trin, trin, trin, fliche, flouch.

— Oh ! ne put s'empêcher de se dire le franc Luneau en entendant ce refrain; pour chanter ainsi dans des circonstances électorales, il faut que ce jeune homme soit bien innocent. Son air m'attendrit malgré moi.

Disant cela, le franc Luneau s'aperçut que le prince était devant la porte, et il se crut obligé de lui faire un salut en passant.

— Mon chir, répondit le prince, j'afre l'honneur de fous dire le bonchour...

— Prince...

— J'afre été dans la désolatione de fotre mort....

— Vous êtes trop bon.

— Car j'afre dit à la prudente Fieillard : si la frank Luneau elle être défunte, j'afre blus bouvoir lui offrir une betite bortefeuille.

— Ah ! prince.

— Une betite bortefeuille dans la gabinette avec la célèbre Barrote; foulez-fous une betite bortefeuille ?

— Mais, prince, il en faudrait trois ; les Pestel ne peuvent pas aller les uns sans les autres.

— Terteille ! j'en afre gu'un, parce que la prudente Fieillard afre bromis les autres à tout le monde. Foulez-fous la dernière, mon pon ami, la foulez-vous ? Tites ya.

— Prince... ah ! prince... et le parti Pestel ?

— Che lui tonnerai un blat de sublément tous les chours.

Le franc Luneau, à la suite de cette communication, entra fort ému

dans l'Assemblée. M. Deslongrais était déjà arrivé et commençait à se mettre en colère. C'était d'ailleurs assez naturel, après ce qu'on a fait à cet honorable représentant.

Il y a huit jours à peine que M. Deslongrais a profité de l'occasion d'un conducteur qu'il protége, pour aller faire un petit voyage à Vire, sans que ça lui ait presque rien coûté; il avait demandé un congé de quarante-huit heures; mais une fois à Vire, le voilà obligé d'attendre une semaine entière qu'il y ait de la place pour Paris dans la rotonde. Enfin il est revenu ce matin; la première chose dont il s'est aperçu à l'ouverture de la séance, c'est qu'on a eu l'inconvenance de renvoyer aux bureaux pendant son absence un projet dont le comité des finances avait été saisi. — M. Deslongrais n'était pas homme à endurer patiemment un pareil procédé; il a d'abord adressé de violents reproches à Besnard d'avoir souffert qu'on se conduisît aussi cavalièrement vis-à-vis d'un ami. Besnard a répondu qu'il était sorti quand la chose arriva.

— Bon! s'est écrié le redoutable Deslongrais, je vois que vous avez fait des orgies sans moi chez Pestel. Je vous reconnais bien là. Mais je vais monter à la tribune.

Une fois maître de la parole, l'orateur Deslongrais a été effrayant. Le grand air du Calvados, qu'il a respiré au fond de la diligence, double ses moyens. — A lui seul il faisait autant de bruit qu'une multitude. — Pourquoi m'a-t-on pris mon projet? rendez-le moi! si on ne me le rend pas, je vais garder la parole pendant plus d'une heure et sur ce ton-là.

L'Assemblée était dans un embarras cruel; Besnard souffrait visiblement, mais par amitié il restait silencieux. Alors Luneau, en rougissant comme un homme qui prend un parti violent et un peu honteux, s'est levé pour dire :

— Mon ami, calmez-vous, l'Assemblée a voté hier le renvoi aux bureaux, elle ne peut revenir là-dessus.

A ces mots de Luneau, Deslongrais, déjà trop animé, a failli se jeter hors de la tribune.— Quoi! vous aussi? s'est-il écrié; ne suis-je plus le président des Pestels? entendez-vous me manquer de respect, franc Luneau, sous le prétexte que vous êtes ressuscité? Je vous préviens que je ne le souffrirai pas en public! Tout ce que vous voudrez au dessert,... mais ici ayez plus de tenue politique. Je vous réitère que je m'inquiète peu de ce que l'Assemblée a voté en mon absence; il fallait m'attendre; je veux qu'on me rende mon projet!

— Allons donc!

— C'est vous qui me dites : allons donc ! — Vous ! riposte Deslongrais avec solennité ; — puis levant les yeux au ciel : — O amitié ! — Soit, continua-t-il, je crois vous comprendre, monsieur de Luneau. C'est une scission que vous voulez... Eh bien ! je me sépare de vous !

— Monsieur et ancien Pestel, répond Luneau perdant toute pudeur, au point de parodier un mot du général Cavaignac à Ledru-Rollin, je ne sais pas trop quel est celui de nous deux qui a le droit de dire qu'il se sépare de l'autre.

On comprend quelle a dû être l'agitation de l'Assemblée après un pareil coup de théâtre ; heureusement il n'y avait guère qu'une cinquantaine de membres ; on a été forcé d'attendre qu'il en arrivât d'autres pour continuer la séance. — L'effet était produit. Les Tracy, Combarel, Glais-Bizoin et Isambert lui-même ont essayé de distraire l'attention ; mais en vain ; la scission du parti Pestel occupait seule les esprits. La Chambre a été sur le point de se retirer dans ses bureaux pour en délibérer. Tout le monde allait sortir si M. Vivien, en sa qualité de ministre, n'avait fait sentir à l'Assemblée qu'il était de sa dignité de rester en nombre pour achever de discuter le *budget des travaux publics*.

Avant la fin de la séance, Deslongrais et Besnard ont fait des propositions à M. Boulatignier ; ils lui ont donné avec une entière franchise tous les détails qu'il pouvait désirer sur la carte de Pestel, et ils ont présenté un amendement avec lui.

28 novembre.

Interpellation de M. Bixio sur les affaires de Rome. — Budget de la guerre. — Le grand Lebreton.

— Allons, sortons, disait Xavier Durrieu à son ami Mazuline, avec lequel il a récemment contracté une alliance, vous voyez bien qu'on interpelle sans moi ; nous n'avons plus rien à faire ici !

Comme Mazuline s'obstinait à rester, Xavier Durrieu lui a déclaré qu'il le considérait comme un blanc ; et il est sorti tout seul, pour ne point éprouver l'humiliation de voir l'Assemblée écouter attentivement un orateur qui n'appartient seulement pas au comité des affaires étrangères, et qui se permet d'adresser au gouvernement des questions que le rédacteur du *Courrier français* a seul le droit de poser.

Xavier Durrieu savait fort bien que s'il était resté il n'aurait pas été maître de lui ; il se connaît et il a pris le parti de s'en aller pour échapper à sa propre violence. On ne saurait trop le féliciter de cette détermination, mais il n'en est pas moins vrai que si les représentants se prennent ainsi le uns aux autres leur spécialité, la politique

générale en souffrira. A quoi sert, par exemple, à Xavier Durrieu d'avoir appris plusieurs langues, de connaître particulièrement la géographie, d'entretenir des correspondances coûteuses avec l'étranger, et de s'être mis à grands frais au courant de tous les secrets de la diplomatie européenne, puisque M. Bixio marche sur ses brisées et se mêle de faire des interpellations relativement à l'Italie?

Notez bien que l'Italie est la propriété personnelle de Xavier Durrieu, que toutes les personnes qui le rencontrent pour la première fois le prennent pour un réfugié napolitain; rien qu'à sa façon de manger le macaroni, on ne peut s'empêcher de dire: Voilà un monsieur qui a l'air très au fait de la question italienne! N'oubliez pas surtout que depuis cinq mois Xavier Durrieu ne demande pour passer les Alpes qu'une patrouille de dix hommes qu'on s'obstine à lui refuser, quoiqu'il offre d'en être le caporal. Eh bien! quelle a été jusqu'à présent la conduite du gouvernement et celle de M. Bastide surtout vis-à-vis de M. Durrieu? On a toujours répondu à Xavier Durrieu par un silence dont Germain Sarrut a été indigné, et que le *Courrier français*, journal encore peu lu en France, mais traduit dans toutes les langues étrangères, n'a pu supporter patiemment. Aujourd'hui le gouvernement a mis le comble aux injures dont il abreuve Xavier Durrieu. Il est monté à la tribune pour offrir à M. Bixio toutes les explications qu'il désirait.

Si c'est en humiliant ainsi Xavier Durrieu devant ses abonnés qu'on espère obtenir les faveurs de son journal, je crois que l'on se trompe. Xavier Durrieu, en sortant sans Mazuline, a murmuré qu'il savait ce qu'il lui restait à faire. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le *Courrier français* empêchât demain les 3,500 hommes, qui font voile depuis hier vers Civita-Vecchia, de quitter Marseille aujourd'hui; ou bien si le *Courrier français* ne peut pas s'opposer à leur départ, il leur suscitera une tempête effroyable, grâce aux liaisons particulières qu'il entretient avec le mistral, l'un de ses correspondants diplomatiques dans la Méditerranée.

Voilà ce que l'on aura gagné à traiter Xavier Durrieu aussi cavalièrement que le général Cavaignac l'a fait dans cette séance, en répondant avec complaisance à l'interpellation de M. Bixio; en annonçant qu'il avait envoyé une division sur la côte d'Italie, sans consulter auparavant le *Courrier français* pour savoir de lui au juste ce qui se passait à Rome, et en promettant de répondre avec plus de détails encore, jeudi prochain, à des questions qui ne lui ont pas été adressées par Xavier Durrieu. Il n'y a qu'une chose à dire à l'excuse du gouvernement, c'est que Xavier Durrieu avait quitté l'Assemblée pendant le discours de M. Bixio, et

que sans doute en la présence du *Courrier français* le général Cavaignac n'aurait point osé révéler la mission donnée à notre division d'aborder à Civita-Vecchia et de protéger le pape, qui va, dit-on, quitter Rome et venir en France bénir la candidature du général Cavaignac. — Electeurs, attendez-le sous l'Orme!...

Pour terminer la séance d'une façon un peu belliqueuse, le général Lebreton, orateur de six pieds de haut, s'est présenté avec son adorable

crânerie de tambour-major. C'est le budget du *ministre de la guerre* qui lui a fourni l'occasion d'adresser quelques observations bien dures au *petit* Lamoricière sur la nomination récente d'un général de brigade qui n'a que neuf mois du grade de colonel.— Et moi, s'écrie le fameux Lebreton, je restai colonel quatorze ans, malgré ma taille! Les grands mouvements de bras et le tour de hanche de l'orateur donnent à son discours beaucoup de rapport avec les évolutions de canne. S'il y avait eu là des tapins, ils auraient exécuté un roulement. D'ailleurs le général Lebreton a fort avantageusement remplacé les RRRA et les FLA. — Cette éloquence n'a qu'un tort, c'est d'être trop bruyante. Aussi comprend-on que les tambours, par égard pour les oreilles, aillent ordinairement s'exercer sous les arches du pont de la Concorde.

29 novembre.

Interpellation du citoyen Joly relativement à l'Espagne — Le budget de la marine.

M. Joly, de Toulouse, ancien proconsul, est un des représentants les plus sublimes que l'Assemblée nationale renferme dans son sein. Il appartient à cette race de mortels imposants qui éternuent comme Jupiter, et qui prennent pour se moucher les poses les plus célèbres dans l'histoire de la première révolution. A voir la noblesse avec laquelle l'orateur Joly tire son mouchoir de sa poche au milieu d'une période, et l'approche de son honorable nez par un geste que ne désavoueraient pas les meilleurs maîtres de ballet, on est tenté de s'écrier : — N'est-ce pas M. Mauguin lui-même que nous avons le bonheur de retrouver? — Il est en effet permis de s'y tromper. Les deux personnages sont égaux en solennité; ils ont tous les deux conservé la grande tradition de l'ancienne interpellation française, qui s'exécutait comme une entrée de chaconne, avec les trois gestes consacrés :

1° Les bras en croix pour peindre l'indignation;

2° Le sourire amer — propre à faire monter le rouge de la honte au front des gouvernements, et qu'on obtient par le sacrifice de quelques dents dont l'absence permet de faire descendre le coin de la lèvre inférieure jusqu'à l'extrémité du menton;

3° Le soubresaut oratoire, vulgairement connu sous le nom de *coup de la fin*, auquel il est impossible que les auditeurs même les plus indifférents résistent, si l'orateur sait faire trembler convenablement son bras gauche tandis qu'il poignarde devant lui le vide avec le bras droit, feignant d'éprouver un trouble qui doit passer pour le comble de l'émotion.

Aucune des personnes qui ont contemplé le citoyen Joly à la tribune ne sera donc étonnée qu'on désigne ordinairement cet orateur sous le nom de *nouveau Mauguin*. D'ailleurs MM. Joly et Mauguin ont étudié ensemble, ils ont suivi le même cours d'interpellations; c'est, nous dit-on, M. Joly qui a donné des répétitions à Xavier Durrieu. Le citoyen Joly est un véritable professeur; il ne tiendrait qu'à lui d'ouvrir une classe du soir et de former des élèves en vingt-quatre leçons. La grande beauté des attitudes chez cet orateur et la pompe du débit sont des qualités naturelles qu'aucun autre ne possède au même degré. Ce vient de ce que M. Joly les a pour ainsi dire *de naissance*.

Il est bon de savoir que notre fameux interpellateur fut

Ybars, pays très-voisin de Toulouse et peuplé de tragédies. C'est là que, dès son bas âge, M. Joly acquit cette solennité de confident du Théâtre-Français, qui n'a fait que s'accroître depuis. Vivant ainsi au milieu des tragédies, il en prit les habitudes ; il suivait aux champs les tirades qui allaient paître; bref, la famille des faux *Smerdis*, à laquelle il avait été confié, se souvient encore qu'on l'avait surnommé le petit Théramène. Les vieilles tragédies du pays se plaisent à le raconter aux voyageurs qui traversent le village.

C'est la tribune française qui recueille aujourd'hui le fruit de la première éducation de M. Joly. Le répertoire de Campistron, s'il vivait encore, aurait quelque droit de s'en montrer glorieux. Il est de fait que M. Joly, demandant au gouvernement quelle politique il entend suivre en Espagne, ne nous a pas paru moins noble que le prince Thésée dans le costume de la création du rôle, — c'est-à-dire avec un casque en plumes et une cuirasse d'osier. — Ce qui achève de faire de l'orateur Joly l'idéal du tragédien de naissance, c'est qu'il prend des temps, mange ses mots et dissimule l'absence d'organe par une pantomime animée.

M. Joly était à peine rentré dans la coulisse, que le ministre des affaires étrangères s'est avancé jusque sur le trou du souffleur, et a ainsi nommé l'auteur d'une façon fort spirituelle et cependant très-raisonnable : « Messieurs, notre politique en Espagne est de n'en point avoir. C'est la seule qu'on puisse suivre utilement dans ce pays. »

Sur quoi on a baissé un rideau de manœuvre qui représentait l'ordre du jour. Ensuite la discussion a pris le large, et est allée jeter l'ancre pendant le reste de la séance dans le budget de la marine.

30 novembre.

Explications sur l'expédition en Italie.

L'affaire d'Italie revient. Elle nous a procuré Me Favre, qui n'a pas cru qu'on pût s'expliquer amicalement sans lui. Quand nous saurons à quelle opinion Me Favre appartient définitivement nous ne manquerons point de conseiller à l'opinion adverse de faire ses efforts pour se l'attacher. On penchait à croire aujourd'hui que Me Favre était devenu légitimiste. Conséquence toute naturelle du bonapartisme exalté auquel il a été en proie ces jours derniers. — C'est aussi un motif d'espérer qu'il pourrait bien redevenir montagnard avant la fin de la semaine. Quel plus bel emploi faire d'un talent également désagréable à toutes les causes qu'il sert ? — Ce personnage, dont Me Favre est le type, avait

jusqu'à présent manqué à nos assemblées législatives. Pour peu qu'on examine l'histoire parlementaire de ces dernières années, on reconnaîtra qu'il a presque toujours fallu six mois aux hommes politiques les plus zélés pour changer de couleur. M. Guizot et tant d'autres qu'on appela si souvent *caméléons* n'étaient que des lézards à côté de Me Favre.

Me Fabre a donc pensé qu'il serait de sa dignité de donner quelques gages aux républicains de *la légitimité*;—c'est ainsi que certains partisans du *citoyen* Henri V s'intitulent; — et sous le prétexte de montrer l'indépendance absolue de son beau caractère il a contracté presque publiquement une alliance avec le *citoyen* Larochejacquelein qui est, comme on sait, le principal chef des républicains de *la légitimité*. Les avances de Me Favre ont été très-bien reçues. Le premier soin de son nouveau parti,— toujours si habile à se servir des talents nuisibles — a été d'employer immédiatement Me Favre contre le gouvernement qu'il est bon de détruire sans prendre sur soi l'odieux du fait. On n'imaginerait jamais tout ce que Me Favre a trouvé sur ce thème en apparence si simple : — Pourquoi le gouvernement s'est-il permis de faire embarquer une division à Marseille, de sa propre autorité?—Dites-lui pourquoi!... a ajouté M. Larochejacquelein.— Pourquoi?... a tonné Ledru-Rollin en montrant le poing. — Parce que... messieurs, a répondu presque ironiquement le général Cavaignac.

Après ce discours, généralement goûté, et auquel *Dufaurus Nasica* a joint quelques heureux accents, une pluie de projets d'ordre du jour est tombée sur le bureau : les uns en trois lignes, quelques-uns en un ou deux volumes. On a remarqué surtout celui de M. Montreuil, qu'un bon sentiment avait dicté à coup sûr, mais qui contenait toute l'histoire du Bas-Empire, et celle de l'Italie moderne depuis François Ier jusqu'à nos jours. Cet ordre du jour, quoique plein d'intérêt, a paru un peu long. On s'est livré contre lui à un débat de priorité dont le tumulte a permis au citoyen Taschereau, orateur d'orage, de s'élancer à la tribune. Mais M. Taschereau n'est éloquent qu'au milieu du bruit; il appartient à cette famille d'improvisateurs dont M. Ernest Girardin fait partie à juste titre, qui ne peuvent point résister au silence. Dès qu'on les écoute, ils se taisent. — L'estime qu'on a pour M. Taschereau est si grande, que l'Assemblée a fait mine de vouloir l'entendre; aussitôt M. Taschereau est descendu, et a déposé son discours dans l'urne, sous forme de bulletin blanc en faveur d'un ordre du jour qui donne presque raison — mais en trois lignes — au gouvernement contre Me Favre et ses amis, auxquels l'intraitable avocat prouvera demain son impartialité en leur mordant les jambes.

1er décembre.

Budget de la marine et des colonies. — M. Mathieu Louisy.

Le budget de la marine et des colonies a produit un représentant noir nommé Mathieu Louisy, qu'il faut bien se garder de confondre avec le citoyen Mazuline, qui peut passer à juste titre pour le modèle des bons nègres, ainsi que nous le prouverons tout à l'heure. Parlons de Mathieu Louisy. Celui-là croit avoir à se plaindre des blancs, et s'il

faut qu'il exprime franchement son opinion : bon maître à li lui semble une race bien cruelle.— C'est ce qu'il a entrepris de démontrer en trois points, ainsi que pourrait le faire un avocat d'une entière blancheur. Pendant ce discours il y avait dans l'Assemblée un homme qui ne se sentait point de joie. Cet homme est avantageusement connu au Congo, et il a été doué par la nature de toutes les qualités qui lui permettaient d'espérer une autre couleur que la sienne, car il a le malheur d'être blanc malgré les efforts qu'il a faits depuis sa jeunesse pour se noircir. Cet homme, vous l'avez nommé : c'est M. Isambert.

— Voui, petits béqués, s'est écrié Mathieu Louisy, créoles, méchantes gens à pauvres noirs, créoles manger noir rôti, dites ça si c'est pas vrai, mamselle?

A cette interrogation, l'honorable Isambert s'est mis à fondre en larmes :

— Mon bon frère, toi pas confondre, a-t-il répondu en sanglottant, moi petit béqué à toi; toi prendre rigoise pour battre sur mon dos; tiens, voilà rigoise, mon bon ami Congo; battez, mamselle, battez plus fort. Moi vouloir manger manioc et donner pain blan à li, ô mon petit cher ami, toi donc pas connaître Isambert, bon maître à li?

— Monsieur et cher collègue, riposta à ces mots l'orateur Mathieu Louisy, je fais en votre faveur une honorable exception, mais vous me permettrez d'ajouter que le reste des blancs ne mérite point la peine d'être nommé. La couleur de vos opinions vous range de mon avis.

A ces mots flatteurs M. Isambert se précipita vers l'orateur qui descendait de la tribune pour regagner son banc, et il se mit à le suivre à cloche-pied en affectant de marcher péniblement comme un esclave chargé de chaînes et qui porterait les plus lourds fardeaux.

Revenons maintenant au bon Mazuline. J'ose dire que ce représentant ne professe point pour la race blanche autant de prévention que son confrère de la Martinique. Il est bon qu'on connaisse la fidélité et le dévouement dont M. Mazuline est un exemple que tous les valets de chambre devraient imiter. M. Mazuline, avant d'être nommé représentant des colonies, était au service du général Pernetty, qui le considérait depuis longtemps comme un ami plutôt que comme un domestique. Eh bien, Mazuline, malgré l'honneur patriotique que ses compatriotes lui ont fait, n'a point voulu renoncer au plaisir de vivre avec son maître. — M. Mazuline, lui dit le général, il est inconvenant que vous continuiez à brosser les habits. Maintenant que vous êtes législateur, vous serez trop occupé pour soigner les appartements; d'ailleurs, je ne puis pas tolérer qu'on vous voie manger à l'office. Il faut absolument que je vous renvoie afin de pouvoir dorénavant vous témoigner en public le respect que votre nouvelle position m'impose. Sortez.

— Jamais! répondit Mazuline; je ne vous quitterai pas, car je ne suis pas certain d'être représentant toute ma vie; mais je suis assuré de de ne point retrouver un aussi bon maître. — Comment le général Pernetty aurait-il résisté à une pareille tendresse? Aussi s'empressa-t-il d'ouvrir les bras au bon noir. Mazuline, poussant le dévouement jusqu'au bout, feignit de croire que son maître voulait se débarrasser de son habit, et se mit en devoir de tirer les manches. Il est bien consolant de pouvoir citer un pareil trait au moment où M. Mathieu Louisy descend de la tribune.

Après la révision du budget de la marine et des colonies, on a apporté un grand tableau et de la craie; puis quand presque tout le monde a été sorti, on a commencé la classe de mathématiques. Les opérations

exigeant le plus grand silence, les orateurs avaient mis des chaussons de lisière pour monter à la tribune et poser leurs chiffres; — pendant ce temps, les forts élèves faisaient la preuve sur le tableau. — C'est alors que le général Cavaignac est tout à coup venu lire une dépêche télégraphique qui annonce au gouvernement que le pape s'est enfui de Rome et s'est embarqué sur le *Ténare* pour venir en France. — Belle réclame!

A ces mots, le budget des finances lui-même perdait son intérêt.

2 décembre.

Le budget du ministère des finances.

Il ne nous a pas été trop désagréable de voir le ministre, qui fait son état de prêcher l'économie, aux prises à son tour avec des orateurs connus pour couper les liards en quatre.—Le *budget des finances* n'a point échappé à M. Bineau. —Ce farouche rapporteur attendait le ministre au coin de la tribune; dès que M. Trouvé-Chauvel est entré dans le petit bois de la discussion, fort solitaire aujourd'hui, parce que l'Assemblée avait profité du grand intérêt qu'excitait la séance pour ne point venir, M. Bineau s'est élancé du fourré et s'est jeté à la bride du budget. La bête prise de peur a bronché, et le cavalier a failli tomber. — Alors Bineau, mettant un discours sous la gorge du pauvre ministre, s'est écrié d'une voix terrible : — Des réductions ou la vie? — M. Trouvé-Chauvel était pâle comme un mort. C'est un petit financier qui n'est pas crâne du tout, et qu'on croirait incapable de résister au milieu d'un bois à un homme aussi bien armé que le farouche Bineau. D'ailleurs ce Bineau est la terreur du pays; sa tête a été mise à prix plus d'une fois dans les budgets voisins; on répète avec épouvante les histoires qui courent sur son compte: celle surtout du crédit particulier qu'il arrêta tout seul sur la grande route et dont il s'empara malgré la résistance des trois ministres qui l'escortaient. Ensuite la physionomie de Bineau est épouvantable : il est couvert de peaux de réduction, il porte un grand bonnet taillé dans des rognures de budget, et il s'est fait une arme terrible avec le tibia de l'un des chapitres qu'il a égorgés.

On comprend que la rencontre d'un pareil orateur soit bien faite pour inspirer quelque défiance à un ministre que sa spécialité ne prédispose pas aux idées belliqueuses et qui voyage portant sa fortune en croupe. Cependant tel est le sentiment de la propriété, même chez les êtres pusillanimes, que M. Trouvé-Chauvel, plutôt que de se laisser dé-

pouiller par le cruel Bineau, a saisi sa valise, et faute d'avoir une autre arme sous la main, s'est mis à en asséner de grands coups sur la tête de son ennemi. La peur et son amour pour sa caisse doublaient les forces de M. Trouvé-Chauvel ; c'est en vain que Bineau faisait tournoyer sa massue, la valise à moitié vide frappait comme un fléau, et l'assommait insensiblement. Enfin, après un combat très-violent, M. Bineau est tombé évanoui; M. Trouvé-Chauvel a profité de la victoire qu'il venait de remporter pour s'enfuir à toute bride. — Ce n'est qu'à quelques heures de là que des gendarmes de la commission des finances, qui faisaient une ronde à la fin de la séance, ont trouvé M. Bineau étendu sans connaissance et l'ont emporté. Quant à M. Trouvé-Chauvel, dans sa joie d'avoir conservé ses *payeurs*, il n'a pas même songé à faire sa déposition sur le bureau de l'Assemblée.

4 décembre.

Budget du ministère des finances. — Bineau et le hêtre Maissiat.

Le sauvage Bineau s'apercevant que la France jouit encore d'un reste de civilisation qui ne permet pas aux orateurs de sortir complétement nus de leurs antres pour intervenir à coups de massue dans les discussions, et aller sans port d'armes à la chasse des réductions dont ils se nourrissent, s'est déguisé aujourd'hui en bûcheron. Il est arrivé

à la tribune la cognée sur l'épaule, et il a dit à l'Assemblée qu'il était un pauvre bûcheron qui cherchait de l'ouvrage. — N'avez-vous pas, mes bons messieurs, quelques petites forêts à abattre? Parlez, faites-vous servir, voici le bûcheron Bineau ! qu'on me présente des chênes,

des hêtres et de gros arbres de toute espèce; pan, pan, pan! je les mets à bas. On m'a dit qu'il restait encore dans ce pays-ci quelques futaies, derniers vestiges du despotisme de l'ancien règne, et plusieurs bois de l'Etat qui cachent le soleil aux honnêtes gens.... Pan, pan, pan! je viens les détruire. Je taille, je coupe, je cogne, j'abats, je démolis les forêts et je fais des fagots avec, au plus juste prix... et pan, pan, pan! nous vendrons le bois pour servir la rente ; nous allumerons de grands feux de racines, nous nous chaufferons autour, et pan, pan, pan! Quand tout sera brûlé et qu'il ne restera plus que des broussailles sur toute la surface du pays, nous battrons la semelle pour nous réchauffer; nous nous creuserons des huttes souterraines au lieu d'élever des maisons de charpente; nous remplacerons les navires, dont les mâts m'ont toujours paru la plus insupportable des prodigalités, par des chaloupes d'esquimaux faites de peaux de morses et d'arêtes de gros poissons ; nous en reviendrons plus promptement à l'état de nature et d'industrie primitive qui est le rêve que je poursuis à travers les décombres des bibliothèques et des objets d'art concassés... Pan, pan, pan! où sont les arbres? et flan, et flan! je tape partout, je ne respecte rien, je suis un bûcheron sauvage, le terrible Bineau des bois!

Disant cela, l'orateur commençait à fendre la tribune à tour de bras, et déjà même il cognait à tort et à travers dans les jambes du petit père président Marrast qu'il prenait pour des jambes de hêtre.

Alors le petit père Marrast, si connu par ses saillies, s'est écrié : — Ménagez mes cotterets, monsieur Bineau! — Sur quoi l'Assemblée n'a pu s'empêcher de dire : — Mon Dieu que notre président a d'esprit, mon Dieu qu'il est Pompadour et gris-pommelé! un amour joufflu de Watteau, dans une culotte de Richelieu! l'aimable homme, le spirituel seigneur! c'est le dernier de nos jansénistes! — Janséniste nous paraît un éloge assez nouveau.

Cependant le bûcheron s'était arrêté; M. Maissiat s'est aussitôt précipité sur lui et lui a arraché sa cognée; puis, afin de le ramener à des sentiments tendres, il lui a adressé un discours poétique que nous n'aurions point attendu dans la discussion du budget des finances.

— O homme farouche! a déclamé M. Maissiat en s'accompagnant sur une flûte à trois trous : *Tytire, tu patulæ recubans sub tegmine fagi...*

— Fagots! fit M. Bineau.

— Quand la nature est reverdie, quand l'hirondelle est de retour, n'aimons-nous pas tous, ô bûcherons! à revoir notre Normandie?... Des dépouilles de nos bois l'automne avait jonché la terre... un

Le terrible BINEAU des bois

inspecteur seul, à pas lents, parcourait une fois encore le bois cher à ses premiers ans... Respectons les bois, cher Bineau, c'est moi qui vous en prie ; ils sont pleins de rossignols! Voudriez-vous priver de leur asile solitaire ces petits chanteurs de la feuillée? Quoi! ils sont pères et mères, ils ont des petites familles à nourrir! que vous ont-ils donc fait, les pauvres enfants des rossignols, pour que vous les veuillez chasser de leur nid? O Bineau! je vois une grosse larme rouler dans vos yeux, je vous ai pris par le sentiment de la paternité, vous êtes attendri! J'ajoute un dernier mot : c'est le poëme de Delille sur les jardins, et la traduction en discours libre des *Georgiques de Virgile* : — Est-il bien possible qu'on songe à faire du mal aux arbres? les arbres sont nos frères aussi! des frères muets qui supportent l'intempérie des saisons pour nous en défendre. Ils ne font pas d'émeute ceux-là! Voyez comme ils s'aiment, comme ils poussent tendrement à côté les uns des autres sans avoir jamais de querelles! Chers amis, je viens vous sauver, je veux vous faire un rempart de mon corps. Sombres forêts! épais ombrages! futaies et baliveaux, c'est Maissiat, votre ami Maissiat qui voudrait être un chêne comme vous, c'est Maissiat qui demande grâce pour les conservateurs et les inspecteurs des bois de l'État.

En parlant ainsi, M. Maissiat agitait ses bras comme des branches de saule pleureur, et sa voix produisait ce bruit plaintif que rend sous le vent le feuillage du tremble. L'éloquent Maissiat ressemblait à un peuplier. L'Assemblée n'a point résisté à ses accents ; on a saisi Bineau et on l'a attaché à un tronc d'arbre avec les lianes pendant le reste de la séance.

Une députation des forêts de l'Etat, qui attendait l'honorable représentant Maissiat à la porte pour le remercier, s'est précipitée dans ses bras quand il est sorti. M. Marrast ayant été témoin de ce spectacle attendrissant, a prié la députation de rester dans son jardin jusqu'à la nouvelle saison pour lui donner un peu d'ombrage. Malheureusement ces excellents arbres étaient obligés de retourner à Fontainebleau ; — mais ils ont laissé à Paris M. Maissiat, qui aura certainement des feuilles au printemps prochain. C'est le moins que la nature reconnaissante puisse faire pour lui.

5 décembre.

Election des vice-présidents. — Traitement du haut personnel administratif. — Budget de la Légion-d'honneur.

A en juger par le temps qu'ils passaient dans leurs bureaux, on a deviné que les représentants y faisaient quelque chose de très-sérieux. En effet, ils juraient de s'abstenir au nombre de quatre-vingts afin de rendre nul le résultat d'un scrutin. Cette conduite, véritablement parlementaire, honorera dans l'histoire la réunion de la rue de Poitiers, qui s'est ainsi vengée de ne pas pouvoir obtenir un vice-président de son choix. Il serait bien difficile de faire un plus bel emploi de son infime minorité. Après le dépouillement du vote, M. Thiers s'est approché du prince pour lui demander s'il était content et satisfait. — J'afre pas gombris di tout, a répondu le prince. — Fort bien, prince, c'est un secret d'état que vous connaîtrez plus tard.

Que dire de la séance publique? Toute la comédie s'est jouée dans la coulisse. Afin cependant de garder les convenances, on a feint de reprendre les budgets, et M. Tassel, — celui qui a été surnommé le *Toukan* à cause de sa ressemblance extraordinaire avec ce grand oiseau, — a obtenu une économie de cent francs dans le traitement des chefs de division, — moyennant deux heures entières, — soit onze mille francs environ de discussion, — prix calculé d'après l'allocation que reçoivent les représentants, et la durée des séances.

Il y a eu cependant cinq minutes d'intérêt et de curiosité. Le général Cavaignac a pris la parole pour une communication. Dans l'impatience où chacun est de savoir ce que le pape est devenu, on a fait un profond silence qui a permis au général de dire à peu près... que le gouvernement n'en savait rien.

Quant à Sarrans jeune, en sa qualité d'orateur fraîchement décoré, ce n'est pas sans un sentiment de honte qu'il a vu discuter, dans une assemblée française, le budget de la Légion d'honneur!

Des chevaliers de ma patrie...
. . . . . etc. etc.

6 décembre.

Fin du budget du ministère des finances.

«Allons, tout va bien, profitons de l'absence des représentants pour en finir avec le *budget des finances!*» — M. Lacrosse avait le droit de parler ainsi, puisqu'il présidait; le petit père Marrast lui a cédé ce matin le fauteuil avec une grâce de parfait gentilhomme : — Palsembleu! mon cher, présidez, je vous prie; ces chiffres me fatiguent; j'en deviens absurde, ma petite paole d'honneur! La baronne me disait hier : « Marquis, vous baissez, mon bon, vous sentez le traitant. Pouah!... Faites-vous donc remplacer par quelqu'un de vos inférieurs. Vertubleu! les gens comme vous ne sont pas faits pour mettre éternellement des

réductions aux voix. » — Ayant dit cela, le petit père Marrast a appelé ses gens, aussitôt il est venu quatre grands laquais dansants qui portaient sa robe de chambre et qui la lui ont passée avec la même cérémonie que dans le *Bourgeois gentilhomme*, quand on habille M. Jourdain. Après avoir eu l'honneur d'assister à ce ballet domestique en guise de petit lever, M. Lacrosse s'en est allé ouvrir la séance; son premier soin, afin de la rendre intéressante, a été de chercher tous les moyens imaginables de faire parler le petit nombre de représentants qui s'étaient réunis. Disons à la louange de M. Lacrosse qu'il a bien réussi. Il était à

peine trois heures, qu'il ne restait déjà plus que deux ou trois demi-douzaines de fidèles sur les bancs. C'était le bon moment de procéder au scrutin. M. Lacrosse l'a saisi en marin habitué à prendre le vent, et il a mis aux voix successivement les derniers articles du budget des finances. Il y allait comme un commissaire-priseur en train de s'adjuger à lui-même les objets de la vente. — A cent mille, à deux cent mille francs le chapitre *** — Voyons, messieurs, c'est le dernier.... Personne ne dit mot !... adjugé ! — La discussion n'allait pas tarder à être close, quand il est arrivé une bande de revendeurs de réductions qui se sont mis à enchérir : parmi eux l'on remarquait M. Sauteyra, bien connu par ses accès d'amendement. Une fois que M. Sauteyra et M. Bineau s'en sont mêlés, il y a eu des réductions qui ont monté à des prix fous. — Reste à savoir si les fonctionnaires et employés dont les traitements ont été réduits seront assez riches pour payer le droit de remplir presque gratis les fonctions qui leur ont été adjugées. — Partisans de la stricte économie, réjouissez-vous néanmoins ; les sous-secrétaires d'État seront dorénavant rétribués à Paris à peu près autant que des surnuméraires de première classe à Londres. Mais notez que nous ne perdons pas un fonctionnaire, — sous le prétexte qu'un grand nombre d'employés mal payés, et qui ne font rien, est le véritable luxe de l'administration française !

7 décembre.

Explication du gouvernement avec la Commission des récompenses nationales.

Je recommande aux amateurs, ainsi qu'à toutes personnes forcées par leur malheureuse position d'avoir recours au suffrage universel, le procédé électoral qui vient d'être mis en vogue par les souteneurs de la candidature du *prince Louis*, et notamment par le journal *l'Evénement*, auquel le patronnage de Victor Hugo, et le talent de ses rédacteurs, prêtent une autorité *littéraire*. M. Thiers et ses honorables amis de la rue de Poitiers ont daigné trouver le moyen délicat et spirituel. — Trois jours avant l'élection du président de la république on se procure le relevé des registres d'écrou des prisons de Paris, et l'on publie cet intéressant travail, en disant qu'on le tient de deux membres *indignés* de la commission des récompenses nationales ; que le gouvernement a l'audace de demander des pensions pour tous les *coquins* qui figurent sur la liste ; et enfin que le général Cavaignac a pour amis politiques et pour protégés des repris de justice. — L'*Evénement* entraîné par son

lyrisme naturel s'écrie : « voici les pensionnaires de Tamerlan, chef du pouvoir exécutif. »—C'est par M. Emile de Girardin que le nom de Tamerlan a été décerné au général.—*Le Constitutionnel*, toujours vertueux, ajoute : « la France reculera d'indignation et d'horreur en apprenant que les héros de février sont des repris de justice! Chaque nom de l'infâme liste enlèvera vingt mille voix au général, car ce pays aussi profondément honnête que le sieur Véron lui-même, affectionne la probité. »

Le lendemain de l'intéressante publication, scandale d'un bout à l'autre des départements! Guinard et d'autres condamnés politiques qui sont sortis des prisons de la monarchie pour entrer de plain-pied à la Constituante, somment la commission d'expliquer l'insulte faite à leurs noms; le ministre de l'intérieur, Dufaure, se révolte, au nom de la morale éternelle, contre la calomnie; et enfin le général Cavaignac, l'homme de juin, est forcé de venir, la sueur au front, se défendre publiquement d'être le protecteur, qui sait, le complice de voleurs et d'assassins! — Émotion de l'Assemblée qui s'indigne autant que le ministre, autant que le général lui-même. Réponse de l'important M. Baroche, président de la commission des récompenses nationales, qui jure devant Dieu et devant les hommes, que ni M. Cavaignac ni les ministres n'ont proposé ou connu ce relevé d'écrou que plusieurs journaux, dans une abominable intention, ont donné comme l'état des martyrs auxquels la République doit une pension; — finalement ordre du jour pur et simple, qui met à néant la prétendue liste et la calomnie. — Mais l'élection du président aura lieu dans deux jours, — assez tard pour que la France entière ait eu le temps de prendre Cavaignac en aversion sur la foi des honnêtes feuilles qui l'ont posé en candidat des bagnes; trop tard pour que sa réponse et celle de l'Assemblée fassent justice de la diffamation.—Aussi M. Thiers, qui a voté avec un empressement touchant l'ordre du jour pur et simple, disait-il de sa petite voix de poupée à M. Barrot, au sortir de la séance : Bien joué, mon ami, bien joué!

8 décembre.

Réclamation de Victor Hugo sur le procès-verbal, à l'occasion du journal l'ÉVÈNEMENT. — Retard des malles-poste.

O hommes!

« Comme le jour venait de poindre, un être se présenta à moi, informe et vulgaire : une belle âme sous une enveloppe de savetier. — Gubetta, lui dis-je, c'est sous ce nom que je désigne ce concierge, que demandez-

vous? — Poëte, me répondit-il, je vous apporte vos journaux. — Soit. Aimez Dieu qui est le rayon, et la pensée qui est notre pain quotidien; maintenant sortez, Gubetta, et laissez-moi déguster la noire rosée sortie des flancs de la presse. Simple Gubetta, ces mots ne sont point à la portée. Apprenez, mon ami, que je veux dire ainsi que je vais lire le *Moniteur*. — La porte se referma; l'homme avait disparu. — Me voilà seul avec Dieu en présence de la feuille publique. Je lis. Eh quoi, mon nom a été prononcé dans la séance d'hier! O hommes! il y a un coupable, quel est-il? Je veux savoir si c'est le procès-verbal qui est le coupable, ou si c'est le coupable qui est le procès-verbal! C'est pourquoi je suis monté à cette tribune. »

Ainsi débuta le poëte Victor Hugo au commencement de la séance. Afin d'être plus majestueux, il s'était coiffé d'une auréole en papier doré et il avait eu le soin de se raser les tempes pour agrandir son front. Voyant ainsi le poëte resplendir, l'Assemblée se trouva saisie d'étonnement, et les représentants se dirent les uns aux autres : nous allons entendre un discours de l'Apocalypse, disposons-nous à sortir.

— Arrêtez! s'écria Vacquerie qui les attendait à la porte, on ne passe pas! j'ai les ordres les plus sévères; le premier qui essaie de s'en aller, je le flanque dans les *demi-teintes;* quant à ceux qui se montreront fidèles, je leur offrirai *un porc aux choux*.

Il n'y avait rien à opposer aux raisons de Vacquerie, car il répandait la terreur autour de lui, grâce à un costume de Gobert, — le Napoléon de la Porte-Saint-Martin, — dont il s'était revêtu, et grâce aussi à la longueur de son nez qui complétait la ressemblance extraordinaire qu'il y a entre lui et *le prince*.

— Colonel, s'écrièrent les représentants, puisque vous nous en priez, nous allons reprendre nos places; notre cri de ralliement sera celui de la nature elle-même. Ce n'est pas : Vive la République! que disent le matin au bon Dieu les petits oiseaux, ces républicains ailés; — ils disent: Vive l'amour et les pommes de terre! — tel est le cri par lequel nous accueillerons le grand Victor. Dites-nous, Vacquerie, si nos acclamations lui plairont?

— Je trouve votre projet assez sage, répartit Vacquerie, mais je vous conseille de vous taire pour mieux garder le silence; il serait bon aussi que vous vous prosternassiez la face contre terre dès qu'il élèvera la voix. C'est dans cette attitude que nous avons l'habitude de l'écouter lorsqu'il daigne nous adresser la parole. Nous nous couchons le ventre à terre par respect, et tout le monde s'empresse de nous imiter dans son salon. Le dimanche il y a ainsi trente personnes qui forment un véri-

table tapis. C'est dans cette posture qu'on boit la parole des poëtes; tâchons de leur témoigner de cette façon un peu de sympathie pour les dédommager de l'ingratitude de leurs contemporains. Quant à moi, je ne vous ferai point mystère de mon opinion. Je considère Victor comme l'incarnation de la trilogie, et si j'ai pris l'uniforme de la grande armée, c'est à cause des hommages que Napoléon a rendus à notre poëte dans l'île de Sainte-Hélène! Le neveu est venu à moi : — « Benseur, m'a-t-il dit, che feux cirer les pottes de la célèbre Fictor. » — Vous le pouvez, lui ai-je répondu, et même vous acquérez mon estime par cette proposition. — Tel est le motif qui m'a décidé en faveur du prince Louis : « haine vigoureuse du peuple! tendre et profond amour de l'anarchie!... »

— Comment l'entendez vous? murmurèrent les représentants.

— Ah! ajouta Vacquerie, j'ai interverti l'ordre des mots; la devise me paraît plus romantique ainsi; mais cessons de causer : à terre, messieurs, à terre! j'entends le poëte! — Disant cela, Vacquerie s'étendit tout de son long sur le dos.

« O hommes!

Le poëte est un roc, et je crois ressembler à une montagne de granit. Pourquoi a-t-on dit hier que j'étais le rédacteur de l'*Evénement*? Sachez bien que l'*Evénement* est rédigé par trois penseurs qui forment une trilogie. Si j'avais plongé mon front dans les premiers-Paris, je le proclamerais au son des trompettes guerrières. Mais non. L'homme que vous voyez se tient au fond du souterrain de ses pensées. Pourquoi me suis-je prononcé en faveur du prince Louis? — Parce que le siècle avait deux ans lorsque je suis né! Quant à l'*Evénement*, j'y suis absolument étranger. On dira que mon fils en fait l'ornement. O hommes! ce fils est majeur; et depuis quand les pères poëtes répondent-ils de leurs enfants en politique? J'en réponds devant Dieu; cela me suffit; c'est avec lui que je m'expliquerai. Maintenant s'il s'agit du prince Louis, je dirai hardiment qu'aucun de ceux qui me connaissent ne m'accusera d'aspirer au trône. J'ai jugé Napoléon! A mes yeux le prince est un mythe qui représente Tragaldabas. L'*Evénement* poursuit le développement de cette grande pensée. Je ne crains point de prédire que le prince se dispose à régner sous le nom de Tragaldabas Ier! Tel est le sentiment véritablement prophétique des poëtes, que leurs œuvres contiennent l'avenir sous un aspect bouffon! Nous avions prédit l'avénement du prince au dénouement de Tragaldabas à l'aide d'une tête d'âne qui a obtenu un succès dont tout le monde se souvient encore. Nommons Tragaldabas! »

Après avoir prononcé ces mémorables paroles, Victor Hugo s'est gravement reconduit lui-même à sa place, et, pendant le reste de la séance,

il a conservé une attitude très-supérieure à celle qu'on peut attendre d'un simple mortel. Vacquerie a demandé la permission d'entrer pour venir se coucher à ses pieds; mais on la lui a refusée sous le prétexte qu'il n'avait pas le droit d'abîmer l'habit de M. Gobert. — Après le *Tragaldabas* de Victor Hugo, il fallait débiter quelque chose de très-original pour être écouté. Aussi Vézin de Macao et ses amis sont-ils venus demander compte au gouvernement de la licence qu'il a prise de retarder hier le départ des malles-poste pour attendre le compte-rendu de la séance? — Par exemple on leur a ri au nez. — Si cela avait dépendu de Vézin de Macao, et de son élève le petit Fresneau, la réponse du général Cavaignac et l'ordre du jour qui s'en est suivi ne seraient partis de Paris que le lendemain du 10 décembre.

9 décembre.

Les rassemblements de la place Vendôme. — Interpellation du citoyen Joly.

Comme j'allais fort innocemment à la chambre, je tombai tout à coup au milieu d'une douzaine de clubs qui s'étaient emparés de la place Vendôme. — Discussion pour discussion, celle du trottoir pouvait avoir autant d'intérêt que l'autre; je me fis un devoir d'écouter les orateurs. — Le premier auquel je prêtai l'oreille était un grand homme en redingote jaune à brandebourgs, boutonné jusqu'au cou; il avait une cravache à la main, des éperons à tourne-broche, des moustaches en crochet et le chapeau sur le coin de l'oreille. — Voici, me dis-je en moi-même, un personnage dont les opinions ne sont point douteuses. Cette tournure militaire révèle un ancien sergent de ville qui consacre ses talents à la candidature du prince, moyennant une faible rétribution.

Effectivement, l'homme à la redingote jaune avait formé un groupe; il faisait centre, et profitant de ce qu'un certain nombre de jeunes fantassins se pressaient autour de lui avec la naïveté de troubadours encore inexpérimentés, il développait son éloquence. — Quoi, de quoi! mes braves? Contemplons la Colonne! Où sommes-nous ici? au pied de la Colonne. Le vrai *Francès* sent toujours battre son cœur en cet endroit solennel. Le neveu s'est logé en face; il ne m'en faut pas davantage pour connaître ses sentiments.

—Alors, remarqua un interlocuteur, il paraît que s'il demeurait rue Montmartre vous ne voteriez pas pour lui...

Cette observation suffit pour exciter la fureur de la redingote jaune,

qui se mit aussitôt en devoir de répondre à coups de poing. Heureusement, un de ses amis la retint en lui disant à l'oreille : — On t'a donc payé pour taper? — J'ai reçu dix francs. — Est-ce qu'on se bat pour dix francs? à ce prix-là je respecte les opinions, entends-tu, Médée... allons causer ailleurs. — Sur ce, Amédée pirouetta agréablement et s'en alla en lâchant un : *pékin!* qui fit l'admiration des jeunes troubadours.

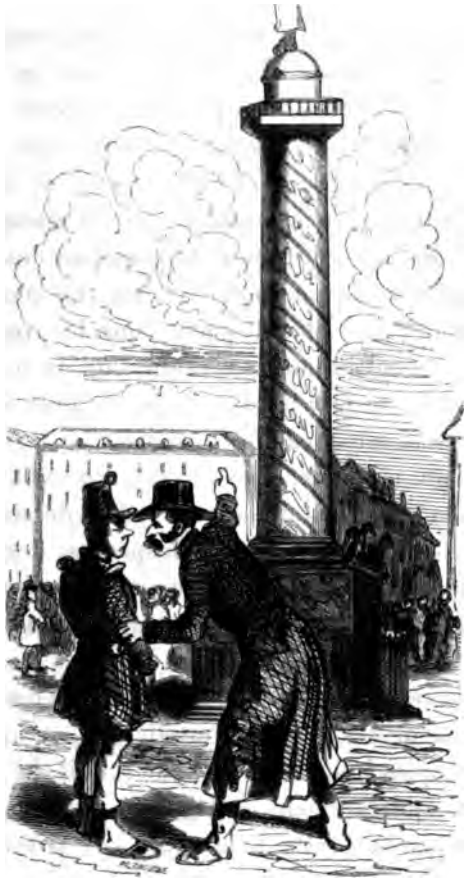

A peine *l'ami de la Colonne* était-il parti, que trois orgues survinrent en hurlant à pleine voix le *Neveu du Petit-Caporal*, chanson nouvelle, autour de laquelle un formidable rassemblement ne tarda pas à se former. On aurait dit que tous les domestiques de Paris s'étaient donné rendez-vous sur la place Vendôme. Chaque couplet excitait l'attendrissement de ces gens de livrée. — Enfin, au dernier couplet, qui se termine ainsi :

A Sainte-Hélène, sur ce rocher sauvage,
Il n'est pas mort le petit caporal ;
Pour le tirer des fers de l'esclavage
. . . . . .
. . . . . .
Napoléon, du haut de l'Empirée,
Toi qui nous tends tes bras trop généreux ;
Pour contenter ton âme éplorée,
Ah! nommons tous, oui, nommons son neveux!

Au dernier couplet, dis-je, un valet de chambre, emporté par son enthousiasme, s'écria : — Oui, c'est le président qu'il nous faut; le vrai président des domestiques! il a promis que toute la cour aurait des voitures et qu'on doublerait les gages. Qu'est-ce que les domestiques demandent? d'être domestiques! il n'y a jamais eu autant de domestiques que sous l'empire ; sans compter que les maîtres leur faisaient des rentes à tous! Moi, je vote pour le président des domestiques.... *A Saint-Hélène, sur ce rocher sauvage*, etc., etc. En avant la musique!

Mais les joueurs d'orgues étaient partis pour le prochain cabaret où ils consommaient avec abandon les six francs qu'on leur donne chaque matin, dans le but honorable de développer le goût de la musique en France, au moyen des romances bonapartistes.

A ce moment, un mouvement extraordinaire se fit dans les groupes. Une voiture s'arrêta au milieu de la foule ; il en descendit trois dames voilées, qui se mirent à distribuer des prospectus, des professions de foi et des bulletins de vote. — Pourriez-vous me dire, honorable invalide de la Colonne, vous qui devez savoir mieux qu'un autre ce qui se passe sur la place, quelles sont ces dames!

— Monsieur, me répondit l'invalide, je crois que c'est la veuve Poniatowski accompagnée de ses deux demoiselles.

Après de plus amples informations, j'ai acquis la certitude que les trois dames voilées appartenaient en légitime courtage à des agents de publicité, réduits par la disette d'annonces à se livrer à la propagande électorale.

Cependant, à la suite des discours, des chansons et des prospectus, messieurs les domestiques, emportés par leur désir de battre les habits, commençaient à épousseter les passants à coups de pieds; je jugeai le moment favorable pour fuir l'enthousiasme de ces braves.

A la chambre on s'occupait d'eux depuis quelque temps déjà.—M. Joly, que la tranquillité de Paris intéresse au plus haut degré, demandait gravement aux ministres de l'intérieur et de la guerre s'ils ne craignaient pas [illegible] troublée par les bonapartistes *d'antichambre*. Les deux

ministres ont supplié M. Joly, et même Ledru-Rollin, d'être sans inquiétude à cet égard, disant, entre autres belles choses, que les domestiques de la place Vendôme étaient moins dangereux que les socialistes! Pour montrer quelle confiance elle a dans l'avenir, l'Assemblée avait d'ailleurs commencé la séance par décider, — nonobstant les objections sournoises du bordelais Howyne qui n'oublie jamais les agréables plaisanteries de ses feuilletons de théâtre du *Courrier de la Gironde*, — par décider, dis-je, qu'elle ferait neuf lois organiques avant de se dissoudre.

11 décembre.

Rapports de pétitions. — Une dixième loi organique à faire!

Il y a eu cependant des représentants assez courageux pour paraître à la tribune. Ce sont ceux dont la profession est de parler dans les *entr'actes*, si l'on peut ainsi s'exprimer : rapporteurs modestes que l'inattention encourage et qui n'osent prendre la parole qu'à la condition de n'être pas écoutés. C'est pour eux surtout que le droit de pétition a été inventé. Sans les pétitions ils garderaient le silence jusqu'à la fin de leur vie parlementaire. Il leur faut un thème innocent, puéril et favorable aux mots inutiles. Les pétitions seules offrent ces agréables sujets de discours perdus. Pas n'est besoin d'imagination, ni de passion, ni même de voix. L'orateur marmotte pendant quelques minutes; il boit s'il a soif et s'en retourne, la messe dite, avec l'entière satisfaction d'avoir justifié sa présence au sein de l'Assemblée nationale. Il arrive souvent que les pétitions réussissent par elles-mêmes au moment où l'on y compte le moins, — les jours où l'on a du temps à perdre et où il faut bien s'amuser de quelque chose. Ces effets de rire se produisaient naguère dans les séances *grasses*; — c'est ainsi qu'on appelait celles du samedi particulièrement consacrées aux pétitions. Nous eûmes de beaux samedis! que sont-ils devenus, et reviendront-ils jamais? O Sarrut! vous qui parliez ces jours-là, vous gardez depuis bien long-temps un morne silence! Vous autres tous, jeune Sarrans; aimable Avond (que la pudeur nous empêche de nommer), et vous aussi Durrieu, vous vous taisez! Hélas! c'est peut-être pour toujours! Vous entendrais-je encore, citoyen Reppelin? je ne l'espère pas. Mais votre souvenir est gravé là. Je ne puis plus vous oublier. Alors que la Constituante sera dissoute depuis long-temps, et que les petits enfants de la génération suivante nous demanderont s'il est bien vrai qu'elle a existé, je leur répondrai en branlant la tête : — Oui, petits enfan[illegible] en ce temps-là le ci-

toyen Reppelin. Je l'ai vu comme je vous vois. Il avait l'extérieur d'un fumiste consultant, et quand il paraissait à la tribune avec son petit habit noir luisant; qu'il regardait fixement le bout de ses pieds en parlant, et grattait avec ses ongles le velours du rebord, on l'aurait pris pour un pédicure en train d'exercer ses fonctions plutôt que pour un orateur.

Qui sait s'ils nous croiront, les petits citoyens à venir, lorsque nous leur raconterons les choses homériques auxquelles nous aurons assisté; lorsque nous leur dirons que la France fut un grand pays indépendant, presque libre et qui occupait en Europe un rang considérable avant que d'être réuni à la Suisse. — O narrations de la véridique histoire, on vous traitera de fables! et nous autres, les témoins des événements qui s'accomplissent aujourd'hui, nous passerons peut-être pour de vieux imposteurs lorsqu'on lira dans nos mémoires d'outre-tombe comment un conquérant, venu de Thurgovie, fut porté en triomphe parce qu'il s'était enfoncé jusqu'au nez le petit chapeau de l'un de ses oncles.

Mais me voici bien loin de la séance; je m'égare à la piste des réflexions secrètes de l'Assemblée, que le solennel scrutin du 10 décembre occupe bien plus que la séance d'aujourd'hui. Avenir, que me veux-tu? Ne vaut-il pas mieux jouir du présent? Le présent d'ailleurs n'est point près de finir, car nos représentants, qui s'en trouvent bien, viennent d'ajouter à leur besogne une dixième loi organique. — Une seule!.. et c'est bien modeste; le citoyen Laurent de l'Ardèche leur en proposait une demi-douzaine pour sa part.

12 decembre.

Décret relatif au mode d'avènement du Président de la Republique.

La grande discussion est maintenant au fond des urnes. Que restait-il à dire? Le vote du pays tient la place des discours; aussi n'a-t-on guère parlé. Les projets de loi s'offraient d'eux-mêmes; mais à mesure qu'ils se présentaient: — à demain; au mois prochain, répondait l'Assemblée qui ne se sentait pas en voix.—D'ajournements en ajournements, l'ordre du jour était épuisé, on s'est heureusement aperçu qu'il était temps de régler l'ordre et la marche... de l'avènement du président, quelques heures avant le dépouillement du scrutin. Une commission; — mais puisque rien ne se passe sans cela, pourquoi n'avoir pas tout simplement fait apporter, conduire et installer le président par une commission, comme un rapport; — une commission, dis-je, a daigné

formuler un projet de cérémonial en huit articles.—Examen des procès-verbaux; serment entre les mains du petit père Marrast; tambours; salves de canon; rien d'oublié. L'Assemblée, dans sa fièvre, aurait voulu pouvoir voter toute la loi d'un coup, et la lecture des articles les uns après les autres la faisait visiblement souffrir.—Croirait-on bien que M. Didier l'Algérien prétendait qu'il fallait attendre l'arrivée des bulletins d'Afrique pour proclamer le président? Aussi son collègue Rancé l'a traité de formaliste.—Maintenant si le président refuse de prêter serment?...—s'il refuse, citoyen Mathieu, l'honorable petit père Marrast lui donnera sa malédiction!—Il ne faut pas que cette difficulté nous arrête; le pays s'est prononcé; pas le moindre moyen de lui cacher sa décision. Retarder la proclamation du vote, ce serait s'en défier ou le blâmer. Allons, puisque vous avez demandé le suffrage universel, et que vous en êtes vous-mêmes issus, jouissez-en cette fois-ci encore; en voici, en voilà...

13 décembre.

Loi sur la contrainte par corps.

Jusqu'à la venue du président de la République, nous n'aurons que des intermèdes. Celui d'aujourd'hui était composé d'une entrée de ballet exécutée par les gardes du commerce; l'Assemblée a trouvé le pas de ces messieurs fort réjouissant, et n'a pas cru pouvoir faire moins pour leur témoigner sa satisfaction que de régler l'exercice de la contrainte par corps, rétablie tout récemment à leur intention.

Dès que cette heureuse nouvelle est parvenue à la Bourse, les fonds ont monté; je le constate avec l'intention de faire connaître les véritables motifs de la hausse que des gens mal informés attribuent souvent à la politique.

Il était difficile d'inaugurer le *nouveau règne* (je parle au figuré) par une loi plus attendrissante que celle de la prise de corps. Le commerce français aurait grand tort de se plaindre dorénavant de la République.

Une aimable confiance s'est manifestée immédiatement dans Paris. — On assure que les usuriers se sont réciproquement offert un pique-nique au banquet d'Anacréon, leur restaurant ordinaire.—Des créances tombées au-dessous de zéro valent à cette heure deux ou trois pour cent. Le prix des lézards empaillés a considérablement augmenté; il s'est fait dans le passage de l'Opéra de grandes affaires en serinettes; enfin nous avons vu passer sur le boulevard un certain nombre de

madaires vivants qu'on conduisait chez les banquiers, qui s'en servent ordinairement comme de menue monnaie pour escompter les lettres de change. — Ce qu'on ne saurait exprimer, c'est la joie des fils de famille. Depuis l'abolition de la prise de corps ces jeunes gens ne trouvaient plus de crédit. L'Assemblée nationale vient de leur rendre la facilité de dévorer leur héritage par avance. Le lansquenet va prendre un nouvel essor. Les quartiers de la Boule-Rouge et de Notre-Dame-de-Lorrette sont illuminés. Tout fait espérer que le chiffre de nos exportations en Belgique doublera. Que l'hiver sévisse maintenant, s'il le veut, le travail ne manquera pas. Voici le capital à la portée de tous ceux qui auront à offrir en garantie le patrimoine de leurs parents, et qui consentiront à recevoir cent écus comptant d'un billet de deux mille livres. Bals, roulettes clandestines, filles de joie, votre avenir est assuré!

Les usuriers prêtent; on vient de rétablir la prise de corps! Telle est la joie des gardes du commerce, qu'ils se préparent eux-mêmes à faire valoir leurs économies, dans l'espérance de s'assurer une clientèle.

Les échos de Clichy se réveillent; les geôliers qui s'étaient faits laboureurs pendant le chômage quittent la charrue. Attention, jeunes gens qui restiez au lit la grasse matinée, attention! le soleil se lève en cette saison avant qu'il ne fasse jour. Vite, sauvez-vous ou par la porte ou par la fenêtre, ou par la cheminée; on vous guette... à vous! à vous! C'est le garde du commerce... il s'est déguisé avec le discours de M. Boudet pour pénétrer jusqu'à vous; les moustaches postiches qu'il

a sous le nez sont faites avec les poils du rapport de M. Durand. Malheureux! vous ne l'avez pas reconnu, vous êtes pris!

Cependant l'Assemblée n'a point à se reprocher d'avoir agi traîtreusement vis-à-vis de ses débiteurs. La ruse est indigne d'elle; elle a prolongé la discussion jusqu'à la fin du jour, et n'a voté qu'après le soleil couché. — Nous avons toute la nuit pour prendre nos précautions.

Je donne la séance entière pour un mot de Me Crémieux à deux républicains d'industrie qui consentaient, disaient-ils, à accepter des places convenables du futur cabinet : — Messieurs, nous n'avons que faire de bonapartistes du lendemain! — Après quoi il est allé voir si la commission, qui a commencé aujourd'hui la révision des procès-verbaux et des votes, s'acquittait consciencieusement de sa besogne.

14 décembre.

Réélection de M. Marrast. — Proposition d'amnistie du citoyen Lagrange.

Vers deux heures, un grand nombre d'hommes d'un aspect fort crâne arrivaient à la grille en se dandinant sur les hanches; ils avaient soin de dissimuler leur linge; ils portaient le chapeau sur le coin de l'oreille ; ils étaient boutonnés jusqu'au menton dans de longues redingotes bleues, autrefois connues sous le nom de redingotes de la Loire. Chacun de ces hommes était, en outre, orné d'un jonc, avec lequel il exécutait des moulinets assez menaçants. — Connais-tu ces messieurs? demandais-je à un jeune bonapartiste, ouvreur de cabriolets, qui criait à tue-tête : — Vive Poléon! vive Poléon! — Mon prince, me répondit l'aimable enfant en tendant la main, ce sont les grognards de la rue de Poitiers! — J'offris deux sous au jeune bonapartiste, ce qui me valut de sa part un : — Merci, mon empereur! dont je ne laissai point que de ressentir involontairement quelque fierté.

C'étaient bien, en effet, les grognards de la rue de Poitiers! Le petit Thiers, entre autres, superbe avec ses favoris à la Poniatowski, qui traversaient les joues pour aboutir à la pointe du nez; le grand Malleville, chamarré depuis l'oreille jusqu'au menton d'une balafre, qui lui donnait un véritable air de bourreau de garnison. — C'est sans doute là, s'écriait-on en le voyant, le fameux tambour-maître de l'ex-trente-deuxième demi-brigade.

Le petit père Marrast a obtenu ainsi une imposante majorité. — Le citoyen Lagrange paraissait croire que l'Assemblée pourrait terminer heureusement la journée en usant de son droit souverain de faire grâce aux transportés de juin ; mais on n'a seulement pas voulu mettre à l'ordre du jour la discussion de l'amnistie.

15 décembre.

Loi sur les Drawbacks.

Vers quatre heures, on s'est occupé de l'importante question des Drawbacks, l'une de celles qui faisaient fuir immédiatement la plus grande partie des membres des anciennes chambres. — Oh! oh! se disait-on à l'époque des Drawbacks, puisqu'il s'agit des Drawbacks, il est temps de sortir. — Et l'on sortait en laissant l'*importante* discussion livrée à l'impartialité de cinq ou six négociants qui votaient les Drawbacks en famille, suivant les petits besoins de leur commerce particulier. Par Drawbacks on entend les *primes à l'exportation*, c'est-à-dire le moyen honnête de permettre à des fabricants zélés de vendre leurs produits à perte sur les marchés étrangers. La haine du Drawback a enfanté la secte des libres échangistes qui fit autrefois un certain bruit dans le monde alors que le calme plat de la politique autorisait les jeunes Léons Fauchers à se procurer une réputation considérable à l'aide de mémoires savants que personne ne lisait. Beaux temps du libre échange et des congrès d'économistes, qu'êtes-vous devenus? Il n'y a plus guère qu'un aubergiste de Bruxelles qui s'en souvienne, celui chez lequel les publicistes sans emploi des diverses parties du monde civilisé tenaient une fois l'an leur Sorbonne d'amateurs.

Si l'aubergiste de Bruxelles avait siégé aujourd'hui dans l'Assemblée, que d'intéressantes choses il aurait pu dire sur les Drawbacks! Le Drawback est sa spécialité. Cet honnête homme a trouvé ce mot si joli, qu'il le met en bouteille et le vend aux étrangers pour de la bière de Louvain, — plus vulgairement connue sous le nom de faro ou pichenet, — qu'on appelle petite ale en Angleterre, — poiret en Picardie — et piquette en France dans les pays de vin sûret. Pichenet, faro, la Louvain, piquette ou Drawback, c'est tout un aux yeux de l'aubergiste de Bruxelles. Il y a au sein de l'Assemblée nationale un grand nombre de politiques qui comprennent Drawback de la même manière. Cela est incontestable; car dès que le Drawback est entré en discussion, beaucoup de représentants ont profité de la circonstance pour aller se rafraîchir et former plusieurs ministères dans la salle des Pas-Perdus. Ces ministères sont du meilleur

goût; et l'intérêt politique est là. — Comme il s'agissait de Drawbacks, le nom du célèbre, de l'étonnant Léon Faucher s'est naturellement présenté dans toutes les combinaisons. A qui pourrait-on décemment offrir le département du commerce, si ce n'est à ce jeune homme vieilli au sein des Drawbacks? Le nommé Léon Faucher a d'ailleurs la physionomie qui convient à un excellent ministre du commerce. Ses cheveux abondants et mêlés, son nez sérieux, ses articles indéchiffrables, et toute sa personne revêche en font le seul homme qui satisfasse l'aubergiste de Bruxelles. Cet aubergiste n'accepterait point un autre ministre que lui. M. Léon Faucher sera le Drouyn de l'Huys du commerce. Dès qu'on l'aura fourré dans le cabinet, il se mettra à filer comme un ver à soie. Ensuite il est bon de remarquer que M. Léon Faucher a des titres à la confiance du parti bonapartiste. C'est à lui que nous devons le système continental; il possède aussi la tradition des idées napoléoniennes, à tel point que, dans son fameux sénatus-consulte, l'empereur a écrit en toutes lettres ces paroles mémorables : « Je recommande particulièrement à mon neveu, lorsqu'il composera son cabinet, de donner le ministère du commerce au jeune Léon Faucher qui est l'homme spécial pour les Drawbacks. » En présence de cette disposition testamentaire, le colonel Dumoulin, le colonel Bonnelier, le colonel Lamerluche, le colonel Maringouin, et tous les autres colonels n'ont plus qu'à s'effacer; du haut des cieux, sa demeure dernière, le

vieux soldat de *Michel et Christine* ne sera content que si l'on place Léon Faucher selon ses vœux. M. Scribe lui-même ne ferait pas un autre choix dans ses vaudevilles.

Pour en revenir à la question des Drawbacks, nous ajouterons que l'Assemblée s'est décidée à donner provision au gouvernement de trois douzièmes sur l'exercice prochain. La France est donc assurée dès à présent de ne pas manquer d'impôts au jour de l'an.

Après ce vote, le colonel Crémieux, en grande tenue de hussard de l'impératrice, s'en est allé déposer quelques fleurs d'immortelles au pied de la colonne Vendôme. La vue d'un uniforme si cher aux âmes sensibles a excité l'enthousiasme d'une bande de petits galopins qui ont accompagné Mᵉ Crémieux, aux cris mille fois répétés de : Vive Poléon! vive Poléon! — O conscience! ô vertu! ô républicanisme de février, vous êtes donc autre chose qu'un vain mot!

16 décembre.

Proposition de M. Dufournel, relative au reboisement.

Regardez M. Dufournel, que nous appellerons, si vous le voulez bien, un socialiste forestier. M. Dufournel ne peut pas supporter la façon dont les arbres sont plantés. Aussi a-t-il fait une proposition en quinconce, qui a pour but de changer les forêts de place, avec des modifications qui en rendraient le parcours plus agréable et qui plairaient au gibier.

Il y a des gens que le socialisme forestier épouvante et qui accusent M. Dufournel d'utopie. Quoi de plus simple cependant? Il suffit, pour mettre à exécution le plan de M. Dufournel de déraciner tous les arbres et de les planter ailleurs. On changerait ainsi, en un clin-d'œil, l'aspect général de la France — à son grand avantage. Rien de plus raisonnable et de plus facile que ce procédé de dé-re-boisement, au dire du comité d'agriculture, dans le sein duquel il a obtenu un succès complet. Or, le comité est presque entièrement composé d'avocats dont la spécialité ne saurait être mise en doute; dès lors, comment se fait-il que l'Assemblée se soit permis de discuter un projet qui a mérité l'approbation des gens compétents.

Une seule chose nous étonne, c'est que M. Dufournel soit le premier à qui soit venue l'heureuse idée d'embellir la nature. Il était cependant bien simple d'imaginer ce projet de déménagement des eaux et forêts. Il suffisait pour cela d'avoir assisté une fois à un changement à vue de l'Opéra. Le socialisme forestier, qui, au premier abord, ressemble à une impossibilité, n'est en réalité que l'enfance de l'art, — aussi bien que l'autre.

Pourquoi donc M. Maissiat s'est-il mis à crier, comme un faune qu'on chasse des bois : — Qu'allez-vous faire? ne me déracinez pas; je n'aurais pas de feuilles au printemps; je suis bien planté là où je suis; qu'on me laisse en repos, ou je suis un bois mort avant d'avoir pris racine autre part!

On connaît M. Maissiat; nous en avons fait la description il y a quelques jours. Ce n'est pas un orateur ordinaire; c'est à coup sûr un ancien hêtre métamorphosé en représentant. Chaque fois qu'on veut toucher aux bois, il semble qu'on lui perce l'écorce, et aussitôt il secoue ses branches sur l'Assemblée avec une indicible mélancolie. — A l'ombre du feuillage de M. Maissiat, la discussion s'est couchée sur l'herbe à la fin de la séance, et la nonchalante s'est si bien trouvée dans cet endroit agreste, qu'elle y va passer la nuit. — Quelque berger matinal la réveillera demain en menant paître son discours.

18 décembre.

Ajournement de la proposition Dufournel. — Discours du hêtre Maissiat.

Promenons-nous encore au milieu des futaies. La journée était belle; une chaleur printanière remplissait l'Assemblée; un doux soleil dardait ses rayons blancs à travers les discours dépouillés, et les orateurs faisaient craquer sous leurs pas les feuilles sèches dont la tribune était jonchée. Ce spectacle de la belle nature semblait remplir d'une émotion indicible l'âme des femmes sentimentales qui occupaient les avant-scènes. Plusieurs d'entre elles se distinguaient par des capottes jaunes, indice des cœurs tendres, et bien des serrements de main se seront échangés au détour des allées de la proposition Dufournel.

Divinités champêtres, faunes, nymphes, dryades et amadryades, et vous aussi, écho des grands bois, redites-nous les églogues que nous avons entendues, redites-nous les plaintes des forêts et les soupirs de M. Maissiat, l'ami des arbres.

Les orateurs s'étaient tous revêtus de leurs feuillages divers, et l'Assemblée, pendant quelques heures, a ressemblé à une vaste pépinière. On aime ces questions forestières sous lesquelles la politique fatiguée se repose un instant près d'une source d'éloquence qui roule avec un doux murmure. Un orateur sauvage qui sort du fourré vient de temps à autre troubler l'eau en s'y désaltérant; mais la fontaine reprend bientôt sa pureté, et le petit père Marrast, assis au-dessus d'elle, peut se mirer dans le cristal de la discussion.

Le premier qu'on a entendu c'est un hêtre, l'orgueil de nos bois, l'aimable Maissiat. Tous ceux qui vont à Montmorency se souviennent de lui. Il est planté sur un monticule d'où il domine les taillis; on le prend pour but des cavalcades, et l'on vient célébrer au pied des dîners agrestes. L'habitude qu'il a des hommes a rendu le hêtre Maissiat familier. On l'a surnommé le Protée, parce qu'il a des arguments de saule et des métaphores de marronnier; quand il secoue sa cime, les jours de vent, il en tombe des glands doux qui ont la saveur de la noisette. — Il appartenait à ce hêtre apprivoisé, plus qu'à aucun autre orateur, d'élever sa voix.

— Oui, chers concitoyens, s'est écrié le hêtre Maissiat, mes pareils et moi nous pourrions avoir avec les villageois d'utiles entretiens, mais nous nous taisons à cause du mal qu'on nous fait. Nous craignons, hélas! d'attirer l'attention sur nous. On nous taille, on nous coupe, on nous abat! Est-ce là, je vous le demande, nous traiter comme des frères? Vous avez proclamé le suffrage universel, et vous n'avez pas même songé à donner aux arbres le droit de voter? Croyez-vous que nous n'en aurions pas fait un aussi bon usage que les autres habitants des campagnes? croyez-vous que nous ayons moins de patriotisme et de discernement que les simples bergers? Quant à moi, si je me décide à agiter aujourd'hui ma cime à cette tribune, c'est parce qu'un grand danger nous menace, c'est parce qu'on veut nous décimer, c'est parce que la désolation est répandue dans les forêts de l'État et que toutes les femelles des bois se lamentent. Vous le savez, cruels, nous ne pouvons pas fuir, nous ne vous offrons aucune résistance; mais craignez le désespoir de pauvres arbres qu'on veut arracher à leurs familles; nous tomberons sur vous pour vous écraser dans notre chute!

Après avoir dit cela, le hêtre Maissiat est rentré dans son écorce et a repris le plus noble silence.

Le citoyen Dufournel, dont il a été question à la précédente séance,— celui qui trouve que les arbres sont mal situés et qu'il faut les abattre tous pour en planter d'autres qui embelliraient la nature à la fin du siècle prochain, — le citoyen Dufournel ne s'est point laissé attendrir par la protestation du hêtre Maissiat. — Allez-vous en bien vite à Montmorency, a-t-il répondu, hêtre Maissiat, sinon je vous mets immédiatement en fagots!

Heureusement quelques tilleuls, deux peupliers et M. Tourret, mi-
re de l'agriculture, qui s'est posé comme un vieux chêne rempli
périence, ont pris le parti du hêtre Maissiat et lui ont fait un rem-
de leurs troncs; quand M. Dufournel a voulu s'approcher, il s'est

piqué aux épines de M. Rondel, qui s'était métamorphosé en buisson de houx; voyant dès lors que tous ces arbres étaient très-méchants, il s'en est allé au comité des finances faire mettre de la charpie sur les égratignures de sa proposition.

Citoyen Charles Rolland, sachez que le crime qui vous remplit d'une légitime horreur est puni! M. le ministre de la justice a fait saisir hier la *Gazette de France* pour délit d'attaques à la République! Cet acte indispensable de rigueur paraîtra peut-être sensiblement tempéré par la suppression violente du comité électoral de la *Solidarité Républicaine*, que M. Dufaure qualifie de club malgré les paroles énergiques que le citoyen Gent prononce à ce sujet sur les gestes de son collègue Joly.

19 décembre.

Proposition d'amnistie du citoyen Lagrange.

Lagrange est un orateur généreux et même chevaleresque, qui a le

tort d'être trop exalté pour les temps dans lesquels nous vivons. Il est

certain que s'il arrivait que jamais la République fût perdue, on la retrouverait au fond du cœur du citoyen Lagrange. Malheureusement ce pur sentiment de patriotisme ne constitue pas à lui tout seul l'éloquence. C'est un spectacle fort singulier et qui offre matière aux réflexions de l'observateur, que l'attitude de l'orateur Lagrange comparée à celle de ses auditeurs. Au moment où la discussion est plongée dans le calme le plus profond; où l'on cherche toutes sortes de prétextes honnêtes pour alimenter la séance; où la moitié des représentants sommeille avec gravité, tandis que les autres charment leur veille par des travaux particuliers, ou bien en pensant à leurs familles qui sont loin d'eux; tandis enfin que l'Assemblée entière est à cent lieues de la politique; que les plus attentifs se livrent à des préoccupations intimes du genre de celle-ci, par exemple : — Qu'est-ce donc que ma femme qui est à Carpentras peut bien faire en ce moment? Au milieu des hallucinations provoquées par une séance émolliente, au milieu des murmures, des promenades, du bruit des conversations particulières, le citoyen Lagrange monte à la tribune.

Il a l'air inspiré, son œil brille, ses cheveux flottent, il appuie sa main sur son cœur comme pour en comprimer les battements, comme pour contenir l'émotion qui le transporte. Les larmes dans les yeux, les larmes dans la voix, haletant, hors de lui, le citoyen Lagrange prononce des paroles entrecoupées; son discours, dès les premiers mots, s'arrête dans sa gorge, se brise sur ses lèvres; il lève les bras au ciel, il invoque Dieu, il invoque les hommes, et tout entier à son transport, il est sur le point de se précipiter sur ses collègues la tête la première. Les huissiers, effrayés, s'apprêtent à le retenir ou à le recevoir.

Alors l'Assemblée se réveille en sursaut. — Qu'est-ce qu'il y a? quoi? d'où vient ce bruit? au feu! à la garde! qu'on batte le rappel! sommes-nous envahis? — Quant au président, il saisit sa sonnette, il se lève tout droit et regarde avec épouvante ce qui se passe au-dessous de lui.

Au-dessous de lui, dans la tribune retentissante, il n'y a que l'orateur Lagrange qui s'épuise, qui s'irrite, qui s'attendrit, qui prie, qui menace et qui, dans son désespoir de n'être point écouté, s'arracherait s'il le pouvait son cœur de la poitrine pour le jeter au milieu de l'Assemblée.

D'autres aiment à rire des discours du pauvre Lagrange; nous l'avouerons sans fausse honte, ce désordre, cette obstination, ce bon cœur nous touchent. Après tout, ce républicain de la veille est un de ceux qui n'ont rien demandé le lendemain. — Que s'il est éperdu au point l'oublier et les mots, et l'heure, et l'Assemblée, il ne faut pas lui en

faire un crime. Ce n'est pas un homme d'Etat, ce n'est point un politique ; comment exiger de lui l'éloquence régulière et les belles convenances parlementaires? On l'a envoyé à l'Assemblée; il y est venu comme il allait aux barricades, enthousiaste et sans haine. La fièvre ne l'a point quitté, et perpétue en lui une ardeur inextinguible. Les avocats et les scrutins ont passé sur son front sans l'attiédir. Une vision l'illumine et l'attire ; sa chère République, enveloppée aux plis du drapeau tricolore, est là qui flambloie devant lui! Fantôme, c'est à toi qu'il parle en phrases inachevées, c'est toi qu'il supplie, c'est toi qu'il prend pour la réalité!

Orateurs de profession, habiles avocats, politiques prévoyants et raisonnables, vous tous qui, pleins de sang-froid, savez faire taire le sentiment au nom de la raison d'Etat, peut-être que le pauvre Lagrange, celui que vous traitez de fou, que vous refusez d'entendre, est mieux inspiré par sa folie que vous par votre sagesse! — Mais aujourd'hui l'Assemblée a voulu se débarrasser une bonne fois d'un discours qui l'importune, elle a confirmé par un ordre du jour son refus éternel, et définitivement laissé le souci ou l'honneur de l'amnistie à une autre souveraineté que la sienne.

Après l'incident, le reste de la séance a été livré aux pétitions dont on se serait bien gardé d'interrompre la lecture, — eu égard au vif intérêt qu'elles méritent et qu'elles inspirent.

20 décembre.

Proclamation du président de la république. — (Dépouillement du scrutin. — Louis Bonaparte, 5,434,226 voix. — Cavaignac. 1,448,107. — Ledru-Rollin, 370,119. — Raspail, 36,920. — Lamartine, 17,910.— Changarnier, 4,790.

Paris n'a pas l'air de se douter du grand bonheur qui lui arrive! Entendez-vous le canon des Invalides? On vient de proclamer le président de la république!

— Monsieur, j'en suis fort aise.

Puis, chacun court à ses affaires.

— Citoyen, nous avons un président!

— Je m'en doutais; la rente a baissé d'un franc.

Point d'autre émotion que celle-là dans la rue. — Jamais avènement, dont l'histoire ait gardé le souvenir, ne fit, à coup sûr, aussi peu de bruit. Où êtes-vous donc, messieurs les bonapartistes? montrez-vous! criez un peu! votre *petit caporal* l'emporte!... On dirait qu'ils rougissent

d'eux-mêmes, et qu'ils se cachent. Il faut leur pardonner un premier mouvement de honte, car il ne durera pas; nous aurons tout à l'heure plus de bonapartistes de la *veille* qu'il n'y aura d'emplois à donner demain. Tout le monde voudra avoir nommé M. Bonaparte; il ne restera plus de voix au général Cavaignac. Mais, dans le premier moment, mon voisin Godiveau, respectable boutiquier, qui est le type de son espèce, s'est cru obligé de me dire, non sans un léger embarras : — Sachez bien, monsieur, que je me suis fait un point d'honneur de donner ma voix à celui qui... que... dans les journées de juin. — Qui est-ce qui vous demande votre secret, citoyen Godiveau? n'étiez-vous pas libre de voter à votre guise? Le suffrage universel a été donné aux républicains du lendemain pour témoigner leur légitime ingratitude. On est Athénien, ou bien on ne l'est pas. Les Français n'ont jamais passé, que je sache, pour des Spartiates.

Mais trève de réflexions philosophiques; je suis un simple narrateur. Voici comment les choses se sont accomplies dans le sein de l'Assemblée. On a fait tout ce qu'on a pu pour obtenir un peu de solennité et l'on y a presque réussi.

D'abord les représentants se sont assis à leurs bancs comme des gens qui vont discuter leur ordre du jour ordinaire ; ils ont fait semblant, avec beaucoup de dignité, et par manière de prouver une liberté d'esprit qui doit être l'apanage des législateurs, ils ont fait semblant, dis-je, de ne pas se préoccuper de ce qui allait se passer; d'attendre la proclamation du président, dont ils étaient tous avertis, notez-le bien, comme le plus simple incident du monde; et enfin de commencer la séance par des dépôts de rapports et des ajournements de projets de loi auxquels ils auraient pris le plus vif intérêt. Ils ont même poussé l'affectation de stoïcisme jusqu'à forcer M. Leremboure de combattre M. Bureaux de Pusy sur le terrain de je ne sais quelle puérile proposition relative aux impressions de l'Assemblée, proposition oubliée depuis longtemps dans les greniers des bureaux, et toute couverte de toiles d'araignées. M. Leremboure avait l'esprit ailleurs, si bien que, malgré tous ses efforts pour garder bonne convenance, il s'est mis, dès sa troisième phrase, à faire la description de l'Ecosse; — à quoi les assistants répondaient par de petits signes d'assentiments comme si l'orateur eût été en plein dans le sujet, et comme s'ils l'eussent écouté attentivement. — Tout cela était charmant de dignité et de présence d'esprit.

Enfin la porte du fond s'ouvre; la commission du scrutin entre avec un noble fracas; M. Leremboure se sauve, et le rapporteur Waldek Rousseau, doué par la nature d'une prestance magistrale ainsi que d'une

voix grave tout à fait propre aux proclamations, fait connaître, en des termes à la fois sévères et affables, le résultat du dépouillement, et propose à l'Assemblée de reconnaître immédiatement le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, en qualité de président de la République. A ce moment-là, soit par l'effet de l'organe de M. Waldek, soit par l'effet de la situation, les cœurs ont battu. Pour mettre le comble à l'émotion, le général Cavaignac monte à la tribune, remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle avait placée en lui, et déclare, avec une simplicité très-héroïque vraiment, qu'il lui remet le pouvoir qu'il tenait d'elle, ainsi que la démission de tous ses ministres; puis il descend, et va s'asseoir à la place qu'il occupait avant d'être dictateur.

Aux transports qui l'ont accompagné, le général Cavaignac a pu se faire illusion pendant quelques minutes, et croire que c'était lui qu'on proclamait président de la république.

On avait tout-à-fait oublié M. Louis Bonaparte.

Il a fallu que M. Marrast ramenât l'attention vers le *lauréat*, en l'invitant à venir prêter, devant Dieu et le peuple français, serment de fidélité à la république.

Le citoyen Charles-Louis-Napoléon Bonaparte s'était préparé dès le matin à la cérémonie; il n'a fait aucune difficulté de répondre avec sa bonne grâce naturelle, que rehaussait un frac noir orné des insignes de grand-croix de la Légion-d'honneur, à l'invitation du président.

Il y a eu alors une très-belle scène. C'est quand les deux présidents ont été proches l'un de l'autre; M. Bonaparte debout à la tribune, et M. Marrast debout au fauteuil d'où il dominait son confrère; le président de la République le bras levé au ciel et disant : « Je le jure! » et le président Marrast recevant le serment avec autant de majesté que s'il était le Père éternel en personne.—Il ne lui a manqué qu'un petit roulement de tonnerre.

Un des beaux souvenirs que M. Marrast gardera encore de cette journée, c'est celui d'avoir eu l'honneur d'accorder la parole au citoyen président de la République, qui n'a point voulu se retirer dans *ses appartements* sans laisser comme gage, à ses anciens collègues, un petit discours très-consolant, dont la péroraison, sous forme de poignée de main donnée au général Cavaignac, qui, dans la première surprise, s'est laissé faire, a paru d'assez bon goût.

Sur ce, M. Thiers s'est penché à l'oreille d'Odilon Barrot pour lui dire : — Cher ami, *notre jeune homme* ne pouvait pas trouver de meilleure *sortie!*

— C'est moi qui l'ai *réglée!*

— Recevez-en mon sincère compliment; votre début promet.

— Quand un homme de ma trempe consent à accepter le fardeau d'un ministère après quinze ans de refus successifs, il y dévoue tout son patriotisme et toute son intelligence.

— Vous êtes superbe!

Cependant le président de la République, ayant terminé ses politesses, faisait mine de s'en aller.—«Accompagnons-le à sa *résidence* suivant les règles du cérémonial! » s'est écrié M. Marrast qui, pendant tout le cours de la séance, n'avait pas perdu de vue un instant l'étiquette. Aussitôt les huissiers se sont mis à la tête du cortége, composé de l'équipage de M. Bonaparte, de voitures de remise, et de cabriolets de régie, dans lesquels deux vice-présidents, quatre secrétaires, et plusieurs représentants étaient montés; quelques curieux de distinction ont suivi à pied, un escadron fermait la marche; les troupes formaient la haie et présentaient les armes; les tambours battaient aux champs; bref il y avait tant d'honneurs disposés tout le long de la route, et les huissiers, qui étaient à pied, marchaient d'un pas si sublime qu'il a fallu plus d'une heure pour se rendre de la chambre à l'Elysée; — juste le temps nécessaire à un convoi de première classe qui va de la Madeleine au Père-Lachaise.

Par exemple, en arrivant à la *résidence*, le cortége n'a pas trouvé une chaise pour s'asseoir; on avait pensé à tout dans le *décret du cérémonial* excepté à meubler la maison; — si bien que notre célèbre Odilon Barrot a été obligé de procéder debout à la formation du cabinet dont il est le chef. — Le tapissier donne pour excuse qu'il ne savait quel genre de siéges offrir à un président de république; qu'un trône eût paru inconvenant, et que les fauteuils étaient bons pour des magistrats subalternes. — Pourquoi n'a-t-il pas mis des pliants qui vont bien partout? ou bien encore pourquoi n'avoir pas, par une attention délicate, fait venir des tabourets de Ham? Louis Bonaparte, qui doit toute sa popularité à ses deux expéditions de jeunesse, aimera sans doute à se rappeler maintenant, qu'il est président, son temps passé naguère en prison. Il est évident que les cinq millions et demi d'électeurs qui l'ont nommé, ont bien moins voulu le récompenser de ses vertus que lui fournir un texte inépuisable de réflexions philosophiques. Autrement la minorité du général Cavaignac ne s'expliquerait pas au point de vue moral; — je ne dis pas politique, M. Thiers, car je sais bien que l'ingratitude est la reconnaissance des bourgeoisies inspirées par les hommes d'Etat tels que vous. — Vous avez pu d'ailleurs mener en toute confiance votre intrigue, ayant bien deviné que le général Cavaignac plus per-

sonnel qu'ambitieux; aussi indécis que loyal; esprit faible et cœur ferme; soldat pris avec armes et bagages dans vos toiles d'araignées, pousserait jusqu'à la fatuité le sentiment du devoir civique, qui se confond, à ses yeux, avec celui de la discipline, et sortirait du pouvoir comme une sentinelle qu'on relève; — plein de rancune dissimulée par point d'honneur, mais incapable de trahison.

21 décembre.

Rapport de pétitions. — Congé de quatre jours.

A l'occasion de l'avènement du président, congé de quatre jours! — Le nouveau ministre de l'instruction publique, M. de Falloux, a même fait espérer aux rhétoriciens de la rue de Poitiers, auxquels il a rendu visite ce matin, que les grandes vacances commenceraient plus tôt qu'on ne s'y attendait. Une fois cette bonne nouvelle répandue dans la classe, il a été impossible d'obtenir un moment d'attention; chacun s'est mis à brocher ses rapports; une demi-douzaine d'orateurs ont fait semblant de venir réciter leurs discours à la tribune; mais c'était par pure formalité, et ces rapporteurs songeaient évidemment bien plus à s'en aller qu'aux pétitions dont ils rendaient compte. Ajoutez que le maître d'études Lacrosse présidait, et que cet excellent marin parvient rarement à obtenir les honneurs du silence dus à son rang. Où donc pouvait être le petit père Marrast qui a tant d'empire sur sa classe? L'aurait-on déjà retenu à l'Elysée? Non, un autre soin l'occupe. Avant que les représentants ne s'en aillent, il y aura une grande distribution de prix à laquelle assisteront les nouvelles autorités; le petit père Marrast, en sa qualité d'ancien membre de l'Université, est chargé du discours latin, et il a passé toute la matinée à le composer :

« Juniores deputati, et seniores aussi!

« Compositiones sunt finitæ; et ego sum contentus et satisfactus vestræ intelligentiæ, vestri devouementi, et exactitudinis cum qua accepistis nummos quinque et viginti quotidie. Hæc exactitudo probat vestrum excellentum cœurum et excellentiam preferentiæ quam vobis electores temoignaverunt quia savabant vos omnes esse homines superiores, et moi aussi. Achevavimus constitutionem et acceptavimus presidentum, fecimus innombrabiles decretos, defecimus omnes projetos gouvernementi provisoiri; nobis nihil restat facere. Familiæ nostræ

nos attendunt; decampamus subito sine discutare leges organicas; ut surpreniamini nostras feminas arrivando.

« Juniones deputati et seniores quoque, pouvetis partire; non vos reteneo; sed post grandos labores sessionis, justum est vobis donare recompensas quas meritaveristis, et distribuare inter vos prœmia ornata laurieri, cum accompagnamento musicæ et roulamento tambourorum.

« A sommeto colonnæ respublica vos regardat, et quandò regardaveritis colonam, omnes pourreritis dicere : fieri sumus *d'être Francès* colonam regardando ! — Talis est vestra superbissima recompensa!

La belle prose latine a le double avantage de frapper agréablement l'oreille de ceux qui ne la comprennent pas et de charmer le cœur des savants pour lesquels l'antiquité n'a point de secrets. Le latin est la véritable langue politique; il est impossible, quand l'instruction sera plus généralement répandue, qu'on ne finisse pas par l'introduire dans les Assemblées délibérantes. C'est à M. de Falloux, le nouveau ministre, qu'il appartient plus qu'à tout autre d'amener cette importante réforme.

22, 23, 24, 25 décembre.

PENDANT LE CONGÉ.

Ministère de : M. Odilon Barrot, justice; Drouyn de Lhuis, affaires étrangères; Falloux, instruction publique; de Malleville, intérieur; Bixio, agriculture; Léon Faucher, travaux publics; général Rulhière, guerre; de Tracy, marine; Passy, finances.

Il avait été convenu que le cabinet profiterait du congé de l'Assemblée pour préparer son programme politique.

Dès le point du jour on commença à rendre au célèbre Odilon Barrot les honneurs dus à son rang. Trois tambours vinrent exécuter un roulement dans son alcôve, et quand il sortit pour se rendre au conseil, il y en eut deux qui marchèrent devant lui ; le troisième prit la queue. A chaque coin de rue on s'arrêtait, et un huissier, avec sa chaîne au cou, s'écriait à voix haute : — Voici le célèbre Odilon Barrot, ministre de la justice! Honneur à Thémis! — C'est ainsi que le cortége arriva à l'Élysée-Bourbon. — Tambours, dit Thémis avec sa majesté naturelle, je suis content de vous. — Puis il écarta d'un geste la multitude et entra dans la salle du conseil. Les ministres se levèrent respectueusement à son approche et lui montrèrent son piédestal qu'on avait préparé pour le recevoir. — Au même instant un massier chargé des attributs lui offrit des balances. — Thémis les accepta gravement, et comme ces marques de déférence l'avaient flatté, une fois qu'il fut établi sur

son socle, les balances à la main, il daigna permettre qu'on ouvrît la séance. — Nous l'avions déjà entr'ouverte un peu en vous attendant, répondirent les ministres; vous plaîrait-il de contresigner la révocation de M. Corne, le procureur-général?

— M. Corne est mon ami, observa Thémis en fronçant le sourcil.

— Nous le savions, dit respectueusement M. de Falloux, mais nous savions aussi que le célèbre Odilon Barrot est au-dessus des faiblesses de l'humanité. Avec votre grosse voix, ô Thémis, avec ce port imposant et monté comme vous l'êtes sur un piédestal, n'aspirez-vous pas à devenir un homme de l'antiquité?

— Tel a été mon but dès ma plus tendre enfance, répondit Thémis.

— Eh bien, homme fort, mortel considérable, consultez un instant le livre de Plutarque, et voyez quelle fut toujours la conduite de vos prédécesseurs. Ils se sont fait un devoir de sacrifier leurs meilleurs amis. Alexandre le Grand lui-même n'a-t-il pas tué dans un banquet Ephestion son plus fidèle capitaine? Nous n'exigeons point de vous que vous plongiez un glaive dans le sein de M. Corne, car cet acte de magnanimité paraîtrait peut-être exagéré pour les temps modernes; mais comment hésiteriez-vous à le destituer, puisque cette destitution vous couvrira de gloire sans lui faire beaucoup de mal.

—Si vous croyez, répondit le célèbre Odilon Barrot, que la révocation de M. Corne doive me couvrir de gloire; c'est bien; je sacrifie mon ami! O Plutarque! toi qui vois le fond du cœur des hommes antiques, je te prends à témoin de mon courage!

— Ce n'est pas tout, grand homme, continua M. de Falloux, permettez à vos humbles collègues de vous témoigner leur vénération en vous proposant de ratifier plusieurs choix antipathiques à vos opinions bien connues.

— Parlez, je sens que je deviens véritablement un héros et que rien ne m'étonnera plus.

— D'abord nous allons confier le commandement de l'armée des Alpes au général Bugeaud.

— Ah mais... Ah mais...

— Oui, interrompit le mélodieux Falloux, je sais ce que vous allez nous objecter : que vous êtes resté pendant dix ans en opposition avec le général du temps que vous déclamiez si bien; que vos antécédents vous imposent des obligations; que vos amis politiques ne vous le pardonneraient pas!...— Quant aux amis, nous nous sommes déjà expliqués à ce sujet, et cela vous a fourni l'occasion de montrer votre beau caractère sous son véritable jour; s'il ne s'agit que des antécédents, à

quoi bon y faire attention? Est-ce qu'il peut encore être question d'antécédents après la révolution? Ne sommes-nous pas tous républicains, autant les uns que les autres; vous, moi, lui, nous? Auriez-vous la faiblesse d'établir des distinctions? Ah! certes, on ne vous accusera pas de cela, célèbre Barrot; car votre présence sur ce piédestal est la meilleure réponse à d'injustes récriminations. Pourquoi donc l'excellent Bugeaud, un général qui vous aime depuis longtemps en secret et que vous adoriez vous-même sans vous en rendre compte, n'obtiendrait-il pas toute votre confiance après que vous avez consenti à former un ministère avec nous, qui fûmes pour la plupart vos adversaires irréconciliables? Ah! vous le saviez bien, célèbre Barrot, le partage des portefeuilles réunit facilement les hommes politiques les plus opposés, et il n'y a pas de conviction qui ne cède au plaisir de posséder le pouvoir. Consultez, je vous prie, Plutarque à ce sujet.

— Si Plutarque l'exige, répondit Thémis, je ne résiste plus; mon but sera toujours de m'égaler aux héros de l'antiquité, ainsi que le prouve ma présence sur ce piédestal! Mais maintenant que j'ai manifesté ma grandeur d'âme, me sera-t-il permis à mon tour de confier des fonctions à quelques-uns de mes amis politiques.

— Jamais, répondit avec enthousiasme M. de Falloux. O grand homme! vous ne voudriez pas nous humilier, vous ne voudriez pas abuser de votre supériorité sur nous, et faire dire dans le public que vous nous opprimez. Ne sommes-nous pas assez écrasés par votre réputation, sans qu'on soupçonne encore, si vous donnez des places à vos amis, que vous nous regardez comme des domestiques? Contentez-vous Thémis, de rester avec vos attributs sur ce piédestal d'où vous dominez. C'est ainsi que vous serez beau comme l'antique!

A ces mots, un roulement de tambours se fit entendre, et le cortége vint chercher Thémis. Satisfait des honneurs qu'on rendait à son rang, le célèbre Odilon Barrot s'en retourna comme il était venu. En chemin il fut rencontré par M. Thiers, qui lui demanda où il allait. — A la postérité! répondit Thémis. — Ça n'est pas loin d'ici, fit le petit homme.

P. S. Pendant ce temps-là on célébrait une grande revue dont le général Changarnier a fait les honneurs avec sa grâce naturelle. — Le citoyen président de la République, que tout le monde cherchait des yeux, s'était affublé d'un uniforme de fantaisie qui l'a empêché d'être reconnu.

26 décembre.

Programme du nouveau ministère — Interpellation de Ledru-Rollin sur le double commandement du général Changarnier.

Vers deux heures, quand l'assemblée a été réunie, un huissier a ouvert la porte à deux battants en criant : — Messieurs ! le manifeste ! — (le ministère a donné ce nom de manifeste à son programme politique, afin de le rendre plus imposant).— Le manifeste est donc entré d'un air à la fois majestueux et affable, et il a reçu sur son passage tous les honneurs dus à son rang. Il était d'ailleurs fort bien mis, ainsi qu'il convient à un manifeste qui est sur le point d'épouser, dit-on, la fille de l'empereur de Russie. Sa cravate blanche était irréprochable; il portait un frac boutonné dans le genre Pitt, Fox et Palmerston, dont la gravure anglaise a rendu l'élégance traditionnelle. Il était facile de voir que ce manifeste s'était miré dans la glace de Tisserant, acteur du Gymnase, qui représente avec une si grande supériorité de tenue les premiers ministres allemands du répertoire de M. Scribe. Habillé comme il l'était, le manifeste aurait pu obtenir beaucoup de succès à la cour de Saxe ou de Gérolstein.

Au moral, le manifeste est également recommandable. Ce n'est point qu'il se distingue par le style, par l'originalité des idées, non plus que par la force irrésistible des convictions; mais il est émollient, d'une belle écriture bâtarde et orné de phrases qui le recommandent comme un précieux modèle de calligraphie aux teneurs de livres et autres personnages parlementaires qui se destinent aux emplois et veulent se faire une belle main.

Comme littérature, ce manifeste appartient au genre tempéré; au point de vue politique, on peut le placer à côté du récit de Théramène; il a obtenu ce succès d'estime qui est la récompense ordinaire des tragédies imitées de l'ancien répertoire. Il ne lui manque que d'être en vers alexandrins pour prendre place dans les recueils de morceaux choisis approuvés par l'Université : nous ne saurions trop regretter que cette prose élégante ait dédaigné les rimes qui lui auraient donné encore plus de cadence et d'harmonie.

Après que le manifeste a été reconduit à sa place, suivant le cérémonial ordinaire, le citoyen Ledru-Rollin a pris la parole avec une douceur que nous ne lui connaissions pas. — O manifeste, qui venez de m'attendrir, a-t-il murmuré d'un ton insinuant, je vous respecte

et vous révère; vous êtes beau comme l'antique! mais pourriez-vous me dire comment il se fait qu'un manifeste aussi honnête que vous l'êtes et dont les mœurs sont irréprochables ait pu violer la Constitution et la loi de la garde nationale, en confiant au général

Changarnier un double commandement qui réduit le ministre de la guerre aux fonctions de simple caporal? En vérité, cela n'est point décent.

A ces mots, le célèbre Odilon Barrot, premier ministre, a compris qu'on osait l'interpeller. Interpeller un homme comme lui! était-ce croyable? Cependant il s'est levé majestueusement, la main dans son habit, la tête bien au-dessus du niveau de la mer; et il a gravi lentement les marches de la tribune. Une fois au haut de l'escalier, il a éprouvé un embarras qui l'a troublé quelques instants; on avait oublié de lui apporter son piédestal, et il a été obligé de parler sans rien avoir sous lui qui l'exhaussât. Son discours y a perdu, car on ne l'a pu voir que jusqu'à mi-corps, et c'est surtout dans la jambe gauche que réside la majesté du célèbre Odilon Barrot.

Néanmoins le célèbre Odilon Barrot a réalisé la plus grande partie des espérances que sa nomination avait fait concevoir. Sa pose, la force de sa voix et la conviction qu'il a de son incontestable supériorité sur le reste des mortels justifient bien la confiance du gouvernement. Le célèbre Odilon Barrot a fait aujourd'hui à M. Ledru-Rollin une des plus belles réponses que nous ayons jamais entendues; il ne lui a pas répondu du tout. — Après quoi il s'est arrêté au milieu de son triomphe pour se rafraîchir. Il ne sera pas indifférent un jour à venir dans l'histoire de savoir de quelle façon un homme comme Odilon Barrot vidait le verre d'eau sucrée. Personne n'a jamais bu avec autant de solennité. En le voyant saisir le verre et l'approcher de ses lèvres, comme s'il se portait un toste à lui-même, on comprend combien cet homme est grave. Rien chez lui de simple ni de sans importance; après qu'il a bu, il s'essuie les lèvres en fronçant le sourcil.

A peine le célèbre Odilon Barrot avait-il déposé son verre, que les nuages du plafond se sont tout à coup dissipés et que le soleil des lustres a inondé la cérémonie. Cette manifestation du lampiste ne démontre-t-elle pas aux amis du merveilleux que la Providence elle-même semble avoir voulu prendre part au beau discours d'un premier ministre dont la venue aura tant d'influence sur le reste de l'Europe. Plusieurs personnes ont comparé le discours à celui que M. Guizot aurait pu prononcer dans une circonstance pareille; elles sont au-dessous de la vérité : M. Guizot aurait eu plus de style et d'éloquence, mais il a beaucoup moins de voix.

O la mémorable séance! — M. de Malleville n'a pas voulu qu'elle se terminât sans qu'on sût bien qu'il ne manque rien au nouveau ministère. Le plaisant et le sérieux y vont de pair. C'est M. de Malleville qui représente le genre troubadour. Grâces aux leçons qu'il a prises à l'Opéra, il sera parfait dans son emploi; mais nous voudrions qu'il se décidât à mettre un justaucorps collant qui ferait ressortir tous les avantages de ses formes. Quant à la légèreté et à la grâce, aucun élève de Mazillier ne le surpasse; c'est le type de l'orateur demi-caractère. On peut dire qu'il a le rond de jambe incomparable et que ses jetés-battus ne laissent rien à désirer. Ajoutons qu'il termine chacune de ses phrases par un sourire de M. Petitpa.

Le discours de M. de Malleville expliquait la présence du corps de ballet de l'Opéra dans les tribunes publiques. Ces dames étaient venues pour le débutant. Nous sommes heureux de reconnaître que M. de Malleville a obtenu toutes les sympathies de la danse; comment dès lors l'assemblée lui aurait-elle résisté? A la fin de son pas, M. de Mal-

leville a été rappelé, et on lui a jeté des avant-scènes de droite un ordre

du jour pur et simple, qu'il a ramassé avec une modestie charmante pour aller le mettre sur la tête du célèbre Odilon Barrot.

27 décembre.

Projet de loi sur l'impôt du sel.

Partisans de la Colonne, réjouissez-vous! Voici encore une des fautes de la révolution réparée! — L'Assemblée vient de voter la suppression du décret du gouvernement provisoire qui abolissait l'impôt du sel.— Il est évident que le gouvernement provisoire, dans un but que je vous laisse le soin d'expliquer, voulait gâter le palais de ses concitoyens. Pour peu qu'on l'eût laissé faire, nous devenions un peuple complètement salé. Quoi! introduire le sel à vil prix dans la consommation, était-ce, je vous le demande, une chose raisonnable? Songez-vous bien

que les pauvres gens n'auraient point tardé à s'apercevoir que les pommes de terre avaient du goût! Jusqu'où cette funeste habitude n'aurait-elle pas conduit la population? Et que pourrait-on attendre d'une nation qui mettrait du sel au pot?

La question du sel était donc tout simplement une question de haute philosophie; il appartenait aux économistes de l'Assemblée auxquels l'avenir de la civilisation est confié, de la traiter sous toutes ses faces.— La parole est au jeune Léon Faucher qui descend de Malthus par les dames, quoiqu'il ne porte pas le nom de son aïeul! — Cet intéressant philanthrope avait, plus qu'aucun autre, le droit de parler du sel. Mais depuis qu'il est ministre des travaux publics, M. Léon Faucher garde le sel pour ses discours. Nous ne saurions l'en blâmer, car ils en auront souvent besoin. M. Léon Faucher est ce qu'on peut justement appeler un homme de transition. Il n'a point de passé, moins d'avenir encore; à ce double titre il entrait naturellement dans le nouveau cabinet. Après qu'il sera parti, il suffira de balayer l'appartement; on réunira les balayures en un tas qui fournira pendant longtemps des objets d'un gros volume et de mince valeur au *libre échange* dont M. Léon Faucher est l'apôtre. — Si cependant on offrait à M. Léon Faucher du sel contre ses produits, quel parti prendrait-il, s'il vous plaît? Le voilà en désaccord avec ses convictions ou bien avec la politique de ses collègues. M. Léon Faucher unit à la prudence du serpent la réserve d'un économiste en place : plutôt que de se compromettre il sait se taire, ou, s'il parle, parler des chemins de fer à propos de l'impôt du sel. Ce jeune homme irait loin, s'il n'était arrivé si tôt qu'il est déjà presque revenu.

C'est toujours un beau spectacle que celui d'un nouveau ministre des finances à la tribune! Les représentants, même les plus désintéressés, ne peuvent s'empêcher de considérer l'homme du trésor comme un lingot. Habituellement les ministres des finances n'ont ni éloquence, ni voix, ni orthographe, ils sont même un peu poussifs; mais leur autorité s'en accroît, et pour peu qu'ils aient l'accent alsacien, ils deviennent des orateurs. Sous le prétexte qu'ils ont une spécialité qui résume toutes les autres, les ministres des finances possèdent le rare privilége de trancher toutes les questions auxquelles ils sont le plus étrangers : « Point d'impôt, point de gouvernement, c'est-à-dire point de fonctionnaires! » M. Passy commence par le dernier mot de ses prédécesseurs. L'Assemblée a trouvé que M. Passy était un orateur de beaucoup d'originalité; elle ne pouvait faire moins que d'encourager son début en lui rendant son impôt. — Ainsi l'on reconnaîtra avec nous

que le décret du gouvernement provisoire aura été une faveur tout à fait particulière. Comme l'on ne devait cesser de percevoir l'impôt du sel qu'à dater du 1er janvier 1850, et qu'il a été rétabli aujourd'hui 27 décembre, il s'en suit que cet impôt aura été aboli sans avoir été jamais supprimé. — C'est très-fort!

Encouragé par ce premier succès, un Monsieur, plein de zèle, propose, sur-le-champ, le rétablissement de l'ancienne taxe des lettres. M. Vezin, plus exalté encore, songe, à part lui, qu'on pourrait peut-être profiter de la circonstance pour redemander la dîme.

28 décembre.

L'impôt sur le sel. — Amendement Anglade!

Le ministère, sous la conduite du célèbre Odilon Barrot, fait son entrée de l'air triomphateur d'un gouvernement qui a remporté hier une victoire signalée sur l'anarchie du gouvernement provisoire!

Aussitôt un assez grand nombre de courtisans se sont précipités au-devant du premier ministre pour lui présenter leurs hommages. — Merci, messieurs, leur a répondu Thémis, vos félicitations ne me surprennent pas après celles que j'ai reçues aujourd'hui du barreau français. Je les accepte avec la conviction qu'il appartient à un homme comme moi de fermer le gouffre des révolutions. Ce rôle m'était destiné par la Providence, et il y a plus de quinze ans que j'attends l'occasion de le remplir. C'est pourquoi vos suffrages me touchent. Je suis également satisfait du discours qu'a prononcé hier l'honorable citoyen Passy à l'occasion de l'impôt du sel. Quant à moi, je n'ai pas pris la parole dans cette question subalterne, parce que je me réserve pour les manifestes. Il me paraît en même temps assez juste de laisser quelques discours à mes collègues. Ennemi de la tyrannie, je ne prétends point abuser de ma haute position; vous voyez en moi, messieurs, le Barrot que vous avez toujours connu, homme grave et constamment fidèle à ses convictions successives. Mon but, je ne le dissimule point, est de m'égaler aux personnages de l'antiquité. Mais l'honorable M. Passy va se faire entendre de nouveau, je vous engage à l'écouter.

C'est alors que les courtisans, transportés par la réception que le célèbre Odilon Barrot avait consenti à leur faire, regagnèrent leurs bancs en se demandant les uns aux autres si Thémis n'était point encore plus affable que majestueux. Au même instant, M. Passy montait à la tribune :

— Vous voyez en moi, s'écria le ministre, un homme trop fier d'être le collègue du célèbre Odilon Barrot pour ne point compter sur vous. En supprimant hier le décret du gouvernement provisoire, ce n'est pas à moi seulement que vous avez fait plaisir; vous avez voulu offrir un hommage à l'illustre Thémis; je l'ai parfaitement compris. Oserais-je vous prier d'achever de rendre vos devoirs à ce grand homme, en vous joignant aux avocats de Paris, qui lui ont adressé aujourd'hui une lettre de félicitation touchante. (M. Barrot y est comparé à Sully et à Colbert, par une métaphore transparente). Permettez-moi de vous faire observer que si vous ne m'accordiez pas intégralement mon impôt sur le sel, notre cher Odilon Barrot pourrait en être vivement contrarié, puisqu'il est le père du ministère, et que son âme, véritablement politique, doit souffrir de tout ce qui arriverait de désagréable à ses collègues. Dans l'espoir que vous prendrez à ce titre mon petit impôt sur le sel en considération, je me dis, messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.— Passy.

Ému de la belle simplicité de ce discours, le citoyen Goudchaux a senti ses chiffres battre dans sa poitrine, et n'a pu résister au plaisir de déclarer publiquement que, quoiqu'il fût une soustraction de la veille, il estimait assez son successeur Passy, pour n'hésiter point à lui proposer de faire avec lui une addition du lendemain. Puis, ajouta-t-il, quand le total sera posé, nous réunirons quelques financiers, et nous nous régalerons tous ensemble de la preuve. — Après ces mots, M. Goudchaux a fait son petit salut et a reçu, en retournant chez lui, l'approbation du célèbre Odilon Barrot. — Il est évident, a daigné lui dire Thémis, qu'un ministère comme le mien doit obtenir le concours de la haute banque, et que je m'attends à ne jamais éprouver le moindre échec. C'est par cette confiance dans ma supériorité et par mon attitude, que je me rapproche de jour en jour davantage des anciens héros de Plutarque.

Pendant que le célèbre Odilon Barrot prononçait dans l'intimité ces paroles mémorables qui remplissaient d'admiration les courtisans voisins, le petit père Marrast mettait aux voix un amendement du citoyen Anglade, grâce à l'adoption duquel l'impôt sur le sel qu'on croyait intégralement rétabli par le vote d'hier s'est trouvé diminué de moitié. — Est-ce bien possible ? s'est écrié le célèbre Odilon Barrot en entendant proclamer le résultat du scrutin. Monsieur le président, l'Assemblée s'est trompée; veuillez, je vous prie, recommencer le vote...

— Monsieur, a répondu gravement le petit père Marrast, mon Assemblée ne se dédit jamais... dans la même séance.

Là-dessus le ministère de Thémis a paru entièrement *dessalé*.

De son côté, le Monsieur de la taxe des lettres retire sa proposition sans qu'on s'en aperçoive; et M. Vezin voit avec chagrin qu'il lui faut renoncer momentanément à la dîme.

29 décembre.

Le ministère ne se tient pas pour battu. — Reprise du projet relatif aux impressions de l'Assemblée.

Le célèbre Odilon Barrot avait cet air pensif qu'on remarqua sur le visage d'Hippolyte au moment où il sortit des portes de Trézène. Sa main laissait flotter les rênes sur ses collègues; ces superbes ministres, qu'on voyait avant-hier pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix, l'œil triste maintenant et le portefeuille baissé, semblaient se conformer à sa triste pensée.

— Jeune Léon Faucher, dit-il enfin, vous en qui l'expérience n'a point attendu le nombre des années, puisque vous avez déjà publié plusieurs gros livres que personne n'a lus, adressez-moi la parole; je vous y autorise. Il est bon que vous échangiez librement avec moi quelques avis utiles dans la circonstance embarrassante où nous nous trouvons. Je cherche en vain des exemples à suivre dans l'antiquité; l'antiquité ne me fournit rien. Je vais être forcé de créer un précédent historique. Mais quand je me demande quelle aurait pu être la conduite d'un premier ministre des anciens rois de Perse, d'Alexandre-le-Grand, de Numa-Pompilius, ou des Ptolémées d'Égypte, s'il avait été placé par la politique de son temps et le vote de l'Assemblée nationale dans la position où je suis, je sens mon embarras redoubler. Vous me voyez, ô Léon Faucher, suer à grosses gouttes comme Hercule lui-même après l'exécution de ses pénibles travaux. Une incertitude inusitée s'est emparée de moi. Je ne suis pas moins mal à mon aise que le 23 février, jour du banquet de la réforme vers lequel mes convictions m'entraînaient, tandis que j'étais empêché par ma prudence de m'y rendre. Cependant, mon inébranlable résolution est assez généralement connue. Je n'ai accepté les hautes fonctions dont je suis revêtu que pour mieux faire briller mon caractère sous un nouveau point de vue; c'est pourquoi, ô jeune Léon Faucher, je suis plongé à l'heure qu'il est dans le doute le plus profond. Que feriez-vous à ma place, si vous aviez obtenu, comme moi, dans la séance d'hier, une minorité de 47 voix sur l'*amendement* Anglade? Quel est cet Anglade?... Donnez-moi, mon vénérable ami, le conseil que je voudrais recevoir de Plutarque lui-même.

— Seigneur, répondit le jeune Léon Faucher, ne croyez pas que la faiblesse puisse avoir accès dans le portefeuille d'un économiste. La seule chose que je ne consentirai jamais à échanger librement, c'est le ministère que j'ai reçu de vous. Si vous vous en alliez, il faudrait que je partisse. Je n'hésite donc point à vous adjurer, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'antiquité, de rester. Il y va de votre gloire! si vous voulez être véritablement héroïque, habituez-vous à vous roidir contre les majorités; c'est à ce titre que vous obtiendrez plus tard de figurer en statue de grandeur naturelle sur les places publiques, et même d'être pris pour sujet de quelque borne-fontaine monumentale.

— C'est bien, monsieur; ces paroles me décident. Je ne vous avais

consulté, d'ailleurs, que parce que j'étais certain d'avance de la réponse que vous me feriez. Elancez-vous donc à la tribune avec mon autorisation, et faites connaître à l'Assemblée que je suis à la tête du cabinet pour plaire à M. Thiers, et qu'on ne m'en fera point sortir en me diminuant les impôts sur le sel. Allez, monsieur, et n'oubliez pas que je vous écoute en méditant sur les grands enseignements que je dois léguer à la postérité!

Enflammé par cette courageuse exhortation, le jeune Léon Faucher a aussitôt pris la parole comme un Artaban, et prononcé un discours aussi exempt de droits de douane que la chevelure de l'orateur paraît l'être de ceux du peigne. Si le jeune Léon Faucher se fait coiffer, c'est

bien certainement par un perruquier libre-échangiste. — L'attitude du collègue de notre célèbre Odilon Barrot suffisait pour rassurer l'Assemblée sur les intentions du cabinet. Mais toutes les inquiétudes ont cessé quand on a appris de la bouche du ministre des travaux publics que l'excellent M. Passy lui-même ne pouvait s'empêcher de considérer comme un succès flatteur le vote que la chambre a bien voulu lui décerner hier. — Ainsi se trouvait confirmée l'opinion exprimée ce matin par les journaux dévoués au nouveau gouvernement que le ministère gagnera beaucoup dans l'estime publique à être en dissentiment avec l'Assemblée; et que sa vocation véritable doit être de lutter contre elle, et même de l'expulser pour plaire aux manes du petit caporal.

Au moment où M. Léon Faucher achevait son discours, il s'est fait, dans la tribune des redacteurs en chef, un mouvement si bruyant, que le président a menacé de la faire évacuer. Heureusement, l'incident n'a pas eu de suite. On a su que le bruit provenait d'un journaliste qui s'était introduit sous le nom de Marrast, rédacteur du *National*, et qui troublait tous ses confrères en *blaguant* M. Sauzet, qu'il prétendait voir au fauteuil.

Si nous profitions de l'occasion pour reprendre un peu cette fameuse discussion entre les citoyens Leremboure et Bureaux de Pusy, relativement à la fourniture des impressions de l'Assemblée!... qu'en pensez-vous? — ma foi cela tue le temps, et ne fait de mal à personne.

30 décembre.

Changement de ministère. — Interpellation de M. Bac relativement à l'amnistie.

Croiriez-vous que, pour ne pas rendre au citoyen président le petit service de tirer des archives de l'intérieur le dossier de l'échauffourée de Boulogne, qu'il voulait consulter, M. de Malleville a donné sa démission! — M. Bixio s'en va aussi, sous le prétexte qu'il est trop républicain! — Tout autre que notre célèbre Odilon Barrot aurait perdu la tête; mais lui, sans songer un seul instant à se dessaisir de son cher portefeuille : — Vous le voyez, Léon Faucher, un homme comme moi n'est jamais embarrassé! Je vous ai fait ministre de l'intérieur en récompense des conseils que vous m'avez donnés hier, et je ne crois pas avoir jamais à me repentir de mon choix, quoique vous soyez un peu maigre. Si j'ai regretté pendant quelques instans le départ de Malleville, c'est seulement à cause de la beauté de ses formes et de l'élévation de sa taille. Dans une époque guerrière comme la nôtre, cet

homme politique était bien fait pour inspirer du respect aux tambours. Il serait injuste de lui contester un mérite qui a toujours excité l'admiration du petit Thiers lui-même. — Entre nous, je puis vous faire la confidence des motifs véritables de l'amitié qui unit le petit Thiers au grand Malleville. Si vous les voyez toujours ensemble, c'est parce que le petit Thiers a l'habitude, lorsqu'il est fatigué, de se mettre dans la poche de son colosse d'ami pour s'y reposer. Mais n'oubliez point, jeune Léon Faucher, que je vous révèle là un secret d'Etat. Il fallait que vous l'apprissiez au moment d'entrer au ministère de l'intérieur, afin qu'on ne pût pas vous accuser de ne pas être au courant de la politique générale et de la haute administration de ce pays.

Je vois que vous me faites un signe d'assentiment; fort bien. Vous m'avez compris, cela suffit. Croyez bien d'ailleurs que je m'inquiète fort peu de vos capacités. Je n'ai pas besoin d'hommes de génie, ni de personnages considérables dans mon cabinet, ils ne serviraient qu'à m'embarrasser, j'ai surtout désiré une collection de ministres qui n'eussent pas plus de valeur que des pions, afin de pouvoir toujours les placer et les déplacer comme il me conviendrait. Ainsi vous, par exemple, je vous ai pris hier aux travaux publics pour vous mettre aujourd'hui à l'intérieur, et je ne serais pas surpris de vous envoyer demain au commerce. Qu'importe? vous serez toujours à votre place.

— Oui seigneur, pourvu que je sois en place.

— Très bien. Vous comprenez la situation et j'aime votre modestie. On ne se rend pas souvent justice à soi-même, et beaucoup s'estiment plus qu'ils ne valent. C'est une observation que j'ai eu plus d'une fois l'occasion de faire aux personnes de ma suite. Un des motifs qui m'ont particulièrement déterminé à vous appeler à moi, c'est que j'ai cru m'apercevoir que vous vous rendiez bien compte de votre position subalterne, et que vous sentiez parfaitement que vous n'étiez pas fait pour être ministre dans des temps ordinaires. La même considération m'a engagé ce matin à vous donner deux collègues qui me seront d'autant de commodité que vous; ce sont les citoyens Lacrosse et Buffet. L'un a une fort belle voix, et l'autre est totalement inconnu. Ses antécédents ne le gêneront pas. Je ne vous dissimulerai pas que Malleville et Bixio dont me voici débarrassé commençaient à me déplaire. Leur caractère indépendant me révoltait. Malleville comptait sur sa force physique, et Bixio avait la prétention d'avoir conservé des opinions.

On n'a jamais d'opinion avec moi, monsieur! l'opinion est la première chose que je proscris expressément du conseil. Regardez-moi bien tous, et imitez mes manières autant que vous le pourrez

l'opinion que vous devez avoir. Un air noble et imposant suffit pour constituer l'homme d'État. Ensuite la cravate blanche est indispensable. Faites aussi un peu couper vos cheveux. Les employés trembleront devant vous. Si par hasard les huissiers voulaient vous empêcher d'entrer dans votre cabinet, il vous suffira de leur dire que vous êtes de la compagnie du célèbre Odilon Barrot. Maintenant, jeune Léon Faucher, que vous avez reçu mes instructions et que vous devez être assez pénétré de votre infériorité pour ne pas supposer que je vous laisserai éternellement au ministère de l'intérieur, accompagnez-moi avec des marques de respect dans le sein de l'Assemblée nationale où je vais prendre moi-même la parole ! Vous recommanderez à Buffet, à Lacrosse et aux autres de conserver pendant mon discours un air convenable qui fasse dire d'eux : Le joli petit ministère! pas fort peut-être, mais bien attentif et bien uni ! — Je vous recommande de surveiller Falloux. Je me défie de lui parce qu'il a été élevé par les jésuites; autrement c'est, je crois, un catholique de très-bonne foi. Il nous a donné des gages en quittant le parti légitimiste pour entrer au ministère. Je ne parle pas de Rulhières qui ne signifie absolument rien, ni des autres dont j'ai oublié le nom. Leur peu d'importance personnelle me répond de leurs sympathies et de leur concours. Allons, monsieur, formez-vous en cortége autour de moi et entrons! — Portez... le portefeuille! — Bien. — Présentez... le portefeuille! — Fort bien. — Le portefeuille sous le bras! — Encore mieux. Du calme, de la grandeur d'âme, de la noblesse! Froncez un peu le sourcil et suivez-moi! — Chut!... marchez plus bas... On nous regarde... Hum !... hum !... hum ! Pououou... pouou... pou...

C'est à la suite de cet entretien que le célèbre Odilon Barrot a daigné, vers quatre heures, répondre à l'avocat Bac qui lui demandait crûment comment il entendait la question de l'amnistie : — Avocat Bac assez hardi pour m'interroger, j'excuse en vous une brusquerie de Limoges, et quoique vous n'ayez pas les traditions majestueuses que j'ai laissées au barreau de Paris où tout le monde se souvient encore que je ne prenais pas moins de cinq minutes pour saluer le tribunal, je consens à vous considérer comme une partie adverse. Soyez certain, Me Bac, relativement à l'amnistie, de trouver toujours en moi la plus grande magnanimité alliée à une extrême prudence. Lisez Plutarque, si vous voulez me connaître !

On n'a pas pu tirer autre chose que cela du célèbre Odilon Barrot ; — mais c'était assez pour qu'on passât à l'ordre du jour pur et simple. — La fameuse discussion Leremboure, sur les impressions de l'Assemblée, a été aussi définitivement enterrée aujourd'hui. — Amen.

2 janvier.

Propositions relatives au règlement.

Dès le commencement de la séance, le président du conseil paraissait plongé dans une profonde méditation. Les courtisans s'étant un peu éloignés par respect, faisaient cercle autour de lui. Alors un petit homme fort proprement mis perça le groupe, s'approcha de Thémis et lui fit un salut que l'on pouvait considérer comme familier, s'adressant à un si important personnage. — Thémis ne se dérangea point de son extase. — Le petit homme recommença son salut dans les règles en disant : C'est moi, monsieur et célèbre Odilon Barrot. — Qui, vous? demanda Thémis avec une majesté inexprimable, sans presque remuer les lèvres.

— Moi, Buffet!...

— De quel Buffet voulez-vous parler?

— De Buffet... votre petit Buffet... ministre des travaux publics...

— Ah! fort bien, monsieur, je vous écoute. En qualité de ministre, vous êtes autorisé à m'adresser la parole. Autrement j'aurais été étonné que vous vous permissiez de le faire sans avoir obtenu au préalable une lettre d'audience. Les convenances politiques exigent qu'un premier ministre soit entouré de formalités, c'est pourquoi je ne souffre pas qu'on entame la moindre conversation avec moi si l'on ne s'est fait d'abord annoncer par les huissiers. Rendons le pouvoir respectable pour qu'il soit fort, énergique et résolu. Je ne me départirai pas de cette ligne de conduite qui fut suivie par Mécènes, Sully et Colbert. Les instants d'un homme comme moi sont précieux; il faut savoir les ménager. Maintenant, monsieur le ministre des travaux publics, monsieur... monsieur...

— Buffet.

— Ce nom est si peu connu qu'il n'est point étonnant qu'il m'échappe. J'essaierai cependant de le retenir. Buffet... armoire... fort bien... Il va, je l'espère, se graver dans ma tête. Parlez donc, monsieur Armoire, et faites-moi connaître le but de votre démarche.

— Mon but est de vous demander quelle attitude je dois prendre dans cette séance. Depuis que j'ai l'honneur d'être ministre des travaux publics, je ne sais réellement plus que faire de mes mains.

— Mettez la main droite dans votre habit et appuyez votre tête sur la main gauche avec une négligence étudiée. Personne ne saurait rien demander de plus à un homme d'État qui sait se maintenir dans cette position significative.

— La position n'est point commode.

— Elle doit l'être pour vous, monsieur Armoire...

— Buffet.

— Buffet, Armoire ou Secrétaire, qu'importe? nous ne sortons point de l'étymologie bahut. Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner à des calembours indignes de moi. Il serait peut-être convenable, mon cher monsieur Buffet, que vous changeassiez de nom pour ne plus exposer le gouvernement à perdre sa gravité. Revenons à la haute politique; car il est temps de mettre quelque sel dans notre entretien.

— Le sel est précisément ce qui me préoccupe, hasarda le modeste Buffet.

— Silence? monsieur, on nous écoute. Cette importante question va se décider de nouveau aujourd'hui.

— Est-ce bien possible?

— Cachez mieux votre étonnement, je vous prie. Oui, monsieur, mon ami Dupin l'aîné, avec lequel je me suis concerté, est sur le point de développer à la tribune toutes les ruses du barreau français. Sous une feinte bonhomie cet excellent jurisconsulte cache la duplicité la plus rare. Tous les ministères sont également heureux d'obtenir son appui.

A ce moment le bruit des gros souliers de M. Dupin se fit entendre. Mais l'abbé Fayet de Pomponne, qu'on s'efforçait de retenir, prit le premier la parole. Il y a une chose que l'abbé Fayet ne pardonnera pas au célèbre Odilon Barrot, c'est de lui avoir enlevé la place dont il s'était emparé au banc des ministres. Sous l'ancien gouvernement, jamais on n'aurait dérangé l'abbé Fayet; plutôt que de le forcer à se lever, le général Cavaignac lui-même s'en est allé plus d'une fois. L'on sait combien l'abbé s'est montré reconnaissant de ce bon procédé. A force de vivre entre le général Cavaignac et le général Lamoricière, il était devenu un peu soldat; si le général Cavaignac avait été nommé président, l'abbé Fayet aurait mis des épaulettes sur sa soutane. Maintenant la position de l'abbé est celle d'un homme qui ne sait plus où s'asseoir et qui considère le célèbre Odilon Barrot comme un bedeau qui a pris la place de son curé. C'est sous le coup de cette inspiration charitable que l'abbé Fayet de Pomponne a débité un sermon empreint de la pure morale de l'Évangile, et qu'il s'est écrié qu'il trouvait bien inconvenant de la part d'un gouvernement qui lui avait pris sa place de vouloir encore priver les pauvres gens du sel que l'assemblée leur a donné pour mettre dans leur soupe.

— Qui est-ce qui vous parle de sel, abbé de Pomponne? a répondu M. Dupin; il ne s'agit que de modifier le règlement.

A ces mots, l'abbé, qui savait très-bien ce que la question de règlement voulait dire, s'est jeté à la gorge de M. Passy; vingt orateurs sont aussitôt

intervenus, et la mêlée a été terrible. Le petit Buffet était hors de lui. — Contentez-vous de voter, lui a dit le célèbre Odilon Barrot en l'arrêtant. — Puis, après le vote : — Monsieur Buffet, a-t-il ajouté en daignant sou-

rire, si l'assemblée avait adopté plus tôt le parti de soumettre tous les projets de loi à trois délibérations successives avant le scrutin définitif ; — prenant ainsi contre son premier entraînement la sage précaution commandée par la Constitution elle-même, afin de laisser le temps à mon ami Thiers de déplacer la majorité par ses intrigues ; — si, dis-je, le règlement eût été modifié en temps utile, je crois que l'impôt du sel ne serait point sorti de notre *armoire ;* mais, sans doute, qu'à l'aide d'une nouvelle délibération, il ne tardera pas à y rentrer, mon cher monsieur *Buffet.* Le jeu de mots est peut-être indigne d'un homme comme moi, mais il peint bien ma satisfaction.

— Permettez-moi d'en profiter pour vous la souhaiter *bonne et heureuse !*

3 janvier.

Projet tendant à modifier les articles 414, 415 et 416 du Code pénal.

Grandin-le-*violent* est toujours plein d'originalité, quoique d'une orthographe défectueuse. Ses vices de ponctuation échappent d'ailleurs à l'œil, grâce à la chaleur de l'improvisation ; on le soupçonne d'avoir obtenu des sténographes du *Moniteur* l'assurance qu'ils conformeraient autant que possible ses discours aux lois de la grammaire. Fort de cette promesse, le cher Grandin se livre au plus aimable abandon ; tous les mots qui lui passent par la tête lui paraissent également propres à exprimer sa pensée. Si les mots lui manquent, il a les coups de poing et les gloussements inarticulés qui dénotent un homme arrivé au paroxysme de l'éloquence. C'est alors que l'orateur Grandin confond ses collègues, c'est alors que l'on comprend parfaitement jusqu'à quel point il doit faire trembler d'un seul mot les petits garçons qui tournent les manivelles dans ses fabriques! Est-il bien possible, s'écrie-t-on en regardant attentivement le négociant Grandin et en jugeant d'après ses discours l'aménité de son caractère, qu'il y ait encore des coalitions d'ouvriers? Ah! si tous les patrons ressemblaient à ce drapier mélodieux, les art. 414, 415 et 416 du Code pénal, qu'on propose de réformer, deviendraient absolument inutiles. Il n'y aurait qu'à les supprimer.

M. Leblond, l'un de nos plus remarquables clercs de notaire, appartient à une autre école. Tous ses soins tendent à mettre son talent en harmonie avec son nom. Il s'étudie à être fade, lent, gluant, et il y réussit à merveille. Impossible d'entendre ce jeune *maître* sans penser qu'il doit obtenir de bien grands succès devant arbitres.

Mais dès que M. Léon Faucher a paru à la tribune, ces orateurs que nous venons de citer faute de mieux ont bien vite été oubliés. — Vous m'aviez simplement connu jusqu'à présent, s'est écrié M. Léon Faucher, comme un publiciste de première force dans toutes les questions de ma spécialité auxquelles on réserve d'ordinaire la quatrième page des journaux, à l'époque où les annonces donnent peu ; c'est en qualité d'interprète du gouvernement que je me présente aujourd'hui. Je crois pouvoir dire que je m'acquitte de cette tâche avec une grande supériorité, quoique je sois absolument privé de notes basses. Toutes mes ressources sont dans le fausset.

Comment un discours aussi insinuant que celui-là n'aurait-il pas mérité à M. le ministre de l'intérieur la bienveillance particulière de l'assemblée? — Il s'agissait d'ailleurs d'un projet qui avait pour but de punir

dorénavant au même titre les ouvriers et les patrons coupables du délit de coalition; la majorité a compris que ce n'était pas dix mois après la révolution de février qu'il pouvait être question d'une monstrueuse égalité, dont Malthus lui-même, ainsi que l'a fait observer M. Faucher, se serait indigné; et elle a renvoyé fort dédaigneusement le projet aux bureaux, — ce qui est un moyen sûr de l'enterrer.

4 janvier.

Retrait du projet de M. Carnot sur l'enseignement primaire, par le ministre Falloux. — Question de prérogative parlementaire.

Allons! il est temps, s'écria le célèbre Odilon Barrot, que j'imite la conduite impérieuse de Louis XIV faisant son entrée dans le parlement. Mon manifeste n'a point suffi, et je commence à reconnaître que mon attitude majestueuse n'inspire pas le respect qui lui est dû. Sera-t-il dit un jour à venir dans l'histoire qu'un homme comme moi a cessé un instant d'imposer à ses contemporains la plus vive admiration? Non, cela ne sera point dit. Je dois à ma propre gloire de me révéler dans tout mon éclat aux yeux de l'Europe. Je remarque avec surprise depuis quelques jours que je n'attire point assez l'attention de la tribune diplomatique. Il importe que Radetzki sache qu'il a en moi un rival. Allons! puisque la noblesse de mon geste n'a pas dompté l'assemblée autant que je l'espérais, je vais y joindre la parole. Chambellans, approchez!... Ici, messieurs les chambellans!

A ces mots prononcés d'une voix terrible, un huissier à verge accourut aux pieds de Thémis. L'émotion de ce pauvre homme était telle, qu'il se mettait machinalement en devoir de brosser la chaussure de monseigneur Odilon Barrot; mais celui-ci retira son soulier par un mouvement brusque, et se promena de long en large dans son cabinet de l'air que devait avoir autrefois Jupiter, ancien dieu, en apprenant les fourberies de Junon. — Chambellans, répéta-t-il, chambellans! qu'on m'apporte immédiatement des bottes à l'écuyère, ornées d'éperons énormes, et mon grand fouet de chasse... Vite... messieurs, car je ne me contiens plus!

Le bruit se répandit bientôt dans tout le ministère que Thémis avait demandé des bottes à l'écuyère et un fouet de chasse pour aller à l'assemblée, et les employés furent plongés dans la terreur.

Cependant quatre huissiers dansants apportaient les bottes avec toutes

les cérémonies usitées dans le *Bourgeois gentilhomme*, en chantant en chœur :

Vous mettir
Les bottar.
Vous mettar
Les bottir.

— Moi mettar les bottir, moi bottir les mettar ! répondit solennellement Thémis ; ça, chaussez-moi, chambellans, je vais m'asseoir sur mon piédestal, et l'on préviendra le petit Faucher de se rendre auprès de moi afin de me servir de tabouret.

La cérémonie des bottes à l'écuyère s'acheva suivant toutes les règles de l'ancienne comédie italienne, et monseigneur, après qu'il fut chaussé, se fit transporter devant une glace pour contempler son image. — Une seule chose m'afflige, daigna-t-il dire en souriant, c'est de ne pas pouvoir mettre une grande perruque comme on en voit dans les tableaux du temps. N'importe ! je tirerai un bon parti de mes sourcils ; d'ailleurs le buste de Socrate et celui de César ne portent point de cheveux. Allez prévenir Aramis que je le mande en mon palais.

— Prince, qu'entendez-vous par Aramis?

— Quoi ! chambellans, n'auriez-vous pas lu l'histoire des quatre mousquetaires? et quelqu'un d'entre vous ignorerait-il que c'est moi qu'on y désigne sous le nom d'Athos, devenu plus tard comte de La Fère, et maintenant surnommé Odilon Barrot en qualité de premier ministre? J'ai été satisfait de la dignité de l'acteur Saint-Ernest dans ce rôle, il avait bien étudié mes manières. Quant au mousquetaire qui cachait sa naissance sous le pseudonyme d'Aramis, et qui reprit son véritable nom de d'Herblay lorsqu'il fut évêque de Vannes, apprenez que c'est M. de Falloux lui-même, ministre de l'instruction publique. Ce secret peut être dévoilé aujourd'hui. — Je vous avouerai en même temps que Léon Faucher n'est autre que d'Artagnan, et que Porthos a acquis le titre de Buffet à la suite d'un mariage avantageux. Mais ces explications me fatiguent. Présentez-moi Aramis.

Les huissiers s'inclinèrent, et allèrent quérir M. de Falloux chez les dames du Sacré-Cœur, auxquelles il faisait des lectures édifiantes.

— Eh bien, l'abbé ! demanda Thémis en faisant claquer son fouet, que pensez-vous de mes éperons?

— Prenez garde de vous piquer avec, répondit Aramis.

— Mon intention est de les enfoncer dans les flancs de l'assemblée na-

Les Mousquetaires de 1848

tionale! Mort de ma vie, l'abbé! je me sens aussi belliqueux que le jour du sac de l'archevêché. Marchons! les orateurs que je vais exterminer ne se plaindront pas, puisque j'amène avec moi un homme d'église pour les assister à leurs derniers moments.

Ayant dit cela, notre célèbre Odilon se disposa à sortir. Il insistait pour qu'on lui amenât le cheval de bronze sur lequel Louis XIV est assis au milieu de la place des Victoires; mais on parvint à lui persuader que cet animal avait le mors aux dents, et il se décida à se rendre à l'assemblée à pied, accompagné d'Aramis, qui avait retroussé sa soutane.

Je vous laisse à penser quel effet ont produit les bottes de Thémis. Xavier Durrieu lui-même a pris Me Avond à part pour lui dire : — Mon ami, le temps des parlements est fini. Nous avons un maître! retirons-nous. — Je sortirai le dernier, a répliqué Me Avond résolument. — Pendant ce colloque, *frère* Falloux exprimait à la tribune ses tendres sympathies pour les *ignorantins* en faveur desquels il a retiré, de son autorité privée, le projet de loi de l'ex-ministre Carnot sur l'enseignement primaire. Comme plusieurs représentants murmuraient, et que, notamment, Dupont de Bussac, soutenu par quelques universitaires, commençait à parler avec assez d'insolence de la prérogative parlementaire : — Un mot de plus et je vous fais jeter dehors par mes grenadiers, s'est écrié Thémis avec un grand bruit d'éperons. — L'assemblée était domptée; elle a passé à l'ordre du jour à 50 voix de majorité.

5 janvier.

Interpellation du citoyen Froussard. — Projet relatif au travail dans les prisons.

Le citoyen Froussard nous a valu un nouveau discours de M. Odilon Barrot. L'attitude modeste de ce représentant, et son embarras de prononciation trahissaient l'homme qui improvise. En un mot, il avait bien la physionomie d'un citoyen qui exprime ses sentiments avec autant de difficulté que d'inspiration. — Voici les faits : M. Froussard se trouvait hier aux Invalides lorsqu'on a installé le nouveau gouverneur Jérôme, et il a entendu de ses propres oreilles les pensionnaires de l'établissement crier : Vive l'empereur! L'invalide *à la tête de bois* se faisait remarquer surtout par son organe très-différent des autres. — Vivement ému d'une pareille manifestation, M. Froussard profite de la lecture du procès-verbal pour demander publiquement s'il est possible de supporter que l'invalide à la

tête de bois pousse plus longtemps des cris contraires à la Constitution. Or, en posant son interrogation, M. Froussard regardait notre célèbre Odilon Barrot d'un air qui signifiait qu'il le considérait lui-même dans cette circonstance comme un invalide, et qu'il ne serait pas étonné qu'il eût aussi une tête de bois.

« Môssieur, lui a répondu Thémis avec une ironie puissante, vous me permettrez de vous faire observer qu'il n'y a jamais eu d'invalide à tête de bois. Je me suis fait présenter par une société de médecins et de savants un rapport qui constate qu'un invalide qui aurait une tête de bois serait incapable d'exister. La difficulté de respirer avec cet appareil suffirait seule pour ôter dans un bref délai, à l'individu le mieux constitué, tout moyen de vivre. Je suis donc fondé à traiter de fable la majeure partie de votre récit. C'est ainsi que l'on me verra toujours prêt à faire justice, par des arguments irrécusables, appuyés de certificats authentiques, des interpellations qui seraient légèrement adressées à mon gouvernement! Comment un invalide à tête de bois aurait-il donc pu crier : Vive l'empereur? Amère dérision! Je vais plus loin : lors même que l'invalide à tête de bois aurait crié : Vive l'empereur! qu'est-ce que cela prouve? Ah! permettez à un vieux soldat comme moi de pardonner quelque chose à l'émotion d'anciens frères d'armes! Je sens une larme humecter ma paupière. N'étions-nous pas tous à Austerlitz et à Marengo? Quant à moi, laissé pour mort sur les bords glacés de la Bérésina, je revins pendant la campagne de France. Ce sont de glorieux souvenirs, messieurs, et vous ne vous étonnerez pas qu'un militaire qui a fait partie des gardes d'honneur ne puisse songer au petit caporal sans quelque attendrissement!

» Mais je vous le demande, les lauriers que j'avais cueillis dans les combats m'ont-ils empêché de me rallier sincèrement à la restauration? Je crois que personne n'oserait le prétendre. Pourquoi douterions-nous davantage de la fidélité de l'invalide à tête de bois, et de celle de ses camarades auxquels l'académie de médecine ne conteste pas le droit d'exprimer leurs sentiments par des acclamations bruyantes? Si j'en juge d'après mon cœur de soldat, messieurs, ce glorieux cri de : Vive l'empereur! est un nouveau témoignage d'adhésion à la république! »

Après cette allocution, le grognard a déposé sur le bureau la consultation des médecins relativement à l'invalide à tête de bois. — On a continué la séance pour ne point humilier les autres orateurs qui désiraient traiter la question du *travail dans les prisons;* mais vous comprenez bien que l'assemblée, livrée aux conversations particulières qu'avait fait naître le chauvinisme brillant de Thémis, ne pouvait plus s'occuper que de la grande armée. — *Armis cedat toga!*

6 janvier.

Explication sur la démission de M. de Malleville.

L'importance dont le citoyen Sarrut jouissait dans les couloirs donnait à penser aux experts qu'une surprise pourrait bien surgir comme un diable d'une tabatière à ressort. Le citoyen Germain Sarrut était orné de son habit à queue de morue, et il portait sa cravate à la débandade, ce qui est toujours le signe certain qu'il paraîtra à la tribune pour peu qu'on soulève le couvercle de la boîte. Notre espérance n'a point été trompée. Vers quatre heures, le citoyen Germain Sarrut, sérieux comme un entrepreneur des pompes funèbres, entrait à la tête d'un convoi de représentants auxquels il ne manquait que d'avoir un crêpe au bras. — La discussion savante du projet de *loi sur le travail dans les prisons* a aussitôt été interrompue avec une extrême facilité, et M. de Malleville, incapable de se contenir à la vue de son collègue, l'a rudement pris au collet, en lui demandant compte d'une *lettre de faire part* qu'il vient de publier dans les journaux, à l'occasion du dernier changement de ministère.

L'émotion de M. de Malleville, orateur de six pieds, doué d'une force physique remarquable, était telle, qu'en prenant sa respiration avant de parler il a fait sauter la moitié des boutons de son gilet. Les multitudes sont toujours fascinées à leur insu par les hommes vigoureux; M. de Malleville a excité une véritable sympathie rien que pour avoir fait éclater son habit d'une manière si brillante. D'ailleurs l'émotion lui est favorable; ses traits s'animent, et sa figure prend une expression qu'on ne lui soupçonne pas en des temps plus calmes. Ensuite un homme qui vient défendre son honneur avec conviction est toujours intéressant, malgré son embonpoint. Bref, M. de Malleville nous a semblé avoir l'indignation heureuse; et peut-être ferait-il bien, après son succès, de renoncer à la plaisanterie qui ne lui convient plus guère à cause de son ventre. — J'oserais affirmer au contraire qu'il sera parfait dans les pères nobles. — Il a le hoquet, le geste, la diction, la transpiration; en un mot, tout ce qui constitue la grande tradition de l'emploi. Il est juste d'ajouter que M. de Malleville jouait un très-bon rôle, celui d'un ancien ministre de l'intérieur injustement soupçonné par Germain Sarrut d'avoir détourné des papiers d'État relatifs à l'échauffourée de Boulogne. M. de Malleville s'est admirablement pénétré de la situation; il a pris des temps avec un art infini; et il eût été difficile de ne le point applaudir dans le passage où, emporté par l'inspiration, il s'est écrié très-noblement qu'il ne se serait jamais attendu à la honte d'être

obligé de se défendre d'une accusation doublement démentie et par son caractère et par sa démission.

L'effet de la scène a été si grand, qu'à sa réplique, le citoyen Sarrut s'est vu accueilli de la même façon que l'acteur Delaistre, traître de mélodrame, l'est habituellement par les titis à la suite de ses forfaits. — Alors, voulant ramener à lui la faveur du public, il a tiré du fond de son corbillard une voix caverneuse : — Est-ce ainsi qu'on traite un homme qui a pris part à cent quatorze conspirations? le martyr de soixante-dix procès politiques? un véritable bonapartiste de la veille?

— Monsieur, a demandé aussitôt notre célèbre Odilon Barrot avec cet à-propos qui double encore son talent véritablement antique, auriez-vous l'intention de m'adresser une personnalité?

— Jamais, monsieur! nous en sommes absolument incapables dans les pompes funèbres.

— A la bonne heure! a répondu le petit Léon Faucher; autrement vous auriez affaire à moi. Maintenant que tout est expliqué, sortons! Le respect qu'on doit aux têtes couronnées me défend de donner à Me Dupont de Bussac lui-même aucun nouveau détail sur ce qui s'est passé entre M. de Malleville et le personnage dont j'ai l'honneur d'être le très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

En sortant Odilon Barrot disait avec une grande noblesse à Léon Faucher: — Je suis content de vous; conservez les archives avec autant de fidélité que votre prédécesseur, car le président de la république y découvrirait peut-être que plusieurs traîtres l'ont autrefois livré au gouvernement de Louis-Philippe qui sont aujourd'hui les plus intimes courtisans de l'Élysée! Union et confiance, monsieur! cachez bien les dossiers de Boulogne et de Strasbourg!

8 janvier.

Interpellations du citoyen Baune sur la politique extérieure, et de Me Favre sur la démission de M. de Malleville.

Ce n'est pas sans émotion que nous avons entendu le citoyen Baune poser à la tribune la redoutable question Durrieu : « Le gouvernement voudrait-il bien nous dire quelle est l'attitude de la France à l'extérieur, et comment il entend les traités de 1815? »

Ferdinand de Naples n'entreprendrait rien sur la Sicile avant d'avoir sondé le rédacteur du *Courrier français*, car il n'a point oublié de quelle rude manière il a été traité par lui; mais il s'inquiète moins des sentiments du citoyen Baune. — Cela tient sans doute à ce que le citoyen Baune n'a point été formé par la nature pour devenir redoutable dans la diplomatie.

Il vous a la parole franche et même un peu *crâne*, la figure ouverte, et l'extérieur avenant et réjoui d'un vigneron de Bourgogne plutôt que l'air chafouin du véritable diplomate. On ferait très-bien avec le citoyen Baune un superbe portrait de soldat laboureur. Cette spécialité lui a porté tort dans sa nouvelle profession. Heureusement Ledru-Rollin se trouvait là, et il a profité de l'interpellation pour tracer une nouvelle carte de l'Europe et pour sommer M. Drouin de Lhuys de s'expliquer sur les points géographiques qu'il lui indiquait, — notamment dans la Baltique, l'Adriatique, la mer d'Azof, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie et la Huronie, en passant par *Risquons-Tout*. — Arrêtons-nous là, s'est écrié malicieusement le ministre. — Pour plaire aux royalistes sans doute? — C'est alors que M. de Larochejaquelein, qui ne perdra jamais ses belles manières de l'ancien régime, a lancé un de ses jolis mots : — J'ai pris part aussi, moi, à la révolution de février! — Comment cela? — Par ma satisfaction!

Ce mot aurait valu un portefeuille à M. de Larochejaquelein sous Louis XVIII. Il ne lui a procuré aujourd'hui qu'une interruption de notre cher Buvignier. — Soit! riposte M. Larochejaquelein, appelez-moi *aristo* et *réac* si vous le voulez, je *m'en bats l'œil!* — Le gentilhomme était en veine, et la discussion commençait à prendre le tour d'un dialogue de Vadé, quand M. Drouin de Lhuys a rappelé les orateurs au respect de la géographie, — qui est la ligne politique dont le gouvernement promet de ne s'écarter jamais dans les relations extérieures.

Cependant Ledru-Rollin avait sur le cœur l'*aristo* et le *réac* de M. Larochejaquelein; aussi n'a-t-il pu s'empêcher de lui dire : — Comment oserai-je traiter d'*aristo* un démocrate comme vous, qui, une demi-heure après l'installation du gouvernement provisoire, demandâtes à la république l'ambassade de Constantinople?

— C'est M. de Lamartine qui me l'a offerte! J'en appelle à notre illustre poëte!

L'illustre poëte s'est alors levé, et prenant sa pose de Fontenoy : — Est-ce au moment où l'on vient de me donner vingt-cinq mille francs de prime pour ma tragédie de *Toussaint Louverture* que je me mêlerais d'un futile débat? Vous n'avez pas, monsieur, besoin d'un autre témoin que vous-même!

Tout était dit sur l'état de l'Europe; — mais on ne pouvait pas refuser à Me Favre la permission de déposer un peu de *mort aux rats* sur le paillasson de notre célèbre Odilon Barrot. — Voyant cela, le président du conseil s'est levé comme la colonne Vendôme, et il a majestueusement posé son piédestal sur l'avocat. — Tirez-vous de là-dessous, si vous pouvez, Me Favre!

9 janvier.

Loi relative à l'organisation de l'assistance publique à Paris. — Rapport Grévy sur la proposition Rateau.

Il est fort heureux que l'assemblée ait enfin trouvé le temps de voter la loi relative au travail dans les prisons, car l'oisiveté des détenus, qui n'ont point la ressource des interpellations pour s'entretenir la main, devenait inquiétante. — Par exemple, le gouvernement comprendrait difficilement qu'après un pareil scrutin, les représentants s'obstinassent à discuter les lois organiques; et rien ne saurait donner une juste idée de l'étonnement avec lequel M. Odilon Barrot, président du conseil, a entendu le rapporteur Grévy, conclure, au nom de deux comités, au rejet de la proposition philanthropique d'un certain citoyen Rateau, que son admiration pour le ministère, son respect pour la grande armée, et sa déférence envers ses supérieurs de la *rue de Poitiers*, rendent incapable de tolérer plus longtemps l'existence de la constituante. — O le pauvre Odilon-*Grenouille* qui se plaint de son soliveau, et qui demande au Jupiter électoral de lui envoyer une législative le 4 mars prochain! — Gare la grue!

La séance n'eût point été complète si M. Bixio, ex-ministre du com-

merce, voulant constater son passage aux affaires, n'avait saisi l'occasion, — qui ne se présentait pas, — de déclarer hautement, pour prouver toute

son estime à ses anciens collègues, qu'il s'était séparé d'eux sans aucun motif.

Encore un Bonaparte! M. Louis-Lucien, nouvellement élu en Corse; — mais avec tant d'enthousiasme, qu'on a été obligé d'annuler l'élection.

10 janvier.

Loi sur l'organisation de l'assistance publique à Paris. — Interpellation sur la révocation de M. Bouillaud

Toute la presse a assisté avec beaucoup d'intérêt au deuxième début de M. Boulatignier justement surnommé Célimène, parce qu'il est le véritable héritier du talent de mademoiselle Mars. La seule chose qu'on regrette en voyant à la tribune cet orateur élégant, c'est qu'il n'ait ni collerette ni éventail. L'éventail surtout nous paraît indispensable à M. Boulatignier; ses phrases charmantes, son débit coquet, sa manière de lancer le mot ne sauraient se passer de ce petit meuble. Nous aimerions aussi que M. Boulatignier mît un peu de fard et qu'il respirât de temps à autre un flacon de senteurs; alors la représentation du *Misanthrope* ne laisserait plus rien à désirer et rappellerait les meilleurs jours de la Comédie-Française. Le petit père Marrast jouerait le rôle d'Alceste avec le beau costume que lui a fait Daumier.

M. Boulatignier est l'orateur dans lequel se personnifient toutes les grâces du conseil d'État; il lui appartient de se présenter à la barre comme le type le plus parfait de l'avocat de société : bouche en cœur, main moite, cheveux ondés, pâleur intéressante, assez de ventre, et le style fleuri jusque dans les explications qu'il donne sur les matières administratives. Ce joli homme mérite à tous égards d'être encouragé. C'est un modèle d'éloquence de genre, un adorable orateur de chevalet. Tout en lui respire le benjoin et le petit musc; la tribune, une demi-heure après qu'il l'a quittée, est encore imprégnée d'une forte odeur de Portugal. Ajoutons que peu de personnes savent porter le pantalon noir comme M. Boulatignier. Un seul détail achèvera de peindre cet aimable représentant. M. Boulatignier, nous disait-on aujourd'hui, pousse si loin la distinction, la recherche des belles manières et l'aristocratie de la toilette, que, lorsqu'il va aux bains de mer de Dieppe, jamais il n'entre dans les flots sans y répandre deux flacons d'eau de Cologne pour les parfumer. — Il est impossible que M. Boulatignier n'obtienne pas les plus grands succès auprès du beau sexe; et puisqu'il s'agissait dans la discussion à laquelle il a pris part de l'*organisation de l'assistance*

publique à Paris, nous regrettons sincèrement qu'on ne l'ait pas nommé dame de charité.

Quant au citoyen Reppelin, qui tient l'emploi des raisonneurs, ce n'est point par une suprême élégance qu'il se distingue; nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'il ressemblait assez à un fumiste. On le prendrait même, au premier abord, pour un tuyau de poêle. Ses discours ne sont point faits pour rien ôter au portrait; ils sont couverts de suie, et il les prononce comme s'il ramonait une cheminée. En descendant de la tribune, M. Reppelin est toujours noir à faire peur; c'est au point que l'excellent Isambert, qui s'étonne de plus en plus chaque jour d'être encore blanc, s'y trompe, et lui ouvre ses bras avec tendresse. Ces témoignages de sympathie consoleront le pauvre *troisième rôle* de n'avoir pas pu introduire un seul amendement au projet ministériel défendu par la *grande coquette*.

La représentation ne laissait point que d'offrir des péripéties presque dramatiques. Pour en augmenter l'intérêt, le petit père Marrast n'a pas craint de venir s'exposer lui-même à la fureur des partis, en dénonçant publiquement la fraude coupable d'un grand nombre de représentants qui se font adresser *franco* leurs lettres sous le couvert du président. A ces mots, un cri d'horreur est sorti de la tribune de la garde nationale. Mais quelle n'eût point été l'indignation du poste tout entier s'il avait su que ce ne sont point seulement des lettres qui ont été affranchies frauduleusement, mais que certains représentants ont reçu ainsi jusqu'à des fromages sous enveloppe! Au dernier Sassenage, qu'il a parfaitement reconnu à l'odeur, bien qu'on eût écrit sur l'adresse : *Papiers de famille*, l'intègre Marrast n'a pas cru devoir supporter plus longtemps l'abus qu'on faisait de son nom, et s'est déterminé à l'éclat d'aujourd'hui.

Dignus, dignus est intrare!... C'est en l'honneur d'Hippocrate que le docteur Laussedat a tâté aujourd'hui le pouls de M. Falloux et soutenu contre le confrère Trousseau une thèse sur la révocation de M. Bouillaud des fonctions de doyen de la Faculté. — La médecine française se perd! ces messieurs n'ont pas parlé latin.

Voyant qu'il s'agissait d'une querelle de médecins, l'assemblée s'est bien gardée de s'en mêler, dans la crainte de gagner quelque mauvaise fièvre; M. de Falloux seul, qui a naturellement l'air d'avoir la *scarlatine* de Basile, a osé entrer dans le lazaret de la discussion. Il fallait se prononcer entre deux médecins : M. Bouillaud et M. Orfila. Le rusé ministre a donné raison au plus dangereux. Il s'est dit, sans doute, que la pire chance qu'on pût courir avec M. Bouillaud, c'était d'être purgé, tandis que contre M. Orfila, l'homme des poisons, il n'y a pas d'antidote.

11 janvier.

Projet tendant à modifier le tarif des douanes sur les sels étrangers.

On en revient au sel ; — et M. Billault, député de l'Ouest, prend la parole en paludier contre toute diminution du droit d'entrée sur les sels étrangers. — Au premier point du discours, il est facile de juger que l'avocat a fait sa réputation au civil. Il a toute l'éloquence que comporte la défense du mur mitoyen et les arguments qu'on trouve dans un dossier bien préparé. M. Billault est le type de l'orateur soigneux, qui étudie ses causes et éblouit le tribunal par l'exposition des connaissances spéciales qu'il a acquises — en une nuit — touchant les matières les plus étrangères à son état. Plus de volubilité que de style, — plus de vivacité que de geste, — plus de métier que d'inspiration, — un extérieur d'avoué à la cour, et le désir de plaire à ses électeurs tout en se rendant possible pour le prochain ministère, voilà M. Billault. Après cela, il ne faut point prétendre que ce membre du barreau soit absolument désagréable à la tribune ou bien qu'il manque de conviction. Je le préfère à beaucoup de grands bras, de grosses voix et de ventres creux. Il parle le langage des affaires en chef du contentieux ; et c'est toujours avec un certain plaisir qu'on entend plaider correctement. L'avantage de M. Billault, c'est que rien ne l'arrête. Il ne se reprend jamais, et reconnaît son erreur de façon à confondre ses adversaires.

— M. Billault, lui crie-t-on, vous prenez un singe pour le Pyrée ! — Oui... soit... Et il continue, confondant le Pyrée avec le singe d'une si habile façon, qu'il est impossible de distinguer le port de la bête. — C'est ce qu'on appelle *déblayer* en style de robe. Il n'y a à la chambre qu'un avocat qui déblaye comme M. Billault, c'est M. Baroche.

Mais si l'on veut avoir une juste idée de l'intérêt qu'inspire une plaidoirie de M. Billault, il suffit de regarder le bonhomme Tropique pendant que *son* avocat parle. Le bonhomme Tropique est, comme on sait, M. Ferdinand Favre, ex-maire de Nantes, surmonté d'une perruque d'étoupe. En sa qualité de représentant de l'Ouest et des sels français, il est convaincu qu'il exprime sa propre pensée départementale par la bouche de M. Billault. Ce tableau est touchant.

A peine M. Billault avait-il rendu son hommage aux salines qui l'ont nommé, que M. Moreri est monté à la tribune. Mais c'est en vain que ce représentant a essayé de prendre la parole, personne n'a voulu le reconnaître, parce qu'il n'avait pas son paletot jaune. — Messieurs... — Allons donc, c'est un faux Moreri ! — Messieurs... — Allons donc, ce n'est pas

lui ; le paletot ! le paletot ! — Mais enfin, s'est écrié le petit père Marrast, la parole est à M. Moreri. — Il n'y a pas de Moreri sans paletot jaune !... — Cependant, messieurs... — Empruntez celui d'un ami !

Enfin M. Moreri, devenu jaune d'impatience, a réussi à faire comprendre qu'il se présentait dans l'intérêt des consommateurs.

— Dînez-vous chez Pestel ? s'est aussitôt écrié le franc Luneau.

— Non, je dîne chez Truchot.

— Si vous dîniez chez Pestel, vous lui demanderiez des renseignements, et vous sauriez que, grâce à l'ancien tarif des douanes, le prix du sel est toujours le même, entendez-vous ?

Cet argument a paru irrésistible au pauvre Moreri. Sentant bien qu'il était sans force en l'absence de son paletot jaune, il a abandonné immédiatement son discours ; puis arrivé à la dernière marche de l'escalier, il a étendu les bras en s'écriant : — N'importe ! mon sort est encore bien glorieux, je suis content *pro patriâ Moreri !*

A peine ces paroles étaient-elles prononcées, qu'un effroyable combat d'amendements s'est engagé. En un clin d'œil la salle a été jonchée d'amendements éventrés, d'articles mutilés et de tarifs fendus. C'est à peine si l'on avait le temps de mettre du sel sur les blessures. Le fort de la bataille s'était porté du côté du parti Pestel. Les trois Pestel avaient formé le coin macédonien, et Luneau, qui tenait l'angle, donnait des coups de tête comme un pivert. Il y a eu un instant où le Bizoin sauvage s'étant trop approché, a été percé de part en part et laissé pour mort dans la discussion. Cet événement a rendu un peu de calme à la séance, et comme le pauvre Bizoin restait étendu sur le rebord de la tribune, le bon docteur Turk, toujours inconsolable de la perte du chimpanzé, est venu se poser en face de lui et l'a regardé tendrement, d'un œil de naturaliste qui trahissait son désir secret de l'empailler.

C'est à ce moment que, ne pouvant résister à mon émotion, je suis sorti en disant : « Combien cette discussion à laquelle nous venons d'assister doit élever l'âme des jeunes filles aujourd'hui en si grand nombre dans les tribunes publiques ! »

12 janvier.

Prise en considération de la proposition Rateau.

La politique aussi bien que la littérature renferme des *Tartampions* dans son sein. Il arrive parfois qu'un Tartempion littéraire dévoré d'ambition,

Proposition Rateau

et voulant à tout prix conquérir la renommée, publie des couvertures de livres devant lesquelles la critique ne saurait rester indifférente : *Gratter la terre avec ses ongles !* ou bien : *Se manger le cœur tout seul !* Avec de pareils titres, le Tartempion passe forcément à l'état de romancier ridicule, — mais connu. — Le procédé des Tartempions politiques qui aspirent à la célébrité ne diffère point de celui de leurs confrères de la librairie. Faute de pouvoir brûler le temple d'Ephèse, — moyen extrême que l'antiquité elle-même a réprouvé, — le Tartempion politique, qui a tenté vainement de sortir de sa profonde obscurité à l'aide d'amendements qu'on s'est jusque-là obstiné à passer sous silence, réussit enfin par des efforts inouïs d'imagination à formuler une *proposition Rateau* propre à mettre tout le pays en branle, l'assemblée en guerre, et à laquelle il est impossible que son auteur ne doive pas de léguer son nom à la postérité.

M. Rateau devient un personnage. Quel est ce Rateau? On veut connaître le courageux Rateau; il n'y a qu'un cri : *Montrez-nous Rateau !* mais Rateau se dérobe à sa gloire. — Personne encore n'a découvert ce représentant dont la France entière s'occupe; si bien qu'on serait tenté de croire que Rateau est un mythe, — ou peut-être un pseudonyme de M. Thiers.

Cependant la commission chargée d'examiner la proposition Rateau l'avait ornée de fleurs et exposée sur un brancard au milieu de tous les attributs de jardinage. M. de Sèze a le premier pris la parole pour expliquer qu'elle était champêtre; qu'on devait l'envisager au point de vue pastoral; enfin que l'agriculture manquait de bras, et que si l'assemblée ne consentait pas à retourner aux champs dans le plus bref délai, nous serions exposés à perdre la récolte de cette année. Disant cela, M. de Sèze s'est mis à ratisser la discussion et à l'arroser d'arguments qu'il tirait d'un puits d'éloquence dont il a la propriété.

Mais voilà que tout à coup Pierre Bonaparte tombe dans les plates-bandes du jardinier. Pierre Bonaparte a l'accent italien et la parole française. Au grand étonnement de l'assemblée, il prend le rateau des mains de M. de Sèze, et il lui en flanque de si grands coups, que le pauvre homme n'a rien de mieux que de se sauver en sautant par-dessus la haie de la proposition. Vous devinez la joie de l'assemblée à ce beau spectacle! on a applaudi à tour de bras, et peu s'en est fallu qu'en voyant un Bonaparte agir en si bon républicain, la Montagne n'ait crié : Vive l'empereur!

Cela ne faisait pas le compte de Saint-Acheul, qui s'intéresse plus qu'on ne croit à la République française, et le révérend M. de Montalembert est monté en chaire. — Il semble qu'il va ouvrir la bouche pour dire :

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline;

et qu'il ne peut pas terminer son discours autrement que par cet autre vers du même rôle :

La maison est à moi, je le ferai connaître.

Mais nous n'avons pas eu *Tartufe* — M. de Montalembert *n'a pas voulu qu'on le joudt;* — il a préféré offrir à l'assemblée un morceau de politique à l'usage du Sacré-Cœur. Quel dommage que, pour le prononcer, notre jésuite n'ait pas mis son surplis! Il aurait ressemblé au petit Joas.

De la sacristie au tribunal, la discussion ne fait qu'un saut. M. Billault salue de la toque, et dépose ses conclusions :

« Plaise à la cour,

« Attendu que la proposition Rateau est à la fois illégale, contraire à la constitution et à la république, dangereuse en soi et inspirée par les jésuites, les sacristains, les légitimistes, les philippistes et simultanément par tous les intrigants et toutes les dupes,

« Ordonner que la susdite proposition soit considérée comme non avenue et de nul effet. »

Là-dessus Me Billault, ayant ouvert son dossier, en a tiré une plaidoirie dont le plus grand honneur revient à son avoué, qui l'avait préparée.

A partir de cet instant, la séance est devenue homérique. — Non, jamais encore notre célèbre Odilon Barrot ne s'était présenté aussi majestueusement qu'aujourd'hui. Pour paraître plus vénérable, il avait ôté tous ses cheveux. C'est aussi la première fois que nous le voyons prendre sa pose nouvelle : — celle de la *lassitude du pouvoir*, — auprès de laquelle toutes les autres ne sont que des poses plastiques. L'œil dans le vague, le col penché, la bouche amère, une nonchalance suprême de la main droite passée dans l'habit; voilà pour la pose de la lassitude du pouvoir! — Notre célèbre Odilon Barrot l'a conservée jusqu'à ce que le silence fût rétabli, et ensuite il a pris subitement le ton de Cicéron dans le *quousque*. L'effet d'un tel exorde a dépassé tout ce qu'on connaît dans ce genre. — Ce n'était rien encore. — Croirait-on qu'il y a eu un moment où l'assemblée s'est oubliée au point de ne pas laisser dire par le célèbre Odilon Barrot un seul mot en faveur de la proposition Rateau sans l'interrompre, et qu'elle a exigé une fois à grands cris qu'on le rappelât à l'ordre? — Un président rappelé à l'ordre par un autre président! cela eût été monstrueux et comparable à la guerre des dieux. Le petit père Marrast a fait signe qu'on ne le contraindrait jamais à un pareil sacrilége. — Partant de là, notre Odilon Barrot a atteint la cime des montagnes Bleues, qui sont les plus hautes du

globe. Il avait réellement les Alpes au-dessous de lui. Jupin, Vulcain, Saturne et tous les dieux réunis ne lui étaient pas comparables. Quoi! l'Olympe veut lui faire de la peine! quoi! après avoir osé l'interpeller tous ces jours-ci, on ose vouloir le faire rappeler à l'ordre, lui, une constellation, lui l'ami de Castor et Pollux! ah! cela suffirait pour exciter les transports d'un mortel; mais adresser une telle injure à un dieu! — Nous avons vu l'instant où le célèbre Odilon Barrot allait laisser tomber le monde, qu'il porte sur ses épaules, au milieu de l'assemblée nationale.

Heureusement le geste a répandu un salutaire effroi parmi les représentants, qui se sont empressés d'empêcher la chute du monde en prenant en considération la proposition Rateau à trois voix de majorité.

13 janvier.

Révision du scrutin d'hier. — Loi relative aux droits de douane sur les sels étrangers.

Le révérend Montalembert est à la messe, Me Billault à l'audience, Odilon Barrot dans les nuages; on a remis la proposition Rateau sous le hangar jusqu'à la discussion prochaine; de tout le bruit d'hier, il n'est resté que M. Bourzat, qui se croit obligé, par sa conscience, de prendre la parole sur le procès-verbal, — où il n'est pas question de lui, — pour bien établir que certains journaux dans lesquels il est accusé d'avoir été rappelé à l'ordre ont été dupes d'une machination odieuse.

Le bureau a passé une partie de la nuit à collationner tous les bulletins du scrutin d'hier, et il se plaît ce matin à rendre compte du résultat de cette opération délicate. L'assemblée apprend avec intérêt que quelques-uns de ses membres ont fait preuve d'une complète impartialité dans la question Rateau en votant pour et contre; — ce qui est démontré par la présence de leurs bulletins de deux couleurs. — Le bureau a également découvert avec étonnement au fond de l'urne les noms de plusieurs absents, entre autres celui du citoyen Proudhon, retenu chez lui au moment du vote par une maladie dangereuse. Bref, tout compte fait, et après mûr examen, la majorité Rateau, qui paraissait être de trois voix, ne s'élève en réalité qu'au chiffre remarquable d'une voix unique; — ce qui donne une force nouvelle au ministère, et augmente, ainsi que le disait tout à l'heure Odilon Barrot, le courage personnel qu'un gouvernement fort doit toujours être prêt à déployer dans ses luttes contre les assemblées délibérantes. — Ce bon M. Barrot! voilà les raisonnements auxquels l'ont amené ses dix-huit années d'opposition! L'habitude qu'il a toujours eue de faire partie des minorités lui inspire pour elles un si grand respect que

est majestueusement résolu à conserver le POUVOIR (il ne dit pas le portefeuille), lors même qu'il perdrait à la prochaine délibération l'imposante majorité dont il dispose aujourd'hui. — Il est impossible, vous dis-je, que ce grand homme continue la discussion à pied. Faites, s'il vous plaît, avancer un char!...

L'ordre du jour ramenait le projet de loi sur les droits de douane, auxquels les salines nationales s'intéressent si vivement; malheureusement, il est tombé pendant la séance une pluie fine d'éloquence qui a fait fondre tout le sel des discours, si bien que, lorsque nous sommes accourus pour faire notre provision, il ne restait plus que les tarifs, que nous avons trouvés trop lourds pour les emporter.

15 janvier.

Réélection du président Marrast.

Toute la cour était en émoi. Madame de Pompadour elle-même avait passé une nuit fort agitée; vers dix heures elle a été prise de ses nerfs et elle a battu sa coiffeuse. C'est à ce moment-là que le petit duc de Frangipane est venu gratter à sa porte. — Entrez vite, s'est écriée Cotillon, quelles nouvelles? parlez, je me meurs! L'aurons-nous? songez, mon ami, que c'est notre dernier marquis; s'il faut le perdre, adieu les talons rouges! On nous mettra à sa place quelque manant qui aura de gros souliers et qui ne saura seulement pas danser le menuet. Et Degousatos! que voudriez-vous qu'il devînt sans son petit père Marrast? il faudrait qu'il passât son temps à contempler son collègue Lebreton : la belle occupation! Voyons, parlez, dites... Ah! cher duc, vous me faites mourir! Qu'avez-vous vu? qu'avez-vous entendu? Il fallait aller rue de Poitiers, et prendre toute la bande par les sentiments... Entre nous, M. Thiers n'aurait pas résisté si vous lui aviez dit que la cour y tenait. Songez-vous que le petit père Marrast est le seul qui, depuis la révolution, ait conservé l'usage des parfums, le seul qui couvre ses dentelles de tabac d'Espagne? et toujours le mot pour rire! impertinent comme un grand seigneur; adorable, en un mot, adorable! Ah! Frangipane, si vous ne m'apprenez point qu'on l'a réélu, je ne vous le pardonne de ma vie.

— Ne savez-vous pas, répondit le petit duc, qu'il a contre lui *notre* célèbre Odilon Barrot?

— De quel Barrot parlez-vous? est-ce de votre Choiseul, par hasard? Eh bien, s'il le faut, j'irai jusqu'au roi; oui, monsieur, je dérobe*rai des* lettres de cachet, et je vous ferai flanquer vous-même à la Bastille par quatre

exempts. Je ne saurais vivre sans mon cher président; qu'on me le nomme ou je fais une nouvelle révolution en sa faveur! Partez, Frangipane, prenez mon carrosse; crevez mes chevaux; entrez chez Pagnerre qui est libraire, chez Altaroche qui est un des anciens sages de la Grèce, chez Barthélemy Saint-Hilaire qui est académique, et chez Duclerc qui est du *National;* tous les quatre sont nourris de l'antiquité; dites-leur que c'est Aspasie qui les prie de nommer Périclès. Puis arrêtez Larochejaquelein au passage, faites-lui entendre que le petit père Marrast est un parfait gentilhomme, que son grand-père était vidame et qu'il a des Coylins dans sa famille. Entre marquis on se doit sa voix. Si la Montagne fait des difficultés, peignez-lui sous des couleurs enchanteresses les vertus de mon cher petit président, et n'oubliez pas d'ajouter qu'il a toujours fait ses efforts pour empêcher l'orateur Wolowski de parler à son tour d'inscription, et que c'est lui qui a inventé le moyen nouveau d'écarter de la discussion un grand nombre d'importuns par cette simple réponse: « Monsieur, je vous inscrirai si vous le désirez absolument... Vous serez le trente-sixième sur la liste... après M. Wolowski... C'est sans exemple! » — Quant au parti Pestel, offrez-lui s'il le faut un plat de supplément, mais entraînez-le; enfin agissez, remuez, servez-vous des prêtres, mettez en jeu les demoiselles de l'Opéra; rappelez à Crémieux les souvenirs de l'Hôtel de ville; enfin, prenez-vous-y comme vous le voudrez, flattez toute les opinions en disant qu'il n'en a plus d'autre que celle de sa sonnette, et faites-le nommer!

Honneur au duc de Frangipane! Le petit père Marrast a obtenu deux cents voix de majorité. Madame de Pompadour a failli mourir d'aise en recevant cette bonne nouvelle.

Ensuite il a été question entre les financiers Goudchaux, Passy et Stourm, des grandes économies et des belles recettes que le trésor public sent plus que jamais le besoin de réaliser. Cela venait à propos d'un projet d'impôt progressif sur les successions et les dotations, qu'on a généralement trouvé agréable, — moins le *progressif* qui est décidément un épouvantail.

16 janvier.

Première délibération sur la révision de l'art. 1781 du Code civil.

Il était un p'tit homme
Tout habillé de gris
Dans Paris,
Joufflu comme une pomme,
Rose comme un radis.

C'est le petit père Brunel! Le petit père Brunel a obtenu ce surnom de

petit père parce qu'il est à la fois grassouillet, narquois, et qu'il se pique d'avoir du mollet, qualités indispensables aux petits pères de l'assemblée nationale dont le petit père Marrast est le type.

N'est point petit père qui veut. Par exemple, on n'aurait jamais l'idée d'appeler petit père l'excellent M. Degousée, qui a l'air d'avoir été cuit au four, ni le jeune Léon Faucher, qui ressemble à un ver à soie malade. Mais le bon M. Goudchaux, mais l'abbé Fayet de Pomponne, voilà des ventres qui rentrent naturellement dans la catégorie des petits pères. Le révérend Montalembert est aussi un petit père, ce dont il enrage, car son obésité naissante lui donne l'air d'un bedeau.

Néanmoins le roi des petits pères c'est le petit père Brunel. Il n'y a pas de vieux garçon plus frais, plus dodu et mieux tiré à quatre épingles. Jamais un bouton ne lui manque; il est rasé de près comme un homme qui ne veut pas s'exposer à ce qu'on dise : « Fi, le vilain..... sa barbe pique! » — Enfin, il suffit de remarquer combien le linge du petit père Brunel est soigné pour reconnaître un élève de Béranger : « *Petite bonne... mon lait de poule et mon bonnet de nuit.* » Ah! petit scélérat de petit père Brunel, comme nous devons bien chanter ce refrain-là! — Voici déjà quelque temps que le petit père Brunel inspirait des inquiétudes à ses

Depuis le jour où notre célèbre Odilon Barrot est monté sur un piédestal, le petit père Brunel n'a pas cessé de mettre des cravates blanches. — Mon Dieu ! se disait-on autour de lui, est-ce qu'il voudrait se marier ? cette cravate blanche n'est pas naturelle ; nous avons peur que le petit père Brunel ne se dérange ; il faudra prévenir madame Évrard. — Fort heureusement les cravates blanches ont été expliquées ces jours-ci à l'avantage du petit père Brunel ; c'est en faveur de notre célèbre Odilon Barrot qu'il les porte. On s'est aperçu que le petit père Brunel était le grand ami de Thémis, et qu'il n'avait pas cru pouvoir se dispenser de lui témoigner par des cravates blanches la part bien vive qu'il prenait à son ministère. Notre célèbre Odilon, dans la position où il se trouve, ne peut plus supporter autour de lui que des personnes en grande tenue de cérémonie ; et tout naturellement le petit père Brunel, exposé par son amitié à recevoir une partie des honneurs qu'on rend au président du conseil sur son passage, s'est vu forcé de mettre constamment des cravates blanches. Il serait donc injuste de le soupçonner de l'intention de se marier avec une jeune héritière. A son âge on n'épouse plus que sa gouvernante, à peine d'être un gros ingrat. Disons mieux, tout porte à croire que le petit père Brunel ne se mariera jamais ; je ne craindrais même pas d'affirmer, d'après son discours d'aujourd'hui, qu'il doit avoir eu beaucoup à se plaindre de madame Évrard.

Le petit père Brunel est monté à la tribune au moment où l'on s'y attendait le moins. La discussion paraissait sérieuse, il s'agissait de la révision de l'art. 1781 du Code civil. — Permettez, messieurs, s'est écrié le petit père Brunel, permettez... Je réclame la faveur de parler contre les bonnes. — Vous voyez en moi, a-t-il ajouté, l'ennemi personnel des domestiques...

— Quoi, vous, petit père Brunel ?

— Oui, messieurs, je suis la victime de madame Évrard... Mais je ne sais pas trop si la pudeur me permet d'achever ici la narration des torts que Rosalie s'est permis à mon égard.

— Parlez, parlez !

— Messieurs, tout vient d'un cousin qu'elle avait dans les cuirassiers !... Je dois vous dire que j'avais reconnu avec chagrin, l'année précédente, qu'un hussard qu'elle m'avait présenté comme son frère de lait n'appartenait en rien à sa famille... Mais j'en reviens au cuirassier... Où croyez-vous, messieurs, que j'aie surpris ce cuirassier ? je l'ai surpris dans ma robe de chambre !... ceci n'est qu'un détail. — Messieurs, voyez, je vous prie, jusqu'où peut aller l'astuce des bonnes ! Rosalie avait quatre enfants ! ils me sont arrivés hier de nourrice tous les quatre à la fois. Je

revenais de chez mon honorable ami Odilon Barrot; nous avions parlé politique; j'étais fort ému malgré ma cravate blanche. — Bon Dieu! m'écriai-je, à qui sont donc tous ces enfants-là? — Malheureux! il le demande, me répondit Rosalie. — Je crois avoir quelque droit de m'en informer? répliquai-je. — Ah! de s'en informer... ah!... ah!... ah!... — Et là-dessus la malheureuse feint un évanouissement. Aussitôt les quatre enfants se jettent sur moi en poussant des cris horribles. Quoique naturellement doux, je sortis de mon caractère : — Emportez ces enfants-là, m'écriai-je... ah! Rosalie, faites-les disparaître. — Jamais! me répondit-elle. — Que vous dirai-je? Je me rendis immédiatement chez le commissaire, et je lui déclarai qu'on m'avait apporté quatre enfants chez moi et que je voulais absolument les faire sortir. — C'est fort difficile, me répondit le magistrat. — Comment, difficile? Mais, monsieur, vous ne savez pas qu'il y a un an à peine cette fille a déjà mis un cuirassier... c'est-à-dire le hussard... non, un cuirassier dans ma robe de chambre... et je ne pourrais pas me débarrasser des quatre enfants! — Hum! fit le commissaire. — Plaît-il, hum? — Heu... heu... vous avez peut-être donné quelques droits à Rosalie? — Des droits! les droits de m'apporter quatre enfants! une bonne dont j'ignorais même les antécédents! Ah! voilà qui est trop fort. Je vous prie sérieusement, monsieur le commissaire, de faire votre devoir. — C'est alors qu'aux termes de l'art. 1781 du Code civil, le commissaire me déféra le serment. J'obtins l'enlèvement des enfants. Cependant, que serait-il arrivé sans l'art. 1781, et en supposant que Rosalie eût eu la permission de déposer dans le sein du tribunal quelque allégation contre moi? je rougis de le supposer! Messieurs, continua le petit Brunel, si l'exemple de Rosalie ne vous suffisait pas, j'aurais encore celui de mademoiselle Victoire, mon ancienne bonne, et d'un cocher qui...

— Cela suffit, cela suffit, s'est alors écriée l'assemblée d'une voix unanime; nous renvoyons la révision de l'article 1781, ainsi que tous les autres projets qui nous ont été soumis, à une seconde délibération.

Aussitôt le petit père Brunel est descendu de la tribune en disant : — Messieurs, je vous remercie; j'espère que cette leçon profitera à Rosalie.

17 janvier.

Rapports de pétitions — Communication du gouvernement

L'intérêt qui s'attache aux premières délibérations depuis que le règlement en exige trois avant le vote définitif est tel que, vers quatre heures,

M. le président, sentant la nécessité absolue d'un orateur, et voyant que personne ne consentait à monter à la tribune, a adressé l'invitation la plus flatteuse au citoyen Wolowski; mais cet ancien Polonais a saisi l'occasion de prendre une revanche éclatante de tous les mauvais procédés du petit père Marrast à son égard; il a absolument refusé de parler. Alors l'embarras est devenu très-grand. Les tribunes étaient remplies de monde; les gardes nationaux de service commençaient à piétiner; — on allait bientôt être obligé de faire une annonce. — Les huissiers couraient partout, dans les couloirs, dans les bureaux, demandant à grands cris s'il n'y aurait pas par hasard un orateur qui sût un discours, et qui voulût le réciter pour rendre service à l'administration. Enfin on a trouvé M. Charlemagne, M. de Puzy et deux ou trois autres qui avaient des rapports dans leurs poches, et à force de sollicitations, on les a déterminés à entrer dans la salle et à les venir déposer sur le bureau. Cela n'était point tout à fait de l'éloquence, mais enfin c'était de la pantomime parlementaire.

Sur ces entrefaites, M. Pascal Duprat, à qui son talent permet toujours de conserver la parole pendant une demi-heure, est arrivé de la campagne. Pascal Duprat ne voulait d'abord pas se faire entendre, sous prétexte qu'il était en habit de voyage, et qu'il n'avait pas eu le temps de mettre une chemise blanche; mais sur l'insistance des huissiers, il a fini par retrouver une vieille paire de gants de chevreau dans ses poches, et par rendre compte de l'élection du département de la Manche.—L'exemple de Pascal Duprat a encouragé M. Tranchant; et notre citoyen Flocon lui-même n'a point dédaigné de dire de sa place quelques mots charmants qui ont encore ajouté à l'effet de la discussion. Voyant cela, le petit père Marrast se frottait les mains en disant : — Oh ! oh ! avec moi les séances ne manquent jamais d'intérêt. — Ce n'est pas tout : au moment où les rapports commençaient à s'épuiser, les garçons de théâtre ont apporté le piédestal dans la tribune, et le parterre a pu croire qu'à l'occasion de l'anniversaire de Molière, célébré hier à la Comédie-Française, on allait couronner le buste de notre célèbre Odilon Barrot.

Quelques personnes avaient, à ce qu'il paraît, exprimé l'inquiétude que les prévenus de mai ne fussent pas en parfaite sûreté dans le donjon de Vincennes; — c'est pourquoi notre célèbre Odilon Barrot n'hésite pas à demander qu'on les transporte à Bourges, où ils seront détenus et jugés avec toute l'impartialité que peut inspirer le quartier-général du citoyen Bugeaud, commandant en chef de l'armée des Alpes. — Cette proposition a été considérée généralement comme un commencement d'amnistie.

18 janvier.

Présentation par le gouvernement d'une liste de trois candidats à la vice-présidence de la République.

Le moment était venu de mettre le comble à la félicité parfaite des populations par la présentation à l'assemblée, aux termes de la Constitution, d'une liste de trois vice-présidents. Le conseil s'est réuni cette nuit.

Vu la gravité des circonstances, le comité judiciaire, représenté par M. de Genoude, le petit Thiers, et le fameux Battur, avait été admis aux délibérations. M. Armand Marrast, sentant que sa présence était indispensable, s'était mandé lui-même. Alors chacun a pris le rang qui lui était assigné dans la cérémonie; M. Buffet s'est rangé contre le mur, le jeune Léon Faucher s'est placé dans un grand cornet, les autres ministres se sont mis modestement sous la table, et notre célèbre Odilon Barrot a dit du haut de son piédestal, situé en face d'une petite colonne Vendôme qu'on avait construite pour Louis Bonaparte : — Puisque les présidents sont réunis, nous pouvons commencer la séance.

— Flic, flac, s'est écrié aussitôt M. de Genoude, si nous sommes tous d'accord, frappons-nous les cuisses en signe de sympathie pour le suffrage à deux degrés, le seul qui soit vraiment universel. Flic, flac, je vois avec plaisir que mes citations de Montesquieu vous ont démontré la nécessité du *couronnement* dont j'ai l'honneur d'entretenir le public tous les matins. Flic, flac, je propose de faire sacrer le vice-président à Reims.

— Tout en respectant des opinions aussi consciencieuses que libérales, interrompit le président du conseil, je ferai observer à M. de Genoude que s'il continue, je serai obligé de le saisir. Maintenant oserai-je prier l'honorable citoyen Thiers de vouloir bien exprimer son avis.

— Hi... hi... hi... hi...

— Fort bien, je comprends toute la portée de vos observation; mais l'impartialité me fait un devoir de permettre à MM. les ministres qui sont sous la table de les contredire avec une entière franchise. Allons, messieurs les ministres, parlez... faites-vous entendre.

Comme les ministres ne répondaient rien : — Ils dorment sans doute, ne les réveillons pas, continua notre célèbre Odilon Barrot, je profiterai de ce silence pour interroger M. Battur, qui représente plus spécialement ici le grand parti modéré.

— Nommons Barrot! nommons Barrot!

— Assez, monsieur, assez, votre acclamation me flatte, mais je suis

forcé par des raisons majeures de décliner l'honneur que le grand parti modéré veut bien me faire par votre organe. J'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de rester pendant dix ans à la tête du ministère; la France l'exige. Vous concevez dès lors qu'il me serait presque impossible d'accepter les fonctions essentiellement transitoires de vice-président. Il importe qu'on puisse inscrire plus tard sur mon tombeau cette épitaphe mémorable : IL A FAIT DES VICE-PRÉSIDENTS ET N'A POINT VOULU L'ÊTRE. — Qu'en pensez-vous, mon honorable ami Thiers?

— Hi... hi... hi... hi...

— Fort bien. Je suis heureux de voir que vous m'avez compris. Passons à un autre. A quoi pense monsieur le petit père président Marrast?

— Je pense, monsieur le président, que nous sommes ici trois présidents, et que c'est un des plus beaux spectacles auxquels puissent assister les personnes qui aiment les réunions de présidents.

— Monsieur, vous en êtes un autre, répondit notre Odilon Barrot en faisant un salut qui prouvait combien il était flatté; cependant permettez-moi de consulter le jeune Léon Faucher, que je sais doué d'une prudence au-dessus de son âge. Quoiqu'il ait conservé de son ancien état de *chenille* la mauvaise habitude de se mettre dans un coffin, c'est un assez joli ministre de l'intérieur. Eh bien, petit Faucher?...

— Je demande un gros homme.

— Fort bien; mais quels sont les gros hommes que nous avons à notre disposition? Je ne crois pas depuis la mort de Lepeintre jeune en avoir rencontré de plus gros que l'honorable Boulay de la Meurthe. Il est d'ailleurs de la plus haute importance politique que le vice-président ne puisse porter aucun ombrage par la supériorité de ses talents à M. le président de la République. L'honorable Boulay n'ayant point jusqu'à présent d'autre titre de gloire que son titre de : la Meurthe, me paraît donc remplir toutes les conditions désirables d'embonpoint et de capacité. C'est un excellent choix. J'aurai l'honneur de l'inscrire le premier sur la liste. Maintenant proposez-moi, je vous prie, pour la forme, deux autres candidats. M. Battur a-t-il quelque préférence?

— J'aime assez les militaires, parce qu'ils ne payent que demi-place.

— Je vous ferai observer que la place est entièrement gratuite; mais nous pourrions rendre hommage à M. Thiers en prenant quelque brave qui aurait servi sous lui, le général Baraguay, par exemple.

— Hi... hi... hi... hi...

— Fort bien. Cette approbation me décide. Maintenant, messieurs, signalons-nous par une concession aux opinions avancées.

— Thiers! Thiers! fit une voix sous la table.

— Il est trop enrhumé en ce moment, répondit notre célèbre Odilon Barrot. Mais je crois que les républicains de la veille seraient bien difficiles s'ils n'étaient satisfaits de M. Vivien, qui fut un ministre du lendemain.

Je renonce à décrire l'effet produit sur l'assemblée par la présentation de cette liste de candidats. Un gamin de Paris s'est mis à crier du cintre : *Trois pour un sol, les vice-présidents! trois pour un sol!*

19 janvier.

Le traitement du vice-président de la République.

— Messieurs, disait dans les couloirs le citoyen Etienne (fils de Joconde), réfléchissez, je vous prie, aux nécessités de la situation. Je comprends parfaitement que s'il s'agissait de choisir pour vice-président un homme considérable, la gloire de ses fonctions pût lui suffire. Mais puisque de hautes considérations politiques nous forcent de nommer un individu qui ne se distingue sous aucuns rapports, et qui soit de nature à ne point porter ombrage au premier magistrat de la République, comment nous dispenserions-nous de lui attribuer un traitement propre à le dédommager un peu de son infériorité? Êtes-vous d'avis qu'il faille adopter le système des sous-préfets *gratuits*, tel que le proposent aujourd'hui même plusieurs pétitionnaires? Non certainement. Eh bien! alors, vous ne pouvez admettre un vice-président sans honoraires? Car, enfin, je vous ferai remarquer que notre collègue Boulay lui-même, candidat sur lequel la majorité paraît disposée à se réunir, a rempli autrefois des fonctions de préfet, qui lui ont valu le titre *de la Meurthe*, sous lequel il est généralement connu. A cette époque mémorable de son existence, il n'a point été, que je sache, privé d'appointements; serait-il juste de lui en refuser aujourd'hui? Permettez-moi de vous dire que ce serait le rabaisser au-dessous des derniers garçons de bureau, et le mettre de pair avec les surnuméraires. Un ancien préfet n'accepterait jamais une aussi humiliante position. Quant au chiffre des appointements, je l'abandonne à votre générosité. C'est le principe que je défends. Après tout, vous savez bien qu'il y a aujourd'hui très-peu de maisons où les représentants puissent manger des glaces et boire de légers verres de punch; est-ce qu'il vous serait désagréable de nous ménager quelques soirées pour la fin de la saison? Le petit père Marrast fait très-bien les choses, il a un buffet recommandable; mais enfin deux invitations valent toujours mieux qu'une seule, et j'ose affirmer que l'honorable Boulay est un homme trop sobre et trop économe pour vous offrir seulement un verre d'eau sucrée, si vous ne lui fournissez

pas les moyens d'acquitter la note du limonadier. Voyons donc, messieurs, un peu de générosité; que les personnes altérées, que les représentants qui ont des femmes ou des demoiselles à conduire au bal, ne se fassent pas prier; je ne vous demande que soixante mille francs. En vérité, c'est pour rien. Songez que les rafraîchissements seront offerts par le vice-président; vous n'aurez que le fiacre à payer; — et encore il ne vous est point défendu d'aller à pied par les temps secs.

Le discours de M. Étienne avait produit le plus grand effet quand Antony Thouret est monté à la tribune comme un gros Spartiate, pour dire que la bière de Strasbourg était, selon lui, ce qu'il y avait de mieux à offrir dans les soirées politiques, et que l'assemblée toute entière pourrait très-bien aller boire sa chope en fumant la pipe chez le vice-président, à raison d'une trentaine de mille francs par an. — A ce propos, M. Perrée, que nous soupçonnons d'être un peu Athénien, a demandé à Antony Thouret s'il entendait faire de M. le vice-président un *estaminet Mulhouse?* Fort heureusement, pour calmer les passions, on a immédiatement mis le chiffre du traitement aux voix. Les demi-glaces l'ont emporté sur la bière; le vice-président recevra quatre mille francs par mois.

Restait une question à vider. Où loger le vice-président? — Dans un palais! — Et les meubles? — Il a d'abord été question de faire un marché au mois avec un tapissier; mais l'on a reconnu bientôt que cela conduirait à des dépenses exorbitantes. Alors on a laissé le palais de côté, après avoir décidé néanmoins que le vice-président serait logé aux frais de l'État. — Tout nous fait espérer que ce sera dans un garni de la rue Lamartine (anciennement Coquenard), où les appartements meublés sont, dit-on, fort convenables et à des prix réduits.

20 janvier.

Nomination de M. Boulay aux fonctions de vice-président de la République

Si quelqu'un avait un instant douté de la solennité qui se préparait, il lui eût suffi de contempler les *colonels* Dumoulin et Bonnelier dans la salle des Pas-Perdus pour être ému. Ces deux braves, suivis d'un grand nombre d'autres *Chaberts*, ayant appris qu'on allait nommer aujourd'hui le vice-président, s'étaient empressés de se rendre à l'assemblée pour être les premiers à lui présenter leurs hommages et à lui redemander leurs grades, qu'on s'obstine à leur refuser, bien qu'ils aient figuré dans le cortége du président le jour de sa première revue. Les droits de tous ces Chaberts sont incontestables, et ils auraient tort de négliger une seule occasion de les

faire valoir. On comprend d'ailleurs parfaitement qu'après les grands services qu'ils ont rendus en Sibérie, il soit au-dessous d'eux d'accepter de simples *débits de tabac* qu'on ne leur offre même pas. C'est pourquoi les Chaberts n'avaient point hésité à se ranger respectueusement sur le passage du vice-président, dans l'intention de solliciter de lui avec une franchise toute militaire les récompenses dont la circonstance semblait faire naître l'aurore à leurs yeux.

Depuis ce matin MM. les Chaberts remplissaient les abords du palais. Plusieurs s'étaient déguisés en veuves de la grande armée pour inspirer plus d'intérêt. Néanmoins les *colonels* Dumoulin et Bonnelier se distinguaient du reste de la foule, le premier par une canne qu'il portait suspendue à sa boutonnière, le second par un portefeuille imposant qu'il avait sous le bras. Ajoutons que ces deux Chaberts, pour ne point manquer le coche, guettaient l'arrivée des trois candidats, à chacun desquels ils avaient la même requête à offrir.

A peine M. Boulay a-t-il paru, que le Chabert Bonnelier l'a abordé en ces termes : « Bien certain d'avance du légitime tribut que l'assemblée va payer à vos vertus en vous nommant vice-président, je viens, monseigneur, vous confier les justes réclamations d'un Chabert trop longtemps méconnu. Permettez-moi de compter sur votre indulgence. »

Comme M. Baraguay arrivait en ce moment même, le fameux Bonnelier de se tourner aussitôt vers lui avec une rare présence d'esprit pour dire : « Monseigneur, permettez à un Chabert trop longtemps méconnu de confier ses justes réclamations à un homme aux vertus duquel je suis certain d'avance que l'assemblée va payer un légitime tribut en le nommant vice-président. »

Pendant ce temps-là, *colonel*-Dumoulin, avisant un personnage à tournure de candidat, avait déjà commencé à lui faire son récit : — Bien certain d'avance du légitime tribut, etc...—Mais le personnage l'interrompit avant la fin de la phrase par cette apostrophe violente : — Monsieur, pourriez-vous me dire à quelle conspiration vous avez appartenu ?

— Monsieur ?

— Apprenez, monsieur, que j'ai fait partie de cent quatorze conspirations plus bonapartistes les unes que les autres, et que je n'ai pas seulement l'honneur de vous connaître !

Colonel-Dumoulin avait pris par mégarde pour le candidat Vivien notre conspirateur Sarrut, qui se promenait à grands pas, comme un homme convaincu qu'il serait bien digne de rallier tous les suffrages, au cas où l'assemblée ne s'accommoderait d'aucun des trois noms de la liste sur laquelle il avait été oublié.

Les Chaberts eurent le chagrin de n'obtenir point de réponse des véritables candidats. Ces candidats étaient absorbés par la préparation du discours que l'un d'eux allait être obligé d'improviser, et que tous les trois composaient d'avance, afin de n'être pas pris au dépourvu.

Pendant que M. Boulay trouvait cet exorde : — Citoyens, je suis heureux et fier de l'honneur que vous venez de me faire, — M. Baraguay se disait en lui-même : — Citoyens, c'est avec autant de bonheur que de fierté que je reçois l'honneur dont vous me comblez... — Quant à M. Vivien, en sa qualité de troisième candidat et d'orateur qui a toujours l'habitude d'attendre patiemment à la tribune que les mots lui viennent, il comptait un peu plus que ses deux collègues sur l'inspiration du moment.

Mais à peine la séance était-elle commencée, que M. Baraguay a bien vu qu'il lui était inutile de faire plus longtemps des efforts d'imagination. — M. Boulay se transfigurait à vue d'œil pendant le scrutin ; il a fini par

boutonner sa redingote jusqu'au menton ; tout le monde le montrait du doigt : — Mesdames, voilà notre vice-président... c'est ce gros monsieur à droite... — Si bien que, lorsque le petit père Marrast a proclamé l'élection aussi solennellement que s'il se fût agit du prix d'honneur des vétérans, M. Boulay s'est présenté avec la majesté de tout un conseil municipal à lui seul. — Nous ajouterons même (c'est peut-être une réflexion un peu folle) que, dans l'état de suffocation où l'avait mis son émotion bien

naturelle, il nous a involontairement rappelé le souvenir du célèbre phoque qui disait : *papa*, très-distinctement. — Mais j'aime à reconnaître qu'il n'y a rien d'amphibie dans le petit discours que M. Boulay a prononcé ; et que par la sincérité et l'énergie du serment qu'il a prêté à la constitution, le vice-président a mis plus éloquemment qu'on ne s'y attendait son cœur et sa vie, — à défaut de grande renommée, — au service de la république.

22 janvier.

Renvoi des prevenus du 15 mai devant la haute cour de justice.

Thémis était seul capable de s'emparer de Mᵉ Favre, l'orateur *à sonnettes* qui a jusqu'à présent glissé comme un serpent entre les doigts de tout le monde. Le dompteur, avec cette profondeur de vues qui le caractérise, a compris que ce serait se compromettre que d'avoir en public l'air d'être d'intelligence avec Mᵉ Favre, et qu'il n'en tirerait un grand parti pour ses projets qu'en se faisant attaquer par lui. Jeu de la politique et du sentiment toujours fort habile. La pensée en devait venir à un homme qui a la grande expérience des parlements, et qui remonte par la tradition jusqu'aux tribunaux exceptionnels de 1815 ; — ainsi que le prouve suffisamment la proposition qu'il a introduite de renvoyer les prévenus du 15 mai devant une haute cour de justice.

Il était réellement difficile de se servir de Mᵉ Favre avec plus de bonheur et de finesse que l'a fait aujourd'hui M. Barrot. Après avoir pris lui-même une première fois la parole pour continuer avec Mᵉ Dupont de Bussac et Mᵉ Crémieux la discussion entamée hier en des termes judiciaires, comme les deux avocats, dont l'un est fort habile et l'autre sentimental à sa manière, avaient la faiblesse de laisser entendre que le tribunal suprême, dont on veut gratifier les prévenus de mai ne saurait leur être appliqué légalement, sous le prétexte assez plausible qu'il n'a été institué dans la constitution qu'après l'attentat, notre célèbre Odilon Barrot s'est enfin écrié : — Ah ! je vous en supplie, messieurs, élevons le débat. Laissons là le code, la jurisprudence et toutes les formes surannées de la justice subalterne. La position des prévenus n'est point ce qui doit vous inquiéter. Il s'agit véritablement ici de celle de mon cabinet. Je ramène la question sur son véritable terrain. Suis-je oui ou non un pouvoir fort ? Messieurs, toute la question est là. Quant aux personnes qui croient que je montrerai un instant de faiblesse, elles se trompent amèrement. La force est mon

élément naturel; je suis décidé à déployer une énergie indomptable, qui n'a jamais cessé d'être dans mon caractère, et sans laquelle je ne pourrais pas rester pendant dix ans, ainsi que j'en ai fait la promesse à plusieurs de mes amis, à la tête du ministère! Réfléchissez-y, messieurs, la force de mon cabinet fait la force du pouvoir, qui fait la force du gouvernement! Que demande la France? Elle demande un gouvernement fort. Je me crois appelé à satisfaire cette impérieuse réclamation. Mon énergie redouble à chaque instant, et je commence à faire trembler mes adversaires par le seul froncement de mon sourcil. Je ne crois pas que ce soit dans cette circonstance solennelle qu'on doive un seul instant se préoccuper de misères par-dessus lesquelles Brid'oison, — tout ami qu'il était de la forme, — a plus d'une fois passé.

L'effet produit par cette improvisation brillante était tel, que le sublime orateur a cru s'apercevoir que si l'on procédait immédiatement au vote, son projet de tribunal suprême allait être repoussé. Aussitôt il a fait un signe à Me Favre, qui, fidèle aux instructions qu'il avait reçues, et tenu d'ailleurs en respect par le regard fascinateur de Thémis, a feint, pendant près d'une heure, avec un rare talent de dissimulation, de combattre la proposition du gouvernement.—Son discours a suffi pour la faire adopter immédiatement par l'assemblée. — C'est ainsi que l'espoir fondé par Odilon Barrot sur le concours de Me Favre s'est trouvé complétement justifié.

23 janvier.

Proposition de M. Billault relative au budget. —Discussion de la loi du conseil d'État.

— Qu'est-ce à dire, monsieur?

— C'est-à-dire, mon cher monsieur Odilon Barrot, répondit l'honorable ministre des finances, qu'il y a dans le sein de l'assemblée un certain représentant Billault auquel il devient urgent de mettre un terme; sinon il va nous faire une position intolérable.

— Parlez pour vous, mossieur, et apprenez qu'il ne peut jamais rien arriver d'intolérable à un homme comme moi!

— Il s'agit d'une question d'argent, et je ne crois pas qu'il y ait personne à l'abri des questions d'argent.

— Mossieur!

— Oui, mon cher monsieur. Je vous prie de suivre mon raisonnement avec quelque attention.

— Mossieur?

— Je vais tâcher de me mettre à la portée de votre haute intelligence. Vous saurez donc que le citoyen Billault a la prétention de nous couper les crédits.

— Ça m'est parfaitement égal, monsieur. Quand on n'a point de crédits, et qu'on se pique d'être un gouvernement fort, on emprunte...

— A qui?

— C'est votre affaire.

— Mais je vous répète que ce citoyen Billault veut nous obliger à mettre les dépenses en équilibre avec les recettes.

— Eh bien! croyez-vous donc qu'il soit dans mon intention de déranger quelque chose à l'équilibre européen?

— Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu! ah! mon Dieu! cher Odilon Barrot, vous feriez véritablement tourner le trésor en bourrique. Apprenez donc que si l'on écoutait ce M. Billault, il nous serait interdit de dépenser, dorénavant, dix sols avant d'avoir justifié d'une recette de cinquante centimes.

— Faites-moi, je vous prie, le plaisir de rompre cette conversation. Vos chiffres commencent à me fatiguer.

— Cependant, cher monsieur Barrot, réfléchissez que l'argent a toujours été le nerf des gouvernements.

— Quant à moi, monsieur, je préfère trouver mon nerf en moi-même. Emportez vos additions, je vous en supplie; ces choses-là me répugnent. J'habite des régions plus élevées dans l'ordre politique; les orateurs de ma trempe, absorbés par la contemplation des affaires d'État, n'ont jamais attribué à l'arithmétique qu'une attention secondaire. Cela est bon pour les petits esprits. Veuillez donc vous faire une idée plus exacte de ma situation exceptionnelle. Vous voyez en moi un homme qui a consenti, à force de sollicitations, à rester pendant dix années à la tête des affaires. En quoi, dès lors, votre budget m'intéresse-t-il? Ne ravalons pas, je vous prie, mon gouvernement. Il est possible que d'autres ministres, les subalternes qui m'ont précédé, se soient inquiétés de misérables difficultés de finances. Je consens à leur pardonner; mais il ne sera point dit qu'un Odilon Barrot aura cédé à de pareilles puérilités. Allons, mon cher, connaissez mieux la France. Notre belle France a placé toute sa confiance en moi; voudrait-elle me laisser manquer d'argent? Jamais! monsieur. Ne lui faites point cette injure! Vous m'objecterez peut-être que l'assemblée nationale pourrait se plaire à jeter quelques entraves dans l'accomplissement de ma mission providentielle. L'assemblée est ce dont je me préoccupe le moins, et malgré tout le respect que je lui dois, mes sentiments à son égard sont connus. Je l'ai priée une fois déjà de se dissiper; dès qu'elle

aura obéi à mes ordres, je me propose de m'adresser directement au pays. Croyez-le bien, Passy, c'est alors que les impôts voleront au-devant de moi! Ils deviendront tous volontaires, et vous serez obligé incessamment de faire élargir vos caisses. Je comprends fort bien que l'impôt des quarante-cinq centimes ait révolté les populations. Pourquoi? parce qu'il était réclamé par des personnes que la pudeur me défend de nommer. — Excusons cependant les torts du gouvernement provisoire. — Mais moi, je suis le symbole du définitif, et s'il me plaisait de porter les quarante-cinq centimes à quatre-vingt-dix, je ne doute pas qu'on ne les acceptât avec reconnaissance. Ce qui manque toujours aux financiers comme vous, c'est la connaissance du cœur humain. Ignorez-vous que mon nom est béni dans les campagnes? Voici comment je me propose de trancher dorénavant cette question fastidieuse des budgets; je me présenterai en ces termes : « Peuple français, je ne sais point précisément de combien d'argent mon gouvernement a besoin; mais, puisque je veux employer cet argent à faire ton bonheur, en devenant chaque jour de plus fort en plus fort, peuple français, pourrais-tu me le refuser? » Jamais, monsieur, le peuple français ne refusera la moindre chose à un grand ministre qui lui tiendra ce langage empreint d'une mâle franchise. Vous prendrez d'ailleurs la note exacte de la dépense. Quelle que soit la confiance dont je suis investi, je me dois à moi-même d'être en état de la justifier. Vous voyez, mon ami, que vous cherchez bien loin des combinaisons financières, tandis qu'avec mon plan, qui est de la plus grande simplicité, j'assure en un clin d'œil les services publics en donnant une impulsion inusitée au cinq pour cent. D'ailleurs ce plan n'est point un secret. Je vous le livre, monsieur!

Ayant prononcé ces mémorables paroles, qui ouvrent un horizon nouveau aux questions de finances, M. Odilon Barrot crut devoir laisser son collègue dans l'étonnement où il était plongé, et se retira pour aller résoudre quelques nouveaux problèmes. Grâce à cette conversation rassurante, M. Passy a pu supporter avec indifférence la prise en considération du projet du citoyen Billault, tendant à l'examen immédiat du budget de 1849.

L'assemblée a ensuite entamé la loi organique sur le conseil d'État, qui ne contient que soixante-six articles. Après avoir entendu quelques discours assez galants, le public est sorti au moment où l'orateur Combarel de Leyval venait d'obtenir la parole — *pour se mettre d'accord avec lui-même.* (Voir le texte du *Moniteur* pour ces derniers mots, qui sont du petit père Marrast.)

24 janvier.

Dépôt de pétitions. — M. Bugeaud. — La loi organique du conseil d'Etat.

Ouvrez, s'il vous plaît, la tribune à un convoi de pétitions sous l'escorte du général Bugeaud ! — Afin de ne point effrayer l'assemblée par un déploiement d'appareil militaire, le général, habillé en roulier, s'est présenté avec autant de simplicité qu'en aurait pu avoir un facteur des grandes messageries. Il a déposé son colis sur le bureau, et après avoir fait viser la lettre de voiture, il s'en est allé fort tranquillement. — On a d'abord pris la pétition pour un panier de truffes à cause de l'odeur qu'elle exhalait, et les narines du petit père Marrast se dilataient amoureusement. Néanmoins, une fois la bourriche ouverte, on n'a trouvé dedans que des signatures du Périgord. Comme on s'étonnait de leur parfum, quelqu'un du pays qui se trouvait là a expliqué que, dans la Dordogne, on récoltait les signatures contre la prolongation de l'assemblée de la même façon que les truffes, et qu'il était probable que la pétition avait séjourné dans le ventre d'une poularde de Barbézieux avant d'être expédiée à Paris.

La pétition dont le citoyen Grandin a ensuite fait hommage à ses collègues ne flattait point l'odorat autant que l'autre, et il est permis de croire, tant elle nous a paru grasse et rance, qu'elle sortait de la friture. J'ose affirmer qu'elle ne serait point déplacée sur les tables d'hôte des auberges de Caudebec et d'Yvetot en qualité de sole normande. — Comme pétition au beurre d'anchois, le cahier de M. Grandin serait aussi d'un bon effet. Les restaurateurs à prix fixe, toujours à l'affût des primeurs, auraient grand tort de ne pas enrichir leur carte de ce nouveau plat, qui plairait, je crois, beaucoup aux réactionnaires, gens d'un bel appétit : « Garçon, une pétition normande pour deux ! garçon, un salmis de signatures du Périgord à la Bugeaud ! » — Il n'en faudrait pas davantage pour la fortune d'un gargotier.

Personne n'a été fâché, à l'occasion de cette bourriche dont il s'était chargé, de revoir le général Bugeaud. Ma foi, l'excellent homme n'est pas changé. Il avait repris pour aujourd'hui sa physionomie des comices agricoles ; nous avons retrouvé notre vieux *Bugemard*, notre bon *Croquerave* de l'ancien *Charivari ;* — c'est au point qu'au moment où il a ouvert la bouche, on a cru un instant que c'était pour répéter son fameux toast qui eut tant de succès au banquet fouriériste : — « A l'abolition de la guerre par la culture en grand des pommes de terre ! » — Il paraît que le général Bugeaud a renoncé à la pomme de terre depuis qu'elle est

malade, et que ce sont les signatures du Périgord qu'il veut cultiver en grand. — O Croquerave, vous serez donc toujours un de nos premiers agriculteurs ! — L'antiquité cite Cincinnatus; mais elle ne nous dit pas que ce Romain ait jamais fait pousser dans son champ des pétitions aux truffes.

Hormis les notables de Tréguier, qui est-ce qui aurait pu lutter avec avantage contre la bourriche de Barbézieux et contre la sole normande de M. Grandin ? — aussi l'honorable Glais-Bizoin s'est-il fait un devoir de présenter la liste des notables de Tréguier, tous résolus à combattre comme un seul homme pour le maintien de la constituante.

— Combien sont-ils ? a demandé la rue de Poitiers.

— Contentez-vous de savoir qu'ils valent bien vos truffes, a riposté vertement le petit Pré-salé.

— Et qu'ils sont assez nombreux, a ajouté notre caporal Clément Thomas, pour jeter la légitimité à la porte le jour où elle essayera de faire sauter la République par la fenêtre !

Tel a été l'exorde de la discussion de la loi organique sur le conseil d'État, dont on ne saurait trop engager les jurisconsultes à méditer les soixante-six articles dans le silence du cabinet. C'est encore M. Combarel de Leyval qui a eu l'honneur de terminer la séance. Quand cet orateur se fait entendre, il ne reste plus jamais personne dans la salle pour prendre la parole après lui. Physiquement, M. Combarel ressemble du haut de la tribune à une belle-mère irritée ; et comme il a la prétention de débiter des *pallas* empreints de quelque acrimonie, on dit de lui : qu'il est *sublime et corrosif*.

25 janvier.

Autres pétitions. — Suite de la discussion de la loi organique du conseil d'Etat.

Continuation du défilé des pétitions sous forme de saucisses, cervelas, pétitions en cruches et en petits pots, en bondes et bondons ; pétitions de Neuchâtel, qui affectent une physionomie raffinée ; pétitions en brie nouveau, et enfin pétitions récoltées dans nos plus fertiles départements, et pouvant faire honneur par leur variété à la devanture d'un marchand de comestibles. A un certain moment le parfum de toutes ces pétitions étalées à la fois sur le bureau est devenu si pénétrant, que les gourmets de la rue de Poitiers se sont léché les babines. Et dire que toutes ces signatures sont le produit du sol français, qu'on les récolte dans les campagnes, jusque chez des paysans qui ne savent pas lire !

Parmi les fromages calligraphiques dont plusieurs représentants ont bien voulu faire l'hommage patriotique à leurs collègues, nous avons distingué la pétition de la famille Coquelicot, composée de onze personnes, — y compris sa chèvre, dont on a également obtenu la signature. — Ces onze Coquelicots, tous parents et alliés, supplient respectueusement l'assemblée de vouloir bien se dissoudre, parce que leur curé leur a dit au prône que c'était le seul moyen d'empêcher la grêle de tomber.

Les époux Galopin se font également un devoir de déclarer à l'assemblée qu'elle a terminé sa mission. Le petit Galopin, enfant en bas âge, qu'on destine à l'état de notaire, se prononce pour la vénalité des charges, et fait savoir qu'il est tout prêt à marcher sur Paris avec un grand nombre d'autres volontaires de son département.

Madame Putois, de la Seine-Inférieure, — sage-femme, — s'est permis de joindre sa signature à celles d'un grand nombre de personnes de l'autre sexe, sous le prétexte qu'elle a de la barbe, et que la discussion des lois organiques porterait le plus grand préjudice aux naissances ; — elle saisit d'ailleurs cette occasion d'offrir ses services à messieurs les représentants lorsqu'ils seront rendus à la vie privée.

Les sieurs Cadédis, de Bordeaux, Trimoussac, de Libourne, et onze mille fûts de Médoc, Barsac, Sauterne et Château-Margaux, ne dissimulent plus leur intention de reconstituer le royaume de Gascogne et de mettre M. Dufour-Duberger, personnage important du pays, sur le trône d'Aquitaine, au cas où les membres de l'assemblée nationale ne seraient pas rentrés avant huit jours au plus tard dans leurs foyers. Les signataires ont d'ailleurs des forces suffisantes, et ils sont résolus à s'ensevelir dans leurs caves plutôt que de se rendre. Plus de capitale ! Bordeaux se propose pour la remplacer !

C'est sous le coup de ces pétitions menaçantes que le citoyen Grévy, avec un talent et un sang-froid d'habile serrurier, est venu présenter un rapport en acier poli contre la proposition Rateau ; l'assemblée, en fixant à lundi l'ouverture de cette serrure, ou, si mieux vous l'aimez, de la discussion du rapport, savait certainement qu'elle s'exposait aux représailles de la Gironde. — La situation est palpitante.

Il ne faut pas oublier néanmoins de complimenter, en passant, plusieurs démocrates — dont les convictions sont sans doute estimables, mais qui sont de grands idiots, — sur la façon dont ils comprennent l'égalité républicaine. Ces démocrates, à *l'occasion de la loi organique du conseil d'État*, ont soutenu de nouveau la belle thèse de la gratuité des fonctions [illegible] sans *doute*, en les fermant à la capacité pauvre, de les rendre plus [illegible] *vanité riche.*

26 janvier.

Projet de loi de M. Léon Faucher sur les clubs.

La seule pétition qu'on ait remarquée à cause de sa brièveté et des sentiments tendres qui l'ont inspirée, venait du Languedoc, et elle était ainsi conçue en patois presque provençal : « N'voulai vous pâ retournar, représentasse ingratous? vos pôvres femmous vous attendassent dans los maisonnous? »

Tout à coup Léon Faucher fend la foule en imitant les gestes de notre célèbre Odilon Barrot, et en prenant, autant que cela lui est possible, l'air d'un ministre de l'intérieur. Une vive émotion se manifeste dans l'assemblée, et le président du conseil encourage par un sourire flatteur son *jeune homme*, qui part *ex abrupto* dans des termes conformes au style rogue et gourmé de son ancienne polémique, à laquelle, s'il nous en souvient, on donnait sous la monarchie le surnom caractéristique de : polémique en *filoselle*. — C'est avec grand plaisir que les journalistes reconnaissent chaque jour que les plus hauts emplois n'ont pas changé leur ancien confrère. Le ministre a conservé au pouvoir toutes les qualités de l'économiste : il est bilieux, sec et cassant, et l'on voit bien que son unique préoccupation est de se venger sur la République des disgrâces de la nature, qui lui a donné l'extérieur d'un garçon de bureau. La première pensée qu'on aurait en rencontrant au ministère M. Léon Faucher sans le connaître serait de lui dire : — Mon ami, donnez donc un coup de plumeau sur ce fauteuil qui est couvert de poussière ; et puis, écoutez, Jacques, si vous pouviez vous faire couper les cheveux, ça ne vous nuirait pas ! — Léon Faucher était précisément l'homme insignifiant qu'il fallait pour proposer la fermeture des clubs. A vrai dire, je crois bien que les honnêtes gens qui aiment la liberté — sans se prétendre républicains à lui faire peur — partagent l'opinion de Washington sur les clubs, et je suis certain que les prédécesseurs de Léon Faucher auraient volontiers fait des sacrifices personnels pour se débarrasser d'eux ; mais aucun de ces personnages de février n'a osé prendre sur lui d'en demander la suppression. Soit souvenir affectueux, soit peur des barricades, on s'était contenté de témoigner aux clubs les égards qu'ils méritent, par quelques petits décrets qui les mettent depuis assez longtemps déjà dans la presque impossibilité d'exister. Si Léon Faucher va plus loin, il ne faut pas tant en faire honneur à son courage qu'à sa position exceptionnelle d'ancien publiciste qui ne se dissimule pas, sans doute, que c'est au hasard seul, à un concours incroyable de circonstances ridicules, et au refus de tous les gens de

quelque valeur, qu'il doit d'être ministre de l'intérieur ; qui sait parfaitement que sa carrière ne peut manquer d'être aussi courte que brillante ; qu'une fois rendu à son propre mérite, il ne peut espérer de la République que l'oubli, et d'une restauration quelconque autre chose qu'une place de percepteur ; et qui s'est dit enfin que, dans les régions subalternes dont il ne sortira plus après y être rentré, il n'a point à craindre que ses antécédens de ministre lui créent jamais d'obstacle. On risque facilement tout quand on n'a rien à perdre !

A ce point de vue surtout le projet de loi du jeune monsieur Léon Faucher a mérité l'approbation complète de M. Thiers. Tout fait espérer que, le lendemain de l'adoption du projet, M. Léon Faucher serait remplacé à l'intérieur par quelqu'un d'important qui lui saurait bien gré de son dévouement. — O Raton !

La loi organique du conseil d'État est toujours à l'ordre du jour.

27 janvier.

Fin de la discussion de la loi organique du conseil d'État. — Inquiétudes. — Réquisitoire contre Proudhon. — Rapport Sénard sur le projet de loi des clubs. — Urgence repoussée.

Séparez M. Thiers et M. Trélat, si vous ne voulez qu'ils mettent flamberge au vent sous le réverbère de leur bureau !... Heureusement le général Baraguay est arrivé à temps. — A vous les dragons du quai d'Orsay ! en bataille ! barrez le chemin à la pétition des écoliers qui viennent de siffler le professeur Lherminier au collége de France !

L'assemblée siégeait, mais son esprit n'assistait pas à la discussion. Au milieu des bruits du dehors, du bruit des couloirs, et de ce murmure confus qui s'élève du sein des multitudes inattentives, des orateurs courageux se sont présentés, — courageux comme des Décius qui vont se jeter dans le gouffre à cheval sur leurs discours. On a vu passer successivement Dabeaux, que rien n'étonne, et qui sait conserver la parole pendant une heure, comme s'il était au bord de la mer pour prendre des leçons d'éloquence en se mettant des cailloux dans la bouche ; — après Dabaux, les deux Isambert : Isambert le noir, et Lherbette, l'Isambert blanc : tous deux ils ont envisagé le conseil d'État sous des couleurs différentes. — Puis est venu Charamaule, dont l'éloquence, dès qu'elle s'anime, ressemble à un combat de gouttières. Les auditeurs se reculent involontairement de peur d'attraper quelques coups de griffe. Cependant l'orateur Charamaule est doué d'un extérieur très-sérieux. Il ressemble à un professeur de quatrième

trop exalté, — type exact de l'ancien élève boursier qui, au collége, était si fort en thème. — Mais l'impétueux Baze s'agite sur son banc. Il est le seul qui prête à la discussion un vif intérêt. Qu'on retienne l'ami Baze, Dieu du ciel! ou bien il va faire un malheur. Monsieur Larochejaquelein, je vous en supplie, arrêtez Baze. — M. Baze ne connaît point d'obstacle, le voici dans la tribune... il en descend avant d'avoir parlé; et M. Martin, cette véritable lame de Châtellerault, tranche la difficulté avec son profil qui coupe comme un rasoir. — On croit dans ce tumulte avoir vu la silhouette de notre célèbre Odilon Barrot se dessiner un instant sur le fond de la discussion; mais cette ombre chinoise, les discours, les orateurs et les bulletins sont tombés pêle-mêle dans le scrutin où s'est englouti l'article soixante-sixième et dernier de la loi organique du conseil d'État.

Il était six heures. Pour laisser à M. Sénard le temps d'écrire le dernier mot de son rapport sur le projet de loi des clubs, le procureur de la République est venu demander l'autorisation de poursuivre Proudhon, dont le journal a été saisi ce matin.—Le citoyen Proudhon débite à cette occasion une demi-douzaine de paroles du ton naturel d'un petit propriétaire. — Enfin Me Sénard accourt, tout suant, tout essoufflé, le rapport à la main. La commission, par son importante bouche, repousse l'urgence, — disant qu'il faut que l'assemblée prenne le temps d'examiner si ce n'est pas à la constitution même qu'on porterait atteinte en supprimant les clubs! — A ces mots, M. Odilon Barrot a cru devoir apparaître.— Comme il était tard, il s'est contenté de mettre la main dans son habit, en demandant s'il était bien possible que quelqu'un se permît de ne point reconnaître l'urgence d'une loi qu'un homme comme lui prenait la peine de faire présenter par une personne de son cabinet.

L'assemblée, voyant notre célèbre Odilon Barrot si pressé, ne l'a point fait attendre; elle a au scrutin secret adopté les conclusions du rapport, et repoussé l'urgence à cent voix de majorité. — Sur quoi un grand cri de : Vive la république! a retenti. — Bien que ce dénoûment parût complet, M. Ledru-Rollin y a ajouté, en épilogue, une demande de mise en accusation du ministère signée par cinquante membres de la montagne. L'épilogue fait du tort à la pièce. — Quant au ministère, encouragé par son nouvel échec, il a senti qu'il était temps de sauver la patrie avant lundi... dans l'intérêt de la proposition Rateau. Ordre vient d'être donné de doubler tous les postes.

Un ancien homme d'État, devenu philosophe, disait à ce propos : Barrot est plus fort que je ne croyais; il est parvenu à résoudre le grand problème du gouvernement constitutionnel; — c'est-à-dire à se passer de la majorité.

29 janvier.

Journée du 29 Janvier. — Prise en considération de la proposition Rateau.

7 HEURES DU MATIN. — Ran plan plan... ran plan plan... ran.

M. DURANDAL, bourgeois naïf réveillé en sursaut. — Au feu!... au voleur!... Quoi?... qu'est-ce?... Ah mon Dieu! je rêvais qu'on battait le rappel...

LE TAMBOUR. — Ran plan plan... ran...

M. DURANDAL. — Ce n'est point un songe!... Madame Durandal, Joséphine, mes armes!... François, n'ouvrez pas la boutique... fermez toutes les portes, mettez des matelas devant les fenêtres..

Madame Durandal et sa fille Virginie versent des torrents de larmes.

M. DURANDAL, d'une voix forte. — N'essayez pas d'amollir un sergent! L'hydre de l'anarchie relève encore une fois la tête... nous allons la terrasser... Les misérables! ils ont choisi une fin de mois... Sacrebleu! c'est trop fort... Donnez-moi mes buffleteries, madame Durandal; je vais mettre aussi mon sac... Une fin de mois... ventrebleu!

SUR LE BOULEVARD.

M. DURANDAL, en armes. — Eh bien, Cabassol, où est l'anarchie?

M. CABASSOL. — Nous allons le demander au tambour. Tambour, pourriez-vous nous dire où est l'anarchie?

LE TAMBOUR. — Ran plan plan... ran plan plan...

M. CABASSOL, avec profondeur. — Fort bien!... Sergent, ne croyez-vous pas qu'il soit temps de rétablir l'héritier légitime sur le trône de ses pères?

M. DURANDAL. — Mais lequel, Cabassol?

M. CABASSOL. — Voilà la difficulté!

M. DURANDAL. — Vous remarquerez que les misérables ont choisi une fin de mois... Il serait bon de savoir où est l'anarchie...

M. JOLIBOIS, caporal badin. — L'anarchie? allons donc! est-ce qu'il y a de l'anarchie, mes voisins?

M. CABASSOL. — Alors, caporal, pourquoi êtes-vous costumé?

M JOLIBOIS. — Histoire de se divertir avec les amis.

M. DURANDAL. — Caporal! s'il n'y a point d'anarchie, je trouve fort indécent qu'on batte le rappel... par un temps pareil...

M. JOLIBOIS. — Ça rafraîchit! Une idée! si nous allions prendre quelque cho-

LE TAMBOUR. — Ran plan plan, ran plan plan.

M. JOLIBOIS. — Tape toujours, mon bonhomme, tape; il n'est pas juste de laisser dormir les camarades tandis que nous sommes éveillés.

(Il pleut à verse; un grand nombre de gardes nationaux entrent au café. Les autres, ayant appris que l'ennemi ne se montre nulle part, sortent en foule de leurs maisons avec l'intention de le découvrir. La panique et l'enthousiasme règnent dans toute la ville. A dix heures le pain devient rare chez les boulangers; on rencontre au milieu de la foule plusieurs garçons de recette qui s'en retournent leurs sacoches vides.)

PREMIER GARÇON DE RECETTE. — Qu'as-tu touché?

DEUXIÈME GARÇON. — Rien, et toi?

PREMIER GARÇON. — Rien. La caisse était fermée partout.

UN CURIEUX. — Vous croyez, monsieur, que c'est un coup d'État?

UN HOMME MYSTÉRIEUX. — N'en doutez pas. Je suis prévenu que les Bordelais marchent sur Paris pour proclamer...

— Henri V peut-être?

— Non, M. Denjoy!

— C'est très-grave! Où allons-nous, monsieur?...

— Monsieur, je n'en sais absolument rien; dans de pareilles circonstances, les honnêtes gens se voilent la face.

ONZE HEURES DU MATIN. — Vingt mille hommes se mettent en bataille sur la place de la Concorde et dans les Champs-Élysées.

UNE HEURE. — Le président monte à cheval et parcourt les rangs. On remarque son costume de fantaisie. Plusieurs légions crient : Vive la constitution! à bas le ministère! — Le cheval du président paraît surpris et regagne son hôtel. — Le bruit commence à se répandre que la république est encore une fois sauvée, et que les éternels ennemis de l'ordre public ont été vaincus sans combat. Néanmoins, les gardes nationaux qui se trouvent bien au café y restent. On profite de cette circonstance favorable pour entourer davantage l'assemblée nationale de canons. Le général Lebreton se distingue... par la sévérité de ses consignes.

DEUX HEURES. — La séance commence. — Le petit père Marrast a le teint très-frais. Il annonce à l'assemblée qu'il a passé une excellente nuit, parce qu'on a garni de troupes les abords du palais sans l'en prévenir... pour ne point troubler son sommeil. Le petit père Marrast ne serait pas un parfait gentilhomme s'il restait insensible à cette marque d'égards. — Murmure flatteur de l'assemblée, ravie d'apprendre que le général Changarnier a évité à son président jusqu'au soin de donner les ordres dont la constitution lui assure la prérogative.

Notre célèbre Odilon Barrot, interrogé sur l'état de la capitale, et les

motifs véritables du déploiement subit de la force armée, déclare, avec une modestie qui rehausse encore ses vertus, qu'il a sauvé la patrie! — On ne le félicite point de peur de le faire rougir.

TROIS HEURES.—Proposition-Rateau.—Le petit jeune M. Fresneau,—qui est un Denjoy maigre, — prend la parole avec l'embarras affecté d'un séminariste. En regardant bien le petit M. Fresneau, il est impossible de ne point remarquer qu'il est la copie fidèle de l'acteur Laferrière, dont il a toutes les ficelles, toutes les *pattes d'araignée* et le pathétique *à la pelure d'oignon*. — Un physionomiste du voisinage ajoute que M. Fresneau tire, comme un sansonnet savant, son éloquence d'un petit puits qu'il a dans sa cage. — Peut-être aussi M. Fresneau a-t-il des arguments dans les poches de sa redingote, car il y fourre sans cesse les mains quand il est embarrassé. — Puis, en orateur qui a de l'usage, le petit M. Fresneau sort de la tribune... sans qu'on s'en aperçoive.

QUATRE HEURES. — Pourquoi ne pas le dire? Me Favre a prononcé un remarquable discours; on regrettera seulement qu'il ne soit pas sorti d'une autre bouche, et qu'il ait duré trois heures. Mais la force des arguments a fait oublier l'homme, et le charme du langage le temps qu'on a passé à écouter — la plaidoirie contre Rateau.

Il n'y a eu qu'un succès plus grand que celui de Me Favre, c'est celui du général Cavaignac, qu'on n'a pu voir monter à la tribune sans éprouver un peu de l'émotion que devait inspirer aux Romains Sylla redevenu simple citoyen. Le général, avec une modestie presque théâtrale, et un désintéressement poussé jusqu'à l'affectation, venait interrompre le débat pour rappeler à ses collègues que sa *défaite* du 10 décembre n'avait altéré ni la sérénité de son âme ni son dévouement au pays; — ce dont personne ne se serait d'ailleurs permis de douter.

SIX HEURES. — Victor Hugo se présente pour prêter à la proposition Rateau l'appui des antithèses dont l'absence avait jusqu'alors été remarquée dans la discussion. Au milieu de son discours le poëte éprouve le besoin d'une interruption. Comme l'interruption se fait attendre, il imite lui-même les murmures de la foule, et saisit cette occasion, qu'on ne lui fournit pas, de s'écrier : Ne croyez pas effrayer par vos violences un homme qui a fait jouer *Hernani* au Théâtre-Français! — A peine Victor Hugo avait-il cessé de parler, que l'on a demandé : L'auteur! l'auteur! — Messieurs, a répondu le petit père Marrast, le discours que l'on vient d'avoir l'honneur de représenter devant vous aurait beaucoup gagné à être joué par Frédérick Lemaître.

SEPT HEURES ET DEMIE. — Tous les orateurs inscrits renoncent à la parole; M. Combarel de Leyval seul éprouve le besoin d'apaiser par

quelques phrases de condoléance les mânes du dernier discours qu'il a prononcé.

Dès qu'il a accompli ce devoir, le vote au scrutin secret commence, — et à neuf heures la proposition Rateau est prise en considération à cinq voix de majorité.

APRÈS LA SÉANCE.

Notre célèbre Odilon Barrot à M. Léon Faucher : — S'il vous est agréable de demander à l'assemblée de décréter que j'ai bien mérité de la patrie, je ne m'oppose point à cet hommage.

30 janvier.

Explications sur la journée du 29 janvier — Projet d'impôt sur les successions et donations.

L'air était pur, la joie rayonnait sur tous les visages, les boutiques étaient ouvertes; mais pour fêter la victoire remportée d'une manière presque miraculeuse sur l'*hydre de l'anarchie*, les boutiquiers ne vendaient rien faute d'acheteurs, et se contentaient de regarder avec attendrissement leurs femmes et leurs enfants. C'était un bien beau spectacle que celui de Paris fraîchement sauvé! Il semblait que la nature elle-même vous invitât à faire une promenade dans cette ville heureuse et fière d'avoir échappé à un péril d'autant plus effrayant qu'on n'a pas pu encore en découvrir le plus léger indice.

Aussi bien ne savais-je pas ce qui devait se passer dans le sein de l'assemblée nationale à l'ouverture de la séance. — A peine les portes s'ouvrent-elles, que les représentants arrivent en foule et se précipitent dans les bras les uns des autres. Les mains des amis se rencontrent et se pressent. — Quoi! c'est toi! — Moi-même! — Et vivant? — Vivant! — Sur mon cœur, ah! sur mon cœur, tendre collègue! — On est si heureux de se retrouver le lendemain d'un cataclysme, après s'être quittés sans savoir, hélas! si l'on se reverrait! Puis l'attendrissement général est mêlé des élans d'une reconnaissance indicible. — Où est-il le sauveur de la patrie? où est-il? Qu'il paraisse, afin que nous puissions déposer sur son front les guirlandes que nous lui avons tressées! — Mais qui parle d'un sauveur? un seul sauveur ne suffirait pas à la reconnaissance de cette assemblée. Il y a trois sauveurs: le sauveur Barrot, le sauveur Faucher, tous les deux à pied; et Changarnier, sauveur à cheval. Quant aux petits sauveurs de second ordre, ce n'est point la peine d'y songer; qu'ils soient récompensés par la satisfaction de leur conscience!

Enfin, notre célèbre Odilon Barrot arrive, on détèle les chevaux de son piédestal, on l'enlève et on le porte à son banc. L'ami Baze, M. Vezin de

Macao et les légitimistes de l'assemblée accourent en poussant des : Vivat! — Célèbre Odilon Barrot, demande un enthousiaste, puisque les éternels ennemis de l'ordre sont rentrés dans le néant, daignez maintenant nous faire connaître le péril que nous avons couru.

— Non, répond le sublime mortel, personne ne pourra jamais le savoir! je garde pour moi ce pénible secret!

— Mais vous, aimable Faucher, peut-être voudriez-vous nous dire?...

— Rien, messieurs, par égard pour les coupables!

A ces mots, la montagne ne peut plus résister à son entraînement. Nous voyons le farouche Buvignier s'élancer à la tribune; il essuie quelques larmes, et s'écrie d'une voix forte : — C'en est fait, que tout soit oublié en ce jour d'allégresse! Citoyens, permettez à la montagne de payer aus[illegible] 'homme étonnant que nous possédons, en vous propo-

sant de lui frapper une médaille avec ces mots pour exergue : ODILONUS BAROTUS SALVATOR ! — Cette médaille sera en bronze comme la colonne Vendôme.

— Je ne l'accepterai pas, répond avec une générosité calculée notre célèbre Odilon Barrot, à moins que vous ne décerniez également une récompense nationale au mémorable Changarnier ; — car si une chose m'étonne, c'est d'être au premier rang quand il est au second ! — Il nous serait difficile de prouver notre gratitude au général en lui donnant un commandement plus étendu que celui dont il jouit ; mais je crois que nous pourrions le flatter agréablement en lui offrant un surnom à la manière antique, celui de BERGAMOTE, par exemple, qui serait une allusion délicate à son élégance, et au goût que les dames parisiennes ont toujours manifesté pour les officiers de *senteur*.

Cet excès de grandeur d'âme de notre célèbre Odilon Barrot met le comble aux transports de l'assemblée, qui, ne sachant plus par quel moyen témoigner sa tendresse au sauveur de la capitale, adopte à l'unanimité et sans discussion la proposition-Rateau, et se dissout sur l'heure en chargeant le ministère de faire les élections prochaines comme il l'entendra.

Je m'attendais donc en arrivant vers quatre heures — pour la forme — à trouver la séance terminée, et notre célèbre Odilon Barrot occupé à recevoir du haut de son piédestal les derniers adieux de ses collègues, et la médaille du citoyen Buvignier. Quel n'a pas été mon étonnement de tomber au milieu d'un incident imprévu ; de voir l'assemblée en tumulte, et d'entendre des ingrats demander compte au ministère du bruit qu'il a fait faire hier dans les rues par les tambours, et de l'arrestation de M. Forestier, le colonel de la sixième légion ! — Sauvez donc la patrie pour être ensuite exposé, après avoir vaincu l'anarchie, à prouver qu'il y avait quelque part des ennemis à combattre !

Nota Bene. — Renvoi à la commission du projet d'impôt sur les successions et donations, qui a le grand tort, surtout le lendemain du 29 janvier, — d'être un peu libéral, presque proportionnel, et même un peu progressif.

31 janvier.

Rejet de la proposition Billaut relative à l'examen du budget des recettes avant celui des dépenses. — Interpellations à propos des poursuites contre la Solidarité républicaine.

C'était un songe ! devrais-je m'occuper d'un songe ?

Le petit père Marrast était plongé dans les douceurs du premier sommeil ; la lampe d'albâtre éclairait faiblement de sa lueur vacillante les

guerrière; il rêve que le général BERGAMOTE-Changarnier s'offre à lui en qualité d'aide de camp, et tire respectueusement de ses fontes pour les lui présenter les deux rouleaux d'eau de Cologne qui lui servent habituellement de pistolets.

Au même instant des régiments qui marchent sur la pointe du pied pour ne faire aucun bruit arrivent de l'Opéra-Comique en chantant à voix basse :

Il dort, ne le réveillons pas!
Plaçons-nous en silence,
Gardons la présidence,
Il dort, ne le réveillons pas!

— A.... cette.... heure?.... qui s'introduit dans ma.... demeu...re?... murmure d'une voix entrecoupée le père Marrast.

— Dormez toujours... dormez, mes chères amours, répond le songe; et le petit père Marrast retombe plus profondément dans les bras de Morphée en rêvant qu'il donne le mot d'ordre au général Bergamote, et qu'il obtient de M. Thiers, grâce à ses anciennes relations avec lui, le secret de rétablir l'équilibre dans les finances.

Le petit père Marrast dormait encore au commencement de la séance; comment aurions-nous eu la cruauté de troubler son sommeil, que le général Changarnier lui-même a respecté? Était-ce bien la peine d'ailleurs de l'arracher à un songe agréable pour le faire assister à une discussion pénible, dans laquelle M. Passy, le ministre des finances, s'est montré digne, — en faisant repousser la fameuse proposition Billault, relative au budget, — de changer son nom de Passy en celui de PASSIF qu'il portera désormais.

Proh pudor! la demande de mise en accusation du ministère est tombée aujourd'hui dans l'urne, et elle s'y est noyée. — Ce vote a poussé la fierté de M. le président du conseil jusqu'à la plus noble impudence, — si bien que, lorsqu'un certain Martin-Bernard s'est permis de lui demander pourquoi on avait arrêté vingt-sept personnes dans le local de la *Solidarité républicaine*, il a répondu avec une ironie indicible : « PARCE QUE... monsieur, PARCE QUE!... » — Répondez à cela.

1er février.

Rejet du projet d'impôt sur les successions et donations. — Encore la proposition d'amnistie repoussée!

L'honorable M. Passif, ministre des finances, commence à trouver que son nom est plus lourd à porter que ses recettes, et il ne serait pas fâché

qu'on lui fournît quelque petit impôt pour faire face à la position brillante dans laquelle se trouve le budget des dépenses — qu'il aura l'avantage de présenter incessamment avant celui des recettes que M. Billault avait, comme on sait, la prétention d'examiner d'abord. — Il est depuis longtemps question d'un certain droit de mutation à établir sur les donations et les successions; M. Passif avoue que ce droit lui sourirait assez, et qu'il ouvrirait volontiers sa caisse pour le recevoir. — Le rusé Besnard, a d'abord offert au gouvernement le concours du parti Pestel; M. Passif s'était empressé d'accueillir cette agréable proposition, lorsque, par un déplorable malentendu, des représentants qui n'avaient pas écouté la discussion ont eu l'imprudence d'humilier le rusé Besnard en repoussant un chiffre qu'il venait de présenter.

Le rusé Besnard est la fierté même. C'est par sa susceptibilité exagérée qu'il a donné à son parti l'importance dont il jouit. Pour peu qu'on lui serve le rôti brûlé, le rusé Besnard a l'habitude de flanquer immédiatement sa serviette à la figure des garçons. Grâce à cette indépendance de caractère, le rusé Besnard est devenu la terreur de tous les cuisiniers du restaurant Pestel; il aurait donc craint de perdre quelque chose de son prestige s'il avait supporté patiemment aujourd'hui que l'assemblée lui diminuât seulement cinq centimes de son amendement. A peine avait-on voté, qu'il a déclaré qu'il ne remettrait plus les pieds dans le projet d'impôt; qu'il irait dîner dans un endroit où on ne lui supprimerait aucun plat, et que le gouvernement s'arrangerait comme il l'entendrait des chiffres que l'assemblée laissait brûler à la broche.

Alors M. Perrée s'est senti ému de pitié. — Rusé Besnard, s'est-il écrié d'une voix assez forte pour renverser les plus grands obstacles de la discussion, auriez-vous la cruauté d'abandonner sous un prétexte futile le restaurateur dont vous êtes le plus fidèle convive? Il est impossible que vous refusiez de manger le projet d'impôt sur les dotations, parce qu'il est trop cuit. Comment rendriez-vous Pestel responsable du tort de son cuisinier? Faites donc quelque chose pour M. Passif, autrement l'on vous accusera de vouloir ruiner son établissement!

Mais le rusé Besnard, qui a plus d'entêtement encore que d'appétit, n'a rien entendu; c'est en vain que tous les garçons de recette ont couru après lui, il s'est débarrassé d'eux en se réfugiant dans une compagnie hollandaise avec l'impôt sur les successions. — L'affliction de M. Passif a été si visible qu'on a pu croire qu'il prenait un zéro de plus.

Après de pareilles émotions, l'assemblée éprouve toujours le besoin de s'en aller. Mais il y a un homme intraitable qui ne manque jamais de l'arrêter avec un mot qu'elle semble fatiguée d'entendre et qu'il ne se

lasse pas de lui répéter : — L'amnistie, citoyens, l'amnistie ! — Cet homme c'est Lagrange. Aujourd'hui il a fallu l'écouter. Il a parlé avec des larmes dans la voix, avec douceur, avec passion, avec prières, et l'on peut dire que, si le cœur suffisait à rendre un homme éloquent, Lagrange aurait été un grand orateur ; — mais le scrutin est resté inflexible, 531 voix ont repoussé l'amnistie.

2 février.

Révélations intimes de M. Thiers. — Un million au chemin de fer d'Avignon à Marseille.

Un cercle très-animé s'était formé autour de M. Thiers. — Messieurs, disait le petit homme à ses amis, je ne saurais trop vous affirmer que la société vient d'échapper une fois encore aux horreurs de l'anarchie. L'intérêt véritable que je porte à la république et à son président me permet de vous offrir des renseignements nouveaux sur le 29 janvier. J'ajouterai que mes relations particulières avec *le Constitutionnel* ne me laissent ignorer aucune trame des factions subversives. Ensuite un merveilleux hasard est venu confirmer mes soupçons. Véron, qui est un lynx, me disait depuis quelques jours que ses inquiétudes augmentaient. Merruau, ajoutait-il, devient triste, il a le premier-Paris difficile, et cela ne lui arrive qu'à l'époque des grandes crises ; de plus, je remarque moi-même que la vente de ma pâte-Regnault se restreint, ce qui n'a jamais lieu qu'à l'approche des révolutions.

— Conjurez le péril par la publicité ; faites quelques annonces.

— Je sens bien, m'objecta Véron, que les annonces seraient inutiles. On fait semblant de n'avoir pas le rhume. C'est une ruse des partis dont je n'ai jamais été dupe. Les conspirateurs toussent en secret ; personne n'ose acheter ma pâte. Remarquez-vous qu'il n'y a pas eu de froid cet hiver? La chose n'est point naturelle, et je tremble que nous ne soyons à la veille d'un catarrhe ; il faut que la pharmacie française prenne des mesures énergiques.

A ce moment Merruau survint. Il était pâle et défait. — Qu'avez-vous? lui demandai-je. — J'ai, me répondit-il, une politique d'entrailles qui me fait beaucoups ouffrir ; je crains que les anarchistes n'aient jeté quelque chose de vénéneux dans mon dictionnaire. Toute la prose que je fais au *Constitutionnel* depuis ces derniers temps se décompose, et en l'examinant de près, on s'aperçoit qu'elle est gluante, sans alinéas, incolore et qu'elle file comme du macaroni. Il faut que ça finisse, monsieur Thiers ; j'ai beau manger de la pâte Regnault à tous mes repas, cela ne me soutient pas ; l'estomac est délabré ; me voici au bout de mon rouleau ; il

ne me reste plus une idée, ma tête se vide, il est temps d'avoir recours à un remède héroïque, sinon je ne crois pas pouvoir m'engager à répandre dorénavant le moindre charme dans mes articles.

Vous comprenez, messieurs, que cette conversation avait fait naître en moi les suppositions les plus affligeantes, et qu'il ne me restait aucun doute sur les complots des éternels ennemis de l'ordre et de la civilisation. Les malheureux! pousser la démoralisation au point d'empoisonner ce pauvre Merruau! — En sortant du *Constitutionnel* je courus immédiatement chez Bergamote. — Général, m'écriai-je, voilà ce qui se passe! je ne vous offrirai pas de monter à cheval, parce que mes jambes se refusent à ce genre d'exercice, et que mes études ont pris un cours tout différent; mais je confie le secret que je viens d'apprendre à votre patriotisme. — Je le savais, répliqua Bergamote avec une grande distinction.

Le lendemain matin, dès le premier coup de tambour, j'allai précipitamment prendre position dans un endroit secret d'où je pouvais tout observer sans le moindre danger. — Il y a des instants où il faut savoir risquer sa vie! — A peine étais-je blotti dans ce couloir, situé précisément au-dessous d'un foyer d'insurrection, qu'un grand bruit se fit au-dessus de ma tête, comme si les conspirateurs, dérangés à l'improviste, fuyaient le lieu de leur conciliabule. Au même moment un papier tombe à mes pieds; je m'en saisis hardiment et je lis... devinez, messieurs, ce que je lis? Je lis un projet effroyable que vous avez trouvé dans la *Gazette des tribunaux!* C'est moi qui l'ai communiqué à ce journal! Si quelqu'un d'entre vous pouvait encore conserver des doutes, après l'indisposition peu naturelle de M. Merruau et le déploiement de troupes du général Bergamote, sur les dangers que *le Constitutionnel*, la civilisation et la pâte Regnault ont courus dans la journée du lundi 29 janvier, je suis tout prêt à vous montrer l'original de la conspiration! Eh bien, Vezin, qu'en pensez-vous?

— Je pense que l'honneur est satisfait, car il m'est clairement démontré, par ce plan de l'anarchie dont vous vous êtes emparé, que c'est à l'homme politique que le citoyen Trélat faisait allusion l'autre jour lorsqu'il vous a dit publiquement des choses que la différence d'opinions peut seule faire supporter.

— Monsieur Vezin, répondit le petit Thiers, votre estime et la part que j'ai prise à la mémorable journée de lundi me consolent de bien des insinuations.

L'intérêt de cette conversation était si grand, que l'assemblée, après avoir voté l'avance d'un million au chemin de fer d'Avignon à Marseille, a ajourné tout le reste de son ordre du jour.

3 février.

Rapport sur la demande d'enquête relative aux faits du 29 janvier. — Proposition par Louis Perrée d'un ordre du jour motivé contre le ministère.

Coup de théâtre ! — Le rapporteur Voirhaye, personnage solennel, se prononce d'une voix caverneuse au nom de la commission dont il est l'interprète contre une enquête demandée par quelques citoyens envieux de la gloire que le gouvernement s'est acquise dans la mémorable journée du 29 janvier. — Aussitôt une scission éclate dans le sein du journal *le Siècle*. — Louis Perrée, directeur gérant de cette importante publication, déclare qu'il retire sa confiance au ministère. — Chambolle, le rédacteur en chef, répond, les larmes aux yeux, que rien ne l'empêchera de continuer son concours à Odilon Barrot, son ami d'enfance ; et il oppose un ordre du jour pur et simple à l'ordre du jour motivé de son gérant. — L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix, et repoussé à vingt voix de majorité ! — L'attitude d'Odilon Barrot devient à la fois menaçante et ironique. Les autres ministres lui font un rempart de leurs portefeuilles. — On craint que le coup de théâtre ne se change en coup d'état. — Que se passera-t-il cette nuit ? — Rien.

5 février.

Réconciliation. — L'assemblée repousse l'ordre du jour de Louis Perrée, et adopte celui du général Oudinot.

Dès le point du jour, un orateur que l'embarras visible qu'il éprouve de n'être point à cheval n'empêche pas d'être accueilli très-favorablement, dépose un nouvel ordre du jour, — motivé, mais conciliant, — à côté de celui de Louis Perrée. Chacun se plaît à reconnaître dans cet orateur — bénévole malgré son organe de caserne, — le général Oudinot, auquel il ne manque qu'un bonnet à poil pour ressembler aux grenadiers de Charlet. La question de priorité s'engage. Le jeune Léon Faucher est chargé de la soutenir. Comment trouvez-vous qu'il la pose? demande M. de Tocqueville à son ami de Beaumont. — Entre nous, répond M. de Rémusat, il parle comme un rasoir émoussé ; il ne tranche pas, il scie.

Le fait est que Léon Faucher, comprenant que la circonstance exigeait du pathétique, faisait — des périls courus par la capitale le 29 janvier, — de l'hydre de l'anarchie, — des clubs incendiaires, — des éternels ennemis de l'ordre, — d'une émeute de trois *faux* dragons à Dijon, et de la magnanimité des ministres, un tableau capable d'attendrir des gendarmes !... A la fin du

-cours; M. Thiers essuyait ouvertement ses larmes; et quand Léon
hef a mis le dernier trait à son récit, en s'écriant que c'était à son
'étaient partis du ministère de l'intérieur certains bulletins in-
ur l'assemblée, dont Louis Perrée s'est formalisé hier; nous
ien vu que la majorité était vaincue.

C'est en vain que notre citoyen Flocon, le discours sous le bras, est venu avec la dignité familière qui convient au maître de café. — On a cru un instant qu'il allait servir lui-même une bouteille de bière à cet insupportable M. Taschereau, qui faisait depuis quelques minutes un vacarme horrible, qui frappait sur les tables, qui enfonçait ses genoux dans le dos de ses voisins, qui se levait, gesticulait et demandait la parole du ton dont on appelle le garçon dans un estaminet mal tenu.

M. de Montry, — de Dijon, — ne pouvait pas se dispenser d'apporter un petit pot de moutarde après.... l'ordre du jour du général Oudinot. Il a essayé d'expliquer que les trois dragons dont Léon Faucher avait parlé étaient confits; que toute l'émeute s'était passée dans un bocal; — disant qu'à Dijon, on appelle *dragons* une espèce particulière de fruits au vinaigre, qui partagent la renommée des *hydres d'anarchie* confites. Or, les hydres d'anarchie de Dijon sont tout simplement des câpres.

Enfin Me Dupont (de Bussac) a tiré de ses poches plusieurs lettres qui ont toujours produit beaucoup d'effet dans les nombreux procès où elles ont déjà servi. Tous les ministres ont cru embarrasser l'orateur en lui donnant des démentis; mais les dénégations de sa partie adverse sont précisément l'une des grandes ressources de M. Dupont, qui n'a pas manqué de s'écrier avec son à propos ordinaire : que c'était sur les démentis qu'il fondait la vérité de ses affirmations!

Peine perdue cependant! — pour regagner l'avantage, il a suffi au général Rulhières, — militaire sans moustaches, à la voix tendre, au ventre rebondi, un Ferville, — d'invoquer le témoignage du citoyen-éléphant Antony Thouret, — qui, flatté, quoique patriote, de s'entendre adresser la parole en public par un ministre de la guerre, a immédiatement répondu : Oui; avec sa trompe. — Ce n'est pas tout; Antony Thouret, ne croyant pas qu'un homme qui a autant souffert que lui pût se contenter d'une simple pantomime, a déclaré de vive voix que son témoignage était acquis au général; — sur quoi le général se lève à demi, par politesse, et échange avec le gros malheureux un salut du Gymnase.

Cette scène a terminé la querelle. M. de Tracy a encore couru quelques bordées, déclamant de sa voix de quart, agitant les bras comme des vergues, et ouvrant toutes ses voiles au vent qui venait de la montagne. Mais on a pu considérer ce dernier discours comme un appareillage plutôt

que comme un morceau d'éloquence, et le colonel Cullmann lui-même, en essayant de prendre d'assaut le petit père Marrast, qui se défendait bravement avec son couteau de bois, n'a pas retardé plus longtemps l'adoption de l'ordre du jour du général Oudinot.

Ceux qui accuseraient la constituante d'insensibilité seraient bien injustes, comme on voit. Odilon Barrot ne lui avait pas encore ouvert les bras, qu'elle s'était précipitée dedans.

6 février.

Discussion de la proposition Rateau.

M. Rateau s'est fait connaître! le vrai Rateau existe; c'est un pépiniériste. Pour un homme qui ne sort point habituellement de sa serre, il a assez bon air : moitié ville, moitié campagne, l'habit en queue de morue, et dans toute son attitude la modestie d'un membre qui ne prend la parole que dans les sociétés d'agriculture. En arrivant à la tribune, M. Rateau tenait une petite serpette à la main, et, sans mot dire, il a greffé avec dextérité son projet sur un amendement Lanjuinais. — Au dire de Félix Pyat, M. Lanjuinais est un *Rateau modéré;* — en ce sens, qu'afin de concilier les égards qu'on doit à la souveraineté de la constituante avec le vif désir de la mettre à la porte, il a eu la politesse de formuler en termes équivoques la franchise un peu brutale du collègue Rateau. — On peut dire que M. Lanjuinais offre le secours d'une échelle aux représentants que Rateau voulait tout simplement faire sauter par la fenêtre. — Or, comme beaucoup de fiers républicains ne demandent qu'à s'en aller sans se casser le cou, — trouvant que c'est là une retraite fort honorable déjà, — la proposition Lanjuinais a immédiatement rallié tous les amateurs de moyens termes, indécis ou poltrons, et notamment le citoyen Pagnerre orné de sa crinière, — un des plus beaux produits de l'huile de Macassar. A la façon dont ce personnage se pose, on reconnaît l'ancien cornac de l'Hôtel de ville. Il ne lui manque qu'une baguette pour frapper sur le tableau en criant d'une voix retentissante : — « Entrez, entrez, suivez la foule! C'est ici qu'on fait voir une véritable république vivante, prise dans les mers du Nord, et qui dit : Papa Pagnerre, et mon oncle Lanjuinais! » — Au physique, M. Pagnerre rappelle agréablement la figure de Xavier Durrieu, dont il pourrait être le frère aîné ou le père putatif; il ne lui manque qu'un rhume de cerveau. Ajoutons qu'il savait son discours par cœur; preuve de l'attention avec laquelle il lit les épreuves de sa librairie. Comprend-on que l'éloquence de M. Pagnerre ait provoqué le rire de la montagne, qui a si longtemps rédigé les almanachs de cet éditeur? Dans

son indignation, le libraire a écrasé d'un seul mot ses interrupteurs; il les a appelés: Messieurs! — après quoi il a quitté la tribune comme un homme qui se flatte d'avoir excité quelques tempêtes; et il a été félicité — au point de vue oratoire — par M. Crémieux.

Ce qui nous donne un attachement véritable pour cette assemblée dont on veut nous priver, c'est le goût qu'elle a du style, et son respect pour la littérature. Félix Pyat est venu lui dire à bout portant les choses les plus ardentes, les plus terribles, les plus cruelles; et elle les a écoutées dans un silence que l'on n'obtient pas toujours, même à la Porte-Saint-Martin. On aurait cru assister à une représentation du Théâtre-Français. Les oreilles étaient tendues, les yeux grands ouverts, les poitrines frémissantes; pas un mot qui n'ait été senti, pas un effet de perdu. La figure calme, pâle et énergique de l'orateur, sa voix stridente, son geste simple et puissant rehaussaient merveilleusement la poésie du discours iambique, et quand avec la dernière phrase une dernière menace est tombée, semblable au coup de poignard d'un dénoûment de Shakespeare, l'assemblée entière a été sur le point de battre des mains, ainsi que l'eussent fait jadis les Athéniens en plein Agora. — Je ne crois pas cependant que parmi les nombreux amis de Pyat, il y ait eu un admirateur plus enthousiaste que le général Changarnier. — C'est charmant, c'est adorable, c'est ravissant, criait tout haut le général; et disant cela il se levait de sa stalle, et il troublait tout le spectacle pour aller serrer la main de l'auteur. Félix Pyat a très-bien pris cette plaisanterie littéraire, et il a répondu au général: — Messieurs des gardes françaises, vous êtes aussi polis qu'à Fontenoy.

Était-il possible, après un succès pareil à celui de Pyat, qu'un homme s'abusât au point de croire qu'il viendrait impunément poser à la tribune 19 hypothèses en faveur de la proposition Lanjuinais? Telle a cependant été l'erreur de M. Saint-Hilaire. Ce professeur n'a point d'autre excuse que sa liaison avec Pagnerre. Il faut d'ailleurs un bien grand courage pour répandre goutte à goutte comme il l'a fait un fromage à la crême sur les malheureux huissiers endormis au pied de la tribune où leur devoir les retient.

Le tour du citoyen Sarrans (jeune) est à la fin venu! — « Plus résolu que jamais à ne point déserter son poste, presque certain de n'être point réélu, c'est toujours avec un nouveau désir de conciliation... » s'écrie l'orateur. — La seule conciliation possible avec le jeune Sarrans, c'est de sortir précipitamment dès qu'il prend la parole.

A mon retour, Lamartine descendait de ballon. Le vent qui soufflait de la montagne au moment où le poëte s'était enlevé, avait changé pendant l'ascension, et l'aérostat était tombé, après avoir jeté tout son lest — en guise de roses, — sur la tête de l'amendement Lanjuinais.

7 février.

Adoption des deux premiers articles de la proposition Lanjuinais (Rateau-modéré).

Léon Faucher ne parvenait pas à contenir les transports de la joie que lui inspirait la tournure de la discussion ; ses voisins en étaient incommodés. — Mon ami, lui dit Odilon Barrot, modérez-vous, et voyez avec quel calme héroïque je supporte les faveurs du sort. La prospérité me trouve imperméable, après que les attaques de mes ennemis ont glissé sur moi comme sur de la toile cirée ! Les grands hommes de l'antiquité étaient tous, ainsi que le dit Plutarque, intérieurement doublés de caoutchouc. Je me suis fait faire un costume semblable au leur en arrivant au ministère ; ce qui vous explique pourquoi j'ai bravé les orages avec tant d'insouciance. Aujourd'hui le même manteau m'abrite contre les rayons du soleil ! — Cette suite de métaphores est la seule marque que je me permette de donner de la satisfaction que me cause la conduite de *notre* assemblée. Puisque toutes les tentatives subreptrices contre *mon* cher Lanjuinais échouent ; que Sénard et son amendement succombent, que Dufaure est pour nous ; puisque enfin l'assemblée consent à combler mes vœux en se dissipant, je lui rendrai justice : elle était fort agréable ! peu s'en faut que je ne me reproche l'inexorable injonction que la fierté de mon caractère m'a forcé de lui signifier, et que je ne commence à la regretter un peu au moment où elle va partir. Je m'accoutumais à elle ; et d'ailleurs les médecins, qui connaissent mon tempérament pour l'avoir étudié pendant tout le règne de Louis-Philippe, n'hésitent pas à affirmer qu'une opposition soutenue est favorable à ma santé. Je crains que la législative qui va succéder à la constituante ne me fatigue par ses flatteries. Les vers du poëte sur ce sujet ne me sortent pas de la pensée : « Vils flatteurs... présent le plus funeste qu'ait pu faire à Barrot la colère céleste ! » Je vous le dis en confidence, mon ami ; — acceptez cette épithète familière comme une récompense de votre belle conduite ; — oui, Castor, je te l'avoue d'une voix attendrie, ce qui m'épouvante, c'est d'être exposé à obtenir une trop forte majorité dans la prochaine assemblée...

A ces mots, Odilon Barrot répandit une larme dans le sein du jeune Faucher.

— Cher Nisus, continua Euryale en jetant avec abandon son bras sur l'épaule de son ami, tu lis maintenant au fond de mon cœur. Vois mon anxiété ! me voici peut-être condamné à supporter le fardeau du ministère jusqu'à la fin de mes jours ; et cependant je n'avais consenti à

faire qu'un sacrifice de dix années ! Lorsque le prince m'a suppliè d'accepter le ministère à perpétuité : — Non, prince, lui ai-je répondu, je ne puis vous donner que dix années. — Et tous mes projets d'avenir vont s'évanouir ! Quand donc trouverais-je le temps d'écrire mes mémoires, s'il m'est défendu d'aller passer quelque temps dans la retraite comme l'ont fait jusqu'à présent tous mes prédécesseurs? Ah ! si l'assemblée législative exige que j'immole mon repos au service de ma patrie et que je ferme pour jamais par ma présence l'abîme des révolutions, fais-moi en ces lieux, ô Castor, une promesse solennelle ! Engage-toi par un serment formidable dont tu prendras le Styx à témoin, avec la permission du petit père Marrast, qui règne sur ses bords...

— Je le jure, répondit le jeune Léon Faucher, comme dans *les Petites Danaïdes*.

— Tu jures de ne jamais m'abandonner tout seul à la tête du cabinet, et de rester fidèlement à côté de mon piédestal dans les circonstances les plus difficiles...

— Pa-pa,-je-le-jure !

— Tu jures aussi, n'est-ce pas, s'il se formait un parti irrésistible à la prochaine session pour me porter à l'empire, ou bien pour me présenter comme l'héritier légitime de nos rois, de mettre un frein aux douces violences de nos royalistes ! Tu jures de me faire entendre la voix sévère de la vérité dans les moments où je me laisserais étourdir par l'unanimité des suffrages que je vais, hélas ! réunir... Et puis, ô Castor, si un jour la Parque cruelle vient trancher le fil de mon ministère... si... je... meurs avant toi, mon ami... jure-moi d'accepter ma survivance ; jure-moi de cacher mon piédestal et d'empêcher que personne ne monte dessus... jure-moi d'adopter tous les projets de réforme que j'ai soutenus sous l'ancien gouvernement, et que la révolution de février m'a forcé d'abandonner... Sers-leur de père, à ces pauvres orphelins... dis-leur que j'étais très-libéral... que j'étais un bon républicain... que ce n'est pas de ma faute si l'on m'a mis sur le trône... dis-leur que... euh... euh... euh... euh...

Les sanglots lui coupèrent la parole ; le jeune Faucher lui-même se décida à pleurer, et ses larmes coulant le long de ses joues en parchemin, firent le même bruit que la pluie sur un tambour. — En contemplant ce tableau attendrissant, la première légion, aujourd'hui de service, humectait silencieusement ses buffleteries.

Quant à l'assemblée, elle essayait de dissimuler son émotion, en adoptant les deux premiers articles de la proposition *Rateau-modéré*, qui ne lui laisse plus que trois mois d'existence environ !

8 février.

Adoption de l'ensemble de la proposition Lanjuinais

Un sentiment irrésistible d'impartialité me force de réparer un oubli commis au préjudice du citoyen Taschereau. Qu'il me soit permis de consacrer ici quelques lignes rétrospectives à ce citoyen, qui prit hier la parole sur le procès-verbal. Emporté par un excès de zèle dont ses électeurs ne peuvent lui savoir trop de gré, M. Taschereau est monté lui-même à la tribune, et il l'a habitée aussi longtemps que cela était nécessaire pour établir son domicile dans cet arrondissement. — La présence de l'orateur a excité tout d'abord un véritable étonnement. Chacun se demandait avec curiosité comment un homme devenu célèbre par le bruit prodigieux qu'il fait pendant que les autres parlent, pourrait continuer son propre discours sans s'interrompre. Le citoyen Taschereau était singulièrement ému de l'atten-

tion qu'on lui prêtait et qu'il accorde si rarement à ses collègues. Soit qu'il y vît une intention de raillerie amère, soit qu'il supporte difficilement le silence, toujours est-il qu'il a immédiatement perdu son impétuosité

naturelle et qu'il a paru plus troublé qu'on n'aurait pu l'attendre d'un homme qui fait profession de jeter le désordre dans l'éloquence de ses semblables. On a pu croire que ses remords avaient saisi le citoyen Taschereau à la gorge, tant il balbutiait, tant il était embarrassé de ses jambes qu'il a l'habitude de mettre dans les poches des personnes assises devant lui. Combien n'aurait-il pas donné à ce moment fatal pour qu'un autre Taschereau lui coupât la parole ! Mais il n'y a qu'un seul Taschereau au monde ; et dès l'instant qu'il occupait la tribune, personne n'était capable d'apporter un obstacle sérieux à la discussion. — Le citoyen Taschereau a dû cruellement souffrir ! peu d'orateurs se sont trouvés dans une position aussi embarrassante que celle de ce pauvre homme. La voix, les mots, le geste, tout lui manquait à la fois. Il faisait peine à voir ; et comme pour prolonger son supplice, ses collègues avaient la cruauté de feindre de l'écouter attentivement et d'encourager ses grimaces convulsives avec une aimable bienveillance.

Ce spectacle a duré pendant quelques minutes ; on a craint un instant que l'orateur, dont le système nerveux était surexcité au point que la décomposition de la face commençait à se manifester, ne tombât en épilepsie. Heureusement il a réussi, par un effort de courage moral presque incroyable, à articuler quelques paroles à la suite desquelles il a regagné sa place avec la satisfaction d'un homme qui vient de montrer l'empire qu'il a sur lui-même. Ses amis sont alors accourus au devant de lui, on l'a entouré, et M. Malleville lui a dit en lui serrant la main : — Cher Taschereau, permettez-moi de vous faire mon sincère compliment de l'interruption brillante que vous venez de prononcer.

Le souvenir de cet incident préoccupait tout le monde aujourd'hui. Quant au citoyen Taschereau, comme il était encore brisé de fatigue, il a passé toute la séance à méditer sur la différence qu'il y a entre des interruptions réitérées et la véritable éloquence. — Grâce à son état de prostration, le débat n'a point été un seul instant arrêté, et l'on a adopté l'ensemble de la proposition Lanjuinais-Rateau, — après avoir entendu des orateurs qui ont fait de vains efforts pour introduire cinq ou six années de travaux dans l'ordre du jour des trois derniers mois de la constituante.

Notez bien qu'avant sa dissolution, l'assemblée prétend faire la loi électorale, celle du conseil d'État, celle de la responsabilité du pouvoir, et voter le budget. — Sans compter les interpellations !

Il faut que le bon Me Sénard ait bien peur de ne pas revenir à la législative, car il a fait, rendons-lui cette justice, tous ses efforts pour sortir le plus tard possible de la constituante.

9 février.

Deuxième délibération sur le projet d'organisation judiciaire.

Il a tant souffert qu'on peut bien lui pardonner quelque chose! Aucunes des douleurs de l'embonpoint ne lui ont été épargnées. Voyez à quel état les tortures l'ont réduit! C'est avec des efforts inouïs, et en s'écrasant entre la rampe et le mur qu'il parvient à gravir l'étroit escalier qui conduit à la tribune; la plate-forme le contient à peine; son dos inspire des craintes sérieuses au petit père Marrast, tandis que son ventre repousse la balustrade. Ainsi emprisonné dans la boîte construite pour des orateurs maigres, il a l'air aussi mal à l'aise qu'un gros lapin vivant qu'on aurait introduit dans une cage à serins. Et cependant il est toujours poëte! La muse qui le consola au fond des cachots qui ne s'élargissaient point, hélas! à mesure qu'il engraissait, ne l'a pas abandonné. Muse, ce serait à toi de répéter le discours qu'Antony Thouret a prononcé dans une position si gênante qu'un autre orateur aurait eu bien de la peine seulement à respirer.

Nous reprocherons seulement au poëte d'avoir remis en prose ses tirades, qui durent être primitivement en vers. C'était d'ailleurs une injure faire à l'assemblée que d'affecter ainsi de craindre qu'elle ne fût pas digne d'entendre le langage des dieux. L'assemblée a tant écouté déjà de choses étranges, que les vers de *l'Antiquaire* ne l'eussent point étonnée. A la façon dont Antony Thouret déclame, on reconnaît de suite un auteur qui a le talent bien rare d'*enfoncer* les comités de lecture; c'est d'aujourd'hui seulement que je me suis expliqué, en l'écoutant, l'enthousiasme que sa comédie avait excité chez les acteurs de l'Odéon avant la représentation. Il est évident que l'ouvrage n'a dû son peu de succès qu'à l'infériorité des interprètes. Les choses auraient tourné autrement si M. Thouret avait joué lui-même le principal rôle avec le feu qu'il a mis, quoique bien gêné, à nous débiter son sixième acte de *l'Antiquaire*, que la censure et des raisons d'économie empêchèrent l'Odéon de représenter.

Ce sixième acte est d'autant plus remarquable, que jusqu'à présent les sixièmes actes, même excellents, avaient toujours été de trop. L'acte d'ailleurs ne se rattache pas du tout à l'action; c'est une pièce à part. Le sujet en est assez simple: — *Deuxième délibération sur le projet d'organisation judiciaire.* — Là-dessus, Antony Thouret a brodé quelques scènes de véritable comédie dont personne autre que l'auteur de *l'Antiquaire* ne se serait avisé. Il a surtout introduit comme personnage épisodique la cour d'appel de Douai avec un bonheur extraordinaire. — Mais ce qui

l'emporte de beaucoup sur le fond, c'est la forme. Les traits comiques pullulent; il y a des passages d'une admirable bouffonnerie, que l'assemblée n'a pu entendre sans pouffer. L'hilarité redoublait encore, parce que l'auteur gardait un sérieux imperturbable, et profitait de chaque interruption pour improviser des scènes qui se mêlaient à celles de la pièce de la façon la plus saugrenue. Nous avons cru que la représentation ne finirait pas, tant on y prenait de plaisir. — Je cite quelques épisodes au hasard : — Vers le milieu de l'acte, un spectateur de l'orchestre, qu'on nous a dit être M. Lignier, crie de sa place : A la question ! — Aussitôt Antony Thouret laisse son manuscrit et répond : — Il est possible que je m'éloigne de la question, mais je suis Français ! cela suffit; Français, mon pays avant tout ! à ce titre j'ai le droit de regarder la colonne !

— Qui vous en empêche ?

— Citoyens, le *cresson est là santé du corps !* Nourrissez les juges de cresson, afin qu'ils soient remplis d'impartialité ! — Disant cela, Antony Thouret a pris l'attitude du gros chef maroquin peint par Chasseriau. Puis, sans se troubler, il a continué, après avoir sollicité du regard l'indulgence de Victor Hugo pour les antithèses dont son dénoûment est émaillé. — Et enfin, quand la pièce a été terminée : Citoyens, s'est-il écrié, ennemi naturel de l'embonpoint des traitements, j'ai trop souffert pour qu'on soupçonne mon indépendance. Voulez-vous que je vous fasse le récit des souffrances que...

— Non, non !

— Pour me faire sortir du cachot où j'avais été plongé, il a fallu... abattre un pan de mur...

Comme l'assemblée, à bout d'émotions, avait résolu de n'en point écouter davantage, le malheureux Antony Thouret a failli en s'en allant entraîner toute la tribune avec lui; — cet accident eût été bien fâcheux pour M. Valette, orateur *itou*, — qui l'avait retenue dans l'intention de faire ressortir les avantages de la suppression de la chambre des requêtes de la Cour de cassation.

10 février.

Adoption des huit premiers articles du projet de réorganisation judiciaire.

Rendez-moi mon léger Rateau,
Monsieur de Lamartine
Orné de sa tartine,
Deslongrais, Besnard et Luneau (*ter*).

Sous ces lambris où Marrast étincelle
On n'entend plus la voix de Buvignier,
Fresneau s'en va, le modeste Lignier
Vient seul encore avec un peu de zèle.

Rendez-moi mon léger Rateau,
Monsieur de Lamartine
Orné de sa tartine,
Lanjuinais, Jamet et Rousseau (*ter*).

Tel est le refrain mélancolique que l'assemblée fredonnait pour charmer ses ennuis. Les bancs étaient vides, et la tribune dégarnie. C'est en vain que les jurisconsultes consciencieux s'efforçaient de soutenir la discussion; la discussion tombait comme le quatrième acte d'une tragédie dont les spectateurs connaissent le dénoûment. Charamaule lui-même a de sa voix criarde sollicité l'écho, et l'écho ne lui a pas répondu; M. Taschereau s'était endormi sous le lustre.

A voir le calme de l'enceinte et les représentants silencieux, tandis que les discours monotones coulaient à leurs pieds, on aurait cru que la séance avait lieu sur les bords du Léthé. Le petit père Marrast, retenu dans les Champs-Élysées, avait cédé au vice-président Havin l'empire des ombres.

M. Havin est un mortel qui se distingue par deux qualités bien rares dans le siècle où nous vivons : la modestie et la timidité. Peut-être même ce double mérite est-il chez lui poussé à l'excès. Je ne crois pas faire tort aux vertus de ce vice-président, ni à son cœur, ni à son caractère, en disant qu'il a réellement peur de la sonnette. Ce n'est pas sans ressentir une émotion des plus vives qu'il s'approche du fauteuil; à peine trouve-t-il la force d'annoncer que la séance est ouverte, et l'on a remarqué qu'il se croyait obligé de rendre par de grands saluts aux tambours les politesses qu'ils lui font sur son passage. — Après la lecture du procès-verbal, la timidité de M. Havin redouble. — Il est resté pendant quelques minutes sans prononcer une parole, comme s'il attendait que l'assemblée lui indiquât l'ordre du jour. Il était debout; de grosses gouttes de sueur perlaient sur son front, la voix lui manquait, il regardait devant lui d'un œil effaré, et comme une certaine confusion commençait à se manifester sur l'escalier de la tribune, nous avons vu le moment où il allait se rappeler lui-même à l'ordre plutôt que d'imposer silence à ses simples collègues. — Enfin, vivement encouragé par les secrétaires, qui lui adressaient des signes d'approbation, qui lui promettaient de ne le point abandonner et même de lui faire un rempart de leurs corps, le vice-président Havin a pu se rendre assez maître de son émotion pour balbutier quelques mots, et accorder, en rougissant jusqu'aux oreilles, la

parole à un orateur. — Tant que la discussion a duré, la position de M. Havin était assez tenable; il tremblait toujours un peu chaque fois que quelqu'un entrait ou sortait, et si par hasard on montait lui parler, il devenait la proie des *coups de soleil*; cependant son embarras diminuait, il s'accoutumait petit à petit à ses fonctions; déjà même il avait appelé un huissier pour lui dire timidement : — Oserais-je me permettre de vous interrompre pour vous prier d'aller prévenir dans les couloirs messieurs les représentants que la séance est commencée? — C'est lorsqu'il a fallu mettre aux voix les amendements que l'excessive timidité de M. Havin a été au comble. Le bureau souffrait véritablement de la perplexité de ce pauvre vice-président, qui est un homme excellent, honorable sous tous les rapports et d'une fermeté éprouvée partout ailleurs qu'au fauteuil. Bref, au scrutin de division, M. Havin était tellement hors de lui, qu'il a été sur le point de prendre une urne et de descendre de sa place pour aller recueillir les bulletins. Heureusement M. Duponceau, le chef des huissiers, l'a retenu avec tous les égards dus à son rang.

L'émotion du vice-président est cause qu'on n'a adopté encore que huit des cinquante-deux articles du projet de réorganisation judiciaire.

12 février.

Interpellations à propos des discours prononcés à Bourges et à Lyon par le maréchal Bugeaud, commandant de l'armée des Alpes.

HONNEUR AUX BRAVES !!!

Nous, soussignés, maîtres d'armes et prévôts de salle, après avoir fait l'expérience des talents du célèbre Odilon Barrot sur la pointe, la contre-pointe et la boxe française, nous lui avons décerné le présent certificat de *bourreau des crânes*, afin qu'il obtienne dorénavant toutes les prérogatives dues à son rang, et les égards des professeurs dans les salles et assauts généralement quelconques où il pourra se présenter.

Honneur aux braves! Une... deux... parez, prime... et fendez-vous! Touché!

(NOTA BENE. — Un vrai *Francès* doit toujours faire respecter les dames. Vigueur et amabilité, voilà le caractère du professeur!)

Nous avons en effet assisté à une passe d'armes brillante. Au moment où l'assemblée était plongée dans les douceurs somnifères de la loi sur *l'organisation judiciaire*, un écuyer courtois s'est présenté, porteur d'un défi.

« A toi, célèbre Odilon Barrot! le prince de Grenade te somme d'exprimer à haute voix ton sentiment sur les discours tenus à Bourges et à

Lyon par le maréchal Bugemar, commandant de l'armée des Alpes, et de fouler ses proclamations aux pieds de ton cabinet. »

A peine l'écuyer Coralli était-il descendu de la tribune, que Barrot, le successeur d'Alcide, lui a répondu fièrement : « Connu par mon intrépidité, je suis toujours prêt à donner à la chevalerie de nouvelles preuves de ma vaillance ! Va dire à ceux qui t'envoient que je ne craindrais pas de prendre corps à corps, s'il le fallait, le terrible Bugemar lui-même.

Non, jamais on ne m'a vu pâlir pendant quinze ans que j'ai attaqué tous les ministères ! Mon seul regret, bel écuyer courtois, est de n'avoir pas vécu dans un temps où j'aurais pu être chargé d'accomplir les douze travaux d'Hercule et les prouesses de Thésée. Pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de vaincre le minotaure, les centaures et les monstres marins ? Qu'était-ce que les écuries d'Augias à côté de celles de la république

s Alpes,

que les
t mode
elles p
ausles
lu-ce.

Un Tournoi.

que je vide? Plusieurs fois déjà j'ai été sur le point de me couvrir d'une armure et de m'en aller moi-même comme don Quichotte à la poursuite de toutes les conspirations et de tous les complots qui affectent de se déguiser en moulins à vent. Mais chaque fois que je me suis disposé à sortir, l'ennemi s'est toujours empressé de disparaître. Il n'a dû son salut qu'à la fuite! Quant à Bugemar, contre lequel l'écuyer Coralli prétend ici m'exciter au nom du prince de Grenade, pourquoi lui livrerais-je un combat, puisqu'il est mon illustre ami et que ses discours un peu saugrenus sont le résultat du plus honorable zèle? Vous me voyez prêt à partager avec lui mon piédestal. C'est le seul mortel que je puisse consentir à y laisser monter à côté de moi. J'ajouterai que si nous étions appelés à nous précipiter dans la mêlée, il n'hésiterait pas de son côté à me prendre en croupe. Les trois fils Aymon chevauchaient ainsi autrefois sur le même cheval, délivrant les princesses, affrontant les géants sur leur chemin, et raffermissant la société ébranlée sur ses bases par la révolte des Saxons, ces éternels ennemis de l'ordre public!

A vous donc, écuyer Coralli, qui venez de me provoquer, je réponds que Bugemar est mon frère d'armes, et qu'en signe d'amitié, je plante ici mon écu à côté du sien. — Sonnez, trompettes!

Les trompettes sonnèrent, et un héraut portant un écu de maroquin rouge vint dire : « Ceci est l'écu du redoutable chevalier Barrot, refuge des dames affligées, appui des innocents, cœur de lion, pied de biche, et le plus ferme soutien de l'empire de Trébisonde! je le plante avec sa noble devise : « *Tout pour Bugemar! honni soit qui mal y pense!* » sous le balcon du petit père Marrast, le roi du tournoi. Si quelqu'un ose soutenir dans un combat singulier que la république de ses pensées est plus belle et plus vertueuse que le maréchal Bugemar, qu'il frappe l'écu du brave Odilon Barrot! »

Aussitôt un grand chevalier noir s'avança et flanqua un coup terrible dans le trophée; puis il leva la visière de son casque, et l'on reconnut Emmanuel Arago, qui, sous le nom de Sémiladis des Merlettes, vient d'accomplir en Allemagne les plus beaux faits d'armes; toute l'assemblée croyait Sémiladis retenu à la cour du roi Artus de Prusse, avec lequel il terminait, disait-on, un vaudeville, et en le voyant paraître à la tribune elle a poussé un murmure d'étonnement.

Cependant notre célèbre Odilon Barrot avait mis sa lance en arrêt; il part et la brise en éclats sur les armes diplomatiques que Sémiladis a rapportées du Nord; puis, jetant un inutile tronçon, il saisit sa masse et l'agite dans le vide avec une force étonnante, il effraye les nuages, massacre le vent et finit par passer l'air au fil de l'épée.

A partir de ce moment, le tournoi devint une mêlée; les hérauts, l'écuyer Coralli, le général Bedeau de Montauban, et Saint-Gaudens,

géant qui combat avec une fourche, se jetèrent les uns sur les autres. Sémiladis allait périr, quand le magicien qui le protége le métamorphosa en mouton mérinos pour l'arracher à la mort. Enfin, au bout d'une heure de combat, un ordre du jour motivé et 285 bulletins bleus qui combattaient pour lui restèrent sur le carreau. — Alors Odilon Barrot s'avança modestement pour recevoir la couronne de France, prix du tournoi dont il voulait faire hommage au maréchal Bugeaud; mais comme la couronne de France est disputée par plusieurs prétendants, on a prié le vainqueur de se contenter pour son ami du trône d'Aquitaine — accompagné d'une instruction nouvelle aux habitants d'Excideuil sur l'art d'élever les pommes de terre en grand.

13 février.

Discussion du projet de réorganisation judiciaire.

Le jeu du *tribunal fondu* est un des plus favorables qu'il y ait pour la santé des orateurs; on ne saurait trop en recommander l'usage aux assemblées législatives. C'est le complément indispensable du cours de haute gymnastique intitulé : *réorganisation judiciaire*, dans les pensionnats de représentants. Cet exercice a le double avantage de développer les membres des élèves sans fatiguer leur cerveau. Il se distingue en cela du casse-tête chinois, jeu sérieux qui ne plaît guère qu'aux *forts en thèmes* appelés par la supériorité précoce de leur intelligence à faire la gloire des

professeurs et la joie de leurs familles en marchant de bonne heure sur les traces du petit Faucher.

Le jeu du *tribunal fondu* donne de la force, entretient la souplesse, et convient à peu près également à tous les tempéraments oratoires. Un représentant qui saute trois juges sans élan à une distance de cinq ou six amendements est tout à fait propre à devenir un excellent pompier, ou bien un couvreur en ardoises. Il a le pied sûr et l'agilité nécessaire pour courir sur le rebord des toits. C'est avec le *tribunal fondu* qu'on forme spécialement des sujets pour les professions de gouttières. En un mot, nous considérons ce divertissement comme l'annexe naturelle de l'école d'administration que les pères de famille appellent dans leur langage imagé : le seul bienfait de la révolution.

Pour bien jouer au *tribunal fondu*, il est bon d'être un peu avocat sans causes ou substitut, ce qui revient absolument au même. Les jurisconsultes — c'est ainsi qu'on nomme familièrement dans les colléges les élèves que la rate n'incommode jamais — sont naturellement doués d'heureuses dispositions; ils sautent plus loin que les autres; et nous avons pris bien du plaisir à les remarquer pendant la récréation d'aujourd'hui.

Le jeu du *tribunal fondu* est d'ailleurs aussi simple qu'intéressant. D'abord les représentants se réunissent et forment entre eux ce qu'ils appellent une commission. La commission, sous prétexte d'*organisation judiciaire*, commence par démantibuler tous les tribunaux, elle fait des rafles considérables de magistrats, afin de réduire la justice à sa plus simple expression, — qui est la vérité, au moins de frais possible pour le budget. Alors l'assemblée pousse un hurra! C'est à qui sautera par-dessus les magistrats. Il n'y a bientôt plus que les gendarmes qui restent debout dans le prétoire. Quant aux plaideurs, faute de juges, ils sont sur le point de remettre leurs procès en poche. Double économie, comme on voit. Mais à peine la commission a-t-elle déposé son projet, qui obtient l'approbation générale, que chaque représentant en particulier se fait un devoir de venir démontrer que la *réorganisation judiciaire* serait incomplète si l'on ne restituait pas à son département — surtout à l'approche des élections — les nombreux magistrats, les cours et tribunaux qu'il s'est fait une douce habitude de posséder.

C'est alors que le jeu du *tribunal fondu* s'anime. M. Labordère prend son élan et saute à la tribune; M. Gaslonde saute sur le dos de M. Labordère; M. Davy grimpe sur ses deux collègues, et l'abbé Fayet de Pomponne, qui a de trop petites jambes pour rattraper M. Davy, tâche de le faire tomber en le tirant par les pans d[illegible] Ce que voyant,

le petit père Marrast, qui présidait la partie avec cette aménité qu'il a toujours la veille de sa réélection, n'a pu s'empêcher de dire : — Monsieur l'abbé de Pomponne, vous trichez ; faites-moi, je vous prie, l'amitié de retourner dans votre diocèse.

Malheureusement l'abbé Fayet n'a pas encore pu se décider à choisir une place depuis que M. Odilon Barrot lui a pris la sienne ; et nous ne savons pas trop où il se serait assis aujourd'hui pour faire son pensum, s'il n'avait trouvé libre celle du général Cavaignac, dont il s'est emparé par un reste d'habitude, — pendant qu'aux termes de l'article 22, adopté par l'assemblée, les justices de paix échappaient à la réorganisation.

14 février.

Proposition commémorative du citoyen Babaud. — Troisième délibération sur la proposition Lanjuinais. Rejet des amendements, et adoption définitive. — Autorisation de poursuites contre Proudhon pour un délit de presse.

Je m'aperçois que vous m'avez involontairement passé sous silence. Je ne crois pas cependant avoir mérité un pareil oubli de votre part. Aurais-je été à mon insu moins plaisant que dans mon discours sur les domestiques, auquel vous avez bien voulu rendre récemment un hommage qui m'a singulièrement flatté ? J'ai tout lieu de supposer le contraire. Rosalie m'a assuré que je m'étais surpassé moi-même. J'avais eu recours à la complaisance de notre bon questeur Lebreton pour me procurer un billet de secondes. Rosalie m'attendait à la sortie, et elle n'a pas pu s'empêcher de se jeter à mon col en me disant devant tout le monde : — Petit père Brunet, vous avez parlé comme un chou ! Cet éloge naïf m'a fait un peu rougir, quoique j'eusse la conscience de l'avoir mérité.

Vous saurez que j'ai tout pardonné à Rosalie depuis mon dernier discours ; le hussard dont j'avais entretenu l'assemblée était un dragon ; il ne me reste aucun doute à cet égard, et ce corps, ainsi que vous le savez, est bien plus à l'abri du soupçon que la cavalerie légère. Quant aux quatre enfants de ma bonne, dont je m'étais offensé avec un peu de vivacité, ils lui avaient été confiés par une voisine. — C'est à ces titres que j'ai demandé fort énergiquement dans la séance d'hier un quatrième juge suppléant pour le tribunal de Brest. Comme personne ne saurait m'accuser d'avoir fait une spéculation électorale dans cette circonstance, puisqu'en ma qualité de président de première instance je suis frappé d'une incapacité notoire, et qu'aux termes de la loi sur les incompatibilités je ne puis pas même passer pour un *homme entier* aux yeux de Rosalie et du reste de mes

concitoyens, je serais heureux, monsieur, que vous voulussiez bien rendre justice à la sincérité de mes sentiments et à l'indépendance d'un discours auquel Rosalie elle-même n'est point restée insensible.

LE PETIT PÈRE BRUNET.

Cette réclamation légitime ne doit point nous faire perdre de vue le souvenir patriotique que Babaud-Laribière — clairon du jugement dernier — a bien voulu consacrer à l'anniversaire de la révolution de février. Plusieurs pessimistes paraissaient craindre que le gouvernement n'accueillît pas avec enthousiasme l'idée d'une cérémonie commémorative; le ministre de l'intérieur lui-même les a rassurés en leur faisant observer qu'il était impossible que notre célèbre Odilon Barrot ne saisît pas cette occasion d'achever la promenade qu'il avait si heureusement commencée dans la matinée du 24 février de l'an dernier, et qu'il cédât à quiconque le plaisir de proposer demain le programme de la fête.

« Plaise à l'assemblée d'autoriser les poursuites contre Proudhon! »

A peine avait-on appelé la cause, que plusieurs dames ont fait mine de se retirer. — Quoi! vous partez au moment le plus intéressant! — Il le faut bien... — Et pourquoi? — La décence l'exige, nous a répondu en soupirant une blonde sentimentale. — Le mari de cette blonde lui avait affirmé que le citoyen Proudhon était un sauvage, entièrement couvert de poils, qui abusait de son inviolabilité pour paraître en public dans un état de nudité révoltante et à peine dissimulée par quelques peaux de propriétaires fraîchement écorchés. — Au risque de porter tort au répertoire de M. Clairville, le vaudevilliste, je dois cependant à l'histoire de reconnaître que le véritable Proudhon, tel que nous l'avons vu aujourd'hui avec sa redingote de la rue des Lombards et sa physionomie d'arrière-boutique, est un homme auquel on est naturellement tenté de demander lorsqu'on le rencontre pour la première fois : — Monsieur l'épicier, combien vendez-vous vos pruneaux? — Proudhon n'a pas mis moins d'une heure à faire connaître les prix-courants de sa polémique; — quoiqu'ils fussent excessivement réduits, la majorité, conformément à l'avis du rapporteur Martin (de Strasbourg), les a déférés au procureur de la république, avec le numéro du journal *le Peuple* qui les enveloppait.

Ensuite nous avons eu l'agrément de lier connaissance avec un certain orateur Depasse, qui est venu avouer naïvement à ses collègues qu'il aimait la solitude. M. Depasse ne se plaindra pas; on l'a traité suivant ses goûts. C'est à peine s'il restait cinquante membres dans la salle quand il a achevé le discours qu'il se récitait à lui-même. — Autant qu'on peut juger du talent d'un personnage que personne n'écoute, il nous a paru

que l'orateur Depasse avait l'intention de prêter l'appui de sa parole à l'avoué Péan, dont les conclusions ne tendaient à rien moins qu'à faire discuter le budget avant le vote de la loi électorale; — c'est-à-dire à ajourner aux calendes grecques la dissolution fixée aux ides d'avril. L'amendement Péan a été débouté, bien qu'il eût pour lui l'autorité de M. Sénard, redevenu jurisconsulte depuis qu'il a quitté le pouvoir. — Jamais je ne me déciderai à critiquer sévèrement un homme enrhumé, surtout lorsqu'il est rempli de bonnes intentions. L'extinction de voix de M. Sénard mérite tous les égards. Cet excellent avocat peut perdre ses moyens, il restera toujours bon comédien. J'ai cru aujourd'hui retrouver Vernet dans *le Père de la Débutante;* c'étaient le même geste, la même bonhomie, les mêmes éclats de voix; peu s'en est fallu que M. Sénard ne s'écriât : — Et Mme Gaspard qui ne voulait pas faire cet amendement-là! —Quel dommage que l'enfant n'ait point réussi! l'insuccès de l'aîné nous a privés d'un cadet que M. Senard destinait aussi au théâtre, mais qui n'a pas osé paraître devant la rampe parce que le fabricant Grandin avait monté une cabale contre lui.

Cependant, comme M. Guichard écrasait avec ses sabots les plates-bandes de la proposition Lanjuinais, — sur laquelle on délibérait pour la troisième et dernière fois, — le maraîcher est accouru son râteau à la main; ce que voyant, M. Saint-Hilaire, magister du village, a pensé que c'était une belle occasion de raconter l'histoire du roi Pélage et de comparer Clovis avec notre célèbre Odilon Barrot. On a accueilli M. Saint-Hilaire comme s'il venait continuer le cours de M. Lherminier. Heureusement le professeur a eu le bon goût de ne point requérir la force armée; — et son silence a donné vingt voix de plus à la majorité Rateau; — majorité définitive et sans remise.

15 février.

Rejet du programme de Léon Faucher. Adoption de celui de Babaud-Laribière. — Deuxième délibération sur la loi électorale. — Explications d'Emmanuel Arago, ancien commissaire général du Rhône.

— Je vous ai fait venir, monsieur Faucher, pour avoir le plaisir de vous soumettre une de mes réflexions.

— Je prends les oreilles de M. Vezin pour écouter.

— Fort bien. J'aurai donc l'honneur de vous dire que nous sommes des monstres d'ingratitude.

— Ah! célèbre Odilon Barrot, pouvez-vous bien vous calomnier à ce point!

— Monsieur, je me rends justice. Un des principaux devoirs de mon ministère, c'est d'être impartial vis-à-vis de moi-même; et quand je m'accuse d'ingratitude, je crois prévenir les reproches de la postérité. Il nous est impossible, monsieur, de nous dissimuler que nous avons de grandes obligations à la république.

— Vous voulez dire que la république nous doit une reconnaissance éternelle.

— C'est absolument la même chose. Car, enfin, jeune Faucher, si j'ai l'honneur d'être monté sur le piédestal où vous me voyez, à qui en suis-je redevable?

— A vos talents.

— Incontestablement. Cependant j'ai toujours été rempli de talents sous l'ancienne monarchie, et l'on m'a refusé avec obstination le rang supérieur auquel je n'ai cessé d'aspirer par une opposition assidue.

— Oui, monsieur; aussi la monarchie en est morte.

— Je me plais à le croire. Vous voyez donc que la république m'a servi à quelque chose.

— Célèbre Barrot, votre raisonnement m'humilie.

— Il est bon, monsieur, que nous rentrions quelquefois en nous-mêmes; c'est en examinant le fond de sa conscience qu'on peut rendre justice à la pureté de ses sentiments. Ne vous semble-t-il pas à vous-même que ce tabouret sur lequel vous êtes assis à mes pieds dépasse vos plus légitimes espérances?

— Non, monsieur.

— Jeune homme... jeune homme, vous irez loin! N'importe, je suis le cours de ma pensée... je vous disais donc que je sens depuis hier au fond de mon âme quelques remords. Il existe en ce moment sur la surface de la terre un homme qui m'a rendu un léger service et que je n'ai point récompensé.

— De quel mortel voulez-vous donc parler?

— Je veux parler du citoyen Rateau.

— Avez-vous la bonté de croire que ce râteau existe?

— Il existe, monsieur, je n'en saurais douter. D'après des renseignements certains que je me suis procuré par l'entremise de la police, il est prouvé qu'il y a réellement un nommé Rateau, représentant du peuple, et que ce personnage, qui a obtenu la dissolution de l'assemblée nationale, se plaint amèrement, dans le café où il va chaque soir prendre sa demi-tasse, de n'avoir pas encore été remarqué par moi.

— Vous m'étonnez singulièrement.

— Jeune homme, vous avez le cœur sec; je sais que cette qualité

conduit très-loin les économistes; mais ce n'est point une raison pour que je partage votre scepticisme. Les hommes de Plutarque sont tous complets; ils ont autant de vices que de vertus; or, puisque je me dispose à figurer dans ce recueil, je prétends m'égaler aux meilleurs modèles. Il faut qu'on dise, un jour à venir, du célèbre Barrot : qu'il distingua le mérite ignoré, et que ses contemporains ne surent pas trop ce qu'ils devaient le plus admirer de son mérite personnel, ou de la grandeur d'âme avec laquelle il accablait de faveurs les vertueux citoyens. En un mot, j'ai l'intention de vous annoncer qu'il me paraît convenable de décerner au citoyen Rateau les honneurs du triomphe.

— Sous quel prétexte?

— Faut-il donc encore vous le répéter? sous le prétexte qu'il a mis un terme à une assemblée nationale qui me gênait. Est-ce qu'il pourrait d'ailleurs se présenter une plus belle occasion d'élever M. Rateau sur le pavois? Babaud nous demande de célébrer l'anniversaire de la révolution de février, eh bien! répondons à l'enthousiasme des populations de la Gironde, présentons-leur le citoyen Rateau avec solennité.

— Mais dans quel appareil?

— Les détails de la cérémonie vous regardent en votre qualité de ministre de l'intérieur. S'il m'est permis néanmoins d'exprimer mon avis, je crois qu'il serait bon que la fête fût champêtre, afin d'honorer l'agriculture dans cette occasion solennelle. On pourrait convoquer tous les jardiniers, qui formeraient un cortége. De jeunes garçons porteraient les instruments aratoires ornés de rubans jaunes, dont la couleur symbolique plairait particulièrement aux pères de famille. Des villageoises chargées de légumes suivraient, et nous terminerions la marche par un régiment de dragons. Quant au citoyen Rateau, on le revêtirait d'un costume imposant; Falloux nous prêterait sa simarre, et les massiers de l'Université marcheraient aux côtés du triomphateur en criant à haute voix : — Voici Rateau! voici Rateau! Rateau! Rateau! Rateau!

— Mais qui est-ce qui porterait la queue de la simarre?

— Ce serait Lanjuinais avec un écriteau dans le dos, sur lequel on lirait : RATEAU MODÉRÉ.

— Je crois en effet que ce spectacle serait assez consolant. De plus, il aurait l'avantage incontestable de nous permettre de célébrer le carnaval en même temps que l'anniversaire de février.

— Et même, jeune Faucher, de remplacer le bœuf gras, que vous avez supprimé...

— Pour des raisons politiques...

— Que je comprends. Point d'allusions au budget!... c'est aussi mon sentiment. Il ne nous reste plus qu'à présenter ce projet à l'assemblée; je vous permets de prendre la parole.

M. Léon Faucher est monté à la tribune pour faire connaître son programme; et l'assemblée a adopté celui de Babaud-Laribière, différent du sien en ce qu'il substitue le souvenir de février à l'apothéose de M. Rateau, et fait de l'anniversaire de la révolution un jour de fête au lieu d'un jour de deuil.

Pendant l'entr'acte, on avait entamé la deuxième délibération sur la loi électorale, — et flétri, à l'unanimité, une calomnie venue de Lyon, à l'adresse d'Emmanuel Arago, l'ex-commissaire-général du Rhône.

16 février.

Suite de la deuxième délibération sur la loi électorale.

L'assemblée, épouvantée elle-même du travail surhumain qu'elle venait d'accomplir en un petit nombre d'heures, s'est arrêtée subitement à

l'article 22 de la loi électorale. Il était temps! — A la tournure que prenaient les choses, nous avons vu le moment où l'on allait exclure du suffrage universel ses propres inventeurs.

Un orateur s'est spécialement distingué; c'est le vidame de Larcy, qui arrivait de Coblentz avec des ailes de pigeon d'un goût relevé, et sa petite queue poudrée, dont raffolent les chanoinesses d'Allemagne. Le vidame, s'il faut en croire la chronique de l'Œil-de-bœuf, a fait tourner bien des têtes au delà du Rhin. Ce charmant homme est le type des voltigeurs qui ont laissé une si brillante réputation dans les armées de Louis XVIII; la façon galante dont il porte sa brette ne saurait manquer de faire l'admiration de nos petites marquises. — Palsembleu! le vidame n'est point d'humeur à supporter les prétentions des petites gens du tiers! Qu'est-ce donc qu'on lui a conté? qu'on avait démoli la Bastille!... Allons! il faut obtenir au plus vite de M. de Sartine une lettre de cachet contre ces folliculaires!

Cependant, comme le citoyen Lagrange s'obstinait à soutenir publiquement que la république avait été proclamée le 25 février dernier, et qu'il était difficile de refuser le droit de voter à ceux qui ont fait la révolution, le vidame s'est mis en devoir de requérir le guet avec l'assistance de M. de Saint-Marrast. — Ce gentilhomme était absent, et l'assemblée n'a pas osé, sans lui, effacer des listes électorales les condamnés politiques, parmi lesquels figure avantageusement le président Louis Bonaparte. Une telle faiblesse a révolté le vidame, qui n'a pu s'empêcher de s'écrier: Messieurs, c'est avec vos concessions que vous perdrez la monarchie!

17 février.

Suite de la deuxième délibération sur la loi électorale. — Rejet des amendements tendant à faire voter à la commune. — Le maximum des circonscriptions électorales fixé à quatre.

Le révérend Montalembert s'était dirigé vers la tribune du pas d'un orateur qui vient rendre le pain bénit. Il avait cet air à la fois paterne et inspiré qu'on rencontre avec plaisir sur le visage du bedeau de Saint-Eustache. Il ne lui manquait que la hallebarde et le baudrier. Dès que le révérend a paru en chaire, toute la congrégation a fait entendre ce petit murmure avec lequel les dévotes accueillent les abbés qui ont les mains moites, la transpiration abondante, une pâleur intéressante et du linge très-fin.

Les prédicateurs sont plus sensibles qu'on ne croit aux témoignages flatteurs de la sympathie des fidèles, et nous en pourrions citer qui seraient aussi furieux que mademoiselle Rosalba contre le chef de claque s'il manquait leurs entrées. — M. de Montalembert, en sa qualité d'orateur en repré-

sentation, n'est-il pas excusable d'avoir un peu le faible des danseuses? — C'est d'ailleurs quelque chose de charmant que le pudique embarras et la modestie de sacristain, et la rougeur et les palpitations du révérend aux premières phases de son homélie. On croirait qu'il ne la sait pas par cœur. Il n'y a que madame Ancelot qui lise aux acteurs avec autant de charme et d'émotion que cela ses petits ouvrages de *tapisserie*. Avec quel art le révérend passe de l'extrême timidité à l'éloquence virulente! Petit à petit ses yeux s'ouvrent, son col se dégage, il lève les bras, se hausse sur la pointe des pieds, enfle son zézaiement et laisse tomber de sa bouche des flots... de papier mâché. — Néanmoins, le sermon commençait à endormir l'auditoire. C'est en vain que M. de Montalembert renchérissait sur l'honorable préopinant Dufournel, qui venait de proposer d'introduire dans la loi électorale un omnibus pour aller chercher les bulletins à domicile, afin d'éviter tout déplacement aux habitants des communes; la montagne affectait de prêter à l'orateur une attention qui a fini par le mettre dans un embarras cruel. Alors le révérend Montalembert, hors de lui, a jeté son goupillon à la figure de M. Oscar Lafayette. Pas de flegme qui pût résister à un pareil mouvement d'éloquence! aussi toute l'assemblée est-elle entrée en rumeur, ce qui a permis à l'orateur de terminer son discours avec la persuasion qu'il avait produit un grand effet.

M. Denjoy aurait été désolé de ne point partager ce succès; depuis que M. de Montalembert était à la tribune il méditait de prendre la parole après lui; cette réflexion : que les discours sont difficiles à prononcer l'avait seule retenu. Mais dans la pantomime M. Denjoy n'a pas son égal. Voici que, sur une exclamation partie de la montagne, il se lève tout à coup de son banc, descend comme une avalanche, et court d'un trait à Étienne Arago. — Est-ce vous qui m'avez interpellé? — Oui. — Sortons, monsieur! — Je vous suis! — L'assemblée entière se précipite par toutes les portes sur les pas des deux représentants. Le général Lebreton, sans prendre le temps de mettre son grand uniforme, entoure l'assemblée de patrouilles formidables et médite des dispositions stratégiques de la plus grande beauté.

M. Denjoy et Étienne Arago étaient dans le couloir; on les entoure, on va les séparer; M. Denjoy écarte tout le monde, il fait signe qu'il veut rester seul avec son adversaire. Puis, quand la foule est à distance : — Monsieur, dit-il poliment à Étienne Arago, je cherchais l'occasion de vous déclarer que je suis entièrement étranger au *Courrier de la Gironde;* c'est pour cela que je vous ai prié de sortir!

La séance n'a point été interrompue. — Les articles 25 et 26, limitant à quatre les circonscriptions électorales, ont été adoptés sans coup férir.

19 février.

Suite de la deuxième délibération sur la loi électorale — Interpellation du général Cavaignac à MM. Faucher et Changarnier à propos d'un article de *l'Union*.

Beaucoup de représentants n'étaient point remis ce matin des fatigues du dernier bal de l'Opéra, si bien que vers deux heures il n'y avait encore qu'un petit nombre de pères de famille auxquels la pudeur défend de se divertir ailleurs que dans la discussion. Ces pères de famille ont cependant pu prendre, — en tout bien tout honneur, — un petit arrière-goût du bal, car nous avons trouvé les tribunes remplies de charmantes femmes,— avantageusement connues de M. Musard, — qui venaient continuer à la séance d'aimables intrigues entamées dans la nuit de samedi avec plusieurs VINGT-CINQ FRANCS. (C'est le nom que les représentants ont obtenu cette année à l'Opéra.) Quelle n'a point été la surprise de ces pauvres lorettes en se trouvant face à face avec les pères de famille, qui leur ont fait de gros yeux ronds, capables de mettre en fuite des filles d'auberge ! Elles paraissaient tout à fait déconcertées, et plus d'une soupçonnait déjà qu'elle avait bien pu être la dupe de quelque faux député, quand enfin vers trois heures ces messieurs de samedi sont entrés avec l'adorable et solennelle fatuité de représentants qui se savent l'objet de l'attention particulière des avant-scènes. Excités par la présence des dames, les pères de famille eux-mêmes ont fait des efforts inouïs pour paraître gracieux. M. Pleignard, M. Boulatignier, M. Tranchant, et quelques autres orateurs qui ont du ventre sont venus, sous le prétexte de *la loi électorale*, débiter des amendements en *accroche-cœur*. Il est bon, par exemple, que leurs femmes le sachent ! Où la galanterie va-t-elle se nicher ? Il n'y a point jusqu'aux militaires qui ne s'en soient mêlés ; au moment où l'on s'y attendait le moins, le général Cavaignac est monté à la tribune ; mais comme il avait l'air fort rébarbatif, le beau sexe s'effrayait déjà. Bergamote a bien vite rassuré les peureuses en leur offrant son flacon avec une grâce que personne n'a eue depuis Léonard, le coiffeur de la Dubarry. — En mille je donne à deviner aux futurs sauveurs de leur patrie à quel propos le général Cavaignac a pris aujourd'hui la parole ! C'était pour invoquer en sa faveur le témoignage du ministre Faucher et du commandant Changarnier contre un journal légitimiste, qui l'accusait hier matin d'embauchage ! — Comme l'article était rédigé en style de la rue de Jérusalem, Cavaignac avait pu croire que *l'Union* le tenait du ministère de l'intérieur ou de l'état-major. Sa supposition a pour excuse la paire de mouchards sans laquelle le général, depuis qu'il est rentré dans la vie privée, n'a point encore fait un pas.

Mardi-gras, 20 février.

Suite de la discussion de la loi électorale. — Interpellation de Ledru-Rollin sur les affaires d'Italie et la proclamation de la République à Rome.

Ohé ! les chicards ! ohé ! ohé ! les balochards ! ohé ! ohé !

Le mardi-gras a été très-animé ; le mauvais temps favorisait la fête ; les masques chassés par la pluie sont venus se réfugier à la séance ; il y avait queue avant l'ouverture de la salle. Aimable folie !

Rien de plus piquant que cette bigarrure de costumes qui charmaient l'œil, que ces intrigues qui se croisaient, et que cette fraternité du plaisir dans laquelle toutes les opinions semblaient vouloir se confondre. Le petit père Marrast lui-même avait mis un faux nez qui le déguisait si bien, qu'on l'a pris pendant tout le bal pour le vice-président Corbon. Pendant ce temps-là, le véritable Corbon était obligé de s'asseoir au fauteuil. — Quant au petit père Marrast, il a été la proie d'un songe en domino bleu. Ce songe s'est approché et lui a dit : Je te connais bien.

— Non, non, non, tu ne me connais pas.

— Tu es le rédacteur du *National*.

— Vous me prenez pour un autre, beau songe.

— Ote ton nez.

— Je ne veux pas ôter mon nez.

— Alors, tu n'auras pas ma voix.

— Quelle voix ?

— La voix du...

— Quoi ! tu serais...

— Oui... lui-même...

A ces mots, le songe disparut dans la foule, et le petit père Marrast, fort intrigué, le poursuivit jusque dans une loge du cintre, où... il s'endormit profondément.—Le général Changarnier a empêché qu'on ne troublât son sommeil.

Un des costumes qu'on a le plus remarqués, c'est celui du jeune Léon Faucher, qui s'était travesti en ministre de l'intérieur. L'habit n'avait qu'un tort : celui d'être un peu large. Est-ce la faute du tailleur ? M. Faucher est si maigre !

Nos autres ministres n'avaient point fait de grands frais, car ils comptaient tous sur leur incognito naturel. Buffet s'était contenté d'ouvrir tous ses tiroirs ; Falloux s'était enfoncé jusqu'aux yeux sa toque de grand-maître de l'Université. Personne ne se serait avisé d'aller le chercher là-dessous. Passif, comptable ingénieux, s'était fourré dans un de ses sacs vides. Comment aurait-on jamais pu croire en voyant le sac plein qu'il

appartenait au ministère des finances? — Bref, tout le ministère était méconnaissable. Notre célèbre Odilon Barrot seul n'est pas venu, parce qu'il lui aurait fallu renoncer à sa cravate blanche pour endosser un costume de Jupiter collant qu'on lui avait proposé.

La séance a commencé par un concert de mirlitons, dans lequel on a exécuté un *pot-pourri* électoral sur le motif du projet de loi. M. Donatien Marquis accompagnait avec le nez. Cela nous a paru tout à fait comique quoique un peu monotone. Ensuite le général Baraguay est venu, à propos du mode de votation défini dans l'art. 53, faire à la tribune quelques tours de bulletins vraiment ingénieux. On lui a donné un petit papier; — crac! il vous l'a changé en papillote, en chapeau à cornes et en petit canard, afin d'apprendre aux électeurs la manière de s'en servir. — A ce compte-là, il faudra être escamoteur pour avoir le droit de voter.

L'assemblée s'amusait infiniment. Quelle singulière idée a donc eue Ledru-Rollin de troubler le bal en interpellant le gouvernement sur

les affaires d'Italie? Le pauvre M. Drouyn de Lhuis, qui profitait des familiarités autorisées par le carnaval pour tirer les vers du nez de quelques ambassadeurs étrangers, a eu à peine le temps de se débarrasser de son

Séance du Mardi-Gras.

Typ. Doudey-Dupré

domino avant de monter à la tribune; il avait encore la figure couverte de blanc; cette pâleur diplomatique ne lui a pas nui d'ailleurs; elle ressemblait assez bien à la gravité convenable dans la circonstance. M. Drouyn de Lhuis, grâce à sa facilité d'élocution, n'a point tardé à faire regretter l'honorable silence de M. Bastide son prédécesseur. M. Drouyn de Lhuis a fait, nous assure-t-on, d'excellentes études; en voyant son attitude de professeur de géographie, il est effectivement permis de soupçonner qu'il a obtenu au grand concours le prix de mémoire, et plus tard le prix d'*agilité*. M. Drouyn est la fidèle image de l'ancien élève accoutumé aux bons points. Il est évident qu'il comprend la politique étrangère au point de vue de Malte-Brun; je ne serais même pas étonné qu'il fût de première force pour piquer des épingles sur les mappemondes et pour colorier des cartes, — ouvrage qui exige autant de patience que de propreté. Port-Royal aurait été satisfait des explications de M. Drouyn. A la façon dont ce ministre envisage la révolution de Rome, la proclamation de la république, et le pieux amalgame du spirituel et du temporel, on peut le considérer comme le dernier de nos jansénistes. Il allait même traiter la question de la présence réelle, — c'est-à-dire de l'intervention; — mais, par égard pour les *canons*... de l'Autriche, il a préféré ne pas achever son discours. — Le commencement avait suffi pour mettre la gaieté en fuite. — Heureusement l'aimable Coquerel nous restait! Quand on le possède, on est toujours sûr de s'amuser. — Je ne crois pas que M. Prudhomme lui-même, si recherché dans les parties de plaisir pour ses mots spirituels, se fût avisé de venir à la tribune comme l'aimable Coquerel, monté sur un cheval de carton; et ce qu'il y a eu de charmant, c'est que l'aimable Coquerel, pour compléter l'illusion, imitait les hennissements du cheval, et poussait des ruades; il a fini par se persuader à lui-même qu'il n'était point à pied, et par mettre au défi toute l'assemblée de le désarçonner et de l'empêcher d'aller au petit trot présenter ses civilités au pape; — disant qu'il entendait le détruire plus tard par le raisonnement, mais que quant à présent il ne voulait pas laisser croire qu'il fût jaloux de lui.

Là-dessus le beau Poujoulat est survenu. Il avait son costume de pierrot catholique qui va si bien à sa physionomie de Basile romantique. Les pierrots catholiques rentrent, comme on sait, dans la classe des masques qui ne sont pas gais. Il faut rendre au beau Poujoulat cette justice qu'il est lugubre; c'est peut-être parce que son miroir lui révèle davantage chaque jour les ravages que la patte d'oie fait dans sa beauté. — Je ne crois pas que la pantomime du beau Poujoulat ait jamais été surpassée, même par celle qui rendit si célèbre dans le carnaval de 1845 un

grand pierrot connu sous le nom mystérieux de Balochard. Balochard fut un des mimes les plus sinistres qu'on ait jamais contemplés. Il avait des membres démesurés qui le rendaient sublime dans la bénédiction traditionnelle ; mais il lui eût été impossible d'allonger, comme l'orateur Poujoulat, ses bras hors de la tribune jusque sur la tête des ministres assis à leur banc. Pour l'impassibilité noble, l'orateur Poujoulat est aussi sans rival; il n'y a guère que le *Præses* du *Malade imaginaire* qui le surpasse.

En sortant de la séance, nous avons aperçu Rose Pompon. — Eh bien, belle dame, lui demandait galamment M. Heckeren, comment avez-vous trouvé le discours de M. Aylies, qui a mis fin à l'incident ? — J'aime mieux du homard, a répondu la charmante fille.

21 février.

Toujours la loi électorale. — Amendement *Georges Dandin*, présenté par Pierre Leroux, et adopté.

Mesdames, je vous demande mille pardons ; il me sera bien difficile de raconter la séance sans alarmer votre pudeur ; j'aurais hésité à prendre la plume si je ne m'étais rappelé les choses un peu vives que Molière n'a pas craint de mettre dans son répertoire.

La première partie de la discussion de la loi électorale avait cependant été d'une grande décence. Tous les orateurs qui se sont présentés étaient convenablement vêtus, et l'on n'a point aperçu un seul amendement auquel la gendarmerie toujours si exigeante ait pu reprocher l'absence de caleçon. Le petit père Marrast avait à côté de lui un verre rempli de tisane ; mais il n'y a point de malhonnêteté à être malade. La redingote de M. Lefranc, — surnommé à juste titre l'aigle du Lot, — était boutonnée; et quoiqu'il ait parlé plusieurs fois, elle ne s'est pas ouverte. M. Remilly — l'homme aux chiens — n'a point dépassé les bornes de la convenance : il a envoyé de Versailles par la rive droite un petit colis qu'on lui a renvoyé par la rive gauche. Quant aux autres orateurs que l'intérêt de leur candidature engage à se faire connaître avant la fin de la session, par des discours de six mots auxquels le *Moniteur* attache une grande importance, ils étaient tous couverts de paletots. Le gros Laissac ressemble à un propriétaire assez content de lui-même, et M. Saint-Romme à un vieux maître d'école. Il est vrai que le petit M. de Kerdrel a des impatiences, et qu'il se gratte le bras chaque fois qu'on l'interrompt, et surtout quand on lui refuse d'exiger des représentants qu'ils réunissent le sixième au moins des voix des électeurs inscrits ; cependant il ne défait jamais son habit pour cela.

M. Thiers s'est soustrait un instant aux attentions dont il était l'objet de la part du précieux Denjoy, son voisin, et il est venu rendre visite à notre célèbre Odilon Barrot, que cette démarche a paru couvrir de gloire. On ne peut point dire que ce soit là une indécence.

En un mot, la séance ressemblait par sa tenue à un enterrement de troisième classe. M. Taschereau lui-même avait consenti à mettre ses jambes comme tout le monde.

C'est alors que Pierre Leroux s'est dirigé vers la tribune. Au premier abord, ce philosophe n'a rien d'immoral ; on le prendrait volontiers pour un moine, et nous nous attendons toujours, lorsqu'il demande la parole, à l'entendre prêcher la première croisade. Cette fois-ci Pierre Leroux paraissait très-inspiré, ses cheveux lui tombaient sur le nez beaucoup plus qu'à l'ordinaire, — ce qui est chez lui le signe de l'improvisation, — et son mouchoir à carreaux flottait comme un étendard. Cet orateur peut ne pas plaire au beau sexe, néanmoins il ne met ordinairement rien dans ses discours qui soit de nature à faire rougir les dames. Quel n'a point été notre étonnement de lui entendre dire avec enthousiasme qu'il venait présenter un amendement au nom de Georges Dandin ! — Dès l'instant qu'il s'est agi de Georges Dandin, il a fallu voir le remue-ménage qui s'est fait. La politique entrait dans la vie privée, et plusieurs représentants d'une amabilité reconnue ont immédiatement éprouvé le besoin de sortir. Pierre Leroux ne s'en est point ému, et s'est mis en devoir de prouver : que, puisque l'assemblée refusait aux voleurs l'éligibilité, elle ne pouvait pas l'accorder aux adultères.

Ce raisonnement spécieux paraissait plaire à un assez grand nombre de représentants vénérables dont la sympathie pour Georges Dandin est bien naturelle ; alors M. Baze, sur la conduite duquel la cravate blanche peu ordinaire qu'il portait aujourd'hui est de nature à éveiller certains soupçons, s'est élancé avec l'impétuosité d'un orateur qui prendrait la parole pour un fait personnel : — Citoyens, je vous en supplie, n'ayez point égard à l'amendement de Georges Dandin. Songez à ce qui peut nous arriver si vous l'adoptez. On nous fera séduire par des femmes irrésistibles ! Les maris seront cachés dans des armoires, ils vous surprendront les armes à la main, et ils ne consentiront à renoncer aux procès en adultère qu'à des conditions exorbitantes. Peut-être exigeront-ils que vous leur abandonniez vos vingt-cinq francs ! — A ce point, le citoyen Baze a éprouvé un embarras visible. Il paraît qu'il avait mis sa cravate blanche pour aller dîner en ville. Six heures sonnaient, et il était dans la cruelle nécessité de manquer son dîner ou de se taire subitement ; la précipitation ne lui a pas permis de gazer autant que cela eût été désirable, et, ma foi, l'on a cru au milieu

du bruit lui entendre dire que l'amendement de Georges Dandin ne pouvait convenir qu'à des *castrats*.

Ici les dames sortent. Plusieurs voix demandaient qu'on continuât la discussion en latin ! — M. Baze a préféré boire plusieurs verres d'eau sucrée coup sur coup, ce qui a dû nuire à son dîner ; — et Pierre Leroux, après avoir vidé très-naïvement le dernier verre que M. Baze avait laissé à moitié plein, a expliqué en bon français, par des raisons philosophiques et médicales, comment l'adultère est un véritable vol. — Il a de plus fait un calembour sans s'en douter ; mais nous ne le lui reprocherons pas, tant il a paru honteux quand on le lui a montré.

Peut-être même est-ce à ce calembour qu'on doit l'adoption de l'amendement Georges Dandin, car nous ne voulons pas féliciter publiquement M. Billault de l'avoir fait passer en le combattant. M. Billault a cependant été éloquent à sa manière : c'est un avocat qui a la régularité d'un tournebroche bien monté, et l'on doit croire que son ventre contient une mécanique à discours. Il serait parfait s'il pouvait se débarrasser de sa colère de première instance, s'il n'avait pas toujours l'air de vouloir démolir à coups de poing le mur mitoyen de sa partie adverse, et surtout si ses bons arguments n'avaient pas tourné aujourd'hui au scrutin contre lui-même. — Au scrutin secret, s'entend, car Pierre Leroux qui l'a exigé, savait bien qu'en public beaucoup de peureux sur lesquels il comptait auraient voulu se montrer braves par fatuité.

22 février.

Suite de la deuxième délibération sur la loi électorale. — Les incapacités et les incompatibilités.

A la suite du vote d'hier une grande amélioration s'est manifestée dans les mœurs. L'intérieur des familles est méconnaissable. Tous les *amis de la maison* ont disparu subitement. L'homme marié règne sans partage au domicile conjugal ; l'on commence à craindre qu'il n'abuse de sa supériorité. C'est à Pierre Leroux que nous devons cela. Tout donne à espérer que la position de célibataire va devenir intolérable ; la ville du Mans prend une importance nouvelle, car c'est d'elle que nous tirerons désormais la plus grande partie de nos hommes politiques, — en bourriche.

Quant aux ambitieux, la nouvelle loi électorale est pour eux l'objet de réflexions graves. Je viens d'avoir la satisfaction d'assister au repas d'un de nos futurs candidats, bien connu par ses passions vives. Cet ancien jeune homme, — ordinairement d'un grand appétit, — dévorait un plat

de pruneaux. Après les pruneaux, on lui a offert des épinards, qui sont le balai de l'estomac, et au dessert un grand bol de soupe à l'oseille; le repas entier, mouillé d'eau de laitue en guise de Bordeaux. Quand il a eu fini, il s'est mis à fumer des cigarettes de camphre; au moment de sortir, il a pris une cassolette remplie d'essence de nénuphar, et il m'a fait voir qu'il portait entre son gilet et sa chemise un gros sachet de poil de rat que les médecins chinois recommandent comme souverain contre les ardeurs intempestives des tempéraments fougueux.

— Bon Dieu! demandai-je à mon candidat, qu'est-ce que tout cela signifie?

— Cela signifie, me répondit-il en se soutenant à peine, que je vais rendre visite à une dame mariée, et que je ne veux point m'exposer à perdre ma carrière. Ne croyez-vous pas qu'avec un pareil régime je serai présentable aux prochaines élections?

Cet ancien jeune homme a évidemment bien des chances!

Le succès de Pierre Leroux est complet. Dès le grand matin un monsieur est venu chez lui; notre philosophe ayant reconnu que le visiteur n'était point une femme mariée, l'a invité à s'asseoir. — A qui ai-je l'honneur de parler? Monsieur est-il socialiste?

— Non, monsieur... je le suis!

— Plaît-il? Je vous demande si vous aimez la triade?

— Monsieur, elle se nomme Amélie; je l'ai prise sur le fait.

— Hein ?

— Avec un ex-gendarme qui se présente dans l'Yonne, département qu'on dit très-favorable aux braves.

— Mais alors vous n'êtes-pas...

— Si fait, monsieur, si fait, c'est incontestable.

— Cependant...

— J'ai trouvé les éperons sous le traversin...

— Mais, monsieur, il n'y a jamais eu d'éperons ni de traversin dans mon système. Comment vous nommez-vous ?

— Georges Dandin, pour vous servir ! et je viens, monsieur, au nom de tous mes confrères, vous présenter les félicitations de notre société. Si vous voulez bien, monsieur, nous faire l'honneur d'en être, nous serons trop heureux de vous y recevoir. Un homme comme vous nous manquait... Êtes-vous marié, monsieur ?

— Jamais !!!

— Vous seriez digne de l'être ! Néanmoins votre conduite n'en est que plus désintéressée, et nous ne croyons pas vous offrir un témoignage trop grand de notre estime en vous priant de nous permettre de vous accompagner en cortége jusqu'à l'assemblée nationale, où nous comptons d'honorables affiliés parmi les personnages les plus marquants. Ah ! monsieur, il y a eu bien des malheurs avant votre amendement, et nous n'en serions pas là où nous en sommes si vous l'aviez présenté plus tôt !

L'arrivée de Pierre Leroux a donc été triomphale. On lui avait fait mettre sa grande redingote verte, qui est maintenant presque jaune ; il avait l'air d'être couvert d'un poële ; les cordons étaient tenus par des veufs. La procession se terminait par un chœur de maris orphéonistes qui chantaient sur un air jonquille ce refrain primitif :

Ça, çe, çi, ço, çu (*ter*).

Au moment d'entrer, Pierre Leroux a poussé un grand cri et est tombé dans les bras de son cortége ; après bien des recherches, on a découvert la blessure : c'était la dame mariée à laquelle notre ami aux épinards a rendu visite ce matin, qui venait d'enfoncer par vengeance une épingle à un endroit mal choisi du pauvre philosophe ! voilà ce qu'il lui en coûte déjà à Pierre Leroux pour avoir fait un peu de bien. Mais ne sait-il pas qu'il faut aimer l'humanité malgré elle !

Ce n'est pourtant pas là l'avis du petit père Brunel. Certainement le petit père Brunel aime bien son prochain et sa bonne, mais il s'aime encore mieux lui-même. D'abord il ne supporte pas qu'il manque des boutons à son pantalon. S'il peut pardonner bien des choses, c'est à la condition que ses mouchoirs seront ourlés, et qu'on lui permettra d'être un homme

entier, — *civis integri status!* — Rosalie l'exige! Il serait véritablement immoral qu'on rangeât le président de Brest dans la classe des êtres que la pudeur nous défend de nommer et que Pierre Leroux a fait exclure hier de la politique. Le petit père Brunel a eu tous les honneurs de la séance. Maintenant nous savons cet aimable vieillard par cœur. Il appartient à l'espèce que les bonnes appellent des *Gris-Gris*. Je parierais qu'à Brest il est la bête noire des pauvres avocats de son tribunal, et qu'à l'audience il fait des mots que sa petite ville trouve aussi spirituels que ceux de feu M. Séguier, — qui a si longtemps travaillé involontairement aux petits journaux.

Nous nous adressons ici à Mlle Rosalie, qui a sans doute quelque empire sur le petit père Brunel, puisqu'il a avoué aujourd'hui publiquement qu'il avait une Égérie. Il faut que Mlle Rosalie empêche à tout prix son gris-gris de prononcer dorénavant des discours, car il fait pouffer l'assemblée, et la dignité de la justice est exposée à en souffrir. Si le petit père Brunel continue à être si plaisant, quand il retournera à Brest, les plaideurs et les gendarmes ne pourront plus le regarder sans rire.

Et penser qu'il y a eu un orateur capable de répondre sérieusement au petit père Brunel! — C'est un Chinois : il se nomme Vezin, de Macao! — mais rien n'a empêché l'adoption de l'art. 75 de la loi électorale, dans son ensemble.

23 février.

Toujours la loi électorale.

La nouvelle loi électorale sera charmante; son inexorable sévérité nous plaît; il serait difficile de rendre au suffrage universel un plus grand hommage qu'elle ne le fait. Si l'assemblée voulait bien adopter un dernier amendement que je lui propose, elle serait dispensée de tous les autres. Le président Marrast, qui sait parler distinctement quand il a passé une bonne nuit, et qu'il convient à sa haute politique de se faire entendre de tout le monde, est prié de lire à haute et intelligible voix cet amendement :

« Attendu que, dans une République bien organisée, on ne peut prendre trop de précautions contre l'entraînement irréfléchi des citoyens;

» Attendu que le suffrage universel aurait de grands inconvénients si l'on n'y mettait prudemment des obstacles variés;

» Attendu que, puisqu'il n'y avait pas d'incompatibilités lorsque les électeurs censitaires étaient au nombre de deux cent mille, il est indispensable d'en créer beaucoup maintenant que tout le monde vote;

» Attendu que la beauté des formes est aussi désirable que les qualités morales chez le représentant, vu qu'on apprécie toujours un régiment d'après la taille du tambour-major :

» Nul ne pourra être valablement élu s'il n'a pas toutes ses dents, cinq pieds six pouces et le nez grec.

» Il y aura un conseil de révision dans chaque département pour examiner les candidats au point de vue plastique, et s'assurer qu'ils n'ont ni les genoux cagneux, ni le dos voûté, mais qu'au contraire ils rappellent l'Antinoüs antique, et l'Œdipe jeune de M. Ingres.

» Tout candidat affecté d'une tache de rousseur sera rigoureusement exclus.

» Comme l'inconnu a toujours été la véritable consolation et le plus cher espoir de ce pays-ci, quiconque aurait eu des relations avec ses concitoyens, ou leur aurait seulement dit son nom avant les élections, sera frappé d'incapacité; — à plus juste titre encore les notaires, les avoués, les huissiers, les employés, les avocats et leurs clients, les médecins et les malades, et généralement tous ceux qui exercent une fonction, une profession, un commerce ou un métier, sont mis hors la loi.

» Enfin, pour ne point faire de jaloux, pour couper court aux exceptions qui détruisent toujours le bon effet des lois en portant atteinte à leur principe, il est décidé que tout Français majeur, à quelque sexe qu'il appartienne, sera considéré comme adultère et par conséquent incompatible au premier chef. Les choix devront se porter exclusivement sur les étrangers — non munis de passe-ports. »

On reconnaîtra, je l'espère, qu'avec cet amendement bien simple et bien radical, l'assemblée aurait pu gagner deux heures aujourd'hui même, et rapprocher d'autant le jour solennel où nous ferons usage — avec une entière liberté — du suffrage universel que la révolution nous a octroyé.

Quant au discours du citoyen Charlemagne, nous nous en serions privés assez volontiers, bien qu'il nous ait donné à penser que celui qui l'a prononcé est un maître de pension dont les élèves sont mal nourris. Néanmoins, il est bien difficile, quand on se nomme Charlemagne, de ne point prendre la parole en faveur des professeurs, ne fût-ce que pour prouver qu'on descend du célèbre empereur qui protégea Alcuin.

M. Payer, empailleur du Jardin des Plantes, a bien aussi paru un instant à la tribune; mais ne lui en faites pas un reproche, car avant d'avoir parlé, il l'a quittée pour retourner à ses oiseaux. — Il y a encore une cinquantaine d'articles de la loi électorale à voter. Avec notre amendement on les évitera.

ANNIVERSAIRE DE FÉVRIER (24 et 25).

Des mesures sévères avaient été prises pour que personne ne se doutât que l'anniversaire de la révolution de février se célébrait. Grâce à une indiscrétion coupable de la police, j'ai néanmoins appris que la fête avait eu lieu avec un éclat bien caché, dans un endroit entouré de troupes. Les citoyens Barrot et Thiers, accompagnés de leurs ennemis politiques et de plusieurs autres personnages de leur intimité, faisaient les honneurs de la cérémonie. Telle est la noble revanche que ces deux hommes d'État ont prise des événements imprévus qui les privèrent de leurs portefeuilles l'an dernier à pareille époque.

26 février.

Aventure du M. Thiers. — Toujours la loi électorale.

La discussion des incompatibilités continuait à faire le charme de la séance, et il était fortement question d'un amendement que le parti Pestel se proposait de présenter contre les candidats enrhumés du cerveau ; le redoutable Deslongrais observait même chaleureusement à ses deux amis qu'il fallait traiter avec une égale rigueur les gens qui ont des cors, lorsqu'un incident a attiré toute l'attention.

Depuis le commencement de la séance, le petit Thiers rayonnait. Bien qu'il fît de vains efforts pour paraître modeste, sa physionomie trahissait la gloire intérieure d'un homme en l'honneur duquel l'anniversaire de février a été célébré avant-hier. A ce moment un huissier s'approcha avec discrétion et lui parla bas à l'oreille. Le premier mouvement de M. Thiers fut de rougir, ensuite il arrangea machinalement le nœud de sa cravate, se fit une mèche napoléonienne et sortit avec quelque fatuité, en se croisant les bras derrière le dos suivant la grande tradition de l'empire. L'huissier marchait devant. Quand on fut dans le couloir : — Vous dites donc, monsieur Duponceau, observa le petit Thiers, qu'une dame me demande?

— Oui, monsieur, une dame voilée.

— Je ne connais point de dame voilée.

— J'oserai ajouter qu'il m'a semblé qu'elle soupirait. Vénérable Duponceau, m'a-t-elle dit, il faut que je parle à M. Thiers, il y va de ma

vie! Peu habitué à refuser quelque chose aux dames, je me suis senti ému : Belle dame, m'écriai-je, rassurez-vous, je vais le prévenir, et si j'en juge d'après mon cœur, il viendra ! Permettez-moi de me féliciter de n'avoir pas trop espéré de votre sensibilité. Nous sommes tous Francés, et le Francés doit toujours des égards au beau sexe. C'est du moins mon sentiment.

— Je le partage, Duponceau ; mais où donc avez-vous mis cette dame?

— A l'abri des regards de la garde nationale, dans un bureau abandonné.

— Oh ! oh ! pensa en lui-même le petit Thiers, cette aventure est bien extraordinaire ! Serait-ce par hasard la duchesse de Berry qui...? ou ne serait-ce point plutôt la duchesse d'Orléans que...? Également estimé de ces deux princesses, il m'est permis de supposer... Entrons néanmoins.

Et il entra d'un air affable. M. Duponceau referma la porte avec précaution. — La dame voilée n'hésita pas un instant, elle tira le verrou et vint se précipiter aux genoux du petit Thiers.

— Madame, répondit l'orateur avec bonté, relevez-vous, vous me couvrez de confusion.

— Non, s'écria-t-elle, je veux mourir de honte à vos pieds.

— Je ne le souffrirai pas.

— Homme adorable, prenez pitié d'une faible femme que la passion entraîne.

— Madame...

— Je suis veuve, monsieur, jeune encore, et l'on ajoute que j'ai quelques attraits.

— Madame...

— Je vivais dans la solitude en lisant des romans nouveaux. D'anciens amis de ma famille me conseillaient de solliciter un bureau de tabac...

— Que dites-vous?

— Point pour moi... pour mon fils...

— Est-il possible?

— C'est alors... Oh ! Auguste, pardonne-moi...

— Vous avez dit Auguste?

— Oui, je sais votre petit nom... rien ne m'arrête plus, vous apprendrez tout... C'est alors que j'eus le malheur de voir votre portrait, et qu'une passion insensée s'empara de moi. Faut-il vous l'avouer? Eh bien, je sens maintenant que je n'ai jamais aimé mon premier mari! je dirai plus, car il ne doit rien y avoir désormais de caché entre nous... quoique épouse aux yeux de notre concierge... je n'étais pas mariée...

— Mais, je le suis moi, madame, ne put s'empêcher de répondre M. Thiers en s'apercevant que la dame voilée n'était point une princesse,

je le suis complétement ; j'ai une belle-mère, un beau-père... et si l'on nous surprenait...

— Qu'importe, ne vous ai-je point dit que j'étais veuve ?

— C'est égal, ça ne serait pas convenable...

— Ingrat, je ne t'aurais pas supposé si cruel en lisant tes ouvrages...

— Vous avez lu mes ouvrages ?

— Et votre beau discours contre Proudhon.

— Mon discours aussi ?

— Et le jour où vous vous habillâtes en garde national, je suis allée vous voir passer.

— Vraiment ! Comment étais-je ?

— Le plus beau de la compagnie ! Oh ! s'il pouvait m'aimer, me disais-je en moi-même, il me ferait avoir un débit de tabac !... Et je suis venue...

— Petite imprudente ! dit l'orateur visiblement attendri ; car, enfin, vous n'êtes pas mariée...

— Non, murmura faiblement l'inconnue.

— Alors...

Pendant que le petit Thiers cherchait la fin de sa phrase, on frappa à la porte.

— Ouvrez, fit une grosse voix ; je vous amène votre mari !

— Qu'entends-je ! s'écria M. Thiers, c'est la voix du citoyen Proudhon ! Affreux guet-apens ! Qui êtes-vous donc, madame ?

— Je suis l'épouse Francastor, femme socialiste ! répondit l'inconnue en écartant son voile ; vous ne sortirez pas !

Heureusement la fenêtre était ouverte, et M. Thiers s'élança avant que madame Francastor ouvrît la porte à l'amendement de Pierre Leroux. — Il était temps! — Pendant ce temps-là, tous les militaires de l'assemblée, généraux en tête, sont entrés de vive force dans l'article 78 de la loi électorale, — lequel déclare, — sur leur réquisition, — que tous officiers, sous-officiers et soldats sont candidats *entiers* au premier chef, et relevés de toutes les incapacités et incompatibilités qui incombent aux magistrats et autres fonctionnaires civils. *Armis cedat toga!* Place aux traîneurs de sabre!

27 février.

Deuxième délibération sur la loi électorale. — Fixation de l'indemnité parlementaire.

« Nous disons neuf mille francs par an! Trente fois vingt-cinq font sept cent cinquante; douze fois sept cent cinquante font... font... neuf mille francs par an!

» Mais il faut retrancher les dimanches. Tout donne à espérer qu'il y aura beaucoup de dimanches; cinquante-deux au moins, et peut-être davantage à cause de la réaction avantageuse qui va se manifester librement.

» Il y a aussi les fêtes; — l'allégresse du pays ne saurait manquer de les rendre nombreuses. — Comptons autant de fêtes que de dimanches: ça fait cent quatre en tout.

» Quant aux congés, on ne peut pas les estimer à moins de quatre par an, de douze jours chacun, et le treizième en sus: ça fait encore cinquante-deux jours; total: cent cinquante-six.

» Pour les indispositions, promenades à cheval: vingt-quatre jours: deux par mois seulement, c'est bien modeste. Voilà donc cent quatre-vingts jours.

» Maintenant les demi-séances manquées, six par semaine, je suppose, soit vingt-quatre par mois, soit douze séances entières et cent quarante-quatre au bout de l'année.

» Qui de trois cent soixante-cinq jours ôte cent cinquante-six d'une part et cent quarante-quatre de l'autre, reste soixante-quinze, sans parler des accidents imprévus qu'il faut passer à profits et pertes.

» C'est donc en moyenne environ cinquante séances complètes qu'on nous paye neuf mille francs! Allons, les appointements commencent à devenir raisonnables.

» Neuf mille, divisés par cinquante, donnent cent quatre-vingts francs pour chaque séance. On ne peut pas décemment exiger davantage, dans

un moment surtout où les finances sont obérées. Mais dès que M. Passif aura opéré l'emprunt qu'il médite et porté le cours de la bourse au plus haut degré de l'enthousiasme, la générosité bien connue de notre belle patrie nous donne la certitude qu'elle fera les choses plus convenablement en faveur de ses représentants.

» C'est dans cet espoir que je n'hésite point à me mettre sur les rangs. Madame Cabassol a beau dire qu'elle s'ennuie d'être seule à la maison, je ne céderai point à ses obsessions ; d'ailleurs je lui laisse nos quatre enfants pour s'amuser. L'aîné grandit, je songerai à obtenir pour lui une demi-bourse. Ne me parlez pas des femmes en politique. Elles sont incapables de faire le moindre sacrifice à leur patrie.

» J'accepterai donc les neuf mille francs ! mais je suis un bon père de famille : je donnerai cinquante écus par mois à madame Cabassol pour tenir sa maison, — y compris mon blanchissage, — car à Paris on use le linge que c'en est une pitié. Cet abus de l'eau de Javelle m'indigne. Ensuite il paraît que les coquines se servent de battoirs... Étonnez-vous si l'on fait tant de révolutions dans ce pays-ci !

» Je sais que madame Cabassol me tourmentera indignement pour que je l'amène à Paris dans l'espoir d'être invitée comme femme de représentant chez les autorités ; mais je lui dirai que le petit père Marrast ne recevra plus personne à la prochaine session, et qu'il faudra être princesse du sang pour s'introduire à la cour du président. Enfin, s'il n'y a pas d'autre moyen de calmer madame Cabassol, je lui promettrai de la faire venir à Paris l'année suivante ; mais je m'arrangerai pour qu'elle soit retenue à cette époque par les soins de la maternité. — Je puis, je crois, me donner un nouveau fils sur les économies que je réaliserai pendant la session.

» Je disais donc qu'il me restera sept mille quatre cents francs — et blanchi ! Nous avons des collègues qui dépensent plus que cela en ports de lettres et en souscriptions. Ceux-là sont de l'opposition, et on ne les renommera pas à cause du mauvais exemple qu'ils ont donné. Ce qu'il faut avant tout aux électeurs, ce sont des représentants économes. Un homme qui dépense tout son argent n'inspire aucune confiance dans nos départements. Quant à moi, mes mœurs sont à l'abri du soupçon, et cela me donne bien des chances. On sait où je dîne : chez Mulot, à deux francs par tête, tous les jours, à moins que je ne sois invité en ville. Les gens qui sont venus de Carpentras m'y ont bien vu ; et j'ai eu la satisfaction de leur entendre dire : — C'est ça un homme, notre Cabassol ! il n'est pas fier celui-là ! — Non, je ne suis pas fier et j'ai accepté les demi-tasses qu'ils m'ont offertes. Voilà comment nous entendons l'égalité, nous autres qu'on traite de *réacs !*

» Deux francs pour dîner ; — déjeuners à la buvette, cinq francs le

mois par abonnement ; — loyer, cirage et frais de représentation, que j'évalue à quinze francs au moins, car il faut savoir tenir son rang, — en tout mille francs par an ! C'est un peu cher ; mais il y a des positions qui obligent ; bref, sur mes neuf mille francs, je ne puis pas économiser plus de cinq mille francs chaque année. Ça fera la dot de ma fille aînée à la fin de la session.

» O mes concitoyens, vous le voyez donc bien, si je me présente, c'est pour ma fâmille !... » (*Notes particulières du citoyen Cabassol.*)

Je ne me permettrai point d'ajouter la moindre chose à ces réflexions profondes que la discussion de la loi électorale — chapitre de l'indemnité parlementaire — a inspirées à un honorable représentant. Qu'il me soit seulement permis de dire que le franc Luneau et le redoudable Deslongrais au nom du parti Pestel, — qui ne doit rien à personne, — ont complété la pensée de l'ami Cabassol par un amendement aux termes duquel le traitement des représentants est intégralement livré aux oppositions de leurs créanciers. — Qui sait si Battur ne va pas être nommé ? Il a tant de dettes !

28 février.

Fin de la deuxième délibération sur la loi électorale. — Projet d'interpellations de Xavier Durrieu relativement à l'Italie.

Xavier Durrieu était au milieu d'un cercle dont la conversation paraissait fort animée. Tous les membres du comité des affaires étrangères en faisaient partie. — Messieurs, disait l'orateur, nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps l'état de l'Europe.

— Non, certainement !

— Les nouvelles que je reçois à chaque instant sont de plus en plus alarmantes, ttsi, ttsi... demandez-le plutôt... ttsi, ttsi... à M. Mauguin... tsi... tsi... atchi... atchi !

— J'en conviens, répondit M. Mauguin ; mais prenez garde de vous enrhumer...

— J'ai reçu... ttsi... atchi...

— Dieu vous bénisse !

— Mille pardons ; c'est un maudit coryza que j'ai gagné en quittant *le Courrier français* par un temps d'orage ; le baron Nivière, ex-ambassadeur en Portugal, avait pris mon parapluie ; il n'en fait jamais d'autre ; aussi nous sommes-nous séparés, je lui ai laissé le journal ; tant pis pour lui ! Je vous disais donc, messieurs, que j'ai reçu hier...

— La pluie, peut-être...

— Non, messieurs, une lettre...

— Ah! ah! ah!

— Que personne ne verra parce qu'elle est confidentielle; demandez plutôt à M. Mauguin.

— Assurément. Au nez! au nez!... Voulez-vous mon mouchoir?

— Merci, j'en ai un, mais il m'est impossible de m'en servir.

— Fâcheux contre-temps...

— Que cela ne dérange point notre entretien. C'est encore une lettre de Gioberti.

— Ah! ah! ah!

— Je suis son plus intime correspondant. Mes nouvelles ont toujours vingt-quatre heures d'avance sur celles du gouvernement.

— C'est assez croyable.

— Gioberti me disait donc...

— Ah! ah! il est bon de savoir ce que disait Gioberti!

— « Attention à vous, là-bas, quelque chose se prépare! » Voilà le fond de sa dernière lettre. Étonnez-vous maintenant que les Autrichiens soient entrés à Ferrare. Le souffrirons-nous, messieurs? Je voulais faire ce matin un article à ce sujet, mais *le temps* m'a manqué.

— Quoi! ce nouveau journal ne doit-il plus paraître?

— Il paraît demain; demandez plutôt à M. Mauguin.

— Je vous en fais mon sincère compliment.

— Il n'y a pas de quoi. On est publiciste ou bien on ne l'est pas. Nous autres, nous faisons des journaux à la pointe de la plume. Ce n'est point là ce qui m'inquiète... atchi! atchi!

— Dieu vous bé...

— Ne vous dérangez pas. Le sort de l'Italie est la seule chose qui me préoccupe. Parlons de l'Italie. Savez-vous l'italien?

— Non, pas du tout.

— Ah! vous ne savez pas l'italien. « Oune pitit chou al povero Italiano del Milano. » Tel est le cri de détresse qu'on entend sur toutes les places de Ferrare. Gioberti m'en fait part dans sa lettre. C'est déchirant. Demandez à M. Mauguin.

— Véritablement déchirant, veramente, si signor!

— Voilà le motif pour lequel, chers collègues du comité des affaires étrangères, je vous ai réunis. Je ne crois pas pouvoir me dispenser d'interpeller aujourd'hui.

— Vous êtes bien enrhumé.

— J'en ai l'habitude... Mais qu'aperçois-je! n'est-ce pas Mᵉ Avond, du comité de la guerre?

— Moi-même, répondit Me Avond avec une émotion indicible ; l'armée russe entre en Sicile par la Suisse, je tiens la nouvelle de notre gros Thouret, qui a vu les avant-postes dans le voyage qu'il vient de faire à Lille pendant qu'on lui préparait ici une place assez large pour lui, en faisant sauter un des morceaux de fer qui divisent nos stalles. Notre gros Thouret a trop longtemps souffert d'être à l'étroit.

—Le pauvre homme ! Mais songeons au parti qu'il nous reste à prendre, observa résolument Durrieu. Il faut que le gouvernement jette deux cent mille hommes dans la Romagne.

— Et les Alpes ?

— Nous ferons entrer nos hommes par Calais. Demandez plutôt à M. Mauguin.

— Qu'on les fasse entrer par où l'on voudra, ça revient au même.

— Mauguin, vous êtes bien fort ! interpellez-vous aussi ?

— Cela dépend.

— De quoi ?

— C'est mon secret.

— Fort bien. Sobriété, finesse et discrétion ; toute la diplomatie est là. Et vous, Avond ?

— Oh ! il y a beaucoup de dames dans les tribunes.

— Raison de plus. N'importe, je ferai mon devoir. Précisément, voici le ministre ; je dois à la politesse de le prévenir.

En ce moment M. Drouyn de Lhuis entrait avec l'attitude d'un gouvernement qui vient de remporter une grande victoire. Il était suivi du modeste Buffet, chef des comparses, qui représentait les nations vaincues. Xavier Durrieu courut à Drouyn : — J'ai l'honneur de... ttsi, atch, atchi... tchi...

— Mouchez-vous donc, répondit le ministre avec dignité ; et passant outre, il monta aussitôt à la tribune en ces termes glorieux : — Je répondrai aux interpellations qu'on ne m'a point encore faites en annonçant que les Autrichiens ont évacué Ferrare.

En disant ces mots, M. Drouyn faisait tous ses efforts pour ressembler à un bas-relief.

—Comment avez-vous obtenu ce triomphe ? demanda l'assemblée.

— Par notre silence ! répondit le ministre.

Ombre de Talleyrand, ouvre-lui tes bras !

On avait pour commencer la séance terminé la deuxième délibération sur la loi électorale. — Quelle journée !

1er mars.

Attitude du vice-président Boulay (de la Meurthe). — Troisième délibération sur le projet de loi relatif au conseil d'Etat.

Il faut savoir qu'on a arrangé pour le futur conseil d'État une espèce de petit cabinet particulier qui ressemble plutôt à une boîte qu'à une tribune. C'est là-dedans que M. le vice-président Boulay (de la Meurthe) se met. Vu d'en bas, il a l'air d'être au bain. Pour compléter l'illusion, on a dressé devant lui un petit pupitre de bois pareil à ceux dont on se sert chez Vigier. Nous nous attendons toujours à voir apporter à l'honorable vice-président un peignoir chaud pour sortir de l'eau.

Il est certain qu'on pourrait facilement doubler de fer-blanc le petit cabinet, et y adapter deux robinets par où couleraient des discours chauds et froids; alors M. Boulay (de la Meurthe) serait aussi à l'aise qu'aux Néothermes; ça le dispenserait même d'avoir une baignoire chez lui. Peut-être que Pierre Leroux, si on l'en priait, prêterait volontiers son grand mouchoir à carreaux pour faire un fond de bain. Quant au bon questeur Degousée, il remplirait à merveille les fonctions de garçon d'étuve, qui rentrent de droit dans les soins du ménage parlementaire.

Le décorum ne permet point à un vice-président de se déshabiller en public; M. Boulay (de la Meurthe) a donc pris son bain en habit noir; il avait fait à deux jeunes auditeurs l'honneur de les inviter à se mettre dans la baignoire avec lui; mais il a gardé le pupitre pour lui tout seul. Les deux auditeurs, retenus par le respect, n'osaient bouger dans la crainte de remuer l'eau; leur attitude, pleine de déférence, nous a paru tout à fait propre à inspirer aux ambassadeurs une haute idée de nos nouvelles institutions.

Il faut d'ailleurs rendre au vice-président cette justice qu'il n'est point devenu fier. Nous l'avons retrouvé tel que nous l'avons connu dans le comité de lecture de l'Odéon; naturellement majestueux à cause de son embonpoint, affable en silence, et toujours prêt à s'endormir en quelque position que ce soit. Nous nous sommes aussi rappelé combien il avait déjà à cette époque le sommeil attentif, car il ne manquait jamais de se réveiller après la lecture des tragédies pour déposer une boule noire : — afin, disait-il, de modérer l'amour-propre des auteurs, qui deviendrait intolérable si on les recevait à l'unanimité. Personne n'a jamais dormi tout debout, sans même pencher la tête, au port d'armes pour ainsi dire, avec autant de gravité que M. Boulay (de la Meurthe). Cette supériorité lui est naturelle; cela vient de ce qu'il a les yeux si petits que lors même qu'il est éveillé on ne peut pas savoir s'il les tient ouverts ou fermés.

Il ne nous a donc point paru que le vice-président que nous avions devant les yeux fût différent de l'ancien membre du comité de lecture de l'Odéon. Il a le même faux-col, le même costume, et peut-être trouverait-on la boule noire dans sa poche. Seulement les émotions inséparables de son nouveau rang, quelque trouble dans son sommeil sans doute, et des bains politiques trop réitérés l'ont pâli. Il n'y a que son nez qui soit resté rouge et qui rappelle exactement la couleur de son ancien visage. Ce petit nez au milieu de cette pâleur ressemble à un marron dans un sac de farine.

Autrement M. Boulay (de la Meurthe), — éveillé, — est plus travailleur que jamais. Il a passé la meilleure partie de la séance d'aujourd'hui à couper du papier en petits morceaux avec un véritable acharnement. Son bain en était rempli. Il a aussi eu l'air de prendre la plume pour écrire des notes, ce qui nous a d'abord cruellement étonnés, mais moins surpris ensuite lorsqu'on nous a eu dit que le vice-président, pour occuper ses loisirs et se rendre utile à quelque chose, s'était chargé de faire la correspondance d'un journal de province. — Cela nous explique que M. Boulay (de la Meurthe) ne se soit pas endormi aujourd'hui avant trois heures.

La séance a commencé par un agréable incident. M. Vivien, voulant parler un peu plus vite qu'à l'ordinaire, a fait tomber le verre d'eau sur la tête d'un huissier chauve. Le verre s'est cassé; l'huissier s'est enfui, et, une fois dehors, il paraît qu'il a eu toutes les peines du monde à se soustraire à une bande de petits polissons qui s'attachaient à lui parce qu'il était sucré.

Cette troisième et dernière discussion de la loi du conseil d'État avait rendu aujourd'hui le petit père Brunel sérieux comme s'il avait marché sur un hussard. Est-ce bien le moyen de plaire à Rosalie?

M. Hortensius Saint-Albin parle bien peu, mais comme il parle mal! Ce n'est pourtant pas la faute de ses parents. Dès son enfance on le destinait à être député; on lui avait donné des maîtres pour lui apprendre la politique; sa famille, qui était très-riche, comme on sait, voulait se faire honneur du petit Hortensius; les jours où il y avait des dîners d'hommes d'État, on faisait venir l'enfant au dessert, et son papa lui disait: — Petit Hortensius, combien y a-t-il de formes de gouvernement? — Il y en a trois : le père, le fils et le Saint-Esprit. — Allons, petit ignare, dites-moi autre chose. Qu'entend-on par le mot liberté? — On entend la pâte Regnauld de M. Véron, qui est l'ancien journal à papa?

Le petit Hortensius a grandi, il a maintenant une de ces figures sur lesquelles on croirait que la nourrice s'est assise par mégarde; il a aussi des cheveux ondés, et il fait le joli cœur autant que cela est possible avec des joues qui tombent au-dessous du menton. Ses études politiques lui ont

bien profité, il monte à la tribune en orateur qui possède une petite chaire chez lui pour ses répétitions ; à peine y est-il, qu'il s'aperçoit qu'il a proposé à l'article 11 un amendement destiné à l'article 36. — Fi, le vilain étourdi ! Allez, on vous fera coucher pieds nus !

Troisième représentation du *Misanthrope!*—M. Boulatignier s'est surpassé dans son rôle de Célimène. On finira par l'appeler le beau Boulatignier, comme on disait autrefois : la belle écaillère. Éliante a été jouée par un orateur qui porte certainement un busc. Cet ancien jeune homme débutait sous le nom de Gaultier de Rumilly. Il a les cheveux teints, l'élégance d'un capitaine de gendarmerie en costume de ville ; — et peut-être même des caleçons de crinoline. Qu'il a dû être aimable sous la restauration !

Par exemple, à ce moment de la discussion, le vice-président Boulay (de la Meurthe) dormait comme s'il était déjà au sein de son conseil d'État ; il rêvait sans doute que les quarante conseillers, — c'est le chiffre adopté, — composaient avec lui le comité de l'Odéon, et que M. Parrieu leur lisait sa belle tragédie de *Smerdis le Mage*. M. Martin (de Strasbourg) lui-même n'a pu réveiller le vice-président Boulay ! Et pourtant on a autant de plaisir à entendre M. Martin qu'à couper du pain frais avec un couteau qui a servi à éplucher des fruits.

2 mars.

Suite de la troisième délibération sur la loi organique du conseil d'État.

Qu'on les sépare, ou le sang va couler ! — Plusieurs amendements ont le flanc percé et les boules noires en découlent. La tribune est jonchée de leurs dépouilles mortelles. C'est le pied appuyé sur les discours inanimés de Dabeaux et de Dérodé que le courageux Lherbette combat ; il s'est fait un rempart avec l'article 61, qu'il a trouvé sous sa main, et du haut de cette forteresse il jette des flots de vinaigre à la figure de ses contradicteurs.

On connaît l'orateur Lherbette, il est bilieux, il est rageur, et si par malheur une seule goutte de l'acide qui sort de ses lèvres tombe sur l'habit de ses collègues, le drap est brûlé. Peut-être l'orateur Lherbette appartient-il par des liens secrets à la famille des *Geckos*, — sorte de lézard dangereux qui vient d'être découvert par un savant du *Constitutionnel* sur les bords d'une tasse de tisane. — Ce n'est point dans les pattes que le Gecko Lherbette porte son poison subtil, c'est derrière les gencives, comme les autres reptiles de l'espèce oratoire. Il est doué d'une

éloquence à crochets qui envenime la plaie faite par sa morsure ; l'alcali appliqué immédiatement est l'unique remède. Si l'on tarde de quelques minutes seulement, il faut couper la jambe. Comment a-t-on l'imprudence d'admettre au milieu d'une assemblée nombreuse un Gecko aussi terrible que l'orateur Lherbette ; et pourquoi le laisse-t-on parler ailleurs que dans une tribune entourée d'un grillage à mailles serrées comme celles de la cage du serpent à sonnettes? Les questeurs disent que le Gecko Lherbette est d'un naturel très-doux lorsqu'on ne l'excite pas, et qu'il ne mord que ceux qui lui marchent sur la queue ; mais dans la foule, personne n'est sûr de l'endroit où poser son discours, et il ne faut qu'une maladresse pour qu'un malheur arrive. Le petit père Marrast devrait prendre la précaution d'avoir toujours de l'alcali dans sa sonnette. Peu s'en est fallu aujourd'hui qu'on n'amputât le pauvre Martin (de Strasbourg). Heureusement cet orateur a sa trousse sur lui ; en cas d'opération, on aurait pu se servir avantageusement de son discours pour scier l'os, — après avoir tranché les chairs avec son profil qui coupe comme un rasoir.

Il est vrai que M. Martin avait provoqué le Gecko. Il le prenait pour M. Isambert. Quand on voit M. Isambert et M. Lherbette réunis, on se demande très-sincèrement lequel des deux est le véritable, et s'ils ne sont point jumeaux. C'est à la morsure qu'on les distingue. Le bon Isambert n'est, à proprement parler, qu'un gros serpent fétiche, innocent comme *l'anguille des bois*. — Mais allez vous faire mordre par Lherbette! A peine l'orateur Martin était-il piqué, que tout son corps s'est gonflé ; — effet inouï du venin sur un homme tellement sec qu'on le prendrait pour une lame de couteau dans un habit ! — Sa figure est devenue violette, puis livide : on s'est empressé autour de lui ; chacun courait, criait : Un médecin ! au secours ! — M. Gent voulait verser sur la blessure du baume de rappel à l'ordre ; tous les remèdes paraissaient inutiles, et d'ailleurs le petit père Marrast faisait des difficultés pour ouvrir sa pharmacie. Sur ces entrefaites, M. Martin pouvait mourir ; la nature et sa constitution l'ont sauvé ; il est si maigre que le poison, ne trouvant point de prise, a cessé subitement ses ravages. Ajoutons que le Gecko Lherbette, un peu confus de sa vivacité, a contribué à la guérison en déclarant que, s'il avait traité M. Martin d'impertinent, c'était moins pour l'offenser personnellement que pour le punir d'avoir voulu substituer le scrutin au tirage au sort dans l'article 61 de la loi du conseil d'État.

Vers six heures, on a réveillé M. Boulay (de la Meurthe), — le seul vice-président de notre temps qui puisse dormir sur un siége sans dossier.

3 mars.

Fin de la troisième délibération sur la loi organique du conseil d'État. — Interpellation de Martin-Bernard à l'occasion du banquet des écoles.

Après la séance d'avant-hier, dans laquelle il avait manqué de prononcer un discours, M. Saint-Albin retourna chez lui. Il était attendu par ses grands parents, qui s'étaient réunis à la nouvelle de ce qui venait de se passer. Le conseil de famille était complet; l'on avait même mandé pour y assister M. Bridoison, l'ancien professeur de politique du petit Hortensius. — En voyant toutes les figures allongées, et que personne ne lui faisait signe de s'asseoir, le pauvre orateur fut encore plus intimidé qu'à la tribune, et il se mit à rouler son chapeau entre ses doigts comme un grand lycéen qui a rempli son thème de barbarismes.

— Ça, venez ici, petit Hortensius, dit sévèrement un oncle, et tâchez de nous expliquer votre conduite sans abîmer votre chapeau.

— Vou.... ou.... ous avez donc ou... oublié mes.... ès pré.... éceptes d'é...é...lo...loquence, bégaya le professeur Bridoison.

— Je suis sûre, ajouta une vieille tante, que ce sont ses voisons qui le perdent. Il est placé tout à côté de ce vaurien de Thiers et de *mossieur* Taschereau, qui ne sait pas seulement tenir ses jambes. Comment voulez-vous qu'il fasse attention à ses devoirs au milieu de pareils mauvais sujets? Vous verrez qu'ils l'entraîneront un de ces jours à aller rosser le guet avec eux.

— Il n'y a plus de guet, observa l'oncle, on l'a remplacé par des Tyroliens... la la ou ouh!

— Ouh... ouh... ouh... vous-même! Eh bien, il battra les Tyroliens, ce qui revient absolument au même. Est-ce là le moyen de faire honneur à sa famille par ses discours?

— Je vou..ous a..vais dit que pou..our bien pa..a..arler, il fâ..â..allait ou..ouvrir la bou..ou..che, et tou..ourner sept fois sa..a lan..gue dans sa..a pooooche!

— Petit Hortensius, observa gravement le conseil de famille, tâchez de mieux profiter à l'avenir des leçons de M. Bridoison, ou bien nous vous déshériterons pour léguer notre bien au *Constitutionnel*. Allez vite maintenant préparer votre prochain discours.

C'est ce discours-là que M. Saint-Albin a prononcé aujourd'hui.

En trois ou quatre coups de mâchoires, l'assemblée n'a pas tardé ensuite a en finir avec la *loi du conseil d'État*. M. Mortimer-Ternaux a poussé le dernier cri. Je connais un Ara huppé de la grande esp

mélodieux que M. Ternaux. Le propriétaire de ce gros perroquet se propose d'en faire hommage au Jardin des Plantes. — Dès que la loi du conseil d'État a été votée, quelqu'un s'est empressé de faire part à M. Boulay (de la Meurthe) de ce résultat brillant; sur quoi le vice-président a tiré de sa poche sa boule noire de l'Odéon; mais s'étant aperçu de son erreur, qui était la continuation d'un rêve : — Messieurs, a-t-il dit avec affabilité, je témoignerai au conseil municipal ma satisfaction de son procédé en faisant donner à l'une des nouvelles rues de Paris le nom de Cocodême, notre dernier Gaulois. — A ces mots, les personnes qui entouraient l'honorable vice-président se sont regardées avec quelque étonnement. Leur surprise a cessé lorsqu'elles ont appris que M. Boulay (de la Meurthe) a réellement découvert que le dernier Gaulois s'appelait Cocodême, et que pendant dix années, le but constant de ses efforts au sein du conseil municipal de Paris a été de mettre son Cocodême sur la plaque où M. Rambuteau s'est inscrit.

Pendant que ces choses se passaient dans la baignoire, M. Buffet s'ouvrait tout seul. Un simple petit projet de taxe maritime est sorti de son tiroir. Puis M. Buffet s'est refermé, et la séance est devenue dramatique.

Nous nous étions bien aperçus que M. Denjoy se préparait au martyre. Il

était venu à la séance dans sa tenue de combat : linge irréprochable, le col dégagé, la cravate superlative, le pantalon tendu; en un mot, toute la

belle tenue d'un censeur des études, le jour où il attend dans son collége la visite de l'inspecteur de l'Université. M. Denjoy, quand il est ainsi paré, ressemble à un homme capable de produire un bien grand effet aux distributions de prix. Toutes les mères et les sœurs des élèves ne pourraient s'empêcher de s'écrier en le regardant : — Mon Dieu, le joli pion ! Comment le nomme-t-on, mon fils ? — Maman, c'est M. Édouard !

Depuis le commencement de la séance, M. Édouard ne tenait pas à son banc. On lui avait dit qu'il était arrivé des dames de la Gironde pour le contempler, et c'était plaisir de voir comme il prenait des poses, comme il fronçait le sourcil, et tâchait, par son attitude noble, imposante et même un peu coquette, de ressembler à Vergniaud. Il ne lui manquait que la redingote à petit collet de Barbaroux, une culotte collante et des bottes à revers ; — en un mot, le costume de l'acteur Laferrière dans *les Girondins*. M. Denjoy ne savait qu'imaginer pour attirer sur lui l'attention des tribunes, et pour donner aux dames de Bordeaux une idée de sa fierté, de son courage et de son impétuosité, plus haute encore que celle qu'on a conçue d'après les images où il est représenté domptant une foule furieuse de montagnards armés de paletots, qui le veulent assassiner à coups de rappel à l'ordre. M. Denjoy se disait que l'assemblée était le tribunal révolutionnaire ; que le vice-président Corbon était Fouquier-Tinville ; — et il est arrivé un moment où, emporté par son enthousiasme intérieur, M. Denjoy s'est posé lui-même en héros dont on demande la tête et qui écrase l'accusateur public à la face de l'Europe civilisée. M. Denjoy est toujours fort agréable dans ce rôle-là ; il nous rappelle beaucoup le fameux Dorinval du grand théâtre de Bordeaux, qui jouait avec tant de chaleur l'officier de *la Veuve du Malabar*.

Il est bon de savoir que tout ce bruit venait d'un certain banquet de la barrière du Maine, — dit banquet des écoles, — au dessert duquel les convives ont reçu — conformément à la loi de 90 — des coups de bâton de la part du préfet de police, furieux de n'avoir pas été invité. — Léon Faucher soutient que c'est ainsi qu'il entend la surveillance des réunions politiques. — Interpellation assez verte à ce propos du citoyen Martin-Bernard, soutenu par Pierre Leroux, qui s'écrie : Sommes-nous esclaves ? — Grandin répond, de son côté : Au meurtre ! on assassine les honnêtes gens ! — et enfin Ledru-Rollin et Odilon-Barrot se jettent réciproquement à la figure pendant une heure toute la vaisselle de leurs banquets anciens et nouveaux. — Cruelles représailles ! — Mais nous n'avons eu d'yeux que pour Denjoy, dont le personnage était cependant épisodique. Il a été si dramatique dans la grande scène où il a rappelé lui-même le président à l'ordre, que nous avons vu l'instant où le [illegible] ier-Tinville, — je

veux dire M. Corbon, — allait lui céder le fauteuil. — La Gironde ne pourra point se dispenser tôt ou tard d'offrir à M. Denjoy le Clos-Vougeot comme récompense de ses services.

5 mars.

Ajournement du projet de construction d'une salle nouvelle pour l'Assemblée nationale. — Enterrement de la demande d'enquête sur les faits du 29 janvier.

Quand les huissiers sont entrés ce matin dans la salle, ils y ont trouvé un désordre inexprimable. Le sol était jonché d'assiettes cassées et de bouteilles d'éloquence à moitié vides ; les discours avaient roulé sous la table, et la tribune était inondée de sauces répandues par Odilon Barrot et Ledru-Rollin dans la chaleur de l'improvisation.

Les trois Pestels, avec leur habitude de ne rien perdre, étaient arrivés avant tout le monde pour déjeuner des restes. On a ouvert les fenêtres, balayé, lavé et fait disparaître toutes les traces du *gueuleton* de la veille ; à l'arrivée du président, chaque banc était en place, — comme dans un salon de cent couverts fraîchement remis à neuf.

C'est alors qu'un orateur est sorti du tronc d'un chêne de Fontainebleau en s'écriant : «Vous qui exprimez le désir de faire servir l'ancienne chambre des députés à la prochaine législative, écoutez-moi. Je suis le représentant Maissiat, que le dieu Pan a, par jalousie, changé en arbre ! Il y a peu de temps encore je siégeais parmi vous, et l'on m'a vu monter à cette tribune pour prendre la défense des hêtres que des hommes méchants voulaient abattre. Vous savez tous qu'à la suite de cette discussion il m'a poussé des feuilles, que mes bras se sont allongés en branches, et qu'une épaisse écorce m'a recouvert : je suis devenu un arbre, et les petits oiseaux de l'air vont bientôt faire leur nid dans mon feuillage. Aujourd'hui cependant je reprends un instant la forme humaine, afin de vous faire entendre ma voix mélancolique ! »

Ce début, qui n'était pas commun, a paru intéresser l'assemblée. — « O vous, vous qui m'écoutez, a continué d'un ton plaintif et mélodieux le chêne Maissiat, apprenez de moi la sagesse ! Dans la solitude des bois où je vis, j'ai longtemps médité sur la question qui vous occupe. Quand le vent souffle et que son haleine éveille les bruissements de la campagne, apportant à mes oreilles les bêlements du troupeau lointain ou le chant du pâtre, j'ai étudié avec curiosité la portée de la voix humaine. Qui de vous, ô mes collègues, n'est point orateur ? Ce n'est pas l'éloquence qui vous manque, c'est une enceinte sonore que vos discours puissent facilement remplir. Ici la plupart d'entre vous ne réussissent pas à se faire entendre.

Que de belles pensées, que de magnifiques inspirations, que de projets perdus pour la postérité ! Peut-on dire que si cette salle permettait aux faibles organes de parvenir jusqu'au *Moniteur*, quelqu'un n'aurait pas déjà révélé le secret de rétablir l'équilibre dans les finances et de voter le budget avant la clôture, pendant qu'on discutera les trois lois organiques?

» Mais comment avez-vous pu songer à reprendre l'ancienne chambre? Est-ce que la prochaine législative y tiendrait jamais? Avant la révolution les députés étaient généralement maigres, car leurs vices politiques ne leur laissaient pas le loisir d'acquérir de l'embonpoint; les représentants du peuple, au contraire, ont des ventres considérables qui résultent de la tranquillité de leur conscience aussi bien que des vingt-cinq francs qu'on leur donne pour les consacrer à leurs repas. Il n'est pas un seul de ceux qui arrivèrent ici, l'an dernier, secs et chétifs, qui ne s'en aille replet et rembourré. Antony Thouret s'accroît de jour en jour, Me Avond fait craquer son gilet, M. Base ne tient plus dans son pantalon. Ainsi des autres. Si la session se prolongeait, il faudrait encore agrandir la salle que vous occupez aujourd'hui.

» Croyez-moi donc, chers collègues, renoncez à votre projet de construire une salle nouvelle; laissez ces maisons incommodes qui étouffent l'éloquence, et suivez-moi dans les grands bois. Je sais une clairière où nous nous

établirons; nous mettrons la tribune à l'ombre d'un marronnier; chacun de vous s'étendra sur la fougère; le petit père Marrast grimpera dans un

arbre fourchu d'où il vous présidera. Il y aura des hamacs pour messieurs les journalistes, et je vous donnerai des pipeaux sur lesquels les orateurs moduleront leurs discours, qu'un orchestre champêtre accompagnera, tandis que les villageois, entièrement déchargés d'impôts, danseront la bourrée d'Auvergne avec une vive allégresse.

» Tel est le palais construit suivant les données de l'art républicain qui convient à la future législative. On ne nous accusera point de nous régler sur les Grecs et d'avoir des palais bons tout au plus pour l'ancien aréopage. La construction que je vous propose est entièrement moderne; elle est à la fois aérée, vaste, commode, et dispense de l'embarras des couloirs : s'il pleut, on étendra une grande toile qui servira en même temps à défendre l'assemblée du soleil. Quant à moi, qui serai redevenu un chêne, je viendrai me planter au milieu de vous, et s'il ne m'est plus permis de prendre la parole dans vos discussions, au moins pourrai-je vous offrir quelques glands, ainsi que mon feuillage pour tresser des couronnes aux grands citoyens qui voudront marcher sur les traces de notre célèbre Barrot, et sauver la patrie, comme il l'a fait le 29 janvier dernier. »

Le chêne Maissiat avait cessé de parler. Un murmure flatteur accueillit son discours, et l'assemblée, en votant l'ajournement du projet de la commission, laissa voir combien elle était disposée à croire qu'il suffirait de quelques embellissements pour rendre la salle actuelle de la constituante fort présentable à la législative.

Après quoi, pour terminer d'une façon champêtre, on a enterré sans pompe la proposition d'enquête sur la journée du 29 janvier. Le célèbre Odilon Barrot avait répondu éloquemment aux orateurs Sauteyra et Mathieu. Il s'était tu. Ce silence passerait pour un magnifique discours dans la nouvelle salle de M. Maissiat.

6 mars.

Commencement de la troisième délibération sur la loi électorale.

Si M. Tranchant n'existait pas, il faudrait l'inventer, ou bien les troisièmes délibérations — notamment celle de la loi électorale — deviendraient complétement oiseuses.

L'orateur Tranchant est aussi un petit père. Il a du ventre, une cravate blanche, un habit noir, et il ressemble beaucoup à M. Goudchaux, mais avec plus de couleurs. Jamais homme n'a eu moins que celui-là la physionomie de son nom. Si la Providence était juste, elle aurait donné à M. Martin (de Strasbourg) le nom de Tranchant, et celui de Martin au petit

père Tranchant. Bref, le petit père Tranchant ne coupe d'aucun côté, et il est rond comme une pomme d'api. Nous ne rechercherons point son origine ; elle se perd dans la nuit des projets de loi. Ce qui est probable, c'est qu'il a été élevé dans un fruitier où l'on déposait des amendements. En sortant de là, il a emporté tous ses petits compagnons dans ses poches.

L'orateur Tranchant, — mais son nom de Tranchant si mal appliqué nous déplaît souverainement, donnons-lui plutôt le pseudonyme de Bruneau, qui dérive de Brunel, et qui convient mieux à sa spécialité, — le petit père Bruneau est donc un cher homme précieux qui a fait une étude particulière des moyens de ralentir la discussion en proposant à l'assemblée de substituer aux derniers paragraphes de chaque article des phrases de son invention. Le petit père Bruneau n'a pas son pareil pour les variantes. C'est à lui que nous aurions dû les trois manières de dire : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, » si la chose n'avait pas été découverte avant son arrivée à la chambre par le professeur de M. Jourdain. — Le petit père Bruneau a sans doute formé son éloquence en ne perdant aucune occasion de parler dans les cérémonies de la vie privée. Il est évident qu'il doit être très-recherché pour les baptêmes, dîners de noces et enterrements. Le compliment à la marraine, l'épithalame et l'oraison funèbre sont également de son ressort ; il possède une tenue qui lui permet de remplir les trois fonctions dans la même journée. Tout l'extérieur du petit père Bruneau trahit l'orateur qui a la grande habitude d'accompagner à leur demeure dernière les amendements de ses amis et de prononcer un discours sur leur tombe. Rien ne le ferait manquer à ce devoir sacré ; il est même probable qu'il se joint très-souvent au convoi d'orateurs qu'il ne connaît pas, et qu'arrivé au cimetière, il prend la parole pour rendre hommage à leurs vertus. On lui a accordé ses entrées au comité de législation, qui est le Père-Lachaise des projets de loi ; et quand il meurt à Paris des étrangers de qualité qui n'ont point leur famille près d'eux, on l'envoie chercher pour donner toute la solennité désirable aux enterrements de première classe. Il remplace à lui seul les amis du défunt, partage les gants blancs avec le maître des cérémonies chargé de conduire le deuil, et s'exprime en ces termes après que le clergé a achevé les prières :

« Puisque nous sommes réunis ici par une circonstance douloureuse, je ne laisserai point cette tombe se fermer sur la loi électorale sans prendre la parole. L'amendement que nous venons d'avoir le malheur de perdre était bon époux, bon père, bon fils... »

A ce moment, il ne reste plus que le fossoyeur, ce qui n'empêche pas le petit père Bruneau de continuer. Rien ne peut l'interrompre. On lui

jette des pelletées d'interruptions dans les jambes, ça lui est parfaitement égal; il grimpe sur le tertre d'un amendement voisin et ne perd pas le fil de son oraison funèbre. Il faudrait l'enterrer aussi pour le faire taire.

Qui croirait cependant que cet orateur ne jouit pas de la faveur de l'assemblée?

Un acteur de province qui fait un quatrième début n'est pas autrement accueilli. Plusieurs représentants imitaient le cri des animaux, — comme au parterre de l'Odéon. Cela n'a pas empêché le petit père Bruneau de développer quatre amendements avant de descendre. Mais ce n'est pas tout : on le croyait parti, quand voilà que tout à coup il reparaît à la suite d'un nouveau convoi qu'il avait rencontré à la porte de la tribune. Cette fois la salle a failli crouler. Le petit père Bruneau n'a pas eu l'air d'y faire attention : — « Messieurs, vous ne m'empêcherez pas de reprendre encore une fois la parole avant de nous séparer. C'est dans l'intérêt de la veuve. Je veux vous dire qu'inconsolable de la perte qu'elle vient de faire, elle continue comme par le passé son commerce d'amendements. »

Après cela le petit père Bruneau est parti. On l'attendait pour un baptême, et il est de noce ce soir. Quel dommage qu'il n'ait pas emmené avec lui le beau brun qui lui a succédé! Il paraît que cet orateur, qu'on nous a désigné sous le nom de Favreau, est l'un de nos premiers voyageurs en vins. Sans doute qu'il place les champagnes; cela se devine rien qu'à la façon dont il extermine la maison Favart et Charamaule, de Reims, au profit de Favreau-Moët-Biston et Cie. Il doit être superbe à table d'hôte! Sa façon de descendre de la tribune est surtout irrésistible. Vu de dos M. Favreau a l'air bien éloquent!

7 mars.

Suite de la troisième délibération sur la loi électorale. — Réclamation Buvignier.

A six heures un quart il s'est manifesté dans l'assemblée un grand appétit précédé de tiraillements d'estomac dont MM. Richier et Callet ont eu à souffrir plus que les autres à cause des efforts qu'ils ont faits pour prendre la parole dans la discussion de la *loi électorale*. Il était facile de voir qu'ils auraient mieux aimé manger des petits pâtés.

Le citoyen Buvignier seul se nourrit de patriotisme et oublie l'heure des repas quand il s'agit d'interpeller le gouvernement sur les affaires d'Italie. La pâle figure de cet orateur trahit l'homme qui se prépare par la diète à obtenir des explications diplomatiques, et qui compte sur son abstinence pour avoir des notes graves et mettre M. Drouyn de Lhuys dans un cruel embarras.

Mais jamais notre célèbre Odilon Barrot ne consentira à répondre aux interpellations de M. Buvignier les jours où il a du monde à dîner. Aussi a-t-il fait l'assemblée juge de l'inconvenance d'un montagnard qui brave les usages de la société au point de vouloir exposer le potage d'un ministre à refroidir. « Ah ! que ce sont bien là, s'est-il écrié avec une amère ironie, les manières peu distinguées des éternels ennemis de l'ordre ! Ces gens-là n'ont jamais su ce que c'était qu'un rôti cuit à point. Fi ! fi ! les malheureux ! » Ce mouvement d'indignation contenue a fait presque rougir le citoyen Buvignier ; cependant il s'est permis de répondre d'un ton railleur, que l'ordre du jour du petit père Marrast commençait assez bien à ressembler à la fameuse enseigne du perruquier : « Ici, on interpellera demain gratis. » Heureusement l'assemblée a mis un terme à ce débat, dont le maître d'hôtel, qui venait annoncer à M. le président qu'il était servi, commençait lui-même à s'offenser ; sans quoi notre célèbre Odilon Barrot allait être obligé de passer les Alpes avant d'avoir rien pris, et au risque de faire attendre ses convives. A-t-on l'idée d'une chose pareille ? et dans quel monde ce citoyen Buvignier a-t-il donc vécu ? Sans doute qu'il fait sa société habituelle de réfugiés qui n'ont rien sous la dent, et qui s'imaginent qu'il est plus urgent d'empêcher les Autrichiens d'entrer en Toscane que d'aller se mettre à table. — Demain, après déjeuner, on prêtera l'oreille au citoyen Buvignier. — Son interpellation, mitonnée dans son jus, sera plus nourrissante que les trente-cinq articles de la loi électorale que l'assemblée a grignotés aujourd'hui.

8 mars.

Interpellation Buvignier sur les affaires d'Italie.

La meute est lancée ; un sanglier farouche descend de ses montagnes. Ton ton, tontaine ton ton !

Les piqueurs qui l'ont vu hier disent que c'est un ragot qui ne craint point l'épieu du chasseur et dont la cuirasse est à l'épreuve du dard. Ton ton, tontaine ton ton !

Plus d'une fois déjà il a éventré les molosses de la rue de Poitiers acharnés à sa poursuite ; bien peu s'en est fallu qu'il ne privât de la lumière du jour le courageux Denjoy, fils de la Gironde, qui le menaçait du haut de la tribune. Ton ton, tontaine ton ton !

Si parfois au milieu des discussions on entend des grognements sourds qui glacent l'âme des orateurs isolés, c'est le farouche sanglier qui les pousse. Ton ton, tontaine ton ton !

Un jour que d'audacieux braconniers avaient voulu tuer sous ses yeux sa femelle la république, il s'est précipité la tête baissée contre leurs discours! plusieurs ont mordu la poussière, et tous les autres auraient perdu la vie s'ils ne s'étaient prudemment réfugiés derrière la sonnette du président. La tribune porte encore l'empreinte de ses défenses terribles. Ton ton, tontaine ton ton!

Mais voici que la chasse se rapproche. Entendez-vous ce bruit dans les halliers? A vous, Denjoy! à vous, aimable Thiers, qui faites le petit ironique en feignant de dormir pour prouver combien ces jeux guerriers vous sont indifférents! à vous, Vezin de Macao! à vous, l'ami Baze! à vous, célèbre Barrot, qui êtes monté sur un éléphant! gardez bien l'enceinte; ne le laissez pas entrer en Italie, où il ferait du mal aux Autrichiens! à vous! à vous! c'est le sanglier!

Buvignier paraît. Les dames tremblent dans les tribunes, et les huissiers, pleins de dévouement, s'apprêtent à faire au ministère un rempart de leurs corps. Quoi cependant! est-ce là cet hôte redoutable des bois? Il monte l'escalier avec la modestie d'un enfant de chœur. Il jette autour de lui un regard tendre, et d'une voix qu'il s'efforce de rendre aussi douce que celle du rossignol: — Monsieur Drouyn de Lhuys, dit-il, je viens vous offrir de faire avec moi une petite partie de géographie.

Non, ce n'est point là le Buvignier sauvage que M. Merruau nous a dépeint dans les diatribes du *Constitutionnel*, ou bien si c'est le véritable Buvignier, il a pris la peau d'un gracieux chamois, et les demoiselles qui l'entendent prient leurs mamans de leur en faire cadeau. Elles lui mettraient volontiers un ruban rose au col pour le conduire en laisse.

Pendant que ces choses se passaient, notre célèbre Odilon Barrot a amassé des nuages tout autour de lui, et n'a point tardé à disparaître entièrement.

L'aimable Buvignier continuait avec mélancolie. On voyait qu'il se maniérait autant que cela lui était possible, qu'il faisait semblant d'être apprivoisé, et qu'il se donnait une peine infinie pour attirer par la douceur le ministre des affaires étrangères au delà des Alpes. Mais une fois qu'il l'aurait tenu là, il l'aurait dévoré. C'était un piége. M. Drouyn de Lhuys ne s'y est pas laissé prendre; il a bien vu que le nez de M. Buvignier se tordait, quelques efforts qu'il fît pour le redresser, que ses cheveux ras dénotaient des projets sinistres; et cela ne lui a inspiré aucune confiance. — Monsieur, lui a-t-il répondu, la partie que vous me proposez est fort intéressante, mais je ne dois pas l'accepter, de crainte de vous laisser voir mon jeu. D'ailleurs, les puissances étrangères s'y opposent; elles parient pour moi.

Titan-Leiru et Jupiter-Barrot.

A ces mots, Ledru-Rollin, qui ne pouvait pas supporter que notre célèbre Odilon Barrot restât invisible, s'est mis à jeter dans son nuage des pavés de juillet. Mais les pavés tombaient comme dans un puits sans fond, et l'on n'entendait même pas le bruit de leur chute. C'est que le célèbre Barrot les recevait tous au vol, et les mettait sans mot dire dans sa poche. On n'a pas plus d'empire que cela sur soi-même.

Soudain, l'attention a été distraite par un spectacle imprévu. Tous les yeux se sont levés en l'air pour regarder quelque chose qui semblait descendre vers la tribune. Ce quelque chose, encore indistinct, ressemblait à un orateur en baudruche qui flottait au gré du vent; puis on a reconnu que c'était un ballon avec sa nacelle, et qu'il y avait dans la nacelle un être animé; à mesure que l'aérostat se rapprochait, la forme du voyageur se dessinait davantage; un instant, à la longueur des membres et à l'élégance de la silhouette qui se détachait sur le ciel, on l'a pris pour une grande levrette; puis la levrette est devenue un homme; et enfin la poétique figure de M. Lamartine est apparue distinctement. Le ballon s'est arrêté au-dessus de l'assemblée, et du haut de la nacelle qui le balançait mollement, M. de Lamartine, avec une grâce et une aisance au moins égales à celles de Margat dans ses plus belles ascensions, s'est mis à agiter ses drapeaux tricolores. Sa voix, tombant de cette hauteur, était souvent emportée par le vent et ne nous arrivait que par bouffées; mais les notes sonores qui vibraient à travers l'espace semblaient sortir d'un instrument plutôt que d'une bouche humaine. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus curieux qu'un tel discours suspendu sur la tête des auditeurs, et qu'on ne saurait écouter longtemps sans gagner le torticolis. De là où il était placé, M. Lamartine pouvait voir la question italienne de très-haut et sous un jour tout différent que ceux qui sont placés à côté d'elle; il en est résulté des singularités de perspective qui ont rendu le poëte assez souvent incompréhensible. Puis, quand aux dernières phrases de l'orateur, le ballon s'est enfui dans le vide, soit effet de l'admiration, ou bien fatigue d'avoir eu le col tendu, il s'est trouvé que la plupart des spectateurs ont éprouvé cette espèce de mal de mer que donne l'escarpolette aux personnes qui ne supportent pas la traversée d'Honfleur au Havre.

La parole accentuée du général Cavaignac nous a fort à propos remis en terre ferme. Personne ne se sentait plus indisposé, quand Emmanuel Arago est venu offrir à l'assemblée des bonbons mauritains. Emmanuel ressemble trop à Saint-Just changé en mouton; voilà son plus grand tort; autrement il s'exprime en ancien ambassadeur très-capable de faire autre chose qu'un vaudeville avec le roi de Prusse.

On annonce Sarrans (june)! — Ah! cette fois c'en est trop! Radetski lui-même n'y résisterait pas. Tout le monde sort. — Monsieur le président, faites votre devoir; forcez les représentants de reprendre leurs places. — Quittez plutôt la vôtre, monsieur Sarrans, répond le petit père Marrast. L'orateur suit ce conseil et le silence se rétablit.

M. Mauguin (aîné) enviait le succès de M. Sarrans (june); il l'a obtenu avant que l'assemblée, complétement satisfaite d'un ministre des affaires étrangères qui a sur M. Bastide — le muet — l'avantage d'être sourd, ne passât à l'ordre du jour pur et simple.

9 mars.

Suite de la troisième délibération sur la loi électorale.

Le fameux orateur Dain a eu beaucoup de peine à exciter quelques rumeurs. Personne n'a jamais pu comprendre quel était le sujet d'amendement qu'il venait de traiter d'une façon si supérieure.

La discussion était lancée. M. Vezin avait prévenu l'élève du cours de chinois au collége de France qu'il prendrait aujourd'hui la parole. Il n'a pas manqué à ses serments, et s'est exprimé en ces termes :

« Ka-ka-o-li, vera-soie, Tea Chi-an-li, Ti-an-go chai, Co-ca-o, Nankin, Ma-ka-o boï-boï-boï ! »

Il paraît que ce morceau, textuellement extrait du livre de Confucius sur l'éducation des chenilles, est d'un chinois assez pur, et ferait l'admiration des mandarins. Ajoutons que l'écriture de M. Vezin est celle d'un lettré, et qu'elle imite à ravir la queue du Dragon.

C'est M. Huber (de Lille) qui a répondu à cette savante allocution. Malheureusement il a négligé de frotter son nez à la façon chinoise contre celui de M. Vezin, ce qui a un peu nui à l'effet de son discours.

A peine M. Huber était-il rentré dans le silence, que M. Mathieu Louisy, orateur noir, a obtenu, grâce à sa couleur, l'attention qu'on refuse toujours à Sarrans (june), qui a le tort d'être trop blanc. « Petits béqués, moi vouloir, militaires à li, pas voter, mam's'elle, à g'ande habitation avec pauves noirs à papa Isambert. » — Cet amendement naïf a eu tant de succès que l'excellent Mazuline a voulu montrer aussi ses talents; mais comme il n'y avait pas de brosses dans la tribune, il s'en est allé immédiatement.

Alors a paru l'ancien Polonais Wolowski, qu'on a surnommé à juste titre le Faucher du Nord. En homme qui a l'habitude des athénées où l'on parle devant les dames, il a d'abord salué son auditoire. Puis, pensant, d'après les murmures, qu'on ne l'avait pas reconnu puisqu'on ne se

disposait point à l'écouter, il a salué de nouveau afin de montrer que c'était bien lui, et il a mis très-dignement à la façon d'Odilon Barrot sa main dans le côté de son gilet qui se rapproche le plus du cœur. Enfin, comme le bruit augmentait, M. Wolowski n'a pas hésité plus longtemps à le prendre pour une marque de l'enthousiasme excité par sa présence, et il a compris qu'il n'avait d'autre moyen d'y mettre un terme que de commencer son discours. — Messieurs, s'est-il écrié en polonais, langage qui impose plus que tout autre aux multitudes, je viens demander que tous les électeurski qui auront vingt-cinq anski soient éligibiliskofs!

L'orateur n'avait pas besoin d'en dire davantage. L'assemblée lui a sur-le-champ prouvé par son vote le peu d'intérêt qu'elle prend à la Pologne. — Et dire que M. Wolowski avait raison! Pourquoi a-t-il présenté son amendement lui-même?

Ici s'arrêtent à l'article 76 inclusivement les incidents dramatiques; l'intérêt qu'y prenait le petit père Marrast était si vif, qu'il lui est arrivé de dire naïvement qu'il n'y avait pas d'observation sur un certain paragraphe, — mais que seulement M. Lélu en demandait la suppression. — M. et Mme Lélu (notables de l'ancien répertoire) a bien voulu renoncer à la parole. Pour clore la journée, on a remis aux voix l'amendement Georges Dandin au milieu d'un profond silence. Au point où les choses en sont venues à ce sujet, c'eût été se compromettre d'un côté ou de l'autre que de hasarder un mot. — Les *peureux* ont voté comme un seul mari.

10 mars.

Suite de la troisième délibération de la loi électorale. — Adoption définitive de l'article 60, relatif aux incapacités.

Plusieurs orateurs, profitant de ce qu'il n'y avait encore que des célibataires dans l'assemblée, sont venus attaquer avec la perfidie ordinaire aux séducteurs, l'amendement Georges Dandin. Nous avons été bien étonnés d'entendre M. Besnard, qui est déjà un grison et que nous supposions intraitable comme tous les maris de Vire à l'endroit de la propriété conjugale, prendre la parole dans une semblable circonstance. Deslongrais et Luneau semblaient l'encourager. Tout le monde était scandalisé de leur coupable connivence. Ce relâchement de mœurs est peu compatible avec la frugalité connue des Pestels. Il faut que la cuisine de leur restaurateur soit singulièrement épicée pour que ces trois Normands sortent ainsi de leur caractère.

La lubricité du jeune orateur Lefranc m'a moins surpris. On se doutait depuis assez longtemps déjà que cet avocat appartenait à la partie aimable

du barreau français où Me Avond (du comité de la guerre) brille d'un si beau lustre. L'avocat Lefranc prend toujours la parole comme s'il allait en bonne fortune, et l'on voit bien qu'il doit compter sur l'impression que sa physionomie produit dans le cœur des femmes de président pour gagner ses causes. Il y a dans son éloquence une galanterie naturelle; il s'est fait une tête à l'Antony; ses cheveux sont presque irrésistibles, et je m'attends à lui entendre dire publiquement, un de ces jours, qu'il aura suborné une proposition mariée : — « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! »

Pendant que les orateurs célibataires étaient seuls, ils se sont raconté un grand nombre d'anecdotes tendant à prouver que l'amendement Georges Dandin ferait bien des victimes. — M. Thomine lui-même n'a échappé que par miracle à un cas d'incapacité flagrante. — Il paraît qu'hier, au moment où il sortait de l'assemblée, quatre grands laquais se sont emparés de lui malgré ses cris et l'ont jeté dans une berline qui l'a conduit au bois de Boulogne. Là, on lui a enlevé son bandeau, et il s'est trouvé au milieu d'un boudoir tendu de velours blanc relevé d'agréments jaunes, et faiblement éclairé. Une très-belle femme, fort légèrement vêtue, s'est aussitôt précipitée vers lui les bras tendus; mais heureusement qu'en le voyant, elle a poussé un grand cri et s'est enfuie. Les quatre grands laquais s'étaient trompés et avaient enlevé M. Thomine à la place de Bressan du Gymnase! On n'a pas même eu la délicatesse de ramener le pauvre orateur en voiture, il a été obligé de revenir à pied par un temps effroyable. Tout lui fait supposer d'ailleurs que la femme légèrement vêtue appartient légitimement à un ambassadeur étranger, dont l'air est depuis quelque temps soucieux, et qui, rencontrant aujourd'hui M. Thomine sur le pont de la Concorde, lui a lancé un regard de commissaire de police. — Vous voyez donc bien, s'est écrié l'orateur, qu'il y a des nuances dont l'amendement Georges Dandin ne tient aucun compte! J'ajouterai qu'il serait souverainement injuste d'appliquer la rigueur des lois dans le cas où la complice du crime aurait plus de quarante ans. Le coupable serait assez puni sans qu'on ajoutât encore l'incapacité politique à ses remords.

Mais comme à ce moment la salle a été envahie par un nombre considérable d'*égoïstes*, le parti Cupidon a été battu au scrutin.

Les autres articles de la loi électorale pouvaient servir de prétexte à quelques amendements nouveaux; à part cela, il ne m'a pas semblé qu'ils aient inspiré de grands mouvements d'éloquence. L'orateur Sauteyra s'est cependant passionné à plusieurs reprises et sans que personne l'y excitât, de façon à donner une haute idée des services qu'il rend à la compagnie d'assurances à laquelle il est attaché. M. Sauteyra manque peut-être un peu d'orthographe dans la chaleur de l'improvisation, mais il ne

dit pas un mot sans y joindre un coup de poing, et il possède cet accent de Saint-Flour qui servirait très-bien à étamer des casseroles, s'il n'était pas le charme indispensable d'un discours d'Auvergne. Ce que l'on comprendra difficilement, c'est que M. Payer, homme que sa spécialité devrait rendre doux, se soit emporté contre M. Sauteyra au point de le vouloir empailler tout vivant. M. Degousée, en sa qualité de questeur, s'y est opposé. On l'a vu paraître à la tribune avec sa solennité ordinaire pour dire : « Je présente un amendement, » du ton dont il est venu annoncer le 15 mai que le palais était envahi. — Avant de descendre, l'excellent questeur a trempé ses lèvres dans le verre, moins par besoin de se rafraîchir que pour s'assurer par lui-même de la façon dont on prépare l'eau sucrée.

12 mars.

50,000 francs par mois pour frais de représentation votés au président de la république sur la proposition de M. Passy.

Si la vertu disparaissait de la surface de la terre, on la retrouverait dans le cœur d'Antony Thouret. Cet orateur appartient plus qu'aucun autre à l'ancienne Grèce; Sparte eût été fière de lui avoir donné naissance. Personne ne saurait douter, après ce qui s'est passé aujourd'hui, qu'Antony Thouret ne se nourrisse exclusivement de brouet noir. Le ministre Passif, avec un sang-froid bien précieux dans les comptabilités difficiles, était venu demander à l'assemblée d'augmenter de cinquante mille francs par mois le traitement de M. Louis Bonaparte, disant qu'il serait impossible au malheureux président de faire à moins les honneurs de la République aux notabilités du faubourg Saint-Germain.

A ces mots un cri d'horreur s'est élevé dans Lacédémone. Antony Thouret a roulé comme une montagne de son banc jusqu'au milieu de l'hémicycle, qu'il a traversé de l'air qu'aurait la butte Montmartre se promenant dans la rue Saint-Denis. Il portait un fardeau aussi gros que lui, et qu'un autre n'aurait pas pu seulement soulever; mais telle est la force de cet orateur, que, sous le poids de la collection complète du *Moniteur*, il ne paraissait pas plus embarrassé qu'un éléphant chargé d'une tour. La tribune a craqué; Antony Thouret, qui connaît la solidité de cette construction, n'a point eu d'inquiétude et s'est écrié : qu'il allait se déboutonner!

— N'en faites rien, lui a-t-on répondu avec empressement; il y a une dame dans la baignoire du vice-président Boulay!

— J'ai trop souffert pour rester plus longtemps emprisonné! — Disant cela, Antony Thouret portait machinalement la main à son pantalon.

L'effroi de l'assemblée était au comble; le bureau allait fuir, quand on s'est heureusement aperçu après que l'orateur avait usé d'un trope et ne songeait pas du tout à quitter ses vêtements. C'est son cœur seulement qu'Antony Thouret voulait ouvrir à ses collègues : « Citoyens, il m'est impossible de ne point faire de la proposition de M. Passy une affaire personnelle. On vous demande cinquante mille francs pour le président. Eh bien, savez-vous ce que ma comédie de *l'Antiquaire* m'a rapporté de droits d'auteur à l'Odéon? vingt-sept francs, citoyens, vingt-sept francs! Est-ce que je vous ai demandé une augmentation? jamais. La gloire me suffit. Sous quel prétexte le président de la République se montrerait-il plus exigeant? On ne m'accusera point d'animosité particulière contre lui. Tout au contraire. Plongés également dans les cachots, nous avons beaucoup souffert tous les deux! mais depuis, la patrie nous a récompensés. Je crois que nous devons nous en montrer dignes par une sobriété exemplaire. Qu'il me soit permis de m'offrir pour modèle à monsieur Bonaparte. Accablé à la fois comme poëte et comme personnage politique de demandes de toute nature, je suis entraîné aussi à des frais de représentation considérables. J'y puis suffire néanmoins avec mes vingt-cinq francs en m'imposant quelques privations. Le prince a ses Chaberts, direz-vous. Croit-on que les anciens acteurs de l'Odéon qui ont joué *l'Antiquaire* soient moins désagréables à mon égard? N'imposons point de nouveaux sacrifices au pays! c'est par la frugalité qu'on conserve un bon estomac. Une nourriture saine et abondante suffit au bonheur de l'homme. Quant à moi, je crois avoir le droit de dire que je ne maigris pas. Il en sera de même du président s'il marche sur mes traces. Au cas ou l'on croirait cependant qu'il y eût dans la sévérité de mon langage quelque arrière-pensée de spéculation personnelle, j'invite tout citoyen à s'exprimer librement. Ma réponse est prête, et je la crois digne d'un habitant de Lacédémone. Austère mais généreux, rien ne me coûtera pour épargner à mon pays un accroissement de dépenses! Le traitement du président est-il insuffisant? qu'on prenne mes droits d'auteur de *l'Antiquaire* pour les lui offrir! je saurai m'en priver avec stoïcisme! »

Vous imaginez facilement l'effet qu'a pu produire une semblable allocution. C'est-à-dire qu'Antony Thouret a été applaudi comme à l'Odéon. Néanmoins le parti athénien, qui veut conduire la nation à sa perte par le luxe et les prodigalités, a repoussé l'offre du généreux homme. Alors un autre Spartiate nommé Laussédat est monté à la tribune et a traité la question avec un sang-froid imperturbable. Comme à chaque mot il faisait une petite grimace assez singulière, on le soupçonnait d'avoir un tic. C'est à la fin du discours seulement qu'on s'est aperçu avec admiration

que cet orateur cachait sous son habit un renard qui lui dévorait la poitrine pendant qu'il parlait.

Effrayé du bruit qui se faisait dans l'assemblée, le renard de M. Laussédat s'est enfui et est allé mordre les jambes de M. Denjoy, qui a poussé aussitôt des cris de Bordelais en marche sur Paris.

De son côté Pascal Duprat a riposté par ces mots : M. Denjoy, vous êtes le Mirabeau de l'interruption ! — M. Brives, ajoute le petit père Marrast furieux de tout ce tapage, je vous rappelle nominativement à l'ordre !

Le citoyen Deville n'a pas souffert que son ami Brives fût rappelé à l'ordre sans lui ; il a voulu absolument partager son triomphe. M. Gent s'est levé aussi ; — si bien que ces trois montagnards, debout à la fois et tendant leurs bras menaçants vers le petit père Marrast, ressemblaient tout à fait au serment des Suisses.

Voyant cela, M. Dufaure s'est habillé en Gessler, il a accroché la proposition de M. Passif au haut d'une perche, et il a ordonné à l'assemblée de voter devant elle. La majorité a salué poliment. Nous connaissions le résultat du scrutin avant qu'il ne fût proclamé. Le général Baraguay-d'Hil-

liers a bien voulu nous l'apprendre par un geste chicard — *geste à poudrer* — qu'il a adressé du pied de la tribune aux trois Suisses qui n'avaient pas quitté leur banc.

13 mars.

Suite de la troisième délibération sur la loi électorale. — Les incompatibilités.

Tous les gens qui sont allés à Auch ont entendu parler de M. Alem-Rousseau. Dès que l'on arrive dans cette ville, les commissionnaires se précipitent aux portières de la diligence et vous proposent en patois de vous montrer les curiosités. — Qu'avez-vous donc de curieux ici? — La cathédrale et M. Alem-Rousseau ! — A vrai dire, Auch n'est pas une ville, c'est un tas de pavés. On ne s'y promène pas, on y dégringole, et si le voyageur s'étonne de quelque chose à Auch, c'est qu'un endroit aussi escarpé ne soit pas habité exclusivement par des chèvres. Il est facile de comprendre que dans ce pays-là le principal mérite d'un avocat soit d'avoir le pied sûr. Sous ce rapport M. Alem-Rousseau l'emporte sur tous ses concitoyens, et il s'est fait une réputation incomparable en parlant avec un aplomb qu'aucun autre n'avait possédé avant lui. Telle est la réunion des qualités oratoires qui ont posé M. Alem-Rousseau en rival de la cathédrale d'Auch. — Une fois arrivé à l'assemblée, le célèbre avocat s'est dit que dans un pays plat il aurait trop d'avantages sur ses collègues, lui qui dès son enfance s'exerça à se tenir debout par des miracles d'équilibre. Aussi remarquait-on qu'il montait toujours à la tribune à cloche-pied, afin de rendre des points à ses rivaux. C'était généreux de sa part. Cependant l'assemblée n'a point tenu compte à M. Alem de ce qu'il voulait bien ne pas se poser sur ses deux jambes. Tant d'injustice a promptement découragé un homme qui, par tempérament aussi bien que par éducation, partage la fierté des chèvres. — Depuis longtemps, M. Alem-Rousseau avait renoncé à la parole. Il se contentait de paraître à l'assemblée orné d'un jabot qui lui sert de serviette à dîner, et le soir de drap de lit. Quand M. Alem-Rousseau se lève, son jabot est quelquefois un peu fripé, mais il lui rend une grande fraîcheur en laissant tomber dessus des grains de tabac. En outre, M. Alem-Rousseau ne marche point comme tout le monde, il porte sa tête à la façon d'un homme qui ploie sous le faix de ses pensées, et il ne fait jamais couper ses cheveux afin qu'elle soit plus lourde. En un mot, ce célèbre avocat est laid autrement que les autres. Il ressemble à la ville d'Auch. Ses concitoyens ne peuvent lui adresser qu'un reproche : celui de trop se taire ; — ce qui finirait par les mettre dans la nécessité de forcer leur cathédrale à parler. Pour leur éviter un embarras si pénible, M. Alem-Rousseau a consenti à faire aujourd'hui quelques observations sur le procès-verbal. Personne n'aurait peut-être remarqué cet incident, si nous ne prenions

ici plaisir à le constater. C'est une justice que nous voulons rendre à la ville d'Auch, en souvenir du danger que nous avons couru de nous rompre vingt fois le col en parcourant ses rues, dont M. Alem-Rousseau est le principal ornement.

Après cela, je ne vois pas trop ce qu'on peut raconter encore de bien intéressant. La facilité d'élocution du citoyen Bastiat, qui ne paraît pas destiné spécialement par la nature à prononcer des discours, m'avait d'abord fortement surpris. D'où peut donc bien venir, me disais-je, cette facilité chez un économiste maigre, qui bégaye, qui manque d'organe, et qui a plus d'accent que d'originalité véritable? J'ai reconnu plus tard avec une grande satisfaction que cette facilité venait d'une brochure que M. Bastiat a publiée sur l'incompatibilité des fonctions de ministre avec le mandat de représentant, — et qu'il sait très-bien par cœur. Autrement l'orateur ne manque point d'une certaine bonhomie; mais peut-être qu'elle lui servirait mieux à vendre avantageusement des besicles dans les foires de village qu'à soutenir des amendements à l'article 81 de la loi électorale — un peu trop démocratiques pour être adoptés.

Moutons, réjouissez-vous! M. Berger reste éligible. L'assemblée n'a pas voulu priver le préfet de la Seine du plaisir d'entendre les sermons politiques de l'abbé Fayet (de Pomponne).

14 mars.

Réélection contestée du président Marrast. — Adoption de l'article 83 de la loi électorale.

Ce matin, au petit lever, le petit père Marrast était en proie à la mélancolie. Les deux questeurs Degousée et Lebreton vinrent se ranger autour de lui suivant les règles de l'étiquette, et le bon Degousée, prenant le premier la parole, s'exprima en ces termes :

— Cher saint Marrast, vous me paraissez triste; qu'avez-vous, aimable seigneur?

— Mon président, ajouta militairement le général Lebreton, vous me voyez prêt à accepter le commandement que vous voudrez bien me confier. Je me rouille dans l'inaction. C'est avec peine que je supporte les injustices dont on m'abreuve. Je vois chaque jour mettre à la tête de nos armées des petits généraux qui ne me viennent pas à l'épaule. Il est humiliant pour un homme de ma taille de se sentir ainsi constamment rapetisser. Dites un mot, et je me livre aux manœuvres qui me sont familières; j'éprouve le besoin d'entourer l'assemblée de patrouilles nombreuses et de déployer en grand uniforme mes talents stratégiques.

— Merci, messieurs, merci, répondit le petit père Marrast avec une

affabilité qui trahissait assez son indisposition ; je n'ai besoin de rien. Seulement j'éprouve une grande fatigue ; je suis las des honneurs et je n'aspire plus qu'à rentrer dans l'obscurité.

— Quoi ! oubliez-vous que c'est aujourd'hui que votre mois expire et qu'on va procéder à une nouvelle élection ? Si quelqu'un de vos ennemis vous entendait, il serait capable de profiter de votre désintéressement pour répandre le bruit que vous renoncez à la présidence.

— Oui, bon Degousée, le plus fidèle des hommes, je voudrais qu'ils m'entendissent tous ! Ah ! je leur permettrais de lire dans mon âme. Ils verraient bien le cas que je fais des distinctions, et s'il y a au fond de cette âme, naturellement tendre, quelque pensée ambitieuse. Personne ne me connaît, bon Degousée ; vous êtes peut-être le seul à savoir que je n'ai jusqu'à présent conservé la présidence que sur vos obsessions.

A ces mots, une grosse larme coula le long des joues du questeur Degousée et descendit comme un limaçon jusqu'à sa botte.

— Mon ami, continua saint Marrast, je vous en prie, allez leur dire que je ne veux pas qu'ils me renomment ; qu'il y en a de plus dignes que moi ; que je donne ma voix à Buvignier ou bien à M. Gent, pour m'excuser de les avoir si souvent rappelés à l'ordre. S'ils ne veulent pas de Buvignier, dites-leur que je leur conseille de choisir Taschereau, qui serait bien plus à son aise au fauteuil que sur son banc. Mais surtout qu'on ne songe pas à moi ! non, plus jamais ! je me soustrais à toute ovation ; je veux me retirer dans une solitude où l'on respectera encore plus mon sommeil que dans ce palais. J'éprouve un invincible besoin de dormir ; taisez-vous, ah ! taisez-vous !...

Le bon Degousée était tellement consterné qu'il restait muet comme une carpe.

— Cessez vos supplications, s'écria saint Marrast en s'exaltant, tous vos efforts seraient inutiles. C'est un parti pris. Je sens que je ne serai heureux qu'au sein de la paix des champs. J'irai me réfugier dans ma chaumière natale, au pied de laquelle coule en murmurant un petit ruisseau d'encre qui prend sa source dans l'encrier de Duras. Là, je me livrerai aux travaux du jardinage, je cultiverai quelques articles, et si j'obtiens des primeurs, je les offrirai à ceux qui m'auront succédé ! *O rus quando te aspiciam !...*

— Que voulez-vous dire avec les *Russes ?* observa le bon Degousée.

— Il ne s'agit point de *Russes*, mon ami, répondit saint Marrast avec bonté ; je me suis servi d'un mot latin que vous êtes assez heureux pour ne point comprendre. Homme primitif et vigoureux, fraîche nature de laboureur, c'est toi seul que je regretterai peut-être, bon Degousée ! Mais il faut que nous nous séparions. Je ne sais pas même si je me présenterai aux pro-

chaines élections... non... je ne le crois pas! Sans doute qu'on me nommera malgré moi dans plusieurs départements; eh bien, si l'on vient me chercher, c'est à ma charrue qu'on me trouvera.

— Vous voulez prendre une ferme!

— Oui. J'aurai des poules; je m'entourerai d'innocents rédacteurs que je nourrirai de ma main et dont l'affection me dédommagera de l'ingratitude des hommes. Je souffre trop de mes rapports politiques. C'est en vain que je me suis conduit avec la plus remarquable impartialité. Personne ne m'en a su gré. Mes anciens amis eux-mêmes ne m'ont point pardonné d'avoir cessé de les saluer. Et cependant quelle meilleure preuve pouvais-je donner de l'indépendance de mon caractère? J'ai eu le courage de faire semblant de ne reconnaître personne, d'affecter une fierté qu'on n'aurait jamais attendue de moi d'après mes antécédents. Générosité inutile! tous les partis, mes amis et mes ennemis, sont disposés à dire du mal de moi; personne ne sait à quoi s'en tenir sur mon compte, et les secrétaires eux-mêmes me reprochent depuis quelque temps d'avoir un faible pour la rue de Poitiers. Il est impossible, je le vois bien, de plaire à tout le monde. Je n'y essayerai pas davantage. D'ailleurs, mon intention est de me distraire par un voyage. Je me promets un grand plaisir de visiter incognito l'Europe, à l'état flatteur de laquelle j'ai l'intime conviction d'avoir un peu contribué. Je cacherai mon titre, et sous le nom du *Beau Ténébreux*, je parcourrai l'étranger, enseignant sur mon passage aux populations à faire des républiques platoniques, et aux rédacteurs des *Vergistch men nich* l'art de devenir présidents des assemblées nationales. Je ne me ferai reconnaître que du czar Nicolas; — trop heureux si je puis profiter de la bienveillance particulière de ce prince pour lui faire contracter avec la France une alliance indissoluble. A mon retour je crois que mes concitoyens me rendront justice. Vous voyez donc bien, bon Degousée, qu'il faut absolument que je parte!

Le questeur ne résista pas plus longtemps, et vint faire part à ses collègues des intentions du petit père Marrast. Aussi ce cher président n'a-t-il été réélu qu'avec beaucoup de difficulté — et au deuxième tour de scrutin. — C'est à peine s'il est resté le temps d'adopter l'ensemble de l'article 83 de la loi électorale.

15 mars.

Troisième délibération de la loi électorale. — Vote.

— Vous voyez, ami Battur, que l'assemblée songe à nous.

— J'en suis véritablement touché, cher Maringouin.

— Allons, allons, s'écria M. de Genoude en tombant au milieu du dialogue, ça va bien ! messieurs, tapons-nous les cuisses en signe de réjouissance. J'ai maintenant le plus grand espoir d'être nommé à la prochaine *législative*. Clic, clac, clic, clac.

— Quant à moi, répliqua Battur, je considère mon élection comme certaine : — « Nommons Battur, nommons Battur ! » — Mon affiche produira sans aucun doute tout son effet. Je suis du très-petit nombre des candidats qui ne tombent pas sous le coup des incompatibilités ; je ne crois pas qu'il y ait en France sept cent cinquante personnes jouissant de cet avantage. Je serai donc élu par force majeure.

— Moi, dit Maringouin, j'ai peut-être encore quelque supériorité sur vous, ami Battur. Orphelin dès ma naissance, je puis me qualifier du titre d'enfant trouvé ; loin d'exercer une fonction publique, je me vante d'être absolument sans éducation. Pauvre et sans talent, je suis placé dans les conditions requises par la loi électorale. Je dirai à mes concitoyens : Vous voyez bien Maringouin : il n'est pas juge, il n'est pas préfet, il n'est pas magistrat, il n'est ni receveur des contributions, ni administrateur de chemin de fer; il n'a rien, mais il est rempli de zèle ; crétin peut-être, mais disposé à tous les sacrifices ; forte santé d'ailleurs, levant des poids à bras tendu; peu d'orthographe, un bon appétit, des convictions sincères, et trop paresseux pour jamais occuper une place. Tel est votre Maringouin ! Nommons-le, citoyens! Pourriez-vous faire d'ailleurs un meilleur choix, puisqu'il appartient par ses vertus et son indépendance à cette classe de candidats en faveur desquels la loi électorale a exclu le petit père président Brunel et les intrigants qui ont des relations avec les dames. Entre nous, ami Battur, je crois que l'assemblée vient de donner une bien grande importance politique aux estaminets des départements ; il sera assez difficile de trouver des candidats ailleurs que là, à moins de prendre des propriétaires fonciers, ou autres gros rentiers qui partagent avec nous l'honneur de vivre à ne rien faire. L'espoir de la France est en ce moment-ci en train de culotter des pipes et de vider sa chope. Le gouvernement provisoire avait porté un grand tort à cette classe de citoyens en négligeant les incompatibilités. Sa faute est réparée ! C'est flatteur pour nous.

— Cher Maringouin, votre raisonnement est juste. Aussi vais-je de ce pas préparer mes affiches : — « Battur, sans emploi ni talent, mais artiste de tant d'esprit et de cœur, réclame vos suffrages ! Nommons Battur, c'est le représentant légitime de tous ceux qui ne sont pas forts ! » — Qu'en pensez-vous, monsieur de Genoude ?

— Je pense, messieurs, que nous devons nous taper les cuisses avec plus de vivacité qu'à l'ordinaire. Suivez mon raisonnement. Je fais nom-

mer Laissac sous-préfet par des recommandations particulières, il devient incapable et je suis député à sa place. Clic, clac, le tour est fait. On ne dira pas que je suis adjudicataire des fournitures de l'armée : non, certes. Je rédige un journal à deux degrés ! — tapons-nous les cuisses, la droite en faveur de Lherbette, la gauche en faveur de Tranchant ; ce n'est pas un motif d'exclusion.

— Pourriez-vous me dire, cher collègue, demanda le candidat Maringouin, ce que vous entendez par Tranchant ?

— J'entends un petit père qui fait le commerce d'amendements en gros et en détail ; il porte en ville aussi.

— Et par Lherbette ?

— J'entends un orateur en fausset, éloquent comme du sirop de vinaigre, et qui vient de mettre le comble à nos vœux en faisant ajouter aux incapacités et incompatibilités parlementaires déjà connues, les actionnaires de chemins, et tous les intéressés généralement quelconques, de toute entreprise soumise, de près ou de loin, au vote législatif.

— Que pensez-vous de ce jeune homme enrhumé comme un gendarme contre lequel Lherbette a eu un si beau mouvement, qu'on aurait cru qu'il coupait du bouchon avec un couteau mal affilé ?

— Je pense que c'est M. Howyne-Tranchère, et je le soupçonne de souhaiter intérieurement le rétablissement du timbre... dont sa voix a le malheur d'être privée.

— Je voudrais savoir aussi le nom de ce monsieur qui s'est battu dans la tribune avec Lherbette pour lui prendre la parole ; son accent me plaît.

— On le nomme Deslongrais parce qu'il est de Vire, et Pestel parce qu'il est le chef d'un parti qui abuse depuis quelque temps des plats de supplément. Le silence du rusé Besnard suffit pour nous apprendre qu'il a mangé trop de nougat.

— Espérez-vous que ces Pestels feront partie de la prochaine assemblée ?

— Sans aucun doute ; Lherbette aussi, moi aussi, vous aussi, Battur, et Maringouin également ; nous nous taperons tous les cuisses jusqu'à l'arrivée de l'héritier légitime. Mais silence ! voici Laissac qui passe. Dites-lui que je suis mort ; il ne se défiera plus de moi, et je lui prendrai ses voix. Clic, clac !

Telles sont les réflexions inspirées par le vote définitif de la loi électorale — à trois candidats, — auxquels elle ouvre indubitablement la carrière parlementaire.

Donc la constituante n'a plus à discuter que le budget, la loi du conseil d'État et celle de la responsabilité des agens du pouvoir, — le tout avant sa dissolution. C'est pourquoi M. de Puységur le magnétiseur lui pro-

posait de se proroger dès demain jusqu'à la convocation de la législative ; on a envoyé M. de Puységur..... dormir.

16 mars.

Première délibération de la loi sur la responsabilité des agens du pouvoir. — Le BUDGET de 1849. — Discussion générale.

Quand il n'y a pas de foin au râtelier du budget, lès... orateurs se battent ; la discussion entamée aujourd'hui provoquera des ruades. Le président Marrast fera bien de se reculer un peu ; sa position est dangereuse. M. Mathieu, le premier inscrit, n'est point un orateur facile à brider. Les abondants pâturages de la Drôme l'ont vu naître. C'est là qu'il fut élevé dans une entière liberté. Impatient du frein, le poil hérissé, l'œil ardent, les naseaux ouverts, il bondissait au milieu de ses jeunes camarades, franchissant les fossés et les barrières, et désolant par son impétuosité ceux auxquels on avait confié son éducation. C'était une nature vigoureuse et sauvage. On avait toutes les peines du monde à le rattraper, et bien avant qu'il fût parvenu à l'âge de raison, sa réputation était faite dans la Drôme. Les éleveurs le connaissaient sous le nom du *Petit-Rouge*. Chacun tremblait de l'approcher ; insensible même à l'appât des morceaux de sucre auxquels les jeunes poulains ne résistent pas d'ordinaire, il se montrait indomptable. On voyait bien qu'il deviendrait un jour à venir un orateur de prix. — Cependant il y avait des heures où, fuyant la chaleur accablante, M. Mathieu allait chercher l'ombre des bois. On le trouvait au fond de quelque solitude gravement assis comme une personne naturelle et plongé dans la méditation. Il faisait ainsi ses études tout seul, et commençait à s'occuper des plus hautes questions de finances. A force de réfléchir, il a pris de la gravité, et compris le bonheur qu'il y aurait de vivre dans des pâturages entièrement exempts d'impôts. Ce n'était point là, ce nous semble, trop mal raisonner pour un poulain. En grandissant, M. Mathieu sentit qu'il était appelé par sa vocation à émettre des idées neuves sur le budget ; il se livra à l'étude des mathématiques. Depuis cette époque il a beaucoup perdu de sa fougue, mais il a acquis de l'obstination et du bon sens.

Ainsi, par exemple, l'orateur Mathieu s'est demandé si la République ne pourrait point offrir sur la monarchie un autre avantage que celui de grever nos côtes de centimes additionnels ; et s'il était bien nécessaire que la nation française fût divisée en deux parties, dont l'une aurait pour unique agrément de payer des appointements à l'autre entièrement composée de fonctionnaires. — Partant de ce raisonnement, M. Mathieu

est venu débiter des choses que M. de Lasteyrie, en sa qualité d'ancien cheval de budget, n'a pas pu supporter. Le discours du préopinant, s'est-il écrié, est entièrement contraire à l'opinion qu'on a de tout temps professée dans les haras de fonctionnaires que l'ancien régime se plaisait à encourager. D'ailleurs s'il n'y a plus de foin au budget, c'est que M. Ledru-Rollin et le gouvernement provisoire ont tout mangé.

A ces mots des hennissements terribles se sont fait entendre dans la montagne, et la discussion a pris le mors aux dents. Bientôt Garnier-Pagès est arrivé au pas relevé, il agitait fièrement ses grelots et sa belle houppe; toute sa démarche était tellement majestueuse qu'on l'aurait pris pour un coursier du sacre. — Puisqu'on nous reproche le foin, a-t-il dit en mettant sa main sur son cœur, suivant la tradition des caissiers poétiques, car c'est à juste titre que Garnier-Pagès a été surnommé le *Lamartine des finances*, puisqu'on nous reproche le foin, je vais faire connaître ceux qui l'ont pris! Sachez que les palefreniers de Louis-Philippe avaient tout vendu, et qu'en arrivant, le 24 février, nous n'avons pas trouvé seulement un picotin dans le trésor. Depuis longtemps on achetait tout à crédit, on devait des sommes énormes aux grainetiers; ils refusaient de fournir même de la paille, et sans l'impôt des quarante-cinq centimes, nous en aurions été réduits à manger de celle de nos chaises!

Ce mouvement oratoire a terminé l'exorde. Tous les habitués de la Comédie-Française se disaient en sortant que l'ancien acteur Marius, lorsqu'il jouait dans son beau temps le rôle d'Hippolyte, ne repoussait pas avec une plus noble indignation les injustes reproches de Thésée, que M. Garnier-Pagès ceux de M. Lasteyrie. Il ne manquait à M. Pagès qu'une tunique et un carquois; car il a, comme on sait, derrière la tête une chevelure à la grecque qui couvre le col de son habit.

N'oublions pas la loi sur la responsabilité des agents du pouvoir; — la première délibération a duré deux heures, pendant lesquelles M. Hubert a prononcé un discours de cinq minutes. — Cela promet pour les délibérations ultérieures.

17 mars.

Fin de la discussion générale. — Budget des travaux publics

A bord du trois-mâts LE BUDGET.

Nous allons bientôt doubler le cap des *travaux publics*. Hier, nous avons éprouvé dans les parages de la discussion générale une légère bourrasque qui durait encore ce matin; mais à présent le temps est superbe. Nous arriverons en Californie avant six semaines. Les trois armateurs

Goudchaux, Fould et Passif, après une vive discussion relativement au fret, se sont réconciliés. Ils viennent de monter tous les trois sur le pont, et d'après leurs calculs qu'ils veulent bien communiquer à l'équipage, il est hors de doute que nous trouverons, à l'exercice prochain, des pépites grosses comme des œufs d'autruche dans un endroit dont M. Duclerc avait seul connaissance. C'était là le secret que cet ancien ministre des finances a si longtemps gardé ; enfin il consentit à le livrer à nos armateurs. Nous avons l'intention à notre retour de supprimer tous les impôts ; dites bien cela aux contribuables pour qu'ils ne regrettent pas leurs quarante-cinq centimes. Le bon Goudchaux a d'abord un peu souffert du

mal de chiffres, mais le voilà tout à fait rétabli. Il s'est rasé de très-près ; il est d'une gaieté charmante, et il ne se lasse pas de chanter : *Je suis sans malice...* sur l'air du *Bouffe et le Tailleur ;* disant que c'est ainsi qu'il entend faire ses rapports pour qu'ils plaisent même aux littérateurs, et défendre les anciens actes financiers de son ministère. — Quant à Fould, vous connaissez son insupportable caractère ; rien de plus à vous dire de lui, — si ce n'est qu'il a mis un habit de nankin à cause de la grande chaleur, et qu'il débite sur l'équilibre des recettes et des dépenses, — au

point de vue monarchique, — des discours d'acrobate. Je voudrais que vous pussiez contempler Passif. Il m'étonne moi-même; la mer l'a complétement changé. Depuis qu'il est à bord, il ne fait plus que des multiplications ; c'est notre boute-en-train. — Confiance, confiance ! crie-t-il à qui veut l'entendre; l'énormité de l'impôt prouve la richesse du contribuable. Quand le cinq pour cent sera au pair, nous ferons un petit emprunt !

En ce moment nous filons sept nœuds. Le budget des travaux publics est en vue. — Il vient de tomber dans nos voiles un grand oiseau de mer qu'on nomme un Charles Dupin. Comme on est fort désœuvré à bord, nous nous sommes beaucoup occupés de ce volatile. Il appartient à l'espèce des statisticiens ou chauves-souris savantes, et il ressemble étonnamment à cet ancien pair de France que nous avons toujours empêché de prononcer un discours qu'il avait sur le cœur avant la fermeture du Luxembourg. Ne le laissez pas parler, car il est capable, si une fois il ouvre la bouche, de vous réciter ce discours-là accompagné de quatre autres qu'il improvise depuis l'ouverture de l'assemblée nationale. Ensuite, en descendant de la tribune, il irait recevoir les félicitations de quelques collègues habituellement muets qui seraient flattés de lui serrer la main pour avoir publiquement l'air de connaître un orateur qui vient de parler si longtemps.

Quant à notre *Charles Dupin*, il était trop maigre pour le faire rôtir, je l'ai empaillé avec précaution, et je me propose d'en faire hommage à l'Académie des Sciences. — Adieu ! Priez Lamoricière, qui préside à ma place, de ménager ma sonnette.

VOTRE PETIT PÈRE MARRAST.

19 mars.

La loi des clubs (deuxième délibération). — Discussion générale.

Pour plaire à Léon Faucher il a fallu laisser le budget de côté, et passer à la deuxième délibération du *projet de loi des clubs*. — Me Favre, par un artifice ophtalmique dont il a le secret, jetait depuis quelques instants des regards menaçants par-dessus les deux lanternes d'omnibus qui lui servent de lunettes vertes; et cela est le signe infaillible que cet avocat veut prendre la parole. Petit à petit il s'est insensiblement approché de la tribune comme s'il y était attiré par l'odeur du lait chaud. Je ne contesterai point à cet avocat un mérite qu'il ne partage qu'avec un petit nombre de ses semblables : celui de parler pendant quatre heures sans s'échauffer et presque sans boire. M. Favre ne transpire pas, ne s'enroue pas; et grâce au don qu'il a de répéter à

l'infini la même phrase en des termes différents et toujours choisis, il prend place parmi les orateurs capables de remplir à eux seuls une séance entière. C'est surtout en entendant parler Me Favre que les muets parlementaires comprennent combien il est facile de se taire. Une fois que l'orateur Favre a commencé, nul ne peut dire qu'il doive jamais s'arrêter; sa figure exprime si peu l'émotion d'un être vivant, les mots glissent avec une telle régularité sur sa lèvre pendante, qu'on le croirait volontiers monté comme le canard de Vaucanson. — On est convenu de dire poétiquement pour peindre l'éloquence d'un homme : Le miel coule de sa bouche. A certains égards, Me Favre mérite qu'on lui applique ce trope. Sa bouche ressemble assez bien à une ruche; seulement son miel a quelque chose de pharmaceutique; c'est du miel rosat. Mettez ses phrases en boîtes, et débitez-les en guise de capsules gélatineuses dont l'enveloppe sucrée cache l'amertume d'un remède! — affreux bonbons qui trompent le palais au premier abord, et finissent par révolter le cœur. — Que si, d'ailleurs, on cherchait à deviner le fond de la pensée de l'orateur Favre, je crois qu'on perdrait son temps. Sait-il lui-même ce qu'il veut, ce qu'il aime, avec qui, ou contre qui il est? Non; il obéit à son instinct; s'il déchire tous les partis, la main qu'on lui a tendue, aussi bien que celle qui le menace; si, après avoir attaqué le gouvernement provisoire, la commission exécutive, Ledru-Rollin, son patron, le général Cavaignac auquel il ne devait rien, Louis-Napoléon pour lequel il se prononça d'abord, il défend aujourd'hui les clubs, c'est moins par calcul que par conformation artistique. Peut-être rendrait-on Me Favre inoffensif en lui donnant un ministère, comme on donne au boa un lapin vivant à avaler. Le serpent, pendant qu'il digère, ne peut même plus remuer ses mâchoires. — Il n'y avait qu'un homme qui pût faire paraître un discours de Jules Favre court, tout à fait libéral, gracieux, et même un peu sentimental; c'était Léon Faucher. Singulier effet de l'éloquence de ces deux personnages! écoutez l'un parler en faveur des clubs, vous les haïssez; la fureur de l'autre vous inspire malgré vous quelque tendresse pour eux.

20 mars.

Suite de la discussion de la loi des clubs.

Vous seriez bien difficiles si le petit M. de Kerdrel — de l'école des chartes — ne vous plaisait pas infiniment; il est d'une familiarité au-dessus de son âge, on le prendrait pour un maître clerc de notaire sur le point de traiter de l'étude de son patron; il tape sur le ventre des clients, et quand il se présente à la tribune, c'est d'une façon si dégagée qu'il est

permis de croire qu'il vient de jeter son bout de cigare sur les marches de l'escalier. Charmant petit M. de Kerdrel; il ne serait pas plus à son aise dans un hôtel garni; et nous ne saurions trouver de termes pour dire avec quel bon goût il est venu manger un petit discours dans la main de l'assemblée. Aussi l'a-t-on traité comme un enfant gâté. M. Thiers lui a donné des petites tapes d'amitié sur les joues; puis il l'a présenté aux professeurs, aux autorités, et même à M. le commandant de la gendarmerie qui honorait la solennité de sa présence, en disant : Messieurs, c'est le plus fort en thème du *club* de M. Marrast. — Très-bien, très-bien, a répondu le maire de Meaux, nous lui ferons obtenir un demi-amendement. — S'il y a au monde d'heureux parents, ce sont bien certainement ceux du petit M. de Kerdrel.

Pierre Leroux avait fait une toilette extraordinaire. Avec ses cheveux peignés et son habit noir, on l'aurait pris pour un bailli; il ne lui manquait que la culotte de soie : peut-être que s'il avait eu sa redingote il n'aurait pas résisté au président, mais le sentiment de ce qu'il devait à son bel habit noir l'a soutenu dans la lutte. Autant par amour des clubs dont il a fait un éloge attendrissant et où il prétend avoir personnellement pu disserter pendant des nuits entières sur la métempsycose politique sans être interrompu comme à l'assemblée, autant, dis-je, par conviction que pour ne point humilier son tailleur, il s'est conduit en héros, et n'a renoncé à la parole que lorsqu'on la lui a ôtée de la bouche. — C'est alors qu'une terrible mêlée a eu lieu. — Les clubs sont les *séminaires du peuple!* criait le philosophe cramponné à la tribune. — Dites l'*école de l'assassinat*, répondait Grandin. — Les interpellations se croisaient si nombreuses, que la discussion en a été obscurcie. On s'injuriait à l'ombre. Denjoy, dont le tumulte favorise toujours l'éloquence, lève l'oriflamme au cri de : Denjoy et Saint-Denis! Ernest de Girardin, autre orateur qui redoute le silence, tire de ses poches des truffes de Ruffec et les lance à la tête de la montagne. Buvignier se précipite sur les projectiles et les dévore. Pendant ce temps tous les braves de la rue de Poitiers se serrent autour du premier paragraphe du projet Faucher « *les clubs sont interdits;* » le bataillon des *crânes*, commandé par Vezin, Baze et Taschereau, demande du renfort; on songe aux quatre hommes avec leur caporal du général Bugeaud. Thiers donne le conseil de les faire venir. — Imprudent, s'écrie éloquemment Crémieux, voulez-vous donc dégarnir la frontière des Alpes au moment où le Piémont entre en campagne? — A ces mots on s'arrête; Jupiter Barrot entr'ouvre son nuage pour regarder ce qui se passe au-dessous de son piédestal; et l'arc en ciel des amendements paraît à l'horizon.

M. Laboulie — (vulgairement : *La bouillie pour les chats*) qui aime à parler après les orages, attendait l'occasion de monter à la tribune. Il y court cependant de grands dangers ; si par malheur un aigle, portant un discours, planait dans les environs et apercevait le crâne de M. Laboulie, il serait capable de laisser tomber sa tortue dessus. Ce serait grand dommage qu'un orateur comme celui-là fût tué ainsi. Nous perdrions l'une des plus agréables médiocrités de la constituante. M. Laboulie, le vivant portrait de l'excellent Monval, régisseur du Gymnase, a beaucoup des qualités de son Sosie. On voit qu'il possède la grande habitude de s'exprimer en public, et qu'il serait capable de conserver un sourire aimable même au milieu des pommes cuites. M. Laboulie est doué de la sensibilité qui convient à l'emploi des seconds pères, et de la distinction requise pour les rôles de convenance. Ce n'est point précisément par l'inspiration ou par l'originalité qu'il brille ; mais peut-on raisonnablement exiger ces qualités d'un orateur qui écrit les *bulletins* de répétition, et qui est toujours prêt à jouer indifféremment Thésée — Hippolyte — ou Théramène, selon les nécessités de l'affiche ? Tout ce qu'on peut demander à M. Laboulie, c'est de savoir ses rôles et d'avoir un costume propre. Rendons-lui cette justice qu'il n'y a pas d'*utilité* plus soigneuse que lui. — Le geste de M. Laboulie nous paraît très-satisfaisant : toujours le même ; mais on s'y accoutume. M. Laboulie croise les bras afin d'avoir un prétexte de les ouvrir ; pantomime simple quoique fatigante. — De plus il met du coton dans ses oreilles, et récite des fables aux soirées de la préfecture. — Venant après les autres pour répéter ce qu'on avait déjà déclamé, l'orateur ne pouvait manquer d'obtenir un grand succès. Il ne prononce pas le mot : politique comme tout le monde ; il dit *paulitique*, ce qui donne bien du charme à son lieu commun. — Il a d'ailleurs cité à son tour l'exemple de l'Amérique, où il n'y a pas de clubs — du ton d'un homme qui connaîtrait le pays pour y avoir montré quelque cabinet de curiosités, figures de cire, physique expérimentale ou microscope à gaz. Le plus beau moment de M. Laboulie a été celui où il s'est attendri ; il suait abondamment, ses lèvres tremblaient ; il allait fondre en larmes. C'était la voix entrecoupée avec laquelle il émeut le tribunal de Marseille sur le sort de l'intéressant orphelin auquel on conteste son mur mitoyen ! Après l'orphelin est venue la veuve. Il a fait parler la veuve : « Messieurs les magistrats, nous sommes une pauvre veuve !... » — Arrêtez-le, ou il va apporter les petits chiens !... Je suis certain qu'il les avait dans sa poche. Heureusement le questeur Degousée a fait signe qu'il ne supporterait pas ce dernier mouvement d'éloquence capable de tout salir, et l'avocat y a renoncé. — Ce qui ne l'a pas empêché de passer demi-dieu. Jupiter-Barrot, après l'adoption du fameux para-

graphe premier « *les clubs sont interdits*, » a quitté l'olympe pour aller dire à M. Laboulie qu'il l'autorisait à former dorénavant avec M. Denjoy la constellation des Gémeaux.

21 mars.

Vote de l'article 1er de la loi des clubs.

Jupiter-Barrot fit entrer tous les ministres dans son nuage, et quand ils furent ainsi cachés aux regards des représentants, il exécuta plusieurs roulements de tonnerre afin d'inspirer la terreur au globe sublunaire, et leur tint ce langage : — Ne craignez-vous pas, messieurs, que nous ne soyons allés un peu loin dans le premier paragraphe?

— On ne va jamais trop loin ! répondit vertement le jeune Léon Faucher.

— Quant à moi, ajouta M. de Falloux avec componction, je suis entièrement rassuré. A la sortie, le révérend Montalembert est venu m'offrir de l'eau bénite.

— Je voudrais savoir l'opinion de Passif, dit Jupiter.

— Passif est parti pour la Californie avec le budget.

— Je l'avais oublié. Je vais lui souffler un vent favorable. — Après avoir soufflé le vent, Jupiter reprit : — Il est bien entendu, messieurs, que malgré la suppression des clubs nous continuons à professer le plus profond respect pour le droit de réunion.

— Comment se permettrait-on d'en douter, observa le modeste Buffet, puisqu'en ce moment même nous sommes réunis?

— Fermez-vous donc, monsieur Buffet, répliqua le jeune Faucher, vos plaisanteries sont de mauvais goût.

— Messieurs, continua Jupiter, le droit de réunion est un droit sacré que je défendrais au péril de ma vie, si je n'étais pas immortel. L'Olympe connaît mes principes à ce sujet. Vous n'ignorez point que j'avais souscrit au banquet de la réforme, et que j'y aurais assisté si je n'avais été retenu par un violent mal d'estomac. Je crois avoir donné aux hommes dès le 23 février toutes les garanties qu'ils pouvaient attendre de moi. Jamais je ne renierai mon passé. Cela ne serait pas convenable de la part d'un dieu. Il faut donc que nous restions fidèles à nos antécédents, et que nous nous montrions dignes de notre père Saturne, qui inventa le premier les repas politiques en mangeant des pierres emmaillotées.

— Si vous n'étiez pas le maître des dieux, fit d'un ton railleur le jeune Faucher, je vous dirais que vous avez l'air d'avoir peur qu'on n'escalade le ciel.

— Oh ! repartit ingénument Jupiter, j'ai vu des barricades qui étaient bien hautes.

— Pauvre Jupin ! vous n'oublierez donc jamais le sac de l'archevêché ?

— Jamais, monsieur; mais ce n'est point de cela qu'il s'agit : parlons, je vous prie, du droit sacré de réunion qu'on ne manquera pas de nous réclamer avec quelque animosité à la séance d'aujourd'hui aux termes même de la Constitution ; comment l'entendez-vous?

— Je l'entends de trois manières : un peu; moins encore; pas du tout.

— Nous sommes presque d'accord; seulement il faut préciser la question.

— Rien de plus facile. Le droit sacré de réunion est imprescriptible. Nous nous inclinons devant lui. Quant aux clubs et aux sociétés secrètes, les voici également interdits. Suivez mon raisonnement : toute réunion qui n'est point publique est une société secrète, et toute société dont les réunions sont publiques est un club. Nous nous en remettons à l'impartialité des tribunaux pour apprécier les nuances.

— C'est fort ingénieux, répondit Jupiter ; cependant je crois devoir vous répéter encore une fois que le droit sacré de réunion est pour moi l'objet d'un culte.

— Nous partageons tous votre monomanie, cher Jupiter.

— Alors je ne serais pas fâché de préparer la réponse victorieuse que nous pourrons faire aux ergoteurs qui se plairont peut-être à jeter quelques doutes sur la pureté de nos sentiments, et notamment à Crémieux, Dupont (de Bussac) et Emmanuel Arago, s'ils nous demandent de définir en termes précis le droit précieux de réunion.

— Il n'y a qu'une réponse à leur faire.

— Laquelle ?

— La réponse du silence.

— Réponse neuve...

— Et digne surtout ! Songez que les convictions profondes se replient toujours sur elles-mêmes et parlent peu. C'est par le silence qu'un gouvernement fort se tire des dilemmes les plus embarrassants et confond ses adversaires.

— Jeune Faucher, vous ne fûtes jamais avocat.

— Non, monsieur Jupiter, mon éloquence est naturelle.

— Elle me plaît, et je serai enchanté d'en observer l'effet. Voilà qui est convenu. Pas un mot, messieurs. Quelque chose que l'on vous demande ou que l'on vous dise, vous resterez muets. Lors même que quelque téméraire comme Charamaule profiterait de votre silence pour vous faire certaine surprise par derrière, ayez soin que votre visage n'en

Le Chemin de la Discussion.

Typ. Doudey-Dupré

trahisse rien. C'est à ce prix seulement que nous mettrons hors de toute atteinte le droit sacré de réunion que nos ennemis tenteraient de confondre avec les clubs si nous nous expliquions davantage. — L'opposition s'est aperçue que le ministère avait pris un parti violent, et qu'on ne tirerait pas un seul mot de lui. Léon Faucher surtout avait une attitude qui lui tenait lieu de discours; il faisait tous ses efforts pour ressembler aux portraits de M. Guizot. Jupiter-Barrot grattait la tête de son aigle, et les autres ministres s'étaient cachés sous leurs banquettes. C'est alors que, pour ne point troubler plus longtemps la discussion par leurs importunités, trois cents représentants ont eu la discrétion de s'en aller à la fois, laissant les urnes à leurs collègues, qui ne se sont plus trouvés en nombre au premier tour de scrutin sur l'ensemble de *l'article 1er de la loi des clubs*. — Par exemple, je voudrais bien savoir ce que Jupiter-Barrot aurait fait de sa majorité si les absents n'étaient pas revenus! — L'intrépide Crémieux qui s'était mis à leur tête, proposait, dans un premier mouvement d'exaltation de renouveler le serment du *Jeu de Paume*, disant que, par l'interdiction des clubs, la constitution était violée; déjà les bras se levaient; déjà debout sur les banquettes de l'ancienne chambre des députés où il s'était réfugié, le TIERS formait des groupes copiés d'après la gravure; pour compléter la scène, voyez d'ici les huissiers et les journalistes collés aux fenêtres avec une indicible curiosité; on commençait même à s'agiter un peu au dehors, lorsque Lagrange a judicieusement fait observer à ses collègues qu'il ne restait plus qu'à courir aux armes : « Qui m'aime me suive! sortons! » — Là-dessus, tout le monde est rentré. — Mais c'est d'un air bien menaçant que les trois cents du *tiers* ont déposé leurs bulletins bleus qui ont rendu valable au second tour le vote de *l'article 1er*.

22 mars.

Reprise de la discussion du budget des travaux publics.

Néanmoins, vu la difficulté qu'il y a de concilier par une phraséologie habile l'interdiction des clubs avec le maintien du fameux droit de réunion, on s'est arrêté après *l'article premier* pour laisser à la commission de rédaction le temps de choisir les mots des articles suivants.

Comme intermède, le budget précédemment entamé du ministère des travaux publics — chapitre des voies de communication — était tout prêt; et nous nous sommes trouvés subitement au beau milieu de la grande route. Au premier relais, M. Lacrosse est descendu de son siége, il a ouvert les portières et proposé à ses collègues de se dégourdir les

jambes pendant que la loi des clubs changeait de chevaux. L'endroit était très-bien choisi ; précisément en face de la fameuse auberge des Trois-Parleurs — qui loge les réductions à pied et à cheval. — Il y a toujours là un grand nombre de rouliers, des voitures de différentes espèces, et des cantonniers qui travaillent au budget ; il y a aussi une bascule ; bref, l'on trouverait difficilement une place plus favorable à l'étude approfondie de la question de viabilité.

Le premier soin du franc Luneau, dès qu'il a eu le pied à terre, a été de se faire peser. Il s'est mis sur le pont de la bascule, afin de prouver qu'il n'était pas en contravention avec les règlements. Personne, s'est-il écrié, ne pourra me reprocher d'être trop lourd ; je puis rouler autant que je voudrai sans qu'on me fasse de procès-verbal ; j'offre de parier qu'étant aussi peu chargé que je le suis, je ferais facilement cent *kilogrammes* (*sic*) à l'heure, grâce à la longueur de mes jantes.

— Cela est possible, a répondu M. Beaumont (de la Somme), mais je connais un moyen bien meilleur encore de ne point détériorer les chemins, c'est de faire traîner les voitures par des chevaux qui n'aient pas de pieds. J'ai remarqué que ce sont les pieds des chevaux qui creusent une quantité de trous au milieu de la chaussée. Supprimez les pieds de chevaux, il n'y a plus de trous à combler, et nous réalisons une grande économie de cailloux. — M. Pigeon, après quelques instants de réflexion, a pris sur lui d'affirmer qu'il exprimait l'avis du roulage tout entier en disant qu'il

serait peut-être bien difficile de supprimer les pieds des chevaux, mais qu'on pouvait leur mettre des bottes, — ce qui conduirait au même

résultat. — Pendant qu'on s'appesantissait sur cette ingénieuse proposition, il est arrivé au relais un nombre infini de voitures : le cabriolet de M. Eymery, les messageries Desmoles, et enfin une chaise de poste au grand galop de ses orateurs : Baraguay, Guérin et Deslongrais, qui avaient sans doute payé doubles guides. Il y a bientôt eu un encombrement déplorable. Comme la discussion occupait le milieu du chemin, et que même plusieurs représentants s'étaient fait une tribune d'un tas de cailloux, il a fallu que les discours prissent les bas côtés. C'est alors qu'on a eu l'occasion de gémir du déplorable état de nos chemins. La moitié des orateurs ont versé : qui dans des fossés remplis de grenouilles, qui dans des fondrières d'où bien peu ont réussi à se tirer. M. Guichard, qu'on nous dit être un inspecteur de l'entreprise Laffitte et Caillard, s'est bravement précipité au secours des réductions; mais on aurait eu bien du mal, sans M. Dufaure, à relever les chapitres du budget, encore y en a-t-il plus d'un qui a été obligé de laisser ses roues.

Pendant ce temps-là, le secrétaire Péan, qui s'était fait un lit avec des rapports, des mémoires et des cahiers de toute espèce appartenant aux autres voyageurs, n'avait point jugé à propos de descendre du coupé. Il était là comme dans sa chambre à coucher, et il n'a point cessé de dormir malgré les cahots. Peut-être rêvait-il que son procès-verbal de la séance se rédigeait tout seul. Je me ferais un crime de jamais troubler un si bon sommeil. Le pauvre Péan dormirait encore si le conducteur Peupin n'était venu brusquement lui crier à la portière : — Voulez-vous monter la côte des crédits à pied? — Quoi? qu'est-ce qu'il y a?... où sommes-nous, conducteur? — A la barrière du chapitre 11 ! — Là-dessus, le secrétaire Péan s'est rendormi. Plus tard on a fait monter un voyageur qui lui a pris son coin. Il n'a pas ouvert les yeux pour cela, et il s'est mis à ronfler de plus belle sur l'épaule de ses voisins. Le carreau de la tribune était ouvert, et le vent de M. Goudchaux lui venait à la figure; il ne s'en apercevait seulement pas. Mais quand le rapporteur Stourm s'est mis à fumer, il n'a pas pu résister à l'odeur du tabac; il s'est réveillé furieux, il a fait arrêter la séance et il est monté sur l'impériale. — On n'ira pas le déranger là.

23 mars.

Réduction de cinq millions au budget des travaux publics. — Reprise de la discussion de la loi des clubs.

Je prie sincèrement le citoyen Taschereau de recevoir mes compliments de condoléance. Personne ne prend plus de part que moi à l'accident qui lui est arrivé. Le citoyen Taschereau s'agitait à son banc d'une façon

inusitée ; il se levait comme un homme qui veut s'élancer à la tribune, et puis, une sage réflexion le retenant, il se contentait de se rasseoir. Deux fois déjà il était descendu dans l'hémicycle, mais arrivé là il s'était mangé les ongles et il avait regagné sa place. On ne pouvait s'empêcher de prévoir avec une grande inquiétude ce qui allait se passer. — Mon Dieu, nous disions-nous, le citoyen Taschereau va commettre une imprudence ! si quelqu'un de ses amis ne l'arrête pas, tôt ou tard il ne sera plus maître de lui ; il va finir par prendre la parole. Ce sera horrible ! — Précisément le sujet de la discussion était de ceux qui entraînent le citoyen Taschereau ; il s'agissait d'une question de règlement. Dans les questions de règlement le citoyen Taschereau s'exalte ; ses interruptions lui montent à la tête, tous ses discours rentrés l'étouffent, et quand on ne le saigne pas à temps, il a une attaque d'éloquence. Taschereau n'a pu résister à sa vocation malheureuse ; après être allé dix fois jusqu'au pied de la tribune et être revenu sur ses pas, il y est entré. — Comment en sortira-t-il? le pauvre homme est capable d'y mourir d'embarras, si l'assemblée n'a pas la délicatesse de l'interrompre ! — Par un déplorable fait exprès, Buvignier était sorti, et il n'y avait pas dans la salle un seul interrupteur de bonne volonté. C'est alors que le brave Taschereau a commencé son discours. Bien qu'on parût disposé à l'écouter, il a d'abord fait bonne contenance ; il était fort ému, tout en affectant une grande aisance, il riait jaune; il était facile de voir que sa langue se desséchait dans sa bouche. Cependant il a prononcé sa première phrase avec une certaine facilité. — Ça va bien ; allez toujours, parlez, parlez ! lui criait-on. — Les encouragements ont achevé de le troubler, il a longtemps cherché avec son petit doigt dans son oreille sa seconde phrase qui ne lui venait pas, et ses efforts de mémoire lui ont procuré le hoquet. Un autre en aurait profité pour prendre un temps ; il n'a pas eu même la présence d'esprit de boire, et il s'est obstiné à répéter : « Le procès-verbal en fait foi... foi... foi. » On n'a pas pu tirer autre chose de lui. Le reste du discours a failli l'étrangler... gler... gler...

Cet incident précédait la reprise de la discussion de la loi des clubs qui a suivi de très-près une réduction de cinq millions au chapitre 2 du budget des travaux publics. Tandis qu'on donnait à l'orateur Taschereau les soins que son état réclamait, la montagne a cru que la pudeur lui faisait un devoir de sortir. L'assemblée est devenue dès lors un véritable Odéon politique. Le silence était si profond, qu'on entendait les discours voler. L'orateur Laboulie, après le grand effet de son début, est plein de confiance en lui-même ; — au point de s'imaginer que c'est à lui qu'il appartient de concilier, par un certain article 13, le droit — toujours sacré —

de réunion, avec la suppression des clubs. M. Laboulie fera les beaux jours de la fin de cette session. Je viens de m'apercevoir qu'à mesure qu'il se livre davantage, son patois provençal lui revient. — Emmanuel Arago est bien heureux d'avoir à sa disposition un grand choix d'adverbes pour tempérer sa violence; autrement il passerait les bornes. Surtout qu'il prenne garde de s'échauffer; il gagnerait la clavelée. — C'est à M. Aylies que la séance a été favorable! Il n'avait jamais montré autant ses dents. Tout le monde a cru qu'il voulait manger les adversaires du projet de loi! Ce discours a beaucoup plu à M. Denjoy; après l'avoir entendu on est à peu près certain de connaître la véritable prononciation du mot club. M. Aylies le dit de quatorze manières différentes : « Cloub, cleub, clib, clob, crop, crip, clab, crap, croup! » — C'est pourquoi Odilon Barrot s'est écrié : Pousserez-vous encore la mauvaise foi jusqu'à confondre *croup* avec *meeting?* — Par exemple, le petit père Tranchant aurait pu se dispenser de faire ses observations. Il sait bien qu'on ne veut pas l'écouter; et nous ne voyons pas trop quel plaisir il prend à forcer, par ses amendements, Léon Faucher de monter à la tribune d'un air aussi grognon que Grassot dans un rôle de Beauvallet. — Et cela pour faire renvoyer la fin de la discussion à demain.

24 mars.

Vote de la loi des clubs.

Mon petit Faucher, puisque vous avez eu le bon sens de me demander des conseils, vous devriez les suivre. Que vous ai-je dit dans ma dernière lettre? Si vous écoutez le célèbre Barrot, il vous perdra par ses concessions. Allez de l'avant, toujours de l'avant; je suis là-bas avec mes Croates, et dès que vous aurez besoin de moi je passerai les Alpes. Cependant, jeune homme, vous paraissez faiblir. On me dit que vous avez souffert qu'on introduisît dans votre loi des clubs un article 13 qui autorise ce que l'article 1er défend! Où allons-nous, s'il vous plaît? Mes Croates murmurent. Et puis vous déférez les délits de club au jury! Morbleu! ce n'est point ainsi qu'on se dispose à entrer au service de l'Autriche! — Mais, me répondrez-vous, le célèbre Barrot est un vieil avocat qui éprouve dans cette circonstance toutes sortes de contrariétés de ses anciennes plaidoiries. Il a eu aussi le malheur de souscrire au *banquet de la réforme*, et ce dîner, bien qu'il ne l'ait pas mangé, lui reste sur le cœur. — Laissez-moi votre célèbre Barrot sous la remise, jeune Faucher, et mettez-vous franchement tout seul à la tête de la politique. C'est vous que l'Europe regarde! Du zèle, monsieur, un peu de zèle! L'empereur de

Russie m'écrivait hier : « Si ce petit Faucher continue, j'en ferai un moujick. » Avouez que vous avez assez mal répondu aujourd'hui à la confiance que vous nous inspiriez. Avec vos distinctions entre les clubs et le droit de réunion, vous ne ferez jamais rien qui vaille. Qu'est-ce que signifie le droit de réunion ? Il y a des clubs ou il n'y en a pas. Tout est là. Ayez la franchise d'un cosaque, ventrebleu ! — Le premier qui se réunit, fusillé ! — je ne connais que cela pour éviter les discussions. Voilà comme je suis à Milan, ce qui ne m'empêche point d'être chéri des dames et de faire le bonheur des populations. Quant à votre jury, c'est une déplorable plaisanterie. Il n'y a qu'un seul jury possible : quatre hommes et un caporal. Si vous sortez les clubs de là, l'Europe civilisée ne tardera point à retourner à la barbarie ; or, vous m'avez promis, jeune homme, d'être avec moi l'un des plus fermes soutiens de la civilisation ; je vous prie de tenir votre parole, sinon je passerai par Turin pour venir vous souhaiter le bonjour. De l'énergie, de l'énergie, toujours de l'énergie ! seul moyen d'entretenir la santé du corps et la gaieté de l'esprit. Regardez-moi : dirait-on que j'ai quatre-vingts ans ?

Au service de l'Autriche,
Le militaire n'est pas riche,
Chacun sait ça !...

Les clubs, fusillés ! le droit de réunion, fusillé ! le jury, fusillé ! tous les mécontents, fusillés ! pif, pan, pan, pif, paf ! Ce système-là m'a donné tant de sécurité, que j'ai presque envie de proclamer chez moi le suffrage universel ! mes Lombards me parlent toujours de la France, eh bien ! ils n'auront plus rien à lui envier.

Adieu, mon petit ami.

Votre RADETSKI.

— Célèbre Odilon Barrot, que pensez-vous de cette lettre ?

— Je pense, cher Léon Faucher, que le droit sacré de réunion est imprescriptible... et que j'ai, pendant dix-huit ans, professé des opinions dont on se fait une arme contre moi, oui, monsieur, une arme ! Le croiriez-vous ? Répondez à Radetski que, fidèle à mes principes, je suis plus embarrassé que je ne l'ai jamais été !

La fin de la discussion de la loi des clubs n'a fait qu'accroître la perplexité du célèbre Barrot. C'est au point qu'il s'est laissé émouvoir par les larmes de rasoir que Martin (de Strasbourg) est venu répandre à la tribune, et qu'il n'a fait aucune opposition aux adverbes atténuants qu'Emmanuel Arago a déposés dans le petit code pénal annexé à la nouvelle loi ! — Et de deux délibérations ! — qui sait si la troisième viendra..... en temps utile ?

26 mars.

Suite du budget des travaux publics. — Les canaux..

Le petit père Marrast, frais, rose et même un peu fardé, est arrivé comme un seigneur; il n'y avait encore personne dans la salle. Alors il a froncé le sourcil et tiré sa montre de son gousset. La montre marquait onze heures. Onze heures à midi!... une montre de président! voilà qui est un peu fort.—Palsembleu! s'est-il dit, cette montre est bien impertinente, et je me sens disposé à la rappeler à l'ordre. Ce sont les interruptions de cet infernal Taschereau qui me l'auront dérangée; je ne puis pas en accuser Larochejacquelein, puisqu'il est absent. Est-ce que ma montre serait arrêtée? Non, elle marche... qu'est-ce à dire? et ne serait-il qu'onze heures, par hasard?

— Je vous assure qu'il est très-bien midi, répondit le secrétaire Peupin, — toujours le premier au bureau avec la régularité d'une horloge.

— Midi... midi... cela vous plaît à dire.

— Par exemple, je ne crois pas que quelqu'un puisse se flatter ici de m'apprendre l'heure. Voyez plutôt.

Disant cela, le secrétaire Peupin a extrait de sa poche une petite pendule portative, qui lui sert à la fois de boussole, de baromètre et de montre marine, et il a présenté ce chef-d'œuvre d'horlogerie à son président. La montre du petit père Marrast était confondue.

— Je ne comprends pas, cher monsieur Peupin, qu'elle se permette de telles libertés.

— Oh! c'est bien simple; le grand ressort est dérangé.

Là-dessus, le secrétaire Peupin prit la montre du petit père Marrast et sortit, puis, comme à son retour la séance était commencée, nous l'avons vu s'approcher discrètement du président, et lui glisser sa montre dans la main sans faire semblant de rien. Il ne lui avait pas fallu plus d'un quart d'heure pour la raccommoder. Aussi le petit père Marrast daigna-t-il lui dire à l'oreille : « Mon cher Peupin, je suis désolé de n'avoir pas pensé à vous plus tôt; venez donc me voir à la présidence, j'ai des horloges qui ne vont pas. »

Pendant ce temps-là, la discussion montait... montait toujours. Les rivières et les canaux du budget des travaux publics que le rapporteur Stourm prétendait retenir au moyen de fortes réductions, ont débordé par-dessus la commission.

— Je sais bien, s'écriait M. Richier, que la Garonne est l'objet de vos rigueurs! Regardez-moi donc, je n'ai pas un seul quai; je suis rempli

de bourbe ; je m'ensable de jour en jour davantage, il est impossible qu'on ne me débarrasse pas des grandes plantes aquatiques qui croissent sur mes bords et obstruent ma navigation.

— L'honorable fleuve qui descend de cette tribune, grondait M. Rivet, a eu raison de soutenir ses droits; quant à moi, je sors de mon lit avec quelque impétuosité pour vous dire que je suis le Rhône et que la couronne et le tablier de roseaux dont je pare ma nudité indiquent assez un cours d'eau dont l'importance a droit à tous vos égards. — M. Rivet a achevé son discours en cascade, et comme en s'en allant il a rencontré la Garonne qui était restée au pied de l'escalier, il a failli se jeter dedans. On eût obtenu ainsi une jonction improbable et depuis longtemps désirée.

M. Senard a séparé les deux fleuves ; il avait la Seine dans sa poche, et pour donner à l'assemblée une juste idée de la largeur de cette belle rivière au-dessus de Caudebec, il a prononcé une phrase dont les gens de Quillebeuf pourraient tenir un bout, tandis que ceux de Villequier tireraient l'autre. C'est ce que nous autres en Normandie nous appelons un grelin.

Tout à coup des petits cris de pudeur effarouchée se font entendre. — Messieurs les fleuves, laissez-moi donc ! voulez-vous bien finir !... Aïe ! aïe ! restez, je vous prie, dans votre lit ! — C'était la jolie Mayenne qui minaudait ainsi. Cette coquette, se trouvant au milieu de courants d'un sexe différent du sien, les avait excités au point qu'elle ne pouvait plus résister à leurs entreprises. Heureusement M. Boudet, qui est lié à la Mayenne par les serments les plus sacrés, est venu la chercher. Elle avait son fichu bien chiffonné.

Pendant ce temps-là l'orateur Dufournel, voyant qu'on lui laissait la Saône sur les bras, se déshabille et prend un bain. Voilà un homme très-échauffé et sans gêne.

Mais le débordement des rivières n'est rien à côté de celui des canaux. N'ont-ils pas voulu tous faire semblant d'avoir de l'eau ! — Je suis un canal latéral, disait l'ami Baze en lâchant ses écluses ; on m'a barré mon canal ! je veux sonder la question ! — Quant au modeste filet d'eau qui s'alimente à l'éloquence de M. de Luppé, il se contentait de pousser quelques soupirs ; mais il eût mieux fait encore de donner à boire à ses poissons, qui ont toujours soif.

Enfin l'inondation a cessé, et le rapporteur Stourm, qui avait constamment flotté au-dessus de la discussion comme une bouée, est resté à sec. — Néanmoins l'orateur Howyne se ressentait visiblement de l'humidité quand il a pris la parole. Son rhume augmente. Et dire que M. Ducos a l'air d'avoir les fièvres ! — La Gironde est bien lotie ! — Dans l'état où sont ses députés, Bordeaux n'a qu'un parti à prendre pour obtenir les

sommes nécessaires au curage de son port, c'est de s'ériger en capitale du royaume d'Aquitaine et d'équiper une flotte dans la crique de Pérosse, sur la plage de laquelle on avait établi de fortes réductions que M. Treveneuc, — marchand de goudron du pays, — a eu bien de la peine à démolir.

27 mars.

Suite du budget des travaux publics.

Très-bien ! Ah ! très-bien ! très-bien ! — M. Dezeimeris descendait de la tribune, le front baigné de sueur, saluant, rougissant, fier et modeste à la fois. Cet orateur était la cause involontaire de l'émotion générale. Plusieurs de ses collègues se sont précipités au-devant de lui, et chacun a remarqué la grandeur d'âme avec laquelle il supportait leurs félicitations. — Alors j'ai demandé ce que M. Dezeimeris avait bien pu dire pour mettre l'assemblée dans un état pareil. — On m'a répondu que M. Dezeimeris avait parlé cinq fois depuis le commencement de la séance, en faveur d'une famille de réductions dont il est le beau-père.

— N'est-ce que cela ? quelle ovation réserve-t-on donc à M. Stourm, qui ne cesse point de prendre la parole ?

— M. Stourm a obtenu le surnom d'invincible ; c'est sa récompense ! Vous avez beaucoup perdu en arrivant si tard.

— Par quels exploits l'invincible Stourm s'est-il signalé ?

— Par ses exploits d'hier. Il a fait du malheureux Lacrosse sa victime ; il l'a accablé sous ses coups, et il lui a enlevé une portion notable de son budget des travaux publics, sans avoir seulement l'air de s'émouvoir.

— Cette conduite est digne d'éloges. Mais quelle a été l'attitude du malheureux Lacrosse ?

— Celle que vous lui voyez encore en ce moment : l'attitude d'un commissaire-priseur dont personne ne couvre les enchères, et qui baisse la mise à prix avec une résignation et un organe soutenu dont il n'y a d'exemple que dans la salle de la rue des Jeûneurs.

— Quoi, personne ne dit mot ?

— Tout le monde parle, au contraire ; mais les différents chapitres sont adjugés à des prix honteux.

— Il y a donc une coalition ?

— Une coalition de brocanteurs. Les choses en sont venues au point que Deslongrais lui-même a surenchéri de cinq sols ! Vous en voyez l'assemblée encore attérée.

— Je ne supporterai pas ce spectacle navrant. Il faut que je sorte.

— Gardez-vous-en bien ; voici Guichard qui élève la voix. C'est un des

hommes les plus sérieux que nous possédions. Personne ne l'a jamais vu rire; il paraît qu'il a beaucoup souffert; mais la douleur ne l'a point engraissé comme Antony Thouret, qui resta si longtemps enfermé dans les prisons; c'est en plein air que les infortunes de Guichard ont eu lieu. On assure qu'il est resté debout sur une colonne pendant plusieurs années, qu'il a été solitaire dans la Thébaïde, et que c'est lui qui, sous le nom de saint Sébastien, fut autrefois percé de flèches. Sa maigreur, sa barbe grise et l'austérité de son langage ne laissent aucun doute sur son martyr.

— L'infortuné! sa tristesse m'afflige plus que je ne saurais dire; souffrez que je m'en aille.

— Quoi! vous refusez d'entendre Aylies, dont les lunettes tombent; Tillancourt, qui pousse des cris de paon, et l'arbre Maissiat, qui se prononce en faveur des irrigations sous le prétexte que ses racines sont échauffées, et qu'il faut pour les rafraîchir insinuer une eau abondante dans les entrailles de la terre?

— Eh! monsieur, si tous ces prés ont soif, qu'ils boivent du coco; M. Daru vient d'ouvrir son robinet.

28 mars.

Vote de l'ensemble du budget des travaux publics.

L'invincible Stourm est sur la brèche; ni le discours de M. Daru, relativement aux 88,700,000 du chapitre 17, ni les petites moustaches *à la mouche* par lesquelles cet orateur se range dans la classe des officiers de gendarmerie en tenue bourgeoise, n'ont effrayé l'invincible Stourm; il a conservé son obstination douce et cet imperméable sang-froid doublé de caoutchouc qui le caractérise. L'éloquence de M. Stourm continue à tomber goutte à goutte sur le budget des travaux publics et le creuse incessamment.

Le courage du ministre Lacrosse égale la persévérance de son ennemi. Il s'est vu enlever le caillou de ses routes, l'eau de ses canaux, les quais de ses ports; aujourd'hui ce sont les rails de ses chemins de fer qu'il défend pied à pied. — Si vous ne laissez point achever les grandes lignes, s'écrie-t-il, la discussion en sera réduite aux anciens moyens de transport, et il vous faudra plus de six mois, du train dont nous allons, pour arriver à la fin du budget.

C'est à ce moment de la séance, — fort intéressante pour les assistants, qui se composaient en majeure partie du ministre Lacrosse et du rapporteur Stourm, — que le président du conseil est tout à coup monté à la tribune. N'accusons point cependant M. Odilon Barrot d'avoir voulu faire un coup de théâtre; jamais encore on ne lui avait vu autant de simplicité qu'en

cette circonstance ; je ne crois pas qu'il puisse dire à l'huissier de son cabinet l'heure à laquelle il rentrera d'un ton autre que celui avec lequel il a annoncé à l'assemblée la défaite de Charles-Albert par Radetski, et l'intention magnanime qu'a le gouvernement français de maintenir l'intégrité du Piémont. — Si M. Odilon Barrot n'avait pas craint d'exalter les passions politiques et de s'engager un peu trop vis-à-vis de l'Europe, peut-être aurait-il ajouté que le cabinet venait de prendre la résolution formelle de ne point souffrir qu'on démembrât la France. — Une semblable déclaration eût peut-être paru un peu vive ; mais la circonstance autorisait, ce me semble, M. Odilon Barrot à la faire. Quand on est résolu à maintenir autant que possible l'intégrité du Piémont, et qu'on ne craint pas de l'avouer, il n'y a plus rien qui coûte !

A peine Odilon Barrot avait-il le dos tourné, que Taschereau s'est approché d'un air innocent du portefeuille rouge qu'il avait oublié à sa place, et nous l'avons vu introduire très-adroitement dedans par un des coins un papier plié en quatre. — Quelle surprise pour Thémis lorsqu'il trouvera ce placet rétrospectif ! — Personne d'ailleurs n'a troublé le manége du citoyen Taschereau, car l'assemblée entière, soit effet de l'émotion qu'elle ressentait des nouvelles du Piémont, soit à cause de l'intérêt qu'elle prenait aux plaintes de M. Lacrosse contre les réductions intentées aux derniers chapitres de son budget, s'était endormie profondément.

29 mars.

PRÉSIDENCE DE Mme OCTAVE (du Vaudeville).

Budget du ministère du commerce et de l'agriculture.

Retenue par les soins de sa toilette, Mme Octave (du Vaudeville) n'a pu arriver qu'à deux heures ; elle était accompagnée de la vice-présidente Clary (du même théâtre), et suivie de son Duponceau, ancien militaire, récemment encore général au service de Prusse, et qui a, nous dit-on, renoncé à son grade pour prendre l'emploi de chef des huissiers.—Mme Octave a été accueillie avec les honneurs dus à son rang ; elle s'est d'abord placée dans une tribune de côté, mais comme elle ne s'y trouvait point à son aise, on lui a ouvert la grande loge d'avant-scène qui fait face au petit père Marrast, et elle y a installé son bureau. Le petit père Marrast n'a cependant point quitté le fauteuil ; au contraire, dès qu'il a aperçu sa collègue, il a pris des attitudes, il a fait la roue, il a passé la main dans ses cheveux pour les faire ondoyer, et enfin comme il comprenait que Mme Octave avait naturellement les yeux fixés sur lui, il a déployé cette

coquetterie à la fois fière et charmante de l'homme qui se sent contemplé par les dames; tenant ses doigts en l'air sous différents prétextes pour les faire devenir blancs, et se livrant à une infinité de minauderies parlementaires, reparties fines, sourires spirituels et impatiences adorables à l'aide desquelles on peut montrer ses dents. Mme Octave n'est point restée insensible aux prévenances du petit père Marrast, elle a même témoigné, par plusieurs petits signes de tête, combien elle était flattée; ce qui l'a seulement un peu surprise, c'est qu'on n'ait pas eu la galanterie de lui apporter la sonnette. Mme Octave aurait pu revêtir un uniforme de fantaisie, celui par exemple que met Louis Napoléon pour passer les revues; mais venant à l'assemblée, elle a cru qu'il était de bon goût de prendre un costume plus modeste, la simple tenue bourgeoise : cachemire long, capote jaune, l'œil assassin, doubles accroche-cœur et des gants irréprochables; enfin une toilette de Chantilly.

A peine la présidente a-t-elle été assise, que la séance a pris beaucoup d'animation. Il faut dire que c'était jour de grandes courses, et que M. Buffet, ministre du commerce, avait convoqué tous les orateurs riders sur le turf de son budget. Mme Octave ne pouvait pas se dispenser d'honorer de sa présence une pareille solennité. On a commencé par une partie liée dans laquelle le rapporteur Marcel Barthe s'est engagé contre Beaumont (de la Somme), Howyne-Tranchère et plusieurs autres qui se sont dérobés au premier tour. Mais un gros discours monté par le jockey Thouret, auquel on n'avait pas fait grande attention d'abord, s'est échauffé promptement, a pris la corde et est arrivé premier d'une longueur de réduction. M. Buffet a réalisé du coup un million de gain. Ce succès l'a encouragé, il s'est mis de toutes les parties; bien plus, il a couru lui-même. Mais comme il a beaucoup plutôt l'extérieur d'un jeune droguiste de la rue des Lombards que celui d'un gentleman, ce n'est point sans un certain étonnement que nous l'avons vu si fréquemment en selle. Il est à craindre que M. Buffet, qui n'a pas une grande habitude de l'équitation, n'éprouve quelques difficultés pour s'asseoir en rentrant chez lui.

Un véritable écuyer c'est M. Laussat! Tout le monde l'attendait avec une vive curiosité au chapitre des haras. Il y a longtemps déjà que nous ne l'avions vu; car il paraît qu'il était allé faire une tournée dans le Nord. L'entrée de M. Laussat a été brillante. Cet habile écuyer n'a rien perdu de son talent. On peut le considérer comme une des gloires de l'école française. Par un heureux mélange des deux systèmes qui divisent les amateurs, il réunit en sa personne le centaure Baucher, et Laurent Franconi, notre vieux cavalcadour. L'écuyer Laussat grisonne un peu, mais il est encore tout plein de vigueur; il a l'affabilité noble du professeur, et

l'on reconnaît à son sourire l'homme habitué à porter des bottes fortes et à présenter gracieusement le poing à des amazones. — La chose qui surprend le plus de la part de M. Laussat, c'est qu'il puisse parler à pied ; aussi, se disait-on que ses discours gagneraient infiniment à être prononcés au petit galop, sutout s'il y avait au milieu de l'assemblée quelqu'un en chapeau à cornes et en grande livrée pour les exciter en faisant : Hop ! hop !

Un homme superbe, la chambrière en main, c'est M. Dampierre ! M. Dampierre s'était fait inscrire aujourd'hui au stud-book ; nous avions remarqué un jeune amendement de trois ans sorti de ses écuries qui piaffait de façon à donner de grandes espérances ; mais au moment de monter à la tribune M. Dampierre a renoncé.

Ainsi se sont terminées les courses ; Mme Octave, prévoyant que le reste de la séance n'offrirait plus qu'un médiocre intérêt, s'en est allée malgré les efforts que le triste Guichard a faits pour la retenir d'un regard sentimental. — M. Guichard, déjà morne et affligeant d'ordinaire, devient navrant lorsqu'il s'efforce de ressembler à Saint-Preux. — C'est l'image de la désolation ! — On croirait qu'il sort du radeau de *la Méduse*, et il est impossible de se représenter le malheureux Job sous d'autres traits que les siens. Ce qui fait surtout ressortir la mélancolie profonde et l'immobilité funèbre du représentant Guichard, c'est la vivacité fébrile du petit Dezeimeris, cet écureuil blanchi dans les discussions, à côté duquel il est assis. M. Dezeimeris se glisse sous le *Buffet* comme un rat, ronge un chapitre de budget, et s'en va sans qu'on sache par où ; on croirait qu'il a peur d'être pris dans une souricière.

Après le départ des écuyers, plusieurs savants très-économes sont venus proposer la destruction des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. Parmi eux, nous avons surtout distingué l'orateur Alcan, qui nous a paru, par son heureuse conformation, aussi bien que par son érudition, le véritable type de l'homme-poisson, ancien professeur de l'Université, réduit à l'état de phoque en boîte, dont parle Eugène Sue dans un de ses romans. — Honneur au ministre du commerce ! l'ensemble de son budget a été voté à l'unanimité !

30 mars.

Interpellations sur les affaires d'Italie.

M. Bixio est un charmant homme, mais pourquoi appartient-il au comité des affaires étrangères puisqu'il fait sa spécialité du jardinage ? ce n'est pas sans surprise que le corps diplomatique l'a vu paraître avec un

mémoire sur la situation du Piémont, et le désastre de Novarre, tandis qu'il s'attendait à lui voir un arrosoir à la main. — M. Drouyn de Lhuis s'est accommodé de n'avoir affaire qu'à un horticulteur. D'ailleurs, il avait pris toutes les précautions imaginables pour plaire. C'est M. Dandré, son chef de cabinet, dont le procès récent de M. Mortier a fait connaître le bon goût, qui lui avait mis sa cravate. M. Drouyn de Lhuis était donc à peu près sûr d'être irrésistible. L'avocat Billault n'est point capable de lui faire perdre la bonne opinion qu'il a de sa diplomatie. M. Billault, parlant de cette question italienne qu'on croirait assez émouvante pour faire monter l'âme aux lèvres d'un orateur, M. Billault, dis-je, a l'air d'un serrurier

qui vient ouvrir avec un crochet une porte dont la clef est perdue. — Interpellé sur ce ton, le ministre a compris que c'était l'occasion ou jamais de mettre son ironie au service du Piémont, et de rassurer ainsi les *codini* qui jouent à la hausse. — L'Europe entière est donc avertie, par différents courriers qui lui ont été expédiés, que notre gouvernement a pris une énergique résolution : pour rien au monde il ne souffrira que la France soit démembrée! Nous conservons l'Alsace et la Lorraine ! Dans le cas où le vainqueur, entraîné un peu trop loin, voudrait mettre garnison dans l'une de nos places de guerre, on le lui permettrait, mais temporairement et à la condition expresse que cette garnison se retirerait dès que les traités de 1815 seraient ratifiés, et que nous aurions payé à l'Autriche une

somme d'argent dont elle paraît avoir grand besoin. — Le Piémont ne peut se refuser à suivre notre exemple ; il s'en trouvera bien ; — car c'est avec une rare fermeté, une énergie croissante et des sentiments de vive sympathie pour la Sainte-Alliance, que M. Drouyn de Lhuys se croit autorisé à dire que la France maintiendra *par la douceur* l'intégrité du territoire piémontais, — à laquelle le vieux Radetski lui-même est trop spirituel probablement pour vouloir porter atteinte. — Ce mémorandum, entremêlé de dépêches télégraphiques et de correspondances officielles où il est démontré que nos rapports avec l'Autriche sont excellents, a causé tant de plaisir au révérend Montalembert et au pasteur Coquerel,

qu'il a fallu interrompre la séance pour leur donner le temps de presser M. Drouyn de Lhuis sur leur cœur. — L'ovation aurait terminé la discus-

sion, si Ledru-Rollin, jaloux sans doute du ministre, n'avait tenté d'opposer à sa raillerie fine quelques accents de mâle éloquence. — Admirez la ruse de M. Drouyn de Lhuis! il a fait semblant de ne pas avoir entendu le tribun, et il a répondu une seconde fois à l'avocat Billault. Pendant ce temps-là, Odilon Barrot dévorait silencieusement le dessert de son ancien banquet de Saint-Quentin, que Ledru-Rollin, avant de descendre de la tribune, venait de lui jeter à la figure. — Tout n'est pas dit encore, quoique Me Favre ait déjà répété avec sa facilité ordinaire le discours de Ledru-Rollin, et que le général Baraguay d'Hilliers ait eu le courage — méconnu — de faire hommage à l'Autriche d'un ordre du jour pur et simple. — M. Thiers demande la parole! — Attention, vous allez voir comment cet habile petit homme se démentira.

31 mars.

Suite des interpellations sur les affaires d'Italie. Discours de M. Thiers. Ordre du jour motivé de M. Bixio.

Une des qualités les plus précieuses de M. Thiers, c'est la fausse modestie. Sous ce rapport il est académique. Personne ne s'excuse comme lui d'être enroué, d'avoir la poitrine délicate; personne ne tousse mieux que lui d'une petite toux sèche et douloureuse; personne ne proteste avec une plus orgueilleuse humilité de son insuffisance. C'est particulièrement à la montagne que le petit Thiers a adressé ses grâces, faisant la bouche en cœur, et jouant une comédie de politesse qui pouvait le faire passer pour un ancien mousquetaire gris. Enfin il a réussi à vaincre sa timidité et à commencer son discours du ton d'un orateur qui ne le finira pas avant d'avoir répété dix fois la même chose en des termes différents pour justifier sa réputation de clarté, de facilité et de grand politique.

Cette harangue surprenante ne m'a point autant étonné que beaucoup d'autres enthousiastes, grâce à l'étude sérieuse que j'ai faite de nos contemporains. Je savais bien que M. Thiers ne terminerait pas sa carrière sans prononcer son discours d'aujourd'hui. Après avoir traité déjà de deux manières parfaitement distinctes et même absolument contraires pendant le cours de son existence parlementaire, la grande question — de la paix ou la guerre en général, — et relativement à l'Italie en particulier, — il ne pouvait pas se dispenser de l'envisager à un troisième et dernier point de vue qui complète son cours de variations politiques, historiques et littéraires. Le discours m'a donc offert l'attrait de la nouveauté sans celui de l'imprévu; mais on a toujours grand plaisir à suivre les paradoxes d'un esprit ingénieux qui substitue avec un art infini les substilités aux convictions. — Si M. Guizot avait assisté à la séance, il n'aurait pas manqué

d'être fort agréablement surpris de ce nouveau discours de M. Thiers. — Grâce à la faculté qu'il a d'envisager les mêmes questions d'un point de vue entièrement opposé, suivant les exigences de sa position personnelle, M. Thiers n'est jamais embarrassé de démontrer à ses adversaires combien ils ont tort d'être de l'avis dont il n'est plus lui-même; il les bat avec les arguments dont il connaît mieux que personne la véritable valeur pour les avoir autrefois détruits; il excelle enfin à railler et à attaquer le patriotisme des autres, parce que dans le fond de l'âme il ne croit pas au sien.

Les tours de force oratoires de M. Thiers n'ont rien, suivant moi, qui doive exciter sérieusement l'indignation de ceux qui les écoutent; il me semble qu'on peut y prendre le même plaisir qu'à voir le prestidigitateur Philippe briser une montre en mille miettes, bien certain qu'on est de la retrouver entière au fond d'un chapeau; et je ne comprends pas que des montagnards naïfs aient eu la faiblesse de fournir à M. Thiers, par leurs interruptions, le prétexte de quitter le genre badin où il est toujours agréable, pour se poser en orateur offensé. — Caïus Gracchus Buvignier, Cnéius Pompéius Joly, Virginius Deville, Décius Pelletier, Ovidius Leroux et Mucius Greppo n'ont d'autre excuse de leur impatience que le titre de

citoyens romains qu'ils viennent de recevoir de Mazzini.

Le petit Thiers s'était fort échauffé en parlant; il a fallu lui donner le

temps d'aller mettre un paletot. Au bout d'un quart d'heure il est revenu enveloppé jusqu'au nez, et il a fait signe qu'il était prêt à recevoir une réponse.—C'est Ledru-Rollin qui est monté à la tribune.—Comme il parlait d'honneur, et que sa voix tonnait pour porter jusque par delà les Alpes, à la triste Italie, le vœu de la France révolutionnaire, MM. Molé, Duvergier, Malleville et Coquerel, assis à côté l'un de l'autre, ont cru du meilleur goût de faire semblant de dormir. — Cependant notre célèbre Odilon Barrot n'a pas supporté plus longtemps, dans l'intérêt de sa gloire, qu'on vînt répandre en France le bruit qu'il existe une Italie. Il a donc donné à cette assertion un démenti formel; et se sentant poussé à bout, il a par la même occasion rendu tous les dîners de la *Réforme*, banquets de Saint-Quentin, discours et professions de foi qu'on lui reproche depuis deux jours, — relativement à l'Italie. Entraîné par sa verve, il était sur le point de dire tout ce qu'il pense de la révolution de février.... lorsqu'en vous rappelant que sans cette révolution que vous n'avez ni désirée ni faite, et qui est le plus grand crime de Ledru-Rollin, vous ne seriez pas premier ministre, vous vous êtes arrêté à temps, — ô solennel Bertrand! — Recevez-en notre compliment sincère. Tant de réserve vous rend digne de l'ordre du jour — à peine motivé et peu belliqueux — que vous avez obtenu.

Le général Cavaignac aurait pu être éloquent en se taisant; je m'étonne qu'il ne se soit pas défié davantage, lui d'ordinaire si prudent, de l'empressement avec lequel l'habile petit Thiers lui avait cédé la parole pour s'expliquer sur la politique étrangère de l'ex-pouvoir exécutif.

2 avril.

Budget du ministère de l'intérieur. — Incident. — Les préfets à certificats.

C'était jour de lessive. Pour se conformer au précepte de Napoléon (l'ancien), M. Léon Faucher est venu laver en famille le linge sale du budget de l'intérieur. Toutes les réductions ont d'abord été votées avec enthousiasme; et enfin au chapitre 3, — *retraite des employés de l'administration centrale*, — un certain citoyen Brard, provincial naïf, s'est avisé de demander à quel titre dix-huit préfets, révoqués par la République, avaient obtenu des pensions. — A titre d'invalides, réplique vertement Léon Faucher. — Comment ces malheureux furent-ils blessés? reprend M. Brard avec intérêt. — Par la révolution! — Les règlements ne donnent droit à la pension que pour infirmités contractées dans l'exercice même des fonctions! — J'ai les certificats des médecins!

Excellents certificats! — Ce ne sont que : sciatiques dynastiques, paralysies subites de traitement et rhumatismes orléanistes, déterminés par les

coups d'air de février. — Le conseil d'État eût été bien difficile s'il ne s'en était pas contenté. Il paraît même qu'on avait un instant songé à créer un hôpital d'anciens préfets. — Là-dessus, Louis Perrée de s'écrier de sa plus belle voix : Expliquez-nous donc, monsieur Faucher, pourquoi vous avez remis tout récemment en activité de service plusieurs de ces infirmes qui, d'après leurs certificats, ne doivent pas pouvoir marcher sans béquilles? — Parce que mon entrée au ministère les a subitement guéris!

Léon Faucher qui fait des miracles! voyez-vous l'étonnement de l'Assemblée. On s'empresse autour du ministre; c'est à qui touchera dévotement le pan de son habit; quelques incrédules sollicitent une enquête. — Ici, Léon Faucher tire un grand parti de sa maigreur, de son teint bilieux, et de ce nez solennel qui l'a constitué écrivain sérieux en naissant, et plus tard homme d'État. Les économistes maigres à long nez forment une classe à part. Moins on les lit, plus leur réputation augmente. Lorsque les révolutions arrivent, l'habit noir et la cravate blanche qu'ils ne quittent jamais attirent l'attention sur eux; on les nomme représentants par la même raison qui les ferait choisir pour aller offrir les clefs de la ville au général ennemi le jour où elle se rendrait. — Car tout porte à croire qu'ils ont le plat d'argent chez eux. — Médiocrité et costume présentable, voilà les deux passe-ports qui permettent à nos Léon Faucher de s'introduire partout : à la quatrième page des journaux, sous la monarchie; et en temps de république, au ministère de l'intérieur, lorsqu'on veut y placer quelqu'un d'une importance tout à fait secondaire, qu'on puisse renvoyer aussi facilement qu'on l'a fait venir, et sans que cela offre le moindre embarras sérieux dans les diverses combinaisons politiques qui se préparent. Ces ministres tiennent les bureaux propres; leur mise décente satisfait le public, et l'on n'a point peur, grâce à l'éducation libérale dont ils sont pourvus, qu'ils emportent les canifs en s'en allant.

Il n'y avait certainement dans aucun parti un homme de valeur qui eût accepté la responsabilité des actes que le jeune Léon Faucher exécute avec une effronterie dont il faudrait être bien ingrat pour ne pas lui tenir compte. M. Denjoy lui-même n'oserait peut-être pas aller aussi loin. C'est au point que, dans cette belle question des préfets, notre célèbre Barrot, que ses vertus embarrassent chaque jour davantage, a rougi à son insu, et qu'il a été obligé, pour dissimuler son indignation involontaire, de se plonger dans un pathos auquel les auditeurs les plus attentifs n'ont rien compris, — sinon que le vénérable Odilon Barrot a un fond d'honnêteté qui dément la révoltante théorie qu'il s'est cru obligé de développer en matière de probité politique. — Léon Faucher devient vert, mais il ne rougit jamais. On a pu craindre qu'il ne fût saisi d'une attaque de cho-

léra. Il avait l'écume aux lèvres, une sueur visqueuse sur sa face blême, l'œil hébété, et dans toute sa personne un tremblement qui trahissait encore plus de maladie que de colère. — Son état a surtout inspiré de vives inquiétudes, quand on s'est aperçu qu'il avait marché sur Me Favre et qu'il avait été piqué. La plaie n'a point tardé à s'envenimer. — On se disposait déjà à l'amputation du chapitre ; — heureusement le docteur Carbonnel a apporté un cataplasme de renvoi pur et simple à la commission du budget — auquel le ministre de l'intérieur doit son portefeuille. — Malgré l'adoption du cataplasme, à onze voix de majorité, nous craignons que notre intéressant malade ne demeure perclus de trois préfets. Il ne s'en consolerait probablement pas, car ce sont ces préfets-là qui, lorsqu'il les a replacés pour les récompenser d'avoir produit de faux certificats, lui ont promis de le recommander plus tard à la bienveillance de M. Duchâtel, leur ancien protecteur.

3 avril.

Suite de la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

Malheureuse France ! malheureuse garde nationale ! Quoi ! plus de respect pour les militaires ! Y aurez-vous réfléchi, cruels? Lui supprimer ses parfums, les eaux de Portugal, le savon à la rose, le cosmétique de madame Ma, les pâtes indiennes et les ingrédients de senteur indispensables à sa toilette? Comment voulez-vous qu'il embaume désormais, et qu'il endosse son grand uniforme, et qu'il place dans ses fontes deux flacons d'eau de Cologne les jours de revue? Est-ce ainsi qu'on le récompense d'avoir si bien respecté le sommeil du petit père Marrast? Ah ! si je m'appelais Bergamote, si j'avais été récemment peint par Cham avec tous mes attributs et notamment avec le toupet dont la frisure seule exige pour son entretien les soins assidus de trois coiffeurs; si j'étais le Bergamote du 29 janvier, et qu'on se permît de me retrancher un traitement d'autant plus légitime aux yeux des amis véritables de l'égalité et des principes républicains — dont MM. Thiers, Denjoy et Taschereau, nos trois Suisses, sont les fidèles représentants, — d'autant plus légitime, dis-je, qu'il viole ouvertement la Constitution, je ne consentirais pas à conserver un instant de plus mes pommades de général en chef, et je viendrais déposer mon fard et ma patte de lièvre sur l'autel de la rue de Poitiers !

Dorinval, le grand politique, a bien apprécié le coup d'État devant lequel la constituante n'a point reculé. « Oui, s'écrie-t-il dans sa feuille, ils n'ont pas voulu laisser à notre Bergamote les moyens de protéger la société ! » — Dorinval, cette exclamation est digne

de vous! J'y vois, ô Dorinval! la peinture fidèle de votre noble caractère. Point d'argent, point de Suisse! Vous êtes de la doctrine de Petit-Jean, et je me plais à reconnaître que vous raisonnez comme si l'on vous avait fait venir d'Amiens pour être concierge. Qu'est-ce que la gloire? La gloire est un traitement plus ou moins élevé. Qu'est-ce que l'honneur? L'honneur est une réunion de gros sols. Pourquoi aspire-t-on aux honneurs et à la gloire? Afin de toucher des appointements avantageux. — L'attendrissement que vous cause, généreux Dorinval, le vote de l'Assemblée nous indique suffisamment la magnanimité des patriotes dont vous êtes l'organe — par souscription, — cher Dorinval, — avec escompte, change de place et frais de ports de lettres, — ô banquier, publiciste de la haute banque, ô Dorinval que vous êtes!

Ces réflexions ne peuvent malheureusement pas remplacer les 50,000 francs enlevés à Bergamote Changarnier. — Et dire qu'il a suffi à Léon Faucher de présenter la demande d'allocation pour obtenir un pareil résultat! Ce ministre fait à chaque instant des progrès nouveaux dans la faveur de l'Assemblée. Notre excellent Barrot a voulu le laisser aujourd'hui livré à lui-même pour qu'il se rendît bien compte par expérience de l'autorité personnelle dont il jouit. Le discours de M. Léon Faucher a dissipé tous les doutes dans l'esprit de ceux auxquels il en restait encore; à peine a-t-il annoncé qu'il faisait du traitement une affaire personnelle, qu'on l'a immédiatement supprimé.

L'appui sympathique d'une majorité dévouée promet de suivre le ministre de l'intérieur jusqu'au bout de sa carrière. Afin de lui prouver le gré qu'on lui sait de ses tentatives de rétablissement de la censure dramatique dans ces derniers temps, on n'a point hésité à rejeter le crédit de 25,000 fr. qu'il demandait en faveur des inspecteurs chargés de faire sur les manuscrits des ratures à l'encre rouge. — En revanche, 100,000 fr. de subvention à l'Odéon, à la condition qu'il jouera le nouveau drame d'Antony Thouret, — six actes en vers, sous le titre de : L'HOMME QUI A TANT SOUFFERT!

4 avril.

Vote de l'ensemble du budget de l'intérieur.

Le jeune et indomptable Léon Faucher voulait encore rompre quelques lances, mais Odilon Barrot, prenant le visage du sage Nestor, l'a retenu par ces paroles : « O fils de Malthus, vous avez assez combattu; reposez-vous à l'ombre de cette séance et suspendez votre bouclier à côté de celui de M. de Falloux, descendant des rois d'Ithaque, qui s'est emparé du car-

quois de Loyola. Maintenant que nous possédons ces flèches exigées par les oracles, nous sommes sûrs de remporter la victoire ; la prochaine fois que Ledru-Rollin paraîtra sur les remparts de la Constitution, l'un de nous lui décochera un trait qui lui fera mordre la poussière. Mais aujourd'hui, restons auprès de nos tentes ; amusons-nous à des jeux qui entretiennent la force du guerrier. Manions le disque, lançons le palet, et allons rendre visite à Briseïs qui est nonchalamment étendue au milieu de ses prospectus électoraux dans le palais de la rue de Poitiers.

C'est ainsi que, dans mon temps, les héros fils des dieux faisaient trêve aux combats et oignaient d'huiles odoriférantes leurs membres fatigués. J'en ai vu bien des générations de Grecs belliqueux s'élancer au plus fort de la mêlée ! j'ai vu les aventuriers de Thessalie, j'ai vu le petit Thiers lui-même ce nain qui fut l'orgueil des Scythes, j'ai vu le gros Duchâtel, homme qui dévorait un bœuf, j'ai vu tous ceux qui, sous la conduite de Guizot l'ancien, affrontaient sans pâlir les plus cruels démentis ; mais je n'en ai point vu un seul, ô fils de Malthus, qui fût aussi bilieux et aussi insensible que vous à la douleur. On dirait que vous ne sentez pas les coups, et même que vous éprouvez quelque jouissance chaque fois que l'ennemi vous passe au fil de ses discours, ou vous écrase à coups d'interruptions. Sans doute que votre maigreur trompe les Troyens ; leur épée ne perce jamais que votre habit, et vous êtes si mince, que la massue elle-même ne peut pas vous aplatir. Remerciez-en les dieux qui présidèrent à votre naissance, mais n'abusez pas de la faveur qu'ils vous ont faite, et goûtez aujourd'hui quelques instants de fraîcheur dans les grottes de votre budget.

— Sage de la Grèce, tes conseils sont des ordres, répondit le fils de Malthus ; puisque vous êtes mon second père, je me garderai bien de vous désobéir, mais je vous ferai observer que j'ai peine à retenir ma bouillante colère. Les Troyens nous ont enlevé hier d'opulentes dépouilles. Ils ont pénétré, à la faveur de la discussion, jusque dans l'asile le plus reculé du ministère, et là ils se sont livrés au pillage. Quand Dorinval, attiré par leurs discours, est arrivé à la tête des articles de *la Patrie* qu'il rédige pour nous, il était trop tard. Les Troyens emportaient avec eux la pommade et le traitement de notre fidèle Bergamote.

Que vous dirai-je ! l'innocent Laya lui-même, mon inspecteur des théâtres, s'est aperçu qu'on lui avait pris ses chausses ! Souffrions-nous donc que les lâches ravisseurs se fassent dans leurs montagnes un trophée de leur butin ? Non, seigneur, je veux emprunter au Théâtre-Français le glaive avec lequel les premiers rôles de tragédie jouent le personnage d'Achille ; je veux retrousser ma tunique, mettre mon manteau en bandoulière, comme un gendarme, et poursuivre les Troyens au fond de

leurs retraites inaccessibles. Si la force ne suffit pas, j'emploierai la ruse; je déguiserai Falloux en cheval de bois, et je le remplirai de jésuites; nous démolirons un pan de la tribune pour le faire entrer dans la discussion, et une fois qu'il y sera, des bataillons de Denjoys sortiront de son ventre et se précipiteront sur les républicains sans défense. On les massacrera pendant leur sommeil; Buvignier sera immolé impitoyablement aux pieds du petit père Marrast. Quant à Ledru-Rollin, à Flocon et à Étienne Arago, nous les emmènerons en captivité; Flocon, réduit à l'esclavage, sera condamné à nous verser comme un garçon de café la bière écumante dans des chopes; pendant ce temps-là, il faudra qu'Étienne Arago nous improvise des quatrains, et nous ferons voir Ledru-Rollin, sous le titre de géant, aux Grecs avides de curiosités.

Telle est la vengeance que je prétends tirer de l'affront que j'ai reçu hier! Je sais bien que Dorinval, dont les expressions poétiques sont au-dessus de tous les éloges, a invité ses amis à venir déposer leur *obole* (sic) en faveur de Changarnier; mais le fier capitaine refuse ce traitement par souscription; il a juré de n'accepter que les amendes dont nous frapperons

la presse ennemie, et de noyer dans les flots d'eau de Cologne les éternels ennemis de l'ordre et d'Agamemnon.

que prosateur lycanthrope, — variété curieuse de Fauchers littéraires qui se produisit après la révolution de juillet, — Hippolyte Fortoul, dis-je, ne savait que bien peu de chose, quoiqu'il se destinât par une compilation soutenue et des enthousiasmes successifs aux chaires bien rétribuées; mais il est probable qu'il a appris depuis... à faire son chemin. Il a eu surtout le grand art de quitter Paris, où l'on brille difficilement, pour adopter une patrie qui manquât de grands hommes et pût être fière de lui. On nous dit qu'il existe une contrée éloignée de la capitale où l'on appelle familièrement Hippolyte Fortoul le Thiers des Basses-Alpes! — Cette gloire aurait dû, ce me semble, suffire au professeur, et le dispenser de rappeler par un discours ses articles que l'on avait oubliés.

7 avril.

Suite de la deuxième délibération sur le projet de l'organisation judiciaire.

Les représentants qui se respectent ont autre chose à faire le samedi saint que d'écouter des discours de fin de carême. C'est pourquoi la plupart s'étaient dirigés vers les Champs-Élysées dans la pensée romanesque de contempler la descente de Longchamps. Le bruit s'était répandu que notre célèbre Odilon Barrot avait fait mettre des roues à son piédestal, et qu'il se promenait dans la grande avenue avec ce galant équipage. La pluie a empêché le ministère de sortir, ainsi qu'il en avait le vif désir, et la foule, après une assez longue attente, a pris le parti de chercher un abri à l'Assemblée, où règne cependant une éloquence délétère à laquelle les meilleurs tempéraments résistent difficilement. Étonnez-vous des ravages qu'y fait le choléra, lorsqu'en moins d'une heure, Léon Faucher et Me Favre prennent la parole l'un après l'autre! Aux dernières phrases de Léon Faucher, l'Assemblée, justement alarmée, s'est empressée de *chlore* la discussion, et l'on a ouvert toutes les fenêtres afin de renouveler l'air; malgré cela, il n'eût pas été prudent de rester exposé aux miasmes d'un pareil discours, et les représentants ont encore mieux aimé recevoir la pluie que d'écouter la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire.

9 avril.

Rejet des 40,000 fr. demandés pour frais d'installation du vice-président de la République. — Vote du budget de l'instruction publique; du budget des cultes. — Suite de la discussion du projet d'organisation judiciaire.

La République a produit peu d'hommes égaux en embonpoint à notre gros Antony Thouret. M. Boulay est un de ces hommes; mais jusqu'à pré-

sent il avait toujours été heureux. Surpris par les grandeurs au milieu de son sommeil, nommé vice-président sans avoir d'autre titre à cette importante fonction que celui de *la Meurthe*, il semblait le favori de la fortune; et cependant il faudra dorénavant le ranger, lui aussi, dans la catégorie douloureuse de ceux qui ont tant souffert! — J'avais aperçu M. Boulay (de la Meurthe) dans les couloirs, il était complétement éveillé; cela me surprit; si je n'avais été retenu par le respect, je me serais approché du vice-président et je lui aurais dit : — Quoi! vous ne dormez pas, à cette heure du jour, quand tout vous dispose si favorablement à la sieste, le soleil, les hommes et les discours? Quelle grave inquiétude peut donc vous préoccuper? Serait-ce qu'on aurait supprimé votre baignoire, ou rembourré d'épines le siége sur lequel vous aviez l'habitude de vous asseoir?

Et si le vice-président m'avait répondu : — Je ne dors pas parce que je sollicite une augmentation annuelle de 40,000 fr. de traitement pour frais d'installation. — Arrêtez! monsieur Boulay de la Meurthe, me serais-je écrié; au nom de votre repos, ne poursuivez pas plus longtemps un projet que les ennemis seuls de votre sommeil ont pu vous suggérer. Savez-vous à quoi vous vous exposez? Cette Assemblée est remplie de gens qui ne peuvent pas supporter qu'on leur parle d'augmentation de traitement. Ils vont tous dire que vous avez cent mille livres de rente, que vous avez cinquante mille francs d'appointements, que vous êtes très-économe, qu'on ne vous connaît aucunes dépenses; que vous avez plusieurs fois donné à votre ancienne légion de la garde nationale des fêtes dans lesquelles on ne buvait que de l'eau sucrée. Que ne diront-ils pas encore? Ils diront que votre emploi, quoique très-glorieux, n'est pas précisément utile; ils se livreront à des recherches de mauvais goût pour découvrir à quoi un vice-président peut servir; on ajoutera à ces récriminations de fâcheuses plaisanteries; par exemple : qu'un vice-président est une quatrième roue à un tricycle, et que vous pouviez bien vous dispenser d'éveiller la jalousie du petit père Marrast, qui se contente de 4,000 francs par mois! Tout cela vous empêchera de dormir pendant quelque temps, et je ne crois pas qu'il y ait d'appointements capables de remplacer pour vous les douceurs du sommeil.

Tel est le langage que j'aurais tenu au vice-président, et comme il a fait une longue étude de la sagesse antique au comité de lecture de l'Odéon, en écoutant avec assiduité, pendant vingt ans, toutes les tragédies vénérables qui ont franchi la rivière, sans doute qu'il eût prêté l'oreille à mes avertissements. Maudit soit le respect qui m'a retenu! Le pauvre Boulay (de la Meurthe) va passer une bien mauvaise nuit! Et dire qu'il ne s'est pas

trouvé parmi ceux qui l'approchent familièrement un ami pour l'empêcher de s'exposer à la déconvenue qui l'attendait? — Certes, le vice-président est un homme qui sommeille avec l'extrême facilité que donne seule l'innocence; mais le système nerveux tient quelque place dans son embonpoint, et nous lui connaissons une susceptibilité délicate que deux causes peuvent exciter : — la question de l'instruction primaire, sur laquelle il avait l'habitude de prononcer un discours tous les ans à l'ancienne chambre, et le refus d'augmentation de traitement qu'il a subi aujourd'hui.

Maintenant, si l'on examine au point de vue philosophique le résultat de la discussion, on conviendra que M. Boulay (de la Meurthe), pour peu qu'il fît abnégation d'amour-propre, devrait en être moins affecté que tout autre vice-président. En effet, à quoi destinait-on l'allocation refusée avec un empressement plus désagréable que le refus lui-même? à des frais d'installation; — c'est-à-dire qu'on prétendait que le vice-president fût meublé, blanchi et couché aux frais du gouvernement. La perte n'est pas grande pour M. Boulay (de la Meurthe). Grâce à son heureux caractère, tout riche qu'il est, il n'a jamais eu que des meubles en noyer. Quant au blanchissage, son habitude de ne pas laisser voir ses cols de chemise lui évite de grandes dépenses; et comment s'inquiéterait-il de la façon dont il est couché, puisqu'il dort partout?

P. S. Faites un signe de croix! Après le vote sur l'ensemble du budget de l'instruction publique, la discussion du budget des cultes a duré moins de temps qu'une messe basse. M. Falloux avait mis son beau surplis. Ce n'était guère la peine; on ne l'a pas laissé officier, tant on était pressé de consacrer une demi-heure au projet d'organisation judiciaire.

10 avril.

Lettre du vice-président Boulay. — Fin de la deuxième délibération sur le projet d'organisation judiciaire.

C'est une lettre qu'entre les mains du petit père Marrast le vice-président Boulay (de la Meurthe) avait dit de remettre! — La lettre est courte, mais elle peut avantageusement tenir lieu d'un long poëme. M. Boulay a pris au sérieux le vote d'hier; il ne veut pas demeurer en reste avec l'Assemblée, et il déclare que, pour aider sa patrie à entrer dans la voie toujours si désirable des économies, il renonce même à son traitement, qui lui deviendrait onéreux dès l'instant qu'il serait obligé de monter un palais et d'acheter un mobilier sur ses propres économies. Cette lettre a excité un attendrissement presque général. Il y avait une larme dans les yeux du

petit père Marrast, qui a failli tirer de sa poche son dernier mois de traitement pour le déposer sur le bureau. Peut-être que s'il avait cédé à ce premier mouvement d'émotion, ses collègues auraient voulu faire assaut de générosité avec lui, et rendre tous à l'envi les vingt-cinq francs qu'ils n'ont acceptés jusqu'à présent que par pur respect humain.—La deuxième délibération du projet d'organisation judiciaire n'a pas permis à ce combat de générosité de s'engager.—D'ailleurs la position de M. Crémieux a bientôt attiré toute l'attention de l'Assemblée; cet excellent orateur, en se promenant à

travers les souvenirs de février, a eu le malheur de tomber dans un bénitier où il n'avait pas l'air d'être fort à son aise, car le sacristain Montalembert venait de le remplir de magistrats inamovibles. Le citoyen Crémieux est, comme on sait, de très-petite taille; il a bientôt perdu pied; et bref, il n'a pu se tirer d'affaire qu'à la nage. Comme il était tout mouillé en sortant, l'obligeant Me Favre a fait mine de l'essuyer; mais il avait eu soin d'apporter du linge trop chaud,—si bien que le pauvre Crémieux, voyant que son ami voulait le rôtir, a mieux aimé grelotter jusqu'à la fin de la séance que de se confier à ses bons soins.—Les serviettes de Me Favre ont été employées à envelopper le projet d'organisation judiciaire, qu'on a pu ainsi enterrer — sans offenser la pudeur du révérend Montalembert — dans la fosse commune réservée aux lois mortes avant la troisième délibération.

11 avril.

Interpellations de Ledru-Rollin sur l'intervention de la police dans les réunions électorales. — Incident. — Soufflet donné par Raspail neveu à son collègue Point.

Accompagné seulement de deux ou trois commissaires habitués aux visites domiciliaires sous l'ancienne monarchie, et d'un détachement de sergents de ville, tous hommes d'élite, tous recrutés parmi les vieilles bandes dont le gourdin joua autrefois un si grand rôle rue des Prouvaires, tous habillés à neuf pour la circonstance, le jeune Léon Faucher n'a point hésité à forcer l'entrée des réunions électorales. — Ledru-Rollin s'est mis en devoir d'opposer une résistance héroïque à l'aide d'un grand nombre de textes de loi qu'il faisait pleuvoir sur les assaillants; déjà même il avait écrasé plusieurs d'entre eux sous un article de la Constitution, et il paraissait disposé à soutenir un long siége après s'être fortement barricadé avec d'anciens arguments de M. Malleville, et avec d'énormes phrases qu'il avait tirées à grand'peine des anciens discours d'Odilon Barrot, où elles étaient enfouies, pour les rouler en travers de la porte. — Mais au plus fort de l'action les discours sont tout à coup tombés des mains des combattants... — la séance est interrompue; on se précipite en tumulte dans l'hémicycle... — Au bout d'un quart d'heure, réquisitoire du procureur-général Baroche, qui demande l'autorisation de poursuivre le représentant Eugène Raspail, pour le soufflet qu'il vient de donner dans l'enceinte législative, à son collègue Point. Eugène Raspail était condamné d'avance, — moins encore à cause du soufflet qu'à cause du nom de son oncle qu'il porte. — L'autorisation de poursuites une fois enlevée, — l'ordre du jour pur et simple venait de lui-même clore les interpellations de Ledru-Rollin.

12 avril.

Budget du ministère des finances. — Question de l'impôt des quarante-cinq centimes. — Proposition Chavoix. — Qui est-ce qui a proposé la banqueroute le lendemain de février?

Si la session se prolongeait, le parti des *renoncules* prendrait certainement une grande importance. Quoiqu'il se rattache plus particulièrement à l'horticulture, le parti des renoncules a la prétention d'être politique. C'est à M. Bixio, autour duquel il s'est groupé et qui le préside avec un arrosoir, que le parti des renoncules doit son titre un peu printanier. Malheureusement les séances vont cesser au moment où il commençait à se mettre en fleurs, et il ne restera de lui que son parfum. La prochaine

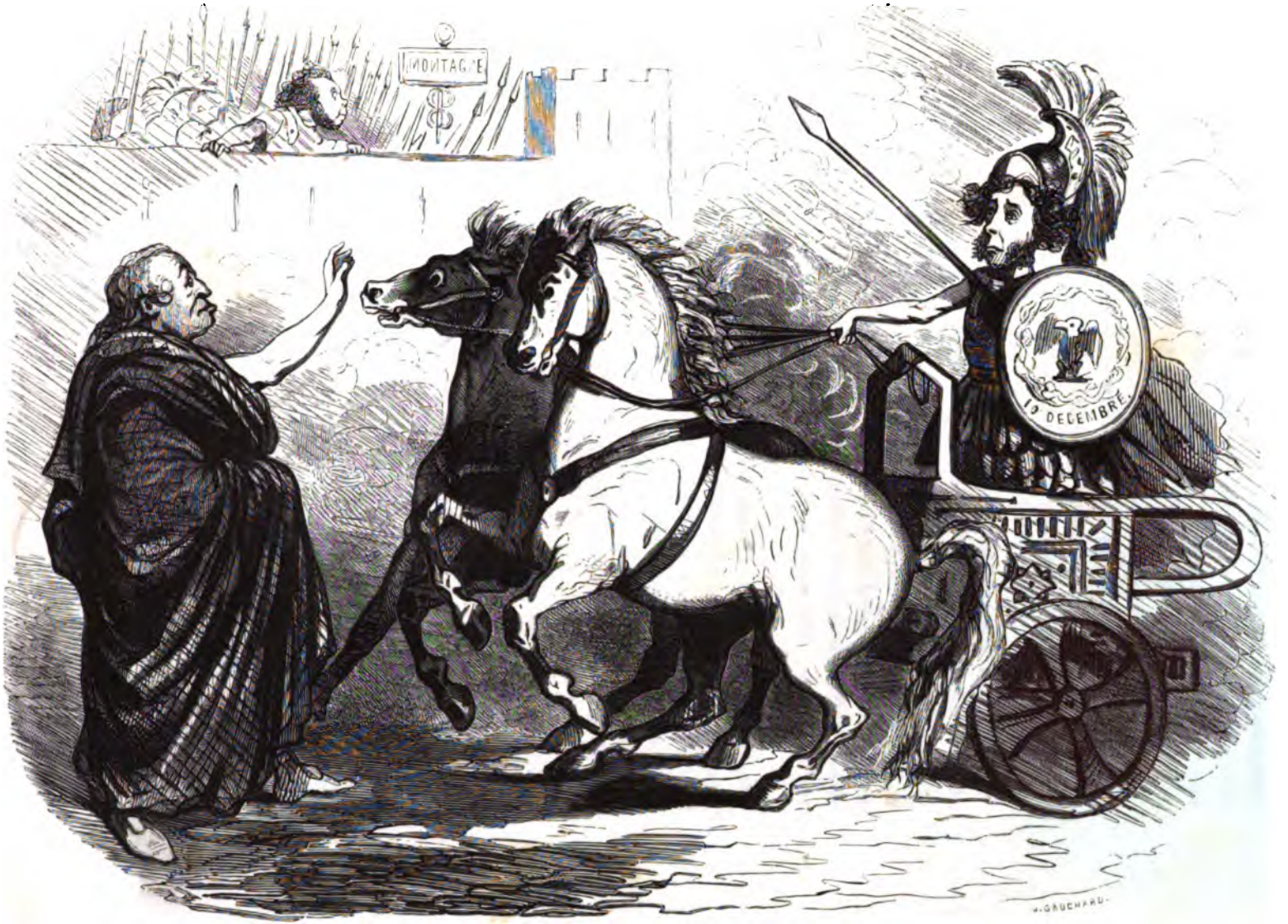

Le Départ pour le Combat.

Typ Dondey-Dupré

législative découvrira ses traces sur le banc qu'il occupait, à la pénétrante odeur de réséda qu'il y aura laissée.

Le parti des *renoncules* se compose de cinq membres seulement que nous appellerons oignons pour nous servir de l'expression technique. Ces cinq oignons sont MM. Bixio, Pagnerre, Saint-Hilaire, Pagès et Duclerc. On croit que l'ami Altaroche, en sa qualité de tubéreuse, s'y rattache étroitement; mais c'est là une erreur de plate-bande qu'il faut rectifier; Altaroche n'entretient avec eux que des relations d'amendements et de bon jardinage.

La position des renoncules est tout à fait exceptionnelle. Ils brillent par leur isolement. Afin de n'être point confondus avec les autres bouquets dont l'Assemblée est émaillée, ils ont eu soin de se planter tous les cinq dans la même jardinière, que les huissiers désignent maintenant sous le nom de banc des renoncules. On a mis le questeur Lebreton de faction au pied pour que personne n'y touche; Lamartine vient quelquefois s'asseoir délicatement à côté; il les respire et s'en va bien vite, de crainte du mal de tête.

Les renoncules étaient tous les cinq des oignons de la veille; ils ne sont pas encore passés à l'état de fleurs du lendemain; on ne sait pas précisément ce qu'ils sont. Ils forment, quant à présent, une petite réunion intermédiaire d'hommes d'État qu'on aimerait à mettre sous cloche pour la faire parvenir à maturité et en obtenir de la graine. Qui sait? grâce aux bienfaits de la culture, ces plantes grasses se changeraient peut-être en légumes.

Où va le parti des renoncules? personne n'est capable de le deviner. — Il est probable qu'il espère arriver à tout. On sait que M. Duclerc, lorsqu'il était ministre des finances, avait un secret qu'il tenait de M. Garnier-Pagès; il a quitté les affaires sans l'avoir fait connaître; probablement il le gardait pour ses amis : c'est ce secret-là qui fait leur force. — Mystère, discrétion et bonne odeur! — telle est la devise du parti des renoncules.

Chaque fois pourtant qu'on procède au scrutin, on espère que les renoncules déposeront leur secret dans l'urne; et qu'on le découvrira au dépouillement; mais le secret a disparu; l'on s'aperçoit seulement avec surprise que les renoncules ont mieux aimé voter avec les gens dont ils déclarent à qui les veut entendre ne point partager l'opinion, que de donner leurs voix à leurs anciens amis. C'est vraiment très-fort.

Le fonds du système des renoncules, autant toutefois qu'il est permis de prêter un système à des politiques de serre chaude, c'est d'être en colère contre tout le monde, et particulièrement contre plusieurs de leurs

camarades de février, aux dépens desquels ils ne sont pas fâchés de se faire une réputation de vertu. Le parti des renoncules représente cette fraction du gouvernement provisoire qui croit avoir seule quelques droits à la reconnaissance de sa patrie ; elle représente encore cette fraction de la commission exécutive qui n'a point pardonné au général Cavaignac d'avoir pris sa place en juin ; elle représente surtout quatre ou cinq hommes qui, s'étant brouillés avec leurs amis, et même avec leurs ennemis, — ce qui est plus beau, — prennent toutes les peines du monde pour se donner aux yeux des populations une importance qu'ils n'ont pas.

Bixio, — un charmant jardinier, trop préoccupé des tulipes pour songer sérieusement à la politique, — ne tient, en réalité, au parti des renoncules qu'à cause de la promesse que Pagnerre lui a faite d'éditer avec luxe son prochain traité sur la fonction des dahlias dans l'état. — Pagès ne comprend pas que le gouvernement se passe du seul financier romanesque que nous possédions. — Duclerc est l'élève de Pagès ; il le complète par la

connaissance qu'il a de la tenue des livres à l'instar d'Amsterdam, et il

le représente comme secrétaire général, ou ministre au besoin, à l'hôtel des finances; — Barthélemy Saint-Hilaire pense depuis longtemps qu'il a autant de droits que tous les autres maîtres d'école à devenir ministre de l'instruction publique; — quant à Pagnerre, un sentiment de légitime orgueil l'empêche de jamais oublier qu'il a occupé, un moment, cinq fonctions à la fois, et que la veille du 10 décembre, on a placardé dans la rue de Seine, où il demeure, une affiche ainsi conçue : « Nommons Pagnerre président de la République! »

Tenant à la fois aux tulipes, aux finances, aux maîtres d'études et aux almanachs en vogue, le parti des renoncules, s'il arrivait au pouvoir, formerait un gouvernement complet. — On peut même espérer que, pour satisfaire les exigences de l'amitié, il enverrait d'Altaroche en ambassade. Tout est donc prévu, même du côté de la diplomatie.

Aujourd'hui les renoncules s'agitaient d'une façon extraordinaire sur leur tige. Il s'agissait du budget de M. *Passif*, et la discussion était tombée sur l'origine de l'impôt des quarante-cinq centimes, que le généreux citoyen Chavoix proposait de restituer aux contribuables, sous prétexte que les pauvres seuls en avaient souffert. — A ces mots, M. Pagès a fait des soubresauts. M. Saint-Hilaire, quoique étranger aux chiffres, pâlissait par sympathie; M. Pagnerre, qui croit avoir joué un grand rôle dans le gouvernement provisoire, devenait rouge comme un œillet; et Duclerc est monté à la tribune. — On pouvait penser que le grand jour était venu où le parti des renoncules dirait son secret. — Mais au moment de satisfaire la curiosité de l'assemblée, M. Duclerc a réfléchi que des raisons d'État le forçaient à se taire. Après avoir dit imprudemment que, le lendemain de février, la banqueroute fut proposée à l'Hôtel-de-Ville, il a eu assez d'empire sur lui-même pour ne pas vouloir avouer par qui, — même à Ledru-Rollin qui l'en priait le poing sur la gorge, même à Flocon, même à ceux qui trouvaient leur honneur engagé dans cette réticence; — et pour se laisser soupçonner d'avoir avancé quelque chose de peu conforme à l'exacte vérité, plutôt que de livrer ce secret étonnant d'où dépend sans doute l'influence du parti des renoncules. — Que les contribuables se rassurent, la proposition Chavoix n'a pas été adoptée.

13 avril.

Suite de la discussion du budget des finances. — Pensions à la pairie conservées à la prière de M. Goudchaux. — M. Considérant.

Nous voici en pleine Californie. Les chercheurs d'or arrivés hier sur le *Placer* du ministère des finances se sont immédiatement mis à la besogne. Inquiétés comme ils l'ont été toute la journée par les peaux

rouges, ils n'ont pu faire une récolte bien abondante. Aujourd'hui encore l'expédition a d'abord rencontré quelques difficultés; les peaux rouges étaient retournés dans leurs montagnes, mais plusieurs pionniers indigènes ont barré avec un amendement l'entrée du chapitre 11, dans lequel on disait qu'il y avait une grosse pépite de 440,000 fr. destinée aux pensions de la pairie. Ce trésor excitait naturellement la convoitise de M. Passif et des Européens qui l'accompagnaient; aussi ont-ils fait les plus violents efforts pour s'en emparer. Les pionniers, de leur côté, se sont défendus avec un véritable acharnement. On remarquait à leur tête un certain Glais-Bizoin, orateur malais, petit, noir, couvert de poil et même un peu tatoué, mais très-nerveux, et le nommé Lherbette, qui effraie l'ennemi en imitant d'une façon terrible le bruit de la crecelle. Tous les deux ont fait des prodiges de réduction; il a fallu se battre à coups de pioche, et je ne sais pas si M. Passif l'aurait emporté, quoiqu'il fût soutenu par les forces régulières de la commission, sans une allocution du bon M. Goudchaux. C'est ce morceau d'éloquence qui a mis les bulletins favorables aux mains de l'Assemblée. Il eût été d'ailleurs bien difficile d'y résister. On ne saurait imaginer avec quelle présence d'esprit M. Goudchaux, voyant qu'il avait affaire à une bande de gens de toutes les nations, s'est servi d'un langage de son invention qui pût être à la portée de chacun. — « Vô voloir, s'est-il écrié, donner le grosse pépite? ou bien j'affre le honte, signor, de jeter grand livre de la dette dans le rivière, ia meinher! » En s'exprimant ainsi, M. Goudchaux était persuadé qu'il parlait la langue franque — en usage dans les pays où l'on fait la troque. Il ajoutait d'ailleurs le geste aux mots avec une bonhomie naïve qui aurait rendu le discours aussi intelligible aux sauvages eux-mêmes, qu'un ballet comique dansé par cet ancien mime de l'Opéra qu'on nommait le père Barrez. On n'a encore entendu cette année qu'un seul orateur qui, par la simplicité de son éloquence et l'emploi assez original qu'il faisait des mots, mérite d'être comparé à l'excellent M. Goudchaux. — En souvenir de cet orateur, on appelle familièrement M. Goudchaux : le *Caussidière* des finances et de la vertu.

Après s'être emparé de la grosse pépite, M. Passif a pénétré sans obstacle dans le *Placer*, et nous n'avons pas tardé à découvrir un endroit où il semble que la nature ait voulu réunir tous les trésors de la Californie. Le sol est littéralement jonché de *crédits;* il n'y avait qu'à se baisser pour en ramasser. On n'a point perdu de temps en paroles, et en moins d'un quart d'heure le ministre des finances a mis une douzaine de chapitres dans son sac.

Pendant que les chercheurs d'or se reposaient un peu, un philosophe du

pays que les Indiens appellent Fourou-Fourou, parce qu'il vit dans une extase perpétuelle, est sorti du creux d'un rocher, et a prié poliment qu'on voulût bien lui consacrer la séance de demain. — Ce n'est pas sans étonnement que nous avons reconnu que le Fourou-Fourou ressemblait extraordinairement à M. Considérant, et qu'il portait comme lui une paire de moustaches suffisantes pour tout un corps d'armée. Le Fourou-Fourou était d'ailleurs enveloppé dans un large paletot qui empêchait de voir s'il avait une queue prenante terminée par un œil phalanstérien. Ainsi habillé il n'était pas plus *excentrice* qu'un autre orateur, et comme il a parlé avec émotion et conviction, on l'a écouté avec bienveillance. Quelques représentants disaient même que le Fourou-Fourou était un philosophe dont il ne fallait point décourager la folie douce, parce que l'on pouvait apprendre de lui quelque chose d'instructif dans ses moments de lucidité. — J'avoue franchement que le peu qu'il a dit m'a touché et que je suis très-curieux de connaître le moyen que Fourou-Fourou prétend avoir de faire le bonheur de l'humanité. Son remède vaudra bien, en somme, le spécifique Faucher contre les infirmités préfectorales, — et la suppression de l'impôt sur les boissons, où M. Mauguin, qui a paru tantôt fort exalté, voit le dernier mot du socialisme-*réuni*.

14 avril.

Cours de fouriérisme par Victor Considérant. — Epilogue de Pierre Leroux.

L'Assemblée a donc interrompu le cours de ses travaux pour écouter M. Considérant, qui avait eu le bon goût de s'habiller en simple *civilisé* et de laisser ses attributs dans le vestiaire afin de prévenir favorablement ses collègues. Considérant a parlé pendant quatre heures qui lui ont tenu lieu des trois séances de nuit qu'il avait précédemment exigées pour expliquer son système. Cette nouvelle édition de la *Démocratie pacifique* a prouvé à ceux qui ne lisent pas ordinairement le journal de M. Considérant, qu'il peut y avoir à Charenton des hommes de beaucoup de talent, et très-capables de soutenir une conversation raisonnable jusqu'au moment où on leur conteste d'être le bon Dieu. M. Considérant ne s'est pas démenti une seule minute; c'est avec un regard tendre, une douceur ineffable et toutes les marques d'une profonde sensibilité, qu'il a terminé la lecture de son livre en demandant au gouvernement douze cents hectares de la forêt de Saint-Germain pour commencer ses expériences de phalanstère.

— Dites plutôt de la forêt de Bondy! a crié M. Grandin, qui se croit toujours obligé de se faire remarquer par son mauvais goût.

— Elle n'est pas sûre, a riposté M. Gent le montagnard; on dit qu'il y passe des fabricants de draps d'Elbeuf.

Pendant tout le discours de M. Considérant le citoyen Taschereau avait fait semblant de prendre des notes avec ardeur, comme s'il se disposait à une interruption prolongée. Mais la timidité l'a emporté sur son éloquence, et il s'est tu.—M. Desjobert, ancien homme d'esprit, a cru justifier sa réputation en réfutant M. Considérant par une citation de la théorie des quatre mouvements de Fourier, qui a forcé les dames de sortir. — Il faut reconnaître que le spirituel Desjobert a beaucoup vieilli. — Nous lui préférons M. Taillefer, ex-troupier d'Afrique, qui, par la brusque franchise avec laquelle il s'est montré *susceptible* de prendre part à la discussion, mérite tout à fait le nom d'*orateur du Danube*. M. Taillefer aurait appartenu aux zouaves ingénieux qui confectionnent le rat à trompe dont il a été beaucoup parlé dans les livres de quelques voyageurs, que cela ne nous surprendrait pas. — Il n'y avait qu'un philosophe pour renchérir sur M. Considérant. Comme il n'était que quatre heures, Pierre Leroux a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de la fin de la journée; on n'aura jamais une juste idée du ton avec lequel il s'est écrié : « Citoyens, je suis certain que vous trouvez la séance d'aujourd'hui mal employée, eh bien! je vous en supplie, permettez-moi de jouir du reste! » Qui donc se serait permis d'affliger par un refus un *Triadin* aussi inspiré que Pierre Leroux paraissait l'être? A peine lui a-t-on fait signe de parler, qu'il est parti tenant ses lunettes d'une main, son mouchoir à carreaux de l'autre, les cheveux tombant sur le nez avec une abondance, avec un balancement et des couacs qui expliquent comment il passe pour grand orateur à la barrière du Maine. Au dessert, Pierre Leroux ne doit pas avoir son pareil; c'est vraiment l'éloquence de la poire et du fromage, — s'il est permis de s'exprimer ainsi. — Le tout, accompagné de larmes tombant dans les verres, d'une transpiration ruisselante et parfois aussi d'élans admirables, a produit de l'effet, même sur les auditeurs qui avaient le plus envie de rire. — Mais qu'est-ce que cela prouve?

16 avril.

Séance de jour et de nuit. — Demande de crédit pour l'expédition d'Italie. — Urgence. — Commission. — Rapport Favre. — Vote du crédit.

Notons la date, cejourd'hui 16 avril, — avec toute la solennité que la circonstance comportait : cravate blanche, notes graves et la main dans le gilet, — Odilon Barrot a enjoint à l'Assemblée de lui exprimer, par le vote d'un crédit de douze cent mille francs, son sentiment sur l'envoi à Civita-Vecchia d'une division de l'armée des Alpes. — Qu'allez-vous faire

dans les états romains ? — Défendre les principes de *la véritable liberté?* — Là-dessus on a reconnu l'urgence et interrompu l'ordre du jour pour nommer une commission dans les bureaux. — L'opération a duré deux heures; — après quoi, tandis que les quinze commissaires préparaient leur rapport sur la demande de crédit, une conversation assez suivie s'est engagée entre M. Goudchaux et M. Passy relativement au budget du ministère des finances; je dis suivie, et ce n'est pas sans intention, car elle l'a été réellement d'une réduction de 500,000 francs, dont les receveurs généraux qu'elle touche se consoleront bien difficilement. — Si l'Assemblée n'avait pas été plus vivement occupée de l'Italie que du budget, il est probable qu'elle n'eût pas laissé échapper l'occasion d'apprécier un orateur dont je citerai le nom dans l'intérêt de l'art : — Goutay — bâtonnier de l'ordre des avocats de la petite ville de Thiers, dont le barreau se compose de deux avoués et d'un avocat, qui est M. Goutay lui-même.

Ici la discussion s'arrête subitement; le président annonce que la commission n'aura pas terminé son rapport avant huit heures du soir.

C'est l'heure à laquelle commence la première représentation du *Prophète* de Meyerbeer, à l'Opéra, s'écrient les dillettantes.

— Séance de nuit ! séance de nuit ! répond le citoyen Montreuil, furieux de n'avoir pu obtenir une stalle, quoiqu'il se soit présenté au bureau de location avec son écharpe.

Montreuil l'emporte, il est soutenu par la jalousie de tous ceux qui veulent empêcher les collègues de profiter de leurs coupons. — On se sépare pour aller dîner. — Au dessert, les bruits les plus étranges étaient accueillis avec faveur : ainsi, par exemple, qu'au moment même où M. Odilon Barrot demandait un crédit de 1,200,000 fr. pour rétablir le pape et les principes de *la véritable liberté* à Rome, en même temps que les Autrichiens rétabliront le grand duc, et les principes de *la véritable liberté* en Toscane, — le czar Nicolas exigeait de ses boyards un subside de cent millions pour venir rétablir en France Louis-Philippe — et les principes de la *la véritable liberté!* — Quelle sera la réponse du sénat russe? la même sans doute que celle de la Constituante au gouvernement de la République, puisque les motifs de l'intervention sont également légitimes des deux côtés, et conformes aux principes de *la véritable liberté.*

Enfin, à 10 heures, Jules Favre paraît, tenant en main le rapport de la commission, dans le sein de laquelle Odilon Barrot s'est rendu pour protester de son dévouement aux principes de *la véritable liberté.* — Emmanuel Arago et Ledru-Rollin prient le ministre de s'expliquer plus clairement, notamment en ce qui touche l'article 5 de la Constitution, par lequel il est défendu de porter les armes contre les nationalités étran-

gères. — Qu'il vous suffise de savoir, répond-il, que je n'ai point d'autre guide que les principes de la véritable liberté. — Mais si les Romains ne veulent pas rappeler le pape? — les principes de... — s'ils repoussent notre intervention? — les principes de la véritable liberté!... — On n'a pas pu tirer autre chose de notre célèbre Odilon Barrot. — Il parlait depuis une heure, à travers les interruptions, les interrogations et les rappels à l'ordre. Le parti des renoncules le trouvait fort éloquent. Il était minuit, on a mis le crédit aux voix et on l'a voté — en faveur des principes de *la véritable liberté*. — Voilà une affaire bien expliquée.

17 avril.

Suite de la discussion du budget des finances.

C'est un beau spectacle pour les amateurs d'exercices d'arithmétique qu'un assaut de financiers; je n'avais jamais mieux compris qu'aujourd'hui l'usage étonnant qu'on peut faire des quatre règles. Après la lutte entre MM. Passif et Goudchaux, — lutte dédiée aux réductions de passage en cette ville, — quelques calculateurs de bonne volonté ont essayé leurs forces. — On nous a changé notre Dabeaux! il a maintenant des moustaches qui empêchent de le reconnaître. — Cependant, me disais-je, cette voix ne m'est pas tout à fait étrangère. Il me semble avoir entendu déjà cet organe flatteur de percepteur des contributions! Il y a, si je ne me trompe, dans le sein de l'Assemblée un certain Dabeaux qui a beaucoup de rapport avec l'orateur que nous avons en ce moment même le plaisir de ne pas écouter. Mais notre Dabeaux n'a point de moustaches; je l'ai plusieurs fois examiné de près lorsqu'il vient confier ses discours à l'amitié de quelques sténographes qu'il a séduits, et je suis certain qu'il est complétement rasé; il y a à peine un mois je faisais cette remarque un jour que le vrai Debeaux se plaignait amèrement à côté de moi de la conspiration ourdie dans les journaux pour ne jamais insérer les morceaux qu'il prononce, et pour toujours rendre compte de sa présence prolongée à la tribune en des termes dérisoires comme ceux-ci : « Monsieur Dabeaux présente quelques observations. » — Garçon, je vous prie, allez donc demander le nom de ce monsieur à moustaches qui occupe la tribune. — Le garçon est revenu dire que c'était à l'orateur lui-même qu'il s'était adressé et qu'il s'appelait Chamboran. Ce nom de Chamboran n'a inspiré aucune défiance aux sténographes. Tout le monde a *pris* le discours; j'allais peut-être y être trompé aussi, lorsqu'en sortant je me suis trouvé nez à nez... avec qui? avec le vrai Dabeaux, qui s'est laissé pousser des moustaches pour déjouer la conspiration du silence dont il est victime, en forçant les feuilles assez ingénues pour donner son discours,

d'imprimer le lendemain que c'est Dabeaux qui l'a prononcé, et que c'est par erreur qu'on l'a désigné sous le nom de Chamboran. — Le tour est adroit !

18 avril.

Suite de la discussion du budget des finances. — Chapitre du transport des dépêches par terre et par mer.

Chamboran (prononcez Dabeaux pour éviter les réclamations) habite maintenant la tribune; il a loué le rez-de-chaussée et il y est emménagé depuis hier. Nous l'avons trouvé ce matin sur le pas de la porte. Chose étonnante ! Chamboran parle tout seul comme s'il était monté à l'aide d'une clef. Le bruit que produit sa mécanique n'est point précisément désagréable et ressemble à celui des tournebroches perfectionnés, avec lesquels les petits ménages font cuire le rôti devant la cheminée du salon. Le discours de Chamboran commençait à prendre une belle couleur jaune, et l'assemblée a vu qu'il était temps de le retirer de la tribune. Comme c'était un morceau de réduction un peu sec, il était fort important de ne pas le laisser trop cuire, afin que les électeurs du citoyen Dabeaux, tous grands amateurs d'économie à la bourgeoise, le mangeassent avec plaisir.

Les honneurs de la séance au citoyen Gloxin ! — Sa tournure d'orateur qui vient de faire onze lieues à pied avec une boîte sur le dos, l'autorisait plus qu'aucun autre à s'apitoyer sur le sort des facteurs ruraux, et à solliciter en leur faveur une augmentation de traitement. — Cependant Étienne Arago paraissait être depuis une heure dans la position du père Sournois poursuivi par un songe. — Il avait rêvé un discours qui l'agitait beaucoup, et qu'il désirait vivement se faire expliquer par l'Assemblée; mais la timidité l'empêchait de prendre la parole. Il a néanmoins fini par monter à la tribune. M. Goutay l'a écouté avec attention, et n'a pas hésité à lui dire que son songe signifiait qu'il avait été directeur des postes, et qu'il ne l'était plus. — La discussion était menacée d'insomnie; M. Charles Dupin a répandu quelques gouttes de son laudanum oratoire, et aussitôt elle est tombée dans un sommeil dont Clément Thomas n'a pu la tirer que par un *lapsus linguæ*. Voilà-t-il pas qu'à propos des paquebots-postes, Clément Thomas se met à parler de la marine *royale*. La première fois, tout le monde dormait encore; mais à la seconde le petit père Goudchaux s'est récrié en homme qui ne souffre pas que les autres se trompent de mots, parce qu'il a un empire extraordinaire sur les siens. Clément Thomas s'est donc repris, et puis à trois phrases de là, la marine *royale* revient de plus belle. — *Nationale*, observe l'Assemblée. — Certainement... nationale...

Je vous disais donc que la marine *royale*..... — Du coup, par exemple, l'Assemblée, le président et Clément Thomas avec les autres, ont été pris d'un accès de gaieté qui a terminé la séance. Si cependant Clément Thomas avait voulu continuer son discours, le moyen bien simple de ne plus se tromper dans les finales, c'était de dire : la marine *des Vosges*, — puisque ce synonyme de *royale* a été adopté par l'édilité parisienne pour une de nos places. — *Nota*. Aujourd'hui a été terminée l'élection des quarante conseillers d'Etat.

19 avril.

Proposition de M. Malbois relative aux congés. — Vote du budget des finances.

Citoyen,

Je suis obligé de vous prévenir que le candidat Cabassol abuse de votre absence : sous le prétexte qu'il a obtenu soixante voix aux dernières élections, cet intrigant met tout le département en feu. Il a déjà publié trois professions de foi, une républicaine, une impérialiste et la troisième philippiste; c'est ainsi qu'il prétend plaire à tous les partis, et pratiquer la politique de conciliation du comité de la rue de Poitiers dont il a obtenu les faveurs. Ce Cabassol est un homme excessivement dangereux ; n'ayant rien à faire, il fréquente tous les cafés, et je tiens de bonne part qu'il se présente dans les foires avec une redingote bleue et des bottes à l'écuyère en disant qu'il revient de Sibérie. Ce costume et les jurons dont il assaisonne son langage produisent la plus vive impression sur les populations rurales. Ce n'est pas tout, citoyen, nous avons encore Tortillard, l'ancien notaire que vous connaissez, qui passe sa vie à faire des bassesses auprès des électeurs. Celui-là montre à tout le monde une lettre qu'il dit avoir reçue de M. Faucher et dans laquelle ce ministre proclame que Tortillard est le véritable ami de l'ordre et qu'il n'y a que lui qui puisse nous faire obtenir la remise de l'impôt des quarante-cinq centimes. Mais tous ces candidats ne sont rien à côté du fils Beausoleil, dont l'air crâne influence visiblement les petits capitalistes et les boutiquiers de la ville. Beausoleil ne quitte pas son habit de garde national avec lequel il est allé à Paris le 15 juillet pour combattre l'insurrection de juin, et il fait croire à tout le monde que c'est lui qui a arrêté Sobrier. Dès que la malle-poste est en retard seulement d'une heure, il met son sac sur son dos, et il s'en vient sur le mail faire ses démonstrations en criant à tue-tête : « Qui est-ce qui marche sur Paris? Tant que nous n'aurons pas brûlé Paris de fond en comble, il n'y aura pas de sécurité pour les propriétaires! » Alors on fait un cercle autour de lui, et comme il flanque des coups de crosse sur les pieds de tout le monde en véritable enragé, on finit toujours par le porter en

triomphe. J'ai peur qu'il n'ait bien des voix; il y a des électeurs qui le nommeront, ne fût-ce que pour s'en débarrasser, car il devient insupportable.

Quant à M. Chrysostôme, il s'y prend d'une autre manière; il a répandu le bruit que vous aviez proposé la loi agraire, que vous êtes la cause des chagrins du pape, et qu'avec vos vingt-cinq francs vous vous êtes fait un sérail comme les Turcs. — Enfin, citoyen, vous voyez où nous en sommes; votre présence est indispensable, et je suis chargé de vous écrire au nom du comité des *indépendants réunis*, qui tient ses séances tous les dimanches à l'estaminet Cuirasso, que si vous ne venez pas démentir les infamies qu'on vous prête, votre élection est flambée. Mlle Rose elle-même n'est point restée insensible aux atroces calomnies que Grelu, à qui vous n'avez pas fait obtenir un débit de tabac, se plaît à propager. Elle me disait hier qu'elle était sûre qu'on vous avait rencontré avec deux anciennes maîtresses de Ledru-Rollin, la Marie et la Martine. J'ai eu toutes les peines du monde à la détromper. Jugez du reste. Je vais vous attendre à la diligence; si Petit-Pierre et moi nous pouvons vous faire une ovation, ça sera d'un bon effet. Adieu et à demain. CHAUVINEL.

Qui est-ce qui résisterait à des lettres aussi pressantes que celle-là? Aussi M. de Malbois a-t-il obtenu la nomination d'une commission qui n'accordera dorénavant de congés aux représentants qu'après qu'ils auront subi l'examen de trois médecins. Ceux qui voudraient s'en aller sans autorisation seront chargés de chaînes et attachés à leur banc. On espère, par ce moyen, conserver l'assemblée en nombre. — Des neuf cents représentants, il ne restait plus aujourd'hui que 559 votants au scrutin sur l'ensemble du budget des finances.

20 avril.

Loi relative au cautionnement des journaux, à l'affichage et au colportage pendant la durée des élections.

Je ne crois pas qu'on puisse m'accuser d'être ami de l'utopie, ni d'avoir un goût exagéré pour la liberté d'opprimer son prochain, pour l'égalité de misère et la fraternité d'anarchie; mais de là à me faire accepter comme la plus haute expression de l'ordre: le bâillon, la roue, le chevalet, les brodequins et le retour aux mystères de la très-sainte inquisition selon le frère Falloux, il y a, vénérable Odilon Barrot, quelque chose comme les quinze années de discours que vous avez prononcés avec une persévérance dont nous avons eu la faiblesse d'être complétement dupes!

C'est à vous, cher orateur, que nous devons notre éducation politique. Nous étions bien jeunes encore que déjà nous vous admirions; et jugeant

aujourd'hui ce que vous accomplissez d'après ce que vous avez dit autrefois, nous sommes obligés de vous déclarer avec sincérité que s'il est une engeance perfide, pestilentielle, et aussi funeste à la liberté vraie, à l'ordre des honnêtes gens et à la dignité humaine que la spéculation démagogique elle-même, c'est l'engeance des faux libéraux, des faux républicains, des *républicains d'industrie*, comme disait Camille Desmoulins, celle des renégats, celle des insensés qui prennent pour complices contre la liberté, gage du salut commun, phare de l'avenir, la peur des uns et l'exagération coupable des autres! — Ceci soit dit à l'occasion du projet de prorogation de ce décret du 9 août 1848, par lequel fut provisoirement rétabli, après les journées de juin, le cautionnement des journaux, supprimé cinq mois auparavant sur les barricades de février. — Or, depuis le décret du 9 août, nous avons, comme on sait, obtenu la Constitution qui, parmi beaucoup de libertés, proclame spécialement en son article 8 la liberté de la presse. — Conciliez donc la liberté avec le cautionnement! — La commission chargée d'examiner le projet Faucher n'avoue pas tout à fait qu'elle y renonce; mais enfin elle propose, par l'organe de Me Dupont (de Bussac), son rapporteur, de diminuer le cautionnement de moitié. — Ledru-Rollin, Félix Pyat et leurs amis, qui n'aiment pas les moyens termes, en demandent résolument l'abolition complète et définitive. — Ce radicalisme me plaît par sa franchise, dit Léon Faucher, le col tendu, l'œil hagard comme un loup; il nous mène à la guerre civile! Choisissez entre l'insurrection et le maintien du cautionnement! — Les questions ainsi posées sont résolues d'avance. Dès qu'on leur parle de Croquemitaine, nos peureux se cacheraient dans un trou de souris. Aussi ont-ils voté des deux mains le maintien pur et simple du cautionnement, — sans même jeter un regard d'intérêt sur le moyen terme de Dupont de Bussac. Ce qu'il y a de superbe, c'est que Léon Faucher se croit très-libéral. — Quel est le publiciste honnête qui n'a pas vingt-quatre mille francs? s'est-il écrié dans un accès de républicanisme. — Léon Faucher a eu encore un moment bien heureux à la tribune, c'est quand on lui a reproché de favoriser la prose royaliste et de l'offrir en guise de pâte de guimauve aux militaires enrhumés. — Eh quoi! puis-je empêcher des pharmaciens, amis de l'ordre, de faire des distributions de *contre-poison* dans les casernes? — Alors pourquoi fermez-vous la porte aux journaux homéopathes? a demandé le colonel Charras. — Parce que l'homéopathie n'est point reconnue par l'Académie de médecine, monsieur! — Notez que c'était là un jeu de mots charmant, en ce sens que cette salle de la rue de Poitiers, d'où la réunion des amis de M. Thiers a pris son nom, appartient précisément à l'Académie de médecine.

L'herboriste Baze, qui tient le dépôt central du contre-poison monarchique, a été plus satisfait que quiconque des explications de Léon Faucher. — Ce Baze avait même la prétention d'obtenir en faveur de sa maison la suppression sur la voie publique des antidotes rivaux qui ne seraient pas brevetés de la rue de Poitiers; mais l'assemblée s'est révoltée contre cette spéculation d'apothicaire; et après avoir maintenu la loi sur les cautionnements de journaux, elle a autorisé le libre colportage de toutes les pilules pendant la durée de l'épidémie électorale.

21 avril.

Suite et fin de la discussion de la loi relative au cautionnement et au colportage. — Adoption. — Incident. — C'est M. FOULD qui a proposé la banqueroute au gouvernement provisoire !

Cependant l'ami Baze n'aurait point été fâché d'écraser la concurrence au moyen d'un article additionnel propre à détruire tout l'effet de la tolérance accordée hier aux afficheurs, crieurs et distributeurs de journaux et imprimés; il a fallu un scrutin de division pour vaincre son insistance, et encore s'est-on aperçu en nettoyant les urnes qu'il y restait un paragraphe qu'on avait cru rejeté. — Mais le souvenir de ce puéril incident s'est bientôt perdu dans une conversation fort dramatique. — M. Goudchaux, las d'entendre insinuer sur tous les tons par les journaux *honnêtes* que la proposition de banqueroute — dont Duclerc, le jeune Renoncule, a, comme on sait, refusé, avec une réserve au-dessus de son âge, de nommer l'auteur, — était sans doute venue de quelqu'un du gouvernement provisoire, M. Goudchaux, dis-je, s'en vient donner un démenti aux calomniateurs, et déclarer que, si on le pousse à bout, il fera connaître les gens qui lui conseillaient le lendemain de février sinon la banqueroute, du moins la suspension du payement de la rente, — ce qui revient au même ! — Parlez, parlez, s'écrie Ledru Rollin, car, en vérité, nous sommes trop bons de supporter que le banquier Dorinval nous accuse dans son journal *la Patrie* d'avoir dévoré le trésor et créé pour nos menus plaisirs l'impôt des 45 centimes, lui qui m'engageait à réunir chez moi, comme dans un traquenard, des capitalistes de sa connaissance et à ne les laisser sortir que lorsqu'ils auraient souscrit un prêt de trente millions. — En ce moment un heureux hasard amène Achille Fould à la tribune. Ledru-Rollin est saisi d'une inspiration subite : « Je vous demande si c'est vous qui proposâtes la banqueroute à M. Goudchaux? » — Je déclare que non, murmure poliment le banquier. — Et moi, devant Dieu, je déclare que si, répond le papa Goudchaux, qui ne ressemblait plus à Arnal du tout, tant il était indigné.

On comprend quelle a pu être la figure de l'honorable Achille Fould —

un des princes de la bourse, un des personnages de la rue de Poitiers, un de nos modèles de modération et d'honnêteté, dans une pareille circonstance. — Il demandait qu'on fît venir son ami Dorinval, qu'on interrogeât les domestiques, et enfin il s'est donné toutes les peines imaginables pour dissimuler sa belle conduite. — Il avait vraiment l'air d'avoir une indigestion de *contre-poison*. — C'est au point que son co-religionnaire Crémieux, dont il invoquait le témoignage, le prenant en pitié, a répondu : — Est-il permis de mettre dans un embarras pareil un homme qui doit faire, à le juger sur son éloquence, un si grand commerce de lorgnettes !

Crédit d'un million au ministre des travaux publics pour rachat du chemin de fer de Paris à Versailles — (rive gauche). — On venait de tant parler, que personne n'a plus trouvé un mot à dire, on a voté machinalement.

28 avril.

Indemnité coloniale.

La sympathie que j'ai pour les noirs ne m'empêche pas de porter aux blancs quelque intérêt. Ce n'était donc pas sans une légitime compassion qu'on avait appris que, depuis bientôt un an, les malheureux blancs de nos colonies en étaient réduits à vouloir se faire noirs et à solliciter du gouvernement la faveur d'être mis en esclavage pour ne pas mourir de faim. Les philanthropes les plus avancés convenaient eux-mêmes qu'on pouvait, sans porter atteinte à la dignité humaine, offrir aux blancs un peu de manioc; il est heureux que l'assemblée nationale ait fait droit à cette juste réclamation et voté enfin une somme de six millions — qui, répartie avec impartialité, — permettra à presque tous nos infortunés compatriotes transatlantiques de payer leur passage pour venir en France chercher de l'emploi, soit comme commis, soit comme domestiques, puisque leur ancienne profession de propriétaires ne leur a pas laissé le temps d'apprendre d'état manuel, et puisqu'ils ne sont pour la plupart ni assez riches ni assez jeunes pour entrer en apprentissage. Il faut d'ailleurs espérer que l'excellent Isambert ouvrira en leur faveur un bureau de placement, afin d'avoir l'occasion d'exercer sa générosité naturelle fort désœuvrée depuis que les noirs sont affranchis. Il est toujours si doux de faire le bien, surtout lorsqu'il n'en coûte rien !

Peut-être l'assemblée eût-elle accordé son attention à divers projets qui lui ont été soumis pendant la fin de la séance, si Dorinval de *la Patrie* n'avait pas fait gratuitement, vers trois heures, une distribution de son

contre-poison en réponse à la déclaration de Ledru-Rollin. Chaque représentant a reçu son exemplaire qu'il s'est empressé d'ouvrir; malheureusement cette prose est bien lourde entre les repas. La plupart de ceux qui en avaient fait usage, se sentant pris de coliques violentes, se sont empressés de voter un crédit de 500,000 fr. contre le choléra qu'ils croyaient avoir.

24 avril.

Validation de l'élection du citoyen Lecourt, représentant de Pondichéry. — Discussion du projet Lamoricière, relatif à l'organisation de l'armée (deuxième délibération).

— Je vous en supplie, monsieur, laissez-moi passer.

— Monsieur, on n'entre pas à l'assemblée avec des paquets.

— Je viens de Pondichéry directement; je n'ai pas seulement pris le temps de m'arrêter à l'hôtel; il y a six mois que je suis nommé représentant; les vents m'ont retenu; dites-moi si j'arrive encore à temps pour prendre part à quelques votes.

— Quoi! vous seriez le citoyen Lecourt?

— Lui-même. Député des Indes... Excusez ma tenue de voyage, je ne me consolerais pas d'arriver après la session.

— Rassurez-vous, la session n'est point terminée, vous pourrez jouir encore de quelques vingt-cinq francs et prononcer plusieurs discours.

— Ma malle en est pleine; j'ai travaillé pendant toute la traversée.

— Quoi! malgré le mal de mer!

— Malgré le mal de mer. J'ai des questions bien urgentes à adresser au gouvernement provisoire.

— Il n'y a plus de gouvernement provisoire.

— Est-ce possible! alors c'est à la commission exécutive que je m'en prendrai.

— Elle a disparu depuis longtemps, monsieur.

— Je ne reviens pas de mon étonnement! J'ose espérer du moins que le général Cavaignac ne fera aucune difficulté de me répondre.

— Vous ignorez donc que le général est rentré dans la vie privée?...

— Je l'avais ouï dire sous les tropiques par un navire qui venait de France; mais comme je n'ai pu obtenir mes renseignements qu'à l'aide d'un porte-voix, et qu'il ventait grand frais, mon incertitude, je crois, vous paraîtra excusable.

— Fort excusable, assurément.

— Est-il bien vrai, monsieur, que les armées françaises aient chassé les Autrichiens de l'Italie?

— Pas le moins du monde.

— Et que la Pologne soit rétablie?

— En aucune façon.

— Alors j'ai été indignement trompé par des pêcheurs que j'ai rencontrés à la hauteur du cap de Bonne-Espérance.

— Indignement!

— Soyez assez bon pour me dire quel est le gouvernement dont nous jouissons. Je vous demanderai même, entre nous, avec quelque hésitation... excusez-moi si c'est une sottise... je viens de si loin!... Je vous demanderai si... nous avons toujours la République?

— Le bruit en est généralement répandu.

— Ah! tant mieux! Et quel est le premier consul?

— Il n'y a pas de consul, c'est un président.

— J'aime mieux cela; et le président se nomme?

— Bonaparte.

— Plaît-il? celui qui est mort...

— Non pas, son neveu...

— Il avait donc un neveu?

— Il en avait plusieurs.

— Je tombe de surprises en surprises! C'est égal, il faut que je trouve à qui parler. Le président a des ministres sans doute?

— D'excellents.

— Ah! ah! ah! je suis à mon affaire! Il faut vous avouer que j'arrive avec des idées libérales; nous sommes très-avancés, nous autres, à Pondichéry. Croiriez-vous qu'on a voulu nous défendre les clubs, rétablir la censure, supprimer la liberté de la presse? ça ne peut pas se passer comme ça; et l'on m'envoie exprès pour faire des réclamations. A propos, quel est le chef du ministère de la République?

— Odilon Barrot.

— Lequel?

— Le même, parbleu!

— Comment, le même? celui de Louis-Philippe?

— Il n'y en a pas d'autre.

— Voilà qui est un peu fort, par exemple! Allons, vous voulez plaisanter... ce n'est pas bien de mystifier un pauvre représentant de Pondichéry... qui est resté six mois en mer. Dites-moi la vérité...

— Si vous ne me croyez pas, déposez vos paquets dans le vestiaire et entrez...

— Savez-vous que nous ne sommes pas endurants à Pondichéry!

— Vous vous formerez le caractère en France. Entrez donc.

— C'est ce que je vais faire, citoyen!

Je n'ai pas revu le représentant de Pondichéry après la séance, et j'en

suis fâché, car il m'eût été agréable de jouir de sa surprise.—D'ailleurs, au moment où le citoyen Lecour s'est assis, on jouait à la petite guerre dans l'assemblée; le brave Lamoricière défendait avec avantage contre les généraux de la rue de Poitiers son projet d'*organisation de la force publique,* dont il avait enfin obtenu la discussion. — Le rusé Besnard, à la tête de la brigade Pestel, a bien tenté de faire une diversion et d'attirer Lamoricière dans une embuscade; mais il a été séparé de ses hussards, et sommé de mettre bas les armes. — Que diable veniez-vous donc faire là, monsieur le Pestel? lui a demandé le général : ça n'est pas la place d'un avocat normand comme vous. — Monsieur, s'est écrié Besnard avec une certaine crânerie, en jetant un regard provocateur sur les tribunes publiques, je suis venu comme célibataire pour prendre part au recrutement! — L'effet de cette repartie a été immense. L'assemblée a ri fort gaiement au nez du célibataire; mais plusieurs dames se sont voilées, tandis que d'autres moins modestes ne cherchaient pas à cacher leurs espérances. — A l'issue de la séance, Besnard le *célibataire* a reçu des propositions de M. Williaume et de Mme Saint-Marc. (Célérité et discrétion, — mais surtout affranchir!)

25 avril.

Projet de loi sur l'organisation de la force publique (Suite de la deuxième délibération).

Le général Lamoricière est un orateur qui me plaît infiniment; sa façon

de monter à la tribune donne une juste idée de la guerre qu'il faisait

en Afrique. Lamoricière est vif, brun, spirituel, prompt à l'attaque et à la repartie ; il se précipite dans la discussion comme sur un douair arabe, sabrant les hommes, emportant les femmes en croupe, et trouvant toujours au milieu même de la mêlée l'occasion de dire quelque bon mot passablement parisien et troubadour. Il y a dans l'éloquence de M. Lamoricière un certain côté de cette verve de maréchal-des-logis qui brille avec tant d'éclat chez l'impétueux Clément Thomas. L'habitude du commandement supérieur a singulièrement modifié le zouave ; mais cela ne nous empêche pas de craindre encore, chaque fois que nous le voyons prendre la parole, qu'il ne jette le verre d'eau sucrée au nez de ses contradicteurs. Heureusement le général Lamoricière se connaît ; il a beaucoup d'empire sur lui-même, et pour être sûr que ses mains n'iront pas plus vite et plus loin que sa volonté, il les met dans ses poches ; — dans l'intimité, Lamoricière doit être terrible ; l'on me dirait qu'il ne discute jamais sans renverser les encriers, sans écraser toutes les plumes et même sans briser quelquefois un peu les chaises, que je n'en serais pas étonné. C'est bien évidemment l'un de ces interlocuteurs auxquels la contrariété n'a pas le don de plaire, et qui ne prennent pas la peine de dissimuler leur impatience quand le respect humain ne leur en fait pas un rigoureux devoir. Quelqu'un qui écoutait tout à l'heure attentivement le général, me disait : Il doit être fort aimé des dames, mais aussi comme il doit les battre ! La réflexion était prise au figuré et toute littéraire ; mais elle n'en est pas moins juste. D'ailleurs ces orateurs violents sont les plus doux du monde ; il suffit de savoir les prendre pour en faire des agneaux, — témoin le général Cavaignac, qui, pendant tout le temps qu'il est resté à la tête du gouvernement, n'a jamais manqué de calmer les plus grandes colères de son ministre de la guerre en lui disant avec un grand sérieux : — « Général, vous abusez vis-à-vis de moi de la supériorité de votre grade ; ce n'est pas généreux ! » Là-dessus Lamoricière partait d'un éclat de rire, et M. Dufaure, voyant qu'il n'y avait plus de danger, sortait de dessous la table où il était prudemment allé continuer la délibération jusqu'à la fin de l'accès de son collègue.

Pour en revenir au projet d'*organisation de l'armée* qui avait été dès hier le sujet d'un engagement assez vif, il est bon de dire que, fidèles à ses habitudes africaines, Lamoricière a passé la nuit sur le champ de la discussion. Ayant appris dès le point de la séance par ses éclaireurs que l'ennemi faisait mine de vouloir prendre l'offensive, et qu'on apercevait déjà l'infanterie de la rue de Poitiers aux environs de l'article 32, où elle prenait une forte position, il a réuni à la hâte tous ses aides de camp autour de lui, et il leur a tenu un langage propre à les enflammer : — Vous,

Charras, qui avez une figure effrayante, qu'on ne peut regarder sans pâlir dans les combats, et dont le nez prodigieux et martial suffit pour

mettre en fuite la cavalerie ennemie, précipitez-vous comme un seul homme contre Baraguay-d'Hilliers, qui semble nous narguer en jouant avec son lorgnon. Vous, de Ludre, prouvez par votre vaillance que vous êtes un ancien militaire; ce n'est pas Brunet qui vous résistera, je l'espère, quoiqu'il veuille nous *brimer*. Vous, Foy, parlez peu, car la tribune vous fait bien du tort, et prenez Sainte-Beuve sans mot dire. Cette brusque attaque réussira par le silence. Quant à nos prisonniers d'hier, ne vous en inquiétez pas, je viens de m'emparer du Pestel Deslongrais, qui espérait délivrer son camarade Besnard, et je les ai mis tous les deux sous la garde d'un officier qui m'en répond sur son honneur. Cet officier, nommé Tranchant, est l'ennemi personnel des Pestel; il a même été sur le point, il y a quelque temps, de leur demander raison de deux amendements qu'ils avaient présentés de plus que lui; et l'on a parlé d'un duel à bout portant qui devait avoir lieu, avec deux propositions, dont l'une chargée et l'autre pas. C'est Baraguay-d'Hilliers qui aurait mesuré les pas. — Il est donc impossible que les Pestel s'échappent malgré les efforts de Deslongrais. — Ainsi encouragés par un premier avantage, suivez-moi comme des soldats, libres, rentiers, propriétaires et véritablement dignes du *peculum castrense*, dont l'armée entière aura bientôt le bonheur de jouir si l'on adopte mon système!

A six heures la canonnade se faisait encore entendre assez distinctement.

P. S. — *La Patrie* « *croit savoir* » que Dorinval a adressé une demande en autorisation de poursuites contre M. Ledru-Rollin.

Ce « croit savoir » est bien joli. *La Patrie* étant, ainsi que personne ne l'ignore, le journal de Dorinval, c'est absolument comme si Dorinval avait dit lui-même : — Je crois savoir que j'ai adressé à la chambre une demande en autorisation de poursuites contre M. Ledru-Rollin. — On assure que ces scrupules de conscience et ces précautions de style se retrouvent même dans la conversation familière et intime de Dorinval. Ainsi il ne dit jamais à son domestique : — Jean, j'ai besoin de mes bottes; mais : — Jean, je crois savoir que j'ai besoin de mes bottes.

C'est pourtant un tel homme que M. Ledru-Rollin a calomnié !

Nous croyons savoir que l'assemblée a décidément repoussé la demande en autorisation de poursuites de Dorinval.

26 avril.

Discussion du budget de la marine.

— Où donc allez-vous, cher Deslongrais, dans ce costume de matelot?

— Mille millions de sabords! je m'en vas z-à bord du budget de la marine, fiston; ohé! de la gabarre, ohé!

— Mais vous n'y pensez pas, mon bon ami, à votre âge, vous embarquer, vous, un ancien Elleviou; je vous assure que vous perdrez votre voix.

— De quoi, de quoi? écoutez un peu : *Adieu mon beau navire aux grands mâts pavo iiii sés*... Est-ce pur?

— Ça pourrait l'être davantage.

— Hein, matelot? pare à virer, ou je tape!

— Prenez donc garde...

— Je tape partout, je ne connais rien, je suis le matelot boute-en-train... Ohé! de la gabarre, ohé! acoste! lâche du filin, garçon, lâche du filin!

— Qu'entendez-vous par filin?

— J'entends une réduction importante que je prétends opérer à bord du *Tracy;* un joli bateau, mais il a trop de tirage.

— Vous voulez dire : tirant d'eau.

— Oui-dà, *Castor*.

— Pourquoi m'appelez-vous *Castor?*

— C'est un terme de mépris que nous employons dans la marine.

— Ce langage me surprend, cher Deslongrais, mais je ne crois pas que le petit M. de Kerdrel consente à le supporter.

En effet, le petit M. de Kerdrel, qui fait partie du comité de la marine en qualité d'ancien élève de l'Ecole des Chartes, n'eut pas plus tôt entendu prononcer le mot inconvenant de *Castor,* qu'il saisit cette occasion de prouver à l'assemblée qu'il est de tous les orateurs celui qui conserve le mieux ses pantalons. Aucun de ses contradicteurs ne peut dire qu'il y ait une seule tache au pantalon jaune du petit M. de Kerdrel ; et cependant il n'a pas cessé de le porter depuis le commencement de la session. C'est à l'Ecole des Chartes seulement qu'on apprend à soigner ainsi ses vêtements et à empêcher que les mites ne s'y mettent. Il faudrait appeler l'Ecole des Chartes l'Ecole du Patchouli.

Le rapporteur du budget de la marine, à qui le petit M. de Kerdrel avait adressé assez vertement son observation, est un garçon fort distingué et dont je ne suis point fâché d'avoir ici l'occasion de faire l'éloge, à cause de certains souvenirs d'enfance d'un charme tout particulier pendant les séances ennuyeuses. — Du temps que nous étions encore au collége, Edouard Perrinon ne laissait déjà aucun doute sur sa vocation véritable, et sur le rang qu'il occuperait un jour dans le comité de la marine. Personne ne lui était comparable dans nos exercices de natation, et je crois pouvoir affirmer qu'il était le seul élève qui donnât convenablement une *victime.* — *Victime* est le terme de l'art. — Mais je consens à expliquer, en faveur des petits nageurs de second ordre, que par *victimes* on entend les *têtes renversées* qui offrent l'occasion d'un si grand nombre de *plats ventres* aux amateurs, dont les grandes cuvettes, qu'on appelle à Paris écoles de natation, sont remplies tout l'été. — Rien de ce qui intéresse la biographie des hommes destinés à jouer un rôle dans les affaires ne saurait être indifférent ; c'est à cause de cela que j'ai saisi le prétexte de raconter ces détails encore inédits sur le jeune rapporteur que je connais pour l'avoir vu en caleçon de bain à une époque où il possédait un peu moins d'embonpoint qu'aujourd'hui, mais où il n'était pas encore le meilleur officier de notre infanterie de marine, et l'une des capacités les plus réelles qu'ait mises en lumière la révolution de février.

C'est donc à bord du rapport de la commission que le commandant Perrinon a hissé son pavillon et qu'il fera la campagne du budget de la marine ; nous croyons qu'il ramènera de bonnes prises ; mais aujourd'hui il s'est malheureusement laissé entraîner — par une proposition de réduction du cadre de l'état-major — jusqu'à portée de Lamartine et de Dufaure, deux batteries de terre armées, comme on sait, de discours de quarante-huit ; et il a reçu plusieurs boulets dans sa coque.

27 avril.

Suite de la discussion du budget de la marine.

Nous avons encore eu le plaisir de voir *le Tracy* appareiller; c'est un fort beau spectacle, auquel les Parisiens ne sont point accoutumés, et dont la fameuse frégate en carton du quai d'Orsay ne leur avait donné sous l'ancienne monarchie qu'une idée imparfaite.

Le Tracy est un vieux bateau, mais la République ayant pris soin de le faire repeindre à neuf, il a beaucoup de tournure, et nous aimons à croire qu'il sera d'un bel effet dans les promenades champêtres que le gouvernement fait exécuter par notre flotte pour réjouir la vue des puissances étrangères et encourager la pêche des huîtres sur les bancs du littoral. Si *le Tracy* était destiné à soutenir un combat naval, peut-être aurions-nous quelques observations à faire sur son gréement; — nous le trouvons parfaitement digne, tel qu'il est, de tenir son rang dans une marine de luxe et de plaisance; le beau temps et la présence au gouvernail d'Odilon Barrot, l'un des premiers canotiers de Bougival, suffisent d'ailleurs pour dissiper nos inquiétudes. *Le Tracy* a des canons à son bord, mais il ne les tirera qu'en l'honneur d'un amiral d'Autriche ou de Naples. Le pis qui pût lui arriver ce serait d'attraper un coup de soleil dans l'Adriatique; espérons que nos *alliés* voudront bien lui prêter un des parasols encore en usage dans leurs armées.

Le Tracy n'est point sorti sans difficulté de la passe du budget de la marine, et nous avons vu le moment où il allait s'engraver sur le chapitre 5, relatif à l'effectif des équipages, bien qu'il fût halé par des avocats du port, et qu'une habile manœuvre du lamaneur Dufaure l'eût déjà écarté de la jetée des réductions; heureusement l'assemblée a eu la bonne idée de jeter à la mer une partie de l'infanterie de marine, et le bateau s'est remis à flot. Avant six heures, il était arrivé en vue du chapitre 16, et il a jeté l'ancre sur un fond de sable où il attendra la grande marée de demain.

Pendant tout le temps qu'a duré la séance, M. le ministre de la marine est resté à son banc de quart, d'où il n'a point cessé d'échanger des signaux avec la commission et avec d'autres orateurs qui agitaient leurs discours sur le quai de la discussion; quand il a été en rade, nous l'avons vu prendre son porte-voix pour répondre aux citoyens Schœlcher et Baune, qui le hélaient du haut de la tribune. La rafale ne nous a pas permis d'entendre bien distinctement ce qu'il a dit, mais il nous a semblé que cela signifiait que ce n'était pas au ministre de la marine qu'il fallait s'en

prendre de l'accouplement des condamnés politiques avec les voleurs et les assassins du bagne de Brest. — Nous ne pouvons pas manquer d'obtenir à ce sujet là des explications très-satisfaisantes de M. Léon Faucher, que Félix Pyat se propose d'interpeller demain sur la *collaboration* de la police dans les réunions électorales.

28 avril.

Interpellation de Félix Pyat sur l'intervention des commissaires de police dans les réunions électorales. — Vote du budget de la marine.

Le représentant de Pondichéry tombe de jour en jour dans une confusion déplorable. Ce malheureux homme politique est tellement surpris des événements auxquels il assiste, qu'il n'a plus la conscience du milieu dans lequel il vit, qu'il a perdu le sentiment des convenances parlementaires, et qu'on a toutes les peines du monde à l'empêcher de marcher sur les mains et d'entrer à l'assemblée en faisant la roue. Sa manie la plus fâcheuse est de se croire à l'ancienne chambre des députés, et de vouloir reconnaître tous les orateurs pour des personnages célèbres du temps de Louis-Philippe. — Je me figurais Guizot plus âgé que cela, disait-il après que Félix Pyat eut terminé son interpellation sur les menées électorales.

— Où prenez-vous donc Guizot, mon cher monsieur? Le citoyen Guizot n'est pas encore revenu.

— Quoi! n'est-ce pas lui que je vois à la tribune?

— Pas le moins du monde, c'est M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur.

— Je me disais bien qu'il y avait une légère différence dans le nez; mais avouez que lorsqu'on vient de Pondichéry, il est permis de s'y tromper.

En effet, M. Léon Faucher, sentant qu'il parlait sous l'œil d'Odilon Barrot, trouvait en ce moment-là des expressions saisissantes pour expliquer à l'assemblée comment le gouvernement entend concilier la liberté électorale avec les rigueurs de la discipline militaire. Loin de lui la prétention d'enlever à l'armée le droit de délibérer sur le choix de ses représentants! Seulement les conseils de guerre sont unanimement d'avis que l'infanterie doit délibérer au port d'armes, et la cavalerie à cheval. Afin que la délibération soit plus réfléchie et moins sujette aux entraînements coupables, il convient d'ailleurs de choisir de préférence, pour les réunions, l'instant où le fantassin est en action, et celui où le cavalier est à la salle de police. — Quant aux coups de bâton distribués à la porte de quelques assemblées préparatoires, le ministre de l'intérieur n'hésite point à affirmer qu'ils l'ont été par des démagogues qui voulaient se faire passer pour des agents de police; — et il ajoute que, selon lui, l'interven-

tion des commissaires, — dont s'offense Félix Pyat, toujours un peu exalté par son répertoire, — est le complément indispensable de nos libertés politiques.

Cette explication, naïve jusqu'au cynisme, a tellement plu à M. de Larochejaquelein, qu'il en a profité pour se poser en Mirabeau, — frappant du poing, agitant sa crinière comme un lion... de Carter, et sollicitant avec enthousiasme la faveur d'avoir un agent spécialement attaché à sa personne, qui puisse témoigner de l'innocence d'un parti vertueux et toujours digne de voir lever l'aurore. — Léon Faucher souriait en roturier au gentilhomme; plusieurs montagnards ont voulu objecter qu'il y a eu une femme de tuée à la porte de la salle de la rue Martel; — M. Denjoy leur a répondu que c'était du choléra!

Alors Pierre Leroux a pris la parole. Il était dans un de ses jours de tendresse. — Citoyens, je suis votre ami, permettez-moi de vous ouvrir mon cœur. — Ouvrez, ouvrez... — Eh bien, étudions attentivement la politique d'Aristote à l'occasion de la grave question qui nous agite. Je lis le *chapitre des chapeaux*. Il n'y est nullement question de la présence des commissaires de police dans les réunions électorales. Je vous prierai donc de substituer à ces magistrats un miroir semblable à ceux en usage dans les villes du Nord et qu'on nomme des *espions*. Ce miroir, répondant à une glace disposée à cet effet dans le cabinet du procureur de la République, reflétera avec fidélité tout ce qui se passera au sein des plus nombreuses sociétés. Il sera impossible à aucun orateur d'entrer sans que le gouvernement en soit aussitôt averti avec toute la convenance exigée par la constitution...

Pierre Leroux a fini par formuler en proposition son *miroir* des réunions; — et c'est alors qu'on a compris qu'il entendait parler en termes allégoriques de sténographes faisant office d'*espions* — sous la foi du serment. — Ce bon Pierre Leroux, on l'a renvoyé au comité..... de quincaillerie!

Tout cela n'a pas empêché M. de Tracy d'enlever le vote de son budget de la marine, en flattant la majorité de l'espoir de l'abandon de Taïti, — qui est, dit-il, à l'étude.

30 avril.

Arrestation de trois représentants dans les rassemblements de la Porte Saint-Denis. — Explications d'Odilon Barrot

Les représentants Doutre, Mathieu-Louisy et Jouin, que le hasard avait conduits hier soir sur le boulevard Saint-Denis, où la beauté des patrouilles à pied et à cheval attire beaucoup de curieux, ont été empoignés par des agents de police, battus, jetés à la Souricière, et ils se

plaignent amèrement, disant — que les sergents de ville négligent de mettre des gants, qu'ils oublient d'arrêter les passants dans les termes délicats qui leur avaient été spécialement recommandés : « Voudriez-vous me permettre, monsieur, d'avoir l'honneur de vous mettre la main au collet? » que les officiers de paix et autres brigadiers compromettent par leur brusquerie la proverbiale réputation de belles manières de l'ancienne gendarmerie à laquelle le préfet Rébillot se fait honneur d'avoir appartenu. — Il devient bien difficile, d'après cela, de croire qu'il n'y ait pas eu quelques malentendus aux environs de la Porte-Saint-Denis. — J'aime à faire observer cependant que le local est mal éclairé, que les erreurs dont on se plaint viennent sans doute de quelque nouvel employé peu au fait de la mansuétude des consignes, qu'en aucun cas notre célèbre Odilon Barrot ne saurait en être responsable, et enfin que les représentants, encore tout endoloris des *désagréments* qu'ils ont *reçus*, auraient bien pu avoir la précaution de se loger ailleurs que dans un quartier très-éloigné de l'assemblée, et où il est imprudent de rentrer se coucher.

La réponse de M. le président du conseil aux puérils reproches de ses trois collègues a été aussi noble qu'impétueuse : — Je trouve assez étonnant qu'on vienne faire ici tant de bruit pour un malheureux *renfoncement* qui ne tire point à conséquence! Il suffirait, je crois, d'imiter l'exemple que j'ai donné moi-même pendant la monarchie, pour éviter des réclamations pareilles à celle qui nous occupe. J'avais souscrit comme tant d'autres au banquet de la réforme; mais m'y suis-je présenté quand j'ai su qu'il y avait quelques dangers à courir? L'homme prudent ne sort pas! Quant à M. Doutre, qui a failli être étranglé, on l'a pris pour un autre; voilà ma réponse. L'honorable Mathieu-Louisy a été, dit-il, arrêté à sa porte; je ne le conteste pas; mais je vous demande s'il y a rien qui ressemble davantage à un rassemblement qu'un homme qui rentre chez lui comme pour narguer l'autorité? Notre collègue Jouin a passé la nuit à la Souricière! mais lui-même avoue qu'il n'était pas revêtu de ses insignes! Dès lors on a pu facilement le confondre avec un grand nombre de citoyens aussi innocents que lui et qu'on assomme journellement. Je me plais à reconnaître l'exagération du zèle dont la police a fait preuve en cette circonstance, tout en disant qu'elle est extrêmement consolante! Encore un mot, messieurs, pour faire justice de récriminations qui ne sauraient m'atteindre. Il y a parmi nous un ministre qui, ayant voulu voir par lui-même ce qui se passait sur le boulevard, a été cruellement battu : se plaint-il? non, messieurs; au contraire! car tout à l'heure encore il me parlait les larmes aux yeux du touchant dévouement dont il a fait l'épreuve irrécusable, et il sollicitait de moi une

récompense en faveur des défenseurs de l'ordre aux mains desquels il a été heureux de laisser son chapeau et un pan de son habit.

Les citoyens Doutre, Louisy et Jouin n'avaient plus qu'à solliciter la permission de présenter aux sergents de ville qui les ont maltraités leurs regrets de ne pas avoir été battus davantage. — Cependant le petit père Marrast a obtenu d'Odilon Barrot, en faveur de son assemblée, la promesse que tous les représentants arrêtés à l'avenir seraient amenés directement à la présidence.

1er mai.

Reprise de la deuxième délibération du projet relatif à l'organisation de l'armée.

Un nouvel orateur que je caractérise en le qualifiant du titre de *faux* Considérant! Son véritable nom est Tamisier; M. Considérant lui ressemblerait à s'y méprendre en engraissant un peu et en coupant les pointes de ses moustaches. De plus, M. Tamisier est encore civilisé; sa queue commence à poindre; mais elle n'est pas prenante, et l'œil y manque. — A l'instar du chef de l'école, le faux Considérant prononce des discours écrits, et je crois qu'il lui serait facile de remplir trois séances de nuit à l'aide de ses manuscrits. Autrement c'est aussi un homme plein de bon sens sur certains points, et d'une folie douce. Voici de quelle manière il fit connaissance avec *la Démocratie pacifique*. Comme il est un peu médecin, on l'envoya visiter le vrai Considérant qui passait pour avoir des hallucinations. Une conversation suivie s'engagea entre eux. — Considérant parla avec cette facilité qu'on lui connaît, et finit par dire: — Si vous saviez, docteur, combien je gémis sur les faiblesses de la raison humaine! Croiriez-vous que je ne suis entouré que de fous? Ainsi voilà à ma droite Leroux qui prétend être le Saint-Esprit, et à ma gauche Proudhon qui se donne pour Dieu le fils! est-il possible qu'ils osent affirmer cela devant moi, qui suis Dieu le père? — Ayant entendu ces magnifiques paroles, le docteur Tamisier s'en alla fouriériste, et l'on a pu juger aujourd'hui, d'après les réflexions qu'il a lues sur le projet d'*organisation militaire*, que ses études de la théorie des quatre mouvements ne lui ont rien ôté de son originalité propre, qui est l'antithèse.

Tout le monde préfère d'ailleurs M. Tamisier à l'orateur Saint-Romme, que je ne serais pas étonné de savoir personnellement intéressé dans la question du *remplacement* qu'il a traitée. M. Saint-Romme a tout à fait l'air d'un marchand d'hommes, et l'on dirait qu'il défend son commerce en attaquant le système du général Lamoricière — qui prétend substituer la *probité* de l'état aux *floueries* des compagnies d'assurance contre

le recrutement. — M. Saint-Romme ayant trouvé la tribune vide, y a passé une heure aussi familièrement que s'il eût été chez lui; il voulait même s'y faire apporter à dîner.

Pendant ce temps-là, Lamoricière avait recours aux efforts parlementaires les plus violents pour se contenir; il se mangeait les doigts; les poils de sa moustache se hérissaient, et ses impatiences se trahissaient par des grimaces nerveuses que l'affreux Saint-Romme feignait de prendre pour des témoignages d'encouragement, — ce qui l'engageait à s'adresser lui-même une foule de questions nouvelles sur le sort des *engagés volontaires*, et à se répondre d'une manière qu'il trouvait satisfaisante. — Le bourreau! — enfin il est parti en saluant Lamoricière, qui, de rage, s'était blotti dans l'encoignure du banc de la commission, comme un homme qui prend le parti désespéré de dormir de force en diligence pour échapper à ses voisins.

Nous n'étions pas au bout. Le petit père Goudchaux est venu, il a fait sa révérence; et, sans se laisser intimider par le regard *zouave* que Lamoricière lui a lancé, il a vidé le verre d'eau en homme bien sûr de lui-même parce qu'il avait fait faire son discours par Duvert et Lausanne, les deux seuls auteurs capables d'écrire pour Arnal.—Ce qu'il y a de charmant dans le bon petit papa Goudchaux, c'est qu'il est comique sans effort, naïf, naturel, et qu'il se promènerait en chemise au milieu de la discussion sans rien perdre de son sang-froid. Ni la grammaire, ni l'orthographe, ni la ponctuation, ni les mots ne l'arrêtent; si les mots lui manquent il en invente. Quant à l'art des transitions, personne ne l'a jamais poussé aussi loin que lui; pas même l'auteur de ce vaudeville qu'on intitule *la Rue de la Lune*.—Pour commencer, M. Goudchaux s'est mis à dire : Je vous demanderai *la bonté* de ne pas être interrompu (*sic*); et comme on pouffait de rire : — C'est comme ancien caporal, a-t-il continué en s'adressant au public, que je viens traiter la question, en même temps que comme financier. Je puis parler en faveur des remplaçants, car j'en ai eu un. Attendez... vous allez voir!... d'abord les remplaçants sont très-sains. Le mien était un fort bel homme; il est devenu caporal à cause de sa bonne conduite; — c'est ce qui me faisait dire que j'avais occupé ce grade, puisque mon remplaçant me représente. — Un jour que Géromé — il s'appelle Géromé — avait bu avec un *pays*, tous les deux ayant un peu déserté, prennent un fiacre rempli de bottes de paille et s'en vont trouver leur colonel, en disant : Présent pour la salle de police! Je tiens cette histoire du colonel; il en était encore tout attendri en me le racontant. Voilà les mœurs des remplaçants! Je divise l'armée en deux classes; les volontaires et les bottes de paille... je veux dire les remplaçants.

Bon, vous avez suivi mon raisonnement... croyez-vous que c'est avec votre système qu'on s'engagera? moi, je maintiens que l'esprit de l'armée, par rapport à l'ennemi, est excellent! — Les signes d'assentiment que je lis sur le visage des ministres me flattent... Si je me trompe, qu'on m'en avertisse par un murmure général. — Passons à l'impôt d'*exonération de service*. Vous allez voir... On veut être méchant pour le riche, j'y consens. Mais pour lequel? le riche riche, ou le riche pauvre? Nous ne sommes plus à une époque de quarante-cinq centimes!... Et moi-même, citoyens, en ce moment je m'y opposerais. — Suivez mon raisonnement, vous allez voir... Je suis fermier; bon; j'achète la ferme de monsieur... (En disant cela l'orateur s'adresse directement à son collègue François, qui est au premier banc de l'orchestre. — Mais non, mais non, répond M. François). — Si fait, continue notre excellent Goudchaux, je vous dis que je l'achète!... et vous voulez que je paye l'impôt! pourquoi faire? pour mettre des sacoches sur le dos de vos soldats... Alors nous aurons une armée de prêteurs à la petite semaine. Ce sera joli! ils se feront tous cabaretiers... sans augmenter le nombre des remplaçants!... Pour ma part, je suis résolu à toujours respecter la Constitution!...

Chacun se plaisait à reconnaître qu'on n'avait rien fait de mieux que ce délicieux monologue depuis *Cadet Roussel esturgeon;* il n'y a que le général Lamoricière qui n'ait pas voulu en convenir, — non qu'il le trouvât mauvais, mais parce qu'il tenait autant de place dans la discussion que le soulier de l'Auvergnat dans la soupière.

2 mai.

Programme de l'anniversaire du 4 mai. — Violence contre Ledru-Rollin et ses amis à Moulins.

L'anniversaire du 4 mai sera célébré par une fête nationale, car il faut que la République ait aussi ses réjouissances. — *Panem et circenses!* — La commission d'examen du projet de décret, pensant que la clémence devait être le plus bel ornement de la grande fête républicaine, avait mis l'amnistie des transportés de juin dans son programme. Les lampions et les feux d'artifice ont passé sans protestation; mais le gouvernement a fait valoir la raison d'État contre l'amnistie. C'est M. Odilon Barrot qui s'est chargé de la tâche cruelle d'étouffer la pitié dans le cœur ému de ses collègues; il a évoqué le fantôme de la guerre civile; l'assemblée était disposée à la clémence, il l'a épouvantée de sa propre pitié. Plaignez M. Odilon Barrot de son triste triomphe!

La fin de la séance nous réservait une autre péripétie : Ledru-Rollin est monté à la tribune tout tremblant d'émotion; son visage, sa voix déce-

laient une indignation profonde que l'assemblée entière a bientôt partagée. En des termes dont la réserve même a doublé l'effet, Ledru-Rollin a raconté à ses collègues un indigne outrage fait en sa personne et en celle de deux autres représentants à la souveraineté nationale. Avant-hier, au moment où Ledru-Rollin quittait Moulins avec MM. Mathé et Fargin-Fayolle, sa chaise de poste a été arrêtée sur la place de l'Hôtel de ville par une bande d'hommes habillés en gardes nationaux. On s'est jeté à la tête des chevaux, on a menacé, injurié, mis en joue les représentants; bien plus, l'un d'eux a reçu un coup de sabre, et c'est par miracle que tous les trois ont échappé au guet-apens. — A ce récit fait simplement, sans passion, et dont chaque détail donnait le frisson, on a été saisi, je ne dirai pas de colère, mais d'une inexprimable douleur. La stupeur était telle que pas un cri ne s'est élevé; toutes les poitrines étaient oppressées; et c'est au milieu d'un morne silence que M. Odilon Barrot, pâle et la lèvre crispée, est monté à la tribune. Il faut lui rendre la justice qu'à son attitude et à son langage il a paru que nul dans l'assemblée n'avait ressenti plus vivement que lui l'injure de ses collègues; on l'a cru, quand il a affirmé qu'elle ne resterait point impunie.—Si la loi a été terrible contre la démagogie des barricades, il serait bon qu'elle ne le fût pas moins contre la réaction qui procède par l'assassinat; il y a eu en tout temps des monomanes; mais ces monstres n'ont point de parti; d'où qu'ils viennent, la société, dont ils sont la honte et l'effroi, les repousse et s'en défait.

3 mai.

Budget de la justice. — Budget de la guerre.

Au secours! appelez un médecin! Docteur Turck, docteur Trousseau, docteur Trélat, docteur Buchez, docteur Laussédat, tous les docteurs de la maison, accourez, ouvrez vos trousses... saignez-la... vous voyez bien qu'elle étouffe!...

— Nous ne pouvons pas la saigner.

— Vous voulez donc la laisser mourir?

— On ne meurt pas d'indigestion.

— Délacez-la au moins, la malheureuse; son corset la gêne, coupez les cordons... Ah! voici qu'elle respire! Eh bien, ma bonne, vous trouvez-vous mieux?... Comme elle est encore cramoisie! Vous avez failli passer, ma pauvre amie... Oui-dà, mourir d'indigestion... à la fleur de l'âge... mais y a-t-il le sens commun à manger aussi vite que cela, surtout quand on n'a plus de dents!

— J'avais bien faim.

— Je le crois que vous aviez faim; mais ce n'est pas une raison de dévorer un *gros budget* en moins d'une demi-heure, et sans boire encore; car le verre d'eau sucrée est resté plein sur la tribune... C'es qu'elle n'a pas laissé une miette, en vérité! elle a tout avalé; les juges avec leurs robes; les simarres, les parquets, les procureurs, les toques, les tribunaux, les cours d'appel, tout le *ministère de la justice* enfin, naturellement si coriace et si indigeste! elle n'en a fait qu'une bouchée. Ma parole d'honneur, chère assemblée, vous mériteriez d'en crever; on n'a pas de ces gourmandises-là, et l'on discute un peu sur les sauces avant d'avaler les assiettes.

— Ha a a! ha a a!

— Vous souffrez, maintenant... je le crois bien... avec un Odilon Barrot sur l'estomac!... Voulez-vous du thé?

— Ha a a a! ha a a a! laissez-moi... dor...mir...

— Que nenni! Dormir avec une indigestion!... y pensez-vous, chère assemblée!... Allons, allons, il faut faire de l'exercice... trémoussez-vous un peu, s'il vous plaît. Je vais envoyer chercher le *budget de la guerre* qu'on vous fera partir aux oreilles. Dormez, si vous pouvez, quand la tribune sera pleine de militaires. Vous allez voir si le capitaine Guérin, un petit maigre qui a une voix de perce-oreille, vous laissera un instant de repos. Je prierai aussi M. Mauguin de prononcer son discours sur les affaires étrangères; cela suffirait pour faire courir un paralytique comme s'il avait Radetski aux trousses. Allons, ma chère assemblée, un peu de bonne volonté, levez le bras droit... — bon; — votez-moi le maintien des cadres... très-bien; levez le bras gauche maintenant, et adoptez-moi une réduction sur les frais de table des généraux, afin qu'ils ne soient pas exposés à se mettre dans l'état où vous êtes... — Fort bien... — encore un petit effort... Allons, je vois que l'appétit vous revient... mais c'est assez d'une indigestion aujourd'hui, et nous garderons, si vous le voulez bien, le reste du budget de la guerre pour le dîner de lundi; car c'est demain la fête du 4 mai.

4 mai.

Fête anniversaire de la proclamation de la République par l'assemblée constituante.

— Mât de février, lui répondis-je après une conversation fort longue dans laquelle il s'était efforcé de m'expliquer le système, vous me paraissez bien philosophe.

— C'est que j'ai beaucoup vécu.

— Je croyais qu'on vous avait fait exprès pour la cérémonie d'aujourd'hui.

— Point du tout ; j'ai seulement été repeint à neuf et orné de quelques attributs ; mais je suis un ancien mât de juillet, et j'avais déjà servi sous la restauration en qualité de mât de cocagne.

— Vous me comblez d'étonnement.

— Quant à moi, rien ne m'étonne plus. J'ai assisté à tant de cérémonies, que je sais bien qu'elles se ressemblent toutes et signifient à peu près la même chose. J'étais mât de Cocagne, ainsi que j'avais tout à l'heure l'honneur de vous le dire, à l'époque des *fêtes de la charte*. On avait attaché un jambon à mon sommet et mis un gendarme de faction à mon pied. C'était la mode de ce temps-là. — Plaisirs bien grossiers, me direz-vous, et qui sentent le despotisme ! — Ah ! mon cher républicain, ils suffisaient pour inspirer une grande confiance à la population, et j'aurais voulu que vous entendissiez comme moi avec quelle ardeur on criait vive la charte !... Ceux-là surtout qui avaient pris la précaution d'emplir leurs poches de plâtre pour détruire l'effet du savon dont j'étais enduit, et grimper plus facilement jusqu'au jambon.

— Tous ces braillards étaient payés par la police !

— Je l'ai entendu dire, mon cher républicain ; mais on dit tant de choses ! L'expérience nous apprend qu'il n'en faut croire que la moitié. Par exemple, quand je suis devenu mât de juillet, après la révolution de 1830, croyez-vous que je n'aie pas été surpris de m'entendre vociférer aux oreilles : — Vive Louis-Philippe ! par les gens qui criaient : — Vive Charles X ! l'année précédente. Cependant, après quelques réflexions, je cessai de m'étonner. L'enthousiasme s'expliquait par une distribution de jambons qui se faisait à côté de moi. Vous parlerai-je maintenant des illuminations ? j'ai toujours été mieux placé qu'un autre pour les voir, puisque je suis plus grand, et je vous assure que ça pue également le suif sous tous les régimes. Vous savez bien d'ailleurs qu'il en est des lampions comme des discours officiels ; ce sont les mêmes qui servent ; on remplit les uns et on vide les autres, suivant les circonstances.

— Mât de février, vous êtes d'un scepticisme désolant.

— Non, mon cher républicain, je suis tout simplement un mât revenu des illusions de la jeunesse. Songez donc bien qu'il m'est impossible de me fier aux peintures à la détrempe, après avoir vu badigeonner sous mes yeux toutes les décorations qui vous éblouissent. — Par exemple, ces colonnes de toile et de bois qu'on a bâties autour de la place de la Concorde, d'où croyez-vous qu'elles viennent ? Elles viennent d'un Troca-

déro qui fit autrefois beaucoup d'effet dans le Champ-de-Mars. Et ces grandes pancartes sur lesquelles on lit : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, savez-vous ce qu'on trouverait en les grattant? On trouverait : « Programme de l'Hôtel de ville ! » et sous cette inscription une autre encore : « Vive le roi ! » — Autant de couches que de gouvernements. Je ne sais pas même si les décorateurs sont changés, car l'effet de leurs châssis est aussi grotesque que par le passé. Ils ont eu l'heureuse idée de déguiser les monuments de pierre et de bronze en une espèce de procession du bœuf gras, et de fourrer sur les belles épaules de la plus belle place du monde un affreux domino de toile peinte qui lui donne la tournure d'un salon de cent couverts disposé pour un repas de pompiers. Combien de fois déjà ai-je eu l'occasion de remarquer que dans ce pays l'on ne connaît pas de meilleur moyen de témoigner sa joie que de mettre un faux nez !

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, mât de février, et votre observation me rappelle le souvenir de plusieurs de mes amis qui, voulant montrer le plaisir que leur ferait la révolution, se promenèrent pendant huit jours avec leurs bottes par dessus leurs pantalons, en signe d'indépendance. Mais laissons les lampions, qui sont le côté vulgaire de la fête, et parlons des personnages ! Pretendriez-vous, par hasard, que vous en avez déjà contemplé d'aussi imposants que ceux d'aujourd'hui?

— Je vois M. Molé, je vois M. Thiers... que j'ai déjà vus partout; je vois M. Marrast, qui fait tous ses efforts pour avoir l'air de l'Être-Suprême, et qui ne réussit qu'à ressembler à M. Pasquier; je vois M. Faucher qui tient dans le cortége la place de M. Guizot avec désavantage; je vois beaucoup de gens que personne n'aperçoit, malgré la peine qu'ils se donnent pour se montrer; mais je ne vois rien qui me surprenne, et je ne regrette qu'une seule chose.

— Laquelle?

— C'est qu'on ait oublié les jambons.

— Croyez-vous donc qu'il ne puisse pas y avoir d'enthousiasme sans eux?

— J'en suis sûr. A moins qu'on ne les remplace par la liberté sincère, par la fraternelle union des cœurs, et par quelques lauriers moins imaginaires que ceux que vous voyez là peints à la détrempe sur tous ces trophées de carton.

— Alors, monsieur le philosophe, on n'aurait plus besoin d'anciens mâts de Cocagne comme vous, et la joie du peuple français serait la fête du monde entier.

5 mai.

Suite du budget de la guerre. — Les pensions des préfets infirmes.

C'est à l'industrie des réductions que le commerce français doit l'extension qu'il a prise, depuis la révolution, sur le marché européen. Cette industrie nouvelle fait chaque jour des progrès qu'on appréciera au prochain exercice ; elle a offert de grandes ressources à beaucoup d'orateurs ; plusieurs d'entre eux viennent de prendre un brevet de perfectionnement qui nous assure pour longtemps une supériorité de fabrication contre laquelle la Suisse elle-même essaiera vainement de lutter. La Suisse nous a enlevé les foulards, mais la réduction nous reste.

Les familles n'apprendront point sans intérêt qu'une école centrale de réduction s'est formée à Paris, et qu'elle recevra des pensionnaires à des prix très-modérés. A leur sortie de l'école, les élèves subiront des examens, et recevront des diplômes qu'il leur suffira de montrer pour être admis dans les commissions qui se livrent au dépiautage des budgets, à la dissection des chapitres, et généralement à tout ce qui concerne le débardage des dépenses publiques. — Les bacheliers, après leur réception prendront le titre honorifique de *débardeurs parlementaires,* et auront le droit de porter comme insignes deux petites scies à leur boutonnière. — L'enseignement de l'école spéciale de réduction sera réparti en deux grandes divisions : le cours de réduction civile et le cours de réduction militaire. Les classes ont été confiées aux meilleurs professeurs. Le parti Pestel, — composé du franc Luneau, du rusé Besnard et du redoutable Deslongrais, — s'est chargé du cours de réduction civile. M. Bineau est attaché comme suppléant aux trois Pestel. — Quant au cours de réduction militaire, MM. Lherbette, Bureau de Puzy et Guérin se le partagent, cela suffit pour qu'on ne doute point de l'éclat qu'il répandra sur les rapporteurs, et de la terreur légitime qu'il inspirera à M. Rulhières. Cette séance montre déjà ce qu'on peut attendre du cours de réduction militaire. C'est au *budget de la guerre* que les professeurs ont consacré leurs discours. Après avoir traité d'abord de la réduction à cheval avec une supériorité incontestable, ils ont fini par examiner la réduction à pied sous toutes ses faces, et ils ont obtenu, avec l'assentiment presque unanime de leurs auditeurs, une économie de — cinq mille francs — sur un chiffre de quatre cents millions. — La discussion a d'ailleurs offert le plus vif intérêt. Nous avons appris que M. Bureau de Puzy avait été autrefois capitaine malgré sa myopie ; quant à M. Guérin qui appartient en ce moment encore à l'armée, il a reçu avec un véritable héroïsme des coups

de plat de phrases du général Lamoricière, bien connu pour un sabreur; — et il n'a pas contesté plus longtemps aux officiers leurs allocations supplémentaires.

Entre deux chapitres du budget de la guerre, M. Brard, l'ennemi des *infirmités politiques,* conclut à l'annulation des fameuses pensions de retraite décernées à ces invalides administratifs de février, si subitement guéris par le *spécifique* Faucher. — On a renvoyé définitivement l'affaire aux incurables, c'est-à-dire au conseil d'État. — Ensuite le président Marrast a annoncé officiellement la résurrection du vénérable Dupont (de l'Eure), que M. Chambolle avait tué ce matin même dans le journal *l'Ordre,* — trouvant sans doute plus commode de pleurer son ami de *vingt ans* que de déplaire à ses amis de six mois en votant comme lui.

7 mai.

Date mémorable! — Journée d'émotions! — Nuit solennelle.

Savez-vous comment le ministère entend les principes de *véritable liberté* qu'Odilon Barrot, — le libéral de NAISSANCE, — a si majestueusement définis le jour qu'il demanda un crédit pour aller les défendre en Italie? — L'armée du général Oudinot, après s'être emparée en *amie* de Civita-Vecchia et en avoir *amicalement* désarmé la garnison, a marché *ten-*

drement sur Rome, et poussé la sympathie pour la liberté italienne au point de donner cinq fois l'assaut à la ville, dont les habitants refusaient de lui ouvrir les portes sous le vain prétexte qu'ils étaient aussi bien maîtres d'être républicains chez eux que nous en France. — Ceci cesse d'être plaisant. — Le sang a coulé! Nous devons à la fourbe des *métis* politiques, qui font les hommes d'État et les superbes, la douleur d'avoir

perdu nos soldats, cette honte qu'ils ont été repoussés. — Le *Moniteur* en fait ce matin l'aveu en trois lignes. — Il oublie de dire qu'à chaque porte de leur ville, sur chaque barricade, les Romains ont planté un poteau en tête duquel on lit l'article 5 de la Constitution : — « La République française ne tourne point ses armes contre la liberté et n'attente à la nationalité d'aucun peuple. » — D'où vient donc que le général Oudinot fait cause commune avec Radetski et Ferdinand de Naples? D'où vient qu'on transforme nos soldats libérateurs en armée du Trocadéro? — Ce cri, qui retentit d'un bout à l'autre de Paris, a de l'écho dans l'assemblée : il sortait de tous les cœurs avant que Jules Favre, sans exorde cette fois, sans précautions oratoires, vînt le jeter à la face des ministres. — Pâles à leur banc, ces *complices* essayaient de braver les regards ardents, les interrogations muettes; mais leur fausse assurance dissimulait mal l'embarras de tous, le remords de quelques-uns. — Cependant Odilon Barrot, avec son froncement de sourcil, ses faux-fuyants de dignité olympienne et son éternel mensonge de libéralisme, essaye d'intimider les accusateurs. Drouyn de Lhuys, le ministre des affaires étrangères, affecte le sang-froid diplomatique; il fait même de l'ironie. L'indignation de son auditoire lui cloue la raillerie aux lèvres. — Odilon, un peu plus ému qu'il ne veut en avoir l'air, balbutie que l'armée a été appelée à Rome par la population *honnête et modérée*. — On le hue. — Jules Favre remonte à la tribune. Sa parole fiévreuse fait éclater les transports. Sous le coup de cette inexprimable émotion, par le sentiment de sa propre offense, l'assemblée est redevenue souveraine. Odilon Barrot comprend qu'il faut compter avec elle, si l'on ne veut qu'elle compte seule, et c'est lui qui, par un beau trait d'audace, lui demande de nommer à l'instant même une commission devant laquelle il se fait fort de prouver qu'on le calomnie; qu'un homme comme lui est incapable de jamais s'écarter des principes de la *véritable liberté* — en Italie — ou ailleurs.

A dix heures du soir la commission apportait son rapport; — rapport très-court mais terrible, — surtout dans la bouche débonnaire de Mᵉ Sénard; — car il accuse le ministère d'avoir trompé l'assemblée; il le rappelle au respect de la Constitution, et lui enjoint de ne point détourner plus longtemps l'expédition d'Italie de son *véritable but*. — C'est en vain que le ministre Drouyn de Lhuys veut se tirer de là par des arguties. Les faits, ses explications, ses dépêches, ses grimaces, le confondent. Il voudrait s'en prendre aux déclamateurs, aux exaltés, aux utopistes; il trouve en face de lui Lamoricière et les autres républicains modérés, — ceux même qui, sur les belles paroles qu'on leur donna, décidèrent récemment le vote du crédit. — Odilon Barrot n'a seulement pas la con-

solation de trouver prétexte à l'un de ses mouvements oratoires — sur l'appel aux passions — qu'il reproche toujours si heureusement à ses adversaires. La montagne se tait, — sentant que l'on fait ses affaires sans elle, et que l'honnête Sénard, avec sa colère bourgeoise, vaut tous les tribuns du monde. — Ah ! si la montagne avait su plus souvent tempérer ainsi le chauvinisme par la politique! — Les réticences, les faux-fuyants ont mené la séance jusqu'à deux heures du matin. Odilon Barrot a eu beau se débattre contre le rapport, contre le scrutin, il lui a fallu subir un vote qui lui enjoint — d'en revenir aux principes de la *véritable liberté,* — ou plus textuellement de ne point détourner davantage l'expédition d'Italie du but qu'il lui était assigné! — Quel but? — Le grand malheur dans toute cette affaire, c'est que de part et d'autre on ne s'explique jamais assez, — de crainte peut-être de se trop comprendre; — si bien qu'avec un général en chef qui passe pour un des bons caporaux de l'armée, il n'est pas étonnant que nous ayons abouti à l'attaque de Rome. — Le général Oudinot voulait sans doute gagner les galons de sergent.

8 mai.

Suite de la discussion du budget de la guerre.

Rien de plus obstiné que ces orateurs maigres et nerveux que les commissions chargent ordinairement, sous prétexte de leur faire honneur, de la tâche ingrate de recevoir les rebuffades et de supporter toutes les avanies qu'on s'attire en proposant des réductions. Les vieux députés — qui sont des renards parlementaires — se garderaient bien de jamais accepter l'emploi désagréable de rapporteur d'une commission de budget. C'est toujours quelque nouveau venu plein d'ardeur et de dévouement qui s'en empare. Le malheureux, pour justifier la confiance qu'on a placée en lui, et dont il ressent une fierté légitime, travaille nuit et jour, il prend des notes, amasse des chiffres et se présente dans la discussion avec des matériaux et des documents qui rempliraient une petite charrette à bras. C'est alors que le rapporteur est beau à voir. Il se sent appelé à opérer des économies considérables dans les dépenses, et il ne regrette point le mal qu'il s'est donné, pensant bien que ses collègues et les contribuables vont lui en savoir un gré infini. Mais à peine a-t-il ouvert la bouche, que de tous côtés on le traite de *cancre,* et que, sans distinction aucune d'opinion, tous les fonctionnaires de l'assemblée dont la réduction menace la spécialité ; tous ses collègues, jaloux de conserver la faveur de leur département, se réunissent pour le vilipender comme s'il voulait mettre dans sa poche les sommes qu'il propose de supprimer. — La pro-

bité du rapporteur se révolte, et voilà mon orateur qui se passionne et qui fait de la réduction son affaire personnelle. Ce n'est plus le trésor, c'est son honneur qu'il défend. Il s'irrite, il sue, il ne descend de la tribune que pour y remonter; on le poursuit jusqu'à son banc; il ne sait auquel entendre, et il faut qu'il réponde à tout le monde avec un sang-froid inaltérable, sous peine de perdre sa réputation. — Convenez que c'est un joli métier. — Puis s'il arrive qu'à force de persévérance, et grâce à l'heure avancée, le rapporteur, après s'être vu enlever successivement ses réductions avec autant de douleur que si on lui arrachait l'âme, s'il arrive, dis-je, qu'il soit sur le point d'obtenir enfin une économie de mille écus sur un chapitre de trente millions... tout à coup quelque important personnage de la commission qui s'était fait jusqu'alors un devoir de garder le silence, et qui avait laissé accabler le pauvre rapporteur de coups, d'injures et de déboires de toute sorte, lui prend dans la bouche son discours commencé et se donne l'honneur d'enlever le vote par la haute autorité de sa parole. C'est à qui félicitera l'important personnage, tandis que le pauvre diable de rapporteur est traité comme un homme de peine, bon tout au plus à brosser les budgets et à cirer les réductions. — Faites-vous rapporteur, si le cœur vous en dit!

Par exemple, je vous donne le citoyen Guérin comme le modèle du genre! Il a déjà passé trois séances sur le carré de la discussion, à battre le budget de la guerre. Jamais M. Rulhières n'aura mis de sa vie un uniforme si bien épousseté. Aujourd'hui M. Guérin s'est fait un peu aider par son ami Guichard, qui frotte aussi très-bien les chapitres à rogner. — Ne nous en prenons point à eux du refus de réduire l'armée au pied de paix, car à ce propos ils ont, par une heureuse allusion à la discussion d'hier, déclaré qu'ils ne voulaient diminuer l'effectif que pour laisser au glorieux Odilon Barrot moins de régiments français à mettre au service de l'Autriche. — Mais Lamartine a prouvé *poétiquement* qu'il fallait tout au moins 500 mille hommes pour fonder la fraternité au dedans et la paix au dehors. — Plusieurs généraux ayant reproduit cet argument — en prose — l'ont rendu irrésistible.

9 mai.

Interpellations du citoyen Grévy relativement aux affaires d'Italie et à la lettre du président de la République au général Oudinot. — Suite du budget de la guerre.

Le capitaine Guérin s'était rendu à son poste de rapporteur avec son sang-froid spécial et la redingote collante qui lui donne assez bien la tournure d'un parapluie dans son fourreau, lorsqu'un incident l'a séparé tout à coup du gros de ses réductions et tenu jusqu'à quatre heures

éloigné du budget de la guerre. — Il s'agissait d'examiner comment la souveraineté de la Constituante — c'est-à-dire l'ordre du jour du 7 mai — se concilie constitutionnellement avec une lettre du 8, dans laquelle M. Louis Napoléon témoigne sa satisfaction au général Oudinot, et lui promet des renforts ; — moyen un peu trop détourné, ce nous semble, de ramener l'expédition d'Italie à son *véritable but*. Notez de plus que c'est au journal *la Patrie* qu'on a communiqué l'épître, afin que Dorinval l'enjolivât dans son enthousiasme de quelques injures, qu'il eût été plus difficile d'introduire dans le vrai *Moniteur*. — L'incident — gros d'un conflit de pouvoir — ne manquait point de gravité, puisque M. Odilon Barrot, qui ne sort pas pour des motifs futiles de l'Olympe où il vit, a bien voulu lui accorder lui-même quelque attention. A la vérité, les jeunes gens terribles du ministère, Falloux, Faucher et Buffet auraient préféré que le président du conseil n'entrât point en explication aves les citoyens Grévy et Ledru-Rollin; mais le malheur d'Odilon Barrot c'est d'avoir encore un fond d'honnêteté et des antécédents libéraux par lesquels il se croit obligé, et qui le font traiter de Géronte dans l'intimité de ses petits collègues.

Géronte a donc pris la parole avec autant de majesté que d'embarras, et cherché à dissimuler par des effets de sourcil et de rhétorique l'humiliation bien légitime qu'il devait ressentir d'une correspondance politique entamée sans qu'on l'ait consulté, et qu'il est obligé de défendre par dévouement à son portefeuille. Pendant tout le discours de Géronte, le jeune Faucher haussait les épaules, et se penchait à l'oreille de son ami Falloux, sans doute pour lui dire : — Est-ce qu'on répond à ces gens-là? — Ce à quoi l'aimable Falloux avait l'air d'ajouter avec componction — Mon frère, je crois que nous serons obligés de nous débarrasser de lui. — Pauvre Géronte! il a bien l'air de jouer entre ses deux collègues le rôle d'un chou entre deux lapins.

Renvoi de l'incident à demain, — afin de donner au gouvernement le loisir de se procurer des dépêches qui lui sont indispensables pour le vider à son avantage. — Le rapporteur Guérin reparaît à la tête de ses réductions. — Je ne dirai pas qu'elles ont été accablées sous le nombre, car à coup sûr il ne restait pas 500 votants.

10 mai.

Refus du général Forey d'obéir aux réquisitions du président de l'assemblée. — Continuation de l'explication sur les affaires d'Italie.

Autre incident! — Hier, vers la fin de la séance, le président Marrast avait requis deux bataillons — pour empêcher, disent les uns, qu'on

n'enlevât l'assemblée ; — suivant les autres, pour faire jeter les ministres à Vincennes ; — mais en réalité, pour calmer les alarmes du questeur Degousée. Des deux bataillons, le premier ne vint guère, le second n'est pas venu du tout ; et le général Forey a donné cavalièrement pour excuse de sa désobéissance, qu'il ne connaissait que Bergamote Changarnier, son général en chef, et qu'il avait appris de ce valeureux guerrier à considérer les décrets de l'assemblée — celui du 11 mai notamment, comme des pékins. — Le président Marrast, malgré son esprit de conciliation, n'a pas cru pouvoir garder cette réponse inédite ; il a profité de l'absence obstinée de Bergamote pour se plaindre avec douceur, et l'assemblée, excitée par quelques discours violents auxquels le ministre de la guerre a opposé un demi-silence — qui ne serait éloquent qu'à la condition d'être complet, — a eu la témérité d'enjoindre au gouvernement de mettre à l'ordre du jour de l'armée le décret qui ordonne à tout officier d'obéir au président de l'assemblée nationale. — Le citoyen Flocon allait même jusqu'à proposer que M. Marrast portât dorénavant des épaulettes ; mais on a réfléchi que l'état-major législatif pouvait se contenter de celles du général Lebreton, excellent homme, bien décidé, — en dépit des serments qu'il a déposés sur l'autel de la rue de Poitiers, — à faire une opposition constante à tous les ministres de la guerre et à tous les Changarnier investis d'un commandement supérieur au sien, — quoiqu'il soit d'un pied plus haut qu'eux.

Une fois cet incident préalable vidé, quand on a voulu revenir à celui d'hier, on s'est aperçu que M. Drouyn de Lhuis était parti et qu'il ne restait plus au banc des ministres que M. Falloux, dont l'air innocent annonçait un homme tout à fait étranger aux affaires d'Italie. Ce n'est certainement pas M. Falloux qui peut communiquer des dépêches à l'assemblée. S'il en reçoit personnellement, elles sont confidentielles, car elles doivent lui venir non pas de Rome, mais de Gaëte, où il a, dit-on, un frère attaché au secrétariat du pape. — Cependant Me Favre a paru à la tribune, et avec l'aménité qui lui est naturelle, il a proposé de profiter de l'absence des principaux ministres pour continuer la discussion sans eux. Ce disant, il commençait à débiter naïvement sur leur compte des choses tellement flatteuses que la modestie d'Odilon Barrot, qui les entendait d'un couloir voisin, n'a pu les tolérer plus longtemps, et qu'il est venu y couper court en se montrant au milieu de l'exorde. — Monsieur le ministre, s'est écrié poliment Jules Favre, puisque vous voici arrivé, permettez-moi de vous céder la tribune.

— Je vous suis fort obligé, mais je n'ai presque point de dépêches aujourd'hui encore.

— Qu'importe! montrez celles que vous avez reçues.

— C'est mon collègue Drouyn de Lhuis qui les a.

— Et bien, il faut l'envoyer chercher.

— Il demeure bien loin.

— On prendra un cabriolet.

— Si vous l'exigez absolument... je suis aux ordres de l'assemblée.

— Fort bien.

— Alors... allons-nous-en...

— Mais non. Restons, au contraire.

— C'est entendu... Demain de grand matin je vous communiquerai les renseignements les plus précis...

Il a fallu que Ledru-Rollin joignît ses prières à celles de Jules Favre pour décider M. Drouyn de Lhuis, — qui est à la fin revenu, — et M. Rulhières, — qui aurait de beaucoup préféré partir, — à lire les dépêches du général Oudinot. Cette lecture de cinq minutes, refusée pendant deux heures, nous vaudra au moins deux jours de discussion. — Ce que c'est que de s'entendre sur les principes de *la véritable liberté!* — Notez que les dépêches sont du 4 mai, qu'elles annoncent que l'armée n'est point entrée à Rome, et que les républicains du pays ne regrettent pas le gouvernement de M. Falloux cadet autant que ce jeune homme a peut-être eu le tort de l'écrire à son frère.

11 mai.

Fin de l'interpellation sur les affaires d'Italie. — Ordre du jour pur et simple. — Proposition de mise en accusation du président et de ses ministres par 128 représentants.

Le ministère — toujours si bien informé — commençait à ne pas comprendre pourquoi il ne lui arrivait pas de nouvelles dépêches d'Italie, tandis que les journaux reçoivent des correspondances particulières, d'où il résulte que le général Oudinot, ami secret du pape, — les Romains résolus à défendre leur indépendance, — Odilon Barrot fort incapable de porter atteinte à l'art. 5 de la Constitution, — Louis Napoléon qu a la manie d'écrire — et l'assemblée confiante dans ses ordres du jour plus motivés que clairs, s'entendront bien difficilement sur les fameu principes — de *la véritable liberté* — à Rome et ailleurs. — Le retard à dépêches vient d'être expliqué. — Il paraît qu'un courrier, expéd par M. Falloux cadet, avec des détails circonstanciés, s'est égaré route, et que, forcé de s'arrêter dans une auberge, il y a rencontré courrier du général Massacroff, commandant de l'expédition russe Hongrie. Les deux courriers ont un peu bu ensemble pour se rafraî

et fraterniser, si bien qu'en se quittant ils se sont involontairement trompés de valise, et que le courrier russe a emporté les dépêches de M. Falloux cadet, tandis que le courrier français a apporté à Paris celles du général Massacroff. La Providence n'a peut-être point été étrangère à ce malentendu, car c'est grâce à lui que notre gouvernement se trouve dans le secret de la politique russe qu'il ne soupçonnait pas. Je doute que les dépêches de M. Falloux cadet offrent autant d'intérêt au czar Nicolas que celles de Massacroff à Odilon Barrot. Entre autres pièces fort curieuses, on cite cette proclamation, — comme contre-partie de celle du général Oudinot à ses troupes en quittant Civita-Vecchia pour aller à Rome :

« Cosaques!

« Nous marchons sur Paris! cette grande ville est opprimée par un petit nombre de factieux et d'aventuriers dont tous les honnêtes gens n'attendent que notre présence pour se débarrasser. La Russie ne saurait supporter plus longtemps le spectacle d'une pareille anarchie. Sous le prétexte d'établir la république en France, les aventuriers de Paris ont chassé le respectable Guizot, qui faisait le bonheur de la population; ils ont proclamé le suffrage universel et poussé la dérision jusqu'à faire nommer une prétendue assemblée constituante, et un président qui usurpe la place du plus adorable des monarques. Les hommes qui perpétuent un pareil état de choses méritent d'être mis au ban de l'Europe civilisée. La Russie a refusé de reconnaître leur gouvernement, et elle se fait un devoir d'aider les honnêtes gens, carlistes, philippistes, guizotins et impérialistes, à le renverser. Peut-être, braves cosaques, n'entrerons-nous point à Paris sans combat. Il y a à la tête de l'anarchie française des hommes que leur orgueil empêchera de résigner leur pouvoir. L'un d'eux est un certain Barrotini qui n'a point cessé depuis quinze ans de faire de l'opposition, qui est la principale cause, par ses discours, de la révolution, et qui avait perdu tout espoir d'être ministre sous la monarchie. On cite aussi le nommé Faucheri, libre-échangiste sans aucune consistance; un sieur Fallouccini, et enfin d'autres individus totalement inconnus, qui ne peuvent se soutenir qu'à l'aide d'une armée nombreuse, à laquelle ils ont mis Changarnieribaldi, que les razzias ont habitué à traiter ses concitoyens comme des Bédouins. Il est possible que ces aventuriers, parmi lesquels il y a des Alsaciens, des Normands, des Picards, des Provençaux, des Auvergnats et enfin des réfugiés de tous les départements, essayent de se défendre quand nous les attaquerons. Cosaques, je compte sur vous, et les honnêtes royalistes français n'attendent que votre présence pour flanquer par derrière des coups de fusil à leurs oppresseurs! Je dirai plus :

j'ai l'espoir d'entrer dans Paris sans brûler une amorce, car si j'en crois les renseignements que je tiens de plusieurs diplomates, et notamment de M. Renardin-Limaçon, notre chargé d'affaires, la rue de Poitiers a promis de mettre de la cendre et de la graine d'oignon dans les cartouches de la garde nationale, ainsi que cela a déjà été fait en 1814 et en 1815 par les *honnêtes gens*, lors de nos deux précédentes invasions. Cosaques, n'oubliez pas que c'est à nous qu'il appartient de faire partager aux autres peuples les douceurs de la civilisation et de la liberté dont nous jouissons, et de rétablir partout le knout, dont les bons citoyens sentent le besoin. Vive le knout!

» MASSACROFF. »

La lecture de cette insolente proclamatiou a mis les ministres hors d'eux-mêmes. Aussi, la séance s'est-elle ressentie de leur indignation patriotique. Odilon Barrot surtout ne pouvait pas supporter l'idée d'être traité d'aventurier par le général Massacroff. Ce qui l'a exaspéré davantage encore, c'est la comparaison toute naturelle que Ledru-Rollin et Jules Favre ont établie entre sa position personnelle et celle des chefs de la république romaine. — Pour sa part, le brave Bergamote, dès qu'il a été instruit de la marche des Russes, s'est transporté dans les casernes; afin d'animer les soldats, il a mis à l'ordre du jour cette lettre flatteuse de M. Louis Bonaparte qui fait depuis hier l'objet de la controverse, et il a eu la précaution d'y ajouter quelques lignes dans lesquelles il traite l'assemblée nationale comme un tambour qui aura fait des *rra* au lieu de faire des *fla*. — Eh bien! il s'est trouvé des partisans de la Russie que cette conduite a révoltés, qui ont demandé qu'on destituât Bergamote; et qui ont proposé, au nombre de 138, la mise en accusation du président et de ses ministres, coupables d'avoir violé l'article 5 de la Constitution. — A ces mots, l'assemblée n'a plus ressemblé à une constituante, mais bien plutôt à une table d'officiers un peu trop émus. On aurait dit que Massacroff était déjà aux portes de Paris. — Allons, les Russes seront bien reçus! — Dans cet espoir, la majorité a prouvé, en terminant la discussion par un ordre du jour pur et simple dont j'accuse sa fatigue plus que son cœur, — et en refusant de renvoyer aux bureaux la proposition de mise en accusation, — qu'elle ne sait pas trop bien elle-même ce qu'elle entend par principes de *véritable liberté*, ni ce qu'elle a voulu dire par *véritable but* de l'expédition d'Italie. — Demandez le mot de l'énigme à Tartas, le *bourreau des crânes*, à l'*invincible* Leflo, et à quelques autres orateurs à graine d'épinards qui ne se seraient pas crus *Francès* s'ils n'avaient pris des poses du cirque.

12 mai.

Suite du budget de la guerre.—Un mot du citoyen Flocon à propos de l'intervention russe en Hongrie.

Notre pauvre constituante, dont l'agonie est si douloureuse, a éprouvé aujourd'hui un peu de mieux; quelques discours calmants et une légère décoction de budget de la guerre ont réussi à apaiser sa fièvre. Cette cure fait le plus grand honneur au rapporteur Guérin, qui n'a jamais désespéré de la malade, et qui depuis deux jours attendait que sa crise fût passée pour lui poser un cataplasme dont l'effet a été excellent. — Vers quatre heures un assoupissement bienfaisant s'était emparé d'elle, tout le monde s'en est allé sur la pointe du pied, et elle n'a pas tardé à s'endormir d'un sommeil beaucoup plus paisible qu'on n'aurait pu l'espérer à la suite de ses *accès d'Italie*. Il ne restait plus au chevet de la discussion que le rapporteur Guérin et quelques orateurs appelés en consultation; ces messieurs ont été presque tous d'avis — relativement au budget de la guerre — que dans l'état où se trouvait l'Assemblée, le mieux qu'il y eût, c'était de laisser faire la nature; — néanmoins, M. Guérin ne cessait pas de lui poser sur le ventre des réductions chaudes qui lui auraient, à coup sûr, procuré un grand soulagement si elle avait voulu les supporter. — Dès que l'Assemblée a été bien endormie, les représentants n'ont pas cru devoir prolonger leur visite. On disait en sortant que le citoyen Flocon, sans égard pour la paille répandue tout autour de la maison, avait failli causer un tapage auquel la pauvre vieille dame n'aurait pas survécu. — C'est à la modération de M. Drouyn de Lhuis, l'un des docteurs, qu'on a dû la fin paisible de l'incident. M. Drouyn de Lhuis a eu le sang-froid admirable de répondre au citoyen Flocon, qui lui demandait ce qu'il comptait faire de l'intervention russe en Hongrie, il a eu, dis-je, la présence d'esprit d'affirmer qu'il prendrait une attitude aussi noble qu'imposante, et qu'il ne croyait pas que le czar essayât de résister à un ministre des affaires étrangères qui a appris de M. Dandré, son sous-chef de cabinet, à mettre sa cravate d'une façon appréciée en Europe sous l'ancien gouvernement.

14 mai.

Manœuvres électorales. Dépêches télégraphiques du ministre Faucher. — Vote écrasant!

Le spectacle qu'offrait ce matin la maison mortuaire était navrant. Quand on a su que la constituante allait passer, et que c'était aujourd'hui qu'avait lieu l'élection de la législative, tous les collatéraux sont

arrivés et ont mis le mobilier au pillage. C'est en vain que le garde-malade Degousée opposait une résistance désespérée, et retirait les clefs des armoires; la bande avide forçait les serrures et faisait main basse sur les lois les plus précieuses. Le petit Thiers surtout avait découvert la cachette où l'assemblée serrait ses décrets de noce que la République lui a donnés l'an dernier, et il en emplissait ses poches; d'autres jetaient les libertés par la fenêtre. Quant à Bergamote, ayant trouvé un miroir sous sa main, il n'a pu résister au désir de se bichonner, et nous l'avons vu déchirer la Constitution à grands coups de sabre pour s'en faire des papillotes. Dorinval s'était introduit dans l'appartement à la faveur de son ami Fould, et tous deux furetaient à qui mieux mieux, cherchant sans doute le procès-verbal où il est question de *la banqueroute* qu'ils proposèrent au gouvernement provisoire.

Pendant ce temps-là, les docteurs s'étaient réunis au chevet de l'assemblée.

— Messieurs, demandait gravement le docteur Odilon Barrot, dans quel état pensez-vous qu'elle soit? Je lui trouve, sauf votre respect, le pouls capricolant et duriuscule, pour ne point dire dur. Peut-être serait-il à propos de lui insinuer une légère décoction de laudanum constitutionnel, afin qu'il soit reconnu que nous n'avons négligé aucun des remèdes qui pouvaient la soulager dans ses derniers instants.

— Si la Faculté, et l'honorable docteur qui en est ici la plus haute expression, observa le modeste Falloux, voulaient me permettre d'exprimer mon avis, je dirais que Galien recommande, dans les cas semblables à celui qui nous occupe, d'empoisonner doucement le malade pour lui éviter de plus longues souffrances. Mon avis serait donc de faire respirer à l'assemblée un flacon de suffrage universel où nous aurions versé de l'acétate de morphine en quantité suffisante.

— Parbleu! interrompit brusquement M. Faucher, vous me la baillez belle, vous autres docteurs, avec vos remèdes et vos empoisonnements doux! Je ne suis, moi, qu'un officier de santé, un frater, comme on dit vulgairement; mais je ne m'arrête pas comme vous aux bagatelles du Codex!

— Cependant, répliqua M. Odilon Barrot un peu offensé, Hippocrate exige qu'on tue les malades proprement, suivant toutes les règles, et sans qu'aucun collègue puisse avoir jamais à vous reprocher de vous être écarté des préceptes électoraux de la Faculté. Quant à moi, j'ai été appelé bien des fois en consultation près des gouvernements, ministères ou assemblées qui étaient en danger, et je suis resté fidèle à l'autorité de nos ancêtres, — prescrivant d'abord l'usage patriotique des banquets, et

ensuite une diète absolue dont je donnais l'exemple. Il est vrai que tous mes clients sont morts, — mais du moins d'une façon honorable, et sans qu'on ait pu accuser ma médecine d'avoir aidé la nature. *Ægrotat libertas, sed Odilonus Barotus valet!* telle est ma devise, dont l'usage est,

je crois, indispensable, surtout dans un cas d'élections aussi malignes que celles dont cette assemblée est atteinte.

— Allons, s'écria le frater hors de lui, voilà qu'il parle latin! *asinus asinum fricat!...* comme si nous étions encore au 24 février. Mais ne voyez-vous donc pas que l'Assemblée est morte et que...

— Cependant, à en juger par la chaleur de l'épigastre et du scrutin...

— Laissez là votre épigastre; je vous dis qu'elle doit être morte, m'entendez-vous bien? et que plutôt que de raisonner comme un *savantus savantum,* vous devriez m'aider à l'enterrer.

— Quoi! avant les délais prescrits!...

— Maudit homme avec sa forme et ses délais! Ne nous a-t-elle pas fait assez damner pendant qu'elle était en vie, et voulez-vous qu'elle res-

suscite? Allons, aidez-moi à lui étendre un discours sur la tête : fermez-lui la bouche; prenons-la, vous par les pieds, Falloux par les reins, moi par le cou, et débarrassons-nous-en. Ne craignez pas que les électeurs se plaignent; j'ai eu le soin d'envoyer aux préfets, par le télégraphe, une lettre de faire part, dans laquelle je leur ai dit que l'on pouvait considérer la mort de cette coquine comme un grand bonheur, et que si elle n'était pas morte, il aurait fallu la fusiller, parce qu'elle méditait une insurrection.

— Oh! oh! ceci est un peu fort.

Mais au moment où maître Faucher tirait le drap et allait porter sur la pauvre assemblée, qu'il croyait épuisée par l'âge, la maladie et l'acétate de morphine du docteur Falloux, au moment, dis-je, où il allait porter sur elle une main sacrilége, voici que la mourante s'est tout à coup levée, l'œil ouvert et ardent, la menace aux lèvres, que de son bras décharné elle a saisi au collet le misérable médecin, qu'elle l'a jeté tout vivant dans l'urne où il la voulait ensevelir, et qu'elle a amoncelé sur lui une écrasante unanimité de bulletins. — Si M. Faucher se tire de là-dessous, il aura le droit de prendre le pseudonyme de Dufavel. — 519 voix sur 524 sont d'accord pour flétrir ses manœuvres électorales! — *O sancta pudor!* — Mais, puisque j'écris l'histoire, une simple question? Combien des 519 reviendront à la législative? et trouverait-on une semblable unanimité ailleurs que dans une assemblée qui se survit?

15 mai.

Adoption de l'ensemble du budget de la guerre.

L'infatigable rapporteur Guérin n'attendait que le moment de reparaître. Rien ne saurait distraire cet homme impassible de sa besogne : ni les élections ni la démission de M. Faucher; quand l'assemblée entière abandonne le *budget de la guerre,* il est le seul qui s'intéresse encore à sa personne, et qui vienne, comme Blondel, chanter une réduction consolante sous les fenêtres du chapitre 28.

Pendant que M. Thiers et les autres ingénieurs de la rue de Poitiers dirigeaient des fouilles pour dégager Léon Faucher de l'urne au fond de laquelle il a été enseveli par l'éboulement de bulletins d'hier, l'assemblée votait l'ensemble du budget de la guerre, après avoir discuté pour la forme la colonisation de l'Algérie. Nous rendrons au général Baraguay-d'Hilliers, l'un des militaires les plus téméraires de l'armée, — puisqu'il a eu le courage de voter hier, lui cinquième, en faveur de l'ex-ministre de l'intérieur, — la justice de dire qu'il n'a point été aussi heureux que sa valeur aurait pu

le faire espérer. Jamais on n'a vu un officier mieux battu, et encore est-ce par un *pékin* d'Afrique, le simple citoyen Didier.

A la fin de la séance, les mineurs n'étaient point encore arrivés jusqu'au malheureux Léon Faucher. Seulement on espère qu'il est encore vivant; on croit même avoir entendu quelques cris étouffés, et l'on essaye de lui faire passer au moyen d'une sonde un peu de bouillon parlementaire, et le résultat partiel des élections de la Seine, — dont Ledru-Rollin tient la tête, — pour le réconforter.

16 mai.

Proposition tendant à faire cesser l'illégalité du double commandement du général Changarnier.— Ajournement du rapport Grevy.— Discussion du budget des recettes.

On n'a point perdu l'espoir de sauver l'infortuné Léon Faucher. Aujourd'hui, à trois heures, les mineurs de la rue de Poitiers n'étaient plus séparés de lui que par une discussion relative au commandement du général Changarnier, que certains envieux voudraient *dégommer* — c'est le mot technique — avant leur départ. Alors le généreux Odilon Barrot a tenté un suprême effort : encourageant les travailleurs de l'exemple et de la voix, il est descendu lui-même dans la tribune, il a placé en arc-boutant un Mortimer-Ternaux, sorte de grosse poutre qu'on emploie pour le soutènement des tunnels oratoires, et à l'aide de cet échafaudage il a écarté de l'ordre du jour les conclusions Grévy, et favorisé l'examen du *budget des recettes*. — Les fouilles ont été reprises avec une activité nouvelle; l'ouvrier Malleville, qui est d'une force colossale, et un certain Taschereau, plus généralement connu dans la *coterie* sous le nom du *Rétrospectif*, se distinguaient surtout par leur zèle. Armés de pioches à interruptions et à grognements, ils déblayaient sans relâche les bulletins et les jetaient par pelletées jusque dans l'hémicycle. Enfin, vers cinq heures, on a acquis la certitude que le malheureux Léon Faucher respirait encore; bientôt même il a été possible de communiquer avec lui,

— Mon ami, prenez courage, lui criait M. Falloux; nous vous sauverons. Comment vous trouvez-vous?

— Bien mal. Le fond de l'urne est très-dur, et j'ai les jambes prises sous ma dépêche télégraphique.

— Vous sentez-vous quelque chose de cassé?

— Non. Seulement je suis moulu.

— Pauvre ami! Vous devez avoir bien faim.

— J'ai déjà mangé mon grand portefeuille de maroquin; c'est surtout la soif qui me tourmente.

— Est-ce que vous n'avez pas pu boire quelques gouttes du résultat des élections que nous vous avons fait passer hier par une sonde?

— Ça ne m'a pas rafraîchi du tout; c'était trop saumâtre; il était tombé des socialistes dedans.

— J'en suis bien fâché, mais nous n'avons pas d'autre bouillon que celui-là à Paris. Ayez un peu de patience, il va nous en arriver de meilleur des départements.

— Je l'espère; mais je ne souffre point encore tant de la faim et de la soif que de l'inquiétude. Je voudrais savoir si le cabinet se porte bien.

— Couci... couci.

— Et Changarnier?

— Il est toujours aussi frais qu'à l'ordinaire. Nous venons d'obtenir qu'on ne touche pas aujourd'hui à ses doubles pommades de général en chef.

— Le pauvre homme! Que pense-t-il des élections?

— Il pense que le sergent Boichot sera nommé.

— Le pauvre homme! Ça doit bien le défriser?

— Je ne vous cacherai pas que, dans sa préoccupation, il néglige depuis deux jours de mettre son fard.

— Alors tout est perdu. A-t-on commencé à dépouiller le scrutin?

— Le dépouillement sera bientôt fini.

— Vraiment! Délivrez-moi donc vite, que je reprenne mon ministère.

— Plaît-il?

— Puisque les élections sont terminées...

— Mais... c'est que... Ledru-Rollin...

— Nous le ferons arrêter.

— C'est que Cavaignac...

— On l'arrêtera aussi.

— C'est que Dufaure...

— Pas de faiblesse... en prison comme les autres!

— C'est que Lamoricière...

— Je ne le ménagerai pas davantage; il faut en finir avec les républicains!

— Mais, mon ami... c'est que... c'est qu'ils sont tous nommés...

— Aïe!... aïe!... je sens les bulletins qui retombent... A moi la rue de Poitiers! au secours, les dix-sept journaux honnêtes et modérés!... Me laisserez-vous mourir dans le trou où vous m'avez mis?... Aïe!... aïe!... j'étouffe... Denjoy... mon cher Denjoy... rendez-moi mon ministère... Ran tan plan... plan plan!... marchons sur Paris... Vive la ligne! ran plan... plan... C'est moi qui suis Richelieu! Veillons au salut de l'empire! ... à bas Boichot! ran... ran... ran...

— Messieurs, dit alors Odilon Barrot à ses collègues, cessez, je vous prie, de lui parler, vous voyez bien que son cerveau est affaibli par l'inanition et qu'il s'exalte d'une façon alarmante; on risquerait de lui donner une fièvre chaude en parlant plus longtemps politique avec lui. Ne songeons qu'à le délivrer. Quand il sera sorti, nous lui banderons les yeux, nous lui laisserons croire qu'il est redevenu ministre et qu'il ne reste pas un seul républicain à la législative; — il faudra attendre qu'il ait repris ses forces pour lui faire connaître le résultat des élections, qui trompera peut-être ses espérances.

18 mai.

Budget des recettes. — Suppression de l'impôt sur les boissons.

— Qu'est-ce donc que M. Mauguin peut faire à la tribune aujourd'hui vendredi, — après les élections?

On le saura plus tard. D'ailleurs personne ne s'occupe de lui.

Ah! M. Duvergier de Hauranne arrive. Son ami Malleville lui saute au cou. — Eh bien, mon ami, êtes-vous nommé?

— Je ne crois pas... c'est à peine si je m'étais présenté... Je renonce à la politique.

— Vous aussi... comme Thiers! Car Thiers me disait ce matin : Si vous m'en croyez, Malleville, nous nous retirerons des affaires... pendant une dizaine d'années... jusqu'à ce qu'on vienne nous supplier de nous mettre à la tête du gouvernement.

— Provisoire?

— Qu'entendez-vous par provisoire? Mais pas du tout. Du gouvernement définitif.

— Duquel?

— De l'autre.

— Quel autre?

— Vous n'êtes plus du tout à la question. Quand je vous dis : l'autre, cela signifie l'un ou l'autre...

— Ah! oui.... excusez-moi, je ne songeais déjà plus à tout cela; je ne désire même pas connaître le résultat des élections. Je pars pour un grand voyage.

— Où allez-vous?

— En Grèce, naturellement. Les hommes politiques comme nous ne peuvent pas aller ailleurs. C'est le rendez-vous général. La Grèce! terre antique de la liberté! Comment laisserions-nous plus longtemps la Grèce au pouvoir des Turcs?... Mon ami, il faut la délivrer! Lord Byron m'at-

tend! J'emmène avec moi Dorinval, qui fut un peu garde-du-corps pendant sa jeunesse. Quelques Palycares de la rue de Poitiers se joignent à nous; le reste des fonds de la souscription des amis de l'ordre nous sert à fonder un champ d'asile; pourrait-on en faire un plus noble emploi!

— Non, à coup sûr. Prenez garde cependant aux récriminations de Girardin. Cet homme est votre actionnaire, il vous demandera des comptes; et si j'en juge à la façon dont il a rendu les siens, il ne doit pas être commode.

— Girardin nous suit; il est décidé qu'il se déguisera en Icoglan. A l'aide de cet uniforme, nous traverserons le camp des Turcs et nous nous jetterons dans Missolonghi. Pendant ce temps, Lamartine, qui n'est pas nommé non plus, achève ses préparatifs, il s'embarque à Mâcon et vient nous rejoindre. On entendra parler de nous en France!... Les électeurs nous regretteront peut-être; mais mon parti est bien pris; je me fais naturaliser Hellène; si jamais je reviens en France, ce sera sous le nom de Duvergiero-Poulos, — avec une veste brodée et une fustanelle. Il sera impossible à Félix Pyat de me reconnaître; et j'espère, grâce à mon teint bruni, qu'il ne me prendra plus mes voix comme il vient de le faire dans mon propre département.

— Noble ami, votre exemple m'enflamme; je me sens aussi porté à délivrer la Grèce.

— Qui vous retient?

— Presque rien. Je suis à peu près sûr de n'être pas nommé.

— Alors n'hésitez pas; désistez-vous de votre candidature.

— Au fait, Marrast a déjà retiré la sienne.

— En vérité!

— Oui; par des motifs de haute convenance; il ne pense pas qu'un ancien président puisse consentir à être simple représentant.

— Serait-ce le même motif qui aurait déterminé les Renoncules?

— Je le crois.

— Et Sénard?

— Sénard a juré de ne pas se laisser nommer sans Billault; tenez, les voici tous deux qui renouvellent en ce moment même leur serment.

— Alors rien ne nous arrête plus; partons tous ensemble; nous formerons une assemblée législative en Grèce; nous aurons notre rue de Poitiers et notre montagne, comme à Paris, mais sous un ciel plus pur. La rue de Poitiers se réunira au Parthénon, et la montagne s'établira sur le versant de l'Hymète, où l'on trouve un miel exquis qui ne tardera pas l'adoucir.

Cependant M. Mauguin continuait à lui seul la discussion. — Mon

Dieu, monsieur, serais-je trop indiscret de vous demander ce que cet orateur a l'air de dire?

— Monsieur, je suppose qu'il traite la question d'Orient.

— Mais pas du tout. Je connais son discours sur ce sujet-là, pour avoir eu le plaisir de l'entendre deux fois; je vous assure que celui d'aujourd'hui n'est pas le même.

— Peut-être l'a-t-il changé; ou bien il le récite en commençant par la fin. Ne faites pas attention à cela. Regardez plutôt le pauvre petit père Marrast : comme il s'étend dans son fauteuil!... Jamais, monsieur, jamais il ne pourra s'en séparer.

— Qu'il l'emporte avec lui, il l'a bien gagné; on devrait lui en faire cadeau! Mais j'en reviens à M. Mauguin; je suis certain qu'il ne traite pas la question d'Orient.

— Alors c'est celle de l'impôt des boissons.

— Parbleu, vous avez raison! La singulière idée!... Mais on lui répond, monsieur.

— Il faut bien dire quelque chose à l'occasion du budget des recettes... Ça ne tire point à conséquence, allez.

— Mais, monsieur, voici que l'on vote.

— Sur quoi?

— Sur l'impôt des boissons.

— Ah! la bonne plaisanterie!

— Monsieur... monsieur.... l'impôt est supprimé!...

— Hein... plaît-il? supprimé! cent cinquante millions!... A la garde! au voleur! cent cinquante millions! On n'a pas entendu... recommencez... cent cinquante millions! mais avec quoi les remplacera-t-on?

— Cela ne nous regarde pas, répondit un représentant dont mon exclamation avait attiré l'attention; nous sommes là plusieurs qu'on n'a pas réélus; nous n'avons plus aucuns ménagements à garder; et nous ne serions pas fâchés de nous ménager le moyen de boire, en revenant au pays, une bouteille de bon vin sur nos économies. — Le budget des recettes se trouvant fort allégé, M. Passy l'a emporté sous son bras. On l'avait voté à l'unanimité.

19 mai.

Rapport Grévy contre le double commandement du général Changarnier, — et le vote qui s'en est suivi.

Est-ce comédie ou drame? ni les larmes de M. de Tracy ni les lieux communs de l'excellent Lacrosse n'ont pu les empêcher de discuter le rapport du citoyen Grévy contre le double commandement du général Changarnier. — Odilon-Barrot leur disait du haut de sa cravate qu'ils

feraient mieux de songer à leurs funérailles; deux cent quatre-vingt-treize voix lui ont répondu qu'il n'était jamais trop tard pour rentrer dans la légalité et satisfaire une vieille rancune. — Il va donc falloir enlever à Bergamote la moitié de ses épaulettes, dût la législative, — qui se réunit dans cinq jours, — prier le guerrier de les reprendre en y joignant le pavillon amiral.

Et Grandin d'Elbeuf n'a pas arrêté le vote, même en s'écriant : — que la société dansait sur un volcan! — même en révélant avec une horreur empreinte d'une impayable naïveté, que les éternels ennemis de l'ordre veillaient dans l'ombre, et qu'ils avaient été deux fois sur le point d'envahir l'assemblée la nuit précédente. — *Proh pudor!* une invasion nocturne, au risque de trouver les huissiers en chemise! nos anarchistes ne respectent rien! — Mais si votre Bergamote, réduit à la portion congrue, ne peut plus à lui seul sauver la patrie, — ami Grandin d'Elbeuf, rival en coqs-à-l'âne de Frise-Poulet, descendant de Gautier Garguille, et comique en plein vent, — comptez sur l'orateur Liouville, qui s'est fait entendre pour la première fois. Pourquoi n'a-t-il pas parlé plus tôt? pourquoi n'avons-nous pu contempler dans les discussions précédentes cette petite bedaine qui se trémousse? pourquoi Liouville *junior* a-t-il hésité si longtemps à mêler son patois original à tant d'autres éloquences de terroir? Peut-être l'orateur Liouville était-il resté enfermé jusqu'à ce jour dans une tabatière à surprise dont on vient d'enlever le couvercle.

Et cependant, où allons-nous avec les moribonds de cette constituante? Hier l'impôt des boissons; Changarnier aujourd'hui!... Qui sait s'ils n'aboliront pas demain l'impôt direct? Ça leur coûterait si peu, avant de s'en aller, et ça ferait tant de plaisir aux contribuables!

21 mai.

Projet relatif à l'*école d'administration*. — Petite conspiration; scrutin nul.

Grande revue au Champ-de-Mars! — sans doute pour rassurer les honnêtes gens que l'élection imprévue de dix *Rouges* à Paris effraye. — Pendant que les régiments défilaient, on a mis en discussion un projet relatif à l'*école d'administration*. Or, M. Falloux aimerait assez à la remplacer par un petit séminaire. — Il y avait fort à craindre que le projet ne fût adopté. C'est pourquoi le ministre de l'instruction publique, en homme de précaution qu'il est, — avait prié ses amis de ne pas voter; — si bien qu'au premier tour, le scrutin s'est trouvé nul. Quand on s'en est pris à M. Falloux il a répondu qu'il lui semblerait de bon goût que la constituante comprît sa position, et s'abstînt désormais de toute délibération sérieuse. — Là-dessus le citoyen Sarrans s'est écrié : Nous sommes souverains jusqu'au dernier souper, et je vous le ferai voir demain en vous

interpellant sur toute la politique étrangère ! — Quant à moi, a ajouté le citoyen Paulin Gillon, blessé de ce qu'on le signalait comme n'ayant point pris part au vote, je ne comprends pas qu'on reproche à un homme qui n'a pas éprouvé de toute la session le besoin de sortir, d'être allé pour la première fois dehors. — Pendant ce temps-là on procédait à un second tour de scrutin sur l'article 1er du projet d'école d'administration. C'est l'appétit des représentants qui a servi cette fois M. Falloux ; il s'en est fallu de douze dîneurs que l'assemblée ne fût en nombre.

22 mai.

Interpellation du citoyen Sarrans sur les affaires étrangères.—Le ministère demande l'ordre du jour pur et simple. — La droite veut encore s'abstenir. — Menace de permanence. — Rejet de l'ordre du jour pur et simple.

Dès que le petit père Minos, roi des Ombres, fut assis sur son fauteuil,

on introduisit aux enfers Sarrans (june), Guichard, Joly et Vaulabelle, orateurs récemment décédés tous les quatre.

Sarrans (june), fidèle aux préceptes de la mythologie, s'était muni de trois *Nicolas* enduits de miel pour apaiser Denjoy, le Cerbère de la droite. A la faveur de ces gâteaux cuits au four du journal *la Semaine*, les quatre défunts purent monter librement dans la barque et traverser le fleuve ds l'interpellation. Minos les attendait sur la rive. Ce fut Sarrans qui co mparut le premier.

— Ombre d'orateur, lui demanda le juge des sombres bords, qui es-tu?

— Je suis Sarrans de Carcassonne, surnommé le *jeune*, parce que j'ai conservé jusqu'aux extrémités de l'âge un air enfantin et des cheveux ondés. Ma vie fut toujours pure, quoique je n'aie point cessé de parler du nez, — ce qui a fait dire de moi que j'avais joué à la drogue avec la nature, et que j'avais perdu la partie. — Mais si j'ai eu quelques défauts, vous me tiendrez compte, ô Minos, de mes efforts pour les effacer par mes bonnes intentions. N'ai-je point d'ailleurs assez expié mes torts pendant que je vivais? Je suis celui que les électeurs de Carcassonne n'ont pas réélu, sous le prétexte qu'il avait un rhume de cerveau comme Xavier Durrieu. Cette injustice des hommes ne m'a cependant point découragé, et la veille même de ma mort je prononçais une improvisation dont les termes seuls atténuaient la violence. C'était une improvisation écrite d'avance; l'assemblée ne s'est aperçue de ma ruse oratoire qu'en me voyant perdre, au moment où je quittais la tribune, mes feuillets que j'avais soigneusement cachés dans ma manche. Il me suffira, je crois, de citer la péroraison de ce discours pour mériter la faveur des dieux infernaux. « Déclarons, m'écriais-je, la guerre à la Russie, afin de glorifier les cendres du héros de Sainte-Hélène! » J'ose espérer, Minos, qu'un dieu aussi littéraire que vous l'êtes, et que les électeurs abreuvèrent comme moi d'injustices, trouvera dans le style de cette dernière phrase — inspirée par le manifeste du czar, — l'entrée des Russes en Hongrie, — et l'alliance des rois contre la liberté, — l'excuse de celles qui l'ont précédée.

— Et vous, demanda Minos à Guichard après avoir congédié Sarrans, comment vous nomme-t-on?

— On me nomme Guichard le Triste, descendant légitime du fameux Quexada, illustré par Cervantes. C'est moi que le peintre Decamps a pris pour modèle quand il a voulu représenter mon grand-oncle perché sur un cheval maigre, avec un plat à barbe pour armet. J'ai hérité de la pertuisane qui servait à l'immortel Quexada contre les moulins à vent, et je l'ai moi-même noblement employée dans tous les débats auxquels j'ai pris part. Naturellement chevaleresque et même un peu mélancolique, je ne me suis jamais laissé arrêter aux obstacles que la grammaire présente au patriotisme des orateurs timides. Tel dut être mon grand-oncle alors que les rigueurs de la dame du Toboso lui causaient de cruels chagrins; tel on m'a vu à la tribune, dévasté, désolé, mais toujours prêt à rompre une lance en faveur de la République romaine contre les chevaliers errants de la rue de Poitiers, et digne enfin d'Amadis, surnommé le beau Ténébreux, auquel j'ai tenté de m'égaler!

— Guichard, fit le petit père Minos, vous avez mérité d'habiter le séjour des ombres bienheureuses; prenez donc place parmi les anciens candidats

de Lacédémone, et jouissez en paix avec eux de la récompense de vos vertus. Je voudrais savoir maintenant quel est cet orateur d'une noble prestance qui vous accompagne et dont la silhouette ne m'est pas inconnue?

— Minos, je suis Joly de Toulouse, fils adoptif de Théramène, berger de Saint-Ybars, et j'ose dire que si une chose m'étonne aux enfers, ce n'est point de t'y voir, c'est d'y être descendu!

— Sais-tu bien, ombre fière, qu'un pareil langage...

— Je sais que dès mon enfance j'ai dompté des tirades sauvages, et que mon père Théramène m'a appris à draper mes périodes sur le bras gauche! Ce n'est pas le roi de l'empire des morts qui fera sourciller un orateur qui, tout à l'heure encore, affrontait le ministre Barrot et trouvait dans son répertoire parlementaire une éloquence que les électeurs de Toulouse remplaceront difficilement. Je sais bien qu'on m'a reproché d'avoir été classique; mais je m'en glorifie comme d'une preuve de fidélité aux traditions patriotiques de toute ma vie; et je te demande sincèrement, petit père Minos, si l'on pourrait citer beaucoup d'orateurs qui aient prononcé après leur mort, ainsi que je l'ai fait, un de leurs meilleurs discours et proposé un ordre du jour énergique — relativement à la coalition des tyrans étrangers et à l'indépendance romaine.

— Fils adoptif de Théramène, répondit Minos, tu peux être encore utile sur la terre dans un moment où la politique du cabinet nécessitera des ordres du jour rigoureux, et je consens à ce que tu y remontes pour te faire réélire. Quant à l'ombre de Vaubelle qui t'accompagne, je la garde afin de lui demander des renseignements historiques lorsque j'en aurai besoin.

Soudain un bruit terrible et bien différent de celui que peuvent produire de simples ombres se fit à la porte du tribunal de Minos. Un instant on crut, aux aboiements de Cerbère, que c'était Thésée qui tentait une nouvelle descente aux enfers; mais la voix bien connue de Ledru-Rollin ne tarda point à retentir de l'Achéron au Phlégéton. Les ombres éperdues s'enfuirent; et il sembla que le royaume des morts fût devenu celui des vivants. Ledru-Rollin avait entraîné toute l'assemblée sur ses pas; Cavaignac, Mauguin lui-même, — le seul de nos deux Lamartine que les électeurs nous aient laissé, — s'emparèrent de la tribune. Jamais pareil tumulte n'avait troublé les rives du Léthé. — C'est en vain qu'Odilon Barrot s'écriait : « Vous êtes ici dans le royaume des morts! les ombres n'ont le droit de faire entendre que des discours muets! Est-il possible que vous prétendiez du fond des champs Élyséens dicter la loi à des ministres de chair et d'os et déclarer la guerre à la Russie!

— Touchez mon discours, répondait Ledru-Rollin, et vous sentirez bien s'il est palpable!

Alors une étrange confusion a eu lieu entre les vivants et les morts. Odilon Barrot, voyant qu'il ne pouvait pas enlever un ordre du jour pur et simple, emmenait les ombres de la rue de Poitiers afin de rendre le scrutin nul; il a fallu, pour les décider à apporter leurs bulletins dans l'urne, que le petit père Minos, furieux de ce qu'un ministre se permît d'intriguer dans ses États, menaçât les rebelles de les faire arrêter par la garde des enfers : — mesure aussi grave pour le moins que celle qu'avait prise l'assemblée sur la réquisition du papa Goudchaux — ombre intraitable — de se déclarer en permanence, si, à sept heures, le scrutin n'était pas complet. — Prenez-y garde, il n'y a point d'extrémité à laquelle ne soient disposés pour prolonger leur souveraineté ceux qui sont sur le point de la perdre.

23 mai.

Adoption de l'ordre du jour motivé du général Cavaignac sur les affaires étrangères. — Dépenses de l'Assemblée. — Encore une incartade du général Changarnier.

La constituante avait repris la physionomie paisible qui convient à des mânes. Le président Minos, ayant fait le dénombrement de ses ombres, reconnut avec joie qu'il ne lui en manquait pas une seule, et déclara que le scrutin était de nouveau ouvert. L'Averne tout entier en tressaillit. Aussitôt les fantômes des représentants commencèrent à défiler, et l'on put voir l'interminable procession déposer ses bulletins dans l'urne, d'où Minos retira un ordre du jour motivé du prudent Cavaignac, qui ajourne au siècle prochain — mais en termes pleins de dignité — la guerre que Joly, le nourrisson de Théramène, et ses impétueux amis, voulaient immédiatement déclarer à la Russie et à l'Autriche.

Ensuite, comme il s'agissait de régler les comptes de la buvette, et d'accorder une gratification aux employés qui assistèrent l'assemblée jusqu'à ses derniers moments, les huissiers et tous les garçons groupés dans les couloirs commencèrent à palpiter. Et vous, les bonnes ménagères, on vous a devinées à l'intérêt que vous inspirait un sujet rempli de limonade, de sirop de groseilles, et même de légumes, car la buvette offre au consommateur des bouillons qu'on ne saurait tirer que du pot-au-feu.

Nos cordons bleus espéraient que le questeur Degousée viendrait fournir des détails utiles aux assemblées futures sur le prix des balais, sur l'emploi des brosses, des éponges et le frottage en général; mais le questeur Degousée n'a point cru qu'il fût de sa dignité de rompre le silence, et le chapitre du ménage parlementaire a été adopté sans discussion.

Typ. Doudey-Dupré.

La Descente aux Enfers.

Il n'en a point été de même de l'article des gratifications. Un gros perroquet — Mortimer-Ternaux — encore ulcéré de la perte du chapeau neuf qui lui fut échangé contre un vieux pendant cette session — a abusé de sa position jusqu'à faire valoir des raisons de sordide économie. — Ah! si les malheureux garçons qui l'écoutaient avaient eu le droit de monter à la tribune pour lui répondre!... Leur devoir les forçait, hélas! à lui servir en silence le verre d'eau sucrée dans lequel il a humecté deux fois ses arguments contre eux. Cependant la pantomime de M. Duponceau, le chef des huissiers, valait un éloquent discours. Deux orateurs, Crémieux et Charras, ont prêté à cette protestation muette l'appui de leur éloquence. Ceux-là, les employés de l'assemblée ne les oublieront jamais, c'est à eux qu'ils doivent leur gratification! — L'excellent Maupas, garçon de la tribune des sténographes, dans la chaleur de sa reconnaissance envers M. Crémieux, s'écriait : — Ah! messieurs, qu'il est beau!...

Enthousiasme fort innocent! l'adoption du projet de translation des cendres de Carnot en France ne semblait pas non plus présager de bien violentes tempêtes, et comme six heures sonnaient.....

Voici la chose la plus incroyable, la plus étonnante, la plus inouïe, la plus impériale, la plus royaliste, la plus républicaine; une chose vraie et pourtant invraisemblable, une chose qui surprend Odilon Barrot lui-même, quoiqu'il feigne par décorum de ne point avouer sa stupéfaction, une chose enfin capable de troubler le sommeil du petit père Marrast! Bergamote Changarnier vient d'écrire une nouvelle lettre! — Et de cinq! — Ce général aspire à toutes les gloires; les lauriers de Mme de Sévigné lui portaient ombrage, il se met en rivalité avec elle; désormais on l'appellera Bergamote de Sévigné; seul surnom qu'il mérite! Bergamote n'a point précisément le style du grand siècle; mais il chausserait volontiers les bottes de Louis XIV, et l'on sent en lisant sa correspondance qu'il serait homme à entrer dans un parlement la cravache à la main. Au point de vue littéraire, le Sévigné en chef de l'armée de Paris est irrésistible. Pourquoi faut-il qu'une fausse modestie l'empêche de venir recevoir les compliments de ses collègues!

Bergamote a donc écrit encore une de ces lettres qui font les délices de l'*OEil-de-Bœuf*. Et c'est toujours aux militaires qu'il s'adresse! Malgré son art à varier les formules, la pensée pèche un peu par la monotonie. Néanmoins la garnison doit être flattée; les tendresses de Bergamote sont toutes pour elle, — si bien qu'hier, au moment même où le président Marrast, un peu ému des conséquences que pouvait entraîner la menace de permanence accueillie, j'avais oublié de le dire, aux cris de vive la République! — se mettait en devoir de requérir la garde, Bergamote

défendait, par un billet doux, à toute la garnison de céder à d'autres vœux que les siens.

Ce billet doux a excité la jalousie de Ledru-Rollin; Ledru-Rollin prétend que Bergamote n'avait pas le droit de violer la Constitution — fille mineure qui n'a pas quitté le giron de sa mère l'assemblée. Odilon Barrot réplique qu'il faut passer quelque chose à un ancien hussard. — Là-dessus la discussion s'est échauffée. — Enfin, Considérant a déclaré que Bergamote et les Chaberts de l'Élysée ourdissaient une conspiration pour enlever la République à sa famille; qu'il en avait donné les détails dans *la Démocratie;* que la police devait massacrer la montagne pendant son premier sommeil; que le ministre de la guerre avait mandé à Paris un supplément d'infirmiers militaires, sans doute pour étancher le sang; — qu'on dormait sur un coup d'État, et qu'il était temps d'ordonner une enquête!

— Montrez-moi le billet doux de Changarnier, dit avec fatuité Odilon Barrot.

— Le voici, répond Ledru-Rollin.

Ainsi pris au mot, le président du conseil a eu la mine de Bartholo lorsqu'il s'aperçoit que Rosine est partie. On lui a donné jusqu'à demain pour aller aux informations.

24 mai.

Suite de la discussion de la proposition d'enquête.

Aujourd'hui Bartholo était complétement rassuré; — et du ton qui n'appartient qu'à un tuteur comme lui : Messieurs, je sais à quoi m'en tenir sur le compte d'Almaviva; ses intentions étaient bonnes; il croyait votre président Marrast couché quand il a écrit son billet doux à la maréchaussée.

— Que ne vient-il s'expliquer lui-même?

— Il craint sans doute de passionner le débat.

Notez qu'au moment où Odilon Barrot s'exprimait avec tant de douceur, les gens qui passaient sur le quai entendaient sortir de l'assemblée un murmure comparable à celui des animaux du Jardin des Plantes à l'heure du dîner. C'est assez l'ordinaire quand Odilon Barrot reproche à ses adversaires de sortir des bornes de la modération dont il s'est fait une loi. On est obligé d'ouvrir les fenêtres, de crainte que son discours ne brise les vitres. — Ledru-Rollin, qui ne pèche point par le manque d'à-propos, en a d'abord fait la remarque; — puis, prenant Bartholo par les sentiments, il l'a supplié de se joindre à lui pour exiger une enquête, — dans l'intérêt de l'art. — Me croyez-vous donc capable, a répondu l'ancien libéral

un peu attendri, de prêter les mains aux coups d'Etat? — A Dieu ne plaise, ô Bartholo! ô Géronte! ô Cassandre! mais nous vous rendons tous la justice de vous considérer comme un vertueux personnage créé par la nature exprès pour être la vénérable dupe de tous les Scapins, Crispins, Bergamotes, Chaberts, aigles de Boulogne, clowns de Strasbourg, ambitieux du cirque, jésuites des deux sexes, et autres Fialins du répertoire!

La kyrielle défilée, le président s'est cru obligé de rappeler l'orateur au respect des *autorités* de la République; j'ai trouvé que c'était de sa part un acte de très-bon goût. Tout aussitôt la discussion a pris une face nouvelle; on est entièrement sorti de la question; — sans quoi il fallait lever la séance, et les constituants qui jouent de leur reste y eussent perdu deux heures. — Ils ont cependant tant de choses à se dire au moment de se quitter! C'est l'heure des épanchements, des adieux, des coups de poignard; c'est le quart d'heure de Rabelais! Tous voudraient à la fois... payer la carte, s'expliquer, se venger, se tuer de l'œil, du geste, de la voix, — et dans leur agonie, faire un monde! — Ah! si c'était à recommencer! faiblesses, fautes, indécision, honnêteté, crédulité, tout le passé d'un an leur revient comme un fantôme. Ils ont le cœur gros, la main sur l'avenir... et l'avenir leur échappe! — Combien qui crieraient : Ma vie pour une session! — Misérable Rateau! si Flocon, si Trélat, si Goudchaux, si les Renoncules eux-mêmes, victimes de leur couardise, fruits secs de la République et de la réaction, dont pas un n'a été réélu, vous tenaient!...

Arrivons à M. Falloux. Aussi bien Bergamote et la proposition d'enquête sont déja loin. — A un certain mot de Ledru-Rollin, le révérend qui, depuis longtemps, disait dévotement ses prières sans se laisser troubler par les bruits mondains, lève la tête, et roulant toujours son chapelet entre ses doigts : — Je crois, mes frères, qu'on a parlé de jésuites! serait-ce à moi qu'on aurait voulu faire allusion? — Il n'en a pas fallu davantage pour que les auditeurs se sentissent froid dans le dos. Le long regard, la douceur ineffable du saint homme complétaient sa pensée. Il n'y a point à se méprendre, ni à le nier : la sacristie nous donne un nouveau talent... un Favre *blanc!* — On n'a pas plus de sang-froid, de chaste perfidie et de modération assassine! M. Falloux est, dit-on, un élève de M. de Montalembert. Eh bien! l'élève peut en remontrer au maître. Tous les deux, d'ailleurs, font honneur à Saint-Acheul, où ils apprirent la tradition de cette tendre éloquence, propre à convertir des hérétiques sur le gril et à inspirer aux fidèles le goût des auto-da-fé. — Au besoin, M. Falloux pousserait la sensibilité jusqu'à pleurer quelques larmes d'eau bénite; et s'il lui arrive jamais, grâce aux hasards des révolutions, d'être en position de se défaire de ses adversaires politiques, soyez persuadé que

ce sera toujours dans l'intérêt du culte, et après leur avoir donné l'absolution, qu'il les livrera aux familiers honnêtes et modérés de la très-sainte inquisition de la rue de Poitiers.

A six heures et demie nous étions en pleine chapelle. M. Falloux officiait avec autant de distinction pour le moins que son frère l'abbé. — Il a administré les sacrements aux révolutionnaires, confirmé les voltairiens, exorcisé notre cher Flocon, possédé de patriotisme malin, puis entamé avec le docteur Trélat, hérésiarque au premier chef, une controverse rétrospective sur la dissolution des ateliers nationaux qui fut, comme on sait, impérieusement exigée par les catholiques du temps, et suivie des journées de juin.

Là-dessus, l'assemblée s'est séparée pour aller... au *salut*.

25 mai.

Suite de la discussion de la proposition d'enquête. — M. Falloux *rompt les chiens*. — Ordre du jour pur et simple.

Je crains de n'avoir pas fait de M. Falloux, personnage complet dans son genre, tout l'éloge qu'il mérite. Peut-être lui reprochera-t-on d'être de deux ou trois siècles en arrière; cependant, si les alliés entraient à Paris, M. Falloux serait le seul qu'on pût charger de composer le cabinet. Par l'aménité de ses mœurs, la politesse du langage, et le parfum de sacristie qu'il exhale, M. Falloux appartient à la politique de 1815. — Son éducation et son tempérament l'empêcheraient de prendre une part directe aux exploits de Trestaillon, mais il est homme à comprendre tout ce qu'il y a de salutaire dans l'institution des cours prévôtales. Hier, dans le cours de ses pieuses divagations, M. Falloux parlait avec quelque componction de la soutane de son frère; il n'a pas eu besoin d'ajouter qu'il appartient lui-même par la robe courte au même ordre que l'abbé; tout le monde s'en doutait. Le talent n'est point ce qui manque à M. Falloux. Il en a certainement plus qu'il n'en a fallu à beaucoup de ses prédécesseurs pour faire brûler les hérétiques de leur temps. L'honorable inquisiteur qui condamna Galilée ressemblait sans doute à M. le ministre de l'instruction publique : même charme dans le regard, même fiel au fond de l'âme, même miel sur les lèvres; la tradition s'est incarnée; il est probable que M. Falloux descend de Torquemada en ligne directe.

C'est une curiosité à la fois instructive et effrayante que la présence de fra Falloux en plein dix-neuvième siècle, à la tribune républicaine de la constituante française. Un fanatisme qu'on croyait éteint sous les cendres des auto-da-fé, sous les décombres de la Bastille, au souffle de deux ou trois

révolutions successives, ressuscite en la personne de l'orateur que depuis deux jours nous avons le bonheur de contempler. Ne croyez pas, cependant, que fra Falloux ne se soit point transformé et quelque peu accommodé aux nécessités de son époque. — La doctrine est la même; la grimace seule a changé. — Mais qu'on me mette sur les épaules maigres de ce révérend le froc de saint Dominique, qu'on le coiffe de la toque noire, et vous verrez si, avec son œil attendri, son profil tranchant, sa moustache de moine, il n'est pas le vivant portrait de cet inquisiteur blond du tableau de Metzis qui interroge avec tant de bienveillance un patient dont on brise les os. — Il y a surtout un côté par lequel M. Falloux brille plus qu'aucun de son école : on n'a jamais eu autant que lui l'art de se posséder. Il est maître de son geste, maître de ses mots, et je conteste qu'il soit permis de dire avec autant de sincérité, autant de candeur que ce jeune homme austère la chose qui n'est pas. Tant est grande sa modération, tant est enveloppée des apparences de la mansuétude et de pudeur sa haine implacable, que ceux-là mêmes qui savent qu'il ment, sont tentés de ne point mettre en doute la véracité de son affirmation. La vipère à collier n'a pas plus de grâce. — Bref, l'empire qu'a sur soi le dévot orateur, le met si fort au-dessus des hypocrites vulgaires, qu'il serait capable, une fois entré dans la maison d'Orgon (Barrot), de ne point lever les yeux sur Elmire (la République), et d'attendre que le mari fût mort pour montrer le testament et épouser la veuve. — Peut-être, à la rigueur, assaisonnerait-il le potage afin de rapprocher l'ouverture de la succession. — J'ai surtout remarqué dans le discours de M. Falloux un passage ravissant; c'est celui où, s'indignant avec un calme qu'on n'obtient que par un procédé de séminaire qui consiste à dire mentalement trois *ave* dans les circonstances difficiles, l'orateur a invoqué contre le citoyen Joly — qui venait de lui citer des morceaux choisis de ses livres, — un certain article de la *Revue des Deux Mondes*, où cette littérature *à fagots* est pleinement justifiée. — Fra Falloux d'ajouter que le panégyrique lui venait d'un ami inconnu.

— Le pauvre homme! n'ont pas manqué de crier en chœur tous les Orgons de la rue de Poitiers. — Oui-dà! le pauvre homme qui a corrigé lui-même les épreuves de son *éloge!* — Orgon ne nous croira pas. Eh bien! la prochaine fois je le prierai de se cacher sous la table de M. Buloz.

Toujours est-il que M. Falloux avait si bien dépisté la discussion, qu'il n'a plus été possible de la remettre dans la voie du coup d'État et de l'enquête. — Vers cinq heures, on s'était tant échauffé à propos des doctrines — littéraires — du ministre de l'instruction publique sur l'inquisition; l'indignation de la montagne contre les abus du saint-office était arrivée

à un tel degré, que j'ai vu l'instant où le président allait mander fra Torquemada, le grand inquisiteur, à la barre de l'assemblée pour y répondre de son incartade envers elle. La droite se serait peut-être abstenue jusqu'à l'ouverture de la législative; alors il était à craindre que la gauche ne se déclarât en permanence jusqu'à l'an prochain; — ce qui eût compliqué la situation. — Quant au général Changarnier, il va sans dire que personne ne songeait plus à lui.

En vain Clément Thomas a essayé de ramener ses collègues à l'histoire contemporaine; on a reconnu sa belle voix, mais on ne l'a pas écouté. — Je ne vois qu'un moyen de sortir des personnalités, s'est alors écrié Dupont de Bussac, c'est de donner un gage chaque fois qu'on prononcera un nom propre! — Avant la fin de sa première phrase, Dupont de Bussac avait trois pénitences. — Ma foi, voyant comment les choses tournaient, Odilon Barrot n'a pu s'empêcher de rire pour la première fois de sa vie, et de prononcer quelques paroles dignes de la comédie de *Pourceaugnac*, — déclarant à Considérant qu'il s'était alarmé à tort de l'arrivée à Paris de quarante infirmiers de Metz, puisque ces apothicaires ne lui étaient pas destinés.

— Quoi! ne m'avez-vous pas, vous-même ici, tantôt... exprimé vos propres inquiétudes?

— Monsieur, quand on a parlé de seringues dans l'intimité, il est toujours fort indiscret de raconter à une assemblée délibérante les détails de la conversation. Souffrez qu'un matassin blanchi au sein des parlements vous donne cette leçon de convenance dont j'espère que profiteront un grand nombre de députés de la prochaine législative ici présents dans les couloirs, où la questure les a laissés pénétrer sans doute pour qu'ils s'habituent au tumulte.

On se peindrait difficilement la figure que faisaient en entendant ces paroles les nouveaux représentants habitués dans leurs contrées lointaines à considérer Odilon Barrot comme un homme excessivement grave. L'un d'eux trouva la repartie si gaie, qu'il se mit à taper sur le ventre du petit père François, posté, suivant son habitude, au pied de la tribune. — Il n'y avait plus moyen, d'après le tour qu'avait pris le débat de la proposition d'enquête, de le terminer autrement que par un ordre du jour pur et simple. — Bergamote est sauvé! mais j'engage le grand inquisiteur don Torquemada à se bien tenir; la constituante sera sévère pour lui, et ne lui pardonnera pas d'avoir, en l'année 1649, bravé cinq fois sa souveraineté.

Le Départ des Représentants.

Typ Dondey-Dupré.

26 mai.

Dernière séance. — Proclamation à l'armée. — Cérémonial de la remise des pouvoirs à la législative. — Compliment de M. Marrast.

L'assemblée se meurt, l'assemblée est morte! ce n'est point de colère, comme on l'aurait pensé, c'est d'attendrissement.

Dès l'ouverture de la séance nous avons bien vu qu'il y avait des larmes dans tous les yeux, et que les cœurs étaient gonflés.

Tous ces hommes terribles, les hôtes farouches de la montagne eux-mêmes, sont les victimes de leur sensibilité.

Il n'est point jusqu'à cet effrayant Mortimer-Ternaux, — dont les Chinois mettraient avec succès le visage sur leurs boucliers pour épouvanter l'ennemi — qui n'ait l'œil humide.

Faut-il le dire? je crains que cette constituante n'ait été l'asile des bons sentiments et de nos dernières tendresses. Soliveau débonnaire que les grenouilles ont dédaigné, tu t'en vas... gare la grue!

L'assemblée offrait donc l'aspect touchant d'une classe d'écoliers prêts à se séparer à la fin d'une année laborieuse. Il y avait à la fois du plaisir et du regret; le maître était attendri; et l'on a pu croire que ses élèves oublieux des pensums n'étaient point éloignés de se cotiser pour lui acheter un bel huilier d'argent, ainsi que cela se pratique dans les pensionnats, en témoignage de reconnaissance. Le petit père Marrast attendait évidemment une surprise; il avait mis son habit noir, une cravate blanche et caché le martinet.

Savez-vous à quoi les représentants s'occupaient? Les uns cherchaient leurs paniers; les autres faisaient leurs malles, tous échangeaient entre eux quelques doux souvenirs. C'était à qui emporterait un autographe de ses compagnons. Ledru-Rollin a passé plus d'une heure à déposer des *hommages* ornés de son paraphe sur des albums; Pyat signait à tour de bras des portraits que Buvignier serrait sur son cœur; Gent récoltait les petits dessins à la plume que ses collègues avaient oubliés sur leurs pupitres. Etienne Arago a été obligé de commander au copiste du Vaudeville onze manuscrits de son dernier quatrain; et croirait-on qu'Odilon Barrot a intrigué pour en obtenir une? Enfin les plus grands ennemis de M. Falloux faisaient des bassesses pour lui dérober une mèche de ses cheveux. Et le saint homme leur répondait avec douceur : — Ne m'en demandez pas tant, je suis à moitié chauve.

Ensuite le glas des dernières propositions a tinté, et c'est alors que

toutes les inimitiés politiques ont disparu. Il a fallu empêcher les représentants de se précipiter dans les bras les uns des autres.

— Quoi ! nous quitterons-nous ainsi? disait le bon questeur Degousée, plus inconsolable que les huissiers eux-mêmes.

— Jamais ! répondait Flocon.

— Votons l'amnistie, ajoutait Lagrange.

— Oublions nos différends, s'écriait Malleville; Duvergier consent à ne point entreprendre son grand voyage en Grèce; faisons-nous réélire, et jurons de nous donner nos voix entre nous. Nous nous connaissons maintenant; qui oserait dire qu'avec d'autres nous ne perdrons pas au change?

Taschereau s'est approché délicatement de Buvignier : — Mon ami, puisque vous n'êtes pas renommé, je vous en supplie, avant de vous en aller, apprenez-moi à interrompre.

— Cher Taschereau, tout mon secret était de vous donner la réplique.

Cependant l'ami Baze propose sur ces entrefaites d'adresser des remercîments à l'armée et à la garde nationale. — Clément Thomas préfère une proclamation. — Antony Thouret croit qu'il serait plus digne de l'assemblée de lire aux troupes la belle comédie de *l'Antiquaire*. La séance se complique. Un huissier se mêle de la discussion en tirant Clément Thomas par la basque de son habit. Clément Thomas repousse l'huissier. Incident. Les dames s'émeuvent. Quelques paroles bien senties, vraiment touchantes de ce loyal et brave Thomas, qui aurait pu devenir un orateur, excitent l'enthousiasme. — Aussitot Taschereau se met en devoir d'expliquer une dernière fois le règlement. Il n'avait pas compté sur la résistance du papa Goudchaux, qui tient à garder la tribune pour lui seul.

Antony Thouret s'était placé depuis quelque temps à l'entrée de l'escalier dont il interdisait l'accès à tout le reste de l'univers par son embonpoint. On avait remarqué qu'il tenait à la main un manuscrit. — Est-ce le sixième acte de *l'Antiquaire?* — Pour rien au monde l'assemblée n'en aurait supporté la lecture. Mais Antony Thouret ferait plutôt éclater la rampe que de ne point parvenir à ses fins.

— Citoyens, s'écrie-t-il, c'est...

— Non, allez-vous-en ! C'est le sixième acte de *l'Antiquaire;* nous n'en voulons pas !

— Chers citoyens... ce n'est pas mon sixième acte, c'est une adresse... Permettez...

— Non... non... jamais...

— Je veux la lire... elle m'a coûté onze nuits... elle est pleine de ratures... j'ai tant souffert!

Les plus grands obstacles venaient du collègue Baroche, qui traitait Thouret comme un accusé de Bourges. Le gros homme s'est alors mis dans une fureur d'éléphant blessé. Charras a pris son parti et s'est fait rappeler à l'ordre. L'éléphant n'a bientôt plus connu de cornac; renversant tous les obstacles, il pénètre de nouveau dans la tribune; et là, quel spectacle formidable il donne à l'Assemblée! battant l'air de sa trompe, enfonçant le plancher sous ses pieds, reniflant, tempêtant, en un mot, effrayant à voir! — Les secrétaires eux-mêmes n'osent pas s'approcher, car il les saisirait et les lancerait par-dessus sa tête.

Enfin, à l'aide d'un vote, on espère se rendre maître du gros Thouret. L'épreuve est douteuse. Impossible de se soustraire à la lecture du projet d'adresse. Eh bien! l'assemblée ne s'était point trompée dans ses appréhensions. C'était le sixième acte de *l'Antiquaire!* Seulement l'auteur avait eu soin d'y introduire quelques antithèses qui le rendissent propre à servir de proclamation. — Peut-être trouvera-t-on cette comparaison d'un poëte avec un éléphant un peu grossière. — L'observation est d'autant plus juste qu'Antony Thouret retourne à son banc avec toute la dignité du bœuf Apis, — à cela près qu'il a l'air d'avoir été fumé à Hambourg en quittant l'Egypte.

Deux organes chéris exhalent encore un tendre murmure. Gent et Luneau ont dit adieu à la sonnette!

Il était temps d'adopter les remercîments offerts par l'ami Baze à la garde nationale et à l'armée. — N'oubliez pas la mobile! s'écrie naïvement M. Duclerc. — Le mot ne pouvait venir que d'un renoncule.

C'en est fait! le questeur Degousée prononce quelques mots solennels : — Citoyens, dans les graves circonstances où nous nous trouvons, je demande qu'il soit permis à votre bureau d'entretenir le verre d'eau sucrée jusqu'à l'arrivée de l'assemblée législative!

— Et surtout remuez-le bien, observe Dupin le légiste; la grande question de la souveraineté du peuple est là!

Cette définition satisfait Ledru-Rollin lui-même. — Toutes les difficultés de la transmission des pouvoirs paraissaient résolues...

Mais le petit père Goudchaux fronce le sourcil. — Je suis ici par la volonté du peuple, s'écrie-t-il, je n'en sortirai pas!

— Cependant, puisque vous n'avez pas été réélu...

— Mon mandat n'expire que lundi matin!... Vous refusez de siéger demain dimanche!... Eh bien! je sais ce qu'il me reste à faire!

Là-dessus le petit père Goudchaux est allé droit au questeur Degousée,

il lui a dit quelque chose bas à l'oreille, et tous les deux se sont donné l'accolade.

Rien n'empêchait plus le président Marrast de prononcer l'allocution qui devait mettre un terme à la solennité. Son *compliment* n'a point dépassé nos espérances; c'est un véritable *speech* — tout à fait propre à exciter l'enthousiasme dans les réunions fraternelles de Français et d'Anglais où il est convenable que l'orateur flatte également au dessert les deux nations.

Je ne saurais trop inviter les touristes qui iront faire à Londres des voyages d'agrément à emporter avec eux le discours d'adieu du petit père Marrast.

MINUIT.

La constituante était partie; l'ombre et le silence restaient seuls dans la vaste salle. Tout à coup la porte s'ouvre; un homme entre une lanterne à la main. C'est le petit père Goudchaux. Il est suivi d'un grand compagnon portant un matelas sur son dos. Ainsi vu dans la pénombre du lumignon, le questeur Degousée ressemblait assez bien à TRIFOUILLARD le ramoneur fantastique, dont les mères de famille menacent leurs petits garçons lorsqu'ils sont méchants. — L'intrépide Goudchaux s'était arrêté, et d'une voix résolue : — Degousée, déposez le matelas ici; je vais faire mon lit en travers du seuil; il faudra passer sur mon corps pour envahir l'assemblée!

Ni l'épouse, ni les enfants, ni les amis de M. Goudchaux n'ont pu le faire renoncer à son héroïque détermination. — Dernier gardien de la souveraineté de l'assemblée, il est resté à son poste jusqu'à la première heure de lundi, tandis que le questeur Degousée faisait sentinelle sous le vestibule.

Grâce à ces deux braves, il n'y a point eu d'interrègne; les coups d'état ont été déjoués, et le verre d'eau sucrée de la constituante a été transmis intact à la législative!

Et maintenant que nous avons terminé cette histoire écrite à la pointe de la plume et du crayon, nous vous demandons, ami lecteur, la per-

mission de prendre pour épigraphe, — avec une légère variante, — la devise que Santeuil inscrivit sur le rideau de la Comédie Italienne :

CASTIGAT RIDENDO... POLITICOS.

D'aucuns trouveront ce livre frivole; d'autres, — et c'est mon espoir, — penseront que la plaisanterie couvre le sérieux; trop heureux serais-je si tous me pardonnaient de les avoir déridés en un temps où l'on ne rit guère.

Que si maintenant vous demandez l'opinion de celui qui tenait la plume dans cette œuvre fraternelle du dessinateur et de l'écrivain, je vous répondrai qu'à mon sens, les honnêtes gens de tous les partis, — divisés par les artisans d'équivoque qui spéculent sur leurs défiances et leurs faiblesses, sur l'excès de courage aussi bien que sur l'excès de peur, sur l'ardeur et la timidité, — sont faits, — s'estimant déjà, — pour s'entendre finalement; — et que les ambitieux, les intrigants, les égoïstes et les grotesques sont les mêmes sous toutes les bannières et sous tous les régimes.

TYPOGRAPHIE DONDEY-DUPRÉ, RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

AVIS AU RELIEUR.

PLACEMENT DES GRAVURES.

Pages.

Proclamation de la République Française..... *En regard du titre.*

Le Chemin de la Montagne..... 13

Le 15 mai..... 39

Fête de la Concorde. — Il a fait *grand'faim* sur l'estrade..... 51

L'Assemblée en représentation..... 145

Une Séance nautique..... 179

L'Assemblée en récréation..... 191

Une Séance à la vapeur..... 207

Les Tribuns grecs..... 272

Une Séance équestre..... 333

Le terrible Bineau des bois..... 352

Les Mousquetaires de 1848..... 402

Proposition Rateau..... 413

Un Tournoi..... 463

Séance du Mardi-Gras..... 476

Titan-Ledru et Jupiter-Barrot..... 507

Le Chemin de la Discussion..... 529

Le Départ pour le combat..... 558

La Descente aux Enfers..... 614

Le Départ des Représentants..... 621

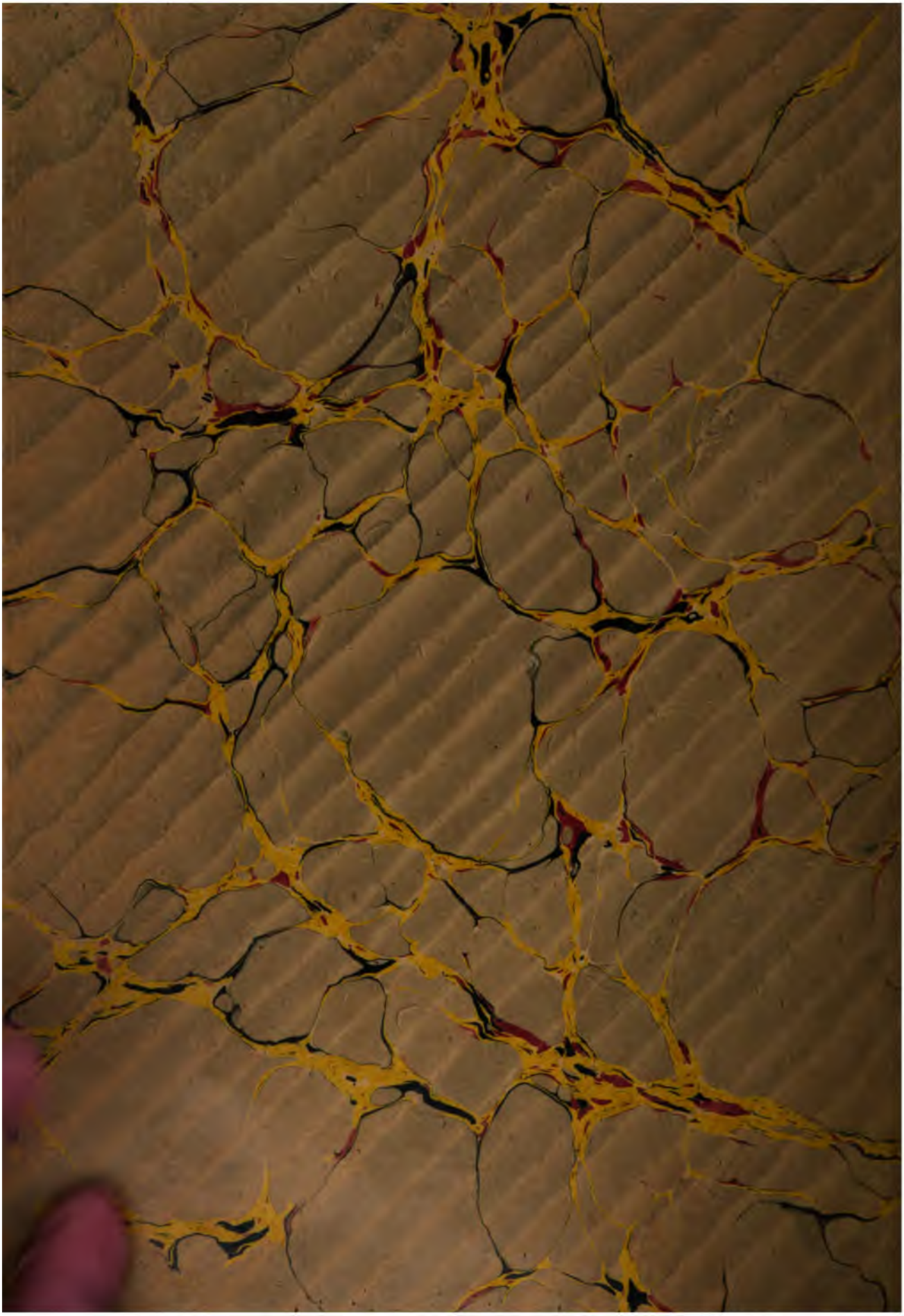

STANFORD UNIVERSITY
3 6105 00018 0724

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004